



**HAL**  
open science

# Le déploiement figural dans l'expression journalistique. Etude comparative du traitement du Printemps Arabe entre les presses française et marocaine francophone

Ahed Wardeh

## ► To cite this version:

Ahed Wardeh. Le déploiement figural dans l'expression journalistique. Etude comparative du traitement du Printemps Arabe entre les presses française et marocaine francophone. Linguistique. Université Hassan II de Casablanca, 2019. Français. NNT: . tel-02266837

**HAL Id: tel-02266837**

**<https://hal.science/tel-02266837>**

Submitted on 22 Aug 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Thèse de Doctorat**  
*en linguistique*

*Présentée par :*  
**Ahed WARDEH**

# **Le déploiement figural dans l'expression journalistique**

*Étude comparative du traitement du Printemps Arabe  
entre les presses française et marocaine francophone*

**VOL. I**

*Sous la direction de :*

**Pr Nezha LEKOUCH**  
**Pr Karima OUENZAR**

***Soutenue le 9/02/2019***

*Membres du jury :*

**Pr Abdelhamid IBN ELFAROUK** (P.E.S.) *Président et Rapporteur*  
**Pr Abdelouahad MABROUR** (P.E.S.) *Rapporteur*  
**Pr Ilias ZELLOU** (P.E.S.) *Rapporteur*  
**Pr Driss EL KHATTAB** (P.E.S.) *Rapporteur*

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES - MOHAMMÉDIA  
CEDoc ESPACE SOCIÉTÉS ET CULTURES  
LABORATOIRE DE RECHERCHE SÉMANTIQUE ET RHÉTORIQUE DES TEXTES







# **Le déploiement figural dans l'expression journalistique**

*Étude comparative du traitement du Printemps Arabe  
entre les presses française et marocaine francophone*



*En souvenir de ces moments  
de chaleur paternelle...*



## ***REMERCIEMENTS***

Cette thèse est loin d'être un travail de recherche solitaire. La générosité, l'intérêt à l'égard de la thématique traitée et les encouragements constants d'un bon nombre de personnes m'ont apporté le soutien nécessaire pour avancer dans cette expérience délicate.

Qu'il me soit ainsi permis de témoigner de ma profonde gratitude à mes professeurs, Mesdames Nezha Lekouch et Karima Ouenzar, pour leurs multiples conseils et les longues heures consacrées à l'encadrement et à la correction minutieuse de ce travail. Leurs qualités humaines d'écoute, de compréhension, de patience et de disponibilité m'ont été d'un grand appui.

L'expérience du double encadrement a été consolidée par l'apport des professeurs membres du LSRT qui ont consacré généreusement et assidûment des séances de travail aux étudiants du laboratoire, m'invitant à chaque session à affiner mes pistes de recherche. C'est ainsi qu'il m'est particulièrement agréable de remercier M. Ilyas Zellou et M. Driss El Khattab qui m'a encouragée à m'inscrire dans cette unité de recherche.

Mes remerciements vont également à Messieurs Philippe Blanchet, Charles Bonn, Michel Francard, Abdelwahed Mabrouh et Mokhtar Sahnoun pour les échanges menés dans le cadre du Collège Doctoral de la Langue Française et qui m'ont servi de point d'ancrage méthodologique.

Ce m'est aussi un devoir et un plaisir d'adresser mes remerciements et ma gratitude à mon professeur M. Abdelhamid Ibn El Farouk qui m'a initiée à l'univers de la recherche. Son encouragement, ses conseils amicaux et son humour m'ont permis de mener cette expérience avec assurance et sérénité.

Je tiens à remercier, par la même occasion, l'Agence Universitaire de Francophonie qui m'a octroyé deux bourses dans le cadre de cette recherche. L'expérience du Collège Doctoral de la

Langue Française m'a offert la possibilité d'échanger avec des doctorants et des professeurs du pourtour méditerranéen.

J'exprime ma profonde gratitude à M. David Welling, directeur de George Washington Academy de m'avoir alloué un fond de développement professionnel pour mener à bien cette recherche. Ses encouragements et son intérêt ont développé et maintenu mon enthousiasme. Je remercie aussi mes collaborateurs et mes supérieurs pour leur flexibilité, me libérant occasionnellement de mes responsabilités professionnelles. Qu'il me soit aussi permis de remercier spécialement M. Mustapha Andaloussi, Fondateur Directeur Général du groupe Elbilia Léon L'Africain pour sa compréhension et son soutien durant les dernières années de ce travail de recherche.

Ma reconnaissance va à celles qui ont plus particulièrement assuré le soutien affectif de ce travail doctoral : mon amie Amal Ilyass qui m'a épaulée et aidée à dédramatiser lors des moments d'incertitude et de blocage, mes sœurs Joulounar - Imane, Samia et ma mère pour ses constantes prières et son soutien inconditionnel.

Enfin, mais non des moindres, toute mon admiration à mon mari et tendre ami Mohammed Adnane Benhammou, sans lequel cette thèse n'aurait jamais vu le jour. Je le remercie pour son assistance technique, et plus encore pour l'amour et la patience dont il a fait preuve pendant ces cinq années, me permettant de me construire comme chercheur.



# RÉSUMÉ

Cette thèse s'intéresse au déploiement des figures du discours dans l'expression journalistique. L'objectif est de déterminer l'apport des figures dans le texte de presse sur le plan rhétorique et de décrire le fonctionnement des figures à travers l'analyse des énoncés journalistiques. Par le truchement de l'étude comparative d'un corpus composé d'articles marocains francophones et français, la variation de l'information relatant de l'événement du Printemps Arabe est sondée à travers une recherche combinant une approche quantitative à une exploration qualitative. L'inventaire mené détermine les figures les plus courantes dans cette expression et décèle une caractéristique distinctive des textes de presse marocaine francophone. Les deux figures retenues pour l'analyse, à savoir la métaphore et le pérégrinisme, révèlent un effort d'argumentation implicite et des identités verbales compatibles aux exigences de l'expression journalistique. L'usage des figures et leurs orientations axiologiques et culturelles mettent en évidence, à travers la répartition onomasiologique des domaines d'où elles émergent, des positionnements énonciatifs distincts. Outre la dimension argumentative, cette recherche examine le volet organisationnel où il s'avère que les figures étudiées se manifestent conformément à la force illocutoire hiérarchisée propre à la disposition d'un texte de presse. Bien que deux chapitres importants de ce travail traitent exclusivement de ces deux figures, nous inscrivons notre recherche dans un cadre plus global afin de vérifier si les figures du discours seraient toutes impliquées dans la gestion de la cohésion textuelle et de la polyphonie. Le dialogisme à travers les figures se manifeste aussi bien au niveau microtextuel que macrotextuel et selon des formes implicites ou montrées.

## **Mots clefs :**

figures du discours, expression journalistique, métaphore, pérégrinisme, dialogisme, disposition textuelle, argumentation, éthos journalistique, étude comparative.

# ***ABSTRACT***

The main concern of this thesis is speech figures deployment in the journalistic discourse. The uppermost ambition is not only to determine how far speech figures contribute to press texts' rhetoric, but also to describe their functioning throughout the newspapers' quotes analysis. By means of a comparative study of selected corpus from both French and Moroccan francophone press, we have surveyed, on quantitative and qualitative basis, news treatment variation as far as the Arab Spring is concerned. To pick up the most common figures to journalistic expression and identify distinct characteristics of Moroccan francophone press, we have drawn up an overall inventory. Hence, the metaphor and the peregrinism (i.e. rhetorical lexical borrowing) were the two figures nominated for exploration. They have revealed implicit argumentation strength and matching verbal identities with journalistic discourse. Moreover, the use of figures and their axiological orientations, depending on the onomasiological field to which they belong, highlights separated enunciative positionings. In addition to its argumentative scope, this research paper examines the organizational constituent as well. It turns out that studied figures show off in accordance with the illocutionary power grading that fits press text layout. Even if two important chapters deal exclusively with those two figures, we place our research paper to be part of a more global framework. It aims at examining whether discourse figures are all involved in textual cohesion management and voices polyphony or not. Consequently, through figures, the dialogism manifests itself in both microtextual and macrotextual levels in different tacit and explicit forms.

**Key words :**

speech figures, journalistic discourse, metaphor, peregrinism (rhetorical lexical borrowing), dialogism, textual layout, argumentation, journalistic ethos, comparative study.

## نبذة مختصرة

تعنى هذه الأطروحة بتوظيف المحسنات البديعية في الخطاب الصحفي المكتوب. حيث يكمن الهدف الأساسي في تحديد مساهمة المحسنات في النص الصحفي على المستوى البلاغي من جهة، ومن جهة ثانية، يتعلق الأمر بوصف كيفية إستغلالها وذلك بنهج تحليل لمجموعة من المقتطفات الصحفية. هكذا، وعن طريق دراسة مقارنة بين مثن مكون من مقالات مستخرجة من الصحافتين المكتوبتين : الفرنسية والمغربية الناطقة بالفرنسية، تم سبر أغوار الإختلافات في التعامل مع الأخبار ذات الصلة بالربيع العربي وذلك بتبني المقاربة الكمية والبحث النوعي. حيث أسفر الجرد الذي قمنا به عن قائمة المحسنات البديعية الأكثر إستعمالاً في هذا النوع من الخطاب، كما أبان عن خاصية مميزة للنصوص الصحفية المغربية الفرنكوفونية. ومنه تمكنا من حصر نوعين من المحسنات البديعية ألا وهما المجاز والمقترض اللغوي (كأسلوب بلاغي). فكلاهما يفصح عن مجهود حجاجي كامن وهويات لفظية تلبي متطلبات الخطاب الصحفي. إن طريقة إستعمال المحسنات البديعية وتوجهاتها المحورية والثقافية تكشف عن أوضاع دلالية متباينة بحسب التصنيف المسميّاتي (أي الأنوميزولوجي الذي يعنى بفنّ المصطلح أو المصطلحيات) للمجالات التي تنبثق منها المحسنات. وعلاوة على هذا البعد الحجاجي، يفحص هذا البحث الجانب التنظيمي كذلك، حيث يظهر أن المحسنات البلاغية، قيد الدراسة، تتجلى وفقاً للقوة التعبيرية التراتبية الخاصة بتأسيس النص الصحفي. وعلى الرغم من أن فصلين مهمين من هذا العمل يتطرقان حصرياً لهذين النوعين من المحسنات البديعية، السالفي الذكر، فإننا ندرج بحثنا هذا في إطار أوسع حتى نتمكن من التحقق مما إذا كانت المحسنات البديعية كلها معنية بتدبير التلاحم النصي وتعدد الأصوات داخل النص الواحد. حيث أن تعدد الأصوات الناتج عن المحسنات البديعية يظهر جلياً على صعيد البنيّتين النصيتين الصغرى والكبرى وحسب أشكال كامنة وظاهرة.

### الكلمات المفاتيح :

المحسنات البديعية، الخطاب الصحفي المكتوب، المجاز، المقترض اللغوي (كأسلوب بلاغي)، تعدد الأصوات، التأسيس النصي، الحجاج، الروح الصحفية السائدة، دراسة مقارنة.



# **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	17
------------------------------------	----

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **Cadrage théorique**

<b>Chapitre 1 : De l'instabilité définitionnelle du concept « figure »</b> .....	35
<b>Chapitre 2 : Le déploiement des variétés exemplaires du discours</b> .....	59
<b>Chapitre 3 : Perceptions, réceptions et fonctions des figures</b> .....	81
<b>Chapitre 4 : Les figures entre la rhétorique et l'argumentation</b> .....	115

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **Corpus : présentation, caractéristiques et résultats**

<b>Chapitre 1 : Présentation du corpus et de la méthodologie adoptée</b> .....	145
<b>Chapitre 2 : Le discours journalistique : propriétés et contraintes</b> .....	193
<b>Chapitre 3 : Résultats</b> .....	227

## **TROISIÈME PARTIE**

### **Figures et expression journalistique**

<b>Chapitre 1 : Métaphore et reconstruction du réel</b> .....	253
<b>Chapitre 2 : Pérégrinisme : outil de marquage identitaire et professionnel</b> .....	327
<b>Chapitre 3 : Disposition textuelle et hétérogénéité énonciative à travers l'expression figurale</b> .....	407

<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	455
----------------------------------	-----

<b>Bibliographie</b> .....	467
----------------------------	-----

<b>Annexe</b> .....	Vol. II
---------------------	---------







***INTRODUCTION  
GÉNÉRALE***



Bien que largement consommés, les produits médiatiques suscitent une profonde méfiance. Les textes de presse n'y font pas exception, d'autant plus qu'ils sont dépourvus du renfort prégnant de l'image et du son. La suspicion des lecteurs est de plus en plus évidente et nourrie par la réputation d'un journalisme dépendant et affaibli par les pressions du pouvoir politique. Outre le type des médias, les jugements sont nuancés selon les supports et les signatures.

Néanmoins, les journaux, en dépit de cette mauvaise presse, continuent à intéresser le lectorat. Le public, le mieux averti procède par la multiplication des sources de l'information afin de confronter les versions et collecter les bribes d'informations pour « reconstruire » « sa » réalité. Dans cette entreprise, le lecteur s'arme de vigilance pour esquiver les expressions-pièges notamment les formules médiatiques célèbres, ancrées idéologiquement et induisant des prises de position.

Ce climat de scepticisme permanent allié à l'intérêt porté aux canaux de l'information instantanée diffusée par le web, restreint le lectorat de la presse écrite imprimée. Cependant cette restriction lui apporte une évolution d'ordre qualitatif. Les lecteurs réguliers de la presse s'intéressent de plus en plus à l'analyse des faits et aux commentaires explicatifs et critiques, alors que les citoyens lambda se suffiraient aux vidéos - buzz et aux informations diffusées en boucle sur les chaînes de télévision ou sur les réseaux sociaux. Le journaliste de la presse écrite hérite, en effet, des lecteurs assidus et avertis qu'il tient à impressionner par la qualité de la pensée et les pulsions créatrices du style. C'est ainsi que des auteurs de renommée publient occasionnellement des billets ou des chroniques. Le journalisme mercantile cède le terrain à une littérature du quotidien et du réel. Les frontières entre les sphères littéraire et journalistique s'estompent et les procédés littéraires s'invitent dans le discours de l'information. Le texte journalistique prodigue davantage de littéralité en proposant une palette de procédés littéraires, dont les figures. Ainsi, au déploiement naturel

de certaines figures s'ajoutent d'autres constructions mises en vigueur pour servir une expression hautement conditionnée.

Dans ce contexte, les journalistes se dotent des talents d'équilibristes: ils manient subtilement le verbe tout en osant de nouvelles expressions et désignations faisant l'écho à des besoins sociétaux de dénominations de nouvelles réalités inédites. Il s'agit d'un rôle capital étant donné que la désignation est orientée, génère des réactions et suscite des adoptions et une circulation. Il arrive même que les journalistes procèdent par néologies contribuant éventuellement à l'enrichissement du vocabulaire par des unités ou des significations nouvelles dont les plus récurrentes seraient potentiellement adouées par les lexicographes. Ces désignations mènent à des prises de positions et déterminent, parfois, le sort des peuples.

Dans le foisonnement des sources de l'information et des versions, être multilingue est une chance. Outre les supports publiés dans la langue maternelle, le lecteur multilingue peut évaluer la variation de l'information à une échelle plus grande lui permettant la relativisation de l'événement et la compréhension des enjeux politiques et sociaux notamment pour l'information à caractère politique. Mais ce parcours herméneutique est semé d'embûches étant donné que la variété peut prendre des allures déconcertantes à tel point que le lecteur plurilingue perd les repères et sombre dans le sentiment de la désinformation. Ce sentiment s'accroît lorsque les journalistes se livrent à des joutes verbales à propos des formules en usage. Dans d'autres cas, les polémiques à propos des formules sont plutôt rassurantes : elles prouvent, en effet, la volonté de certains journalistes à dévoiler les faits sans artifices langagiers.

L'expérience du lecteur marocain bilingue illustre brillamment cette situation. Maintes formules véhiculées à travers les médias sont discutables ; « djihad », « Islam modéré », « attaque préventive » ou des formules plus anciennes comme « pacification » et récemment « printemps arabe » sont manifestement rejetées ou, à moindre mesure, substituées par d'autres désignations dans la presse arabophone. Mais qu'en est-il de la communauté des journalistes marocains francophones ? Comment réagit-elle aux formules médiatiques occidentales ?

La volonté de mener cette étude émane essentiellement de ces constats. Nous envisageons nous intéresser aux procédés mis en œuvre par les journalistes pour assurer cette expression oscillant entre la manipulation et le faire part objectif, entre le globalement admis et le patriotiquement correct. Parmi les procédés littéraires, nous avons choisi de cibler les figures

de style. Nous nous attacherons à la description du fonctionnement des figures tel qu'il se manifeste dans les textes de la presse d'information générale hebdomadaire et mensuelle dans une approche comparative affrontant deux univers d'édition distincts : la presse marocaine d'expression française et la presse française.

Nous partons de l'idée que l'étude des figures nous apportera un éclairage sur la finalité du texte de presse et réciproquement l'exploration du texte de presse nous servira à comprendre la logique de la manœuvre figurale. Autrement dit, nous proposons de déterminer ce que les figures apportent à l'expression journalistique et comment celle-ci contribue à la définition globale des figures.

L'étude du fait figural relève ordinairement du domaine rhétorique, mais cette étude se focalisera sur l'apport fonctionnel des figures dans une approche qui intègre l'investigation sémantico-pragmatique et la caractérisation du genre. Elle se conduira selon trois axes : Le premier, de nature sémantico-rhétorique, correspond à l'étude des mécanismes figuraux dans le texte de presse. Le deuxième relevant du rhétorico-discursif s'intéresse à l'usage et l'effet des figures. Le troisième, plutôt sociolinguistique, établit une comparaison concernant l'usage des figures au sein des communautés linguistiques. Ainsi, elle se situe au croisement de plusieurs disciplines : la pragmatique, l'analyse du discours, la sémantique interprétative, la sociolinguistique et la stylistique des genres.

Ancré dans l'approche multidisciplinaire de l'analyse du discours, le présent travail conjugue l'investigation quantitative aux outils de l'analyse qualitative pour appréhender le discours journalistique comme articulation du texte, précisément les figures, et les lieux sociaux. La pragmatique des figures, choisie comme cadre principal, nous permet de revisiter les figures du discours à la lumière des avancées contemporaines de la linguistique, notamment en pragmatique et en sémantique interprétative. L'apport de la sociolinguistique dans ce travail consiste à traquer le reflet des représentations socio-culturelles dans le tissu figural, et à rendre compte du rôle identitaire des figures à travers l'étude comparative des deux presses. Enfin, par le truchement des outils de la stylistique des genres, nous serons en mesure de cerner l'usage des figures dans le genre journalistique, ses caractéristiques et ses finalités.

Répertorier les différents travaux qui ont porté sur l'étude du texte de presse ou sur les figures s'avère une entreprise mobilisant beaucoup d'énergie tant les angles d'attaque sont disparates. D'une part, les études sur le corpus journalistique révèlent quatre grandes tendances : certaines s'intéressent aux idéologies et aux valeurs véhiculées, d'autres à la mise en forme

de l'information en s'attachant aux modalités de la construction de l'information tout en révélant les modalités de la subjectivité. Plus technique, un troisième type de recherches se focalise sur l'énonciation journalistique pour décrire la mise en scène des journalistes dans leurs productions au prorata du genre mené. Dans un dernier lieu, l'étude des nouveaux sous-genres, comme les tweets, mobilise l'intérêt des chercheurs afin de les caractériser et suivre l'évolution des pratiques journalistiques. Nous référons à, titre d'exemples, aux travaux les plus récents dans ce domaine menés au sein des universités marocaines ou portant sur la réalité socio-culturelle du Maroc.

Ainsi, la thèse de Latifa Akharbach<sup>1</sup> portant sur la presse des partis politiques de gauche du Maroc de l'indépendance aux années 80, a sondé l'idéologie de la gauche marocaine à travers le corpus journalistique en rapport avec le contexte historique de son émergence et a abordé les textes journalistiques pour dégager leurs principales caractéristiques de fond et de forme. Nous nous référons aussi au travail Khaled Zouari<sup>2</sup> soutenu en 2005 s'intéressant particulièrement à la presse en ligne au Maghreb et s'inscrivant dans une approche sociologique des médias et de l'innovation. Ce travail s'articule autour de la réception et de la lecture de la presse en ligne. Ces deux recherches s'inscrivent dans le cadre des recherches en sciences de l'information et de la communication.

Plus orientée vers le domaine d'investigation linguistique, le travail de Redouane Salah-Eddine<sup>3</sup> s'appuie sur le texte de presse pour caractériser le français en usage au Maroc dans l'optique de répertoire et de décrire ses particularités lexicales. Le classement des écarts lexicaux aspirait à la maîtrise des principes néologiques de cet idiome. De même, Najat Boutmggharine<sup>4</sup>, dans la même perspective, a inventorié les différents types d'alternances codiques dans les textes de presse marocains en se basant sur le critère morphologique, et en

[1] Cf. Latifa AKHARBACH, 1998. *La presse des partis politiques de gauche au Maroc de l'Indépendance à nos jours*. Thèse de doctorat en sciences de l'information. Université Paris 2 Panthéon-Assas.

[2] Cf. Khaled ZOUARI, 2005. *Publics et usages de la presse francophone en ligne au Maghreb* [en ligne]. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université Stendhal, Grenoble 3. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2005GRE39029>

[3] Cf. Redouane SALAH-EDDINE, 1999. *Le français de / dans la presse marocaine. Essai de description*. Thèse de doctorat en Linguistique. Rabat : Université Mohammed V.

[4] Cf. Najat BOUTMGHARINE, 2014. *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université Paris Diderot - Paris 7. [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/tel-01107413/document>

considérant l'emprunt comme une forme simple d'alternance codique. Elle a, de plus, étudié sa catégorisation et son emplacement dans le cotexte phrastique.

D'autre part, l'expression figurale est aussi à l'origine de maintes investigations de natures diverses dans le contexte académique marocain. L'étude des figures opère souvent dans la description du texte littéraire pour déterminer les traits pertinents chez un auteur ou dans une école littéraire, pour sonder les thématiques déployées ou la vision du monde propre à l'auteur.

Mohammed Sguenfle<sup>1</sup>, en guise d'exemple, a exploré l'aspect sémantico-pragmatique de la métaphore dans la littérature berbère. Son étude a porté sur d'analogie dans le Tachelhit dans deux types de discours : les proverbes et la poésie orale. Il a choisi pour cadres la pragma-sémantique et la grammaire cognitive afin de cerner les mécanismes analogiques et les stratégies cognitives impliquées dans le processus interprétatif du discours métaphorique.

Aussi, Ijjou Cheikh Moussa<sup>2</sup>, s'écartant manifestement de l'approche thématique, a proposé une analyse stylistique de la poésie baroque portant sur les figures de rhétorique pour sonder le « génie », saisir la vision du monde à partir des particularités stylistiques. L'auteur a procédé par la confrontation des traités de poétique et de rhétorique des écoles classique et baroque pour étudier la conformité des poètes aux conceptions des critiques. Elle a aussi mené une étude formelle des figures d'analogie : comparaison, métaphore et analogie dans le but de cerner la traduction formelle des images baroques et établir des liens entre les formes des figures analogiques, les périodes et les genres.

D'autres chercheurs se sont focalisés sur une figure ou une famille de figures, c'est le cas de Ilias Zello<sup>3</sup> se consacrant à l'étude de l'analogie dans l'œuvre balzacienne dans le but de mettre en évidence les différentes formulations des structures métaphoriques et comparatives. Plus récente, la thèse de Mouad Adham<sup>4</sup> recourt aux outils de l'investigation psychanalytique

[1] Cf. Mohammed SGUENFLE, 2002. *La métaphore dans la littérature berbère*. Thèse de Doctorat en Linguistique. Université Mohammed V, Rabat.

[2] Cf. Ijjou CHEIKH MOUSSA, 2007. *Rhétorique des figures dans la poésie baroque (1570 - 1680) forme et signification*. Thèse de Doctorat. Université Mohammed V, Rabat.

[3] Cf. Ilias ZELLOU, 2005. *L'énoncé analogique dans le père Goriot, Illusions perdues et Splendeurs et misères des courtisanes d'Honoré de Balzac*. Thèse de Doctorat en littérature. Université Mohammed V, Rabat.

[4] Cf. Mouad ADHAM, 2016. *Les figures d'analogie dans À la recherche du temps perdu de Marcel Proust*. Thèse de Doctorat en littérature. Université Hassan II, Faculté des lettres et des sciences humaines, Mohammédia.



et anthropologique afin d'explorer l'univers de l'analogie dans une œuvre de Proust. Le chercheur procède aussi à la description formelle du déploiement métaphorique.

Certes, les travaux portant sur l'expression médiatique en général et sur le corpus journalistique sont multiples et il en est ainsi pour les études en rhétorique et en particulier les figures, en revanche, le milieu académique marocain semble ne pas se focaliser sur le déploiement des figures dans l'expression journalistique, alors que d'autres sphères universitaires lui accordent beaucoup d'intérêt. Les approches peuvent se limiter à l'étude d'une figure ou à une famille de figures.

Ainsi, nous citons comme exemple, le travail de Michelle Lecolle<sup>1</sup> qui a porté essentiellement sur la métonymie et les figures de référenciation dans trois supports français quotidiens sans s'inscrire dans une approche comparative et sans se focaliser sur une seule thématique. Ces figures ont été abordées d'un point de vue purement rhétorique en étudiant leur potentiel argumentatif à partir de leurs spécificités sémantiques. Il s'est avéré à l'issue de cette étude que le texte de presse ne fournit pas les désignations métonymiques en tant que choix figural, elles révéleraient selon l'auteur de routines sociolectales dictées par les contraintes du genre. L'étude de Lecolle a le mérite d'envisager les figures à travers les textes et entre les textes pour traquer l'évolution des désignations métonymiques traitant du même référentiel.

Par ailleurs, Loredana Rucella<sup>2</sup>, se penchant sur la réalité économique dépeinte dans la presse française et italienne, décrit les processus de standardisation et de vulgarisation de l'information par le truchement de l'euphémisme dont l'effet manipulateur a été vérifié chez les récepteurs. En revanche, son étude rejoint en partie la conclusion de Lecolle dans la mesure où elle confirme que le pouvoir manipulateur des procédés euphémiques s'estompent progressivement lors de la phase de la lexicalisation.

[1] Cf. Michelle LECOLLE, 2003. *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste : analyse sémantique et rhétorique* [en ligne]. Thèse de doctorat en Linguistique. Université Toulouse 2, le Mirailles. [Consulté le 24 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2003TOU20077>

[2] Cf. Loredana RUCCELLA, 2014. *L'économiquement correct. Analyse du discours euphémique sur la crise dans la presse française et italienne* [en ligne]. Thèse de doctorat en Sciences du Langage. Paris : Université Paris Ouest Nanterre-La Défense | Université de Turin. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01134095/document>

Dans une approche stylistique et comparative récente, Hassan Harith<sup>1</sup> explore les fonctions de la métaphore dans les textes de presse traitant du conflit opposant l'Irak aux États-Unis. Il décrit les processus de valorisation et de dévalorisation menés contre l'adversaire. Le chercheur a, de plus, interrogé les méandres de la traduction de l'énoncé métaphorique dans une perspective cognitive.

Pour ce qui est de notre recherche, la volonté de s'intéresser à l'expression figurale dans une approche comparative émane essentiellement de l'intérêt que nous avons toujours porté à l'information politique. Le foisonnement et la variété des désignations et des qualifications des faits politiques à travers la presse nous interpellent au quotidien. Les écarts observés dans les versions à propos d'un même événement est digne d'intérêt et suscite chez nous la volonté de discerner les « molécules » de l'information de « l'éprouvette » où elles ont incubé. Ainsi, une première version de notre projet de recherche consistait à comparer la presse marocaine d'expression arabe à la presse française quant au traitement du Printemps Arabe<sup>2</sup>. Nous nous sommes par la suite orientée à la comparaison des figures telles qu'elles sont déployées dans la presse marocaine d'expression française en comparaison avec la presse de l'Hexagone pour mieux sonder la variation : la variation axiologique serait mieux perçue si le support linguistique est identique.

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle la présence manifeste des figures dans le texte de presse n'est pas anodine et que celles-ci ne se cantonnent pas au module esthétique. Les figures seraient consubstantielles à l'expression journalistique étant donné qu'elles constituent des moyens à la disposition du journaliste pour parvenir à accommoder les contraintes du genre de natures diverses. Comme les faits relatés sont identiques, la modulation opère essentiellement par le truchement des figures étant donné qu'elles sont exploitées dans la désignation et la caractérisation des faits, ce qui les inscrit dans la variation axiologique, doxique et culturelle.

Devant la richesse des procédés figuraux, nous avons choisi délibérément de ne pas nous consacrer de prime abord à l'étude d'une figure ou d'une famille de figures. Nous pensons que le faire, c'est statuer, sans le prouver, sur la prépondérance d'une figure et s'avancer hasardeusement dans la description et l'analyse d'un discours en s'écartant amplement de

[1] Cf. Hassan HARITH, 2017. *La métaphore dans les articles consacrés aux deux conflits entre les États-Unis et l'Irak dans la presse hebdomadaire française : une étude stylistique et comparative*. Thèse de doctorat en linguistique. Université Paris-Sorbonne (Paris 4).

[2] Dorénavant P.A.

l'optique de le caractériser. Ainsi, au lieu de nous consacrer à une figure par intuition, notre recherche a le mérite d'inventorier l'ensemble des figures contenues dans notre corpus avant de déterminer les figures dominantes et de nous consacrer à l'étude de leurs caractéristiques. Par conséquent, les résultats de notre recherche sur le corpus, qui ne sont exploités que partiellement pourraient servir d'appui pour justifier des choix d'études ultérieures se rapportant aux figures ou au genre journalistique. Le choix des figures à explorer sera dicté par les résultats obtenus par nos relevés : seront retenues la figure la plus présente dans le corpus en général et toute autre figure qui marquera un écart significatif entre les deux presses. De surcroît, l'approche comparative entre les deux presses apportera davantage d'éclairage à l'étude de la figuralité dans une perspective culturelle et idéologique. Cette étude a aussi l'avantage de contribuer conjointement à la caractérisation du genre journalistique et de l'expression figurale.

Nous n'omettrons pas de rappeler que les orientations de notre recherche se caractérisent par des liens de réciprocité. Autrement dit, en explorant l'aspect figural des textes de presse, nous envisageons de décrire le genre journalistique et évaluer le rôle des figures dans ce genre, notamment dans la gestion des contraintes de production. Et inversement, en explorant le texte de presse, nous aspirons à reconsidérer le concept des figures et en spécifier des traits définitoires.

Nous proposons de reformuler cette problématique à travers les questions suivantes :

- Quelles sont les figures les plus récurrentes dans l'expression journalistique ?
- Quels rôles ces figures assument-elles dans ce genre d'expression ? Seraient-elles déployées dans une perspective purement esthétique ou parviennent-elles à endosser des rôles argumentatifs et organisationnels ? Quelles seraient leurs portées rhétoriques dans un texte de presse ?
- Peut-on déceler des différences entre l'usage des figures dans les textes de presse française en comparaison avec la presse marocaine ? Les deux presses utilisent-elles les mêmes répertoires ou se distinguent-elles par le recours marqué à des figures au détriment des autres ? Jusqu'à quelle mesure la dimension culturelle influence la conception et l'interprétation figurale ? Comment les figures peuvent véhiculer des valeurs et des doxas ?

- Peut-on dresser une typologie des sous-genres journalistiques au prorata de l'emploi des figures ? Existerait-il des corrélations entre les figures et les sous-genres journalistiques ?
- Est-ce que les figures contribuent à la structuration du texte journalistique ? Serait-il pertinent d'étudier le rapport entre les figures et l'emplacement dans le texte ?
- Quelles sont les caractéristiques communes des figures dans leurs déploiements dans le texte de presse ?

Répondre à ces questions implique une démarche mixte combinant les outils de recherche quantitatifs et qualitatifs. Les données quantitatives seront obtenues par le dépouillement d'un corpus que nous délimiterons grâce aux critères en usage dans le monde de la presse et selon les normes de la recherche en corpus. Ce qui nous accordera la possibilité de caractériser l'usage des figures dans la presse et de déterminer, chiffres à l'appui, les figures à aborder de manière qualitative à travers l'étude des relevés accompagnés, selon le besoin, du contexte co-textuel. Aussi bien le dénombrement que l'analyse qualitative nécessiteront le recours à un outil de gestion de base de données responsable du tri des figures ou des familles des figures, et procédera par croisement des critères de recherche selon les besoins de l'investigation. Une fois les figures à étudier seront déterminées, l'analyse portera sur leurs traits définitoires, leurs parcours herméneutiques, leurs répartitions onomasiologiques qui apporteront un éclairage sur leurs dimensions argumentatives ou rhétoriques. Comme les questions sous-jacentes à notre recherche sont multiples, chaque analyse qualitative prendra en charge une partie de ces questions. De ce fait, le cheminement analytique des figures sélectionnées ne suivra pas le même canevas.

L'étude comparative des deux presses exige aussi l'unicité du thème abordé. Par conséquent, nous avons opté pour l'événement du P.A. qui a constitué l'objet de plusieurs articles lors de la conception de notre projet d'étude, ce thème présente l'avantage de présenter un grand intérêt aussi bien pour la presse française que pour la presse marocaine. D'une part, la France entretient des liens économiques, historiques et culturels avec les pays touchés par la vague des soulèvements, d'autre part le Maroc n'en a pas été épargné. Le thème choisi a fait la une de plusieurs journaux pendant une longue période, ce qui nous a permis de collecter plus de 700 articles, triés par la suite pour ne garder qu'un échantillon de 120 textes appartenant à des genres « nobles » et signés par des journalistes de renom. L'unicité du thème est un critère incontournable pour sonder l'aspect culturel et idéologique.

La structure de ce travail respecte la démarche empirique menée pour répondre aux questions de notre problématique. Notre recherche se subdivise en trois parties de natures différentes, chacune englobe trois à quatre chapitres.

La première partie prend en charge la présentation du cadre théorique principal, ainsi elle s'intéresse aux concepts de la figuralité et de l'argumentation. Le premier chapitre retrace l'évolution du concept des figures, rappel qui tire sa légitimité de l'aspect novateur du cadre théorique que nous avons adopté. En effet, la pragmatique des figures présentée dans le deuxième chapitre revisite les conceptions traditionnelles des figures et introduit une approche qui bénéficie des apports de la linguistique contemporaine.

Le deuxième chapitre, remet en question la notion de l'écart, avancée souvent dans le cadre de la définition des figures. Marc Bonhomme, propose de les inscrire dans une approche variationniste où elles constituent des saillances discursives exemplaires. Son approche, étant de nature pragmatique, ne met pas en avant leur taxinomie et aborde la figuralité de manière globale puisqu'elle s'attache à l'établissement des critères de la figuralité. La présentation de ces conditions nous sera d'une grande utilité pour prouver le statut figural du pérégrinisme dans une étape subséquente. De plus, ce cadre a l'avantage d'aborder les figures en relation avec le cotexte et le contexte, ce qui nous permet de mettre en œuvre les outils de la linguistique textuelle et de comprendre le fonctionnement des figures dans un cadre plus étendu que celui de la phrase, ainsi que leur multidimensionalité, avant de répertorier l'ensemble des configurations des saillances discursives.

Le troisième chapitre met en évidence l'étendue des figures sur toutes les parties de l'espace discursif, de la conception à la réception. Il expose l'ensemble des indices permettant l'identification des figures ainsi que les mécanismes et les inférences mis en œuvre dans le cadre de l'interprétation. Ce sera l'occasion aussi de comprendre comment les figures assument leurs fonctionnalités à travers les contextes où elles sont employées, les fonctions ne sont pas pré-déterminées pour chaque figure et peuvent se combiner au sein de la même saillance. Enfin le dernier chapitre définit le concept de l'argument. Il expose le concept et ses ramifications, nous verrons par le biais de cette section, comment le discours de la presse véhicule les arguments. Sans l'adopter, nous présenterons les corrélations qu'avait établies Perelman entre les figures et l'argumentation. Comme nous le réitérerons plus tard, d'autres concepts linguistiques seront mis en œuvre dans le cadre de cette recherche, mais nous les exposerons, au besoin, au fur et à mesure de l'avancement de notre analyse.

La deuxième partie est axée plutôt sur le corpus : sa présentation, la méthodologie adoptée pour son exploration, le traitement des relevées et les caractéristiques de l'expression journalistique. Le premier chapitre expose les critères mis en œuvre pour la sélection des articles avant de présenter les supports dépouillés et les références des articles traités. L'ensemble des textes étudiés est fourni en annexe présenté dans un volume dissocié du présent travail. Pour faciliter le renvoi aux textes originaux, nous avons pris le soin de normaliser la mise en page de l'ensemble du corpus et de le paginer. Nous avons par la suite présenté la répartition des articles selon les genres, sachant que cette information n'est pas fournie par tous les supports journalistiques, nous nous sommes en effet, fondée sur les définitions présentées dans les textes de référence en matière de journalisme pour les catégoriser. Quant à la thématique étudiée, elle a constitué un point important dans ce chapitre car nous nous inscrivons dans une approche qui établit un lien étroit entre le linguistique et l'extralinguistique, confrontant des « versions » à des « faits ». C'est ainsi que nous avons développé l'ensemble des traits caractérisant le P.A. dans le monde arabe. Pour ce qui est de l'outil de gestion, nous lui consacrerons une section pour présenter sa configuration et sa fonctionnalité et l'ensemble des possibilités que cette plateforme propose. Notons que cet outil a été configuré par nos soins pour les besoins de la recherche, et permet de générer des résultats par croisement de critères.

Le deuxième chapitre introduit le discours journalistique, ses contraintes et ses propriétés. Il expose l'approche de l'analyse du discours propre au texte journalistique et développe ses propriétés stylistiques. Nous avons illustré chaque propriété par une figure afin de vérifier l'apport de l'expression figurale dans le texte journalistique de manière globale.

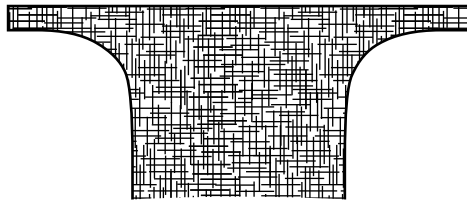
Le troisième chapitre présente les résultats globaux selon la taxinomie classique afin de permettre l'exploitation des résultats selon les différentes approches, puis selon le déploiement en émergence singulière ou co-émergence régulière. L'objectif de la présentation des résultats est de légitimer le choix des figures à analyser dans la partie subséquente.

En dernier lieu, la troisième partie correspond à l'analyse des données obtenues par l'étude du corpus. Comme il s'est avéré que la métaphore est la figure - reine de notre corpus, le premier chapitre, délimite le concept de la métaphore avant de s'intéresser à son cheminement interprétatif en relation avec la force illocutoire et la disposition textuelle. Il sera aussi question dans ce chapitre de se consacrer aux fonctions de la métaphore dans le texte de presse à travers l'étude de quelques exemples. Nous envisageons de sonder la variation

culturelle à travers, d'une part, la comparaison des répartitions des champs onomasiologiques des sous-corpus marocain et français, et d'autre part, par l'étude de l'évolution d'une formule métaphorique et les commentaires méta-discursifs qu'elle a engendrés au sein de la communauté des journalistes. Nous n'omettons pas dans cette première ramification de la dernière partie de nous intéresser à la figure de la métaphore en tant que support des doxas et des valeurs journalistiques.

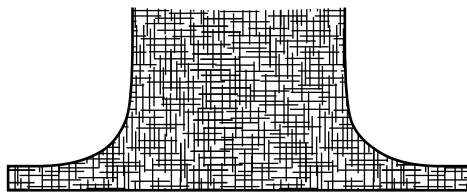
Pour ce qui est de la structure du deuxième chapitre, elle se distingue du canevas du premier. En effet, là où la métaphore a été sujette à plusieurs recherches en rhétorique, le pérégrinisme n'est pas unanimement reconnu en tant que figure, il est de ce fait prioritaire que de mettre en évidence sa figuralité à travers les critères dictés par le cadre théorique que nous avons choisi. De plus, nous envisageons présenter sa typologie, contrairement à la métaphore dont les études abondent à propos de ses déclinaisons syntaxiques. Nous nous interrogerons par la suite à propos des corrélations qui pourraient s'établir entre les sous-genres journalistiques et le déploiement de cette figure, de même pour son emplacement dans le texte. Afin d'étudier la dimension rhétorique de cette figure, nous établirons des corrélations entre la portée de cette figure et les langues d'origine. Nous serions amenée, pour ce faire, à présenter brièvement les situations socio-linguistiques où émergent les deux presses pour sonder les représentations des journalistes et motiver leurs choix. La figure du pérégrinisme nous accordera aussi la possibilité d'obtenir des analyses fiables concernant son déploiement en corrélation avec les identités verbales et les champs onomasiologiques investis dans chaque presse.

Finalement, le dernier chapitre du présent de travail se distingue des deux premiers par sa portée globale de l'approche du fait figural. Il sera question de présenter à l'issue de cette étude des caractéristiques communes au déploiement figural dans le texte de presse. Deux axes de recherche seront retenus pour mettre en exergue les similarités des saillances discursives : la cohérence textuelle et la gestion de la pluralité des voix par le truchement des saillances discursives. Contrairement aux chapitres précédents, l'étude ne portera pas sur une seule figure mais s'ouvrira sur l'ensemble des figures du discours en relation avec l'expression journalistique.



*PREMIÈRE PARTIE*

*Cadrage  
théorique*







## INTRODUCTION

Le concept des figures est constamment remis en question. Depuis l'Antiquité, le débat sur les figures ne cesse de se nourrir d'arguments et de démonstrations à propos de leurs orientations argumentatives ou ornementales. De nos jours, les milieux universitaires continuent à explorer les différentes facettes de la figuralité et intègrent l'apport des disciplines de la linguistique contemporaine pour aborder le fait figural sans privilégier un fonctionnement au détriment d'un autre.

Nous avons choisi de situer notre recherche dans un nouveau cadre inscrivant le concept des figures dans une approche variationniste, où elles continuent à constituer des écarts, mais où elles sont conçues en tant que variantes exemplaires du discours. Par ce choix, nous contribuerons à la promotion des nouvelles perspectives de recherches en rhétorique, et nous soumettrons ses dispositifs pour l'étude d'un genre spécifique afin de vérifier sa validité et de proposer des caractéristiques qui confirmeraient ou modifieraient la caractérisation du fait figural de manière globale. Le cadre théorique de la pragmatique des figures a aussi l'avantage de concevoir la figuralité à tous les niveaux de son déploiement, infradiscursif, discursif et à la réception, et se distingue notamment par la fonctionnalité hybride des figures. De ce fait, il n'adhère pas aux classements classiques figés, il propose plutôt une catégorisation selon le type d'émergence dans le discours. Quant aux fonctions, qui ne sont activées que par le contexte, elles demeurent assujetties à l'univers discursif et peuvent se combiner. Qu'elle soit à dominante esthétique, phatique, pathémique, cognitive ou argumentative, la figure ne peut être classée virtuellement dans telle ou telle sphère. De surcroît, ce cadre a l'avantage de s'inscrire dans une linguistique textuelle tenant en compte l'unité du texte pour explorer tout objet d'étude linguistique.

C'est ainsi que cette première partie expose en premier lieu l'évolution du concept des figures aussi bien dans les approches traditionnelles que dans les courants subséquents. L'objectif est de présenter brièvement les caractéristiques et les limites de ces approches pour mettre en évidence les apports des conceptions contemporaines. Nous allons nous intéresser particulièrement aux courants pragmatiques vu que nous envisageons étudier l'apport fonctionnel des figures.

En deuxième lieu, il est question de s'interroger sur le statut des figures dans le langage, la notion de l'écart est en effet réévaluée. Comme nous pensons que les figures apportent une fonctionnalité propre à l'écriture journalistique, il s'avère donc judicieux d'identifier la nature de cet écart. De même pour le rapport qui s'instaure entre la figuralité et l'énonciation : la figure, se limite-t-elle au niveau de l'énonciation ou couvre-t-elle des espaces discursifs plus étendus tels que les univers pré-discursifs et la réception ? Par ailleurs, les taxinomies classiques, sont-elles compatibles aux nouveaux courants linguistiques prônant le texte et le genre ?

Le troisième chapitre développe deux aspects cruciaux de la pragmatique des figures, à savoir la réception et la fonctionnalité. Le cheminement herméneutique permet d'appréhender les mécanismes d'interprétation au niveau de la réception alors que la présentation des fonctions figurales relativise les conceptions figées de leurs résultantes, permettant ainsi l'étude de leurs portées déterminée exclusivement par le contexte.

Enfin, le quatrième et dernier chapitre de cette partie expose le concept de l'argument et sa taxinomie. Certes, des approches préalables ont établi des liens étroits entre les figures et les arguments, cependant elles ont l'inconvénient de figer les figures dans des rôles spécifiques et rompt leur relation avec l'espace textuel et discursif. C'est ainsi que nous avons jugé pertinent que de présenter les familles et les types d'arguments et ce, de manière autonome mais consolidée par un exemple pour chaque argument relevant de notre corpus.



PREMIÈRE PARTIE

*Cadrage  
théorique*



**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**1**

*De l'instabilité définitionnelle du concept « figure »*



## 1.0. Introduction

Répondre aux questions de notre problématique implique le recours à une multitude de champs disciplinaires. En effet, étudier l'apport des figures dans l'expression journalistique fait appel aux mécanismes de l'analyse du discours de manière globale et les outils mis en œuvre dans le cadre de l'interprétation de l'expression médiatique en particulier. L'objectif étant, entre autres, de déterminer la portée argumentative des figures ainsi que leurs contextes d'émergence en relation avec les particularités du genre journalistique, une des questions essentielles sous-jacentes à notre recherche est : comment et pourquoi la figuralité se manifeste-t-elle dans le discours de presse ? Ce questionnement nous invite à explorer le rapport figure-effet, fort discuté aussi bien dans la tradition rhétorique que dans les recherches contemporaines. Ce qui n'est pas sans difficulté en raison de la complexité et de la diversité des éléments qui définissent l'unité lexicale « figure ».

Notre travail ne se consacre pas exclusivement à une figure ou une famille de figures, d'une façon dégrafée de l'ensemble confus des fleurs de rhétorique. Il s'intéresse plutôt à la figuralité, dans un angle d'attaque généraliste, conçue comme fait de langage sollicité dans l'expression journalistique pour des fins argumentatives.

L'évolution de la rhétorique et les différentes conceptions qu'elle a acquises à travers le temps ne sont pas sans répercussions sur la notion de « figure » fort marquée dans la littérature scientifique par la variation diachronique et épistémique. Avant de constituer un objet d'étude pour la linguistique, les figures relèvent, en effet, d'une longue et riche tradition rhétorique. Ce chapitre tente de restituer brièvement les principales étapes de l'évolution de ce concept et les débats que suscite sa définition. Ainsi, il propose un bilan critique des apports de la tradition rhétorique dans l'approche des figures. En outre, il sera question d'interroger le rapport entre les figures et l'argumentation dans ces conceptions

avant de proposer l'approche novatrice des figures revisitées sous l'angle pragmatique, qui réaménagera les figures en étudiant à la fois leurs énonciations et leurs fonctionnalités.

### 1.1. Un concept en évolution constante

Bien que les différentes figures jouissent d'une certaine stabilité définitionnelle, relative, dans les manuels et les dictionnaires, « le concept générique » est constamment remis en question et constitue toujours un sujet de recherche fort prisé. A titre d'illustration, Joëlle Gardes-Tamine<sup>1</sup> dresse l'inventaire des difficultés rencontrées dans le cadre de sa définition avant de proposer les jalons d'une théorie moderne qui aurait l'avantage de s'appliquer à des contextes plus larges que la phrase ou la période, et où les figures ne seraient plus confinées à l'élocution.

L'intérêt de ces recherches portaient aussi bien sur la taxinomie des figures que sur leurs rendements expressifs. Le cadre théorique que nous adoptons, tel qu'il est présenté dans *Pragmatique des figures du discours* de Marc Bonhomme<sup>2</sup>, et auquel nous consacrons les deux chapitres subséquents ne remet pas en question les avancées de la tradition rhétorique mais accorde de l'importance au fonctionnement discursif des figures. La figure sera appréhendée en relation avec le contexte, journalistique pour notre cas, et sa prise en charge par le journaliste et le lecteur.

Selon Marc Bonhomme, pour aborder le fait figural sous cet angle, il s'avère en premier lieu nécessaire de définir la nature des rapports entre la langue et les pratiques énonciatives individuelles. Deux types d'approches émergent dans les recherches sur la pragmativité des figures : la rhétorique traditionnelle et la pragmatique contemporaine qui n'ont pas traité à pied d'égalité les performances langagières normées et les particularités discursives individuelles. Cependant, elles s'interrogent à propos du statut de la figure : serait-elle une déviation par rapport à la norme ? Le rapport figure / norme dépend de l'évolution de la rhétorique et les différentes conceptions qu'elle a acquises à travers le temps. Nous tenterons dans ce qui suit de fournir des éléments de réponse à ce questionnement.

[1] Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Pour une nouvelle théorie des figures*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. L'interrogation philosophique.

[2] Marc BONHOMME, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 20.

## 1.2. Les approches traditionnelles

Avant de constituer un objet d'étude pour la linguistique, les figures relèvent d'une longue et riche tradition rhétorique. Les définitions fournies dans ce cadre figent souvent les figures dans le cadre de *l'élocution*<sup>1</sup>. La recherche des arguments et des preuves dans le cadre de l'invention et leur agencement à travers la disposition requièrent moins les talents de l'orateur. En revanche, l'élocution fait appel à son innovation et à sa créativité plus que dans les autres parties du système rhétorique.

### 1.2.1. La conception aristotélicienne du style

Aristote<sup>2</sup> consacre à « l'élocution » la plus grande partie du livre III de la *Rhétorique*. Dans cette phase, la littérature s'introduit finalement dans la sphère rhétorique. Le travail du style, néanmoins, ne se conçoit pas comme simple ornement apporté au discours ; au-delà de la dimension esthétique, l'expression vise à lui attribuer de la force<sup>3</sup>. En effet, la correction de la langue, selon les anciens, la simplicité et la beauté du style apportent au discours vigueur et efficacité.

[1] Afin de mener son discours, l'orateur est dans l'obligation de passer par cinq étapes d'importances variables : l'invention, la disposition, l'élocution, l'action et la mémoire. L'invention correspond à la recherche des idées et des arguments. La disposition est le plan général du discours qui opère par un séquençement étudié du rationnel et de l'affectif. L'élocution, troisième étape, concerne le style adopté et l'ornement du discours. La mémoire, renvoie à l'ensemble des techniques de mémorisation mis en œuvre pour prononcer un discours long et sans notes. Enfin, l'action assure une fonction phatique. L'orateur soigne dans cette partie les éléments qui définissent sa présence physique : la voix, l'intonation, la posture du corps et les mimiques du visage. Ces règles antiques régulent toujours les communications publiques contemporaines.

[2] ARISTOTE est un philosophe grec de l'Antiquité qui s'est intéressé, entre autres, à la Rhétorique. Il lui accorde de la légitimité parce qu'elle entre en vigueur dans les domaines où la démonstration serait impossible. Il la définit comme étant « *la faculté de découvrir spéculativement sur toute donnée le persuasif* ». Elle consiste à trouver les moyens de persuasion pour chaque cas. Faire admettre des idées à un auditoire requiert une argumentation qui s'appuie sur des opinions communes généralement acceptées par l'auditoire. Sa rhétorique puise ses arguments du vraisemblable, et non du vrai, étant donné que la science est impuissante face à un public qui manque d'instruction, elle se sert ainsi de la dialectique pour convaincre. Aristote redéfinit modestement la rhétorique : elle n'est ni souveraine, ni annexée à la philosophie, mais bien autonome. Dans sa conception, il accorde de l'importance à l'éthos de l'orateur et à son adaptation à l'auditoire, le pathos. Grâce à son œuvre, qui constitue un cadre de référence à de nombreuses études contemporaines, la rhétorique est conçue comme un système dont les parties et les genres sont clairement définis. Cf. ARISTOTE, 2014. *Œuvres complètes*. Pellegrin Pierre (sous la direction de). Paris : Flammarion. pp. 2733-2736.

[3] Cf. ARISTOTE, 2014. *Œuvres complètes*. Pellegrin Pierre (sous la direction de). Paris : Flammarion. pp. 2599-2756.



Néanmoins, en dépit de l'intérêt qu'Aristote accorde au style et au rythme oratoire, aucune mention du mot « figure » n'est faite dans *La Rhétorique*. « *Ni le mot, ni l'idée de trope, figure et sens figuré n'existent chez lui*<sup>1</sup> ». Il évoque pourtant la métaphore, non comme figure ou trope, mais comme catégorie grammaticale, faisant partie de l'espèce du nom<sup>2</sup>. Aristote souligne aussi l'importance de la clarté et de la convenance à l'objet qui régissent la production de la métaphore pour assurer son efficacité. Néanmoins, il est explicité que plus la « technique rhétorique » est soignée, plus le discours est efficace. Toutefois, dans *La Poétique*, Aristote expose les « figures d'expression » qui correspondent selon Gardes Tamine<sup>3</sup> aux actes de langages tels que la prière, la menace, la question, etc.

### 1.2.2. Cicéron, premières occurrences et dichotomies du concept « figure »

Plus tard, Cicéron<sup>4</sup> fait mention du terme « figura » dans la *Rhétorique* à Hérennius. Ce vocable désigne dans l'époque hellénistique le type de style. « (le style) *Loin d'être un ornement appliqué au discours, il découle naturellement du fond. Le choix des mots, la composition des phrases, les figures, le rythme (...) sont l'expression naturelle de ce que l'on a à dire*<sup>5</sup> ». Chaque style implique un type d'agencement et de construction précis : la disposition des *exornationes*, éléments qui renforcent l'expression, déterminent le style. En effet, l'usage avec parcimonie en crée un style élevé. « *Tous les styles de discours, le style élevé, le moyen, le simple, sont embellis par les figures de rhétorique*<sup>6</sup> ». Les *exornationes* sont dotés de deux effets différents qui sont à l'origine d'une première classification : Les *exornationes verborum* concernent l'ornement déployé au niveau de l'expression (figures de mots dont les tropes) alors que les *exornationes sententiarum* se rattachent plutôt aux idées (figures de pensée). De cette conception, nous retenons que les figures ne s'écartent pas de la norme, mais elles sont tributaires du registre.

[1] Irène TAMBA-MECZ et Paul VEYNE, 1979. *Metaphora et Comparaison selon Aristote*. In : *Revue des Études Grecques*. Vol. 92, n° 436, pp. 77-98.

[2] Cf. ARISTOTE, 2014. *Œuvres complètes*. Pellegrin Pierre (sous la direction de). Paris : Flammarion. pp. 2733-2736.

[3] Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 52.

[4] Rhéteur romain qui a repris la pensée grecque en traduisant l'œuvre d'Aristote. Cicéron, privilégie la culture aux talents naturels de l'orateur. Sa rhétorique ne s'en démarque pas sur le plan philosophique, néanmoins, elle innove en matière de style.

[5] Olivier REBOUL, 1991. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle. p. 82.

[6] Rhétorique à Herennius cité dans Marc BONHOMME, 2013. Les figures comme réalités discursives In : *La Clé des Langues* [en ligne]. [Consulté le 8 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/langue/miscellanees/les-figures-comme-realites-discursives>

Des Grecs aux Romains, le terme « figura » qui jadis désignait le style subira un « glissement sémantique ». Cicéron, en se conformant dans un premier lieu à la conception de la figure comme élément relevant du style, distingue les tropes de l'ensemble des figures. Il adopte une approche lexicale en postulant que le trope est plutôt du ressort de la polysémie étant donné qu'il opère un changement de signification par sa substitution paradigmatique à un autre mot. La figure, par contre, se caractérise par son extension sur plusieurs mots et sa conformité à un schéma.

La terminologie flottante concernant les figures remonte à cette époque : là où la *Rhétorique à Herennius* s'intéresse au style et à l'écart, l'approche de Cicéron prend pour appui le matériau grammatical. Selon Gardes Tamine, la tradition rhétorique perpétuera ces deux façons d'envisager les figures qui témoignent de la dépendance du concept « figure » aux théories du langage<sup>1</sup>.

### 1.2.3 Quintilien : Une acception contemporaine du terme « figure »

Au premier siècle, Quintilien<sup>2</sup> s'accorde avec Cicéron sur cette approche du style, et des douze livres de l'*Institution oratoire*, il consacre le livre IX aux figures. Il est le premier à utiliser le terme « figura » muni de l'acception contemporaine. Remettant en question la distinction établie par Cicéron entre les figures et les tropes, il avance que ces deux éléments modifient le discours en attribuant de la force et de la grâce aux opinions. La différence consisterait en mode de fonctionnement : le trope opère un changement de la signification dont l'objectif est d'orne le style, tandis que la figure, jouant sur l'agencement, propose une forme non-familière, différente de l'expression ordinaire et spontanée. A cette première différence, il ajoute que le trope est obtenu par le remplacement d'un mot par un ou plusieurs mots sans impliquer un schéma alors que les figures correspondent à un arrangement de mots qui gardent leur sens.

Quintilien rejoint ainsi ses prédécesseurs pour attribuer aux figures un rôle persuasif. Ce qui compte le plus dans son approche est l'effet produit par l'usage des figures. C'est ainsi

[1] Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 56.

[2] Quintilien est un rhéteur romain pour qui l'art oratoire permet d'atteindre l'expression la plus juste, « le style doit son éclat à sa fonction. » (Reboul (1991 : 83). Le processus rhétorique devrait aller de pair avec la vertu humaine. Il a aussi le mérite d'avoir systématisé l'enseignement de la rhétorique. La formation de l'orateur commence au plus jeune âge par une initiation à la grammaire et à la lecture des textes, et se poursuit par les exercices de narration et de déclamation.

qu'il définit la figure comme « *un changement raisonné du sens ou du langage par rapport à la manière ordinaire et simple de s'exprimer; tout comme nous sommes assis, couchés, le regard tourné en arrière*<sup>1</sup> ». Ce qui signifie que tout énoncé peut comporter une figure. Quintilien procède pareillement à une hiérarchisation entre la forme d'expression simple et le langage figuré : « *Une figure est une forme d'expression que l'art a renouvelée*<sup>2</sup> ». L'effort stylistique et esthétique motive cette supériorité et apporte une distinction entre le discours figuré du discours non-figuré. Enfin, ce rhéteur a repris et développé la dichotomie figure de mots / figure de pensée.

L'approche de Quintilien inscrit explicitement les figures dans une configuration de substitution : l'expression figurée remplace une expression initiale normée. De cette période antique, nous retenons les principes listés ci-dessous.

- Les figures sont définies en tant que changements.
- Elles sont de deux types : celles qui sont appréhendées linguistiquement (les figures de mots) et celles qui ne le sont pas (les figures de pensée). Gardes Tamine traduit cette dichotomie en termes linguistiques ainsi : Les figures de mots reposent sur le logos, la grammaire, et ne sont pas tributaires du monde référentiel alors que les figures de pensée se situent à la croisée de la linguistique et de l'ontologie car elles engagent une conception énonciative (l'éthos et le pathos) : comprendre une figure de l'ironie n'implique pas que le repérage linguistique, mais interpelle l'esprit par un décalage avec un contexte impropre à l'énoncé.
- Qu'ils fassent partie des figures ou non, les tropes présentent une particularité puisqu'ils sont du ressort du lexique impliquant des relations de synonymie ou de polysémie.

Les caractéristiques sus-mentionnées vont constituer des bases de réflexions et des sources de divergences dans les recherches ultérieures.

[1] Cité dans Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 59.

[2] *Ibidem.*

### 1.3. Les figures entre le didactique, le rationnel et l'émotionnel

Les métamorphoses de la rhétorique caractérisées principalement par l'abandon de l'orientation judiciaire<sup>1</sup> dans la période post-antique ont eu des répercussions sur le statut et la perception des figures. Nous expliquerons dans les sections subséquentes comment la rhétorique s'est réduite à un répertoire de techniques appelées « figures » et mettrons en évidence leurs portées passionnelles et / ou rationnelles.

#### 1.3.1. Les figures de la Rhétorique technique

Avec l'avènement du christianisme, l'église a attribué un nouveau rôle à la rhétorique. L'art oratoire n'est plus au service du politique, il assume dorénavant une fonction missionnaire. De surcroît, l'herméneutique biblique part du principe que tout texte dispose de plus d'un sens. Par conséquent, l'interprétation requiert les ressources rhétoriques d'autant plus que le texte sacré abonde d'arguments et d'images. L'enseignement de la rhétorique occupait une place de choix dans les écoles ecclésiastiques.

Meyer précise que « *Les monarchies féodales et les empires, chrétiens ou autres, n'étaient pas des lieux propices à la libre discussion. La rhétorique y aura moins à avoir avec l'argumentation dite et se réduira de plus en plus au langage courtisan, aux belles formules ou à l'ornementation stylistique ou littéraire*<sup>2</sup> ». L'usage de la rhétorique par les courtisans l'a dénigrée davantage. Molinié<sup>3</sup> qualifie la rhétorique du Moyen Âge de « rhétorique technique » : on dispensait un enseignement axé sur les figures pour aider les apprenants à développer leurs qualités oratoires.

L'instruction de l'art oratoire a été maintenue jusqu'au XIV<sup>ème</sup> siècle. Néanmoins, le déclin se confirme par la scission qu'opère Ramus<sup>4</sup> en distinguant l'art de l'argumentation raisonnée, à savoir la dialectique, de l'élocution, appelée aussi « rhétorique restreinte » ayant pour objet

[1] A une époque où il n'existait point d'avocats, la Rhétorique est née pour permettre aux plaideurs dépourvus de leurs biens de les réclamer. Corax et Tisias, deux philosophes publièrent au cinquième siècle avant J.C, le recueil « Art Oratoire » qui regroupe des principes pratiques munis d'exemples à l'usage des justiciables.

[2] Michel MEYER, 1993. *Questions de rhétorique : langage, raison et séduction*. Paris : Librairie Générale Française. Livre de Poche Biblio essais, 4171. p. 16.

[3] Georges MOLINIÉ, 1997. *Dictionnaire de rhétorique*. Nachdr. Paris : Librairie Générale Française. Le livre de poche, n° 16007. pp. 12-15.

[4] Logicien et philosophe français du 16<sup>e</sup> siècle, s'opposant à la pensée aristotélicienne.

d'étude « *les moyens d'expression ornés et agréables*<sup>1</sup> ». Il dresse par la suite une typologie des figures. Il s'agit de la fin de la rhétorique comme discipline maîtresse.

Le fossé entre la dialectique et l'élocution se creusera davantage dans « *Le Discours de la méthode* » de Descartes<sup>2</sup>. La rhétorique n'est plus qu'un don d'esprit inutile quand les sujets parlants s'expriment avec clarté. De plus, son principe de doute méthodique<sup>3</sup> s'oppose explicitement à la dialectique qui est fondée sur la divergence des opinions. Tout ce qui est vraisemblable est, aux yeux de Descartes, parfaitement faux. Et comme la rhétorique entrave la marche vers une unique vérité, elle devient vaine.

La ramification établie dans la rhétorique contemporaine donnant lieu à la rhétorique des lieux ou de l'invention prônée par Perelman et la rhétorique de l'élocution défendue par le groupe  $\mu^4$  puise ses principes de la période du Moyen Âge. Déjà, les figures de pensée étaient classées dans l'invention étant donné qu'elles mettent en œuvre un décalage entre la réalité et l'expression. Outre cette dichotomie nourrissant les débats à cette période, une réflexion a été menée sur le langage et son usage. Le logos est, en effet, à l'intersection du langage et de la raison, et il est question de déterminer l'usage que ferait l'homme de cet instrument puissant, d'où l'émergence de la controverse entre les teneurs d'une rhétorique éthique et leurs opposants défendant une rhétorique efficace. Les figures dans cette optique sont le moyen de persuasion par le truchement duquel on exprime ce que le langage ordinaire ne serait pas en mesure d'accomplir. Cette conception est sous-jacente à la définition des figures par la notion de l'écart. De même, une question cruciale a été amorcée à cette époque : les figures sont-elles l'expression des sentiments ou de la raison ?

[1] Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Éd. 2008. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles. p. 669.

[2] Philosophe et mathématicien du XVIIe siècle, célèbre par le cogito « *Je pense donc je suis* ». Son projet majeur consistait à élaborer une méthode qui s'inspire des mathématiques, pour fonder une science universelle. Cf. René DESCARTES in *Encyclopedia Britannica*. Britannica.com, [Encyclopaedia Britannica]. [en ligne]. [Consulté le 9 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.britannica.com/searchExplore>.

[3] Méthode cartésienne de mise à l'épreuve des opinions afin de parvenir à une vérité indubitable, Encyclopédie de l'agora. Cf. Encyclopédie de L'Agora | Le doute, [Encyclopédie de L'Agora]. [en ligne]. [Consulté le 2 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : [http://agora.qc.ca/documents/doute--le\\_doute\\_par\\_raymond\\_robert\\_tremblay](http://agora.qc.ca/documents/doute--le_doute_par_raymond_robert_tremblay)

[4] Voir section 1.4.2.

### 1.3.2. Les figures entre le Sublime et les Passions

Les siècles classiques ont été fort marqués par des interrogations sur le « Sublime » qui supposent un génie : une grandeur d'âme et un style. Ladite grandeur d'âme est véhiculée par les figures de pensée alors que le style est une affaire de figures de mots.

Boileau<sup>1</sup>, dans son *Art poétique*, met en garde contre l'excès de la passion qui dépasse la raison dans le sublime. « *Prenez mieux votre ton. Soyez simple avec art, Sublime sans orgueil, agréable sans fard*<sup>2</sup> ». Les figures dans cette approche ne sont pas contraires à la raison mais un moyen pour y parvenir.

Pour ce qui est de l'apport de Bernard Lamy, il s'avère incontournable dans l'histoire des figures. Pour la première fois, la rhétorique des figures est mise en relation avec les théories du langage. Comme le langage assume la double fonction de traduire nos pensées et de persuader, les figures marquent la présence de la passion et du sensible dans la construction du sens, elles en seraient même le support. Lamy souligne cette caractéristique en titrant le chapitre VII de son livre II ainsi : « *Les passions ont un langage particulier. Les expressions qui sont le caractère des passions sont appelées figures*<sup>3</sup> ». C'est ainsi que la passion est à l'origine de la figure, et cette dernière est indispensable pour son expression. Pour Lamy, l'esprit procède par la combinaison de trois types d'opérations : « nos perceptions et nos idées », « nos jugements sur nos perceptions » et « le raisonnement ». La façon avec laquelle l'esprit appréhende le monde est si proluxe que les mots habituels ne suffisent pas pour dénommer nos perceptions, ce qui justifie la création de trope. Quant aux figures, leur nombre correspond au nombre des passions qui nous animent, d'où leur fécondité. Ce qui les rattache directement au pathos et ne les confine pas à l'élocution.

[1] Poète, écrivain et critique français du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'un des théoriciens de l'esthétique classique en littérature. Il s'est consacré à l'étude et à la définition des genres et du beau. Cf. « Nicholas Boileau », in *Encyclopedia Britannica*. Britannica.com, [Encyclopaedia Britannica]. [en ligne]. [Consulté le 9 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.britannica.com/searchExplore>.

[2] A- Cité dans Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 65.

B- Cf. aussi la critique que fait Boileau sur les propos de Longin « *Notre esprit mesme dans le sublime, a besoin d'une méthode pou luy enseigner à ne dire que ce qu'il faut, et à le dire en son lieu* ». Nicolas BOILEAU DESPREAUX, 1960. *Réflexions critiques*. In : *Oeuvres Complètes. Odes Et Poésies Diverses*. Paris : Les Belles Lettres. pp. 59-61

[3] Bernard LAMY et Christine NOILLE-CLAUZADE, 1968. *La rhétorique, ou, L'Art de parler*. Éd. 1998. Paris : H. Champion. Sources classiques, 7. p. 103.

Rousseau et Nietzsche poursuivent fidèlement cette démarche et relient davantage les figures et les tropes aux passions. Pour Rousseau, « *Comme les premiers motifs qui firent parler l'homme, furent des passions, ses premières expressions furent des tropes, le langage figuré fut le premier à naître, le sens propre fut trouvé le dernier*<sup>1</sup> ». Les tropes ont à leur origine une signification naturelle et propre. Pour ce qui est de Nietzsche, la métaphore est au cœur même du langage. Elle constitue un moyen de raisonnement inconscient sur lequel est fondé le processus de nomination, il la qualifie d'« erreur inévitable<sup>2</sup> ».

### 1.3.3. L'approche grammaticale de Dumarsais

De même, Dumarsais dénonce la définition par l'écart des figures, celles-ci relèvent de l'expression naturelle. « *Ces façons de parler figurées sont si ordinaires, qu'on ne s'aperçoit pas même de la figure*<sup>3</sup> ». Les figures dans son approche dépassent le domaine de la rhétorique, elles se rattachent aussi à la logique et à la grammaire. Elles s'opposent à l'état simple, ou primitif, produites par une modification particulière. A titre d'exemple, les modes et les temps des verbes constitueraient des figures. Ces modifications sont pourvues d'une fonction, elles « *rendent le discours plus insinuant, plus agréable, plus vif, plus énergique, plus pathétique ; mais elles doivent être rares et bien amenées*<sup>4</sup> », ce qui leur attribue de l'argumentativité.

Se distinguant de ses prédécesseurs, Dumarsais propose une définition plutôt grammaticale des tropes. Dans le *Traité des tropes*, l'auteur les conçoit comme des figures de signification faisant partie, à leur tour, des figures de mots. Globalement, pour Dumarsais, les figures de mots procèdent par un changement : comme les figures de diction qui altèrent les lettres ou les syllabes des mots, ou les figures de construction opérant sur l'ordre des mots, les tropes, en revanche, procèdent par changement de signification.

[1] Cité dans Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 69.

[2] Cf. Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 70.

[3] Dumarsais cité dans Gérard DESSONS, 2011. L'usage de la vie. In : *Extraits de la préface à Du Marsais, Des Tropes*. [en ligne]. Manucius. pp. 87. Le philologue. [Consulté le 12 mars 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.fabula.org/atelier.php?Usage\\_de\\_la\\_vie](http://www.fabula.org/atelier.php?Usage_de_la_vie)

[4] Dumarsais, cité dans Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 72.

### 1.3.4. La théorie des tropes chez Fontanier

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Fontanier a marqué le champ rhétorique par son célèbre ouvrage *Les figures du discours*<sup>1</sup>. L'auteur y consacre la première partie à la théorie des tropes. Il y propose la définition suivante « *Les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels, le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune*<sup>2</sup> ». Cette définition a le mérite de répondre à deux questions. La première est relative à l'écart, car la figure ne constitue pas un écart par rapport à l'usage de manière globale mais relativement à l'expression commune et simple. La seconde exige la présence d'un effet sur l'auditoire. Ces deux critères, l'écart et l'effet, sont à l'origine de la dichotomie trope / catachrèse. Autrement dit, parce qu'elles sont dotées d'un effet, les tropes acquièrent le statut de « figures », alors que les catachrèses, qui en sont privées, ne le sont pas, elle se limitent au stade de « tropes non-figures ». A titre d'illustration, « pied » dans « le pied de la table » n'est pas considéré comme figure car il ne relève pas du choix du locuteur, obligé d'utiliser ce vocable pour dénommer cette partie du meuble. Fontanier propose de considérer ainsi les catachrèses comme « un sens en extension » des mots. Ledit sens en extension » se définit comme un sens intermédiaire entre le sens propre et le sens figuré. La figure, à cet effet, résulte d'un choix libre et concerté, distinct de l'usage habituel. Enfin, l'ouvrage de Fontanier propose un classement minutieux des figures, basé sur des critères aussi bien grammaticaux, sémantiques que fonctionnels<sup>3</sup>.

### 1.4. Les conceptions contemporaines

Un regain d'intérêt pour la rhétorique en tant que discipline théorique initiée par les universités belges<sup>4</sup> marque la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Les travaux de Perelman et du groupe  $\mu$  ont ré-ouvert le débat sur les champs que doit couvrir la Rhétorique et le rôle à attribuer aux figures : seraient-elles des supports argumentatifs ou des ornements esthétiques ?

[1] Cf. Pierre FONTANIER, 1821 - 1830. *Les figures du discours*. Éd. 2009. Paris : Flammarion.

[2] *Ibid*, p. 64.

[3] Cf. Pierre FONTANIER, 1821 - 1830. *Ibid*.

[4] Bruno LECLERCQ, 2011. Néo-rhétoriques made in Belgium : figures de style et argumentation. In : *Argumentum*. Vol. 9, pp. 22-38.



### 1.4.1. L'argumentativité des figures

En 1958, à Bruxelles, Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca publièrent le *Traité de l'argumentation*, dorénavant TA, qui s'inscrit dans la tradition aristotélicienne vu que le vraisemblable et l'opinion ne sont pas écartés de la sphère de l'argumentation. Dans ce travail, les auteurs tentent de trouver les fondements logiques aux jugements de valeurs et les cheminements rationnels effectués par le logos.

Ils situent l'argumentation, qu'ils rattachent à l'ancienne rhétorique, comme élément intermédiaire entre la démonstration scientifique et l'arbitraire des croyances. L'étude de Perelman se distingue notamment par l'octroi d'un rôle central à la dimension communicationnelle de l'argumentation : il est essentiel pour un orateur dont le dessein est de persuader de s'adapter à son auditoire. Pour ce faire, il doit tenir compte de ses croyances, de ses valeurs et de ses opinions.

Dans le TA, les auteurs s'intéressent particulièrement aux canevas de pensée sous-jacents à l'argumentation. Ils dressent, en effet, une typologie des techniques argumentatives qui permettent d'associer ou de dissocier les liaisons entre les prémisses et les conclusions. On trouve aussi dans le TA, les arguments et les figures qui s'y rattachent ; celles-ci se détachent de l'élocution pour intégrer l'invention : les figures deviennent des condensés d'arguments. La notion de « figure / argument » sera ré-exploitée dans des travaux ultérieurs, notamment dans les recherches de Marc Bonhomme qui constituent le cadre référentiel principal de notre étude.

Concernant la délimitation du champ investi par le TA, Bruno Leclerc représente métaphoriquement la relation qu'établit Perelman entre la rhétorique argumentative et la rhétorique stylistique ainsi : « *La rhétorique linguistique ne pourrait jamais constituer qu'une féodalité, au sens où elle ne pourrait régner que sur un domaine très limité du territoire rhétorique - une partie du champ de l'elocutio -, mais aussi au sens où, par son étude du langage figuré au service du "bien dire", elle devrait, en vassale, contribuer à l'effort de guerre plus global du convaincre<sup>1</sup>* ». De cette citation, le rapport entre les figures et l'argumentation s'avère préminent. Perelman critique la tendance, qui lui est antérieure, que de reléguer les figures au rôle ornemental, et remet en question l'utilité des classements

[1] Bruno LECLERCQ, 2011. Néo-rhétoriques made in Belgium : figures de style et argumentation. In : *Argumentum*. Vol. 9. p. 23.

et des dénominations, voire l'intérêt de leur étude si la fonction persuasive ne leur est pas attribuée. Pour ce juriste, l'emploi des figures se justifie par des besoins argumentatifs. « *Si l'on néglige ce rôle argumentatif des figures, leur étude paraîtra rapidement un vain passe-temps, la quête de noms étranges pour des tournures recherchées<sup>1</sup>* ».

Perleman stipule que les figures se distinguent par deux caractéristiques indispensables : elles ont une structure discernable, une forme indépendante du contenu, et un emploi qui s'écarte de l'expression ordinaire, qui attire l'attention. L'objectif de son investigation consiste à démontrer « *en quoi et comment l'emploi de certaines figures s'explique par des besoins d'argumentation<sup>2</sup>* ». D'ailleurs, son inventaire des lieux allait de pair avec les figures assumant l'expression de l'argument.

Selon Ruth Amossy<sup>3</sup>, l'étude de l'argumentation dans le discours dans *La nouvelle rhétorique* de Chaïm Perelman présente l'inconvénient de s'écarter du domaine de la linguistique du moment qu'elle ne s'intéresse pas à l'étude des processus langagiers. En revanche, elle précise qu'elle constitue un cadre de référence pour l'analyse du discours vu qu'elle accorde de l'importance à l'auditoire, attribue un rôle fondateur aux prémisses et aux points d'accord dans l'interaction persuasive et explicite finalement les lieux communs qui délimitent l'argumentation.

#### 1.4.2. Les figures dans l'approche tropologique

Quinze ans après la publication du TA, le groupe  $\mu^4$  plaide pour une rhétorique qui s'appuie sur les avancées de la linguistique et plus généralement de la sémiotique. L'objectif étant d'expliquer comment le langage figuré produit des effets de style. Ils réduisent ainsi la rhétorique à l'élocution, autrement dit, à l'étude des figures. Cette rhétorique dont l'objectif est de plaire, plutôt que de convaincre, rejoint les travaux des rhétoriciens des siècles précédents

[1] Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Op. cit.* p. 226.

[2] Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Op. cit.* p. 227.

[3] Ruth AMOSSY, 2012. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin. p. 21

[4] Collectif interdisciplinaire de l'université de Liège, actif depuis 1967 en rhétorique, en sémiotique et en théorie de la communication linguistique ou visuelle. GROUPE MU [ $\mu$ ], 1970. *Rhétorique générale* [en ligne]. 1982 | 2<sup>ème</sup> éd. Paris : Editions du Seuil. Points ; Littérature, 146. [Consulté le 11 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.groupe-mu.ulg.ac.be/Groupe/Groupe.htmlPN189>

tels que Dumarsais et Fontanier en énumérant les répertoires des figures déployées dans la littérature dans leurs traités<sup>1</sup>.

Le groupe liégeois propose un classement systématique des figures, elles sont conçues grâce aux mécanismes de formation logico-mathématiques : l'adjonction, la suppression, la permutation et la commutation. Les figures deviennent les résultats d'opérations et se trouvent classées dans des tableaux, comme le seraient les éléments chimiques. Fort imprégnée de la linguistique structurale<sup>2</sup>, la définition des figures passe par la notion de l'écart. La figure est un écart par rapport à une norme, un degré zéro de l'expression, obtenue par une opération logique ou par une combinaison d'opération.

Roland Barthes dénonce la « rage taxinomique » des vieux traités<sup>3</sup>. De même, Gérard Genette, chercheur de renom dans cette perspective tropologique, critique, la réduction du champ de la rhétorique dont les traités sus-mentionnés font preuve et l'éviction de plusieurs figures au profit du couple métaphore / métonymie<sup>4</sup>. Par ce classement figé, cette rhétorique ne prend pas en charge l'ensemble de moyens de persuasion, ni tient en compte l'interaction avec le sujet parlant. En effet, le groupe  $\mu$  dénonce l'annexion des figures à l'argumentation comme elle est préconisée dans le TA. La rhétorique des tropes n'est pas une partie ou un moyen de la rhétorique argumentative. « *Une fois liquidée l'idée que l'art est un agrément qui s'ajoute, il deviendra possible d'envisager la rhétorique non plus comme une arme de la dialectique, mais comme le moyen de la poétique. Car, en principe du moins, l'orateur n'utilise la métaphore que pour conjurer la contradiction, tandis que le poète y a recours parce qu'il s'en enchante*<sup>5</sup> ».

[1] Cf. César Chesneau DU MARSAIS, 1730. *Des tropes ou Des différents sens*. Éd. 1988. Paris : Flammarion. Critiques.

[2] Fondée sur l'étude formelle des énoncés réalisés, la linguistique structurale a pour objectif d'élaborer une théorie du texte en explorant sa structure et architecture internes indépendamment des variables de l'énonciation. Cf. « structure », Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, et Louis GUESPIN, 1994. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : les notions et les termes fondamentaux, pour découvrir et comprendre, le fonctionnement et l'évolution du langage*. Éd. 2012. Paris : Larousse. Les grands dictionnaires Larousse. p. 445.

[3] Roland BARTHES, 1970. L'ancienne rhétorique [Aide-mémoire] : Aide-mémoire. In : *Communications*. Vol. 16, n° 1, p. 195.

[4] Gérard GENETTE, 1970. La rhétorique restreinte. In : *Communications*. Vol. 16, n° 1, p. 161.

[5] GROUPE MU [ $\mu$ ], 1970. *Rhétorique générale*. 1982 | 2<sup>ème</sup> éd. Paris : Editions du Seuil. Points ; Littérature, 146. p. 12.

### 1.4.3. L'approche problématologique de Meyer

En insistant sur le rapport étroit entre, éthos, logos et pathos, Meyer avance que : « *La rhétorique est la négociation de la distance entre individus à propos d'une question<sup>1</sup>* ». Il bouleverse le champ des études rhétoriques en niant l'existence a priori d'un sens propre et d'un sens figuré. Partant du principe que le questionnement est incontournable dans tout processus engageant l'esprit et le langage, le couple question / réponse est sous-jacent à la formation des figures. « *Lorsqu'on parle, lorsqu'on utilise le langage en général, on le fait toujours avec une question en tête. On en communique la réponse même si l'on pense que la question intéresse l'autre. Mais on peut fort bien lui demander la réponse si l'on estime que c'est lui qui peut l'apporter<sup>2</sup>* ».

De manière globale, prendre en compte la question de l'autre et y apporter une réponse attribuée au logos de la rhétoricité. « *Ce n'est pas parce que dire A, c'est dire B, que A est B, mais qu'on on peut l'affirmer, on a affaire à ce que l'on appelle une figure de rhétorique<sup>3</sup>* ». Dire que « Il fait chaud » se comprend comme « il faut boire une boisson fraîche » mais cette interprétation n'est pas systématique. La deuxième proposition est un argument pour encourager la déshydratation. Néanmoins lorsqu'on dit : « la chaleur, c'est une boisson fraîche », il s'agit bel et bien d'une figure. Le sens figuré est impliqué comme une question et la réponse est le second jugement. La figure condense aussi bien l'interrogation que la réponse, elle constitue un espace où se concilient des éléments contradictoires : comment la chaleur peut être identique à une boisson fraîche ? Le mystère ne se dissipe qu'en se rendant compte que ce n'est qu'une façon de parler.

Selon cette perspective problématologique, la distinction entre le sens littéral et le sens figuré n'est point légitime, il n'y aurait pas de sens premier, le contexte est le seul à déterminer ce qui est figural de ce qui ne l'est pas. La figuralité ne repose pas sur l'écart. Meyer établit ainsi un lien étroit entre la figuralité et le questionnement initial que le locuteur envisage

[1] MEYER, G., 2011, Histoire de la rhétorique, cité dans Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 86.

[2] Michel MEYER, 1986. *De la problématologie : philosophie, science et langage*. Bruxelles : P. Mardaga. Philosophie et langage. p. 221.

[3] Michel MEYER, 2004a. *La rhétorique*. 2011 | 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Que sais-je ? 2133. p. 70.

dans le début de l'interaction. « *Les figures tiennent lieu de réponses à des questions dont l'importance est croissante*<sup>1</sup> ». Le plus l'énoncé est énigmatique, le plus sa figuralité s'accroît.

Un des apports de cette théorie qui nous intéresse particulièrement est la relation de dépendance qui s'instaure entre le statut de la figure et la relation entre les interlocuteurs. « *Le questionnement resurgit inévitablement si le contraste avec la literalité qui unit l'orateur et son auditoire est ce qui est mis en question, problématisant du même coup le répondre de l'auditoire qui s'interroge sur les réponses proposées*<sup>2</sup> ». Les figures, par leur raffinement, absorbent et atténuent le questionnement, comme si on cherchait à annuler la problématique. Le sens figuré opère un déplacement du conflit et propose une image qui contient une solution jamais dite littéralement. La figure constitue un foyer qui attire l'attention et propose un détour. Nous serons en mesure d'explorer cette dimension dans le cadre de la polyphonie et la discursivité des figures développées dans le dernier chapitre de la troisième partie.

Ce tour d'horizon nous a permis de revisiter les notions fondamentales de la tradition rhétorique. Nous notons que le concept de figure se distingue par une variabilité fort marquée concernant son annexion à l'argumentation ou à l'esthétique. Le statut même de la figuralité a été constamment remis en question, ce qui n'est pas sans répercussion sur la notion de l'écart. Le présupposé dominant consiste à concevoir la figure comme un phénomène langagier second résultant d'une altération apportée à une expression ordinaire. Selon Bonhomme, ces approches n'attribuent pas aux figures des propriétés intrinsèques.

Par cette revue, nous avons l'objectif de situer le cadre théorique adopté par rapport aux travaux menés antérieurement afin de dégager les caractéristiques qui le distinguent et légitimer la pertinence des nouvelles conceptions adoptées relativement aux questions de notre recherche. Comme notre recherche se focalise sur la fonctionnalité des figures dans l'expression journalistique, nous consacrerons la section suivante aux avancées de la recherche sur les figures d'un point de vue pragmatique.

### **1.5. Les figures dans les approches pragmatiques**

Avec l'avènement de la pragmatique comme discipline intégrant le contexte dans l'étude de l'énoncé, la dimension argumentative des figures est corroborée. Les travaux de Austin et

[1] Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 88.

[2] MEYER, *Histoire de la rhétorique* cité dans Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.* p. 87.

de Searle sur les actes de langage<sup>1</sup> renouent avec la tradition rhétorique<sup>2</sup>, vu que la fonction du langage n'est pas essentiellement de décrire le monde, mais d'accomplir des actions. La prise de parole est dorénavant conçue comme un acte doté d'une force et l'argumentation est inintelligible si l'analyse de l'énoncé se suffit à son contenu. Plus tard, Kerbrat Orrechioni établit un rapport étroit entre le sens figuré et l'implicite.

### 1.5.1. Figures et intentions énonciatives implicites

Les tropes ne constituent plus des transferts sémantiques sur le code lexical, ils correspondent plutôt à des intentions énonciatives implicites potentiellement reconnaissables par le récepteur et identifiables grâce au contexte. Néanmoins la notion de l'écart est maintenue étant donné que le trope consiste en une violation de la maxime de qualité<sup>3</sup> du discours. C'est ainsi que le récepteur tente de réduire l'écart, ou l'ambiguïté, dans l'optique de la réussite de la communication.

Searle qui se consacre à l'étude du sens, considère la métaphore comme un cas particulier d'un acte de langage indirect. En disant, par exemple « Mon fils est un petit diable », le locuteur cherche plutôt à dire « Mon fils est turbulent ou insupportable ». A l'instar de l'ironie, la métaphore est une communication indirecte de la pensée : le récepteur remarque une incompatibilité entre le sens de l'énoncé produit et celui envisagé par le locuteur.

### 1.5.2. La théorie standard étendue des tropes

Renouant avec la tradition de la substitution ou de l'écart, dans le cadre de la « Théorie standard étendue », Kerbrat-Orecchioni, met en évidence l'affinité entre l'implicite et le

[1] La parole est, selon AUSTIN, une forme et un moyen pour l'action. Dans l'entrée « Acte de langage » du *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Maingueneau précise que la découverte des énoncés performatifs est due à Austin. Les énoncés performatifs sont de deux types : Les performatifs explicites comme ce qui est le cas dans « je te promets... » et les performatifs implicites. Ceux-ci sont dotés de force illocutionnaire. Un énoncé véhicule un acte locutoire (le fait de dire quelque chose), un acte illocutoire (acte effectué en disant quelque chose) et un acte perlocutoire (acte effectué par le fait de dire quelque chose). Searle propose une classification plus étendue des actes de langage où il les répartit en cinq catégories : les assertifs, les directifs, les promissifs, les expressifs et les déclaratifs.

[2] Plusieurs linguistes s'accordent sur la corrélation entre la rhétorique antique et la pragmatique. Cf. Ruth AMOSSY, 2012. Philippe BLANCHET, 1995. Joëlle GARDES-TAMINE, 1996. et Dominique MAINGUENEAU, 1990.

[3] « Que votre contribution soit véridique », « N'affirmez pas ce que vous croyez être faux ». Cf. « maxime conversationnelle », in : Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU et Jean-Michel ADAM, 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil. p. 368.

trope : « *Le trope est pour nous n'est qu'un cas particulier du fonctionnement de l'implicite, se caractérisant par le fait que le contenu implicite y devient dénoté - ce qui peut encore une fois se produire quels que soient la nature et le statut du contenu implicite en question<sup>1</sup>* ». Son propos se conforme à la tradition rhétorique, ce qui justifie le recours à l'épithète « standard » pour qualifier sa théorie, mais aussi « étendue » ou enrichie par les apports de la pragmatique linguistique. Elle propose à cet effet, une définition du trope qui élargit son répertoire : « *Le trope n'est identifié comme tel qu'à partir du moment où s'opère, sous la pression de certains facteurs co(n)textuels, ce renversement de la hiérarchie usuelle des niveaux sémantiques : sens littéral dégradé en contenu connoté, sens dérivé promu en contenu dénoté<sup>2</sup>* ». Soit à titre d'exemple l'énoncé suivant :

(1) « *C'est oublier la cure de laïcité imposée jadis à son peuple par Kemal Ataturk, ce vaccin longue durée<sup>3</sup>* ».

Le fonctionnement sémantique de « cure » et « vaccin » peut être, selon le modèle de Kerbrat-Orecchioni, décrit ainsi : le sémème 1 / médicinal / s'actualise en premier lieu grâce à une règle lexicale intériorisée en compétence, cependant, le conflit généré par son association au signifiant « laïcité » bloque son fonctionnement et réoriente vers un autre sens. Lorsque le sémème 2 / solution / est atteint, le premier sémème n'est pas écarté, il est maintenu en tant que trace connotative, mais c'est le sémème 2 qui assure l'adéquation interne et externe de l'énoncé.

Le principe de renversement de la hiérarchie usuelle des niveaux sémantiques sus-explicité : sens littéral dégradé en contenu connoté, par opposition au sens dérivé promu en contenu dénoté, est le seul processus mis en œuvre dans tous les autres tropes qu'elle qualifie de « classiques », à savoir l'antiphrase, la métonymie, la litote, etc. Il en résulte que la dimension et la nature du signifiant est totalement absente dans cette analyse.

Cette nouvelle approche se distingue par l'extension de la notion du trope pour couvrir d'autres phénomènes langagiers tels que les tropes illocutoire, fonctionnel, implicatif et communicationnel. Ces dits tropes sont obtenus par la substitution d'un sens dérivé à un sens littéral due au co(n)texte.

[1] Cf. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1986. *L'implicite*. [2<sup>ème</sup> éd. 1998]. Paris : Colin. Collection U Linguistique. p. 94.

[2] Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1986. *Ibid.*

[3] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste », in : *L'Express*, 25-10-2011, Cf. annexe, p. 58.

Dans le trope illocutoire, ce n'est guère les sémèmes qui sont inversés hiérarchiquement, mais plutôt les valeurs illocutoires. Soit l'énoncé (2) :

(2) « *Je crois que tu as dépassé la vitesse limite.* »

L'auditeur substitue la valeur illocutoire de l'ordre (diminuer la vitesse) à celle de l'assertion (dépassement de la vitesse autorisée).

Quant au trope fictionnel, il caractérise le passage du discours non-fictionnel qui rend compte d'un univers réel à un discours fictionnel, dont la référence est fictive, fruit de l'imagination. Il est détectable grâce à des indices comme les temps verbaux (le conditionnel), quelques formules, embrayeurs de fictionnalité (il était une fois), ou des commentaires métalinguistiques (modalisateurs d'incertitude).

Pour ce qui est du trope communicationnel, il introduit une hiérarchie entre les actants de l'énonciation. Sous la pression du contexte, en feignant s'adresser à soi-même, on s'adresse à une personne. Le renversement hiérarchique de l'allocutaire consiste à le dégrader de son statut à celui de destinataire indirect, comme dans l'interaction entre un professeur et son élève qui critique ouvertement son professeur :

(3) « *Et ça reprend, des devoirs, des devoirs, chaque jour des devoirs !  
Oui, qu'est-ce qu'il y a à propos des devoirs, je peux te venir en aide ?  
Non rien, Madame, je parlais à moi-même.* »

Enfin, le trope implicatif, basé sur un présupposé<sup>1</sup>, qui au lieu d'être confiné au second plan, émerge en surface, se substituant au contenu explicite. A titre d'illustration, nous donnons l'exemple suivant :

(4) « *Voici le travail que vous êtes sensés me rendre après mon retour.  
- Vous serez absente la semaine prochaine ?* »

Le locuteur, en l'occurrence un professeur, inverse la hiérarchie entre l'information principale à savoir son absence et le travail de rattrapage, contenu secondaire mis en avant pour atténuer la portée de l'information sur l'absence.

Il convient de noter, à l'issue de cette brève présentation de la théorie standard étendue, que cette approche conjugue aussi bien les apports de la pragmatique à l'étude sémantique de

[1] Le présupposé se définit comme toute information entraînée par la formulation de l'énoncé sans être ouvertement posée ou explicite. Cf. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1986. *L'implicite*. [2<sup>ème</sup> éd. 1998]. Paris : Colin. Collection U Linguistique. p. 25.



l'implicite. De plus, elle s'aligne du côté des approches fondées sur la substitution et l'écart. Or dans ce qui suit nous reprendrons les limites de ce concept telles qu'elles sont récapitulées dans Marc Bonhomme (2005)<sup>1</sup>, où l'écart se dissout au profit d'une approche ex-positivo.

## 1.6. Conclusion

Les théories classiques de l'écart ont le désavantage de traiter les figures à un stade superficiel et d'un angle d'attaque large, les qualifiant d'ornements ou d'artifices et les réduisant à de simples écarts de la norme. Or, la figuralité ne prend pas à son compte les agrammaticalités, les lapsus, les impropriétés et toutes les autres formes de variabilité. Il en résulte que l'équation « Figure = Ecart » n'est pas valide. De plus, les théories de l'écart classiques présentent une contradiction fort prononcée : tout en admettant que les figures sont constitutives de l'usage et en découlent naturellement, on maintient qu'elles s'écartent de celui-ci.

Les approches pragmatiques, centrées sur les mécanismes d'indirection énonciative et de réorientation herméneutique, n'accordent pas de l'intérêt aux propriétés intrinsèques des figures, notamment leurs rendements expressifs. De surcroît, le recours systématique au concept de l'intentionnalité du locuteur n'est pas toujours opérationnel : tant de figures, notamment la métaphore, échappent souvent à la conscience du locuteur, elles relèveraient plutôt de l'interprétation.

Ces conceptions des figures qui les considèrent comme des déviations excusables, transgressant les normes et les règles des actes de langage et portant préjudice à la clarté de l'interaction, sont défaillantes étant donné qu'elles prennent pour référence un état normé du langage, pourtant aléatoire et truffé d'anomalies. Cette subordination appauvrit en outre la fonctionnalité des figures : le recours au sens littéral est un détour coûteux sur le plan discursif.

D'une part, la hiérarchisation rigide du discours qui accorde de la primauté au langage normé et relègue au second plan l'expression figurale est selon Bonhomme discutable. D'autre part, la frappe entre un usage dont les normes sont virtuelles et incertaines et une production courante et effective des figures s'avère évidente. C'est ainsi, et à l'instar du groupe  $\mu$

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Op. cit. pp. 19-23. L'auteur souligne qu'il n'est pas le premier à soulever les problèmes de la déviance figurale, il renvoie à : Paul RICŒUR, 1975. Claudine NORMAND, 1976. et François RASTIER, 1994.

qui distingue le degré figuré de l'écart du « degré zéro » du langage normé, et de Kerbrat Orrechioni définissant le trope comme une déviance onomasiologique et sémasiologique, Bonhomme préfère des conceptions assouplies de la notion de l'écart, il propose même de l'abandonner vu qu'elle est fort marquée idéologiquement. Il met en œuvre une nouvelle conception qui privilégie le dynamisme des figures et leur multidimensionnalité, une conception où les figures ne sont plus considérées comme des détours secondaires.

D'après Bonhomme, les pragmaticiens contemporains n'ont pas omis l'étude du fait figural, cependant, leurs recherches ont deux limites majeures. La première concerne la portée de leurs études : elles se limitent à quelques figures abordées de manière autonome et détachée de l'ensemble du processus figural tandis que la seconde consiste à mener une approche synchronique complètement coupée de la tradition rhétorique, pourtant marquant explicitement le rapport entre les figures, leurs conditions d'utilisation et leurs effets, comme le souligne Reboul en désignant la rhétorique par « la pragmatique des anciens<sup>1</sup> ».

Pour aborder le fait figural, il propose une approche novatrice, où la figure est considérée comme une saillance se conformant à un schème général et se déployant sur plusieurs niveaux de l'énonciation. Le chapitre subséquent mettra en lumière les caractéristiques du fait figural dans cette approche pragmatique et globale qui constitue le cadre référentiel principal de notre recherche.

---

[1] Olivier REBOUL, 1991. *Op. cit.* p. 98.





PREMIÈRE PARTIE

*Cadrage  
théorique*



**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**2**

*Le déploiement des variétés exemplaires du discours*



## 2.0. Introduction

Les approches pragmatiques des figures présentées brièvement dans le chapitre précédent ne proposent pas de nouvelles alternatives pour l'étude des figures, elles rejettent plutôt la scission entre les conceptions traditionnelles et modernes de la rhétorique. Les figures, dans ce qui suit, sont revisitées dans une conception élargie de la pragmatique conjuguant les apports de la tradition rhétorique aux outils modernes de la recherche en pragmatique parce qu'« *il existe des passerelles entre les théories de certains rhétoriciens traditionnels et celles des pragmaticiens actuels dans l'étude des figures*<sup>1</sup> ». Cette conception globale du fait figural passe par des analyses ponctuelles de certaines figures dans l'optique d'appréhender, d'infirmier ou de confirmer l'existence d'un processus figural, régulier et commun, néanmoins, doté de paramètres d'ajustement pour englober l'ensemble des figures.

Le présent chapitre tente dans un premier lieu de démontrer que les figures ne constituent pas des déviances par rapport à une norme, qu'elles sont plutôt des variantes discursives exemplaires qui s'inscrivent dans des schèmes figuraux sujets, néanmoins, aux contextes énonciatifs. Il expose dans un second lieu, les configurations de leurs émergences régulières ou singulières ainsi que leurs ramifications.

### 2.1. Pour une approche positiviste et énonciative des figures

Dans *Pragmatique des figures du discours*, l'auteur se détache clairement de la conception traditionnelle qui considère les figures comme des écarts, il propose plutôt un cadre théorique global expliquant le phénomène figural tout en prenant en charge les caractéristiques individuelles des figures, considérées comme des variantes déviantes certes, mais exemplaires

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 20. p. 9.

du discours. Nous développerons dans ce qui suit les raisons pour lesquelles la notion de l'écart n'est pas sollicitée dans la définition des figures, puis nous mettrons en lumière le lien étroit entre les figures et leurs contextes énonciatifs. En outre, nous présenterons le processus et les paramètres de la figuralité ainsi que la relativité des schèmes figuraux aussi bien au niveau de la production qu'au niveau de la réception.

### 2.1.1. La figure : une variété exemplaire

De par leur caractère intuitif, leur réalité épistémologique fort ancrée dans la tradition rhétorique et leurs réalisations linguistiques offrant des structures discernables, les figures, selon Marc Bonhomme, méritent d'être étudiées comme un ensemble, certes disparate au niveau superficiel, mais régi et unifié par des principes communs, doté d'une positivité intrinsèque, et d'un statut énonciatif intégré.

La positivité intrinsèque des figures est attestée sur plusieurs niveaux : Sur le plan statistique, le langage abonde en figures, ce qui les inscrit dans la norme du discours quotidien et naturel. D'un point de vue fonctionnel, leurs impacts sur le discours rend leur substitution une tâche ardue voire irréalisable. Selon, ce pragmaticien, les figures seraient des variations exemplaires du discours.

### 2.1.2. Le fait figural soumis à la linguistique variationnelle

Étant donné que dans toute production discursive, les locuteurs disposent de plusieurs choix ou d'options, Marc Bonhomme propose d'envisager les figures à travers les outils de la linguistique variationnelle. Les interlocuteurs peuvent en effet, recourir à des variations codifiées par l'usage, normées, correspondant à des standards relevant de la grammaire, du lexique, du registre de langue, se conformant aussi au genre et à la situation historique de la langue. Comme ils peuvent opter pour des variations plus libres, idiolectales explorant ainsi les ramifications potentielles des structures langagières dans le but de personnaliser leurs énoncés par la création d'un contraste avec les structures conventionnelles. L'ensemble de ces données conditionnent la réception qui peut varier entre les statuts suivants :

- Le statut de variation libre jugée recevable. Dans l'énoncé : « *Comme on la voit, la rose, au mois de mai* », le rejet du complément « *la rose* » en dehors de la proposition et sa reprise par le pronom « *la* » est permis par la syntaxe.

- Le statut de variation libre jugée non recevable. C'est le cas, à titre d'exemple de l'énoncé « *Comme on, la rose, voit au mois de mai.* », où l'inversion du complément d'objet « la rose » est considérée agrammaticale, d'où le rejet de l'énoncé.
- Le statut de variation libre jugée exemplaire. Le célèbre vers de Ronsard l'illustre : « *Comme on voit, au mois de mai, la rose.* » Bien que ressenti comme transgressif, l'éloignement perçu entre l'objet et le verbe, deux éléments unis par la syntaxe, est valorisé sur le plan discursif, la figure obtenue n'est autre que l'hyperbate.

### 2.1.3. La figuralité : Un fait purement énonciatif

Selon Marc Bonhomme, et à travers cette approche positiviste, la figuralité est « autant une affaire de statut énonciatif que de structure particulière<sup>1</sup> ». Néanmoins, pour qu'une ramification langagière s'élève au rang des figures, elle doit satisfaire aux conditions de sélection, d'exemplarisation, de fonctionnalisation et de paradigmatization.

Entre les différentes possibilités langagières, seul un ensemble réduit est sélectionné sur la base de prégnances relevant du domaine de la psycholinguistique qui attribuent aux variations un caractère prototypique. Ce processus d'exemplarisation peut combiner des critères logico-conceptuels (relations cognitives d'opposition, d'analogie ou autre), à des aspects pulsionnels (rythme, répétition), statistiques (plus une variation est statistiquement attestée, plus elle devient exemplaire), et finalement ledit processus peut se baser sur des considérations expérientielles (relevant de l'expérience de vie : par exemple, la métonymie de la couleur dans l'énoncé : « Regarde le jaune-moutarde » est motivée visuellement et fonctionnellement pour désigner une personne qui porte la dite couleur, étant donné que la couleur du vêtement est au premier plan de l'image perçue par la personne).

Après la sélection et l'exemplarisation, le processus de fonctionnalisation promeut les variations qui accroissent le rendement et la force des énoncés sur le plan argumentatif. Les possibilités expressives ayant des effets illocutoires ou perlocutoires ont plus de chance à être retenues. Une fois exemplifiée, il devient aisé de discerner les contours de la ramification langagière dans le contexte énonciatif, ceci permet de les inscrire dans des paradigmes

[1] Marc BONHOMME, 2005.*Op. cit.* p. 34



abstraites, des familles qui représentent des traits analogues. Grâce à ces paradigmes, les variations promues au statut de figure se trouvent rangées dans des classifications fort usitées par les rhétoriciens telles que les figures d'analogie ou de construction, les tropes, etc.

#### 2.1.4. Les schèmes figuraux

Nous venons de préciser les conditions d'ordre énonciatif responsables de la figuralité, mais Bonhomme n'écarte pas le rôle de la structure dans ce processus. En effet, la promotion au statut de figure nécessite la présence d'un relief proéminent ou creux (le cas de l'ellipse). Ce relief peut être de nature grammaticale, sémantique ou énonciatif. « *Produire une figure, c'est engendrer une structure saillante (et non plus anormale ou déviante, comme pour les théories de l'écart), qui se manifeste par un épaississement de la substance langagière dans certaines séquences discursives*<sup>1</sup> ». De plus, cette saillance doit se munir de propriétés communicatives et cognitives.

Les occurrences figurales ont la caractéristique d'être des schèmes discursifs : elles sont à la fois uniques vu qu'elles sont des variétés contextuelles libres et font partie d'un paradigme, une sorte de matrice communicationnelle actualisable à l'infini. Cette matrice récurrente est un canevas utilisable consciemment ou inconsciemment en vue d'augmenter la pertinence de la communication. Les figures constituent ainsi un outil de focalisation langagière global en assumant trois rôles de grande importance.

- Le rôle mémoriel : S'intégrant dans des paradigmes, les figures font appel à la mémoire qui régule les échanges verbaux, facilitent la composition des discours, contribuent à la reconnaissance et à l'anticipation des productions verbales.
- Le rôle régulateur : Les figures procèdent au balisage des énoncés ou entres les parties des énoncés grâce à leurs structures, ce qui assure le contrôle sur l'imprévisibilité du discours.
- Le rôle signalétique : Les figures représentent des moments forts de la communication étant donné qu'elles forment des nœuds langagiers. La production et la réception des figures constituent des signaux alertant l'allocutaire pour déclencher les inférences interprétatives.

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 39.

Les rôles mémoriel et régulateur relèvent de la dimension matricielle des figures étant donné qu'ils sont centrés sur des similitudes entre les énoncés confirmant leur affiliation à un paradigme alors que la fonction signalétique concerne leur dynamisme discursif : de par l'inintelligibilité momentanée ou permanente des nœuds langagiers, les figures donnent lieu à un effort d'interprétation menant dans des voies inexplorées au paravent, ce qui leur procure des traits distinctifs.

Pour résumer la conception de Bonhomme, nous retenons que les figures sont des variations exemplaires du discours, qu'elles forment des saillances discursives opacifiant des parties de l'énoncé, et qu'elles représentent des schèmes discursifs ponctuant les échanges verbaux. Or, ces schèmes sont de nature relative : ils dépendent des variables de la communication et des jugements métalinguistiques.

### 2.1.5. La relativité des schèmes figuraux

La production d'une figure peut être consciente et motivée, comme elle peut être le fruit d'une habitude de désignation ou de qualification. Soient les deux énoncés suivants :

(1) *Tu n'as pas raté le vase, bravo !*

(2) *Il ne faut plus acheter des fauteuils en blanc, regarde ce bras, il a viré au gris.*

Dans l'énoncé (1), l'antiphrase relevant du cadre général de l'ironie est intentionnelle : la phrase fournit des indices qui forgent un contraste explicite (on ne félicite pas une personne ayant détruit par mégarde un objet). La communication ironique émane d'un acte illocutoire volontaire, cherchant plutôt à blâmer la maladresse. Quant à l'énoncé (2), la métaphore « bras », n'est pas forcément intentionnelle. Ce qui est le cas aussi de quelques insultes que le locuteur pourrait prononcer dans des moments de colère.

La relativité ne se limite pas à la phase de la production de la figure, elle couvre aussi la réception. C'est ainsi que, dépendamment des indices de figuralité fournis par le cotexte et le contexte, l'allocutaire peut percevoir ou non une figure. La double relativité qui caractérise le fait figural donne naissance à quatre scénarii possibles :

- La figure est consciente par le locuteur et perçue par l'allocutaire.
- La production de la figure est inconsciente par le locuteur mais perçue par l'allocutaire.
- La figure est consciente par le locuteur mais non perçue par l'allocutaire.

- La production de la figure est inconsciente par le locuteur et non perçue par l'allocutaire.

Seul le premier cas représente une figuralité activée dans l'espace communicatif. Le second et le troisième cas, correspondent plutôt à un état incomplet ou potentiel de la figuralité alors que dans le dernier cas, il s'agit d'une figuralité latente, i.e. une figure qui n'est pas reconnue comme telle ou pas encore répertoriée.

Quant aux jugements métalinguistiques, second facteur de la relativité des schèmes figuraux, ils renvoient aux prises de positions idéologiques ou scientifiques relatives au traitement des figures par les rhétoriciens ou académiciens se consacrant à l'étude des figures. En effet, différentes typologies voient le jour, certaines ont tendance à créer un répertoire riche et étendu, alors que d'autres ont plutôt tendance à le réduire. A titre d'exemple la synecdoque est tantôt considérée comme figure autonome, tantôt envisagée comme cas particulier de la métonymie.

Outre la restriction ou l'extension des répertoires figuraux, la communauté des chercheurs peut émettre des jugements valorisant ou, au contraire, dévalorisant l'usage des figures, ce qui influence les usagers. A titre d'exemple, Bonhomme cite l'allégorie qui est promue par les rhétoriciens, ce qui n'est pas le cas par exemple pour l'anacoluthé.

Les jugements métalinguistiques sont derrière l'instabilité des définitions de certaines figures, qui vont généralement dans le sens de la spécification, comme c'est le cas de la métaphore qui chez Aristote désignait un ensemble hétérogène de transferts, alors qu'elle ne concerne que les transferts d'analogie dans les recherches contemporaines.

Bonhomme souligne l'importance de ces considérations académiques et leurs impacts sur l'usage effectif des figures dans le discours, du moment qu'elle façonnent, par le truchement des milieux académiques comme l'école, nos compétences discursives, elles seraient responsables de la méfiance ou de la normalisation de certaines structures.

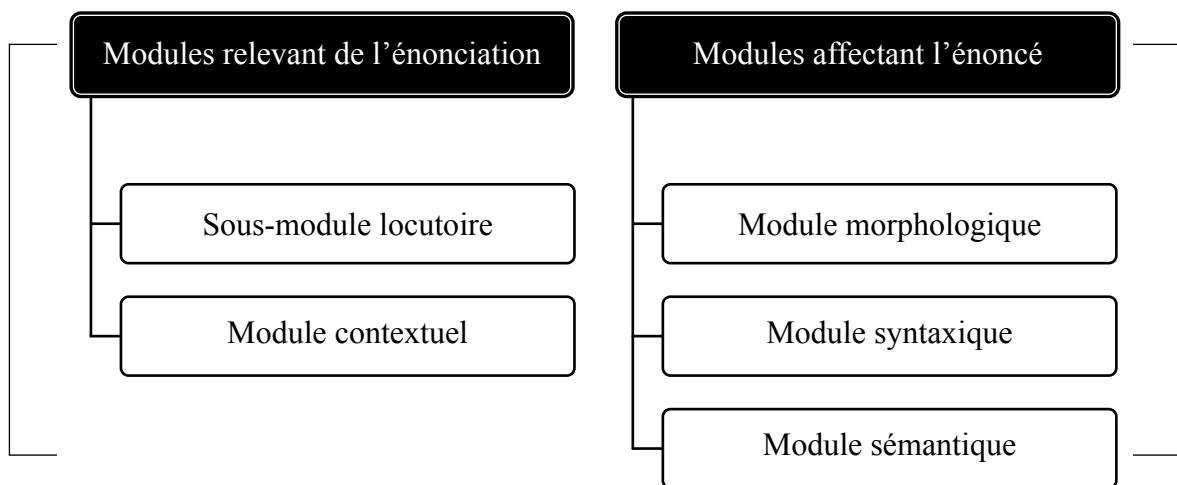
## 2.2. Le déploiement discursif de la figuralité

Pour que des variations discursives s'élèvent au statut de figures, des paramètres structuraux participent à la création de l'effet « saillance » et à leurs organisations en schèmes dans le discours. La présentation de ces paramètres fera l'objet de cette subdivision. La saillance

est en effet le résultat de l’ancrage modulaire et du développement de la figure dans le tissu énonciatif.

### 2.2.1. La multidimensionalité des figures

A l’encontre des approches traditionnelles, l’approche de Bonhomme s’intéresse à l’ancrage des figures dans leurs énoncés, elle met l’accent aussi bien sur les dimensions grammaticales que sur les données référentielles. Il propose de redéfinir les figures dans une perspective modulaire incluant des sous-modules conformément au schéma suivant :



A l’instar de toutes les productions discursives, les figures sont régies par ce cadre modulaire où chaque entité gère un aspect. C’est ainsi que le module d’énonciation œuvre pour le dynamisme du discours en général qui englobe celui des figures. Le sous-module locutoire correspond à l’attitude qu’adoptent les locuteurs : jeu sur les modalités énonciatives, prises de position idéologiques et / ou axiologiques. Ce composant nourrit une étroite relation avec le sous- module de l’énonciation contextuelle qui comprend les motivations pratiques et les facteurs référentiels derrière la création des figures. Le module de l’énonciation est dominant dans le cas où les figures correspondent à des schèmes fortement énonciatifs, comme dans le cadre des figures de pensée, par exemple, l’hyperbole ou l’ironie.

Pour ce qui est du module « énoncé », il comprend les structures discursives actualisées résultant d’un acte d’énonciation. Il se décompose en trois sous modules : morphologique, syntaxique et sémantique. Chacun met en œuvre un réseau de pivots figuraux. Le module morphologique prend en charge les figures dont les schèmes opèrent au niveau morphologique. Lesdites figures procèdent par suppression, permutations, inversions, adjonctions, ex. :

apocope, épenthèses, verlan...Elles correspondent aux figures de diction. Le module syntaxique affecte l'agencement des énoncés, agissant par inversion de qualification (hypallage), par effacement (ellipse), ou par répétition (anaphore), ce qui les rapproche des figures de construction. Enfin, le sous-module sémantique concerne la cohérence des énoncés, il est responsable des transferts sémantiques, ou de la construction des analogies ou des contradictions. Il renvoie à ce qu'on désigne dans la tradition rhétorique par le mot « trope ».

Ces dits modules ne fonctionnent pas en autonomie, chacun fixe une partie. Combien même ils seraient dominants pour la construction d'une figure, ils auraient besoin de modules secondaires. « *Les figures constituent des réalités multidimensionnelles, potentiellement ouvertes à une interprétation plurielle*<sup>1</sup> ». Il n'y a pas en effet des figures seulement sémantiques ou exclusivement morphologiques ou syntaxiques. Les figures offrent des constances énonciatives fournies par la présence nécessaire d'un cadrage référentiel et locutoire, un ancrage dominant et saillant constituant le pivot et des variables discursives qui assistent cet axe dans la création d'une structure saillante. Soit l'exemple suivant :

(3) « *Dieu vient de dérober au peuple sa victoire*<sup>2</sup> ».

Cet énoncé représente une métonymie. Les manuels traditionnels l'auraient définie comme un transfert de nature sémantique : Individu => entité symbolique, puisqu'il s'agit de l'élément le plus saillant dans la figure sans évoquer les autres composantes de la figure. Or, à l'instar des autres tropes, cette figure, est fondée d'abord sur le module syntaxique, la construction obtenue est discordante : Verbe + Complément d'objet concret (« humain » # Nom abstrait « divinité »). Ce module syntaxique est à son tour actualisé dans une énonciation assertive et plus globalement dans un contexte d'expression médiatique. De surcroît, l'occurrence en question témoigne d'un rappel référentiel dans la chronologie de l'information journalistique, qui permet de désigner le parti islamiste par le symbole suprême de leur idéologie, exploité, selon le journaliste pour remporter les élections. « Dieu » s'est substitué aux mouvements religieux dans cette séquence : « La Tunisie était un exemple à suivre pour tous les combattants arabes de la démocratie. Elle est devenue un modèle pour les mouvements religieux. Dieu vient de dérober au peuple sa victoire ». Ainsi, nous assistons au déploiement d'un schème figural complexe : cadre énonciatif journalistique

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 39.

[2] Jean DANIEL, cité dans Alain GRESH, « Tunisie, Les *éditocrates* repartent en guerre », in : *Le Monde Diplomatique*, 27/10/2011 Cf. annexe, p. 165.

assertif, discordance syntaxique révélatrice de la saillance discursive, pivot sémantique, présence d'une référence anticipée. La fusion de l'ensemble de ces composantes accroît les possibilités d'influence sur le lectorat.

La multidimensionnalité des figures telle que nous venons de l'expliciter génère une caractéristique importante des figures : leur tendance à l'hybridation. Chaque figure appartient à un schème figural englobant qui la rend composite, polymorphe ; ce trait explique la multiplicité des pistes herméneutiques des figures. Nous tenterons d'expliciter l'aspect hybride des figures à travers l'exemple (4).

(4) « *Le troisième groupe de perdants est composé par les monarchies arabes. Le constat peut surprendre au premier abord, sachant que le printemps arabe n'a renversé aucune tête couronnée<sup>1</sup>* ».

La figure à pivot sémantique est saillante dans cette phrase. Elle opère un transfert particularisant à l'intérieur du domaine (« tête couronnée => Roi »). Ce schème, met en œuvre une logique naturelle d'inclusion « partie => tout » qui définit la synecdoque. Or, ce rapport synecdochique s'inscrit dans un schème figural plus large d'ordre socioculturel, à savoir « le symbole » selon lequel une unité lexicale relevant du « concret » représente une collectivité réalité abstraite de manière prototypique.

### 2.2.2. Les configurations des figures

Comme nous l'avons mentionné au paravent, les figures ont un point d'ancrage et des pivots. Elles forment des saillances discursives discernables et marquées donnant lieux à des configurations porteuses d'effets rhétoriques. A l'instar de ses prédécesseurs, Bonhomme procède à un classement des figures par leurs types d'émergence : certaines se manifestent sur le relief vertical d'une manière singulière, alors que d'autres se déploient sur le plan vertical du discours sous forme de co-émergence régulière.

#### 2.2.2.1. Les figures par émergence unique

Ces formes d'expression accomplissent un surgissement ponctuel altérant l'organisation globale du discours. Elles engendrent, à cet effet, une tension contrastive entre une saillance,

[1] Hicham ALAOUI, « *Monarchies arabe, prochaines cibles ?* » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/01/2013, Cf. annexe, p. 264.

promue au premier plan, et le discours qui sert d'arrière-plan. L'effet de surprise créé par le contraste est déterminant pour le rendement de l'énonciation figurale. L'émergence singulière peut affecter plusieurs aspects linguistiques (syntaxique, morphologique...) et se manifeste selon les modalités cotextuelles, contextuelles ou conceptuelles.

### 2.2.2.1.1. L'émergence par contraste cotextuel

La figure, dans ce cas, résulte d'une rupture d'un segment de son cotexte, i.e. son environnement linguistique. Cette rupture peut épouser plusieurs formes : l'effacement, l'inversion ou le décrochage.

Le contraste par effacement est lié à des besoins de concision et de brièveté<sup>1</sup>. Il se manifeste entre autres par l'usage des slogans, l'écriture télégraphique, les sigles, le rythme effréné de certains écrivains. Sur le plan figural, le principe d'économie explique le recours à certaines figures telles que l'ellipse, la syncope, l'apocope, ... Soit l'exemple suivant :

- (5) « *C'est pourtant, rappelons-le, ce que soutenait un penseur respectable comme Montesquieu, lequel dans son célèbre De l'esprit des lois écrivait : « Que le gouvernement modéré convient mieux à la religion chrétienne et que le gouvernement despotique à la mahométane<sup>2</sup> ».*

Montesquieu suspend, d'une part l'usage du verbe « convenir » reliant le GNS « le gouvernement despotique » et le complément d'objet indirect « à la mahométane », exprimant par cette suppression l'évidence du second postulat, à l'image du premier. Et par le même procédé, le philosophe fait l'économie du nom « religion » dans sa seconde occurrence pour créer un effet de similitude.

L'effacement pourrait aussi assumer un rôle péjoratif, dénigrant, comme dans la phrase (6) extraite d'un article qui traite de la politique du gouvernement de Benkirane :

- (6) « *Quand Benky nie<sup>3</sup> ».*

[1] Ce qui se conforme aux principes d'économie linguistique formulés par André Martinet pour expliquer, entre autres, la variation en phonologie diachronique. Cf. « Economie », in : Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, et Louis GUESPIN, 1994. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : les notions et les termes fondamentaux, pour découvrir et comprendre, le fonctionnement et l'évolution du langage*. Éd. 2012. Paris : Larousse. Les grands dictionnaires Larousse.

[2] Montesquieu cité dans Laarbi JAAIDI, « Exercice de démocratie » in : *La Vie Éco*, 17/ 07/ 2013, Cf. annexe, p. 317.

[3] Nina KOZLOWSKI, « Caricatures. Quand on n'a que le rire... » in : *Telquel*, 25/ 10/ 2012, Cf. annexe, p. 339.

L'effacement de la fin du mot crée une singularité formelle incompatible avec le statut et l'importance d'un premier ministre. La troncation de la dernière syllabe a pour effet le dénigrement du chef du parti politique du PJD.

Pour ce qui est de l'émergence par inversion, elle se manifeste aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan morphologique et se présente sous plusieurs formes : extractions et détachements de syntagmes, thématization (inversion grammaticale), déplacements de phonèmes... L'inversion s'avère fréquente dans les énoncés et assume un rôle important car elle est dotée d'une puissance mémorielle. Cette prégnance s'accroît dans le cas où la figure est explicitée comme ce qui est le cas pour l'exemple suivant :

(7) « Si les mots « révolution » et « évolution » sont proches à une lettre près, en arabe les vocables « thaoura » (révolution) et « tharoua » (fortune) constituent un bel anagramme qui a provoqué moult lapsus chez une légion de commentateurs des chaînes du Moyen-Orient et d'ailleurs<sup>1</sup> ».

Le jeu créé par la présence des deux mots morphologiquement voisins dont l'un « tharoua » est obtenu par l'inversion d'un morphème à partir de l'autre « thaoura » joue un rôle mnémotechnique remarquable, qui est accentué par la dénomination du type d'inversion au sein même du discours (anagramme).

Il arrive aussi que le contraste cotextuel prenne la forme d'un décrochage, i.e., un changement brusque d'isotopies dans la progression du discours, ce qui est notamment le cas de la syllepse qui n'est autre qu'une anaphore doublée d'un changement de sens de la deuxième occurrence, soit l'exemple (8) :

(8) « Et c'est sans doute l'enjeu essentiel : poursuivre le changement, ne pas laisser s'installer un régime Moubarak sans Moubarak<sup>2</sup> »

La répétition volontaire du nom propre « Moubarak » est accompagnée d'un changement de signification. La première occurrence renvoie au mode de gouvernance et de gestion hérité de l'exercice de Hosni Moubarak en tant que président de l'Égypte alors que la deuxième évoque plutôt l'identité de l'ex-président Moubarak, déchu par la révolution de 2011.

Outre l'effacement, l'inversion ou le décrochage, l'émergence singulière par contraste cotextuel se manifeste par collision. Les saillances discursives peuvent résulter d'un

[1] Najib REFAIF, « Le droit au Bonheur » in : *La Vie Éco*, 18/04/2011, Cf. annexe, p. 301.

[2] Alain GRESH, « Place Tahrir, quatre mois plus tard », in : *Le Monde Diplomatique*, 27/05/2011, Cf. annexe, p. 81.



télescopage entre les unités lexicales, comme c'est le cas des mots-valises explicités à travers l'extrait suivant :

(9) « *Comme souvent dans la complosphère, l'argumentaire sur lequel s'appuient ceux qui nient ou minimisent les crimes du régime Assad n'est pas dénué de fondement<sup>1</sup>* »

L'unité lexicale « complosphère », est formée grâce à l'union de deux mots : « complot » et « sphère » exprimant ainsi le regroupement d'un ensemble de complotistes. Mais l'exemple (10) a l'avantage de présenter une double hybridation :

(10) « *Sa recette, un mix de cooptation de notables locaux avides de pouvoir et d'absorptions parfois douloureuses de "hizbicules" en quête de légitimité, fait scandale<sup>2</sup>* ».

En effet, le mot « hizbicules » est obtenu par l'hybridation de deux mots « hizb » et « ridicules » pour dénoncer la pullulation des partis politiques au Maroc<sup>3</sup>. Toutefois, ce qui accentue le relief de la figure est que l'association de ces deux mots implique une alternance codique, du moment que « Hizb » provient de l'arabe alors que « ridicule » est un adjectif français. L'hybridation par les codes linguistiques renforce et met davantage en évidence la tournure.

Les modes de formation des saillances discursives que nous venons de présenter, sont directement attachés aux patrons de l'énoncé. Nous verrons dans ce qui suit, comment l'émergence singulière peut affecter le niveau contextuel.

#### 2.2.2.1.2. L'émergence par contraste contextuel

Les figures par émergence singulière obtenues par contraste cotextuel affectent exclusivement la structure des énoncés. Mais il arrive que l'émergence figurale singulière altère la relation entre le module « énoncé » et le module « énonciation ». Le rapport de conformité entre le contenu du discours et son contexte référentiel n'est pas assuré dans certains cas, ce qui donne naissance à des figures de nature contextuelle. L'euphémisme, à titre d'exemple, vise

[1] Catherine GOUËSET, « La Syrie, terre de mission des conspirationnistes » in : *L'Express*, 06/09/2013, Cf. annexe, p. 73.

[2] Mehdi MICHBAL, « Tous contre El Himma », in : *Telquel*, 23/07/2011, Cf. annexe, p. 328.

[3] Le nombre de partis politiques au Maroc s'est élevé à 33 partis politiques marocains en 2011. Cf. Kamal MOUNTASSIR, « 33 partis politiques pour 33 millions de Marocains » in : *Libération*, 25/10/2013.

à adoucir l'expression d'une réalité grossière ou choquante, susceptible de provoquer une gêne ou émanant d'un sentiment d'appréhension voire de crainte.

(11) « *Les jours suivants, le front de la vallée de la Kapisa était neutralisé, le plan de campagne français au sein de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) revu à la baisse, les journalistes sur zone rapatriés, et toute communication suspendue dans le secteur pour plusieurs mois<sup>1</sup>* ».

L'énoncé (11) ne fournit aucun indice ou impression suscitant la recherche d'une saillance au niveau contextuel. Cependant, le contexte référentiel de la guerre nomade menée par les troupes françaises contre le front de la Kapsa en Afghanistan indique une éradication totale des combattants. En utilisant plutôt le terme « neutralisé » dont la signification « rendre inoffensif » est la plus courante, le journaliste met en œuvre un schème énonciatif sous-informatif qui caractérise la figure d'atténuation qu'est l'euphémisme. La saillance a en effet affecté l'interface du discours et de la réalité sans émergence cotextuelle.

#### 4.2.2.1.3. L'émergence par contraste conceptuel

La mémoire collective constitue une autre source pour la création de saillances figurales. L'écart s'instaurant entre les préconstruits cognitifs et l'énoncé produit est source d'expression figurale. Soit l'exemple suivant :

(12) « *Les Lumières éclaireront alors le Levant et le Couchant. Rêvons une demi-seconde : ce **Voltaire** pourrait être un autochtone, un Kabyle par exemple. Quelle merveille !<sup>2</sup>* »

Ni le contexte énonciatif, ni la structure syntactico-sémantique ne révèle une distorsion. Le récepteur, par contre pourrait être interpellé par l'usage du Nom propre « Voltaire » dans une tournure faisant appel ordinairement à un nom commun / « Dét. + Nom ». Evoquer le philosophe du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un article qui traite des manifestations et soulèvements révolutionnaires de 2012 en Egypte constitue un anachronisme. Or, le recours aux données culturelles et historiques se rapportant à la biographie de Voltaire réorienterait le récepteur à de nouvelles acceptions du terme « Voltaire », à savoir : « révolutionnaire », « contestataire ou même « Intellectuel engagé au service de la vérité et de la justice ». Il en résulte, comme nous venons de le démontrer que des figures, telles que l'antonomase émanent d'un écart d'ordre conceptuel.

[1] Philippe LEYMARIE, « Images propres, guerres sales » in : *Le Monde Diplomatique*, octobre 2013, Cf. annexe, p. 273.

[2] Boualem SANSAL, « Place tahrir ou place voltaire, Le père de tous les printemps », in : *Le Nouvel Observateur*, 18/07/2013, Cf. annexe, p. 46.

Notons, finalement, que les différents types de contrastes peuvent se combiner pour créer des saillances discursives. Par exemple, l'usage euphémique du verbe « neutraliser » expliqué dans le cadre de l'émergence par contraste contextuel fait appel aussi à notre mémoire collective car il met en œuvre une distorsion d'ordre conceptuel : une intervention militaire avec un arsenal militaire conséquent, comme ce qui a été le cas en Afghanistan lors du déploiement des forces de L'OTAN, est une action purement militaire comme toutes les autres, et le passé colonial d'un pays comme la France confirme cette perception.

#### **2.2.2.2. Les figures par coémergence régulière**

Les différentes configurations que nous venons de présenter ont pour noyau des saillances unipolaires, doté d'un surgissement ponctuel. Or, dans beaucoup de cas, la figure émane de la présence simultanée de plusieurs saillances conjointes. La figure acquiert alors une dimension séquentielle munie d'une organisation multipolaire. Leurs extensions peuvent différer d'une configuration à une autre et elles se déploient davantage sur l'axe syntagmatique que sur le volet paradigmatique vu l'étroite dépendance de leurs composantes qui sollicitent des opérations de rappel et d'anticipation. Dans l'approche de Bonhomme, ces configurations sont dites « Figures par coémergences régulières ». Elles se démarquent des figures par émergence singulière par leur stabilité étant donné que le principe de sériation (la dimension séquentielle) régit leur fonctionnement. En ce qui suit, nous exposerons les différentes modalités de ce second type de figures dans la perspective du module énoncé.

##### **2.2.2.2.1. Les figures par coémergence phonétique**

Ce sont des figures à pivot morphologique, elles sont véritablement productives dans leurs formes verbalisées. La tradition rhétorique les classe parmi les figures de diction et la taxinomie du groupe  $\mu$  les considère comme des métaplasmes. Pris isolément, chaque élément phonique est dépourvu de saillance, celle-ci est activée par la présence d'autres éléments phoniques qui lui sont associés. La répétition peut se limiter à une seule sonorité ou couvrir un niveau plus large.

Pour le premier cas, nous nous référons à la figure de l'hométéleute qui consiste en la répétition à intervalles rapprochés des mots présentant des syllabes finales identiques, comme dans le court passage suivant :

(13) « *Où l'on voit que la poésie mène à tout et partout*<sup>1</sup> ».

De même, la rime constitue une figure de coémergence régulière, étant donné que des unités homophones rythment la fin de vers consécutifs. Notre corpus ne correspondant pas à la poésie, nous avons tiré notre exemple d'un article écrit sous forme de poème en prose pour dénoncer un abus exercé à l'encontre d'un poète. Soit :

(14) « *Si le jasmin pouvait être à nous, qu'ils pensaient. Les plus audacieux le disaient. Les imprudents le chantaient. Et les poètes ? Dame, ils poétisaient*<sup>2</sup> ».

Les verbes « pensaient », « disaient », « chantaient » et « poétisaient » forment un effet de rime.

Les figures par coémergence phonétique prennent plusieurs formes. Outre la rime et l'hométéleute qui opèrent à la fin du mot, nous pouvons classer dans le même cadre, l'antirime, le contrepét, tant que le principe général de reprise d'unités homophoniques se manifeste, que ce soit au début ou à la fin de l'unité lexicale. Ce genre de figure s'avère proluxe dans certains genres, notamment la poésie, les slogans et les maximes.

#### 2.2.2.2. Les figures par coémergence syntaxique

Ce genre de saillances multipolaires se distingue par une plus grande ampleur, une régularité et une visibilité plus marquées vu qu'il consiste en la reprise de fragments de discours. Les figures par coémergence syntaxique se manifestent de deux manières : constante ou variable.

La catégorie des saillances syntaxiques qui surgissent de manière constante est stable dans l'histoire de la rhétorique. C'est ainsi, l'anaphore, l'anadiplose ou l'épiphore sont des figures prototypiques qui partagent le même principe de répétition mais divergent sur le positionnement de l'élément répété. Soient les énoncés suivants :

(15) « *Chaque année, des groupes de jeunes musiciens sortent singles et albums qui cartonnent sur la Toile et sur les ondes. Chaque année, Mawazine séduit des milliers de spectateurs grâce à sa programmation digne des meilleurs festivals de musique de la planète. Chaque année, le Festival international du film de Marrakech brille,*

[1] Delfeil DE TON, « Le poète est en geôle », in : *Le Nouvel observateur*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 51.

[2] *Ibidem*.

*avec son lot de stars venues du monde entier. Chaque année, le Maroc produit une vingtaine de longs-métrages...<sup>1</sup> »*

(16) « *Rappelant la dimension pacifique du mouvement, ils appellent les participants à repartir dans le calme et dans l'ordre. Et c'est dans le calme et dans l'ordre que la masse compacte se disloque<sup>2</sup> ».*

(17) « *Longtemps, la clique alaouite au pouvoir a agité les chiffons rouges du carnage confessionnel et de la contagion régionale. Mais ce chantage ne prend plus. « Moi ou le chaos ! » martèle Bachar. « Toi et le chaos... », répond l'écho<sup>3</sup> ».*

Ces trois énoncés représentent des coémergences régulières et constantes de nature syntaxique. Le premier met en évidence une anaphore, le fragment « *Chaque année* » est répété au début de chaque phrase de l'extrait. Dans le second, la reprise de la fin de la première phrase par le début de la deuxième crée la figure de l'anadiplose. Quant au dernier passage, il s'agit plutôt d'une épiphore, l'unité lexicale "le chaos" est reprise à la fin des propositions.

Dans un second cas, les saillances régulières par coémergence syntaxique peuvent être variables, autrement dit, l'élément de reprise peut présenter une configuration plus étendue que l'élément initial, ou une configuration basée sur l'inversion ou l'opposition du syntagme repris. Les exemples suivants en fournissent des illustrations.

(18) « *Si on laisse faire, de l'insulte on passera facilement au châtiment corporel, à la torture (le cas du jeune Ilan Halimi) et au meurtre<sup>4</sup> ».*

(19) « *Oh oui, oui, le pays de Casablanca, de Marrakech et de Fès, celui de la monarchie absolue, du roi-citoyen et des citoyens-sujets, le pays du sable et des dunes qui a tant de mal à récupérer le Sahara occidental<sup>5</sup> ».*

(20) « *Premier mouvement : chute des dictatures et élan démocratique<sup>6</sup> ».*

Dans le premier cas, trois éléments de la même nature, à savoir des syntagmes nominaux prépositionnels, surgissent selon un ordre progressif dans l'enchaînement de la phrase. « *au Châtiment corporel* », « *la torture* » et « *le meurtre* » constituent une tension croissante et graduelle, créant une gradation ascendante. Certes, il s'agit d'une répétition de la même

[1] « *Décryptage, au royaume des illusions* » (article non signé), in : *Telquel*, 29/04/2013, Cf. annexe, p. 356.

[2] Hind TAARJI, « *Y croire à nouveau* », in : *La Vie Éco*, 05/05/2011. Cf. annexe, p. 295.

[3] Vincent HUGUEUX, « *Syrie : Assad contre tous* » in : *L'Express*, 23/11/2011, Cf. annexe, p. 56.

[4] Tahar BENJELLOUN, « *Le racisme est le propre de l'homme* » in : *Le Monde*, 21/11/2013, Cf. annexe, p. 404.

[5] Karim BOUKHARI, « *Un été indien* », in : *Telquel*, 29/06/2012. Cf. annexe, p. 336.

[6] Sara DANIEL, et Gilles KEPEL, « *La grande arnaque des salafistes* », in : *Le Nouvel Observateur*, 28/03/2013. Cf. annexe, p. 44.

structure syntaxique, mais à chaque fois, la manifestation explicite du racisme s'accroît. La coémergence est dans ce cas de nature expansive.

Dans le second énoncé, une saillance se détache du reste par la reprise d'une structure binaire avec la permutation de ses éléments. La succession de ces deux groupes « *du roi-citoyen* » et des « *citoyens-sujets* » donnent naissance à la configuration croisée connue sous le nom de « *chiasme* » mettant en œuvre un mouvement de dépli et de repli caractéristiques de la configuration inversive.

Pour ce qui est du dernier énoncé, il représente une configuration plutôt oppositive. Deux structures sémantiquement opposées (*chute / élan*) et (*dictature / démocratique*) sont respectivement concaténées sur deux axes thématiques identiques, ceux de l'évolution et du régime politique. S'appuyant sur l'antithèse, le schème figural présente une symétrie contrastive et un parallélisme disjonctif. Il en résulte que les deux polarités anti-orientées créent une sorte d'attraction ou d'aimance mutuelle.

Ainsi, la coémergence régulière de nature syntaxique est sujette à la variation par trois différents procédés : l'expansion, l'inversion ou l'opposition. Néanmoins, et comme nous l'avons démontré supra, la coémergence régulière syntaxique peut se décliner de manière plus stable donnant naissance à des figures comme l'anaphore, l'épiphore ou autre saillance. Il convient de souligner que les figures obtenues par ce type de coémergence régulière assument le rôle d'organiseurs du discours de par leur continuité isotopique, dimension oratoire significative, ce qui leur attribue un potentiel mnémotechnique. Cette caractéristique « leitmotiv » accorde au rhéteur - journaliste, un moment fort de maîtrise du discours, et en glorifie l'éthos. De plus, ces figures structurent l'écriture ou le discours, vu que l'énoncé, par leur biais, s'auto-engendre à partir de canevas pré- établis. « *L'élocution se nourrit abondamment de la disposition*<sup>1</sup> ». Ce qui ne se conforme absolument pas à la tradition rhétorique qui confine les figures au stade de l'élocution, partie qui se distingue amplement de la disposition. Nous reviendrons sur la corrélation entre les figures et la disposition dans le chapitre 3 de la dernière partie.

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 20. p. 66.

### 2.2.2.2.3. Les figures par coémergence textuelle

Ce type de figures sied à certains genres textuels, notamment les récits et les descriptions. Ces saillances débordent l'aspect combinatoire des figures présenté dans la section précédente. Afin de l'appréhender, il est nécessaire de sonder l'ensemble de l'espace textuel pour détecter les microsaiillances - composantes du processus narratif ou descriptif. Pour illustrer le fonctionnement des figures par co-émergence textuelle, nous recourons à l'énoncé suivant :

(21) « *J'ai eu du mal à entrer dans la tête de Kadhafi. Il a tout verrouillé, portes et fenêtres. Il a une grosse tête peuplée de scorpions et de paille. C'est pour tromper l'ennemi. J'ai profité d'un moment d'inattention pour débarquer dans cette boîte crânienne sur laquelle chaque cheveu a été implanté et teint en noir. J'appris que sa hantise a été de devenir chauve. Avant même de perdre ses cheveux, il s'est adressé à un spécialiste que lui avait recommandé son voisin Ben Ali. C'était l'époque où il prenait beaucoup de médicaments inutiles. Il se droguait ainsi et cela le rassurait. Quand on le contraire il devient violent. Il est colérique. Du coup la migraine le prend et le fait souffrir. Il devient méprisant. La dernière fois que cela lui est arrivé, ce n'est pas le 18 mars, le jour où le conseil de sécurité de l'ONU vota l'intervention en Libye, non, ça l'a amusé plutôt. La dernière fois c'était quand les autorités suisses avaient arrêté son fils Hannibal. Il ne l'a pas supporté : « Comment la police suisse avait-elle osé toucher à mon fils et même de le mettre en prison ? Il avait maltraité son personnel. Et alors ? Quel mal y-a-t-il à corriger le personnel de maison ? » L'affaire prit des proportions telles que la Suisse céda à son chantage. Depuis il se sent tout permis y compris de pénétrer dans les maisons et les armoires chercher les insurgés, les traîtres. « Ils n'ont que ce qu'ils méritent ».*

*Tout le monde est jaloux de la Libye, de sa prospérité, de son calme et de sa beauté. Les journaux étrangers et les panneaux publicitaires ne sont pas autorisés. Je n'ai rien demandé mais chaque fois que je me promène dans le pays, je remarque d'immenses panneaux avec mon portrait en couleur. Il y a l'habit militaire, l'habit traditionnel, l'habit fantaisiste, l'habit de chasse. Le peuple m'aime tellement qu'il sent le besoin de me le dire en multipliant les affiches de mes portraits.*

*Là je ne comprends pas ces Chrétiens, les Français surtout. Ils n'ont pas de parole. Vous vous rendez compte ? Je fais le maximum pour leur rendre visite, nous signons des pages et des pages et voilà qu'ils cherchent à m'assassiner. Ils n'ont qu'à venir. Mais ils sont lâches ; ils n'oseront pas descendre de leur avion. Ils bombardent Tripoli puis s'enfuient. Je ne me laisse pas faire. Heureusement que des amis maghrébins et africains sont venus me donner un coup de main. La presse les appelle des mercenaires. C'est faux. Je les récompense comme des amis, pas comme des marchands.*

*Je me demande pourquoi les Chrétiens cherchent à négocier avec moi. Ils se trompent. Il n'y a rien à négocier. Ils viennent de tuer mon fils et mes petits enfants. Je vais leur donner une leçon ; ils vont voir ce qu'ils vont voir. Je ne leur dis pas comment je me vengerai. Ils n'ont qu'à faire très attention. Car ce sont des assassins qui n'auront que ce qu'ils méritent.*

*Nous résistons contre la barbarie occidentale. Ils larguent leurs bombes de nuit et font des massacres parmi la population. Moi, je ne fais que me défendre. Bien sûr que je dois éliminer les traîtres, ceux qui ont pactisé avec l'ennemi. La Libye ne sera jamais divisée en deux. La Libye sera libre, indépendante, démocratique. Avec moi. Mais moi, je ne suis rien, je ne suis qu'un libyen parmi tant d'autres. Le pouvoir n'est pas entre mes mains, il est vraiment entre les mains du peuple, je veux dire des*

*tribus. Je sais que le complot a été manigancé avec des éléments d'Al Qaïda. Un jour nous aurons des preuves.*

*J'ai de nouveau mal à la tête. Mes cheveux ont perdu de leur couleur. Il va falloir les teindre. Je vais le faire tout seul. Ma fille n'aime pas que je lui demande de m'aider. J'étouffe avec ce gilet par balles. Mes fils m'ont obligé de le porter en permanence. Même la chéchia est blindée.*

*Je dois appeler mon ami, le jeune Bachar Al Assad. Il se défend avec courage et efficacité. Il faut être solidaires. Nous sommes visés par le même complot. Je sais qui est derrière. Je ne vous le dirai pas ; je voudrais lui faire la surprise de sa vie.*

*Là où je me trouve je suis en sécurité. Ils ne m'auront pas. Je ne suis ni Saddam ni Ben Laden. Ils n'auront pas la joie de me réveiller avec une torche pour chercher les poux dans la tête. Ils ne jetteront pas mon corps dans la mer. Ils sont fous ces américains. Je repense à Ben Ali et à Moubarak. Les pauvres, ils doivent crever à petit feu ; ils sont déprimés. C'est de leur faute; à quoi bon garder le pouvoir éternellement ? Moi, je suis là depuis 42 ans, et le vrai pouvoir m'échappe. Je ne suis ni président, ni émir, ni roi. Je suis un simple citoyen qui aime son pays et qui se bat pour le défendre contre ses ennemis.*

*Je ne peux compter sur personne. Les médicaments que je prends me rendent nerveux. Les somnifères ont un effet trop court. Alors je passe la nuit à regarder le ciel pollué par des avions qui me cherchent. J'écris. Je compose des poèmes. J'adore la poésie. C'est ce qui m'aide en ce moment à vivre. Et pourquoi les Américains se sont laissé entraîner dans cette galère ? Pourtant j'avais réglé 2,7 milliards de dollars pour qu'on oublie l'affaire de 105 l'avion Pan Nam. Ils étaient contents. Les Français, eux aussi ont été indemnisés, beaucoup moins que les Américains, c'est normal, ils valent moins sur le marché. Bon, il ne faut pas que je me disperse. Restons vigilants ; je m'arrangerai pour que plus jamais le printemps ne passe par la Libye ; je me contenterai des trois autres saisons<sup>1</sup> ».*

Tahar Benjelloun, plutôt chroniqueur dans ce passage, fait appel à une figure d'orientation narrative à pivot énonciatif, la prosopopée. Il a transformé une personnalité politique en personnage, puis en énonciateur fictif émettant des passages pseudo-rapportés qui correspondraient aux pensées de Kadhafi. Le schème de la prosopopée consiste en la transposition de pôle actanciels se situant dans la narration à la troisième personne « il / elle » sur l'axe de la communication « Je / tu ». Anticipant sur la réaction du lectorat, l'auteur-journaliste a introduit brièvement son intention de céder la parole au personnage pour respecter les codes de l'écriture journalistique qui s'écartent de la production purement littéraire. Par la suite, l'énonciation fictive de la prosopopée se déploie sur la totalité de l'espace narratif, provoquant ainsi une forte impression d'actualisation discursive.

[1] Tahar BENJELLOUN, « Dans la tête de Kadhafi », in : *Le Monde*, 15 mai 2011. Cf. annexe p. 389.



### 2.3. Conclusion

La répartition en émergence singulière et coémergence régulière et textuelle est en conformité avec l'approche menée par français Rastier<sup>1</sup> pour aborder les figures. En effet, il rejette, aussi, d'emblée la notion de l'écart dans la définition des figures, étant donné que ce postulat ne prend en considération le genre du discours dans lequel s'insère la figure. Or, tout texte relève d'un genre doté de ses propres normes et la violation des normes grammaticales est tributaire aux normes du genre et du discours en question. Pour ce linguiste la restriction de la rhétorique aux figures relève de la linguistique de la langue et non de l'usage, la question du trope se trouve confinée au domaine de la sémantique lexicale, or il serait préférable de « rhétoriser » la grammaire. En effet, estimer qu'il existe un usage normal de la langue, et que les figures en sont des déviations, c'est annexer la rhétorique à la grammaire. Le spécialiste en sémantique affirme que les figures perdent leur opérativité dans le cadre de la théorie sémantique, elles devraient être plutôt abordées par des outils relevant d'une sémantique des textes ouvertes sur une sémiotique des cultures.

Certes les deux approches s'inscrivent dans deux paradigmes différents, l'un pragmatique alors que l'autre est plutôt sémantique, mais les deux linguistes remettent en question la définition des figures par l'écart et établissent des corrélations entre la figure, l'espace et les genres textuels.

Dans ce chapitre, nous avons choisi de présenter les caractéristiques pertinentes de cette nouvelle approche du fait figural où la figure est considérée comme une variété exemplaire essentiellement discursive représentant une saillance s'inscrivant dans un schème mais sujette à des variables énonciatives. Cette conception du fait figural n'exclut pas non plus la dimension typologique : elle subdivise les figures en deux types selon la nature de l'émergence, singulière ou régulière. Dans le chapitre subséquent, il sera question du déploiement des figures sur la totalité de l'espace énonciatif et de leur fonctionnalité.

[1] Cf. François RASTIER, 1994. Tropes et sémantique linguistique. In : *Langue française*. Vol. 101, n° 1, pp. 80-101.



PREMIÈRE PARTIE

*Cadrage  
théorique*



**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**3**

*Perceptions, réceptions et fonctions des figures*



### 3.0. Introduction

L'approche positiviste et énonciative des figures exposée dans le chapitre précédent présente aussi l'avantage d'intégrer de nouveaux niveaux d'analyse : outre le niveau discursif, sentier battu, commun et exploré par toutes les études rhétoriques, Marc Bonhomme met en lumière le processus figural depuis le niveau infra-discursif jusqu'à la réception. De ce fait, la figuralité est un phénomène d'une grande complexité qui couvre l'ensemble de l'espace discursif. Son étude interroge aussi les mécanismes de l'identification et de l'interprétation, processus tributaires à une multitude de facteurs : métadiscursifs, discursifs et référentiels. La gestion interprétative graduelle des figures débouche sur des fonctionnalités interdépendantes déterminées par la combinaison des facteurs illocutoires. Dans cette conception, le fait figural est ouvert à plusieurs interprétations et s'avère moins figé. Le classement des figures selon l'effet obtenu est perméable, puisque les saillances discursives peuvent combiner des orientations fonctionnelles diverses.

Cette troisième section relevant du cadre théorique général exposera d'abord l'actualisation des figures sur la totalité de l'espace énonciatif, ensuite, elle dévoilera les mécanismes de réception et d'interprétation puis développera enfin la fonctionnalité des figures.

#### 3.1. Figuralité et espace énonciatif

La conception de Bonhomme consiste à concevoir la figure comme un processus qui se déploie sur la totalité de l'espace énonciatif : dès le niveau infradiscursif, la saillance fait appel à plusieurs données qui se manifestent à la surface du discours en épousant des formes variées mais qui sont sujettes à des scénarii interprétatifs différents.

Au niveau infradiscursif, la figuralité fait appel à des données relevant de la mémoire discursive collective qu'on peut répartir en cinq catégories :

- La compétence encyclopédique correspond aux représentations intériorisées des locuteurs, qu'elles soient naturelles, culturelles ou idéologiques.
- La compétence communicative concerne les interactions et les conventions qui les régissent.
- La compétence logique renvoie à l'aptitude au raisonnement (induction, déduction, etc.) requise pour la production et la réception du discours et à la mise en œuvre des opérations liées à la logique telles que l'analogie et la contradiction.
- La compétence linguistique se rapporte aux règles assurant le fonctionnement et la construction corrects des énoncés aussi bien sur le plan microlinguistique (phonétique, syntaxe, lexical...) que sur le plan macrolinguistique (cohérence et progression textuelles) ainsi qu'à son appartenance au genre discursif et ses rapports d'intertextualité.
- Pour sa part, la compétence rhétorique consiste à pouvoir repérer les opérations comme la suppression, la permutation, la substitutions ou l'addition impliquées dans la construction des figures.

En s'appuyant sur ces compétences, la figure s'actualise au niveau de l'espace discursif par le truchement de son environnement syntaxique et de son contexte énonciatif. La figure, en effet, donne naissance à des formes où la communication s'intensifie et s'opacifie, elle constitue, de ce fait, une saillance discursive.

Néanmoins, seule la co-construction par le récepteur assure le rendement discursif et accorde un effet perlocutoire à l'énoncé. Bonhomme, à cet effet, étoffe sa théorie par la prise en charge du volet herméneutique des figures au niveau du récepteur, et précise que ces configurations, de quelques natures qu'elles soient, solitaires ou combinées, ne s'élèvent au statut de figures que lorsqu'elles sont perçues par le destinataire. A cet effet, Bonhomme avance « *même lorsqu'elles mettent en œuvre des contrastes importants, les occurrences (...), ne se réalisent en figures effectives que si elles sont co-construites par un travail interprétatif de leurs récepteurs*<sup>1</sup> ». Autrement, en dépit de leurs saillances, elles demeurent latentes, en attente

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 20. p. 61.

de leurs activations. En conséquence, la figuralité couvre l'ensemble de l'espace énonciatif. Nous proposons dans ce qui suit d'exposer le *modus operandi* de la phase d'interprétation par laquelle la figure peut maintenir son statut non actif ou évoluer en figures.

### 3.2. Réception des figures

De toute évidence, le récepteur joue un rôle déterminant pour la réussite des échanges verbaux, les figures n'en font pas l'exception. Toute production figurale peut être soldée par trois réactions possibles selon l'activité réceptive du destinataire qui varie entre l'inactivation, l'emphase ou la rationalisation.

Il arrive que la figuralité ne soit pas perçue à défaut d'activation des mécanismes d'identification. En effet, parmi les freins herméneutiques, nous pouvons recenser les cas suivants :

- La lexicalisation occasionnelle de quelques figures, ex. « le pied de la table ».
- L'ambiguïté et la double lecture de certaines saillances, ce qui est majoritairement le cas des litotes.
- L'inattention ou le défaut d'une compétence langagière ou encyclopédique qui affectent le jugement du récepteur.
- Le positionnement du lecteur : adopte-t-il une approche paraphrastique ou analytique ?

Si les figures gardent leur potentiel d'efficacité latent dans ce premier cas, il arrive que la réception soit plutôt emphatique. Le récepteur adhère à l'effet suscité par la figure sans se soucier de sa catégorisation, ce qui est le cas généralement lors de la réception d'une œuvre poétique où le récepteur perçoit la figure par le truchement, entre autres, des sensations.

Finalement, la réception peut s'avérer rationalisée : Le récepteur est conscient et appréhende la saillance par le biais de jugements métalinguistiques qui lui permettent d'identifier, d'interpréter et de classer la figure.

### 3.3. Identification des figures

Les opérations de reconnaissance des figures mises en œuvre dans le cadre de la réception rationalisée constituent une condition incontournable pour leur interprétation. L'identification consiste à repérer les indices qu'offre la surface du discours. Deux types d'indices renseignent sur la présence des saillances discursives : les indices intentionnels ou métadiscursifs et les indices d'ordre discursif.

#### 3.3.1. Indices métadiscursifs

Le locuteur renseigne sur sa pratique rhétorique et il déclare lui-même la présence d'une saillance figurale. Il dirige ostensiblement l'interprétation des figures en fournissant des instructions de lecture qui peuvent aller jusqu'à la désignation même du nom de la figure, comme c'est le cas des extraits suivants :

- (1) « *Ces Syriens-là, qui ne savent pas forcément où se trouve Munich, prévoient que l'après-Al-Assad, du moins dans les conditions actuelles, ne leur offrira que peu de sécurité, et c'est une litote<sup>1</sup>* ».
- (2) « *Cette recette intrinsèquement duelle est de plus en plus appliquée par les systèmes politiques duplices, à la grande frayeur des authentiques démocraties arabes et occidentales, qui voient surgir dans leur giron de véritables « démocraties ». Ce vocable - mot-valise, diraient les lexicologues - rapproche deux termes contradictoires (préfixe de « démocratie », suffixe de « dictature »), décrivant éloquemment cette monstruosité, signe sinistre de la déraison du temps<sup>2</sup>* ».

Dans le premier énoncé, le journaliste oriente le lecteur sur la portée pseudo-atténuante de la double négation qui surgit dans le fragment « *ne leur offrira que peu de sécurité* ». Par son rejet en fin de phrase, le lecteur est tenu reprendre la lecture et chercher comment en disant « peu », le journaliste a suggéré « plus ». Pour ce qui est du second énoncé, l'effort d'explication déployé par le journaliste est encore plus manifeste, il explique le mode de création de la figure du mot-valise, et par là, affiche un éthos caractéristique du journaliste intellectuel et savant qui ne se limite plus à l'information voire au commentaire mais saisit l'occasion pour dévoiler ses connaissances en matière de lexicologie.

[1] Olivier ZAJEC, « Cinglante débâcle de la diplomatie française », in : *Le Monde Diplomatique*, octobre 2013, Cf. annexe, p. 278.

[2] Et-Tayeb HOUDAÏFA, « Démocraties », in *La Vie Éco*, 15/10/2012, Cf. annexe, p. 314.

A un degré plus faible, i.e. sans mentionner le nom de la figure ni expliquer sa portée ou sa construction, le journaliste peut recourir à des indices typographiques pour annoncer un décrochage dans la trame du texte et limiter les contours d'une saillance discursive, tels que les signes de ponctuation comme les guillemets ou la police en italique. A titre d'exemple, la métaphore est signalée dans l'énoncé (3) grâce à l'encadrement par les guillemets.

(3) « *Lorsqu'ils devront caractériser les opérations militaires françaises du début du XXI<sup>e</sup> siècle, peut-être les historiens parleront-ils de « hoquets stratégiques », tant le mouvement d'ensemble des dix dernières années apparaît syncopé<sup>1</sup> ».*

Bien que ces marquages ne soient pas exclusivement et systématiquement utilisés en présence des figures, ils mobilisent l'attention des lecteurs et sollicitent une réflexion métalinguistique conjuguée à une compétence discursive pour déchiffrer la saillance discursive.

### 3.3.2. Indices discursifs

Dans ce second cas, seule la surface du discours indique la présence d'une figure. La perception devient tributaire de la présence d'indices aléatoires fondés sur la relation qu'entretient le lecteur avec l'énoncé. Le récepteur se base sur des facteurs structuraux et fonctionnels pour le repérage.

Pour ce qui est des facteurs structuraux, ils sont consolidés par la typicité des saillances repérées (netteté structurale et prégnance mémorielle) relevant de la phase d'exemplification expliquée dans le chapitre précédent. De plus, l'ampleur des contrastes discursifs constitue un autre indice de perception. Ainsi, le rapprochement de deux catégories grammaticales incompatibles, ou le télescopage de deux domaines conceptuels éloignés créent des reliefs figuraux plus perceptibles.

Quant aux facteurs positionnels, ils concernent l'emplacement de la figure dans le discours. Cette corrélation, déjà traitée par Tardif<sup>2</sup>, oriente le repérage de la figure. La présence, par exemple, de l'oxymore dans la titraille est un élément courant qui facilite le repérage de la figure une fois un rapprochement de deux champs sémantiques contradictoires est révélé. Nous aurons l'occasion de développer ce point dans le cadre des caractéristiques du discours

[1] Olivier ZAJECC, « Au Mali, l'inusable refrain de la guerre au terrorisme », in : *Le Monde Diplomatique*, février 2013. Cf. annexe, p. 270.

[2] Tardif (1484) cité dans Marc BONHOMME, 2009. De l'argumentativité des figures de rhétorique. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. N° 2. [Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/495>



journalistique, précisément dans la section se rapportant à la force illocutoire hiérarchisée du chapitre 2 de la deuxième partie ; et nous consacrerons une section importante du dernier chapitre de ce travail à l'étude de la corrélation entre les figures et le positionnement textuel.

Outre le positionnement textuel, l'attention du lecteur est orientée aussi par le genre exploré. En effet, la recherche des indices figuraux est activée de manière inégale selon les genres explorés. Certains genres, notamment poétiques regorgent de figures alors que d'autres genres moins littéraires en manquent telle la dépêche journalistique. En outre, chaque genre peut recourir à une famille de figures au détriment d'une autres. Contrairement à la poésie, nous verrons, par exemple, que les figures de mots sont peu sollicitées dans la presse de manière générale.

Il convient toutefois de noter que le niveau discursif, à lui seul, ne peut assurer la perception de la figure. La confrontation de l'énoncé avec le contexte énonciatif est souvent source de perception de la figure. Une fois les indices perçus, le lecteur procède par la confrontation de ces données avec ses compétences encyclopédiques, linguistiques, logiques ou rhétoriques, suivie de calculs interprétatifs le menant vers l'identification de la figure et sa dénomination.

### **3.4. Interprétation des figures du discours**

La phase de l'interprétation va de pair avec le repérage des figures. Une fois la saillance figurale perçue, le récepteur réfléchit sur ses motivations vu qu'elle constitue une résistance à la lecture. Il procède par inférences pour obtenir de ce noyau informatif latent trois types de données : les informations préconstruites à la figure relevant de la mémoire discursive des sujets communicants, les informations construites par le locuteur lors de l'actualisation des saillances dans son discours et les informations co-construites élaborées par le récepteur lors de sa réception du message.

L'interprétation des figures consiste en un calcul composite de ces trois éléments, le sens devient alors discursif puisque aussi bien le locuteur que le récepteur contribuent à sa conception. Ce sens pourrait, selon Bonhomme, palier aux lacunes du lexique et aux structures virtuelles de la langue, il assure une adaptation aux particularités des situations de communication.

Le récepteur, dans le cadre des calculs interprétatifs fait appel à deux types d'inférences : les inférences énonciatives se rattachant aux conditions et aux modalités de la communication

tandis que les inférences encyclopédiques, révèlent plutôt le contenu cognitif véhiculé par les figures.

### 3.4.1. Inférences énonciatives

Ce premier type d'indices renseigne sur l'attitude énonciative de l'émetteur du message : le récepteur, pour comprendre l'énoncé, cherche à situer le positionnement du locuteur afin de comprendre la portée informative de l'énoncé. Il sonde, à cet effet, la tension énonciative, l'axiologie exprimée dans le discours et le degré de son engagement qui témoigne de l'adhésion ou du détachement du locuteur par rapport à son énoncé.

Ce type d'inférence est requis mais à des degrés variables dans toutes les figures, néanmoins, les informations d'ordre locutoires se concentrent davantage dans les figures à pivot énonciatif telles que l'hyperbole, l'euphémisme, la litote et l'ironie. Bonhomme<sup>1</sup> fournit des exemples dans chaque cas, nous nous contenterons d'un exemple relevant de l'hyperbole. Soit l'énoncé (4) :

- (4) « *Vous n'allez pas écrire que le roi aime le risotto ?* », supplie le cuisinier du restaurant italien d'un grand hôtel de Marrakech, éperdu d'avoir laissé échapper ce secret défense devant une journaliste. Et cet habitué du palais qui regrette d'en avoir trop dit : dans un moment d'exaltation, il vient en effet de louer la bonté de Mohammed VI, qui fait la lecture tous les jours à un ami malade. Mais surtout, qu'on ne le cite pas : « *Sa Majesté pourrait me soupçonner de flagornerie...* » A l'heure où les faits et gestes de la plupart des têtes couronnées sont aussi médiatisés que ceux des stars de cinéma, il est interdit de parler du monarque marocain, même pour en dire du bien. (...) En Occident, il incarne la modernité et l'ouverture. Mais, dans son royaume, il est l'objet d'une étrange vénération. « Faire un portrait du roi, vous n'y pensez pas. C'est impossible. Le rencontrer ? Il serait plus facile de voir Dieu... », s'exclame un diplomate proche du palais. Le roi est le secret le mieux gardé du royaume. Le sujet tabou par excellence, l'une des dernières lignes blanches avec la question du Sahara occidental que la presse ne doit franchir sous aucun prétexte. Comme le Seigneur des Ténèbres dans « Harry Potter », Mohammed VI est celui dont on ose à peine prononcer le nom. Pourquoi tant de mystère ? Pourquoi ce respect qui semble s'imposer à tous ?<sup>2</sup> »

Dans ce passage, la journaliste s'étonne de la nature de la relation qui s'instaure entre une personnalité politique, précisément un roi, et son peuple. Outre, les compétences linguistiques permettant aux lecteurs d'identifier les structures superlatives, les lecteurs, de par leurs appréhensions du discours médiatique seraient tentés de traquer l'amplification

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.*, p. 61.

[2] Sara DANIEL, « Mohammed 6, L'intouchable » in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16.

dans les portraits brossés, en l'occurrence le profil du Roi du Maroc et des Marocains dans une presse étrangère (si nous considérons que le lecteur est Marocain). Pour interpréter cet article, le lecteur est amené à actualiser trois dimensions locutoires.

- La reconnaissance d'un acte de langage d'exagération perçue par une tension énonciative extrême, révélée par des désignations et des qualificatifs relevant de l'exceptionnel « secret défense / exaltation », d'adverbe d'intensité « surtout », le contraste obtenu par l'emploi de verbes de paroles renseignant sur la gêne occasionnée par la simple évocation d'un détail impertinent sur les goûts ou les activités anodines du roi « supplier / s'exclamer », de tournures impersonnelles prohibitives extrêmes « il est interdit / c'est impossible », « le mieux / le plus, l'une des dernières... », des comparaisons à des personnages prototypiques « Comme le Seigneur des Ténèbres dans « Harry Potter » / Dieu »...
- L'adhésion énonciative du journaliste à cet acte d'exagération explicitée par des phrases interrogatives clôturant ce passage traduisent dans un premier moment un étonnement, et dans un second une remise en question de la légitimité de cette « discrétion » « *Pourquoi tant de mystère ? Pourquoi ce respect qui semble s'imposer à tous ?* ».
- L'axiologie dévalorisante de ce portrait est traduite aussi bien par la thématique choisie que par le genre du texte. Le journalisme français a tendance à critiquer les systèmes de gouvernance ayant maintenu la monarchie, notamment dans les pays arabes, d'une part alors que d'autre part le reportage, genre journalistique, par lequel le reporter exprime sa méfiance par rapport aux propos recueillis par les agences de presse<sup>1</sup>, entend dénoncer des vérités méconnues ou dissimulées.

Il convient toutefois de souligner que les calculs interprétatifs que nous venons de présenter, à travers l'étude de l'hyperbole, nécessitent une bonne connaissance du cadre locutoire dans lequel surgit l'énonciation figurale afin de mesurer le statut véridictoire de la figure. Autrement dit, dans le cas de l'hyperbole, le récepteur est amené à déterminer les frontières entre l'exagération et la vérité, entre l'exagération et le mensonge.

[1] Cf. section 1.3.3.4. du chapitre premier « corpus et méthodologie » de la deuxième partie.

La tension énonciative, l'axiologie et l'adhésion constituent trois informations locutoires activées différemment selon le type de figures. Ainsi, là où l'hyperbole, l'euphémisme et la litote affichent l'adhésion du locuteur, l'ironie met plutôt en œuvre une distanciation du locuteur à l'égard du contenu.

Dans certaines configurations, les figures peuvent mobiliser des parcours interprétatifs différents dont le résultat est incertain et discutable. Dans ce cas, plusieurs informations locutoires interfèrent créant des cas d'hybridation. A titre d'exemple, l'hyperbole peut s'allier à l'ironie, l'euphémisme à la litote ou à l'ironie, etc., comme explicité dans le passage suivant :

- (5) « *Evidemment ces centaines d'enfants sont tous de redoutables terroristes, des Salafistes armés, des agents de l'étranger envoyés pour déstabiliser le régime de Bachar al Assad. Ça se voit sur leurs visages ravagés par l'action toxique du produit utilisé<sup>1</sup>* ».

L'ironie, figure énonciativement complexe et brouillée, s'articule autour d'une discordance entre la position de l'énonciateur, en l'occurrence Tahar Benjelloun qui dénonce la non-assistance au peuple syrien, et la tonalité du discours, qui dans ce passage transforme les enfants en terroristes criminels. L'antiphrase déployée joue aussi sur la dimension tensive de l'énonciation vu qu'elle est doublée d'une composante hyperbolique (l'usage des adverbes et d'adjectifs exprimant l'excès « évidemment, tous », les désignations véhiculant l'idée du danger et de la violence « salafistes armés, agents secrets ». L'exagération dans cet extrait souligne la distanciation critique du journaliste qui bouleverse la représentation cognitive commune à savoir, l'enfant inoffensif victime des sévices de la guerre au vu et au su de la communauté internationale.

En dépit de ces cas d'hybridation qui opacifient les frontières entre les figures, il en demeure que les inférences énonciatives sont essentielles dans l'opération herméneutique des figures. Essentielles, certes, mais pas suffisantes : les figures sont dotées d'informations référentielles que le récepteur doit activer pour mener à bien les calculs interprétatifs.

[1] Tahar BENJELLOUN, « Syrie, non-assistance à un peuple en danger », in : *La Repubblica*, 29/08/2013, Cf. annexe, p. 402.

### 3.4.2. Informations référentielles

Les informations sur l’ancrage référentiel sont aussi importantes que la dimension locutoire lors des calculs interprétatifs. Les figures invitent le récepteur à redéfinir les rapports de corrélation entre les énoncés et l’univers référentiel du moment qu’elles opèrent souvent un bouleversement se rapportant à l’orthonymie du langage, i.e. la croyance que la relation entre les énoncés et le monde est de nature biunivoque<sup>1</sup>. A travers le processus figural, la référence se réindexe. Par conséquent, l’interprétation des figures consiste en la recherche des références les mieux ajustées aux exigences de chaque contexte, ce qui est essentiellement le cas dans le cadre des tropes. Pour interpréter le passage suivant, le lecteur fait appel à sa compétence encyclopédique dans le processus de réindexation référentielle.

(6) « *Au moment où Mohamed Bouazizi s’immolait par le feu à Sidi Bouzid, (cet acte sacrificiel n’appartient pas à la culture et aux traditions du monde musulman, c’est dire combien le désespoir est immense), la police égyptienne faisait du Kafka sans le savoir : Il s’appelait Sayyid Bilal, il avait 31 ans, musulman pratiquant. Il vivait à Alexandrie tranquillement avec sa femme qui venait d’être enceinte<sup>2</sup> ».*

La tournure « faire du kafka » requiert une réindexation référentielle. Le lecteur, qui s’attendait à des verbes d’action qui succèderaient au sujet « la police » tels que « arrêter », « enquêter »..., est amené à interroger la portée sémantique de l’expression « faire du Kafka ». Pour ce faire, il est amené à explorer l’univers littéraire kafkaïen pour dégager la caractéristique principale de son œuvre, en l’occurrence créer un sentiment de terreur et mener des interrogatoires sans fin.

Les informations référentielles que nous venons d’évoquer brièvement fournissent souvent des données dénotatives se rapportant au relief ou à la connexité de la référence.

#### 3.4.2.1. Informations dénotatives relatives au relief de la référence

Les figures peuvent activer une référence ostensive comme elles peuvent procéder au contraire par estompage du référent. Le premier cas est explicité par la figure de l’anaphore alors que le second est représenté par la périphrase.

(7) « *Cette bande d’assassins veut instaurer la terreur, réinstaller un climat de peur, et torpiller la noble marche des Marocaines et Marocains, jeunes et moins jeunes,*

[1] Cf. Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 110

[2] Tahar BENJELLOUN, « Un printemps en hiver » in : *Le Monde*, 22/01/2011, Cf. annexe, p. 387.

*vers une société moderniste, productive, démocratique, équitable, et solidaire. Une société où le lien de droit s'impose à tous. Une société où la loi émane du peuple et de ses institutions<sup>1</sup>. »*

- (8) « *On soupçonnait la Grande Muette d'avoir mitonné une communication semi-hermétique qui, contre les « djihadistes », attribuait à la France le beau rôle : celui de « mère la victoire », aux moyens abondants et rodés, à la tactique parfaite, à qui rien ne résiste<sup>2</sup>. »*

Dans le premier passage, le lecteur est incité à repérer le pivot du passage « une société » grâce à la répétition qui le met en exergue. L'itération aboutit à un soulignement désignatif de l'axe référentiel, contrairement à l'estompage de la référence obtenu par la périphrase « la grande Muette » référant à l'armée. L'information référentielle dénotative risque de ne pas être perçue si le lecteur ne dispose pas du code du langage « précieux ».

### 3.4.2.2. Informations dénotatives relatives à la connexité de la référence

Les figures peuvent altérer le rapport entre la réalité exprimée et les repères internes du discours. Il se peut, en effet, que la figure renferme des informations de nature connective faisant appel à plusieurs référents à la fois. L'interprétation, dans ce cas, consiste à activer une référence disjointe au niveau dénotatif. La figure de la syllepse consiste, par exemple, en la reprise d'un mot doublée d'une rupture coréférentielle.

- (9) « *Restons vigilants ; je m'arrangerai pour que plus jamais le printemps ne passe par la Libye; je me contenterai des trois autres saisons<sup>3</sup>. »*

Afin de comprendre la figure en question, il est nécessaire de procéder par disjonction référentielle au niveau du terme « printemps ». Il désigne justement deux référents : d'une part, le souffle de révolution qui a frappé le monde arabe et d'autre part, de manière plus ordinaire, et aussi ironique, comme pourrait le comprendre le personnage de Kaddafi dans le récit de Benjelloun, « la saison de l'année ».

En revanche, l'interprétation des figures, dans d'autres cas, procède plutôt par le regroupement de polarités dénotatives disjointes pour aboutir à une référence conjointe à la fin du parcours interprétatif, comme explicité ci-dessous à travers la figure de l'attelage.

[1] Aït Idder BENSÂÏD, « La citoyenneté vaincra le terrorisme » in : *Zamane*, 31/05/2011, Cf. annexe, p. 369.

[2] Philippe LEYMARIE, « Images propres, guerres sales », in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 273.

[3] Tahar BENJELLOUN, « Dans la tête de Kaddafi », in : *Le Monde*, 15/05/2011, Cf. annexe, p. 389.

(10) « *C'est en Libye que la situation est la plus inquiétante, parce que l'on y touille un explosif cocktail de pétrole, de trafic d'armes et de bédouinisme, sous l'oeil avide et la griffe déjà sortie d'Aqmi la terroriste<sup>1</sup>* ».

Le lecteur de l'Express doit procéder à la fusion de deux polarités : éléments concrets, visibles, « pétrole, armes » relevant des moyens matériels et d'un élément de nature abstraite exprimant l'appréciation ou la subjectivité du journaliste, « bédouinisme », en un seul complexe référentiel « le mélange explosif » à savoir les données qui rendent la Lybie sujette à une révolution inéluctable.

Nous retenons ainsi que les inférences d'ordre référentiel fusionnent avec les inférences locutoires dans le cadre des calculs interprétatifs. Néanmoins, il convient de souligner que le processus herméneutique englobe aussi des inférences de nature encyclopédique auxquelles nous consacrerons la section suivante.

### 3.4.3. Inférences encyclopédiques

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le contenu représentatif des figures est tributaire de leurs ancrages locutoires et référentiels où nous énumérons entre autres les données encyclopédiques. Or, il est difficile de cerner ce dernier volet encyclopédique vu que le concept « encyclopédie » est flottant. Il renvoie selon Bonhomme à « *l'ensemble des connaissances tant collectives qu'individuelles que les locuteurs ont sur le monde<sup>2</sup>* ». Le flou qui entoure cette notion émane de son caractère extensif et sa relativité à des variables personnelles, sociales ou idéologiques. Ces dites inférences se répartissent en deux grands groupes : les informations connotatives et les informations logico-sémantiques.

Pour ce qui est des informations connotatives, elles caractérisent l'univers discursif de l'énoncé communiqué. Leur rôle se limite à éclairer sur le contenu encyclopédique à partir de l'univers langagier comme le type de texte, les informations sociolectales (c'est le cas du verlan associé à l'univers des banlieues), les informations thématiques et topicales.

Quant aux informations logico-sémantiques, elles sont mises en œuvre quand un conflit conceptuel surgit entre les univers discursifs perçus et les univers cognitifs sous-entendus, ce qui est souvent le cas dans le cadre des tropes. L'interprétation procède par actualisation

[1] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste » in : *L'Express*, 25/10/2011, Cf. annexe, p. 58.

[2] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 114.

de connexions conceptuelles afin de cerner le supplément de sens apporté au discours. Les démarches interprétatives les plus sollicitées sont les interprétations métonymiques et métaphoriques. Dans ce qui suit nous exposerons les démarches interprétatives mises en œuvre dans ces deux tropes afin d'illustrer l'interprétation des saillances discursives en général.

### 3.4.4. Interprétation métonymique

Les voix herméneutiques adoptées par les linguistes pour cerner le sens des métonymies divergent. Pour Bonhomme, la métonymie est discernable grâce la discordance combinatoire qui émerge de l'association de deux termes comme dans l'exemple suivant :

(11) « *Il est difficile, complète-t-il, de donner crédit au soutien à la démocratie de « ces Européens qui boycottent les urnes arabes chaque fois que les vainqueurs ne leur plaisent pas<sup>1</sup> ».*

Dans ce passage, on pourrait se limiter à expliquer la discordance combinatoire entre le verbe « boycotter » et le complément « urnes » par l'effet d'une ellipse, or cette explication est d'ordre purement syntaxique et n'apporte pas d'éclairage sur l'aspect sémantique de la métonymie. Grâce à sa compétence linguistique et encyclopédique, le locuteur interprète « boycotter les urnes arabes » en menant un parcours interprétatif dans les domaines encyclopédiques du journalisme et des élections : les résultats des élections dans le monde arabe ne sont pas appréciés par les occidentaux. Ce parcours comprend trois moments activant chaque fois trois informations logico-sémantiques. En premier lieu, il met en œuvre une relation syntagmatique profonde entre deux rôles sémantiques contigus au sein de l'univers encyclopédique des élections : l'instrument et le résultat. En second lieu, il constate la projection de l'instrument sur le résultat opéré par le journaliste. En dernier lieu, il observe que cette projection accorde à l'énoncé un nouveau fonctionnement de l'univers fonctionnel. La métonymie consiste, en effet, en un brouillage conceptuel donnant lieu à une ambivalence sémantique. Ladite refunctionalisation ne dépasse pas les limites isotopiques<sup>2</sup> de l'énoncé, et elle peut explorer l'ensemble des rôles sémantiques profonds que peut

[1] Catherine GOUËSET, « La Syrie, terre de mission des conspirationnistes », in : *L'Express*, 06/09/2013, Cf. annexe, p. 73.

[2] En linguistique, le concept de l'isotopie désigne la récurrence syntagmatique du même sème ou groupement de sèmes, cette répétition œuvre dans la cohérence d'une séquence discursive ou d'un message. Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, et Louis GUESPIN, 1994. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : les notions et les termes fondamentaux, pour découvrir et comprendre, le fonctionnement et l'évolution du langage*. Éd. 2012. Paris : Larousse. Les grands dictionnaires Larousse.



subsumer un univers cognitif tel que le lieu, le temps, la matière, l'instrument, la source, le procès, l'effet, l'issue, le produit, etc.

### 3.4.5. Interprétation métaphorique

A l'instar de la métonymie, la métaphore engage des informations logico- sémantiques dans son cheminement interprétatif étant donné qu'elle présente un conflit conceptuel comme l'explicite l'énoncé suivant :

(12) « *Que feront de leur révolution réussie les héros de Misrata et de Benghazi ? L'égout de Syrte a vomit un Kadhafi sanguinolent comme dernier déchet de la tyrannie : puisse le régime qui sortira des discussions tribales et des élections promises nous éviter la nostalgie de l'ordre tyrannique<sup>1</sup> ».*

Dans le contexte de l'évacuation et du rejet, « l'égout » émerge comme le pivot ou l'univers-thème sur lequel se greffe une prédication insolite « vomir un Kadhafi ». Un conflit conceptuel et perçu de prime abord, qui sera résolu par la restructuration de l'univers cognitif par le truchement de la recatégorisation sémantique de 'l'égout' en un complexe notionnel inédit et flottant sur le plan vériconditionnel : « l'égout animé rejetant une substance toxique après sa consommation ». Privé de la compétence encyclopédique, le récepteur est dans l'impossibilité de se libérer des dogmes de son univers cognitif préconstruit et se projeter dans cette nouvelle voie herméneutique. Néanmoins, la recatégorisation implique le passage par deux opérations nécessaires pour le calcul sémantique. Premièrement, l'estompage de la prédication insolite consiste à rétrogarder interprétativement l'arrière-plan de l'énoncé en occultant les traits « consommation », « rejet » et « toxique ». Deuxièmement, la recherche active des traits analogiques compatibles entre « l'égout de Syrthe » et « vomit un Kaddafi » de manière à outrepasser le conflit apparent et aboutir à un sens.

(13) *L'égout / vomit / des déchets ou des eaux usées.  
La Lybie / se débarasse / de son tyran*

L'analogie n'est certes pas fournie par l'énoncé, elle constitue une élaboration herméneutique a posteriori qui ne rejoint pas forcément l'intention du journaliste. Il convient de souligner que dans tous les cas, « la métaphore est une figure de nature ontologique dans la mesure où elle projette les composantes notionnelles de différents univers cognitifs les unes sur les autres, et où ces projections engendrent de nouvelles organisations conceptuelles, hybrides

[1] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste », in : *L'Express*, 25/10/2011, Cf. annexe, p. 58.

*et conjoncturelles*<sup>1</sup> ». De ce fait, les recatégorisations métaphoriques possibles et illimitées assurent la connexion entre des paysages cognitifs variés, poussant le récepteur à sur-activer la compétence encyclopédique.

La présentation que nous venons de faire à propos des procédures qui organisent la réception figurale s'avère séquentielle. Or, rien ne prouve que les inférences se succèdent selon un ordre établi qui mettrait en première position les inférences énonciatives avant les données encyclopédiques puis logico sémantiques. Bonhomme (2005) stipule que les inférences sont plutôt interdépendantes : l'interprétation est un processus où les réajustements et les corrections rétroactives conduisent souvent à la réévaluation des figures dans un cadre plus complexe qui confirme le caractère non programmable de l'activité herméneutique.

### 3.4.6. Gradualité de l'interprétation figurale

Le rapport d'interdépendance qui s'instaure entre l'interprétation et les variables individuelles invite à circonscrire les limites des inférences déclenchées par les figures. La question qui se pose *de facto* est : jusqu'où le calcul interprétatif est mis en œuvre pour cerner la saillance figurale ? Autrement dit, existe-t-il un seuil de satisfaction interprétative mesurable qui déterminerait le degré de recours aux inférences locutoires ou encyclopédiques. Pour Bonhomme (2005), le sentiment de satisfaction interprétative dépend de la disposition d'esprit du récepteur et du pacte de lecture. Il en ressort que le cheminement interprétatif peut s'avérer fermé, limitatif ou ouvert.

#### 3.4.6.1. Interprétation fermée

Lorsque l'interprétation est pré-construite et signalée en même temps que l'énonciation figurale, le récepteur est tenu à se conformer à un parcours interprétatif fermé. Ce qui est souvent le cas lorsque le journaliste émet un commentaire métalinguistique à propos de la saillance figurale émise<sup>2</sup>, de même, quand la figure subit un figement sémantique, caractéristique fondamentale de l'écriture journalistique<sup>3</sup>. Elle se libère de la dimension idiolectale et rejoint l'univers des structures lexicalisées. C'est souvent le cas des métaphores empruntées au domaine météorologique qui s'infiltrant dans la désignation journalistique

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 126.

[2] Nous avons explicité ce cas dans la section 3.3.1. du présent chapitre.

[3] Cf. section 2.3.1., chapitre 2, deuxième partie.

du fait politique. L'exemple le plus célèbre est la métaphore-phare de notre corpus, l'expression du « printemps arabe », qui de par son caractère itératif ne peut dénommer que les soulèvements des populations arabes. Il en est ainsi pour les métonymies du lieu fort usitées dans les articles de presse créant des séries paradigmatiques et imprégnant la mémoire collective de la langue.

(14) « *La visite du président français au Qatar, les 22 et 23 juin 2013, clarifie les débats : les chefs d'Etat passent, mais l'Elysée garde pour l'Emirat ses yeux de Chimène<sup>1</sup>* ».

(15) « *De fait, Riyad entonne volontiers le refrain de la solidarité sunnite<sup>2</sup>* ».

(16) « *On objectera que Damas peut compter sur la loyauté-comme sur la capacité de nuisance-de ses alliés et de ses obligés : « L'Iran n'est pas monolithique, nuance l'opposant syrien Salam Kawakibi<sup>3</sup>* ».

(17) « *Faute de mieux, Paris, Londres et Berlin devaient soumettre le 22 novembre au Comité des droits de l'homme de l'Assemblée générale des Nations unies un texte incisif, parrainé par plusieurs ténors de la Ligue arabe<sup>4</sup>* ».

(18) « *Confronté à des mouvements centrifuges, dans la partie occidentale de son territoire, Pékin ne veut donner aucune prise à tout ce qui pourrait cautionner une atteinte à la souveraineté nationale<sup>5</sup>* ».

(19) « *Et Moscou est de plus en plus nerveux face à la montée de l'islamisme radical, qui trouve dans la démocratisation du monde arabe un terrain d'expression et de manœuvre<sup>6</sup>* ».

(20) « *Sans doute l'armée égyptienne est-elle la plus puissante du monde arabe, mais les Egyptiens, ne disposant pas aux Etats Unis d'un lobby comparable à celui des juifs américains, ils sont beaucoup plus dépendants qu'eux de Washington<sup>7</sup>* »

Ainsi, comme l'attestent ces exemples, l'abondance des métonymies du lieu référant plutôt aux personnalités ou aux responsables politiques ou administratifs canalisent l'interprétation d'autres occurrences relevant du même ordre, d'où le caractère fermé de l'interprétation.

[1] Pierre VERMEREN, « Qatar, l'argent n'a pas d'odeur », in : *L'Express*, 2/06/2013, Cf. annexe, p. 71.

[2] Vincent HUGUEUX, « Syrie : Assad seul contre tous », in : *L'Express*, 23/11/2011, Cf. annexe, p. 56.

[3] *Ibidem*.

[4] *Ibidem*.

[5] Jean DEMETZ, « Syrie, le chaos et le sang », in : *L'Express*, 28/07/2012, Cf. annexe, p. 64.

[6] *Ibidem*.

[7] Jean DANIEL, « L'ambition démocratique » in : *Le Nouvel Observateur*, 03/02/2011, Cf. annexe, p. 5.

### 3.4.6.2. Interprétation limitative

Dans ce second cas, l'interprétation n'est pas fondée sur un préconstruit, elle est marquée par plus d'ouverture qui accorde au lecteur une « liberté conditionnée » par maints facteurs. Premièrement, l'attitude du lecteur / récepteur face à l'énoncé figural : il peut se suffire à quelques inférences sans interroger l'ensemble des possibilités qu'offre une saillance dès qu'il atteint une sorte de « satiété interprétative ». Ce type d'interprétation est courant dans les approches scolaires et superficielles de l'énonciation littéraire. Deuxièmement, d'autres paramètres structuraux peuvent concourir à la méconnaissance du caractère pluriel et global du fait figural, comme c'est le cas des figures opérant sur la structure des énoncés telles que le palindrome dont la lecture est réversible. Son interprétation requiert des inférences connotatives additionnelles relevant de l'esthétique et du jeu.

Enfin, la composante encyclopédique constitue une troisième limite interprétative. En effet, quelques stéréotypes se greffent à l'interprétation et en délimitent les contours. Les figures véhiculent dans ce cas des doxas ou des représentations idéologiques. A titre d'exemple, nous citons le proverbe métonymique relevé de notre corpus :

(21) « Qatar, l'argent n'a pas d'odeur<sup>1</sup> ».

L'origine du proverbe stipulant qu'on préfère oublier l'origine douteuse d'un bien mal acquis<sup>2</sup> limite son interprétation. En réalité, l'argent pourrait avoir une belle odeur mais l'inférence encyclopédique du proverbe oriente vers une seule direction, celle de l'odeur pourrie révélant l'origine douteuse et illicite du bien.

### 3.4.6.3. Interprétation ouverte

Certaines saillances présentent une dimension préconstruite faible et offrent de ce fait plus de latitude au récepteur pour explorer son potentiel informatif. Souvent peu sollicitée dans

[1] Pierre VERMEREN, *op. cit.* p. 71.

[2] Au temps de Vespasien, empereur romain de 69 à 79 après J.C., les caisses de l'empire étaient dilapidées par Néron. Vespasien imposa plusieurs taxes pour renflouer le trésor de l'état telles la taxe sur les urines imposée pour servir aux teinturiers. Payable tous les quatre ans par tous les chefs de famille, en fonction du nombre de personnes à leurs charges, elle a été source de moquerie du peuple. Vespasien pour convaincre son fils de sa nécessité mit alors une pièce de monnaie sous le nez de celui-ci et lui dit : « ça ne sent rien ». Cf. L'argent n'a pas d'odeur. In : *Dictionnaire des expressions françaises Expressio par Verso - Signification, Origine, Étymologie*. [en ligne]. [Consulté le 14 septembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.expressio.fr/expressions/l-argent-n-a-pas-d-odeur.php>

le cadre des figures à base syntaxique ou morphologique, elle est plus fréquente dans les figures à dominance encyclopédique comme les oxymores, les paradoxes ou les symboles qui exhibent des conflits conceptuels proéminents. Ces figures prédominent dans certains genres orientés vers le ludique ou l’imaginaire tels que la poésie ou la publicité. Cette ouverture interprétative est tributaire de deux facteurs :

- Les calculs interprétatifs deviennent de plus en plus importants lorsque la figure dispose d’une structure floue et implicite.
- Plus une figure s’écarte de l’univers cognitif préconstruit, plus le parcours interprétatif est indéterminable.

Dans ces deux derniers cas, le parcours herméneutique est hasardeux et aléatoire. Par conséquent, la satisfaction interprétative entre les différents récepteurs est discutable et sujette à discorde. Or, comment gérer cette discordance lorsqu’il s’agit justement d’un discours journalistique qui se veut être informatif ?

L’interprétation des figures mène ainsi à la gestion interprétative, gestion soldée par une compréhension partagée menant à une ratification ou par une discordance interprétative. Pour illustrer ce phénomène de gestion ou de négociation, Bonhomme recourt au genre théâtral. Or, il nous semble que le dialogue théâtral ne constitue pas un exemple de gestion interprétative authentique vu qu’il est rédigé par une seule et unique plume. Nous proposons en conséquence de démontrer ce phénomène à travers l’entretien journalistique qui oppose deux énonciations distinctes où le conflit ou l’adhésion serait plus réels. Soit l’exemple suivant :

(22) « **Question** : *Le dernier affrontement armé à Gaza s’est inscrit dans un agenda électoral précis, selon certains. Validez-vous cette thèse ?*

**Réponse** : *Je conteste l’idée selon laquelle l’opération “Pilier de défense” était une guerre électorale. Elle était la conséquence d’une dégradation grandissante de la situation sécuritaire au sud du pays. Par contre, il est indéniable que le tandem Nétanyahou-Lieberman s’est employé à mettre à profit électoralement cette opération en se présentant comme le plus à même de répondre aux défis régionaux du pays<sup>1</sup>».*

La désignation de la journaliste « affrontement armé » qui, à notre humble avis, est un euphémisme désignant l’invasion militaire menée contre les palestiniens par les forces de l’occupation israélienne a été rejetée par la personnalité interrogée, à savoir Alain Dieckhoff,

[1] Aïcha AKALAY et Alain DIECKHOFF, « Israël. “L’avenir passe par un retrait de la Cisjordanie” » in : *Telquel*, 23 janvier 2013, Cf. annexe, p. 346.

qui l'a remplacée par un autre euphémisme « l'opération » accompagné d'une sorte de nom propre « Pilier de défense » dont la visée est de légitimer cette invasion présentée comme outil de défense et de protection. La substitution opérée par l'interviewé témoigne de la compréhension du premier euphémisme et de son assimilation, voire de sa ratification puisqu'il se permet d'accentuer le caractère égalitaire du conflit et innocente l'arabiste, il héroïse les troupes militaires israéliennes opérant pour la sécurité des citoyens israéliens.

En revanche, il arrive que l'interprétation soit sujette à une discorde mettant en péril l'enjeu communicatif. Cette situation résulte souvent d'une interprétation littérale d'une saillance figurale vu que le récepteur ne dispose pas de connaissances rhétoriques lui permettant le repérage et la recherche de la signification, ou du refus de ratifier le contenu de la figure comme nous l'avons présenté antérieurement à travers l'exemple de la métaphore du « printemps arabe » qui n'est pas admis de tous les récepteurs.

A l'issue de cette présentation qui dévoile le foisonnement des critères et des éléments mis en œuvre dans la réception et l'interprétation des saillances discursives, il devient évident que les voies herméneutiques ne mènent pas les récepteurs à une interprétation identique. Ce qui sollicite notre attention sur leur fonctionnalité. Nous verrons dans la section subséquente que le fonctionnement des figures n'est pas figé non plus et qu'il existe des paramètres d'ajustement fonctionnels propres aux figures.

### **3.5. Fonctionnalité des figures du discours**

Afin de cerner ce volet, nous présenterons dans un premier lieu les conditions sous-jacentes à la fonctionnalité des figures, puis nous consacrerons à l'énumération des fonctions figurales avant de mettre l'accent sur le rapport d'interdépendance qui s'instaure entre ces fonctions. Finalement, il sera question d'explorer davantage le statut des figures en relation avec les arguments.

#### **3.5.1. Conditions et déploiement de la fonctionnalité des figures**

Le rapport d'interdépendance entre la forme et l'effet des figures est attesté depuis les travaux de Dumarsais. Dans une approche récente, Marc Bonhomme précise que pour qu'elles soient fonctionnelles, les figures doivent disposer d'un minimum de facteurs

illocutoires énonciatifs, syntaxiques, sémantiques ou contextuels. Ces facteurs présentent deux caractéristiques importantes : la force et l'orientation.

Pour ce qui est de leur force illocutoire, elle résulte de propriétés intrinsèques aux figures (l'intensité ou l'atténuation), comme elle peut émerger du contexte si les figures sont basées sur l'enchaînement, l'ordre ou la répétition. Quant à l'orientation, elle est responsable de l'hierarchisation des indications fournies par les figures. Il existe une palette d'orientations :

- L'orientation communicative met l'accent sur le locuteur ou l'allocataire.
- L'orientation énonciative informe sur le positionnement discursif du locuteur.
- L'orientation sémantique procède par la hiérarchisation du contenu informatif des figures.
- L'orientation véridictoire concerne la relation entretenue avec le monde réel.
- L'orientation affective se rapporte à la tonalité des figures qu'elle soit euphorique ou disphorique.

A travers leur orientation et leur force, les figures se dotent d'une portée illocutoire, i.e. la capacité à produire des effets. Cette capacité d'agir peut émaner d'actes de langage comme l'ironie ou l'argumentation et se traduit au niveau de la réception en effets perlocutoires.

Par ailleurs, dans son approche pragmatique, Bonhomme<sup>1</sup> démontre que la fonctionnalité des figures n'est point intrinsèque, elle s'acquiert plutôt discursivement. En effet, leurs définitions dans les dictionnaires de rhétorique ne renseignent pas amplement sur leurs impacts dans le discours. Les indications fournies demeurent générales. Seule la mise en discours permet l'émergence de la fonctionnalité des figures. Nous tenterons à partir de l'énoncé suivant de démontrer la pertinence du contexte dans l'attribution de la portée pragmatique des figures.

(23) « *L'assassinat de l'opposant tunisien Chokri Belaïd et ses répercussions sur l'opposition laïque et démocratique ainsi que les diverses manifestations en Egypte contestant la nouvelle dictature islamiste prouvent que ce qu'on a appelé « le printemps arabe » n'est ni terminé ni perdu en chemin. Même si des islamistes étrangers à ces deux révolutions se sont « démocratiquement » emparé du pouvoir, cela ne veut pas dire que les peuples acceptent le nouveau régime<sup>2</sup> ».*

[1] Cf. Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* pp. 158-159.

[2] Tahar BENJELLOUN, « Tunisie, Egypte : Révolution en marche » in : <http://www.taharbenjelloun.org>, mis en ligne le 19 Novembre 2012, cf. annex, p. 397.

De par les définitions suivantes : « *Alliance de mots qui consiste à rendre une fine nuance de pensée au moyen d'une expression en apparence supplémentaire<sup>1</sup>* » ou « *figure consistant à accorder deux termes incompatibles<sup>2</sup>* », l'oxymore paraît comme une construction dépourvue d'effet. Sa fonctionnalité se construit, donc, grâce à la mise en relation avec le contexte.

Le verbe « *s'emparer* » qui signifie « *prendre violemment ou indûment possession de (un pays, un bien)<sup>3</sup>* », entre dans un rapport de conflit avec l'adverbe « *démocratiquement* » qui réfère plutôt à un mode d'organisation où l'ensemble des citoyens détiennent la souveraineté. L'oxymore, comme l'explicite cet exemple, est une figure orientée sur le plan référentiel étant donné qu'elle interroge le rapport entre le langage et le monde. Ce rapport est consolidé par le genre même du texte d'où elle a été puisée, en l'occurrence un article de presse. De surcroît, le passage en question est extrait d'un article truffé d'indices illocutoires de nature énonciative : pronoms indéfinis et impersonnels et verbes constatifs ou cognitifs : « *ce qu'on appelle* », « *il est vrai que* », « *on sait que* », « *on sait aussi que* », et adoptant une tonalité objectivante par l'exposition d'une série de faits à l'état brut : « *Fin janvier 42 personnes sont mortes dans les manifestations contre Morsi dans la ville stratégique de Port Saïd. Malgré l'appel au calme du recteur de l'université d'El Azhar, centre de la 60 pensée islamique, les Egyptiens sont descendus dans les rues d'Alexandrie, d'Ismaïlia, du Caire et bien d'autres cités* ». Ainsi, le cotexte d'émergence de cet oxymore renseigne sur la portée illocutoire de la saillance : l'information sur un fait politique dont la visée perlocutoire est de dénoncer l'implication d'un parti politique dans un meurtre.

A travers cette brève analyse, nous retenons que la figure de l'oxymore gagne en fonctionnalité par son actualisation dans le discours. C'est la totalité de l'article qui explicite la fonction de l'oxymore. En revanche, une question demeure légitime : pourquoi le recours à l'oxymore pour transmettre l'information ? L'article cherche à démontrer que les islamistes, bien que arrivés au pouvoir par les urnes, et de ce fait par voie démocratique, sont dans l'incapacité d'exercer la gestion du fait politique et publique dans un cadre purement démocratique, n'étant pas parvenus à protéger les citoyens contre les djihadistes salafistes avec lesquels ils

[1] Nicole RICALES-POURCHOT, 2011. *Dictionnaire des figures de style*. 2<sup>ème</sup> éd. rev. et augm. Paris : Colin. p. 95.

[2] Olivier REBOUL, 1991. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle. p. 236.

[3] « Emparer (S') ». Déf. 1. Paul ROBERT, Josette REY-DEBOVE et Alain REY (éd.), 2014. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. millésim. Paris : Le Robert.



entretiennent des relations douteuses. Ce même pouvoir démocratique recourt à la répression et à la violence exercée contre les opposants.

La doxa politique selon laquelle l'élection est nécessairement un processus démocratique n'est pas vérifiée dans ce contexte. La relation de cause à effet (élection / démocratie) a été brisée. Certes, il s'agit d'une relation paradoxale mais non absurde dans ce contexte car la cause (élection) et l'effet (complicité avec les djihadistes et répression de l'opposition) constituent deux phases chronologiquement distinctes. L'oxymore concentre dans une formule réduite deux entités dénotatives anti-orientées créant un nœud énigmatique dont le but est de surprendre le lecteur et de l'inviter à élucider l'énigme. La figure « *feint produire une contre-vérité qui retarde la compréhension de l'information, mais qui renforce finalement la mémorisation par sa structure antonymique*<sup>1</sup> ».

### 3.5.2. Fonctions figurales

Nous avons démontré dans la section précédente que la fonctionnalité des figures s'acquiert à travers le discours. Néanmoins, certaines figures, en dépit de la diversité des contextes où elles se déploient, développent une convergence au niveau de la fonctionnalité. Bonhomme propose dans son ouvrage qui nous sert de cadre théorique principal une synthèse critique des approches pragmatiques menées par les rhétoriciens (de l'antiquité à nos jours) avant de dégager cinq fonctions prédominantes. Les fonctions des figures dans son approche varient selon un spectre large allant des figures les plus axées sur le discours aux figures dotées de praticité prononcée. Les figures dans sa perception ne sont pas nécessairement mono-fonctionnelles, une seule figure peut assumer plusieurs fonctions. Il accorde aux figures cinq fonctions principales : esthétique, phatique, pathémique, cognitive et argumentative.

#### 3.5.2.1. Fonction esthétique

Définie comme source de plaisir artistique chez le récepteur, cette fonction est centrée sur le discours. Les figures dont le caractère est esthétique opèrent selon un scénario pragmatique où la portée illocutoire du discours à savoir l'embellissement aboutit à un effet perlocutoire en l'occurrence le plaisir des récepteurs par le truchement de quatre types de facteurs illocutoires.

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 160

Le premier facteur concerne le rapport de distance entre l'énoncé figural et les attentes du récepteur. Plus la distance est marquée, plus la figure génère d'attrait. La comparaison, la métaphore et la litote marquent des écarts parfois importants, ce qui accentue leurs effets perlocutoires.

L'imagerie, deuxième facteur illocutoire, de nature perceptive accentue le rendement esthétique en activant des représentations palpables, des analogies visuelles qui façonnent la perception du message selon le miroir de la figure qui réfléchit les entités du monde réel sous différentes faces. L'exemple (24) illustre aussi bien l'écart que l'imagerie introduit par la figure de la comparaison.

(24) « *Balbutiantes et vacillantes (les démocrates arabes), elles sont comme un enfant effrayé par ses premiers pas dans un monde vertigineux<sup>1</sup> ».*

L'effet perlocutoire recherché à travers la figure de la comparaison consiste à décourager les lecteurs de s'inscrire sur les voies de la révolte. La figure de la comparaison est exploitée dans ce sens : l'image de l'enfant qui vacille implique l'idée de la chute et de l'inexpérience, le lendemain des révolutions est de ce fait incertain.

L'harmonie des figures, en troisième lieu, assure l'équilibre compositionnel des figures. Grâce à leur symétrie (le cas de l'antithèse) ou à leur harmonie phonétique, ce facteur développe une sensibilité organique (de l'oreille) comme dans les exemples (25) et (26) :

(25) « *Images propres, guerres sales*<sup>2</sup> ».

(26) « *De religion et mode de vie, l'islam est devenu une culture de la ruminant, une philosophie de la résistance et un programme politique apocalyptique*<sup>3</sup> ».

Enfin, la convenance des figures se rapporte à la co-orientation des figures avec leurs contextes. La conformité des figures à la thématique engendre un effet esthétique. Ces quatre facteurs sont difficilement conciliables. C'est ainsi que maintes saillances basculent dans l'inesthétisme.

[1] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste » in : *L'Express*, 25/10/2011. Cf. annexe, p. 58.

[2] Philippe LEYMARIE, « Images propres, guerres sales », in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 273.

[3] Sansal BOUALEM, « Le père de tous les printemps » in : *L'Express*, 18/07/2013, Cf. annexe, p. 46.

### 3.2.5.2. Fonction phatique

Le rôle qu'assument les figures dans l'intensification de la participation des interlocuteurs au discours est important. Leur fonction dans les interactions langagières se traduit par un scénario pragmatique simple : des facteurs de nature illocutoire stimulent le contact, de ce fait, le rendu perlocutoire consiste en un renforcement du contact entre locuteurs et récepteurs. Cette fonction est pleinement assurée lorsque l'interprétation requiert une grande collaboration interprétative chez les récepteurs. Le rendement interactif est effectif grâce à la mise en œuvre de trois variantes : la dynamisation du discours, l'activation de la politesse et la simulation de la communication à partir de connaissances communes.

Pour ce qui est de la dynamisation du discours, quelques figures renforcent la communication en suscitant l'intérêt des récepteurs. C'est le cas, à titre d'exemple de l'interrogation oratoire qui passe pour une question destinée à l'énonciateur alors qu'elle ne constitue qu'une feinte. Dans l'exemple suivant, l'interrogation oratoire est loin d'être naïve, elle cherche plutôt à souligner l'impact des réseaux sociaux sur l'initiation des mouvements contestataires dans le monde arabe. Par cette interrogation, le journaliste suscite l'adhésion de son lectorat à son point de vue en se positionnant dans le même groupe.

(27) « *Qui veut croire que les foules extrémistes et masculines amassées, ivres de rage et de ressentiment, devant les ambassades américaines, se sont éveillées spontanément, un beau matin de l'été finissant, blessées dans leur foi, paisible jusqu'au surgissement de cette cyberattaque ?<sup>1</sup>* »

De même pour la subjection qui correspond à un simulacre de dialogue dont les interlocuteurs se réduisent à un seul énonciateur réel. Il en est ainsi de la suspension qui retarde une information centrale pour accentuer l'attente et la surprise.

Quant à l'activation de la politesse, elle s'opère par certaines figures qui se chargent de la régulation de la convivialité et des bons rapports sociaux entre les interlocuteurs. A titre d'illustration, l'hyperbole s'inscrit dans une stratégie de politesse qui fonctionne par la valorisation de l'image de l'autre, ce qui est le cas du remerciement ou du compliment. Toutefois, la litote est une forme de « politesse négative<sup>2</sup> », elle contourne en effet les

[1] David ABIKER, « Islamisme sur le web : « Internet n'est qu'un outil, mais il est inflammable », in : *l'Express*, 17/09/2012 Cf. annexe, p. 76.

[2] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 162.

attentes du récepteur et ménage la face du récepteur dans les situations embarrassantes. Soit la réponse de Alain Gresh dans l'échange suivant :

(28) « - *Tahrir* : *Que pensez-vous de la proposition de Nicolas Sarkozy, hier à New-York ?*  
 - *Je n'en pense pas beaucoup de bien* : je vais l'expliquer sur mon blog « *Nouvelles d'orient* », mais, pour résumer : il renvoie dos à dos Israéliens et Palestiniens comme s'ils étaient au même titre responsables de l'impasse<sup>1</sup> ».

Par la litote, le journaliste est parvenu à atténuer son rejet de la proposition du président français, maintenant ainsi une sorte de politesse avant d'exprimer son opinion sur la question.

Le troisième et dernier facteur relié à la fonction phatique est la stimulation de la communion par le recours à des connaissances communes partagées par la communauté. Perleman<sup>2</sup> les classe sous l'onglet des figures de communion. L'allusion en constitue un exemple, ainsi que la citation et le symbole qui recourent à des informations communes pour les interpréter.

### 3.5.2.3. Fonction pathémique

Dérivé de « pathos », l'adjectif « pathémique » qualifie ce qui se rapporte à la dimension affective. La fonction pathémique prend en charge les pulsions non cernables par la raison et qui relèveraient plutôt de l'affectivité. Le scénario pragmatique de la fonction pathémique est plus complexe dans la mesure où il implique aussi bien le pôle locuteur que le pôle récepteur. La passion du locuteur se traduisant par des facteurs illocutoires apporte de l'animation au discours. A travers ce scénario, le récepteur est capable de sentir l'émotivité du locuteur voire d'y succomber.

Dans un degré faible, les figures renseignent sur l'émotivité du locuteur à travers un indice illocutoire, à savoir la distorsion de la substance de l'énoncé. En effet, les mouvements psychiques surgissent en constructions syntaxiques axées sur l'inversion (hyperbate) ou sur la suppression (ellipse). Plus encore, certaines figures à relief marqué traduisent le trouble affectif chez le locuteur : la prosopopée, figure se manifestant par une perturbation de locution, témoigne d'un émoi frôlant la folie.

[1] Alain GRESH, « Palestine : Le printemps arabe crée un rapport de forces favorables » in : *L'Express*, 23/09/2011, Cf. annexe, p. 77.

[2] Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Éd. 2008. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles. pp. 220-225.

Au degré fort, la figure est capable de susciter une réaction pathémique chez le récepteur. C'est le cas de l'anaphore qui frappe vivement l'esprit du récepteur, comme dans l'exemple (29) à travers lequel, le journaliste répète l'item "société" afin de sensibiliser le lectorat sur l'impact des actes terroristes sur la cohésion sociale, il affirme par la même répétition le sentiment d'appartenance à un seul et unique groupe qui pour vaincre le terrorisme doit mener des actions collectives solidaires.

(29) « Cette bande d'assassins veut instaurer la terreur, réinstaller un climat de peur, et torpiller la noble marche des Marocaines et Marocains, jeunes et moins jeunes, vers une société moderniste, productive, démocratique, équitable, et solidaire. Une société où le lien de droit s'impose à tous. Une société où la loi émane du peuple et de ses institutions<sup>1</sup>. »

La même fonction peut être assumée aussi par la figure de l'hypotypose par laquelle on donne à l'allocutaire l'illusion d'assister à un spectacle par la description minutieuse. Cette figure qui émane d'une passion faisant livrer un tableau sous les yeux du récepteur se conforme à une logique mimétique miroitant l'émotivité de l'énonciateur chez le récepteur.

#### 3.5.2.4. Fonction cognitive

Depuis l'Antiquité, les rhétoriciens accordent aux figures une mission cognitive. Cette fonction est axée sur la gestion du contenu informatif des énoncés. L'action « faire savoir » repose sur deux cheminements pragmatiques d'intensité variable. Dans un premier scénario, et à travers les facteurs illocutoires, les figures opèrent un soulignement ou une focalisation cognitifs, qui ont pour effet la perception renforcée du message. Dans un second cas, elles peuvent opérer une structuration conceptuelle rendant la compréhension plus accrue et menant à la découverte par le récepteur de nouveaux concepts.

D'une part, quelques figures donnent une forme plus nette au contenu conceptuel grâce à des facteurs comme la répétition, la focalisation et la concrétisation. Par le biais de sa structure cumulative, la répétition (l'anaphore pour exemple) aide au martèlement des opinions exprimées et renforce leur mémorisation et leur présence dans l'esprit. Perelman, dans ce même sens, range quelques figures dans un cadre global des figures de « présence »<sup>2</sup>. Quant aux figures de choix, comme la périphrase ou la définition, elles opèrent un filtrage et

[1] Aït Idder BENSÂÏD, « La citoyenneté vaincra le terrorisme » in : *Zamane*, 31/05/2011, Cf. annexe, p. 369.

[2] Cf. Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Op. cit.*

pratique, par-là, une focalisation mettant en évidence tel ou tel aspect du concept discuté. Finalement, le passage d'une idée abstraite à une image concrète constitue un outil non négligeable du soulignement cognitif de la communication. Les tropes, à titre d'exemple, contribuent à la perception renforcée de l'image.

D'autre part, les figures sont capables, à elles seules, de restructurer conceptuellement le discours. La métaphore œuvre, par exemple, à assurer une meilleure compréhension, elle revêt ainsi une fonction explicative grâce à sa dynamique analogique : elle permet de construire des analogies entre le domaine du thème et celui du phore. Elle rend possible la réorganisation conceptuelle et l'éclairage du premier par le second, si la proportion entre les deux entités est rationnelle. Néanmoins cette restructuration n'est possible que si le phore est plus accessible conceptuellement. La dite figure d'analogie parvient, en conséquence, d'enrichir le plan lexical et conceptuel, puisque la première analogie matricielle est source de production d'autres analogies, créant ainsi un enchaînement métaphorique, comme dans cet exemple :

(30) « *Après le printemps arabe, l'hiver islamiste ?<sup>1</sup>* »

Dans ce titre de presse, la métaphore du printemps devenu concept a donné naissance à une seconde métaphore par dérivation du même concept.

### 3.5.2.5. Fonction argumentative

Le rendement persuasif des figures est un fait consenti depuis la tradition rhétorique. Le rapport rhétorique / argumentation n'as pas cessé d'évoluer, tantôt, les deux disciplines se superposaient, tantôt la rhétorique redéfinissait ce rapport et s'en distanciat. Perlman et Olbretch-Tyteca ont rendu à l'argumentation son ampleur d'antan dans l'étude des figures. « *Si l'on néglige ce rôle argumentatif des figures, leur étude paraîtra rapidement un vain passe-temps<sup>2</sup>* ».

Beaucoup plus ambitieuse que les fonctions pathémique et cognitive, la fonction argumentative dépasse l'action sur le psychisme ou le savoir, elle vise la modification du comportement. Le parcours pragmatique qu'elle adopte se décline en deux étapes importantes : D'une part,

[1] Christophe BARBIER, « *Après le printemps arabe, l'hiver islamiste* », in : *L'Express*, 25/10/2011, Cf. annexe, p. 58.

[2] Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Op. cit.* p. 255.

cette fonction suppose une influence persuasive à mi-chemin entre la raison et l'intuition argumentative. D'autre part, le potentiel argumentatif des figures suscite des effets perlocutoires entraînant l'adhésion du récepteur.

### 3.5.3. Figures : arguments ou supports d'arguments

Il est d'usage de considérer les figures comme supports linguistiques des arguments qui les précèdent. Elles sont confinées, dans cette optique, au stade de « véhicule » du potentiel persuasif du discours. Il est vrai que, selon Bonhomme, certaines figures, comme l'hyperbate, constituent des auxiliaires à l'argumentation, il en demeure moins que cette perception minimaliste présente deux limites. La première consiste en l'appauvrissement du statut des figures : elles sont réduites à la partie « élocution » du système rhétorique. La seconde est la séparation entre la forme et le contenu argumentatif de l'expression figurale. Or cette séparation porte préjudice au fonctionnement même de la stratégie argumentative. C'est le cas par exemple de l'ellipse qui impose un enchaînement percutant créant un impact direct au niveau de la réception. Sans la suppression (la forme), la portée argumentative serait nulle.

Il en résulte que la plupart des figures débordent la partie « élocution » pour celle de « l'invention », ce sont des procédés argumentatifs à part entière<sup>1</sup>. Il s'agit d'une version forte de l'argumentativité des figures que de les considérer comme des condensés d'arguments. Cette vision est corroborée par le lien étroit entre les figures avec les lieux, ce qui est le cas pour les contraires et l'antithèse ou pour le lieu de la partie et la synecdoque.

[1] Afin de mener son discours, l'orateur est dans l'obligation de passer par cinq étapes d'importances variables : l'invention, la disposition, l'élocution, l'action et la mémoire. **L'invention** : correspond à la recherche des idées et des arguments. Selon la situation, l'orateur se décide entre des arguments d'ordre affectif ou rationnel. En effet, il choisit entre l'éthos, le pathos ou le logos. Dans cette même partie, l'orateur détermine le domaine duquel il puise ses preuves et vérifie la présence d'arguments préétablis. Il est amené aussi à déterminer les sources desquelles il puise ses arguments, les lieux, i.e. un type formel d'argument. L'invention consiste donc à constituer les arguments ou les éléments de réponse à la question traitée et détermine donc le genre de discours à mener. **L'élocution** : fait appel à l'innovation et à la créativité plus que dans les autres parties du système rhétorique. Dans cette phase, la littérature s'introduit finalement dans la sphère rhétorique. Le travail du style, néanmoins, ne se conçoit pas comme simple ornement apporté au discours ; au-delà de la dimension esthétique, l'expression vise à lui attribuer de la force. En effet, la correction de la langue, selon les anciens, la simplicité et la beauté du style apportent au discours vigueur et efficacité. L'efficacité du discours fait appel aux figures. Bernard Lamy à cet effet les compare aux armes « *Les figures sont comme les armes de l'âme. Parallèle d'un soldat qui combat avec un orateur qui parle.* » S'exprimer par le truchement des figures, c'est à la fois frapper, charmer et émouvoir.

A l'instar des autres fonctions, la fonction argumentative est assurée par des facteurs illocutoires à caractère persuasifs. Certains s'avèrent communs aux stratégies argumentatives, d'autres plutôt spécifiques aux saillances discursives.

Le premier facteur concerne l'orientation illocutoire des composantes des figures : les destinataires suivent le locuteur dans le sens souhaité de son argumentation. A travers, la comparaison par exemple, la thématique choisie du phore impose une direction argumentative. Soit, l'exemple :

(31) « *Comme le Seigneur des Ténèbres dans « Harry Potter », Mohammed VI est celui dont on ose à peine prononcer le nom<sup>1</sup>* »

La journaliste française en choisissant le Seigneur des Ténèbres, personnage fictif désignant un antagoniste démoniaque au grand pouvoir entouré de nombreux hommes de main cherchant à détruire l'univers, s'inscrit dans une voie d'abaissement argumentatif fort prononcé, orientant le lecteur à une image sombre et effrayante de la personnalité politique en portrait.

L'impact est assuré aussi par un autre facteur, celui de la force de la saillance. Le relief de la saillance discursive joue un rôle déterminant dans l'argumentativité de la figure. Il accroît son rendement. En revanche Bonhomme précise que la force argumentative des figures dépend de leur réception. C'est le cas de la litote, qui de par sa dépendance au contexte communicatif, est sujette à polémique. La force de la saillance est aussi altérée par les modalités de l'énonciation : sincérité / non-sincérité, la présence ou non d'une configuration cumulative.

Pour ce qui est des caractéristiques inhérentes aux figures, on trouve leur capacité de court-circuitage et leur tendance à l'ambiguïté. Leur capacité de court-circuitage consiste à faire admettre un bloc de deux arguments différents, deux éléments composites, comme si la liaison est évidente. L'attelage suivant en fournit une illustration.

(32) « *Cette peur, c'est celle de l'islamisme, celle d'un pouvoir barbu et liberticide, dont les imams psychopathes remplaceraient les militaires d'opérette et les despotes débauchés d'hier<sup>2</sup>* »

[1] Sara DANIEL, « Mohammed 6, l'intouchable » in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16.

[2] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste » in : *L'Express*, 25/10/2011, Cf. annexe, p. 58.



La coordination instaurée entre deux éléments sémantiquement hétérogènes, à savoir « barbu » et « liberticide » fait passer pour une évidence l'association de deux arguments pas forcément compatibles. Sachant que « pouvoir barbu » désigne dans ce contexte, les partis politiques élus démocratiquement par les peuples durant le printemps arabe, cet amalgame impose un jugement de valeur qui n'exige pas le recours à un développement justificatif. Le mouvement synthétique, réducteur impose une unité entre les deux réalités sémantiques différentes. L'argumentation est à cet effet fugitive, percutante et convaincante.

L'aptitude au raccourci est renforcée par un autre facteur illocutoire propre aux figures, leur tendance à l'ambiguïté. Le flou qui entoure les saillances discursives renforce leur argumentativité. A titre d'exemple, les figures de l'ironie fournissent une duplicité interprétative qui met le récepteur face à deux arguments anti-orientés mais valides. De plus, le locuteur ne prend en charge aucune piste interprétative, ce qui lui permet d'argumenter sans assumer les conséquences de ses arguments, il transfère par le biais de ce stratagème, la responsabilité de l'argumentation au récepteur. Outre les figures de l'ironie, la lexicalisation renforce l'ambiguïté de certaines figures. La catachrèse, par exemple, malgré son aspect intégré à la langue, véhicule un jugement de valeur dissimulé mais efficace.

L'argumentativité des figures gagne en ampleur vu qu'elles constituent des esquisses d'argumentation non explicites, ce qui coupe court à la possibilité de la contestation franche du récepteur. De plus, ne se conformant pas à la logique, et jouant dans les zones limites du langage, elles deviennent attrayantes, sources de séduction, invitant le récepteur au jeu de l'interprétation, et par là, le mènent à la cible visée par le producteur.

Après cette présentation succincte des fonctions des figures, il est important de souligner que les saillances discursives ne sont pas caractérisables exclusivement par une seule fonction. Les figures présentent une multifonctionnalité fréquente selon le genre de discours. Marc Bonhomme explicite cette pluridimensionalité à travers les figures du sublime déployées dans les épopées, ou par la syllepse mises en œuvre dans l'épigramme, et finalement par la métaphore dans la terminologie informatique<sup>1</sup>.

[1] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* pp. 187-194.

### 3.6. Conclusion

A l'issue de la présentation du cadre théorique global dans lequel nous inscrivons notre recherche, nous tenons à préciser que la conception de la figure comme une ébauche d'argument proposée par Bonhomme rejoint la perception ducrotienne du point de vue où la conception de l'argumentation se profile comme l'étude des orientations sémantiques et les enchaînements des énoncés<sup>1</sup>. Jean Claude Anscombe et Oswald Ducrot, qui inscrivent leurs investigations dans le domaine de la pragmatique, accordent à « la rhétorique » une acception différente de la tradition aristotélicienne. En effet, selon Ducrot, le sens d'un énoncé est formé de deux composantes: sémantique et rhétorique. La composante sémantique est le sens attribué à la proposition en langue, alors que la composante rhétorique serait le sens attribué à la proposition par rapport à la situation d'énonciation. La composante rhétorique a pour objectif de montrer comment « *les circonstances de l'énonciation entrent en jeu, pour expliquer le sens réel d'une occurrence particulière d'un énoncé, seulement après qu'une signification a été attribuée, indépendamment de tout contexte, à l'énoncé lui-même*<sup>2</sup> ». De ce fait, « rhétorique » devient synonyme de « pragmatique ». A travers cette conception pragmatique, la rhétorique ne correspond plus à la recherche des moyens de persuasion. L'un des apports majeurs des recherches de Ducrot est le repositionnement du champ argumentatif : l'argumentation n'est plus du ressort du discours, i.e. extralinguistique, c'est plutôt un fait inhérent à la langue. « *L'intuition fondamentale de ce modèle est que lorsque l'individu produit un énoncé, il est déjà possible, sur cette base, de prédire ce qu'il va dire par la suite*<sup>3</sup> ». L'énoncé oriente donc vers une conclusion ce qui garantit un enchaînement discursif.

Les chapitres portant sur l'analyse des figures les plus dominantes de notre corpus proposent une étude qui conjugue l'apport de l'approche généraliste, fonctionnelle de Marc Bonhomme n'excluant pas le contexte énonciatif et renouant avec la tradition aristotélicienne, enrichie par la notion de confrontation de points de vues<sup>4</sup> aux enjeux de l'écriture journalistique.

[1] Alain RABATEL, Catherine DÉTRIE, Lucile GAUDIN-BORDES et Anna JAUBERT, 2008. *Figures et points de vue*. Paris : Larousse. Langue française, 160.

[2] Oswald DUCROT, 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minit. Propositions. p. 16.

[3] Christian PLANTIN, 2005. *L'argumentation : histoire, théories et perspectives*. Paris : Presses Univ. de France. Que sais-je ?, 2087. p. 25.

[4] Frédéric CALAS, FROMILHAGUE, Catherine, GARAGNON, Anne-Marie et SUSINI, Laurent, 2012. *Les figures à l'épreuve du discours : Dialogisme et polyphonie*. Paris : Presses Université Paris-Sorbonne.

Autrement dit, nous envisageons aborder de manière plus ciblée l'analyse des figures du discours en relation avec le contexte énonciatif : parcours et idéologie du journaliste en rapport avec les particularités de l'écriture journalistique et le milieu de diffusion des articles.



PREMIÈRE PARTIE

*Cadrage  
théorique*



**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**4**

*Les figures entre la rhétorique et l'argumentation*



## 4.0. Introduction

Le cadre théorique que nous avons adopté pour notre recherche stipule que les figures sont intrinsèquement rhétoriques mais elles assument discursivement et, de ce fait, occasionnellement, des fonctions argumentatives. Leur rhétoricité consiste en leur expressivité mise en œuvre par les sujets parlants pour rendre efficace leurs productions langagières. Pour ce qui est des fonctions, présentées dans le chapitre précédent, elles n’acquièrent de la pertinence que dans le cadre des situations de communication d’où elles émergent. « *Elle ne sont pas décidables a priori, mais elles découlent de la production des discours, d’après leurs contextes et les points de vue énonciatifs des locuteurs*<sup>1</sup>. » De surcroît, contrairement aux taxinomies classiques, les figures n’ont pas de fonctions figées, elles peuvent se combiner et se renforcer mutuellement. Ainsi, pour les raisons sus mentionnées, nous n’allons pas présenter les résultats de nos recherches par catégories de figures, vu que ces classements varient ostensiblement d’une école à une autre, et que le contexte est le seul à déterminer la fonction figurale. En d’autres termes, nous ne sommes pas en mesure de déterminer la liste des figures argumentatives déployées dans notre corpus puisqu’il n’existe pas de figures purement et par définition argumentatives.

Les taxinomies des figures s’avèrent multiples, certaines sont jugées arbitraires ou non-scientifiques, d’autres présentent l’inconvénient de subsumer des classes où plusieurs figures appartiennent à plusieurs familles<sup>2</sup>. De plus, il s’avère que le principal mobile de classification est souvent de nature didactique. Une des nomenclatures les plus notables dans les recherches récentes, celle du groupe  $\mu$ , croise les domaines opératoires (métaboles,

[1] Marc BONHOMME, 2009. De l’argumentativité des figures de rhétorique. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. N° 2. [Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2014]. Disponible à l’adresse : <http://journals.openedition.org/aad/495>.

[2] C’est le cas par exemple du chiasme à la fois figure de construction et de pensée.

métasémèmes, métoplasmes, métataxes et métalogisme) et les opérations de création (suppression, adjonction et permutation). Il convient de noter, toutefois, qu'aucun classement n'a distingué les figures à effet argumentatif des autres saillances discursives car toute figure est potentiellement argumentative. Néanmoins, le *Traité de l'argumentation* de Perelman<sup>1</sup> a effectué des corrélations entre les figures et les arguments.

A ce stade de la recherche, il devient pertinent de s'arrêter sur le concept de l'argument, avant d'étudier les corrélations éventuelles entre les figures et les arguments.

## 4. 1. Arguments : définition et typologies

### 4.1.1. Définition de l'argument

D'après Philippe Breton<sup>2</sup>, il existe deux niveaux de définition qui se confondent :

- Celui du contenu de l'argumentation, autrement dit, l'opinion qu'on cherche à défendre.
- Celui du contenant, i. e. le moule argumentatif qui emprunte sa forme à la thèse proposée.

La deuxième acception étant la plus courante dans la littérature rhétorique, le concept « argument » désigne un moule, une forme spécifique qu'épouse une opinion défendue. Vu que l'un des objectifs de ce travail est de tenter de comprendre comment la mécanique argumentative propre aux figures se déploie, nous retenons cette deuxième acception pour définition du terme « argument ».

Face à l'unicité de l'opinion défendue, on peut choisir entre différentes formes argumentatives. A titre d'exemple, pour convaincre une personne de la nécessité d'arrêter de fumer, on peut recourir à :

- L'argument par l'exemple : donner pour exemple l'expérience d'une personne qui a réussi à s'en détacher.
- L'argument d'autorité : en rappelant les méfaits attestés scientifiquement de cette forme d'accoutumance.

[1] Cf. Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Éd. 2008. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

[2] Cf. Philippe BRETON, 1996. *L'argumentation dans la communication*. Paris : La Découverte. Repères, 204.

## 4.1.2. Les quatre grandes familles d'arguments

A l'instar des figures, les classifications émises sont loin d'être figées<sup>1</sup> : l'argument par l'exemple implique à la fois la comparaison et l'autorité de l'entité exemplaire. Aristote avait émis une première classification des arguments en arguments inductifs, déductifs, exemples et enthymèmes. Or, son classement s'occupe de la forme et des rapports entre les prémisses. Perelman propose un autre classement basé plutôt sur le contenu des prémisses, il établit des différences entre les arguments quasi-logiques, ceux fondés sur la structure du réel, ceux qui fondent la structure du réel comme l'analogie et ceux qui dissocient une notion entre l'apparence et la réalité. Nous proposons dans ce qui suit une classification par leurs aspects dominants en quatre grandes familles : les arguments fondés sur une autorité, ceux qui recourent à des présupposés communs (communauté), ceux qui consistent à présenter le réel selon une certaine perspective (cadrage) et finalement ceux qui invoquent une analogie.

### 4.1.2.1. Les arguments d'autorité

Ces arguments mobilisent une autorité admise par le récepteur qui a le choix de s'appuyer sur sa propre autorité, convoquer une autorité extérieure ou celle de l'auditoire lui-même. Ils peuvent consister en des éléments de compétence confirmée légitimant le droit d'intervenir dans un domaine, ou d'une autorité acquise occasionnellement par le truchement d'un témoignage. Il arrive aussi que ces arguments, dans un contexte souvent politique, recourent à une autorité « négative », un personnage odieux et répulsif auquel l'argument rattaché ne peut être que réfuté, c'est ce qui est connu dans la tradition rhétorique sous le nom d'argument *ad hominem* à utiliser pour discréditer une opinion adverse, à titre d'exemple :

(1) *Driss Basri aurait fait pareil.*

L'ex-ministre de l'Intérieur marocain sous le règne de Hassan 2 était connu pour ses répressions de mouvements contestataires, son nom est fort lié aux années de plomb. Il peut constituer un contre-exemple, comme dans l'énoncé (1) lorsqu'on critique le mode d'intervention des autorités suite à des manifestations ou contestations publiques défendant ainsi la liberté d'expression et les droits de l'Homme.

[1] Cf. Christian PLANTIN, 2005. *L'argumentation : histoire, théories et perspectives*. Paris : Presses Univ. de France. Que sais-je ?, 2087.



Par le biais des arguments d'autorité, le discours gagne en fiabilité, et son acceptation est perçue comme une « délégation de savoir » basée sur une relation de confiance. Les médias y recourent souvent en mettant en oeuvre trois modalités : la compétence, l'expérience et le témoignage. Nous développerons dans ce qui suit ces trois modalités.

#### 4.1.2.1.1. L'argument de compétence

Il peut se rapporter à une multitude de domaines : scientifique, technique, moral ou professionnel. Le locuteur puise de l'aura de l'expert ou d'une institution de spécialité pour appuyer son discours. Soit l'énoncé (2) :

- (2) « *Les résultats des élections traduisent la peur du changement du régime. On savait que le taux de participation allait constituer l'enjeu véritable qui irait crédibiliser l'ensemble du processus lancé par la monarchie depuis le mois de mars. Cela explique-t-il l'annonce précipitée d'un taux de participation à 45% ? En tout cas, les observateurs [y compris ceux de l'Union européenne] ont bien noté l'absence des listes électorales d'une partie importante de la population en âge de voter<sup>1</sup>.* »

L'interviewé, en l'occurrence le prince Moulay Hicham, connu pour son opposition explicite au pouvoir marocain, interrogé par une journaliste française, a recours à une organisation comme l'Union Européenne pour prouver que le taux de participation aux élections n'était pas élevé. Ladite organisation a de l'aura dans la sphère politique à l'échelle internationale.

#### 4.1.2.1.2. L'argument d'expérience

L'argument de l'expérience fait appel au vécu et au cumul d'expériences de vie de l'orateur, comme démontré à travers le passage suivant :

- (3) « *De tout temps, il y a eu des époques où tout bouge et où les hommes se sentent menacés ou interpellés par cette mobilité des choses. On a alors appelé « conservateurs » ceux qui s'en défient et nommé « progressistes » ceux qui s'en félicitent. C'est, pour faire court et schématique, la division sociale qui a circulé depuis des siècles. Aujourd'hui, le monde étant réduit à un village par la circulation de l'information et le progrès de la technologie de la communication, tout le monde observe le changement chez les gens d'en face, à travers la fenêtre de la télé ou de l'ordinateur, et le vit par procuration. Seulement voilà, comment les uns et les autres vivent ces images et ces informations selon qu'ils résident dans tel pays développé ou dans tel autre en retard ou en sous-développement ? C'est l'expérience que j'ai vécue en France lors de ce bref séjour mentionné et c'est aussi l'observation que l'on peut faire à travers les médias ou chez les analystes et autres experts en tout qui les hantent. Deux grands événements planétaires se sont télescopés au début du*

[1] Sara DANIEL, « Entretien avec le prince Moulay Hicham, Maroc : « Sur le fond, rien n'a changé », in : *Le Nouvel observateur*, le 01/12/2011, Cf. annexe, p. 28.

*printemps : les révoltes dans ce qu'on appelle Monde arabe et notamment en Libye et les catastrophes naturelles puis nucléaires au Japon. En les commentant avec des autochtones français de souche, je me suis rendu compte du degré d'uniformisation de la pensée et du nivellement de l'information par les médias<sup>1</sup> ».*

Le journaliste marocain met en avant son expérience de vie, forme d'argument d'autorité, afin de dénoncer le rôle joué par les médias dans l'uniformisation de la pensée. Son argument consiste en son expérience lors d'un séjour en France où il a observé le traitement par les médias de deux événements concomitants de taille : Le printemps arabe et la catastrophe nucléaire du Japon due à un tsunami.

#### **4.1.2.1.3. L'argument du témoignage**

L'argument du témoignage accorde au témoin du poids pour le cadrage du récit, c'est le cas, pour notre corpus des envoyés spéciaux qui cherchent plutôt à transmettre « un vu, entendu » direct et en temps réel, sans passer par les agences de presse, comme illustré par les passages suivants extraits du même article<sup>2</sup> :

- (4) *« Plus de cinq mois ont passé, déjà. Mais elle ne peut s'empêcher de remonter là où, dix-huit jours durant, la peur lui bouffant le ventre, l'espoir lui gonflant le cœur, elle a vu son peuple se soulever. « Parfois je pense que tout cela n'a jamais existé. Que je n'ai fait que rêver » ».*
- (5) *« Marwa Abdallah, professeur d'anglais, pose un froid constat. « Rien n'a bougé ! On a juste changé les têtes » ».*

Les deux jeunes femmes - témoins accordent aux propos du journaliste du poids, il s'agit de relater la situation telle qu'elle est vécue sur le terrain. Le lecteur aurait du mal à remettre en question la véracité des propos puisqu'il accède directement au témoignage des révolutionnaires qui constituent dans ce cas un argument d'autorité en faveur de la thèse du journaliste qui défend l'opinion selon laquelle le feuilleton des révolutions égyptiennes est d'un avenir incertain.

#### **4.1.1.2. L'argument de communauté**

Le recours à des « présupposés communs » est souvent entrepris lorsqu'une communauté de pensée et d'action préexiste entre les interlocuteurs. Ces présupposés sont des croyances

[1] Najib REFAÏF, « Ainsi va le monde », in : *La Vie Éco*, 06/04/2011, Cf. annexe, p. 297.

[2] Claude GUIBAL, « Egypte, la révolution en suspens », in : *Le Nouvel Observateur*, le 07/07/2011, Cf. annexe, p. 13.

et des valeurs partagées de tous qui débouchent généralement sur des effets conservateurs. Dans ce qui suit, nous développerons la taxinomie des arguments de communauté.

#### 4.1.2.2.1. L'argument des lieux communs

L'argument de l'opinion commune ou « lieu commun » est d'une efficacité affaiblie par l'usage. Il englobe les proverbes, les formules et les maximes. Les journalistes parsèment leurs articles par ce genre d'arguments pour mettre en évidence le caractère naturel de quelques faits ou conclusions. Ainsi, par le titre (6), le journaliste d'ors et déjà s'inscrit dans une trame argumentative où il rappelle la détermination des jeunes à changer leurs réalités et le rôle qu'ils assument dans les épisodes les plus importantes dans l'histoire de la nation telles que la lutte pour l'indépendance, les années de plomb et récemment le P.A.

(6) « *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait*<sup>1</sup> ».

Dans son article, il énumère les plus grands moments de l'histoire, que les jeunes ignorent peut-être mais, dont la portée a été significative, ils ne sont pas conscients de l'ampleur de leurs actes mais sont capables de grands changements.

#### 4.1.2.2.2. L'argument des valeurs communes

Le processus argumentatif peut s'appuyer sur des valeurs communes, i.e. des repères moraux admis par une société donnée qui constituent un champ vaste et variable selon le temps et la culture, elles fournissent des repères fondamentaux pour la création des normes sociales. Elles correspondent à des lois universelles, c'est le cas par exemple de la valeur du « juste ». Cependant, chaque société leur assimile des contenus différents. Perelman-Tyteca<sup>2</sup> en distingue deux types : les valeurs abstraites et les valeurs concrètes.

Les valeurs abstraites peuvent être universelles, et de ce fait, sont admises par tout homme à toute époque et à tout lieu, comme le bien, le beau, le pur, le juste, l'absolu, le parfait, et le vrai. On y trouve aussi des valeurs particulières relatives à certaines communautés à un moment donné, telles que le rang, le courage, la chasteté, la vertu et l'honneur. Les valeurs

[1] Soulaïman BENCHEIKH, « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait », in : *Zamane*, «3/5/2011 », Cf. annexe, p. 368.

[2] Cf. Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Op. cit.*

abstraites se rattachent aux sociétés conservatrices. De nos jours, de nouvelles valeurs émergent puisque les valeurs qu'on vient de citer ont tendance à régresser, nous faisons référence actuellement à l'esprit sportif, la loyauté commerciale, la clarté, la responsabilité, la solidarité et la discipline<sup>1</sup>.

Quant aux valeurs concrètes, elles sont plus tangibles et sont souvent représentées par des symboles et des emblèmes, l'état, la loi, le bien public, la nation, etc, qui sont plutôt liées à l'esprit révolutionnaire.

L'écriture journalistique exploite largement le répertoire des valeurs comme argument de communauté, soit l'énoncé (7) fourni à titre d'exemple :

(7) « *Dans les pays modernistes et démocratiques, il y a une séparation nette entre le détenteur du pouvoir et celui qui l'exerce. La stabilité de l'Etat, et l'évolution du système communautaire en société de citoyens, exigent l'émergence d'un être collectif abstrait, auquel tout un chacun peut s'identifier. C'est la Nation, dans son acception universelle. De la Nation découle le peuple. C'est lui qui détient la souveraineté, et de lui découlent les pouvoirs. Les citoyens qui exercent des pouvoirs ne les possèdent pas. Ils leur sont délégués par le peuple par la voie d'élections libres et pour une durée déterminée. Voilà une différence de taille. Alors, que dire de la constitution marocaine ? L'actuelle stipule que la « Oumma » est la source de la souveraineté et des pouvoirs. Mais le concept de Oumma est d'essence communautaire. Il s'apparente bien à une légitimité conservatrice comme celle du grand « Imamat », ce qui évacue les attributs de la modernité, comme la séparation des pouvoirs, la suprématie de la loi, et la reddition des comptes. Dans la version en français de la constitution marocaine, le concept de « Oumma » est traduit par « Nation », ce qui crée une énorme confusion ! Alors, pour transiter effectivement vers la modernité et la démocratie, inscrivons dans la prochaine constitution que « le peuple est source de la souveraineté et de tout pouvoir »... c'est un peu cela, sawt ech-chaâb !<sup>2</sup> »*

Afin de mettre en exergue la voix du peuple, et de légitimer ses revendications lors du P.A., le journaliste marocain élève le concept du « Peuple » au statut de valeur en l'interposant entre deux valeurs reconnues « Nation » et « Oumma » évoluant chacune dans deux contextes différents : la première à connotation révolutionnaire et institutionnelle alors que la seconde est plutôt religieuse. La voix du peuple devrait, à cet effet, être entendue et ses exigences exécutées.

[1] Cf. Jean-Jacques ROBRIEUX, 2010. *Rhétorique et argumentation*. Paris : Armand Colin. Coursus. p. 208.

[2] Mostafa BOUAZIZ, « Entre Oumma et Nation, il y a ... le peuple » in : *Zamane*, 12/12/2012, Cf. annexe, p. 372.

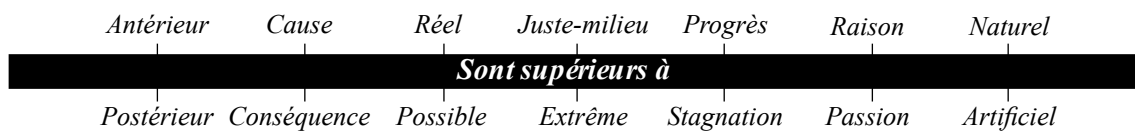
Plusieurs chercheurs<sup>1</sup> ont procédé par une énumération et un classement des valeurs. Ils listent les valeurs suivantes : la vie (génèse et valeur), l'homme (origine, destinée et droits), la justice, la paix, la nation, la nature, la liberté et la responsabilité, la mort, le bien et le mal, le châtement et le pardon.

#### 4.1.2.2.3. L'argument des lieux du préférable

Plus abstraits, plus manipulateurs que les simples valeurs, les lieux du préférable constituent un troisième type d'argument de communauté. Ils sont adaptables à tous les contextes et ce, grâce à leur caractère général, abstrait et incertain. Dans une terminologie contemporaine, on peut les désigner par « les idées reçues ». Les « lieux du préférable » peuvent être regroupés en trois catégories selon Reboul<sup>2</sup> :

- Les lieux de la quantité : on préfère généralement ce qui fournit le plus de bien, le plus grand, le plus durable, ou qui procure le moins de mal. C'est le lieu le plus conforme à l'esprit de la démocratie et celui des sociétés de consommation. L'utiliser, c'est viser les masses par le déploiement d'une pression de conformisation en présentant un comportement comme étant la norme.
- Les lieux de la qualité s'inscrivent dans une démarche contraire, on préfère l'unique, le déviant et le rare au détriment du banal et du commun. C'est le lieu de l'élitisme par excellence, on y préfère le difficile au facile.
- Les lieux de l'unité stipulent que ce qui est un est supérieur. Ainsi un ouvrage réalisé par une seule entité serait supérieur à une réalisation collective.

Le traité de l'argumentation de Perelman énumère d'autres lieux généraux comme celui de l'ordre émettant les hiérarchies présentées ci-dessous :



[1] Cf. notamment Michel MEYER, 2008. *Principia rhetorica : théorie générale de l'argumentation*. Paris : Fayard. Ouvertures. Et Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Éd. 2008. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

[2] Olivier REBOUL, 1991. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle. p. 168.

L'existence des lieux et leur usage dans le processus argumentatif prouvent que les êtres humains croient en la présence d'un univers symbolique qui régule et façonne notre coexistence et nous prévient de la violence. Nous avons choisi pour illustrer l'importance des lieux du préférable dans l'écriture journalistique, le passage suivant extrait de *L'Express* :

(8) « *Le sang n'est pas de la même couleur, au printemps de 2012 ou sous le soleil de l'année dernière. Le sang n'est pas de la même couleur, dans les rues de Houla ou les faubourgs de Benghazi. Le sang n'est pas de la même couleur, versé par les armées d'Assad ou le sabre de Kadhafi. Il y a un an, le courage d'un président, français, et la lucidité d'un Premier ministre, britannique, ont sauvé la Libye du massacre et l'ont sortie d'une longue nuit dictatoriale. Aujourd'hui, toutes les bonnes volontés échouent à stopper le carnage syrien, les diplomates sont autant d'eunuques et les consciences comme des chandelles éteintes*<sup>1</sup> ».

L'éditorialiste utilise le lieu de la symétrie, très prisé dans la société occidentale selon Breton<sup>2</sup>, et en dégage ainsi la valeur de l'égalité. Il souligne par son truchement l'intervention sélective de la communauté internationale dans les affaires d'insécurité due au P.A., au prorata des intérêts des puissances mondiales par rapport aux peuples touchés par les vagues de protestations et leurs conséquences : le sang libyen aurait plus de valeur que le sang syrien. Or, comme ce postulat est absurde et contesté dans les sociétés occidentales contemporaines ratifiant les protocoles des droits de l'Homme, le lecteur en déduit que le monde d'intervention sélective l'est aussi.

Les arguments de communauté que nous venons de voir (lieux communs, valeurs et lieux du préférable) exigent la présence un accord préalable avec l'auditoire, des présupposés communs entre les interlocuteurs, ils n'apportent pas de connaissances nouvelles chez l'auditoire puisqu'ils servent de rappel et n'ont donc aucune valeur ajoutée. De surcroît, ces arguments ne peuvent pas être déployés qu'au sein d'une communauté d'appartenance commune.

#### 4.1.2.3. Les arguments de cadrage

Les deux types d'arguments présentés au paravent, i.e. les arguments d'autorité et de communauté procèdent par effort de conformité au monde réel, de référence commune. En revanche, ce troisième type d'arguments implique une remise en question de ce cadre de

[1] Christophe BARBIER, « La Syrie n'est pas la Libye, les occidentaux ont peu à y gagner » in : *L'Express*, 02/06/2012, Cf. annexe, p. 62.

[2] Cf. Philippe BRETON, 1996. *L'argumentation dans la communication*. Paris : La Découverte. Repères, 204. p. 73.

référence, il opère un déplacement impliquant un changement de perspective. Le locuteur emprunte de nouvelles voies pour « construire » un nouvel univers de référence que l'auditoire ignore et dans lequel il n'aurait pas encore développé ses points de référence. Créer un nouveau monde de référence ne provient pas du néant : il consiste en une recombinaison d'éléments existants en amplifiant certains aspects de la réalité au détriment d'autres facettes plus usitées.

En faisant appel à l'argument de cadrage, le récepteur relativise sa propre manière de considérer un fait réel. Pour parvenir à cette remise en question, le locuteur dispose de cinq outils de cadrage : la définition, la présentation, l'association, la dissociation et les arguments quasi-logiques.

#### 4.1.2.3.1. La définition

Elle représente une réponse à une question, une clôture. Elle s'écarte de la définition objective normative ou descriptive utilisée comme outil de connaissance d'un phénomène, vu qu'elle insiste sur un aspect qui semble le plus déterminant pour le caractériser. Soit l'exemple suivant :

- (9) « *Qui a dit que la dérision est la mélancolie de la lucidité ? Auteur lu et oublié, comme c'est souvent le cas lorsqu'on mêle de nombreuses lectures. La culture n'est-elle pas ce qui reste lorsqu'on a tout oublié ? En tout cas, c'est un auteur lucide sur les choses de la vie<sup>1</sup> ».*

Cet énoncé constitue un lieu commun qu'on ne retrouve pas dans le traitement lexicographique de l'entrée « culture » dans un dictionnaire de langue comme reporté ci-dessous :

- (10) « **Culture** : 1- Action de cultiver la terre. La culture des légumes. *SYNONYME* agriculture.  
 2- Terres cultivées. De vastes cultures.  
 3- Ensemble des connaissances acquises. Il a une grande culture. Une culture scientifique, littéraire. *SYNONYME* éducation; instruction; savoir.  
 4- Modes d'action, de pensée, patrimoine d'un groupe social. La culture française.  
 5- Mentalité, philosophie des membres d'une organisation. La culture d'une entreprise.<sup>2</sup> »

[1] Najib REFAÏF, « L'incroyable croyance », in : *La Vie Éco*, 2012/04/03, Cf. annexe, p. 312.

[2] « Culture ». In : Paul ROBERT, Josette REY-DEBOVE et Alain REY, (éd.), 2014. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. millésime 2014. Paris : Le Robert.

La définition proposée par le journaliste dévie des définitions attestées, elle fait appel à un lexique qui recadre le problème de mémoire de l'énonciateur, au lieu de couvrir l'ensemble des connaissances acquises, elle se limite à ce que couvre la mémoire. Cette définition limitative a pour objectif de soutenir « l'éthos » du journaliste, ayant oublié le nom de l'auteur de sa citation, et après avoir justifié l'oubli par l'effort prononcé de lecture.

#### 4.1.2.3.2. La présentation

Une autre forme de cadrage consiste à amplifier certains aspects d'un phénomène et en minorer d'autres en exploitant plusieurs procédés tels que la qualification, la nomination, l'amplification, l'exposition, le chiasme, l'argument de toute puissance, l'association, la dissociation et l'argument quasi logique.

- L'amplification est un procédé d'insistance qui prolonge l'attention et accorde de la présence à certains éléments dans la conscience des récepteurs. Elle peut résulter de la répétition ou de l'accumulation des détails. L'énoncé suivant en fournit un exemple.

(11) « Depuis le Printemps arabe, la satire a investi le Web marocain, faisant de l'humour l'ultime refuge contre la morosité ambiante. Passage en revue des principaux caricaturistes de la place. Des dessins sur la monarchie, des montages vidéos tournant en dérision les hommes politiques, des Trolls (les personnages type Bouzebal) portant un regard cynique sur la société marocaine, et, cerise sur la Toile, un remix raï des bourdes de Mohamed El Ouafa, le ministre de l'Education... Dès qu'il s'agit de rire, la galaxie Web fait preuve d'une grande créativité<sup>1</sup> ».

La journaliste utilise le procédé de l'amplification en listant les différentes formes et quelques exemples de la satire rencontrés sur le web marocain. Deux pistes de cadrage ont été explorées : la première est de présenter le web marocain comme l'outil exclusif de la contestation, et la seconde est de réduire le contenu du Web à l'activité de protestation politique et sociale.

- L'exposition : S'arrêter sur un même point, reprendre le même thème sous deux formes différentes, est une forme de mise en relief et de cadrage vu que la même entité sous plusieurs angles. Soit l'extrait (12) :

(12) « Le rejet de l'étranger, du différent, de celui qui est considéré comme une menace pour la sécurité est un réflexe universel et n'épargne aucune société. Le racisme peut dans certains cas se focaliser sur une communauté, mais cela ne veut pas dire qu'il ménage les autres. Autrement dit il n'y a pas de discrimination dans l'exercice de la haine. Tout le monde y passe. Ainsi quand en France des voix se sont élevées pour évoquer « un racisme anti-blancs », j'aurais aimé les rassurer : quand on est

[1] Nina KOZLOWSKI, « Quand on n'a que le rire... », in : *Telquel*, 25/10/2012, Cf. annexe, p. 339.



*rongé par le racisme, on n'aime personne. Une fois c'est le juif qu'on persécute, une autre c'est le Noir, une autre c'est l'Arabe et selon l'époque et le lieu où l'on se trouve c'est aussi le blanc qui est visé. Tout dépend où se situe le malaise, cette mauvaise entente entre soi et soi et qui cherche un bouc émissaire pour s'apaiser<sup>1</sup> ».*

Le sens de chacune des phrases composant ce paragraphe est globalement le même : le racisme est universel. Certains termes sont synonymes ou de sens voisins : racisme / discrimination, persécuter / viser ; malaise / mauvaise entente entre soi et soi, noir / anti-blanc. Ensemble, ces phrases présentent une vision globale du racisme en tant que phénomène réel, à travers des tournures différentes accordant à tous les lecteurs, qui ne maîtrisent pas forcément toutes les acceptions du concept du racisme, la chance d'appréhender l'opinion défendue. Le concept du racisme est réexposé sous plusieurs facettes, ce qui constitue une opération de cadrage.

- L'argument de présentation peut utiliser la figure du chiasme ou de la réversion. L'opposition symétrique de deux termes inverse aussi les priorités, un mot ou une expression est, en effet, promu(e) au détriment de l'autre comme dans la structure suivante :

*(13) « Or, quand le choix populaire est soumis à une vérité absolue ou qu'une vérité absolue oriente le choix populaire, on ne peut parler d'esprit démocratique. La démocratie est aussi fille de la raison et entretient des relations rebelles avec la tradition. Elle appelle à un contrat social, et si elle prend acte de l'Histoire et de la sociologie, elle n'en fait pas des fétiches<sup>2</sup> ».*

Le groupe nominal « vérité absolue » est mis en exergue dans le passage par sa promotion au statut de « sujet ». Ce transfert permet un recadrage, une présentation autre du fait réel où le peuple est responsable de l'acte de la démocratie : il existe une vérité absolue qui l'oriente, et cette vérité absolue devrait rompre avec la tradition et s'inspirer de la raison.

- L'argument de « la toute puissance » consiste à considérer que le récepteur comme « tout puissant » dans une situation donnée, ainsi il est obligé d'accepter l'idée défendue. Son usage est restreint aux situations dramatiques<sup>3</sup>.

Outre la définition et la présentation, il existe trois autres outils de cadrage : l'association, la dissociation et l'argument quasi logique.

[1] Tahar BEN JELLOUN, « Le racisme est le propre de l'homme », in : *Le Monde*, 21 novembre 2013, Cf. annexe, p. 404.

[2] Hassan AOURID, « Le syndrome de l'inachevé » in : *Zamane*, 31/03/2013, Cf. annexe, p. 378.

[3] Le corpus journalistique ne comporte pas ce genre d'argument car la situation de communication dans ce cadre n'est pas dramatique.

#### 4.1.2.3.3. L'association

Les rapprochements inédits entre les concepts créent des univers nouveaux par la combinaison inédite d'éléments divers. L'association n'est pas une opération fortuite et objective, elle émane d'un désir d'argumentation, comme c'est démontré à travers l'association de termes et de concepts hétéroclites dans l'énoncé (14) :

(14) « *Il y aura toujours des professionnels du pessimisme et ils finiront tous par avoir en partie raison. Ils disent, par exemple, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et ils ajoutent que les révolutions n'évitent jamais les échecs et rarement les catastrophes. Il est évident qu'aujourd'hui, si les convulsions égyptiennes conduisaient à fermer le canal de Suez, nous serions en présence d'un séisme mondial. Reste que la Terreur de 1793 n'a pas effacé la gloire de 1789 même si Beethoven devait supprimer la dédicace à Bonaparte de l'une de ses symphonies le jour où Napoléon s'est fait couronner empereur. Et si nous nous contentions de prévoir aujourd'hui que ces révolutions du jasmin ou du narguilé finiront dans le pire, nous passerions à côté de l'essentiel<sup>1</sup> ».*

Dans ce passage traitant des révolutions arabes, l'auteur associe deux éléments de natures différentes : d'une part, une évidence selon laquelle rien d'exceptionnel n'affectera le fonctionnement ordinaire de notre environnement global, et par extrapolation le système solaire (*qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil*) et d'autre part une prédiction selon laquelle les révolutions arabes essuieraient un échec inéluctable. L'auteur maintient l'argumentation par l'association le long du passage, en regroupant des faits hétéroclites comme la fermeture du canal de Suez comme conséquence probable des coups d'états en Égypte et un chaos éventuel qui frapperait le monde. Les événements du P.A. sont associés à la révolution française (1789) et ses conséquences imprévues (Beethoven qui a dû réarranger sa symphonie pour s'ajuster à la nouvelle situation). Par l'argument de l'association, l'auteur tente de persuader le récepteur de prendre ses distances relativement à la vision pessimiste de ses confrères, et de croire, à l'instar des expériences antérieures évoquées en la possibilité d'un avenir meilleur pour le P.A.

#### 4.1.2.3.4. La dissociation

Ce dernier outil de cadrage procède par la genèse de deux univers différents à partir de la même situation. Or la mise en brèche en question n'est pas fondée sur des classifications

[1] Jean DANIEL, « L'ambition démocratique » in : *Le Nouvel observateur*, 03/02/2011, Cf. annexe, p. 5.

scientifiques, elle est du ressort de l'argumentation. Son objectif est de briser l'unité de notions dogmatiques. Soit l'énoncé (15) :

(15) « *Son père Hassan II n'a jamais vu en Mohammed un fils, mais un successeur. Dès sa plus tendre enfance, il l'oblige à assister à toutes les audiences royales, tout en lui interdisant d'y prononcer un mot. Lorsque le prince a un accident de voiture à l'âge de 22 ans, il lâche : « L'inquiétude du roi a été supérieure à celle du père... Je voyais vingt années d'éducation, de formation complètement anéanties.<sup>1</sup> »*

Le cadrage dans cet énoncé a procédé par la distinction de deux aspects de la personnalité de Mohammed IV, l'enfant-prince et Hassan II, le père-roi ; ils sont à la fois des êtres ordinaires ayant droit à des sentiments d'affection, d'amour filial ou paternel, cependant, le journaliste oriente le lecteur vers d'autres aspects dont il n'est pas en mesure d'expérimenter, les deux personnalités, notamment le Roi, doivent principalement assurer la pérennité de la dynastie se préoccupant davantage du successeur que du fils.

#### 4.1.2.3.5. Les arguments quasi-logiques

Proches du raisonnement scientifique, ils s'apparentent aux principes logiques comme la transitivité et l'identité. Ils ne font pas appel à l'expérience. Perelman<sup>2</sup> en cite six : la réciprocité, l'inclusion de la partie dans le tout, la division du tout en parties, la comparaison, la transitivité, et le sacrifice. L'exemple suivant illustre à la fois deux arguments quasi-logiques :

(16) « *Mais cette stratégie élaborée par le Palais ne résistera pas à l'onde de choc du printemps arabe. Déclinaison marocaine de cette vague protestataire, le Mouvement du 20 février dénonce l'interventionnisme du roi et de ses proches dans le champ politique. Il réclame une monarchie parlementaire, incompatible, selon ses partisans, avec l'initiative téléguidée du PAM. La suite est connue. Confronté à une contestation populaire qui menace de s'étendre, Mohammed VI annonce une réforme constitutionnelle menée tambour battant. Les élections législatives sont organisées dans la foulée et, comme en Tunisie ou en Egypte, ce sont les islamistes qui raflent la mise. Le printemps arabe, ici comme ailleurs, a viré au vert. Le roi, conformément au nouveau texte constitutionnel, nomme le patron du PJD, Abdelilah Benkirane, à la primature<sup>3</sup> ».*

L'argument de l'inclusion de la partie dans le tout mis en œuvre dans ce passage stipule que le Maroc ne fera pas l'exception du P.A., à l'instar des autres pays, les vagues de contestations

[1] Jean DANIEL, Mohammed IV, L'intouchable ?, in : *Le Nouvel Observateur*, 28 juillet 2011, Cf. annexe, p. 16.

[2] Cf. Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Op. cit.*

[3] Souleiman BENCHEIKH, « Maroc : le roi et les islamistes... à fleurets mouchetés », in : *L'Express*, 05/01/ 2012, Cf. annexe, p. 59.

ne l'ont pas épargné et seraient à l'origine de la montée au pouvoir du parti islamiste, comme ce qui a été le cas en Tunisie et en Egypte.

Globalement, le locuteur, par le truchement de l'argument de cadrage dispose de plusieurs moyens pour cerner un aspect de la réalité au détriment des autres. Ce troisième type d'argument introduit une disjonction du réel qui porte préjudice à l'objectivité du discours. Dans ce qui suit nous allons présenter les différentes déclinaisons des arguments d'analogie après la définition de ce concept.

#### 4.1.2.4. Les arguments d'analogie

L'argument d'analogie a pour effet de rapprocher deux sphères disjointes du réel. Le rapprochement permet le transfert des caractéristiques d'une entité à une autre. Pour qu'il soit opérationnel, l'argument externe proposé pour composer l'analogie doit être accepté par l'auditoire. L'analogie opère un « saut » dans un espace discontinu, où le locuteur aurait du mal à justifier la transition, elle réussit par la force du mystère d'un « canal souterrain » à le faire. Elle peut se déployer par trois différentes formes : la métaphore, l'exemple et l'analogie proprement dite. On appelle « thème » la thèse défendue et « phore » l'élément de comparaison.

##### 4.1.2.4.1 La métaphore

Elle est définie par Breton comme une ellipse d'analogie<sup>1</sup>. Autrement dit, désigner les soulèvements des populations arabes par la métaphore « printemps arabe », c'est procéder par l'analogie suivante : les soulèvements des populations arabes sont à l'avenir des peuples ce qu'est le printemps à l'année. L'analogie propose une palette de rapprochements qui explorent des champs profonds de la culture et de la mémoire collective. Notons toutefois que son fonctionnement argumentatif, comme pour toutes les autres figures est occasionnel : elle n'est argument que lorsqu'elle sert à convaincre. La métaphore constitue un argument subtil dans la mesure où elle n'implique jamais une identité, elle se limite au rapprochement, ce qui accorde au récepteur le choix de constater la similitude ou pas. La recherche de la similitude entreprise par le récepteur peut entraîner son adhésion à l'opinion défendue, ou son rejet, notamment lorsque la métaphore est largement consommée, ce qui est le cas de la

[1] Philippe BRETON, 1996. *Op. cit.* p. 98.

métaphore-formule usitée dans les médias. Dans l'énoncé (17), la métaphore du printemps arabe qui a été affaiblie par l'usage récurrent dans la presse a été rejetée par le journaliste et remplacée par d'autres métaphores inspirant plutôt l'idée du désastre et de la catastrophe.

(17) « Question à « alef rials » (mille balles) : mais qu'en est-il chez nous ? ben oui, quoi ! où sont nos philosophes et que pensent-ils de ce que les autres appellent « le printemps arabe » ? que pensent-ils de la démocratie, de la liberté, des élections, de l'islam politique et de tout le tremblement ? silence, on pense ! le bruit que fait ce silence est tel qu'on l'entend jusqu'aux hautes hauteurs de l'atlas<sup>1</sup> ».

La formule du P.A. est clairement rejetée à travers cet énoncé, vu que l'auteur attribue le droit de son énonciation aux « autres », les invitant à réfléchir sur des concepts comme la démocratie, ou l'Islam politique avant de se prononcer sur la désignation, il propose de surcroît la métaphore du « tremblement ». En conséquence, à l'instar de l'argument de cadrage par association, la métaphore peut mener à l'amalgame.

#### 4.1.2.4.2. L'analogie proprement dite

Elle construit une structure du réel en mettant en rapport un élément extérieur, le phore, sur lequel un accord préalable est obtenu, avec l'idée défendue pour la rendre acceptable. Souvent, elle frappe l'esprit pour obtenir l'adhésion de l'auditoire, en faisant appel à un phore loin du champ du thème, mais toujours appartenant à un fond culturel commun aux interlocuteurs. Comme dans l'exemple suivant :

(18) « Alors, Internet était à la jeunesse arabe ce que la TSF fut à la France libre<sup>2</sup> ».

TSF, sigle donné pour « Transmission Sans Fil », ancêtre de la radiodiffusion en France diffusant des informations politiques de la gauche, est dans ce contexte comparée à un autre outil technologique, à savoir internet, pour convaincre l'auditoire de la part de responsabilité qu'assument les réseaux sociaux dans la propagation des soulèvements des peuples arabes.

L'analogie proprement dite n'est pas fréquente vu que son interprétation engage une gymnastique intellectuelle, mais demeure efficace lorsque le thème est un rapport, une structure, un mouvement ou une dynamique.

[1] Najib REFAIF, « Le silence de la pensée » in : *La Vie Éco*, 12 avril 2011, Cf. annexe, p. 299.

[2] David ABIKER, « Islamisme sur le web : « Internet n'est qu'un outil, mais il est inflammable », in : *L'Express*, 17/09/2012, Cf. annexe, p. 76.

#### 4.1.2.4.3. L'argument par l'exemple

C'est l'un des arguments les plus fréquents, à travers lequel on transforme un cas particulier en un cas exemplaire, applicable à toute situation. Beaucoup plus simple et immédiat que l'analogie, il se distingue à la fois de l'illustration et du modèle. La première peut être fictive et est utilisée pour donner une présence à la conscience, alors que le second constitue une norme à imiter.

(19) « *Qu'elles aient lu ou non Castoriadis, les jeunesses du monde arabe donnent vie aujourd'hui, très charnellement, à ses analyses. Avec le recul, et même si l'émancipation se fracasse in fine sur le mur de la répression, cette remise en marche de l'imaginaire social c'est à dire de l'Histoire marquera à tout jamais le moment que nous vivons. Les traces symboliques en seront définitivement indélébiles, comme le demeurent aujourd'hui, vingt ans après, celles du « printemps de Pékin », noyé dans le sang sur la place Tiananmen le 3 octobre 1989<sup>1</sup> ».*

L'auteur de l'énoncé (19) défend la thèse selon laquelle en dépit de la répression que les manifestations connaîtront, les soulèvements du P.A. constitueront un tournant décisif dans l'histoire des nations, pour ce faire, il fournit l'exemple des manifestations menées à la place place Tian'anmen, au centre de Pékin, qui ont mené plus tard la Chine à l'ouverture économique.

En somme, les quatre types d'arguments que nous venons d'exposer se répartissent en plusieurs arguments mis en œuvre dans des contextes de communications diversifiés. A travers des relevés précis de notre corpus, nous avons illustré l'effort argumentatif déployé dans l'expression journalistique. Comme l'objectif de cette recherche est de cerner la dimension argumentative des figures du discours dans le texte journalistique, nous comptons dans la section suivante établir quelques corrélations entre les figures et les arguments.

#### 4.2. Corrélations figures - arguments

Comme nous l'avons précisé dans le premier chapitre, le concept des figures a été constamment remis en question, il en est ainsi pour la dimension argumentative des figures qui après sa gloire dans la rhétorique aristotélicienne, a été estompée dans les conceptions ultérieures. *Le Traité de l'argumentation* de Perelman et d'Olbrechts-Tyteca (1988) reconsidère et consolide leur argumentativité et distingue les figures argumentatives, dotées d'une forte fonctionnalité

[1] Jean-Claude GUILLEBAUD, « Les peuples ont du talent » in : *Le Nouvel Observateur*, 24/02/2011, Cf. annexe, p. 10.

des figures du style plutôt fonctionnellement faibles, la fonctionnalité serait pour lui aussi, comme pour Marc Bonhomme (2005) une affaire contextuelle. « *Nous considérons une figure comme argumentative si, entraînant un changement de perspective, son emploi paraît normal par rapport à la nouvelle situation suggérée. Si par contre, le discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur à cette nouvelle à cette forme argumentative, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style. (...) On voit dès lors qu'on ne saurait décider, d'avance, si une structure déterminée doit être considérée ou non comme figure, ni si elle jouera le rôle de figure argumentative ou de figure de style ; tout au plus peut-on déceler un nombre de structures aptes à devenir figure<sup>1</sup> ».*

Pour renseigner sur la dimension argumentative des figures, Perelman et Olbrecht-Tyteca intègrent un bon nombre de figures dans le processus intégral de l'argumentation. Ainsi, dès la présentation des données, et avant le déploiement de l'argument proprement dit, les figures assument des rôles proéminents.

#### 4.2.1. Figures de présentation des données

Le point de départ du processus argumentatif consiste en une sélection orientée de données et leur adaptation pour des considérations argumentatives. Cette sélection consiste en un choix et un détachement de prémisses du fond des éléments de l'accord préalable<sup>2</sup>. Après la sélection, leur présentation, qui se doit efficace, s'avère incontournable pour orienter l'esprit du récepteur, privilégier des schèmes interprétatifs. Comme le TA refuse toute séparation entre la forme et le fond, entre les figures et le but qu'elles doivent remplir dans l'argumentation, les auteurs ont dressé des corrélations entre les figures et les différentes composantes de la présentation des données à savoir le choix, la présence et la communion. Nous restituerons brièvement les corrélations établies dans ce cadre en ce qui suit<sup>3</sup> :

- Les figures de choix : l'argumentation suppose un choix délibéré entre des possibilités, il s'agit d'un processus de sélection de données qui seraient utilisées comme points de départ pour servir de prémisses

[1] Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958. *Op. cit.* p. 229.

[2] Dans le domaine rhétorique, on entend par « accord préalable », une entente minimale entre les interlocuteurs, entente portant à la fois sur les valeurs et les faits. Cf. Olivier REBOUL, 1991. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle. p. 146.

[3] Cf. pour plus de développement, Christian PLANTIN, 2009. Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 1<sup>er</sup> avril 2009. N° 2. [Consulté le 15 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/215>

à l'argumentation. Le concept de choix s'applique à toute désignation orientée qui tente de dépasser la désignation objective. Le point de vue est introduit non seulement dans l'arguent mais dans l'entité même à propos de laquelle on argumente. Les figures de choix sont les suivantes : l'interprétation, la définition oratoire, la périphrase, la synecdoque, la métonymie, l'antonomase, la prolepse, l'anticipation, l'hésitation et la correction.

- Les figures de présence : elles rendent l'objet du discours présent à la conscience, ces figures créent cet effet de présence en opérant par des mécanismes de grossissement et de transparence du langage. Le TA énumère dans ce cadre, les figures suivantes : l'onomatopée, la répétition, l'anaphore, l'amplification, la congerie, la conduplication, l'adjectio, la synonymie ou la métabole, l'interpretatio, le pseudo-discours direct, la sermocination, le dialogisme, l'hypotypose et l'énallage de temps.
- Les figures de communion : elles renforcent l'adhésion à un groupe et à ses valeurs. Elles accomplissent une fusion entre le locuteur et le récepteur. Perelman cite dans cette section les figures de l'allusion, la citation, l'apostrophe, la question oratoire, l'énallage de la personne et du nombre.

Outre les corrélations établies entre les figures et la présentation des données, considérée comme première étape dans le processus argumentatif, le TA a assuré un lien entre quelques figures et les arguments.

#### 4.2.2. Figures et arguments

Le TA procède par un classement des arguments en quatre groupes : Les arguments quasi logiques et les arguments basés sur la structure du réel, les arguments fondant la structure du réel et finalement les arguments par dissociation des notions. Il n'omet pas de mentionner les figures ou procédés rhétoriques mis en œuvre pour le déploiement des arguments.

Dans la section de arguments quasi-logiques, les figures de l'ironie peuvent exprimer des rapports de contradiction ou d'incompatibilité, la définition et l'étymologie expriment plutôt l'identité ; la métonymie est mise en œuvre dans le cadre des rapports d'inclusion ; l'énumération va de pair avec la division du tout en parties ; la figure de comparaison est



utilisée pour expliciter ce même lien et finalement l'hyperbole sert de moyen discursif pour le déploiement de l'argument de sacrifice.

Quant aux arguments basés sur la structure du réel comme le lien causal, le dépassement ou le moyen, on retrouve les figures de l'antithèse, l'hyperbole et la litote, la prosopopée, l'allusion, l'ironie, la personnification, l'apostrophe, la métonymie et la synecdoque.

Pour ce qui est des arguments fondant la structure du réel comme l'analogie, l'exemple, l'illustration et l'anti-modèle, les figures de l'ironie, la comparaison et l'antiphrase sont de recours dans le processus argumentatif.

Enfin l'absurde et le *distinguo*, arguments de la dissociation des notions exploitent les figures de l'oxymore et du chiasme.

Par ce classement Perleman a initié le débat contemporain sur l'argumentativité des figures, plus tard, des linguistes comme Reboul et des analystes du discours comme Amossy ont rattaché les figures à des rôles argumentatifs plus ciblés. Le premier a, à titre d'exemple, classé le chleuisme, figure par laquelle on attire la sympathie du public en se ridiculisant, dans les figures de l'éthos<sup>1</sup>. Amossy<sup>2</sup>, s'intéresse aussi à l'éthos et l'identité verbale du locuteur à travers des figures comme la métaphore ou l'ironie.

L'argumentativité des figures dans les recherches récentes refait surface. C'est ainsi que pour Reboul, ce trait constitue une condition *sinéquanone* pour leur caractère rhétorique. Il exclut les figures poétiques, humoristiques et lexicales du répertoire rhétorique contrairement à Plantin qui établit des similitudes entre l'argumentatif et l'esthétique.

### 4.3. Conclusion

Bien que le discours sur l'expression médiatique ne cesse de vanter l'objectivité et l'impartialité quant au traitement de l'information, ce chapitre a été pour nous l'occasion de mettre en évidence le déploiement de tous les types d'arguments dans ce mode d'expression. Il s'est avéré que la taxinomie des arguments, dans ce genre, est riche et ramifiée. En effet,

[1] Cf. Olivier REBOUL, 1991. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle. p. 140.

[2] Cf. Ruth AMOSSY, 2010. *La présentation de soi : éthos et identité verbale*. Paris : Presses universitaires de France. Interrogation philosophique.

des quatre grandes familles d'arguments émerge une quinzaine de types englobant à leurs tours de nouvelles subdivisions, toutes attestées dans notre corpus.

Ce constat confirme le rapport de consubstantialité entre le langage et l'argumentation et rend de ce fait légitime notre volonté d'explorer les mécanismes argumentatifs véhiculés à travers les figures. Nous demeurons toutefois septiques à l'égard de la volonté de classement des figures selon le critère argumentatif, comme l'a établi Perelman, étant donné que nous pensons, que l'effet des figures est obtenu par la contribution d'un faisceau d'éléments que seul le contexte confirme. C'est ainsi que nous proposons d'étudier cette dimension en se consacrant à l'étude de quelques figures en contexte.



## CONCLUSION

La première partie de ce travail a été l'occasion de déterminer le cadre théorique qui nous sert de repère pour notre recherche. L'approche qui nous sert de toile de fond est plutôt généraliste refusant d'accorder des fonctionnements prédéterminés aux figures, confinant plutôt cette portée à l'espace discursif. Nous avons, de ce fait, consacré plus d'un chapitre à la présentation de ce cadre qui s'avère novateur et récent sans omettre de le situer dans l'évolution des recherches en matière de figures et de rhétorique. C'est ainsi que la littérature scientifique à propos de la notion de figure a été présentée afin de cerner les spécificités de cette nouvelle conception et de justifier sa compatibilité aux questions de notre recherche.

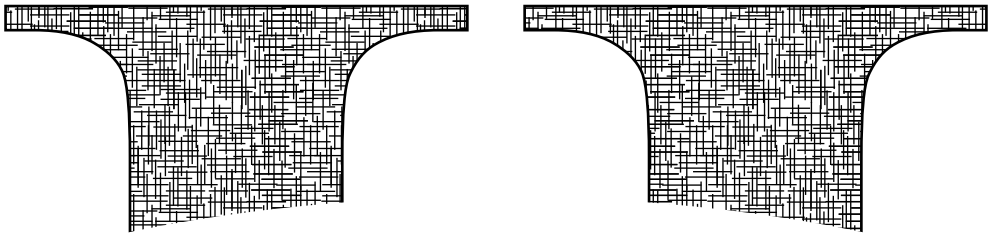
La conception ex-positivo des figures en tant que saillances discursives se conforme aux choix de l'écriture journalistique que nous présenterons dans la partie suivante. Le journaliste dispose de plusieurs variétés parmi lesquelles il sélectionne celle qui lui semble la plus appropriée. La figure peut assumer à la fois plusieurs fonctions, ce qui conforte l'expression du journaliste conditionnée principalement par la concision.

La présentation des différents types d'arguments a révélé la présence manifeste de toutes les déclinaisons des familles d'arguments dans le corpus journalistique, constat qui encourage l'exploration de la dimension argumentative des figures dans le contexte journalistique. Les chapitres subséquents nous offriront l'occasion de cerner les mécanismes argumentatifs implicites du déploiement figural.

Nous n'omettrons pas de préciser qu'outre le cadre théorique principal présenté dans cette première partie, nous avons exploité d'autres outils relevant de diverses disciplines de la linguistique contemporaine, notamment de la sémantique, la pragmatique, l'analyse du discours et la gestion des corpus. Nous avons préféré distiller les fragments et les outils mis

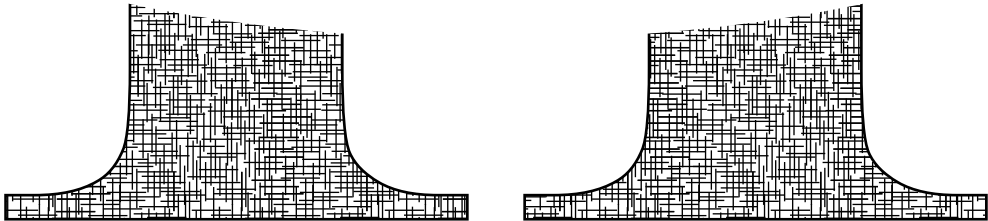
en vigueur dans le cœur même de notre analyse et ce pour deux raisons. La première est de nature didactique, vu que la conception pragmatique des figures est nouvelle et constitue notre référence principale. De ce fait, lui consacrer autant d'intérêt se justifie par la nature de l'analyse envisagée. La seconde est que les autres outils d'analyse ne seront exploités que partiellement pour traiter des questions ponctuelles de notre recherche. Ainsi, par commodité, nous avons préféré les intégrer dans l'étude de notre corpus.

La partie subséquente s'intéressera à la présentation du corpus choisi et aux résultats du premier dépouillement. Nous aurons l'occasion par son truchement de déterminer les critères de sa constitution ainsi que les propriétés générales de l'expression journalistique afin de déterminer les figures qui seront explorées de manière plus ponctuelle dans la dernière partie.



— *DEUXIÈME PARTIE* —

***Corpus : présentation,  
caractéristiques  
et résultats***





## INTRODUCTION

La première partie de notre travail s'est consacrée entièrement à la présentation du cadre théorique choisi. Les figures seront en effet étudiées en relation étroite avec les contextes desquels elles émergent. C'est ainsi que le corpus soumis à l'étude doit être minutieusement constitué se soumettant dans sa diversité à l'étude de notre problématique.

La sélection du groupement de textes, de ce fait, doit satisfaire aux normes de la recherche en corpus et prendre en considération les spécificités du genre étudié. Pour mener à bien cette sélection, il s'avère judicieux de déterminer le concept « corpus » dans les recherches contemporaines et de sélectionner les textes au prorata des critères établis par sa définition.

L'approche comparative choisie dans le cadre de notre projet de recherche implique l'unicité de la thématique abordée par le corpus. Le printemps arabe, thème couvert par l'ensemble des articles est un événement qui a couvert un espace géographique important, ses déclinaisons dans les différentes zones géographiques doivent être cernées vu que l'approche menée croise les données paradigmatiques avec les éléments discursifs conjuguant ainsi le linguistique à l'extra-linguistique.

L'enchevêtrement du texte et du contexte d'émergence empêche le repérage automatique des figures. A cette difficulté, s'ajoute la portée générale de notre recherche qui ne se consacre pas à l'étude d'une seule figure ou d'une famille de figures, mais qui a l'ambition de repérer l'ensemble des figures pour caractériser l'expression journalistique. Il en ressort la nécessité d'un outil de gestion et d'organisation qui puisse tenir compte de l'ensemble des questions de notre problématique, d'où le recours à un logiciel de traitement informatique personnalisable aux besoins de la recherche tentant d'explorer plusieurs parties du système rhétorique dans un genre d'écriture qui se veut distant de l'imaginaire et des artifices du langage.



Passant pour une expression dépourvue de littéralité, et de ce fait, peu propice à une investigation portant sur les figures, le texte journalistique dispose de quelques caractéristiques qui méritent d'être présentées afin d'émettre des corrélations entre l'usage des figures, leurs fonctionnements et les contraintes qui régissent ce genre.

Nous avons opté dans cette deuxième partie pour une organisation qui rend compte de l'ensemble de ces éléments. C'est ainsi que le premier chapitre se consacre à la présentation du concept « corpus » et propose de vérifier la satisfaction des critères de sa constitution au recueil des textes choisis. Nous exposerons aussi les motivations de la sélection, les supports et les titres sélectionnés, les sous genres explorés, le background historique du P.A. avant de nous intéresser à la méthodologie adoptée et l'outil de classement mis en vigueur. Nous nous arrêterons sur les différents onglets et les possibilités que nous offre le logiciel File Maker.

Le deuxième chapitre met en évidence le concept de l'analyse du discours en général et celui de l'expression journalistique en particulier. Ce sera l'occasion de découvrir les caractéristiques et les contraintes de cette forme d'expression de masse afin d'anticiper sur les rôles que peuvent revêtir les figures.

Enfin, le dernier chapitre de cette partie constitue une occasion pour présenter les résultats de notre dépouillement. Nous avons délibérément opté pour deux classements pour la présentation des résultats. En premier lieu et bien que notre approche ne s'inscrive pas dans les classifications traditionnelles, nous communiquerons les tendances de notre corpus dans un jargon adopté dans les recherches sur les figures de styles afin de rendre exploitables nos données pour des recherches s'inscrivant dans les approches traditionnelles (le cadre que nous avons choisi en effet est assez récent, et plusieurs recherches contemporaines continuent à exploiter les taxinomies classiques). Par la suite, nous présenterons les orientations de notre investigation par nature d'émergence conformément à notre cadre théorique.



**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**1**

*Présentation du corpus et de la méthodologie adoptée*



## **1.0. Introduction**

Nous avons choisi dans ce travail de mener une recherche en corpus dans le cadre d'un discours spécifique, à savoir l'expression journalistique. Rappelons que nous avons opté pour l'étude comparative de la portée des figures dans la presse écrite marocaine et française à caractère politique. Dans cette section, il est question, dans un premier lieu, de présenter nos options méthodologiques se rapportant à la délimitation du corpus et d'expliquer leurs compatibilités avec les questions de notre recherche. Dans un second lieu, nous serons amenée à décrire la composition du corpus. Nous apporterons un éclairage sur sa taille en général et les répartitions de nos données selon les origines des articles, leurs périodicités, leurs genres et leurs supports. Dans un troisième lieu, nous exposerons la thématique choisie et le contexte social, politique et historique de l'événement couvert par notre corpus. A l'issue de ce chapitre, nous nous consacrerons à la présentation des pratiques de la recherche en analyse du discours et du relevé des figures avant de décrire la plateforme utilisée pour le traitement des données, ainsi que les paramètres tenus en compte pour sa configuration.

### **1.1. Démarche liée à l'élaboration du corpus**

Avant de présenter les données collectées pour notre étude, il nous semble judicieux de mettre en évidence les prémisses globales de la constitution des corpus. C'est ainsi que nous délimiterons le concept de « corpus » afin de dégager les conditions fondamentales à sa composition, ce qui nous permettrait d'évaluer la conformité de nos données à ces normes.

#### **1.1.1. Définition du « corpus »**

Les définitions qu'on attribue au « mot » corpus sont multiples et divergentes. La multiplicité des méthodes de collecte et d'analyse en offre plusieurs acceptions. Bien que cette notion

soit fort usitée dans les domaines des sciences humaines et sociales, et qu'elle soit reconnue comme méthodologie et discipline, le consensus sur la définition du mot « corpus » n'existe pas<sup>1</sup>. La définition qu'attribue le Petit Robert (2014) au mot « corpus » est : « *Ensemble fini d'énoncés réels réuni en vue de l'étude d'un phénomène linguistique*<sup>2</sup> ».

Traditionnellement, selon Bénédicte Pincemin<sup>3</sup>, trois critères fondent la constitution du corpus :

- La signifiante, l'ensemble devrait être cohérent et pertinent.
- L'acceptabilité, le groupement doit être représentatif, régulier et complet.
- L'exploitabilité en termes d'homogénéité et de volume.

Nous n'envisageons pas nous attarder sur cette notion<sup>4</sup>, nous nous limiterons ainsi à la définition fournie par Garric et Longhi : « *Un corpus est défini comme un ensemble raisonné de textes, structurés par une cohérence interne*<sup>5</sup> ». Les spécialistes en étude des corpus ajoutent que le corpus est nécessairement construit, faisant l'objet d'une sélection préalable. Ils proposent d'introduire une sorte d'hétérogénéité « maîtrisée » afin d'investir des contextes plus larges et d'explorer les textes dans une approche dynamique s'ouvrant sur diverses modalités pour définir les conditions d'une construction intertextuelle. Apporter la variété peut relever du technique (la nature des documents : oraux, imprimés, de tailles inégales...), du linguistique (c'est le cas du ralliement de textes de langues différentes), ou du genre (lorsqu'on réunit, à titre d'exemple, des textes de genres ou sous-genres variés).

[1] Voir Nathalie GARRIC et Julien LONGHI, 2012. L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données : d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique. In : *Langages*. 2012. Vol. 187, n° 3. pp. 3-12.

[2] « Corpus ». Déf. 2. In : Paul ROBERT, Josette REY-DEBOVE et Alain REY, (éd.), 2014. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. millésime 2014. Paris : Le Robert.

[3] Bénédicte PINCEMIN, 2012. Hétérogénéité des corpus et textométrie. In : *Langages*. 2012. Vol. 187, n° 3. pp. 13-26.

[4] Nous renvoyons, pour de plus amples informations sur les fondements théoriques du concept de "corpus", à : Nathalie GARRIC et Julien LONGHI, 2012. L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données : d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique. In : *Langages*. 2012. Vol. 187, n° 3. pp. 3-12. ; et à : Nadia MAKOUAR, 2014. *Sémantique de corpus et didactique des langues : application à des discours journalistiques et politiques de langue arabe*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Paris : Institut National des Langues et Civilisations Orientales.

[5] Nathalie GARRIC et Julien LONGHI, 2012. *Op. cit.* p. 4.

### **1.1.2. Conformité des données aux conditions de constitution du corpus**

Nous soumettrons dans ce qui suit l'ensemble des textes-sources collectés, dans le cadre de notre recherche, aux critères sus-mentionnés. L'objectif étant de vérifier la conformité et l'éligibilité de nos données au statut de « corpus ».

#### **1.1.2.1. Un 'ensemble raisonné de textes'**

Seuls les articles intégraux ont été sélectionnés, vu que le travail sur les figures nécessite une vue d'ensemble sur le co-texte. La dimension textuelle est incontournable dans le cadre de notre approche, aussi bien pour le repérage que pour l'interprétation et l'évaluation de la portée rhétorique des figures, c'est ainsi que du titre jusqu'à la chute, tous les éléments ont été sujets à notre exploration, comme explicité dans notre annexe qui présente les articles dans leur intégralité.

Loin d'être aléatoire, le choix des articles a été motivé par les questions qui se déclinent de notre problématique. En effet, le corpus nous permettra d'explorer la dimension rhétorique des textes de presse et de procéder à la comparaison des figures dans deux presses d'origines différentes. Quant à « la cohérence interne », elle est assurée par l'unicité du thème et du genre: d'une part, la thématique du printemps arabe constitue une donnée partagée par les deux presses, et d'autre part, les textes collectés relèvent du même genre, à savoir « l'article de presse ».

#### **1.1.2.2. Un corpus « pertinent » pour la problématique étudiée**

Comparer la dimension rhétorique entre deux presses implique que les articles traitent du même thème, l'objectif étant d'explorer « les lieux communs » similaires ou divergents. Or, rares sont les thèmes contemporains traités concomitamment dans la presse française et la presse marocaine d'expression française avec abondance et intérêt, et qui, relèveraient de la presse d'opinion. De plus, pour des raisons de praticité et d'accessibilité aux données, nous avons choisi d'explorer un thème contemporain à notre recherche. Ainsi, seuls les thèmes du « conflit israélo-palestinien » et du « printemps arabe » s'avèrent prolixes et mobilisent actuellement les deux presses. Enfin, pour des considérations personnelles, nous avons délibérément écarté la première option pour apporter l'objectivité requise à tout travail de recherche académique. C'est pour cette raison que nous avons retenu le thème du P.A.

### 1.1.2.3. Un groupement ‘acceptable’

Pour que l’ensemble soit acceptable, nous avons puisé nos articles des journaux les plus diffusés en nous basant sur des chiffres communiqués par les organismes de référence dans l’expertise du dénombrement des médias imprimés et numériques des deux pays, communément connus par le sigle OJD<sup>1</sup>. L’objectif étant d’obtenir des données représentatives des deux univers vu que nous envisageons d’explorer le rapport entre les figures et les doxas. Quant à la régularité du corpus, elle a été assurée par le relevé des articles dans un nombre limité de journaux, ce qui est avantageux pour explorer l’évolution de la portée des figures diachroniquement.

De plus, tous les articles sélectionnés appartiennent à une seule période temporelle : de janvier 2011 à janvier 2014. En effet, depuis le déclenchement des vagues de protestations en Tunisie en décembre 2010, la presse reprend systématiquement ce sujet. Loin de prendre fin en janvier 2014, le P.A. ne cesse d’alimenter les rubriques de la politique internationale, néanmoins, nous étions amenées à délimiter la sélection à une période précise pour satisfaire aux contraintes temporelles de notre recherche et pour garantir une cohérence aux données.

### 1.1.2.4. Un corpus exploitable

L’exploitation de notre corpus est possible puisque les données sont homogènes, les textes sont tous des articles relevant de la presse d’opinion. Quant au volume, nous avons revu à la baisse le chiffre des articles retenus : après une première collecte qui nous a permis de rassembler 700 articles, nous avons sélectionné 120 textes signés afin de nous prononcer sur la posture énonciative du journaliste. La taille du corpus s’est limitée à ce nombre pour deux raisons : le traitement personnel des données, non assisté par un outil de repérage, et la prise en compte de la figure dans le cadre général du texte, tâche qui requiert un grand effort de relecture.

En revanche, il nous semble incohérent de nous limiter à un nombre moins conséquent si nous ambitionnons de caractériser les sous-genres de la presse en termes d’usage des figures, et nous prononcer sur les doxas et les valeurs véhiculées dans les deux presses. De même caractériser l’usage global des figures dans les deux presses requiert un nombre important

[1] Office de Justification de la Diffusion des Supports de Publicité.

de données. Nous pensons que la taille du corpus que nous avons regroupé convient aux objectifs de notre étude.

### 1.1.2.5. Une ‘hétérogénéité maîtrisée’

Enfin, nous pensons avoir assuré une ‘hétérogénéité maîtrisée’ en collectant des textes provenant de six supports différents, trois journaux de la presse marocaine et trois autres supports de la presse française. De surcroît, la périodicité des titres a constitué un autre paramètre de variété : aussi bien des hebdomadaires que des mensuels ont été explorés. De plus, comme la presse d’opinion se décline sous plusieurs sous-genres, nous avons tenté de couvrir cet ensemble hétérogène : notre corpus regroupe des chroniques, des éditoriaux, des reportages, des billets d’humeur, etc.

C’est ainsi qu’en multipliant ces critères, nous pensons avoir constitué un échantillon représentatif, acceptable et exploitable, assurant aussi bien une cohérence interne qu’une hétérogénéité maîtrisée. A l’issue de cette vérification, nous pensons que cette sélection constitue un corpus qui nous permettrait une recherche des figures sous l’angle de l’analyse du discours<sup>1</sup>.

## 1.2. Supports dépouillés

Ambitionner de mener une recherche qui expliciterait le lien entre les figures et les doxas et établir par la suite deux arsenaux de figures selon leur contexte d’émergence, implique la sélection des supports journalistiques les plus diffusés. Le corpus étudié relève de la presse écrite imprimée et diffusée en ligne. Ce qui accorde la possibilité d’étudier, éventuellement, davantage de réactions du lectorat par le truchement des blogs.

En se basant sur les chiffres communiqués par L’OJD de l’année 2013<sup>2</sup>, ont été retenues les publications dotées d’une plus grande diffusion dans leurs catégories (mensuel / hebdomadaire). Néanmoins, certains journaux, en dépit de leurs larges diffusions ont été mis à l’écart, tels que Paris Match<sup>3</sup>, vu qu’ils s’écartent de l’information politique.

[1] Nous définissons l’approche de l’analyse du discours dans le chapitre 2, section 2.1. de la présente partie.

[2] Nous avons constitué notre corpus en 2014, d’où le recours aux données de 2013 de l’OJD.

[3] Considérée comme une presse à sensation, Paris Match est une publication ancrée plutôt sur l’image dont la devise est “La vie est une histoire vraie”.



Pour apporter de la variation dans ce choix, nous avons opté pour deux hebdomadaires et un mensuel dans chaque type de presse. De plus, le nombre de support est identique dans les deux presses : 60 articles dans la presse marocaine et 60 autres articles dans son homologue française.

### 1.2.1. Supports français

Dans la multitude des titres français, nous avons puisé nos données des supports listés ci-dessous :

- *Le Nouvel Observateur*, journal social-démocrate de gauche, hebdomadaire d'information générale, tirage à 498.495 exemplaires.
- *L'Express*, magazine d'actualités hebdomadaire, ne se proclamant ni de droite, ni de gauche, dont le tirage est estimé à 420.255 exemplaires.
- *Le Monde Diplomatique*, mensuel français d'information et d'opinion à « tendance altermondialiste » dont les exemplaires sont en nombre de 112.857.

### 1.2.2. Supports marocains d'expression française

De même, pour ce qui est de la presse marocaine d'expression française, et se fiant aux données de l'OJD du Maroc, ont été retenus finalement les deux supports hebdomadaires et le mensuel les plus diffusés, comme présenté ci-dessous :

- *TELQUEL*, hebdomadaire, dont le slogan est « le Maroc tel qu'il est ». Tirage estimé à 27.666 exemplaires.
- *La Vie Éco*, hebdomadaire indépendant du groupe Caractères, à 24.014 exemplaires.
- *Zamane*, jeune mensuel principalement consacré à l'histoire du Maroc dont le tirage est de 11.782 exemplaires.

A ces publications, s'ajoutent d'autres supports ni marocains, ni français, qui ont publié les chroniques de Tahar Benjelloun, tels que la publication espagnole "*Lavanguardia*". Les articles de cet écrivain, ont été considérés comme publications relevant de l'expression journalistique marocaine.

La diversité des supports journalistiques constitue un premier facteur d'hétérogénéité maîtrisée. S'y ajoutera dans ce qui suit un second facteur, celui de la diversité des genres journalistiques explorés. Néanmoins, avant de les répertorier, il convient de préciser la pertinence de la variation par le genre.

### 1.3. Genres retenus

#### 1.3.1. Pertinence du critère du genre

La question du genre est d'une grande pertinence pour la constitution du corpus, dans le sens où le genre conditionne et façonne la production journalistique. Opter pour un genre implique maintes conditions de production : premièrement, le temps passé à la collecte de l'information, deuxièmement, le mode de recueil de l'information et finalement le type d'écriture et le temps passé à la rédaction. Chaque genre implique des étapes de production différentes<sup>1</sup>. Selon Ringoot, « les genres définissent à la fois des manières et des raisons d'être<sup>2</sup> ». En effet, classer un article dans un genre précis renseigne sur le rapport du journaliste avec la source et avec le lecteur, sur le style d'écriture et sur les formes textuelles.

Ce postulat remonte à la tradition rhétorique, notamment chez Aristote, l'adaptation nécessaire à l'auditoire et au lieu caractérise les genres. Dans sa conception sur cette question, il en existe trois genres : le judiciaire, le délibératif et l'épidictique. Lié à des circonstances et à des objectifs différents, chaque genre instaure un rapport entre l'auditoire et l'orateur, implique des lieux (topoï) et des temps verbaux spécifiques et recourt à des techniques d'argumentation appropriées. Ce principe demeure valable pour expliquer le recours des journalistes à tel ou tel genre.

La classification en genre nous permettrait éventuellement de décrire le genre à travers l'usage des figures. Les questions suivantes sont sous-jacentes à la prise en compte de ce critère dans la confection de notre base de données.

- Y aurait-il une corrélation directe entre le genre journalistique et les figures utilisées ?

[1] Cf. Yves AGNÈS, 2009. Pratiquer et transmettre les genres journalistiques. In : *Les genres journalistiques: savoirs et savoir-faire*. Paris: L'Harmattan. pp.23-33. Communication et civilisation.

[2] Roselyne RINGOOT, 2014. *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin. ICOM. p. 97.

- Est ce qu'il y aurait des figures omniprésentes dans tel ou tel genre et qui ne se manifesteraient pas avec la même ampleur dans un autre genre ?
- Ou, au contraire, le déploiement des figures ne constitue pas un critère pertinent pour l'étude des genres ?

### 1.3.2. Taxinomies des genres journalistiques

Le classement des genres journalistiques n'est point figé. Certains spécialistes se basent sur le mode opératoire de la production alors que d'autres axent leur catégorisation sur la nature des produits finis. Nous avons choisi pour représenter ces deux tendances de rapporter les résultats des recherches de Martin-Lagardette, Charaudeau et Agnès, spécialistes éminents dans l'analyse du discours journalistique.

Le journaliste dispose d'un éventail de techniques journalistiques que Martin-Lagardette classe en quatre genres : informatif, commentaire, fantaisie et genre « noble »<sup>1</sup>. Les genres informatifs, tels que la brève, le filet et le produit de base, à savoir l'article, constituent la matière première, à travers lesquels le lecteur peut se forger son opinion personnelle. Tandis que les genres de commentaire exploitent cette information brute pour plaire et distraire en donnant des interprétations et des analyses. Ce dernier genre subsume l'article de commentaire proprement dit souvent signé, la critique se consacrant à l'art et à la culture, l'éditorial qui prend position sur un fait, la chronique qui paraît à intervalle régulier, le portrait dessinant une personnalité et la tribune libre qui n'engage pas l'ensemble de l'équipe rédactionnelle. Pour ce qui est des genres de fantaisie, Martin-Lagardette en précise trois types : l'écho, de caractère humoristique ou anecdotique, le billet se distinguant par sa brièveté et sa chute inattendue et le courrier des lecteurs. En dernier lieu, les genres nobles, dans cette même taxinomie, renvoient à des écrits qui exigent de la méthode et de la rigueur, où on répertorie l'enquête, le reportage et l'interview.

Par ailleurs Charaudeau établit une autre taxinomie se basant sur la finalité de l'expression journalistique et non sur le *modus operandi*. Trois grandes catégories émergent : l'événement rapporté, p. ex. la brève et le filet, l'événement commenté tel que l'éditorial ou la critique,

[1] Jean-Luc MARTIN-LAGARDETTE, 1989. *Les secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre*. S.l. : Syros. p. 73.

et l'événement provoqué<sup>1</sup> qui fait appel à une entité externe, c'est le cas de l'interview ou du débat.

Plusieurs approches typologiques sont possibles, Agnès<sup>2</sup> en énumère 27 genres mis en œuvre dans le journalisme écrit et en présente les différentes variables : Les genres assis / debout, les genres courts / longs, les genres factuels / d'opinion, et les genres standards / écrits, i.e. stylistiquement élaborés. Outre les modes opératoires, Agnès propose un classement structuré par les attitudes journalistiques : l'information stricte, le récit, les études, les opinions extérieures et le commentaire.

En dépit des divergences sur le plan taxinomique, les analystes du discours s'accordent sur l'existence d'un noyau stable pour la définition de chaque genre et une dimension dynamique qui lui est consubstantielle. Les frontières entre les genres s'avèrent des fois floues.

### 1.3.3. Répartition du corpus étudié en genres

Nous avons choisi de travailler sur des publications hebdomadaires et mensuelles pour éviter le genre purement informatif. Il nous semble que l'événement commenté et / ou provoqué propose une littéralité plus développée que l'événement rapporté, plutôt, omniprésent dans la presse quotidienne. De surcroît les articles gravitant autour du commentaire ou de l'opinion se prêtent mieux à une étude du genre rhétorique.

Lors de la constitution de notre base, nous avons rencontré deux difficultés correspondant au critère du genre. Premièrement, la distribution des articles n'est pas identique en termes de genres, étant donné que le traitement de la thématique choisie ne jouit pas de la même importance dans les supports et ne correspondent pas toujours aux mêmes genres. A titre d'exemple, il ne serait pas concevable de consacrer tous les éditoriaux des supports choisis au dossier du P.A. Deuxièmement, certains journaux spécifient la nature de l'article alors que pour d'autres, il a fallu que nous déterminions le genre selon les définitions présentées en ce qui suit, ce qui s'avère être une tâche ardue et hasardeuse vu le caractère parfois flou et approximatif de la catégorisation.

[1] Cf. Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*. Rev. ed. Bruxelles : De Boeck Université. pp. 157-164.

[2] Cf. Yves AGNÈS, 2009. *Op. cit.* p. 25.

### 1.3.3.1. Chronique

Souvent produite par un journaliste de renommée, la chronique traduit une prise de position et une opinion de l'auteur recherchées par le lectorat. Elle se subdivise en deux types : des articles à intervalle régulier mais qui ne sont pas systématiquement présents dans chaque numéro et portant sur un thème : littéraire, historique... et d'autres qui relèvent purement du commentaire, et qui constituent des réflexions sur l'actualité. A travers ce genre, le journaliste revendique son droit à la subjectivité, étant donné que l'opinion est un trait exclusivement personnel<sup>1</sup>.

Pour ce qui est des thèmes fort usités dans le genre de la chronique, on trouve aussi bien le politique que le culturel. Vu que la chronique n'engage pas l'ensemble de l'équipe du support journalistique, le chroniqueur est en mesure d'exprimer ses opinions, ses jugements, et ce, sans devoir argumenter en leur faveur.

Notre corpus comprend 57 chroniques, i.e., presque la moitié du corpus, 25 puisées du fonds français et 26 de la presse marocaine. Nous avons aussi traité 5 chroniques écrites par Tahar Benjelloun, auteur franco-marocain publiant ses produits sur des supports différents : français, marocains, espagnols et italiens.

### 1.3.3.2. Editorial

Genre dit « noble<sup>2</sup> », l'éditorial jouit d'une grande importance dans un journal du moment qu'il engage la responsabilité morale, voire légale, de celui-ci : l'éditorialiste traduit une position commune de l'équipe rédactionnelle. Il assume la défense d'une idée, élabore une sorte d'appel public cherchant à troubler les ordres établis et à dénoncer les situations révoltantes.

Sur le plan iconique, l'éditorial figure sur les pages d'ouverture et est toujours accompagné du portrait-photo du journaliste dans une posture présomptueuse et méditative<sup>3</sup>. L'éditorialiste

[1] *Ibid*, p. 198.

[2] Cf. Philippe RIUTORT, 2009. L'écriture d'un éditorial ou comment codifier le talent. In : Roselyne RINGOOT et Jean-Michel UTARD, *Les genres journalistiques : savoirs et savoir-faire*. Paris : L'Harmattan. pp.136-149. Communication et civilisation..

[3] Cf. Erik NEVEU, 2009. Le métier à (bien) métriser. In : Roselyne RINGOOT et Jean-Michel UTARD, *Les genres journalistiques : savoirs et savoir-faire*. Paris : L'Harmattan. pp. 127-136. Communication et civilisation.

peut même signer par son véritable nom, opter pour un pseudonyme ou signer par le nom du journal<sup>1</sup>.

Dans ce genre d'article, l'objectif s'écarte significativement de l'enjeu informatif, il vise plutôt l'influence sur lectorat. De ce fait, l'éditorial est le genre le plus permissif sur le plan scriptural. « *Une grande liberté de ton est possible, plus dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribune. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure*<sup>2</sup> ». Contrairement à la chronique qui peut couvrir l'actualité littéraire et artistique, l'éditorial se circonscrit à l'événement politique et social et le journaliste est tenu d'argumenter en faveur de sa position<sup>3</sup>. Néanmoins et pour ce faire, l'éditorialiste, par dérogation relativement aux spécialistes des autres genres, n'est pas tenu à confronter ses arguments aux faits, aux sources et au terrain.

C'est ainsi que l'éditorial constitue un genre où la subjectivité est fort prononcée, légitimée, voire méritée, puisque son auteur a gravi graduellement les échelons de la rédaction avant l'aboutissement de la consécration, tenir la colonne de l'éditorial. Cependant cette récompense a un lourd tribut, celui de concilier au mieux les points de vue divergents de toute l'équipe rédactionnelle.

Notre corpus comprend 16 éditoriaux, répartis de manière égale, entre les deux presses marocaine et française. Consacrer un nombre assez conséquent d'éditoriaux, pendant la phase étudiée, démontre l'importance du thème choisi.

### 1.3.3.3. Analyse

Dans ce troisième type, offre exclusive des médias de qualité selon Marthoz<sup>4</sup>, le journaliste analyse l'actualité ou un fait de société tout en émettant son point de vue. Il affiche un désir d'approfondissement et partage sa propre lecture des événements pour venir en aide au lecteur

[1] Cf. Abdallah BENSMAÏN, 2015. Le pseudonyme remplace le nom de l'état civil. In : *Alors l'information ? les journalsites parlent du journalisme... et d'eux-mêmes : un livre de révélations sur la presse*. Casablanca : Afrique Orient. pp. 137-161.

[2] Jean-Luc MARTIN-LAGARDETTE, 1989. *Op. cit.* p. 82.

[3] Cf. Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Op. cit.* p. 198.

[4] Jean Paul MARTHOZ, 2008. *Journalisme international*. Bruxelles : De Boeck. p. 104.

dans la compréhension du monde. C'est un discours à dominante didactique ponctué par des passages démonstratifs et explicatifs pour disséquer les faits. Ce type d'articles qui fait partie du cadre général de l'étude, s'intéresse particulièrement à l'information économique et politique souvent incomprises du lecteur. Selon Agnès<sup>1</sup>, dans ce genre d'étude, « *Le journaliste abandonne la posture du reporter, il se plonge dans la recherche des faits propres à éclairer un sujet, à étayer une thèse et se rapproche ainsi du chercheur ou du détective.* » L'objectif, à travers l'analyse est de fournir le maximum d'éléments pour apprécier la réalité. D'après Marhoz, cette forme d'expression est la plus exigeante du journalisme vu qu'elle requiert à la fois profonde connaissance, distance et impartialité. Un bon analyste devrait qualifier les faits, p. ex. les mouvements de résistance ou actes de terrorisme, crimes de guerre ou erreurs ou accidents... A titre d'exemple, les journalistes analystes ont été amenés à qualifier le mouvement contestataire qui a frappé le monde arabe, s'agissait-il de "révolution" ou de "manifestation" ou de coup d'état"...

Pour un sujet de grande envergure comme le P.A., qui à la fois fascine par son déclenchement brutal et par ses enjeux économiques internationaux et sécuritaires importants, il s'avère nécessaire au sein des deux presses étudiées de consacrer des analyses à cet événement. C'est ainsi que le nombre d'articles correspondant au genre « analyse » dépasse le dixième du groupement de textes explorés, autrement dit, 13 articles appartiennent à ce genre.

#### 1.3.3.4. Autres genres

Le corpus étudié subsume, outre la chronique, l'éditorial et l'analyse, d'autres genres journalistiques appartenant à des familles diverses. Ci-dessous, la liste des formes d'écritures telles qu'elles sont définies par Martin-Lagardette<sup>2</sup> et Agnès<sup>3</sup> ainsi que le nombre d'articles qui leur correspondent.

- **Le blog** : mot valise contracté de « web » et « log », signifiant « connecté sur le web »<sup>4</sup>, nouveau genre émergent, exclusivement en ligne. Ce genre témoigne de l'adaptation de la presse aux environnements médiatiques contemporains. Il a la particularité de rendre publique l'interaction avec le

[1] Yves AGNÈS, 2002. *Manuel de journalisme*. Paris : La Découverte. p. 193.

[2] Cf. Jean-Luc MARTIN-LAGARDETTE, 1989. *Op. cit.* pp. 73-107.

[3] Cf. Yves AGNÈS, 2002. *Op. cit.* pp. 188-198.

[4] Cf. Étude du MARSOUIN - Projet EXPERT. Conduite par l'équipe : CRAPE/ONTICM de l'IUT de Lannion CRAPE/CNRS-UMR 6051 IEP / Université Rennes 1, décembre 2004, p. 5, [http://www.expert.infini.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Blog\\_EXPERT-CRAPE-Marsouin.pdf](http://www.expert.infini.fr/IMG/pdf/Rapport_Blog_EXPERT-CRAPE-Marsouin.pdf), [Consulté le 23 avril 2016].

lectorat, ce qui constitue en soi un défi, relevant de la transparence, pour le journaliste. De manière globale, on distingue le blog « simple » tenu par un « blogueur » amateur, qui n'exerce pas d'activité journalistique en bonne et due forme, du « blogueur éditorialiste » qui se spécialise souvent dans l'information politique. « *Les auteurs prennent en effet position, presque quotidiennement, sur des questions figurant à l'agenda politique du moment. Ils glosent la plupart du temps sur des faits qu'ils ne révèlent pas*<sup>1</sup> ». Selon Bousquet, ce type d'écriture conjugue les caractéristiques de l'éditorial à celles du blog.

Dans notre corpus, nous sommes parvenue à collecter huit blogs publiés sur le site du Monde Diplomatique dans le blog « Nouvelles d'orient » tenu par le journaliste spécialiste en Moyen-Orient Alain Gresh. Dans l'annexe exposant les articles en intégralité, nous avons choisi de rapporter aussi les réactions anonymes des lecteurs.

- **Le reportage** : « *Choses vues, choses entendues, voilà ce qui définit en trois mots le reportage*<sup>2</sup> ». Au cœur du journalisme international, il traduit la méfiance qu'un journal adopte vis à vis des agences de presse ou une certaine volonté à donner une vision personnelle de l'événement. Le reporter rapporte son propre vécu depuis l'endroit où se déroule l'événement ou témoigne d'une expérience de vie, comme conséquence à cet événement. Ce genre recense avec exactitude tous les faits et procède par la description exhaustive de tous les détails afin de représenter la couleur locale aux yeux du lecteur. « *La fonction du reporter, c'est d'être les yeux, les oreilles, le nez d'un individu qui serait privé de tous ses sens*<sup>3</sup> ». Le journaliste agit en metteur en scène qui précise les contours du décor à travers les cinq sens, d'où la prédominance du « je » et de la subjectivité. Cinq articles correspondant au genre du reportage figurent dans notre corpus.

- **Le billet** constitue un commentaire qui n'engage que le rédacteur qui le signe. Il se démarque des autres genres par sa concision et sa

[1] Franck BOUSQUET, 2007. L'usage des blogs par les journalistes politiques : nouvelle évolution des pratiques professionnelles ? In : *Argumentum Journal of the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory and Rhetoric*. [en ligne]. N° 6, pp. 58-73. [Consulté le 23 avril 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.fssp.uaic.ro/argumentum/numarul%206/04\\_Bousquet.pdf](http://www.fssp.uaic.ro/argumentum/numarul%206/04_Bousquet.pdf)

[2] Yves AGNÈS, 2002. *Op. cit.* p. 191

[3] Vey, 2000 : 23. Cité dans Jean Paul MARTHOZ, 2008. *Op. cit.* p. 107.



chute inattendue. Le billet est souvent doté de passages humoristiques, paradoxales et des commentaires impertinents où l'auteur cherche à démystifier des idées reçues. De par ces caractéristiques, il est proche de la littérature. Le corpus étudié ne comporte que deux billets relevant de la presse marocaine d'expression française.

- **L'entretien** consacre un espace à une opinion extérieure. Il requiert un temps de préparation conséquent : choix de l'interviewé(e), préparation et éventuellement validation du questionnaire, réécriture et (re) mise en forme, etc. Afin d'accrocher le lecteur, il implique un enjeu : c'est une joute verbale entre le journaliste et l'interviewé qui doivent faire leurs preuves devant un lecteur qui délègue le journaliste : « *Il est en quelque sorte mandaté pour obtenir des informations<sup>1</sup>* ». C'est pour cette raison que le journaliste est tenu à être le maître du jeu, ou du moins faire jeu égal, d'où le recours à des questions sans concession, sans omettre, toutefois, le tact et le respect. Dans notre corpus, trois entretiens ont été retenus pour étudier la portée des figures dans ce jeu de questions-réponses.
- **La correspondance** : Selon Marthoz<sup>2</sup>, la majorité des médias à large diffusion entretiennent des réseaux de correspondances développés dans les capitales des pays qui les concernent le plus ou dont l'actualité est souvent à couvrir, c'est le cas, à titre d'exemple, des territoires palestiniens occupés. Le correspondant offre des informations et des analyses plus étayées que les dépêches d'agence, ce qui accorde plus de proximité au journal. Du moment que la presse française est d'une diffusion plus large, notre corpus comporte trois articles de correspondants publiés dans la presse de l'hexagone.
- **Le papier-témoignage** : Bien qu'il ne soit pas répertorié en tant que genre dans les manuels du journalisme, les quelques supports que nous avons explorés classent des productions dans ce genre. Ils accordent, à une personne étrangère au journal, l'opportunité de communiquer à travers une « tribune libre » pour relater une expérience vécue. Le témoignage, de manière globale, est une technique journalistique qui rapporte les

[1] Cf. Jean-Luc MARTIN-LAGARDETTE, 1989. *Op. cit.* p. 97.

[2] Jean Paul MARTHOZ, 2008. *Op. cit.* p. 94.

propos de personnes témoignant et non de vraies témoins<sup>1</sup> dans le sens juridique du terme. Le témoin se métamorphose en journaliste et livre une perception instantanée de la réalité afin de mobiliser l'affect du lecteur. Trois témoignages relevant de la presse française ont été explorés.

- **L'enquête** constitue une synthèse complète, approfondie et exigeante à propos d'un sujet. Contrairement au reportage qui montre, l'enquête entend plus démontrer. Il s'agit d'un vrai travail de documentation et d'organisation qui emprunte à la sociologie ses outils de recherche. Le résultat en est une compilation d'articles de genres différents: reportages, encadrés, interviews... Il arrive que l'enquête soit publiée sur plusieurs numéros sous forme de série. Une autre caractéristique de l'enquête réside dans la confrontation des opinions divergentes. Dans notre sous-corpus marocain d'expressions française, nous pouvons compter quatre articles qui correspondent à ce genre.
- **Le dossier**, genre voisin de l'enquête, moins développé et moins étayé, est un regroupement d'articles portant sur un même thème mais traités sous différents angles ou points de vue. L'effort de recherche n'y est pas prééminent. Le nombre de dossiers collectés dans notre corpus se limite à quatre.
- Enfin, notre corpus comporte trois articles factuels rangés dans les rubriques « actualité ». Dans des publications hebdomadaires ou mensuels, les articles « actualités » ne sont guère les articles dominants.

A l'issue de cette présentation des genres composant notre corpus, nous récapitulons l'ensemble des détails fournis supra dans le tableau (1)

[1] Cf. Marie-Christine LIPANI-VAISSADE, 2007. La parole du témoin dans les écrits journalistiques : un acte performatif. In : *Les cahiers du journalisme* [en ligne]. N° 17. [Consulté le 24 mai 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/17/03\\_Lipani-Vaissade.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/17/03_Lipani-Vaissade.pdf)

Type de texte	Presse FR	Presse MA	Autre	Total
1 <b>Éditorial</b>	8	8	0	<b>16</b>
2 <b>Chronique</b>	25	26	6	<b>57</b>
3 <b>Billet</b>	0	2	0	<b>2</b>
4 <b>Entretien</b>	2	1	0	<b>3</b>
5 <b>Analyse</b>	8	5	0	<b>13</b>
6 <b>Reportage</b>	2	3	0	<b>5</b>
7 <b>Blog</b>	8	0	0	<b>8</b>
8 <b>Correspondance</b>	3	0	0	<b>3</b>
9 <b>Témoignage</b>	3	0	0	<b>3</b>
10 <b>Enquête</b>	3	0	0	<b>3</b>
11 <b>Dossier</b>	0	4	0	<b>4</b>
12 <b>Actualités</b>	1	2	0	<b>3</b>

(1) Répartition du corpus en genres journalistiques.

## 1.4. Thématique choisie

Comme nous l'avons expliqué dans la section 1.1.2.2., nous avons opté pour l'étude d'articles gravitant autour d'une thématique unique. En effet, l'ensemble de notre corpus traite du P.A. Dans cette section, nous allons exposer la motivation de ce choix, l'origine de l'appellation, ses manifestations globales et particulières ainsi que les facteurs de propagation. Nous concluons par la communication de la répartition des articles selon le sous-thème traité du P.A.

### 1.4.1. Intérêt de la thématique

Le P.A. constitue un « événement » suscitant l'intérêt de la communauté internationale pour des raisons politiques, économiques, sociales et même culturelles. Le statut d'événement couvert par plusieurs supports journalistiques présente deux avantages pertinents pour notre étude :

- La production d'un nombre important de textes permettant la comparaison et l'étude des renvois intertextuels.

- Le déploiement de saillances linguistiques témoignant d'une compétition entre les journalistes pour couvrir un seul événement sans tomber dans les répétitions.

L'importance du P.A. comme événement se traduit par le choix même de sa désignation linguistique. En effet, désigner les soulèvements des peuples arabes par la métaphore du "printemps" lui accorde de l'intérêt : la métaphore du "printemps" constitue un cliché journalistique et politique largement répandu pour nommer les mouvements de contestation. Devenue catachrèse<sup>1</sup> par sa lexicalisation, le dictionnaire Le Petit Robert intègre dans l'entrée « printemps » l'acception suivante : « 2.FIG. LITTÉR. Période pendant laquelle des espoirs de libération semblent sur le point de se réaliser. *Le printemps de Prague (1968). Le printemps arabe (2011). Le Printemps (d')érable (Québec, 2012)*<sup>2</sup> ».

#### 1.4.2. Origine et motivation de l'expression « Printemps Arabe »

« Le printemps des peuples » est une expression qui a été utilisée pour la première fois pour qualifier une série de révoltes populaires éclatées en Europe : d'abord à Paris, contre le roi Louis-Philippe qui abdique et ce sera l'avènement de la IIe République, puis la vague de contestation se poursuit à Varsovie, à Prague, à Vienne, à Berlin ou encore à Budapest. Ce soulèvement contre les empires austro-hongrois et russe est à l'origine de la création des Etats-nations<sup>3</sup>.

Les soulèvements des peuples arabes déclenchés en janvier 2011 en Tunisie sont similaires, selon Nina Montané<sup>4</sup>, à leurs aînés en Europe et méritent de partager ainsi la métaphore du « printemps ». Premièrement, l'aspiration à la liberté est le principal motif des revendications des populations. Deuxièmement, un « effet domino » les caractérise, une révolte en cause une autre dans un autre pays. Enfin, ce sont des révoltes de faim.

[1] Définie selon Bacry comme une métaphore ou une métonymie figée adoptée par la langue. Patrick BACRY, 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin. Sujets. p. 242

[2] « Printemps » Déf. 2. Paul ROBERT, Josette REY-DEBOVE et Alain REY, (éd.), 2014. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. millésime 2014. Paris : Le Robert.

[3] Cf. LAROUSSE, Éditions. Encyclopédie Larousse en ligne. *larousse.fr* [en ligne]. [Consulté le 26 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.larousse.fr/encyclopedia>.

[4] Cf. Nina MONTANÉ, 2011. Pourquoi parle-t-on de printemps des peuples arabes ? *Slate.fr (monde)* [en ligne]. [Consulté le 20 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.slate.fr/story/34563/printemps-peuples-revolutions-arabes>

### 1.4.3. P.A. : causes et facteurs de propagation

D'après Georges Mutin<sup>1</sup>, ce tourbillon de manifestation a surpris le monde qui semblait selon Malet<sup>2</sup> dans les répercussions de la crise immobilière américaine, la faillite bancaire en série, l'endettement des pays industrialisés et la propagation d'un chômage de masse. Il a pour cause les dérives du concept de l'état arabo-musulman. Concept fondé, selon le géo-politicien, sur une politique d'oppression policière mêlée à une stratégie médiatique qui œuvre dans l'amplification du culte de la personnalité et du népotisme comme la voie la plus courante pour la succession au pouvoir ou à l'attribution des hautes responsabilités. Il ajoute, pour la description de ce concept, que la corruption est monnaie courante. De surcroît, la pauvreté frappe de plein fouet la majeure partie de la société et la situation des diplômés chômeurs ne fait que s'aggraver, ce qui creuse davantage le fossé des inégalités sociales entre cette masse dominante et les privilégiés des régimes qui profitent avidement de la mondialisation capitaliste. Plus encore, d'après Malet<sup>3</sup>, ces derniers bloquent les tentatives de l'évolution économique, ce qui resserre davantage l'étau dans des sociétés qui étouffent les libertés individuelles.

Le respect des droits et l'aspiration à la liberté sont les dénominateurs communs des révoltes menées dans le monde arabe. La similitude des revendications, des motifs et des modes opératoires est assurée par le recours à Internet et les réseaux sociaux, substituts efficaces des journaux, assumant jadis la fonction de coordination mais sujettes aux censures. Les vaines tentatives de contrôle des réseaux sociaux n'ont fait qu'aggraver et accélérer le mouvement de contestation. De plus, les médias du Golfe, tels que Al Jazeera ou Al Hourra, avaient déjà préparé le terrain moyennant la « déterritorialisation<sup>4</sup> » de l'information et de l'opinion dans l'espace médiatique arabe. Il arrive même, selon Mutin, que les peuples arabes se passent de leurs chaînes officielles pour découvrir ce que ces chaînes étrangères dévoilent des problèmes de leurs propres pays, événements qui ne bénéficient pas d'une couverture médiatique par les télévisions nationales.

[1] Georges MUTIN et Olivier BARGE, 2012. *Géopolitique du monde arabe*. Paris : Ellipses. pp. : 96-102.

[2] C. f. Emile MALET, 2015. Le printemps arabe, le malaise méditerranéen et la mondialisation. In : *Quelle gouvernance et quelles institutions au Maghreb face aux enjeux géostratégiques ?* Paris : L'Harmattan. pp. 175-183.

[3] *Ibid.* p. 176.

[4] Georges MUTIN et Olivier BARGE, 2012. *Op. cit.* p. 98.

Outre les réseaux sociaux et les médias, la mobilisation d'une foule composite, « *jeunes et adultes, hommes et femmes, libéraux et islamistes*<sup>1</sup> », pour la première fois, tous unis sous la même bannière, a consolidé le mouvement de contestation. Les partis islamistes, notamment les Frères Musulmans<sup>2</sup>, se sont démarqués, toutefois, par leur grande capacité d'organisation et de mobilisation, ils constituent une alternative capable de mener la transition.

Parmi les autres facteurs de révolte, on trouve la grande muette, l'armée. Dans ce mouvement contestataire, elle a assumé un rôle non négligeable mais tributaire au contexte. Si en Tunisie, elle a précipité le départ de Ben Ali et la destitution de Moubarak en Egypte, elle a été moins impliquée dans d'autres pays comme la Lybie où les milices ont tenté de maintenir Kadhafi au pouvoir. Le cas de la Syrie est tout autre, le pouvoir s'est fendu en deux groupes qui s'affrontent : les révolutionnaires et les pro-Bachar. De plus, l'armée s'est attribuée le droit d'intervenir dans le processus de transition notamment en Egypte.

Certes, le déclenchement des protestations dans le monde arabe s'est produit dans un séquençement linéaire marqué par la rapidité. En revanche, ce mouvement de contestation général est motivé par des causes ou des situations ancrées dans l'histoire des peuples arabes depuis leur indépendance.

#### **1.4.4. Particularités du P.A.**

Bien qu'il y ait moult points communs dans ce mouvement, l'ampleur de la révolte et la nature des revendications varient d'un contexte à un autre. Parti de la Tunisie, le vent de la contestation gagne rapidement l'Égypte, puis le Maghreb et le Moyen Orient. Mutin<sup>3</sup> distingue à cet effet trois zones différentes selon les enjeux véhiculés par le P.A.

##### **1.4.4.1. P.A. en Afrique du nord**

La première zone regroupe la Tunisie, l'Égypte, le Maroc, l'Algérie et la Lybie. Hormis la Lybie, ces pays, de par leur passé colonial et les flux humains avec l'Europe, jouissent d'une

[1] *Ibid*, p. 99.

[2] Organisation panislamiste internationale luttant contre l'hégémonie laïque occidentale, dont la devise est « Le Coran est notre constitution ». Partis interdits dans plusieurs pays notamment en Syrie, Russie, Égypte. Pour d'amples informations sur l'orientation politique et le modèle économique proposé par cette organisation, Cf. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/freres-musulmans/>. [Consulté le 29 mai 2016].

[3] Cf. Georges MUTIN et Olivier BARGE, 2012. *Op. cit.* pp. 96-102.

culture démocratique. Concernant le P.A., les enjeux de la politique intérieure sont de taille, prévalant ainsi aux affaires externes.

- La Tunisie constitue le berceau du P.A. : En décembre 2010, l'immolation de Bouazizi, jeune vendeur ambulant, humilié par un agent de police est l'étincelle qui a déclenché une vague de protestations, rythmée par le fameux « dégage » et accentuée par le décès du diplômé-chômeur. Le président Ben Ali s'exile en Arabie Saoudite, et depuis, le pays aspire à la démocratie grâce à l'armée qui se porte garante de la révolution. A cet effet, le parti islamiste Ennahda a remporté les élections dans un premier moment avant de mener un processus de dialogue national aboutissant à un consensus couronné par le prix Nobel de la paix en 2015.
- En Égypte, la place Tahrir était le théâtre de confrontations violentes soldées par l'éviction et l'arrestation de Moubarak (au pouvoir pendant trois décennies) et ses fils accusés de déploiement de la violence pour la répression du peuple. 850 morts est le bilan des manifestations contre le « Rayess ». Par la suite, le parti des Frères Musulmans, incarné par Morsi, est arrivé au pouvoir par les urnes, avant que le nouveau président ne soit à son tour destitué du pouvoir et incarcéré. Le nombre des martyrs est plus important, 1400 morts et le parti des Frères musulmans est désormais interdit. Le général Al Sissi gouverne, depuis, le pays du Nil d'une main de fer.
- Au Maroc, la situation diverge amplement des cas précédents. Le mouvement du 20 février exigeait des réformes essentiellement politiques. Le Roi, Mohammed 6, a répondu favorablement aux revendications de la rue par la révision de la constitution soumise au peuple par voie référendaire<sup>1</sup>. Après son adoption, le parti islamiste de la Justice et du Développement remporte les élections législatives, et dorénavant, le premier ministre est en charge de la constitution de son gouvernement, ce qui est une première dans l'histoire du Maroc.
- Pour ce qui est de l'Algérie, les quelques foyers de révoltes déclenchés par la flambée des prix ont été rapidement contournés par une forte présence policière. Une augmentation substantielle des salaires puisée des ressources

[1] Cf. Camille SARI, 2015. Réformes des constitutions et des institutions et réalités économiques et sociales : cas de l'Algérie et du MAROC. In : *Quelle gouvernance et quelles institutions au Maghreb face aux enjeux géostratégiques ?* Paris : L'Harmattan. pp. 73-80.

pétrolières et plus de complaisances face aux activités informelles ont désamorcé les actions contestataires. De plus, l'état d'urgence décrété et observé depuis 1992 a été enlevé. Contrairement aux autres pays voisins, aucun changement institutionnel n'a été administré en Algérie, le président Bouteflika a été réélu.

- En Lybie, une guerre civile s'est déclenchée entre une fraction de l'armée toujours fidèle à Kadhafi et les opposants suite à l'arrestation d'un militant des droits de l'Homme. La situation « inquiétante » en Lybie explique la résolution des Nations Unis à imposer un embargo sur le trafic des armes sur cette zone. Les insurgés créent le Conseil National de Transition, composé d'islamistes, de libéraux et d'ex-soldats de l'armée du régime. Il demande aux Nations Unis le recours à la force militaire pour la protection des civiles contre l'ancien régime. Les forces de coalition internationale ont réussi à exterminer Kaddafi après une longue poursuite. Depuis, le chaos règne dans une Lybie écartelée entre deux pouvoirs rivaux et de multiples milices depuis 2014, le processus de stabilisation politique et de réconciliation n'est pas encore achevé.

#### **1.4.4.2. P.A. dans la Péninsule Arabique**

Dans cette zone, les enjeux fondamentaux sont plutôt externes : le marché des hydrocarbures à conserver et les menaces de guerre directe de l'Iran constituent des préoccupations majeures pour cette région.

- Au Yemen, un des pays les plus pauvres au monde, fragilisé davantage par les attaques terroristes menées par Al Quaida, les contestations ont pris pour point de départ les universités. Le mot d'ordre était le départ du président au pouvoir depuis trente deux ans. La transition politique a échoué à cause des fausses promesses de départ de Ali Abdallah Saleh et la guerre tribale et confessionnelle entre le pouvoir sunnite et les milices chiites-houthis. Les violences ont pris fin après le départ négocié du président, en 2012, assisté par les pays du Golfe. Le nouveau président Abd Rabbo Mansour Hadi, ne parvenant pas à la réalisation des recommandations des révolutionnaires, a subi un autre mouvement d'opposition des tribus



houthis, attaqués à leur tour par des forces de coalition des pays arabes dirigées par l'Arabie Saoudite.

- Pour ce qui est des pays du Golfe, le vent de la révolte a semé quelques changements peu notables. C'est ainsi qu'en Arabie Saoudite, on a octroyé aux femmes le droit de vote et celui de se présenter aux élections municipales. Alors qu'au Bahreïn, la dimension communautaire est omniprésente : les révolutionnaires de confession chiite exigent le partage du pouvoir. C'est ainsi que le gouvernement, assisté par les chars saoudiens, propose des élections législatives qui seront boycottées par les opposants.

#### 1.4.4.3. P.A. au Moyen Orient

Les pays « du croissant fertile », le Liban, la Syrie, l'Irak, la Jordanie et la Palestine, font face à un enjeu de politique étrangère ancré dans l'histoire des relations internationales, à savoir la création d'un état israélien sur des territoires palestiniens. De plus, les conflits d'ordre confessionnel et ethniques ne font qu'aggraver la situation.

- A peine trois mois après la révolution du jasmin déclenchée en Tunisie, les Syriens réclament des réformes par le truchement de la rue. Le pouvoir n'a pas hésité à noyer les balbutiements de la révolte dans le sang. Une guerre civile s'est déclenchée entre les pro-Bachar et les rebelles (coalition de l'armée syrienne libre et du front al Nosra, brèche syrienne de l'État Islamique), causant l'extermination de milliers de citoyens, la fuite des rescapés vers les pays voisins, notamment la Turquie et la Jordanie, sans oublier la destruction d'un patrimoine culturel inestimable. Contrairement aux autres pays de la zone, et en dépit de la gravité de la situation, aucune résolution internationale n'a été menée vu que le parti au pouvoir est protégé par la Russie impliquée dans des raids aériens contre le peuple syrien.
- Le royaume hachémite, la Jordanie, n'en a pas été épargné. La guerre du Golfe en Irak avait fragilisé la Jordanie par une vague d'immigration massive des Irakiens, ce qui s'est accentué suite au « printemps du narguilé ». Quelques manifestations se sont prononcées contre la corruption en 2011. Néanmoins, le pouvoir a désarçonné l'opposition par le renforcement du rôle des technocrates pour contourner « la menace islamiste ».

- Enfin, les Palestiniens ont dénoncé plutôt la division qui scinde en deux le peuple. Entre le Hamas, parti islamiste écarté du pouvoir, et le Fatah, les palestiniens aspirent à l'unification des deux « pouvoirs », le premier implanté à Gaza, le second plutôt en Cis-Jordanie. Le printemps palestinien exprimait plus le besoin d'une réforme qu'un désir de renverser le système politique. La vague de protestation n'a pas abouti à la réconciliation entre les deux pouvoirs, toutefois, un changement d'ordre social a été apporté : les crimes d'honneur<sup>1</sup> sont dorénavant sanctionnés plus sévèrement.
- Bien qu'il ne soit pas et - ne se considère pas - comme pays arabe, Israël a été touché par le vent du changement. Si certains revendiquent le départ de Netanyahu, d'autres ont installé des tentes à Tel Aviv pour dénoncer la hausse des prix de l'immobilier, la montée du chômage et l'absence d'une politique économique pour contrecarrer cet état de choses.

Nous concluons, après cette présentation concise des particularités du P.A., par rappeler que les revendications et les aboutissements sont différents d'une conjoncture à une autre. Si certains pays ont réussi à mettre en place de nouveaux cadres institutionnels ou constitutionnels, d'autres ont sombré dans le chaos total. Cependant, il convient de noter que ces révolutions ne se limitent pas à un changement d'ordre socio-économique mais touchent plutôt les structures politiques peu enclins à la laïcité et à la démocratie.

#### **1.4.5. Distribution du corpus selon la thématique du P.A.**

Comme nous venons de le présenter, le P.A. s'est manifesté à des ampleurs différentes et ceci s'est répercuté sur le nombre d'articles attribués à chaque pays dans la presse et les médias en général. Nous n'étions pas en mesure d'assurer un équilibre concernant les pays touchés par le P.A., du moment que la presse s'autorise le droit de couvrir un événement dans un pays et ne pas attribuer le même intérêt à un autre, ou de consacrer un dossier pour une zone et évoquer brièvement une autre, dépendamment des enjeux politiques ou des liens économiques entretenus avec les pays affectés.

[1] Meurtres accomplis par les familles contre les femmes ayant des relations sexuelles hors le cadre légal du mariage entachant ainsi l'honneur de la famille.

Notre corpus traduit cette forme de subjectivité. C’est ainsi que les articles portant sur le thème global du P.A. d’une part, et ceux traitant du Maroc d’autre part, sont omniprésents dans le regroupement de textes à étudier, comme illustré dans le tableau (2).

<i>Titre du support presse</i>	<i>Sous-thème</i>	
	<i>PA</i>	<i>Maroc</i>
<b>Le Monde Diplomatique</b>	6	4
<b>L’Express</b>	4	3
<b>Le Nouvel Observateur</b>	6	3
<b>Total presse française</b>	<b>16</b>	<b>10</b>
<b>Telquel</b>	2	14
<b>La Vie Éco</b>	12	5
<b>Zamane</b>	4	7
<b>Autre</b>	4	4
<b>Total presse marocaine</b>	<b>22</b>	<b>30</b>
<b>Total global</b>	<b>38</b>	<b>40</b>

(2) Répartition du corpus selon les sous-thèmes P.A. et Maroc

Il s’avère, d’après ce tableau, que le tiers des articles portent sur le thème général du P.A. Nombre d’articles consacrent leurs attaques à ce phénomène global avant de faire le tour dans le développement de certains pays spécifiques touchés par la vague de contestation. Pour ce qui est du corpus “Maroc”, dominant dans la presse marocaine d’expression française, il constitue à peu près le tiers du corpus global. Par conséquent, 65% de nos textes portent sur le P.A. ou sur le Maroc, ce qui n’est pas dénué de bon sens : la presse marocaine s’intéresse à l’actualité du pays alors que le printemps arabe constituant un phénomène nouveau pour le monde arabe demeure impressionnant et suscite le verbe journalistique.

Pour ce qui est des autres pays, ils se disputent la marge de 35% de l’espace de notre corpus comme explicité par le tableau (3).

<i>Titre du support presse</i>	<i>Tunisie</i>	<i>Lybie</i>	<i>Israël</i>	<i>Palestine</i>	<i>Egypte</i>	<i>Syrie</i>	<i>Mali</i>
<b>Le Monde Diplomatique</b>	1	1	1	1	4	0	1
<b>L'Express</b>	1	0	0	4	1	6	0
<b>Le Nouvel Observateur</b>	1	0	0	3	5	3	0
<b>Total presse française</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>1</b>
<b>Telquel</b>	0	0	1	0	1	0	0
<b>La Vie Éco</b>	1	0	0	0	2	0	0
<b>Zamane</b>	0	0	1	1	0	0	0
<b>Autre</b>	1	1	0	0	1	1	0
<b>Total presse marocaine</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Total global</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>1</b>

*(3) Répartition du corpus selon les sous-thèmes les moins dominants.*

L’Egypte, La Syrie, puis la Palestine représentent des pays assez couverts dans notre corpus vu que le P.A. n’était pas de court passage. D’ailleurs, au moment où nous écrivons cette partie, la situation dans ces trois pays demeure instable. La Tunisie, catalyseur de notre événement ne constitue, par contre, qu’une petite portion du corpus. En revanche, peu d’intérêt a été suscité par les soulèvements en Lybie, en Israël ou au Mali.

Etant donné que nous n’envisageons pas d’étude comparative entre les différents pays quant au nombre des figures, nous n’avons pas cherché à établir un équilibre entre les textes relatifs attribué à chaque pays. De plus cette tâche ne serait pas facilement réalisable vu que les supports n’accordent pas le même intérêt aux manifestations du P.A. dans les différentes zones des soulèvements. L’objectif de notre recherche étant de caractériser le déploiement figural dans la presse, nous pensons que ce critère est impertinent pour la caractérisation du discours journalistique. Toutefois, il est essentiel de maîtriser le contexte historico-politique des articles étudiés pour identifier les saillances discursives, d’où l’intérêt de cette présentation succincte.

### 1.5. Corpus étudié

Les paramètres généraux de l’élaboration des corpus, les critères de sélection de supports journalistiques en relation avec les objectifs de notre recherche, les genres retenus et la thématique choisie, constituent des faisceaux de traits qui ont convergé pour l’élaboration

d'un groupement de textes exploitable pour l'étude de la figuralité en contexte. Dans cette section, nous dressons la liste des articles retenus classés par support.

### 1.5.1. Sous corpus *Le Nouvel Observateur*

Nous avons puisé de cette publication hebdomadaire vingt et un articles répartis en cinq genres, comme spécifié ci-dessous. Ces articles traitent aussi bien de la thématique globale du P.A. que des manifestations particulières de ce mouvement. Ci-dessous la liste des articles traités classés par genre. Nous avons précisé aussi le thème couvert par l'article.

#### Editoriaux :

- Jean, Daniel, “Des habits neufs pour l’Islamisme”, 3 novembre 2011, Tunisie.
- Jean, Daniel, “L’ambition démocratique”, 3 février 2011, P.A/ Égypte.
- Jean, Daniel, “Deux gifles pour Obama”, 2 septembre 2011, Palestine.
- Jean-Claude, Guillebaud, “Les peuples ont du talent”, 24 février 2011, P.A.
- Laurent, Joffrin, “ Islamisme : la résistible ascension”, 11 juillet 2013, P.A. / Égypte.

#### Chroniques :

- Jean, Daniel, “D’une guerre à l’autre”, 30 août 2012, Palestine.
- Jean, Daniel, “Un nouveau moyen orient”, 10 février 2011, Égypte / Syrie.
- Jean, Daniel, “Ils n’ont pas pris les armes”, 24 février 2011, P.A.
- Jean, Daniel, “Moyen Orient : la mèche brûle”, 22 mars 2012, Syrie.
- Jean, Daniel, “Nuages sur le printemps arabe”, 20 octobre 2011, Égypte.
- Jean, Daniel, “Les poisons de l’indifférence”, 26 septembre 2012, Syrie.
- Jean, Daniel, “Les tunisiens sous le regard du Monde”, 12 janvier 2012, Tunisie.
- Delfeil de Ton, “Le poète est en geôle”, 31 octobre 2013, Qatar.
- René, Backmann, “Palestine, la bataille de l’ONU”, 22 septembre 2011, Palestine.

- BOLTANSKI, Christophe, “La galaxie islamiste”, 8 décembre 2011, P.A.

### **Reportages :**

- Sara, Daniel, “Syrie : même les résistants laïques aspirent à la résistance”, 3 janvier 2013, Syrie.
- Sara, Daniel, “Mohammed 6, l’intouchable”, 28 juillet 2014, Maroc.
- Boualem Sansal, “Place Tahrir ou place voltaire, Le père de tous les printemps”, 18 juillet 2013, Égypte.

### **Entretien :**

- Sara, Daniel, Entretien avec Gilles Kepel, “La grande arnaque des salafistes”, 28 mars 2013, P.A.
- Sara, Daniel, Entretien avec le prince Moulay Hicham, « Maroc sur le fond, rien n’a changé », 1er décembre 2011, Maroc

### **Correspondance :**

- Claude, Guibal, “ Égypte, La révolution en suspens, 7 juillet 2011, Égypte.

### **1.5.2. Sous corpus *L’Express***

Ce support a constitué la source de dix-huit publications que nous avons classées en cinq genres journalistiques. Ci-dessous, les titres dépouillés.

### **Éditoriaux :**

- Christophe, Barbier, “La Syrie n’est pas la Lybie”, 2 juin 2012, Syrie.
- Christophe, Barbier, “Après le printemps arabe, l’hiver islamiste”, 25 octobre 2011, P.A.

### **Blog :**

- Réponses de Alain Gresh aux internautes de l'Express : «Palestine : le printemps arabe crée un rapport de forces favorable», 23 septembre 2013, Palestine.

### **Chroniques :**

- Christian, Makarian, « Égypte : un islamiste et des militaires pour forger un nouveau «prototype» », 26 juin 2012, Égypte.
- Christian, Makarian, «En Syrie, la solution n'est pas la trêve», 3 avril 2012, Syrie.
- David, Abiker, «Islamisme sur le web : « Internet n'est qu'un outil, mais il est inflammable », 17 septembre 2012, P.A.
- Pierre, Vermeren, «Qatar, l'argent n'a pas d'odeur», 2 juin 2013, Qatar.
- Pierre, Vermeren, «Révolutions arabes et tourisme sexuel», 9 juin 2011, P.A.
- Christian, Makarian, «Après la Tunisie : un printemps arabe», 18 janvier 2011, Tunisie.
- Christian, Makarian, «Palestine à l'ONU : le Printemps arabe relativise la cause palestinienne», 13 décembre 2012, Palestine.
- Christian, Makarian, «Gaza : de l'influence du printemps arabe sur le Hamas», 20 janvier 2012, Palestine.
- Christian, Makarian, «Ce que le printemps arabe change aux relations israélo-palestiniennes», 24 mars 2011, Palestine.

### **Correspondances :**

- Soulaïman, Bencheikh, «Maroc, Benkirane n'amuse plus le roi», 2 août 2012, Maroc.
- Soulaïman, Bencheikh, «Le roi et les islamistes... à fleuret mouchetés», 6 janvier 2012, Maroc.

### **Analyses :**

- Jean Michel, Demetz, «Syrie, le chaos et le sang», 28 juillet 2012, Syrie.

- Catherine, Gouëset, “La Syrie, terre de mission des conspirationnistes, 6 septembre 2013, Syrie.
- Vincent, Hugueux, “Syrie : Assad seul contre tous, 23 novembre 2011, Syrie.
- Dominique, Lagarde, “Printemps arabe, Syrie : Pourquoi Bachar el Assad n’a pas levé l’état d’urgence ?”, 30 mars 2011, Syrie.

### 1.5.3. Sous corpus *Le Monde Diplomatique*

Le Mensuel en question, le plus diffusé selon l’OJD français, s’intéresse à l’actualité internationale de manière générale et à celle du monde oriental en particulier. Il y consacre un blog intitulé “Nouvelles d’Orient”. La thématique du P. A. a été largement couverte par ses journalistes et a été sujette à des débats fort animés avec les lecteurs à travers les blogs. Pour étudier la figuralité au niveau de la réception des lecteurs, nous avons restitué les commentaires-réactions du lectorat de ce support, reproduits fidèlement dans l’annexe. Ainsi, les articles diffusés en blogs sont accompagnés des interactions publiques et publiées par les internautes. Cette partie du corpus comprend vingt articles classés ainsi :

#### **Editorial :**

- Alain, Gresh, “De la dictature militaire à la dictature religieuse”, novembre 2012, Égypte.

#### **Blogs :**

- Ali, Chibani, “Les populations amazighs croient en leurs printemps arabe”, 28 juillet 2011, Maroc.
- Alain, Gresh, “La révolution en Égypte est-elle finie ?”, 10 septembre 2012, Égypte.
- Alain, Gresh, “Les éditocrates repartent en guerre”, 27 octobre 2011, Tunisie.
- Philippe, Leymarie, “Course de vitesse en Libye”, 15 juin 2011, Libye.
- Philippe, Leymarie, “Images propres, guerres sales”, octobre 2013, P.A.
- Alain, Gresh, “Place Tahrir, quatre mois plus tard”, 27 mai 2011, Égypte.
- Alain, Gresh, “Révolution égyptienne, acte 2”, 23 novembre 2011, Égypte.



### **Chroniques :**

- Hicham, Alaoui, “Monarchies arabes, la prochaine cible ?”, janvier 2013, P.A.
- Dominique, Vidal, “Un Égypte palestinien, mais lequel ?”, 13 septembre 2011, Palestine.
- Joseph, Sassoon, “Comment les tyrans prennent leur décision ?”, février 2012, P.A.

### **Analyses / dossiers :**

- Alain, Gresh, “Sur les braises du printemps arabe : les islamistes à l’épreuve du pouvoir”, novembre 2012, P.A.
- Wendy, Kristianasen, “Un gouvernement marocain sous surveillance royale”, novembre 2012, Maroc.
- Alain, Gresh, “Séisme géopolitique au proche orient”, décembre 2011, P.A.

### **Témoignages :**

- Eric, Rouleau, “1967, La défaite qui a tout changé”, novembre 2012, Moyen Orient.
- Olivier, Zajec, “Cinglante débâcle de la diplomatie française”, octobre 2013, Lybie.
- Olivier, Zajec, “Au Mali, l’inusable refrain de la guerre au terrorisme”, février 2013, Mali.

### **Enquêtes :**

- Yaël, Lerer, “Indignation (sélective) dans les rues d’Israël”, septembre 2011, Moyen Orient.
- Olivier, Quarante, “Résistance obstinée des Sahraouis”, février 2012, Maroc.
- Smaïn, Laacher et Cédric, Terzi, “Au Maghreb, les blogueurs sont fatigués”, février 2012, Maghreb.

### 1.5.4. Sous corpus *Telquel*

La première publication marocaine en matière de diffusion a traité le thème du P.A. sous différents angles et genres journalistiques. Nous avons retenu les articles suivants :

#### Éditoriaux :

- Karim, Boukhari, “Ce n’est pas fini...”, 16 février 2013, Maroc.
- Karim, Boukhari, “Ah les Arabes !”, 18 mai 2012, P.A
- Karim, Boukhari, “Vu de l’extérieur”, 30 novembre 2012, Maroc.
- Karim, Boukhari, “Un mort et des dégâts”, 24 décembre 2012, Maroc.
- Karim, Boukhari, “Un été indien”, 29 juin 2012, Maroc.

#### Analyses :

- Driss, Bennani, “Décryptage, Haro sur le PJD!”, 3 juin 2013, Maroc.
- Driss, Bennani, “Décryptage, au royaume des illusions”, 29 avril 2013, Maroc.
- Driss, Bennani, et Boudarham, Mohammed “Décryptage : Chronique d’un plébiscite (royal) annoncé”, 9 juin 2011, Maroc.
- Mehd, Michbal, “Tous contre El Himma”, 23 juillet 2011, Maroc.

#### Actualités :

- Fadwa, Islah, “Rire et châtiment”, 22 avril, 2013, Égypte.
- Mouhsine, Reda, “M20. Le retour du bâton”, 25 septembre 2012, Maroc.

#### Chroniques :

- Jules, Crétois, “Islamisme. Maroc-Tunisie : jeu de miroirs”, 28 février 2013, Maroc.
- Mohammad, Boudarham et Hassan, Hamdani, “Décryptage. Vous avez dit roi de la Com’ ?” 15 novembre 2012, Maroc.
- Nina, Kozlowski, “Caricatures. Quand on n’a que le rire...”, 25 octobre 2012, P.A.
- Tourabi, “Institution, Commandeur des croyants”, 04 juin 2011, Maroc.

- Abdellah, Ait Akdim, Youssef, Iraqi Fahd et Mrabet Ayla, “Décryptage, où va le Maroc ?”, 14 mai 2011, Maroc.

#### **Entretien :**

- Aicha, Akalay et Alain, Dieckhoff, “Israël, l’avenir passe par un retrait de la Cisjordanie”, 23 janvier 2013, P.A. et Moyen Orient.

#### **Dossier :**

- Sion, Assidon et Karim, Boukhari, “Tinghir avec ou sans Jérusalem”, 1<sup>er</sup> mars 2013, Maroc, Proche Orient.

#### **1.5.5. Sous corpus *La Vie Éco***

En dépit de son orientation économique, cette publication a la particularité d’avoir consacré un nombre important de chroniques au P.A., nous avons exploré les écrits listés ci-dessous:

#### **Éditoriaux :**

- Fadel, Agoumi, “L’exception”, 7 mars 2011, Maroc.
- Fadel, Agoumi, “20 février : happy hour”, 16 mai 2011, Maroc.
- Fadel, Agoumi, “Je manifeste donc j’existe”, 1<sup>er</sup> août 2011, Maroc.

#### **Chroniques :**

- Laarbi, Jaidi, “le renouveau de l’intermédiation arabe”, 22 février 2011, P. A.
- Laarbi, Jaidi, “Les quatre péchés de Ben Ali”, 25 janvier 2011, P.A.
- Laarbi, Jaidi, “L’épreuve de vérité arabe”, 2 mars 2011, P.A.
- Laarbi, Jaidi, “Démocratie électronique”, 7 mars 2011, P.A.
- Laarbi, Jaidi, “Le sabre et le char égyptiens”, 16 juillet 2013, P.A.
- Hind, Taarji, “Y croire à nouveau”, 5 mai 2011, Maroc.
- Hind, Taarji, “Un temps hors du commun”, 1<sup>er</sup> juin 2011, P.A.
- Najib, Refaif, “Ainsi va le monde”, 6 avril 2011, Maroc.
- Najib, Refaif, “Le silence de la pensée”, 12 avril 2011, Maroc.
- Najib, Refaif, “Le droit au Bonheur”, 18 avril 2011, Maroc.
- Najib, Refaif, “La rondelle et le printemps”, 30 novembre 2011, Maroc.

- Najib, Refaif, “Exercice de Démocratie”, 17 juillet 2013, Maroc.
- Najib, Refaif, “Spleen au Maroc”, 3 avril 2012, Maroc.
- Najib, Refaif, “L’incroyable croyance”, 6 juin 2012, Maroc.
- Hassan, Aourid, “Que prépare février”, 28 février 2012, P.A.

#### **Analyse :**

- Tahar, Abou El Farah, “Manifestations : A chacun ses slogans ... et ses arrières pensées”, 21 mars 2011, P. A.

#### **Billet :**

- Najib, Refaif, “Démocrature”, 15 octobre 2012, Maroc.

#### **1.5.6. Sous corpus *Zamane***

Le magazine spécialisé en histoire du Maroc fait appel à des journalistes et des historiens qui commentent le fait politique d’un angle d’attaque historique. Notre corpus en comprend treize articles.

#### **Chroniques :**

- Mostapha, Bouaziz, “J’ai rêvé de révolution”, mars 2011, P.A.
- Mostapha, Bouaziz, “Ambiguïtés”, juillet 2011, P.A.
- Mostapha, Bouaziz, “Entre Oumma et Nation, il y a ... le peuple”, juin 2011, P. A.
- Mostapha, Bouaziz, “Douleuruses transitions”, novembre 2011, P.A.
- Mostapha, Bouaziz, “Ces parenthèses qui se ferment”, janvier 2014, Maroc.
- Mostapha, Bouaziz, “Le difficile compromis”, octobre 2013, P.A.
- Abdelahad, Sebti, “Logiques du « Printemps arabe »”, juin 2012, P.A.
- Hassan, Aourid, “Au-delà de l’obsession identitaire”, février 2013, P.A.
- Hassan, Aourid, “Le syndrome de l’inachevé”, mars 2013, P.A.
- Souleiman, Bencheikh, “Maghreb, une exigence de justice et de liberté”, février 2011. Maghreb.

**Dossiers :**

- Mostapha, Bouaziz, Maâti, Monjib et Ruth, Grosrichard, “Ces jeunes qui font l’histoire”, mai 2011, P.A.
- Souleiman, Bencheikh, “Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait”, mai 2011, P.A.

**Billet :**

- Mohammed, Bensaïd Aït Idder, “La citoyenneté vaincra le terrorisme”, mai 2011, Maroc.

**1.5.7. Sous corpus de chroniques de Tahar Benjelloun**

Le romancier franco-marocain publie régulièrement des chroniques sur des supports internationaux où il apporte sa réflexion concernant l’actualité politique et les phénomènes sociaux qui lui sont sous-jacents, notamment le racisme ou le terrorisme. De janvier 2011 à janvier 2014, le chroniqueur a publié des articles portant sur le P.A., nous avons sélectionné les publications suivantes :

- Tahar, Benjelloun, “Le racisme est le propre de l’homme”, In *Le Monde*, 21 novembre 2013, P.A.
- Tahar, Benjelloun, “Syrie, non assistance à un peuple en danger”, in *La Repubblica*, 29 août 2013, Syrie.
- Tahar, Benjelloun, “Égypte: déclin de l’islamisme”, in *La Repubblica*, et in *Lavanguardia*, 10 juillet 2013, Égypte.
- Tahar, Benjelloun, “Tunisie, Égypte : Révolution en marche”, site web officiel de Tahar Benjelloun, 19 novembre 2012. Tunisie / Égypte.
- Tahar, Benjelloun, “L’an deux des révolutions arabes”, in *Lavanguardia*, 8 janvier 2014 (mise en ligne), publié le 27 décembre 2013, P.A.
- Tahar, Benjelloun, “Le Maroc, un pays islamiste light ?”, in *l’Expresso*, 6 mars 2012, Maroc.
- Tahar, Benjelloun, “Les limites du printemps”, in *Lavanguardia*, 26 août 2011, P.A.
- Tahar, Benjelloun, “Dans la tête de Kadhafi”, in *Le Monde*, 15-16 mai 2011, Lybie.

- Tahar, Benjelloun, “Un printemps en hiver”, in *Le Monde*, 22 novembre 2011, P.A.

Les sept sous-corpus que nous venons de présenter sont reproduits intégralement dans l’annexe, classés par support de diffusion. Ils constituent un ensemble global de cent vingt articles ; ce qui donne un groupement hétérogène, exploitable, acceptable et pertinent pour la problématique étudiée. Après sa constitution, la phase de traitement a eu pour objectif le relevé et le classement systématique des figures repérées. Dans ce qui suit, nous présenterons le modus operandi du relevé des figures.

## 1.6. Traitement du corpus

Après avoir collecté les données de notre corpus, il a fallu procéder à son analyse par un relevé attentif et exhaustif des figures et un traitement normé des données recueillies grâce à un outils de traitement semi-automatique. Dans ce qui suit, nous présenterons les principes de recherche en analyse du discours que nous avons tenté de respecter dans notre relevé avant d’exposer les caractéristiques du logiciel mis en œuvre dans le recensement et le traitement des figures.

### 1.6.1. Pratiques de la recherche en corpus et en analyse du discours

#### 1.6.1.1. Outils de repérage

La collecte des figures dans un corpus comme le nôtre a fait appel à nos connaissances linguistiques et encyclopédiques. Nous étions amenées à prendre en considération le rapport paradigmatique entre l’expression fournie dans le texte et l’interprétation qu’on doit lui attribuer selon le contexte duquel elle émerge. Contrairement à d’autres recherches où le repérage est systématique voire automatique, comme dans le cadre de la lexicométrie<sup>1</sup>, le repérage des figures n’est pas évident et ne se livre pas au simple calcul des occurrences de mots, il repose plutôt sur des indices tantôt linguistiques, tantôt extra-linguistiques. Le dépouillement a mobilisé, d’une part, nos connaissances en linguistique, précisément les

[1] Selon le dictionnaire d’analyse du discours, la lexicométrie est une méthodologie d’étude du discours qui consiste à mesurer des unités lexicales pour mettre en place des comparaisons quantitatives. Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU et Jean-Michel ADAM, 2002. *Dictionnaire d’analyse du discours*. Paris : Seuil. p. 342.

définitions des figures, leurs affiliations à des familles de figures, leurs corrélations avec les arguments, la connaissance des structures canoniques des phrases, etc. D'autres part, nos connaissances et recherches sur le contexte énonciatif de la production et de la réception, les données sociologiques et historiques, relevant plutôt de l'extralinguistique, ont constitué un outil de recherche incontournable pour leurs repérages. C'est pour cette raison que la collecte des données est basée sur une appréciation introspective qui serait capable de combiner le linguistique à l'extra-linguistique et au logique. De surcroît, cette opération requiert une constante remise en question où nous tentions d'adopter une posture de chercheur et, d'éviter par là, la réception distraite d'un lecteur - consommateur de la presse.

### 1.6.1.2. Interprétation du chercheur

L'opération de repérage est fondée principalement sur l'interprétation du chercheur. Or, le chercheur et le lecteur de la presse ne sont pas forcément alignés sur les mêmes voix de l'herméneutique. Selon Krieg<sup>1</sup>, la divergence entre les deux interprétations émane des points suivants :

- La temporalité : la lecture du consommateur de la presse est antérieure à celle de l'analyste, ce qui creuse un décalage entre le temps de l'événement et celui de l'analyse.
- L'intérêt : tandis que le spécialiste apporte un regard attentif pour traquer le phénomène étudié, le lecteur peut adopter une lecture oisive et faire preuve ainsi d'une « attention flottante ».
- L'objectif de la lecture : là où le chercheur exerce son activité professionnelle, le lecteur se divertit, la lecture devient donc concurrencée par d'autres sources de divertissement.
- L'effet : le lecteur peut être sujet à une influence effective que le chercheur se doit d'éviter.

C'est ainsi que durant la phase du dépouillement du corpus, nous avons tenté de considérer ces paramètres afin de repérer les figures en tant qu'analyste dont l'objectif principal est de rendre compte des possibilités rhétoriques qu'offrent les figures.

[1] Cité par, Michelle LECOLLE, 2003. *Métonymies et figures de référencement dans la presse écrite généraliste : analyse sémantique et rhétorique* [en ligne]. Thèse de doctorat en Linguistique. Université Toulouse 2, le Mirailles. [Consulté le 24 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2003TOU20077>

## 1.6.2. Traitement informatique du corpus

Nous avons opté pour le logiciel « File maker » pour le traitement de nos données<sup>1</sup>. Cette plateforme nous permet le croisement de plusieurs critères pour explorer l'usage des figures sous plusieurs angles d'attaque. Notre base de données subsume aussi bien des saillances figurales inédites que les figures largement consommées ou reprises dans les médias. Dans ce qui suit nous décrivons le fonctionnement de notre base de données.

### 1.6.2.1. Description de la base de données File Maker

File Maker est un logiciel pratique qui permet de créer et de gérer une base de données personnalisable. Nous avons exploité la version File Maker 13. 0. v1 qui nous a permis de conserver nos relevés et de les analyser de différentes manières en croisant à chaque fois de nouveaux critères d'analyses. Rappelons que le relevé n'a pas été opéré par la plate-forme qui est loin d'être un outil de repérage. Nous avons repéré, nommé, et introduit les saillances discursives par nos propres soins. File Maker est une plate-forme qui se limite à enregistrer, classer les entrées et procéder par croisement de données selon les besoins de la recherche.

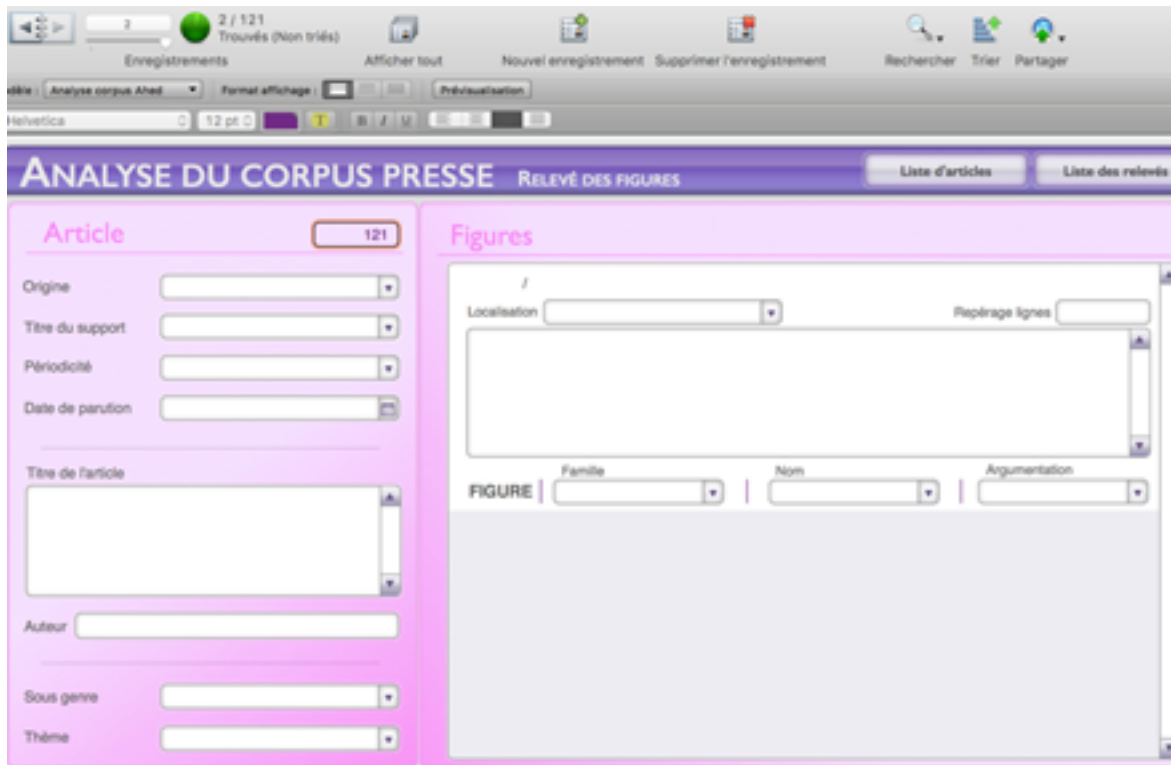
Le fichier général subsume plusieurs tables, chacune correspond à un enregistrement (dans notre étude, cela correspond à un relevé de figure), et chaque enregistrement / figure se compose d'une série d'entrées / informations. Tout enregistrement contient des informations telles que le titre, le nom du support, la date, la périodicité, ... Chaque élément d'information est associé à une rubrique distincte<sup>2</sup>.

Ci-dessous, nous fournissons un exemple d'enregistrement dans le but d'illustrer cette brève description de la plate-forme exploitée pour le recensement des différents types des figures utilisées dans les supports étudiés entre janvier 2011 à janvier 2014 et traitant du P.A.

[1] Sur le conseil de Michel Francard, lexicographe spécialiste en étude du français en francophonie, rencontré dans le cadre du collège doctoral en langue française 2014-2016.

[2] Pour d'amples informations sur le logiciel File maker et le fonctionnement de la version 13.0.1, se reporter à <http://www.filemaker.com/products/demos/>, [Consulté le 13 juin 2016].





(4) Interface graphique développée sur File Maker pour la saisie des relevés des figures.

Grâce à cette plate-forme, pour chaque figure relevée, nous avons spécifié le numéro de l'article tel qu'il est attribué dans notre corpus (de 1 à 120)<sup>1</sup>, l'origine (presse française ou marocaine), le titre du journal, la date de la publication, le titre de l'article, l'auteur, le sous-genre (chronique, éditorial...) le thème (P.A., Maroc, Tunisie, ...), la localisation de la figure (titre, chapeau, attaque, ...), les lignes où la figure est développée, la famille à laquelle appartient la figure (figure de ressemblance, de répétitions<sup>2</sup>...), le nom de la figure et enfin l'argument éventuel qui lui est associé<sup>3</sup>.

### 1.6.2.2. Exploitation de la plateforme pour les besoins de la recherche

La plateforme multi-critères que nous avons exploitée nous offre plusieurs possibilités. C'est un outil de recensement à la fois simple et complexe. Simple, vu qu'il procède au décompte ordinaire des occurrences de n'importe quel élément exploré, et complexe, parce qu'il peut assurer des recherches mutli-critères.

[1] Cf., annexe.

[2] Nous développerons la notion de la famille des figures dans le chapitre 3 de cette partie.

[3] Le lien entre l'argument et la figure a été développé dans la section 2 du chapitre 4 de la partie 1.

### 1.6.2.2.1. Caractériser l'usage des figures dans l'expression journalistique

Pour illustrer le premier cas, nous sommes parvenue à recenser les familles de figures dominantes dans les 120 articles étudiés afin de caractériser globalement le discours journalistique sur le plan figural. C'est ainsi que nous sommes en mesure de distinguer les types de figures utilisés dans la presse pour étudier de plus près leurs apports argumentatifs. Le tableau (5) représente le résultat de cette recherche à critère unique.

<i>Familles de figures</i>	<i>Qt.</i>
<b>Figures de sens</b>	1652
<b>Figures de mots - Jeux lexicaux</b>	433
<b>figures de mots - jeux sur les sonorités</b>	13
<b>Figures de pensée - ironie</b>	212
<b>Figures de pensée - intensité - augmentation</b>	283
<b>Figures de pensée - intensité - diminution</b>	305
<b>Figures de pensée - énonciation - rendre vivant</b>	363
<b>Figures de pensée - énonciation - concéder</b>	2
<b>Figures de pensée - énonciation - ne pas dire ou hésiter</b>	20
<b>Figures de pensée - énonciation - déviation</b>	61
<b>Figures de pensée - énonciation - manipuler</b>	351
<b>Figures de construction - symétrie</b>	223
<b>Figures de construction - désarticulation</b>	58
<b>Figures de construction - répétition</b>	180
<b>Figures de construction - accumulation</b>	652
<b>Figures de construction divers</b>	7
<b>Indéterminée</b>	1
<b>Total relevé</b>	<b>4816</b>

(5) *Exemple de recherche à critère unique*

A partir de cette recherche simple, fournie pour un besoin d'illustration du fonctionnement du logiciel, il s'est avéré que, sur un total de 4816 figures, le tiers (1652) est constitué de figures de sens. Le second tiers est couvert plutôt par les figures de pensée (1597). Les figures de constructions viennent en troisième position (1120) juste avant les figures de mots (446). Pour chaque type de figures, le logiciel a pu dénombrer les occurrences de chaque

sous-type de figures. Par exemple, dans le cadre des figures de mots, nous avons obtenu le nombre d'occurrences de jeux lexicaux (433) et ceux basés sur les sonorités (13).

#### 1.6.2.2.2. Déploiement figural et variété des langues

Les recherches multi-critères ont été largement exploitées pour répondre à plusieurs questions de notre problématique. Le premier croisement des critères opéré a pour objectif de déterminer le nombre de chaque figure en rapport avec l'origine de la presse (française ou marocaine). L'objectif est de savoir si ces deux presses font appel aux mêmes répertoires figuraux ou se démarquent-elles l'une par rapport à l'autre dans l'expression figurale. Autrement dit, l'expression figurale constitue-t-elle un critère pertinent pour distinguer le français de l'hexagone du français en usage au Maroc ? Le tableau (6) représente les résultats de cette recherche.

	<i>Nom de la Figure</i>	<i>Total</i>	<i>Presse FR</i>	<i>Presse MA</i>
1	<b>Exténuation</b>	1	1	0
2	<b>Analogie</b>	1	1	0
3	<b>Similé</b>	1	1	0
4	<b>Assonance</b>	1	1	0
5	<b>Redondance</b>	1	1	0
6	<b>Annomination</b>	1	1	0
7	<b>Épanorthose</b>	1	1	0
8	<b>Polyptote</b>	1	1	0
9	<b>Aposiopèse</b>	1	1	0
10	<b>Épanadiplose</b>	1	1	0
11	<b>Épanalepse</b>	1	1	0
12	<b>Métalepse</b>	1	1	0
13	<b>Déplacement</b>	1	1	0
14	<b>Anagramme</b>	1	0	1
15	<b>Anticlimax</b>	1	0	1
16	<b>Onomatopée</b>	1	0	1
17	<b>Imitation</b>	1	0	1
18	<b>Archaisme</b>	2	1	1
19	<b>Dialogisme</b>	2	2	0

20	<b>Proverbe</b>	2	1	1
21	<b>Inversion</b>	2	2	0
22	<b>Antilogie</b>	2	2	0
23	<b>Circonlocution</b>	2	2	0
24	<b>Tautologie</b>	2	1	1
25	<b>Lapalissade</b>	3	2	1
26	<b>Emprunt</b>	3	3	0
27	<b>Dérivation Impropre</b>	3	3	0
28	<b>Palilogie</b>	3	3	0
29	<b>Mot Phrase</b>	3	0	3
30	<b>Épiphere</b>	4	3	1
31	<b>Prétérition</b>	4	2	2
32	<b>Symbole</b>	5	4	1
33	<b>Réversion</b>	5	2	3
34	<b>Antépiphore</b>	5	0	5
35	<b>Antanaclase</b>	6	1	5
36	<b>Hyperbate</b>	6	6	0
37	<b>Apocope</b>	6	2	4
38	<b>Prosopopée</b>	7	7	0
39	<b>Périssologie</b>	7	6	1
40	<b>Non Identifiée</b>	7	3	4
41	<b>Paronomase</b>	7	2	5
42	<b>Épanode</b>	8	6	2
43	<b>Mot Valise</b>	8	6	2
44	<b>Attelage</b>	9	7	2
45	<b>Sermocination</b>	9	2	7
46	<b>Correction</b>	10	5	5
47	<b>Anadiplose</b>	13	3	10
48	<b>Hypotypose</b>	13	12	1
49	<b>Accumulation</b>	14	6	8
50	<b>Syllepse</b>	15	8	7
51	<b>Épithète</b>	16	15	1
52	<b>Ellipse</b>	17	13	4

53	<b>Battologie</b>	18	10	8
54	<b>Sigle</b>	19	16	3
55	<b>Énallage</b>	20	8	12
56	<b>Gradation</b>	23	14	9
57	<b>Allégorie</b>	24	6	18
58	<b>Homéotéleute</b>	26	11	15
59	<b>Antiphrase</b>	28	17	11
60	<b>Antonomase</b>	29	19	10
61	<b>Dérivation</b>	29	19	10
62	<b>Pléonasme</b>	30	23	7
63	<b>Allusion</b>	30	11	19
64	<b>Néologie</b>	32	21	11
65	<b>Antéisagoge</b>	38	19	19
66	<b>Anaphore</b>	43	25	18
67	<b>Traduction</b>	44	27	17
68	<b>Subjection</b>	50	14	36
69	<b>Personnification</b>	58	35	23
70	<b>Paradoxe</b>	59	36	23
71	<b>Répétition</b>	68	40	28
72	<b>Hyperbole</b>	70	51	19
73	<b>Parebole</b>	77	50	27
74	<b>Parallélisme</b>	86	59	27
75	<b>Comparaison</b>	91	50	41
76	<b>Oxymore</b>	96	53	43
77	<b>Formule</b>	110	40	70
78	<b>Antithèse</b>	115	76	39
79	<b>Périgrinisme</b>	202	99	103
80	<b>Litote</b>	206	134	72
81	<b>Interrogation</b>	213	137	76
82	<b>Périphrase</b>	229	161	68
83	<b>Énumération</b>	247	149	98
84	<b>Métonymie</b>	291	203	88
85	<b>Euphémisme</b>	302	223	79

86	<b>Apposition</b>	308	230	78
87	<b>Citation</b>	335	212	123
88	<b>Métaphore</b>	923	550	373
<b>Totaux</b>		<b>4816</b>	<b>3004</b>	<b>1812</b>

*Occurrences des figures par origine de presse.*

A travers le croisement de ces deux critères, nous avons obtenu des données chiffrées sur l'usage de chacune des 88 figures dans un ordre croissant, tout en spécifiant le nombre des occurrences par l'origine de la presse. La métaphore, fournie ici comme exemple, est la figure la plus utilisée dans notre corpus : Les 923 métaphores se répartissent en 550 métaphores dans la presse française et 373 dans son homologue marocaine. De plus, cette recherche rend légitime le choix des figures à étudier pour dévoiler la portée argumentative. Seuls les “master” figures seraient explorées dans le cadre de notre recherche.

#### 1.6.2.2.3. Figures, arguments et doxas

Pour comparer le type des arguments déployés dans chacune des deux presses (française et marocaine), nous allons croiser le critère « origine » et « argumentation ». De plus, nous sommes en mesure de spécifier les corrélations entre les figures et les types d'arguments, et ce dans les deux presses. Les résultats de cette recherche nous seront utiles pour nous prononcer sur les doxas véhiculées dans les deux presses et le rôle qu'on pourrait attribuer aux figures dans la construction des opinions publiques.

#### 1.6.2.2.4. Figures, et sous-genres journalistiques

Grâce à File Maker, nous pouvons explorer un autre aspect de notre recherche, à savoir la caractérisation du genre. Il suffirait de mener une recherche statistique sur le nombre de chaque figure ou famille de figures en corrélation avec le genre étudié. La question sous-jacente à cette piste de recherche est la suivante : existe-t-il un rapport entre l'usage des figures et le genre journalistique. L'hypothèse, à titre d'exemple, serait-elle plus présente dans le reportage, l'euphémisme caractériserait-il plutôt l'éditorial ? Dans le tableau (7), nous pouvons déterminer le nombre des métaphores utilisées dans chaque genre journalistique (chronique, éditorial, analyse, reportage, etc.). De plus, nous pouvons toujours procéder par la comparaison entre les deux origines, ie. nous pouvons déterminer combien de métaphores

ont été utilisées dans les éditoriaux français et leur nombre dans les éditoriaux marocains, comme illustré à travers les statistiques fournies ci dessous :

Type de texte	Presse FR	Presse MA	Total
1 <b>Éditorial</b>	75	39	114
2 <b>Chronique</b>	164	173	337
3 <b>Billet</b>	0	6	6
4 <b>Entretien</b>	26	3	29
5 <b>Analyse</b>	75	63	138
6 <b>Reportage</b>	32	48	80
7 <b>Blog</b>	59	0	59
8 <b>Correspondance</b>	58	0	58
9 <b>Témoignage</b>	38	0	38
10 <b>Enquête</b>	20	0	20
11 <b>Dossier</b>	0	29	29
12 <b>Actualités</b>	3	12	15
<b>Totaux</b>	<b>550</b>	<b>373</b>	<b>923</b>

(7) Répartition des métaphores selon les sous-genres

#### 1.6.2.2.5. Figures et disposition

Une des questions qui nous préoccupent dans ce travail de recherche se rapporte au lien entre les figures et la disposition. Nous rejoignons, dans ce sens, l'hypothèse avancée par Joëlle Gardes-Tamine à propos de l'annexion des figures plutôt à la partie de la disposition au lieu de les reléguer à l'élocution<sup>1</sup>. Nous saisissons l'opportunité de pouvoir croiser les critères pour interroger le rapport figure / localisation dans le texte (titre, sous- titre, attaque...), comme présenté dans le tableau (8).

[1] Cette question sera l'objet d'étude du chapitre 3 de la dernière partie.

Type de texte	Presse FR	Presse MA	Total
1 Titre	24	5	29
2 Intertitre	8	11	19
3 Chapeau	22	20	42
4 Attaque	60	38	98
5 Développement	361	260	621
6 Chute	44	36	80
7 Question	4	0	4
8 Réponse	25	3	28
9 Mise En Exergue	2	0	2
<b>Totaux</b>	<b>550</b>	<b>373</b>	<b>923</b>

(8) Répartition des métaphore dans l'espace textuel

De ces statistiques relatives à la métaphore, nous pouvons déduire que cette figure se situe plus au niveau du développement (les deux tiers) et est quasi absente dans les mises en exergue, les questions d'interviews et les intertitres.

Pour conclure, l'exploitation de cette plate-forme nous a permis d'explorer plusieurs questions à la fois. Ce qui nous conforte dans une recherche qui s'intéresse à l'exploitation des figures dans une approche de rhétorique globale. Néanmoins, le relevé s'est avéré un parcours semé d'embûches, nous étions amenée à le réviser maintes fois et quelques saillances sont demeurés inclassables.

## 1.7. Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons présenté les normes de constitution du corpus afin d'interroger l'éligibilité de notre groupement de textes à ce statut. Ensuite, il a été question de le présenter en termes de taille, de supports, de période et de genres dépouillés. Une section a été consacrée au thème choisi et à la présentation du contexte historique son émergence. L'objectif de cette présentation est de vérifier la compatibilité du corpus aux questions de notre recherche.

Nous étions amenés à l'issue de la présentation des critères de sa constitution et de leurs légitimations de répertorier les listes d'articles classés par support de diffusion.



Par ailleurs, ce chapitre a aussi le mérite de renseigner sur la méthodologie adoptée : nous avons décrit par son biais le modus operandi du relevé des données et leur exploitation par l'outil de gestion File Maker. Grâce à cet outil de classement, nous sommes en mesure de croiser plusieurs critères pour interroger le rapport de la figuralité avec les différentes questions essentielles de notre recherche.

Nous pensons qu'il serait pertinent de déterminer, à présent, les caractéristiques de l'expression journalistique en général qui seraient en partie responsables de l'émergence des saillances discursives faisant l'objet de notre recherche. Les textes explorés proviennent d'un discours bien spécifique doté d'une logique, de codes et de contraintes qui lui sont propres. C'est ce que nous aborderons dans le deuxième chapitre de cette deuxième partie.



DEUXIÈME PARTIE

*Corpus : présentation,  
caractéristiques  
et résultats*

**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**2**

*Le discours journalistique : propriétés et contraintes*



## **2.0. Introduction**

Après avoir présenté notre corpus, nous nous focaliserons dans le présent chapitre sur les propriétés et les conditions d'énonciation du discours journalistique. L'objectif est de cerner les instances impliquées dans la communication journalistique et les rapports d'influences qu'elles exercent sur la conception du produit en général, et le déploiement du processus figural en particulier. Ne relevant pas des genres purement littéraires, et s'écartant de l'argumentation explicite, comme le serait le discours politique, le genre journalistique offre une configuration rhétorique où l'information est le mot-maître et où la manipulation se doit d'être discrète. Comme notre corpus se limite aux publications hebdomadaires et mensuelles, nous nous limiterons à brosser le profil de ce type. Nous ne nous attarderons pas sur les particularités de la presse quotidienne.

Dans un premier lieu, nous délimiterons le concept du discours et nous exposerons les paramètres et les outils mis en œuvre dans le cadre général de l'analyse du discours. Dans un second lieu, nous mettrons en lumière la rhétoricité du discours journalistique, ses fonctions et ses pouvoirs. Enfin et en dernier lieu, il sera question de répertorier les caractéristiques pertinentes de ce genre en corrélation avec l'expression figurale.

### **2.1. Analyse du discours journalistique**

#### **2.1.1. Discours et analyse du discours**

La notion de discours a fait couler beaucoup d'encre dans les recherches contemporaines en sciences du langage. Malgré la pluralité des perspectives, les définitions convergent autour du concept de l'énonciation. La notion du « discours », en effet, véhicule l'existence d'une relation d'interdépendance entre l'énoncé et l'acte d'énonciation : il n'existe point d'énoncé

en dehors d'un acte d'énonciation et *vice-versa*, ce qui est qualifié par Ringoot de « relation de présupposition<sup>1</sup> ». L'acte d'énonciation s'accomplit par un désir d'influencer l'autre.

L'analyse du discours, dorénavant A.D., a pour objectif de repérer des marques énonciatives dans l'énoncé qui relèvent de la dimension sociale de sa production. Autrement dit, elle identifie les traces de la subjectivité dans le langage. Elle se démarque amplement de l'analyse du contenu qui analyse l'effet des textes à partir des thèmes et des sujets traités par le truchement d'une démarche quantitative axée sur les dénombrements des occurrences de mots ou des thèmes, ce qui débouche sur l'émergence de tendances générales. Ringoot précise que l'analyse du discours questionne plutôt les occurrences du point de vue du genre et de l'origine de l'information dans le but de relever des variantes énonciatives de la construction discursives de l'information. « *Elle ne dissocie pas ce qui est dit du comment ça se dit. Le langage y est appréhendé en termes de construction et de mise en scène, et en fonction des cadres discursifs et des dispositifs énonciatifs<sup>2</sup>* ». L'A.D. met en œuvre à la fois la production, le produit et la réception et traduit une position sociale et idéologique.

Comme l'étude que nous menons tente d'établir des corrélations entre les données textuelles, à savoir les figures et les caractéristiques du genre, et qu'à travers l'usage des figures, nous envisageons tirer des conclusions sur les postures énonciatives des journalistes et les effets escomptés chez le récepteur, nous pouvons avancer que notre recherche s'inscrit dans le cadre général de l'analyse du discours et dépasse par conséquent le stade de l'analyse du contenu.

### 2.1.2. Paramètres de l'analyse du discours de presse

D'après Guilhaumou<sup>3</sup>, les objectifs de la recherche en A.D. des médias portent majoritairement sur les doctrines et les formations idéologiques. Outre les recherches de type lexicologique, syntaxique ou sémiologique, les études en A.D. se sont intéressées au degré de l'ancrage des discours aux conditions de production. C'est ainsi que les analystes du discours ont accordé de l'intérêt à la dimension professionnelle sans tenir compte de ce que les journalistes énoncent à propos de leurs métiers. A cet effet, Ringoot apporte une précision

[1] Roselyne RINGOOT, 2014. *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin. ICOM. p. 12.

[2] *Ibid*, p. 15.

[3] Cf. Jacques GUILHAUMOU, 2004. Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive. In : *Texte !* [en ligne]. juin 2004. [Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou\\_AD.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html).

d'ordre terminologique opérant une nette distinction entre « le discours journalistique » et le « discours des journalistes ». Le premier concept, objet d'étude en A.D., correspond à la production des journalistes, à savoir, les articles de la presse, alors que le second constitue plutôt un discours relatif à leur exercice professionnel. Notons toutefois, qu'il arrive que les journalistes intègrent des commentaires se rapportant à leurs conditions ou choix d'écriture au sein même de leurs produits finaux destinés au lectorat créant un enchevêtrement des deux discours.

Le discours journalistique a la particularité d'être analysable à travers une approche sociologique croisant « l'énonciation textuelle » à « l'énonciation éditoriale ». L'article de presse est le résultat de la superposition de deux textes qui correspondent à deux énonciations. L'énonciation éditoriale selon Souchier<sup>1</sup>, est une sorte de « texte second » défini par la matérialité du support et de l'écriture, l'organisation du texte et sa mise en forme : mise en page, typographie, titre, signature, illustration, etc., en somme tout ce qui permet au « texte premier » ou à l'énonciation textuelle d'exister. L'énonciation éditoriale est un facteur non négligeable dans la construction et la mise en scène de l'information. Pour ce qui est de l'énonciation textuelle, elle concerne l'exploration iconique et verbale et leurs modalités d'arrangement. Selon Amossy, le niveau de pertinence ne se situe pas au niveau de l'analyse du contenu, les préconstruits énonciatifs participent significativement à la mise en scène de l'information et de ce fait leur étude apporte du bien fondé à l'analyse du contenu.

Nous pensons que le déploiement des figures dans le texte journalistique opère aussi bien au niveau de l'énonciation éditoriale qu'au niveau de l'énonciation textuelle. Nous serons en mesure d'apporter plus d'éclairage sur ce postulat dans les sections subséquentes.

## 2.2. De la rhétoricité de la presse

La presse, serait-elle une des héritières de la prestigieuse tradition de la grande éloquence ? Dans ses critiques et réflexions sur le journalisme, Balzac, de par son expérience en tant qu'écrivain-journaliste, confirme le caractère rhétorique de ce moyen de communication par cette célèbre affirmation : « Bossuet aujourd'hui serait journaliste<sup>2</sup> ». La rhétoricité de la

[1] Emmanuël SOUCHIER, 1998. L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale. In : *Les cahiers de médiologie*. N° 6, pp. 137-145.

[2] Honoré DE BALZAC, 1837. *Illusions perdues*. Éd. 2006. Paris : Le Livre de Poche. Classiques. p. 234.

presse se traduit par les modalités d'écriture, les postures énonciatives des journalistes et la représentation que la presse se forge à propos de sa mission dans la société contemporaine.

Le lien étroit et indéfectible entre la rhétorique et la presse constitue une propriété distinctive qui a marqué l'histoire de la presse française qui, contrairement à son homologue anglo-saxonne dont la vocation première était l'information, se voulait être plutôt politique et littéraire<sup>1</sup>. D'une part, le journaliste maintient son rôle de « citoyen » en diffusant, commentant, appuyant ou contestant l'information politique. D'autre part, il met en œuvre ses prouesses scripturales, se proclamant ainsi comme un spécialiste du discours. De surcroît, il entre dans un dialogisme permanent avec l'univers où il vit et interagit. Le journaliste récupère, par conséquent, le statut de l'orateur en exerçant une influence non négligeable sur le lectorat. Quant au journal, il constitue un des espaces publics contemporains garantissant une circularité des opinions et des discours les plus divergents. Ce forum virtuel offre à tous les discours des lieux d'expression et assure ainsi la consécration de l'opinion publique.

### 2.2.1. Fonctions de la presse

Le discours journalistique se distingue par son rapport au réel considéré comme référence immédiate. Il ne met pas en œuvre des objets et des personnages qui constituent son univers comme c'est le cas de la création littéraire. Sa revendication première est d'informer, dire ce qui est « vrai » ou ce qu'on voudrait faire passer pour vrai. Néanmoins, la presse assume diverses tâches répertoriées dans Agnès (2002), allant du service à la critique. En effet, on se sert du journal pour :

- Trouver des informations et des commentaires utiles,
- Se distraire : le journaliste invite le lecteur à découvrir des contrées inconnues ou le plonge dans l'intimité des personnalités célèbres,
- S'identifier et s'intégrer dans un groupe,
- Retrouver dans son journal une partie de son univers et ses préoccupations,
- Traquer la vérité : il cherche toutes les facettes de l'actualité pour reconstruire la vérité.

[1] Cf. Corinne SAMINADAYAR-PERRIN, 2007. *Les discours du journal : rhétorique et médias au XIXe siècle, 1836-1885*. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne. Le XIXe siècle en représentation(s).

Ci-dessous, nous apporterons davantage de précisions sur ces fonctions qu'on peut subsumer sous deux catégories : les fonctions politiques et sociales.

### 2.2.1.1. Fonctions politiques de la presse

« *De tout temps, les gouvernements ont besoin de s'adresser aux gouvernés, or, les simples réseaux administratifs étaient insuffisants<sup>1</sup>* ». Pour gérer l'espace public, le monde politique a recours à la presse pour assurer « une visibilité sociale » et l'utilise, ainsi que les autres médias, à sa guise comme moyen de manipulation de l'opinion publique<sup>2</sup>, ce qui est antinomique à la périphrase du « quatrième pouvoir », avec laquelle les médias s'auto-désignent. Selon les acteurs de la presse, cette dernière aurait pour mission de s'opposer aux excès de l'exécutif, de surveiller le législatif et de dénoncer les dérives du judiciaire. « *La presse entretient le débat public par la diversité de ses nouvelles, de ses commentaires et de ses critiques, en permettant à tous les acteurs politiques (...) d'exprimer leurs opinions et défendre leur programmes<sup>3</sup>* ». En revanche, Patrick Charaudeau, spécialiste en analyse du discours médiatique, remet en question le caractère « puissant » des médias vu qu'ils ne disposent pas de lois, ni de sanctions et n'édicte pas les règles d'usage et de comportement. Il reproche aux médias de prendre en otage le citoyen par la représentation qu'ils lui procurent, et par les effets passionnels qu'ils cherchent à provoquer. Le pouvoir émanerait ainsi d'une manipulation des consciences, ce qui s'écarte amplement de l'information. Il arrive que les médias « *ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale, ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public<sup>4</sup>* ». Il arrive même, d'après Pierre Albert (2008), dans les pays totalitaires, à parti unique, que la presse, « devient un simple service public, et les journalistes de véritables fonctionnaires au service d'une propagande d'état<sup>5</sup> ».

Entre le devoir moral de la défense des droits publics par une information citoyenne d'une part, et l'exploitation par le pouvoir pour la diffusion d'une pensée unique, la presse assume un rôle ambivalent. Il n'en demeure pas moins qu'elle assume un pouvoir politique déterminant

[1] Pierre ALBERT, et Nathalie SONNAC, 2014. *La presse française au défi du numérique*. 8<sup>ème</sup> édition. La Documentation française. Les Études, 5388-89. p. 30

[2] *Ibid.* p. 10.

[3] *Ibid.* p. 31

[4] Cf. Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*. Rev. ed. Bruxelles : De Boeck Université. p. 10.

[5] Pierre ALBERT, et Nathalie SONNAC, 2014. *La presse française au défi du numérique*. 8<sup>ème</sup> édition. La Documentation française. Les Études, 5388-89. p. 31.



en dépit du foisonnement d'autres moyens de communication de masse. C'est ainsi qu'elle offre un champ d'investigation propice à notre recherche.

### 2.2.1.2. Fonctions sociales de la presse

Le discours de l'information, d'après Patrick Charaudeau<sup>1</sup>, permet aussi l'établissement d'un lien social sans lequel la reconnaissance identitaire n'existerait point. Sur la fonction d'identification ou d'intégration, Agnès remarque que le journal fait entrer le lecteur dans un ensemble. De ce fait, un lien affectif s'établit entre le journal et le lecteur, à travers lequel se réalise une double aspiration : « *l'identification à un groupe social qui se reconnaît dans un titre et l'intégration par son truchement, à la vie sociale dans son ensemble*<sup>2</sup> ». De surcroît, le journal est doté d'une fonction-miroir : le lecteur retrouve une partie de son univers de vie, il admire symboliquement son image dans un miroir. Lire un article sur une célébrité est un moyen de distraire le lecteur qui, par le truchement de quelques lignes savamment agencées, plane dans un monde fictif, supposé et rêvé, se rapportant à la vie d'autrui.

Les fonctions politiques et sociales de la presse l'inscrivent sur une voie essentiellement rhétorique. Cette orientation est confirmée par la singularité de ce discours qui requiert un effort d'interprétation plus marqué par rapport aux autres médias. Ce qui est en harmonie avec l'approche rhétorique que nous avons choisie pour notre étude.

### 2.2.2. Pouvoir de la conceptualisation

A sa fonction primordiale, à savoir l'information, se greffe le devoir de distraire. C'est ainsi que la presse est sujette aux influences de son lectorat, contrainte à suivre son orientation et ses besoins, elle ne peut explicitement tenter de l'endoctriner au risque de le perdre. D'ailleurs selon Pierre Albert, la survie de la presse à l'époque contemporaine est principalement due à son adaptation constante aux modes intellectuels et à son « *esprit du temps*<sup>3</sup> ». Effectivement, et en dépit de la rude concurrence présentée par les autres outils de communication, l'écrit dispose d'une qualité dont l'image et le son en sont dépourvus, celui de mettre le lecteur dans un processus mental de réflexion et de cheminement intellectuel, à la différence des autres

[1] Cf. Patrick CHARAUDEAU, 2005. *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert. p. 226.

[2] Yves AGNÈS, 2002. *Manuel de journalisme*. Paris : La Découverte. p. 34.

[3] Pierre ALBERT, et Nathalie SONNAC, 2014. *La presse française au défi du numérique*. 8<sup>ème</sup> édition. La Documentation française. Les Études, 5388-89. p. 115.

médias qui provoquent chez le spectateur un acte réactif émotionnel<sup>1</sup>. Face à l'emballement de l'opinion publique par les images choquantes, le journaliste offre un recul, une prise de distance par rapport à l'immédiateté de l'information. De plus, comme l'échange se fait par le langage, qui n'est pas transparent, le journaliste nous livre une certaine vision du monde qui reflète sa propre lecture de la réalité.

Par ailleurs, la présence de graphiques, de dessins et d'images n'ampute pas à l'écrit sa force et son pouvoir. La nature du support papier de la presse forge une distance physique entre celui qui écrit et celui qui lit, ce qui mène les deux instances à une activité de conceptualisation pour se représenter le monde. Mais il se trouve que ce parcours intellectuel doit couvrir aussi le décalage temporel qui se creuse entre le temps du surgissement de l'événement, et celui de la réception en passant par la fabrication et la diffusion. Le texte journalistique s'offre donc à une approche analytique et organisatrice, rendue possible grâce à la pérennité du texte. Il est possible au lecteur d'explicitier les opérations de connexions entre les différentes parties de l'article, d'explicitier les enchâssements de l'argumentation et des raisonnements. Charaudeau précise à cet effet que la presse est plus performante dans les analyses et les commentaires<sup>2</sup>. Les éditoriaux, les tribunes, les chroniques, et tous les genres qui sont marqués par le décalage temporel approfondissent l'information et la mettent en perspective.

Le pouvoir de conceptualisation, la mise en perspective et le caractère « mûre » de l'écrit journalistique constituent des paramètres favorables à l'étude de la portée argumentative des figures. Nous tenterons dans ce travail de recherche d'interroger le rôle qu'assumeraient les figures dans le processus de conceptualisation.

Dans ce qui suit nous allons présenter les caractéristiques définitives de la langue de la presse qui seraient la traduction de l'effort de la conceptualisation et de la mise en perspective de l'information.

### **2.3. Caractéristiques de l'expression journalistique**

Nous envisageons dans cette section présenter quelques caractéristiques de l'expression journalistiques qui justifieraient le déploiement de l'arsenal figural. Il s'agit de mettre en évidence quelques paradoxes qui font d'un article de presse un espace de gestion de contraintes

[1] Cf. Yves AGNÈS, 2002. *Op. cit.* p. 13.

[2] Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Op. cit.* p. 93.

à la fois externes et internes. Le langage employé est à la fois commun et unique, dialogique et orienté, objectif et subjectif, constatif et performatif et enfin créatif et conditionné. Quelle place peut-on attribuer aux figures dans la gestion de ces paradoxes ?

### 2.3.1. Une langue à la fois commune et de spécialité.

S'adressant à un public large et diversifié, la presse est considérée comme un « discours ouvert ». Elle présente un degré maximal d'ouverture selon Dominique Maingueneau<sup>1</sup>, elle use à cet effet une langue générale compréhensible par un grand nombre de lecteurs. Le journaliste s'écarte de la langue de bois, liée à un domaine de spécialité, au risque de perdre une bonne partie de son public. Il doit, par conséquent, mener un discours « médiateur », une sorte de discours didactique pour garantir la compréhension à un large spectre. C'est ainsi que la langue doit impérativement être claire et souple. Marc Olivier Padis<sup>2</sup>, rédacteur en chef de la revue *Esprit*, qualifie cette langue de « standardisée », d'« homogène » et d'« ouverte » à tous par sa conformité aux normes du bon usage.

Par ailleurs, Agnès qualifie l'expression journalistique d'universelle<sup>3</sup> : en dépit de la variation de la forme visuelle et des styles, il en demeure que la presse adopte une même « structuration de lecture » et de typographie. Le lecteur universel est en mesure de reconnaître un langage universel. En effet, la presse reproduit la même répartition en rubriques à l'échelle globale : les articles sont regroupés dans des sections qui relèvent du politique, de l'économique, du social, du culturel, du sport, etc. De même, la structure de l'article est uniformisée : le titre, le chapeau, l'attaque, la mise en exergue, l'illustration légendée...

Néanmoins, il convient de souligner que cette langue qu'on vient de qualifier de générale influence les pratiques langagières des lecteurs et est sujette à des emprunts à d'autres domaines puisqu'elle recourt à des terminologies d'activités différentes. La presse selon Umberto Eco<sup>4</sup> déploie un arsenal d'expressions toutes faites. Ces expressions véhiculent des clichés qui opacifient le langage de la presse sensé plutôt être transparent. Patrick Rambaud

[1] Cf. Dominique MAINGUENEAU, 1992. Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours. In : *Langages*. 1992. Vol. 26, n° 105, pp. 114-125.

[2] Cf. Enregistrement audio de Marc Olivier PADIS, 2007. *L'écriture standardisée induit-elle une pensée unique ?* [en ligne]. La Sorbonne, 12 décembre 2007. [Consulté le 24 mars 2016]. IXe Forum du CIEP sur l'actualité de la langue française, Le français à la une : la presse et la langue. Disponible à l'adresse : <http://www.ciep.fr/forums-lactualite-langue-francaise/francais-a-presse-langue>

[3] Yves AGNÈS, 2002. *Op. cit.* p.14.

[4] Cf. Umberto ECO, 2000. *Cinq questions sur la morale*. Paris : Grasset.

et Michel Antoine Burnier, journalistes français, qualifient d'« abominable » le recours, par facilité, aux clichés qu'il réunissent dans leur ouvrage *Le journalisme sans peine*<sup>1</sup>. Sur ce talon d'Achille, l'auteur avance que « *Le pire ennemi du style est le cliché, l'expression convenue, le lieu commun, les stéréotypes, poncifs et autres banalités. Malheureusement, les journaux en regorgent*<sup>2</sup> ». Le nombre est assez élevé, les auteurs ont réuni 1249 clichés qui présentent le défaut de « servir à tout ». La polyvalence et l'abus en matière d'utilisation de certaines expressions dans des domaines différents et à des degrés de tensions inégales ternissent la signification de l'expression. A titre d'illustration, Rambaud donne l'exemple de « bras de fer », « sous haute surveillance », « feuilleton », « sans états d'âme », « pas tout à fait comme les autres », « la balle est dans le camp de »... Marc Olivier Padis met en garde contre l'usage de la langue stéréotypée vu qu'elle mène à une « pensée unique<sup>3</sup> », une sorte de conformisme aux idées majoritaires et *de facto* incontestables.

Vu que la presse traite d'une palette diversifiée de thématiques et demeure un discours ouvert à un ensemble non réduit de lecteurs, elle use, comme nous l'avons mentionné précédemment, d'une langue accessible, qu'on a qualifié de généraliste. Néanmoins l'usage massif des tournures et expressions figées la convertit en langue de spécialité. Ce paradoxe constitue une des caractéristiques majeures du discours de presse truffé de « formules », comme nous allons l'illustrer brièvement dans la section ci-dessous avant de développer ce concept dans le chapitre 1 de la troisième partie.

### 2.3.2. Une expression interdiscursive revendiquée

Charaudeau et Maingueneau postulent que « *Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours*<sup>4</sup> ». Les actes d'énonciation sont traversés par des discours qui leur sont antérieurs ou qu'on anticipe avec lesquels ils entrent implicitement ou explicitement en

[1] Cf. Enregistrement audio de Patrick RAMBAUD, 2007. *La langue des médias : tics et clichés* [en ligne]. La Sorbonne, 12 décembre 2007. [Consulté le 24 mars 2016]. IXe Forum du CIEP sur l'actualité de la langue française, Le français à la une : la presse et la langue. Disponible à l'adresse : <http://www.ciep.fr/forums-lactualite-langue-francaise/francais-a-presse-langue>

[2] Michel-Antoine BURNIER, et Patrick RAMBAUD, 1997. *Le journalisme sans peine*. Paris : Plon. p. 197.

[3] Jean-François KAHN, 1996. Anatomie de la « Pensée unique » [Entretien]. In : *Le débat*. février 1996. N° 88, pp. 74-90.

[4] Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU et Jean-Michel ADAM, 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil. p. 324.

relation. Les formes de l'interdiscursivité sont multiples : une définition du dictionnaire, une citation, un renvoi, une allusion...

Le discours de presse se distingue par son interaction marquée avec d'autres discours sociaux par le truchement de la citation, la tribune offerte aux personnalités extérieures au journal, la catégorisation en rubriques, le renvoi aux productions des confrères, etc. Ce qui donne naissance à une interdiscursivité explicitement revendiquée. A ce propos, Moirand avance que « *Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constitué d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît dans, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité<sup>1</sup>* ».

Le passage suivant<sup>2</sup>, a le mérite d'illustrer doublement l'interdiscursivité explicite de la presse. Le journaliste cite à la fois un confrère et fait appel à des références dans le monde de la littérature et de la philosophie pour conforter sa position et contrecarrer son « adversaire ».

*« Le philosophe communiste Alain Badiou (« le Monde » du 19 février) proclame qu'« un vent d'est balaie l'arrogance de l'Occident » et que « les soulèvements des peuples arabes sont un modèle d'émancipation ». Soit ! Nous n'avons pas été moins enthousiastes que lui ni moins mobilisés lorsque nous avons écrit dès le premier jour : « Nous sommes tous tunisiens ». Mais notre philosophe s'inquiète à l'idée que nous pourrions nous féliciter du pacifisme des manifestants et leur prêter notre idéal démocratique. « Il y a eu des morts par centaines, il y en a encore chaque jour », proclame-t-il avec exaltation. Et il ajoute : « Nous ne voulons pas la guerre mais nous n'en avons pas peur. » En fait, je ne suis pas très sûr qu'un communiste puisse ne pas souhaiter cette violence qui, selon Marx, est seule accoucheuse d'histoire. Ce fut le sujet d'un passionnant conflit entre Merleau Ponty et Camus, quand le premier écrivit « Humanisme et Terreur » et que l'autre lui répondit par « l'Homme révolté ». Je suis encore moins sûr que les Tunisiens, tels que je les ai toujours connus, se résignent facilement à la violence. Une magnifique manifestation d'oecuménisme militant a eu lieu samedi dernier à Tunis contre la violence raciste. Une foule de jeunes hommes et de jeunes femmes, voilées ou non, a proclamé un désir de laïcité triomphante dont je redoute pour M. Badiou qu'il ne soit d'inspiration « occidentale » et en tout cas héritière de notre Révolution ».*

A travers cet exemple, nous assistons à ce que Neveu Eric désigne par « la circulation circulaire<sup>3</sup> » de l'information, un phénomène qui reflète les routines quotidiennes des journalistes constamment branchés sur les bulletins d'informations ou survolant les revues de presse témoignant ainsi de surveillances réciproques entre les concurrents. L'intertextualité constitue un facteur important pour l'identification et l'interprétation de quelques figures, et constitue une plate-forme pour l'émergence des formules médiatiques. A titre d'exemple

[1] Sophie MOIRAND, 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Linguistique nouvelle. p. 85.

[2] Jean DANIEL, « Ils n'ont pas pris les armes » in : *Nouvel Observateur*, 24 février 2011, Cf. annexe, p. 11.

[3] Erik NEVEU, 2009. *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte. p. 54.

la métaphore du « printemps arabe » dominante dans notre corpus a donné naissance à des figures qui lui font échos et qui ne seraient intelligibles que pas son biais, comme « hivers islamiste » ou « été indien », etc.

L'intertextualité ne se limite pas aux produits médiatiques, elle fait appel aux renvois aux textes littéraires par le truchement des allusions. C'est ainsi que « *Le roi est nu* », expression tirée du célèbre conte d'Andersen '*Les Habits neufs de l'empereur*', est reprise dans cet extrait de l'Express pour rendre compte de la résolution de la ligue arabe d'excommunier la Syrie de son groupement.

*« Mais voilà : assiégé en son palais, le roi est nu. Et ce sont ses « frères » qui ont achevé de le dévêtir. En décidant de bannir la Syrie de ses instances, la Ligue arabe lui aura arraché ses derniers oripeaux de satrape oriental<sup>1</sup> ».*

Qu'elle soit médiatique, littéraire ou relevant de l'expression familière ou même de l'oral, nous retenons que le caractère interdiscursif est inhérent au discours de presse, comme le souligne Ringoot<sup>2</sup>, il constitue une interface où le journaliste interagit avec trois instances : les confrères, le public et les sources. L'article de presse est, en effet, destiné aux lecteurs (les consommateurs) et à ceux qui l'alimentent (les sources) et aux paires (la concurrence). La focalisation sur chaque instance donne naissance à une posture énonciative particulière qui redéfinit l'éthos<sup>3</sup> journalistique.

### 2.3.3. Une force illocutoire hiérarchisée

Selon Agnès<sup>4</sup>, les éléments constitutifs d'un article de presse remontent d'abord au titre de la rubrique, puis le surtitre, le titre, le chapeau, les encadrés, les inter-titres, les accroches, les légendes, l'attaque et en fin la chute. Il s'avère que ces éléments n'ont pas la même force illocutoire. Autrement dit, l'intention de l'énonciateur, en ce qui concerne le type d'information contenue dans l'énoncé, i.e. sa volonté de déclarer, de juger ou de promettre, ne se manifeste pas dans le texte de manière uniforme.

[1] Vincent HUGUEUX, « Assad seul contre tous » in : *L'Express*, 23 novembre 2011, Cf. annexe, p. 56.

[2] Roselyne RINGOOT, 2014. *Op. cit.* p. 39.

[3] Nous renvoyons à la section 2.3.6.1. pour le développement du concept de l'éthos.

[4] Cf. Yves AGNÈS, 2002. *Op. cit.* p. 148.

Dans l'héritage de la rhétorique antique, gérer la structure du discours relève de la « disposition ». Structurer les arguments et les lieux est la deuxième étape à réussir pour élaborer un discours après « l'invention ». La disposition est le plan général qui opère par un agencement étudié du rationnel et de l'affectif. D'après Reboul, elle constitue elle-même un lieu, « un plan type auquel on a recours pour construire son discours<sup>1</sup> ».

Charaudeau<sup>2</sup> note que le journaliste adopte deux structures différentes selon que le récit se fait en simultanéité avec l'événement ou plutôt en mode de reconstitution. Pour ce qui est du premier cas, les événements sont rapportés dans l'instant même où ils se déroulent, il est souvent adopté dans les commentaires sportifs, les célébrations royales, les événements religieux, etc. Alors que le second, le récit constitué, qui concerne plutôt la presse, présente l'avantage de libérer le journaliste de la contrainte de la simultanéité lui accordant la possibilité du montage, de la fabrication, voire de la fiction, sans pour cela évincer le souci de crédibilité. La force illocutoire du texte est hiérarchisée et nous pensons que cela se répercute sur le déploiement des figures.

Le *titre* tient à cet effet le rôle du catalyseur de la lecture, la première clause à vérifier pour ratifier le contrat de lecture. Souvent, le titre regorge de figures, c'est un foyer florissant pour les énigmes que le lecteur cherche à résoudre par la lecture de l'article. Parmi les saillances discursives qu'on peut y trouver, figure l'oxymore, figure dont la présence dans un texte d'information est inattendue<sup>3</sup>.

De même, le *chapeau* adopte la même logique puisqu'il est amené à développer légèrement le titre pour cadrer le lecteur dans ses choix de lecture. Notons, toutefois, que le chapeau ne constitue pas un maillon incontournable dans la constitution du discours journalistique, nombre d'articles s'en dispensent.

Pour ce qui est de *l'attaque*, plus connue dans le milieu journalistique sous le nom de « lead », elle met en œuvre d'après Charaudeau<sup>4</sup>, une dramatisation par le biais d'une description créant une atmosphère préoccupante. Le journaliste y présente des chiffres, des résultats ou des éléments insolites : le nombre de victimes, la description des dégâts, la présentation banale

[1] Olivier REBOUL, 1991. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle. p. 66

[2] Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Op. cit.* p. 129.

[3] Nous en développerons quelques exemples dans le 3<sup>ème</sup> chapitre de la dernière partie.

[4] Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Op. cit.* p. 131.

d'un protagoniste. Ainsi, l'énumération tirée de l'Express : « *Face aux blocages politique et diplomatique, le pays s'installe dans la guerre civile. Batailles rangées, contrôle pour le territoire, affrontements intercommunautaires, exode... L'aggravation du conflit inquiète désormais au-delà des frontières<sup>1</sup>* ». L'énumération des différentes facettes du mouvement contestataire crée une emphase captivant le lecteur. L'effet de dramatisation, par cette figure, comme par l'hypotypose ou par l'hyperbole, maintient l'intérêt du lecteur qui s'interroge sur les détails ou sur les causes de la situation dépeinte qui font l'objet du développement.

C'est dans la troisième étape que le journaliste tente de reconstituer les faits en respectant une logique d'enchaînements qui adopte le schéma narratif commun du récit allant de la situation initiale stable, troublée ensuite par un élément perturbateur qui débouche sur une série de péripéties avant d'aboutir au résultat décrit dans l'attaque. Le développement d'un article de presse est régulé par l'usage de plusieurs figures moins perceptibles, étant donné que dans cette phase, le journaliste est sensé relater fidèlement, sans commentaire, les événements produits. Il peut faire, dans cette partie du discours, usage d'euphémismes, de clichés, de métaphores, d'interrogations, etc.

Comme le journaliste, notamment dans la presse d'opinion, développe des commentaires à propos des événements rapportés, il peut marquer son adhésion ou sa distance par le biais de plusieurs types de figures, notamment les figures de l'ironie. Nous pensons que la figure du dialogisme illustre convenablement cette prise de distance choisie par le journaliste. Ce procédé « *consiste à insérer au cours d'un récit ou d'un discours un monologue où l'auteur fait les questions et les réponses, ou à insérer un débat fictif avec des personnes réelles ou imaginaires<sup>2</sup>* ». Dans le passage suivant extrait d'un article publié par *La Vie Éco*, Najib Refaif remet en question le caractère sérieux des revendications des peuples arabes. « *Que comptent-ils, ces gens-là ? Ils comptent tout et prient tout le temps pour que tout change afin que rien ne bouge<sup>3</sup>* ». Par la figure de la subjection, il invite le lecteur à chercher le bien-fondé de l'action des protagonistes, puis fournit enfin sa propre lecture en affirmant son rejet de cette attitude.

[1] Jean-Michel DEMETZ, « *Syrie: le chaos et le sang* » in : *L'Express*, 28 juillet 2012. Cf. annexe, p. 64.

[2] Nicole RICALENS-POURCHOT, 2011. *Dictionnaire des figures de style*. 2<sup>ème</sup> éd. rev. et augm. Paris : Colin. p. 80.

[3] Najib REFAIF, « *Spleen au Maroc* », in : *La Vie Éco*, 3 avril 2012, Cf. annexe, p. 310.



En dernier lieu, la chute correspond à la clôture du récit. Du moment que l'événement médiatisé est souvent sujet à une éventuelle réactivation, la fin du récit ne correspond pas forcément à la fin de l'événement. Le journaliste termine généralement par l'ouverture sur une nouvelle perspective. L'interrogation rhétorique est fort déployée dans les chutes pour souligner le caractère répétitif de l'histoire ou l'effet feuilleton d'un événement.

Comme la rédaction d'un article obéit à la norme de la pyramide inversée, l'essentiel de l'information est concentré dans l'attaque, les détails et les explicitations sont relégués au second plan, d'où le déploiement hiérarchisé de la force illocutoire. Nous croyons que les stratégies rédactionnelles recourent amplement aux figures dans la gestion hiérarchique de cette force illocutoire et nous interrogeons dans ce présent travail sur l'apport des figures argumentatives dans la structuration d'un article. Cette corrélation fera l'objet du dernier chapitre de ce travail. L'enjeu est de démontrer que les figures ne sont pas confinées à l'élocution mais constituent plutôt un élément clef de la disposition.

#### 2.3.4. D'un message commun à un texte unique

« *Le propre du discours journalistique est de produire dans un espace-temps identique plusieurs formulations différentes d'événements identiques<sup>1</sup>* ». Le texte journalistique, notamment hebdomadaire ou mensuel, est commun dans la mesure où il reprend incessamment un événement d'actualité largement discuté par la communauté médiatique. Il arrive parfois, qu'au au sein du même support, l'instance rédactionnelle soit composite : un même texte est écrit par plusieurs mains : pigiste, rédacteur, secrétaire de rédaction, chef de rubrique et rédacteur en chef<sup>2</sup>. Ce qui accorde au journaliste un pouvoir limité sans évincer sa responsabilité individuelle. Seulement, cette rédaction hybride ou « à niveau » se dissipe dans le cas des journalistes chevronnés qui jouissent d'un éthos préalable prestigieux bâtissant la renommée du support. Ceux-ci déploient des modalités rhétoriques et pragmatiques particulières. C'est ainsi que d'une seule information-source, à savoir le texte d'agence, découlent des écritures ou réécritures différentes et uniques car conditionnées par des règles commerciales, éditoriales et sémiologiques particulières.

[1] Bourguiba BEN REJEB, 2000. *Le discours du journal : rhétorique du discours journalistique*. Tunis : Institut supérieur des langues de Tunis. p. 48.

[2] Afin de déterminer les prérogatives de chaque instance, se conférer à Erik NEVEU, 2009. *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte. pp. 43-50.

C'est ainsi que d'une dépêche d'agence neutre<sup>1</sup> et anonyme, naissent des articles signés, inédits, et propres aux supports médiatiques. D'ailleurs, il est frappant de constater qu'au sein de la même édition, plus d'un article traitent du même événement variant ainsi la perspective, la taille et le positionnement énonciatif. Quant à la signature, elle témoigne d'une familiarité instaurée entre le journaliste et le lecteur qui consent, consciemment et explicitement, à la mise en perspective du journaliste, puisqu'il cherche à connaître sa version des faits. Souvent, le lecteur ne s'intéresse qu'au traitement rhétorique ou pragmatique, puisque l'événement est sujet à un « buzz médiatique » : avant la conception de l'article de presse, le lecteur prend connaissance de l'événement, notamment avec le foisonnement des réseaux sociaux. Dans ce cas, l'intérêt de l'article ne réside pas au niveau de l'apport informatif, il puise plutôt son attrait du commentaire. « Le performatif précède le constatif<sup>2</sup>, même si la revendication première est exactement l'inverse<sup>3</sup> ». En effet, le produit journalistique prétend explicitement être constatif et est donc dans l'obligation de l'effacement du « je » alors que les articles peuvent fournir un nombre assez conséquent du pronom de la première personne, ce qui prête à une relecture de l'éthos journalistique. C'est le cas de ce passage, extrait de l'article de Fadel Agoumi, publié à la Vie Éco, où il critique la perception occidentale des événements du P.A. :

*« De retour d'un bref voyage hors des frontières, j'ai retrouvé le pays avec un sentiment de plaisir qui ressemblait à de la joie : celle que l'on éprouve parfois sans comprendre qu'elle est la petite soeur du bonheur. Sentiment exagéré, diront certains esprits chagrins, car par ces temps d'auto-flagellation et de fronde il est devenu suspect de ressentir quoi que ce soit de positif. Non, ce fut une vraie joie, toute simple mais réelle. C'est le grand Hugo qui a dit quelque part que « pour être heureux, il ne suffit pas d'avoir le bonheur, il faut le mériter ». J'avoue que je ne sais pas si ce moment bref de satisfaction est mérité ou non. En tout état de cause, il en fut ainsi par cette douce fin de journée printanière, alors que des paysages familiers défilaient sur l'autoroute de Casa - Rabat. Je sais que ce sentiment, somme toute personnel et égoïste, n'intéresse que celui qui l'éprouve. Mais cette chronique étant d'humeur, même passagère, **le chroniqueur** est tenu d'en faire état<sup>4</sup> ».*

Fadel Agoumi se permet de consacrer l'attaque de son article à la description de son état d'âme. L'expression de ses sentiments ne correspond pas aux informations requises par la forme canonique d'un article de presse à savoir le qui, le quoi, le quand, le où et le

[1] La neutralité de la dépêche est discutable. Nous développerons, dans la section 2.3.5. de ce chapitre, les aspects liés à l'objectivité et à la subjectivité de l'expression journalistique.

[2] La dichotomie performatif / constatif est sous-jacente à la distinction entre le journalisme d'opinion et le journalisme d'information.

[3] Bourguiba BEN REJEB, 2000. *Op. cit.* p. 54

[4] Najib REFAIF, « Ainsi va le monde », in : *La vie Éco*, 6 avril 2011. Cf. Annexe, p. 297

pourquoi<sup>1</sup>. La norme de la pyramide inversée exige pourtant que l'essentiel de l'information soit condensé dans le lead. Ceci prouve que l'article s'écarte de l'enjeu informatif, pour créer une connivence entre le lecteur et le journaliste. L'auteur justifie ce déploiement du « je » et l'expression de ses sentiments par la contrainte relevant du sous-genre, à savoir la chronique en avançant : « *Mais cette chronique étant d'humeur, même passagère, le chroniqueur est tenu d'en faire état* ». Par le truchement de ce même passage, nous assistons à la transition d'un genre constatif à une expression performative. L'auteur invite le lectorat à adopter une attitude optimiste face à l'éclatement des foyers de contestations dans les pays arabes, l'information centrale de l'article qui relate de l'indifférence des occidentaux et le fossé qui se creuse entre les deux mondes est reléguée au second plan.

Nous retenons par cette particularité alliant paradoxalement une information commune à un traitement unique, que l'intérêt du lecteur consiste à traquer cette singularité dans le traitement d'un fait commun. Cette singularité est tributaire au genre textuel et donnerait naissance à des moyens stylistiques différents. Nous envisageons explorer la relation entre les types de figures et la typologie des genres journalistiques à travers l'étude particulière de quelques figures, vu que nous considérons que la dichotomie informatif / constatif aurait des incidences directes sur le choix des figures.

### 2.3.5. De l'objectivité subjective du discours de presse

Indubitablement, la vérité demeure la valeur omniprésente dans les discours métadiscursifs de la sphère médiatique. Le débat sur la vérité ne peut occulter la question de la subjectivité qui lui est subsidiaire. Vu que l'expression dans ce domaine inclut des faits, des commentaires et des récits, évaluer la question de l'objectivité n'est possible, selon Cornu<sup>2</sup>, que par l'examen des trois aspects constitutifs de l'identité journalistique : l'observateur, l'interprète et le narrateur.

[1] Le milieu médiatique est plus familiarisé avec la règle des « 5 W », lettres initiales des morphèmes interrogatifs anglais : who, what, when, where et why.

[2] Daniel CORNU, 1998. Journalisme et vérité. In : *Autres Temps* [en ligne]. Vol. 58, n° 1. [Consulté le 21 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/251> pp. 13-27.

### 2.3.5.1. Le journaliste - observateur

Le premier contact du journaliste avec l'information s'avère prudent : il est amené à vérifier la source et les intérêts éventuels que celle-ci aurait à diffuser l'information. Pour répondre à l'obligation éthique de l'objectivité, il rapporte les faits et se contente de citer, il s'efface ainsi pour livrer une information brute. Or, Le choix de l'information constitue déjà la première effraction aux codes de l'objectivité : la valorisation ou l'occultation d'un événement est en soi une prise de position et donc va à l'encontre du souci de l'objectivité.

De plus, à l'instar de l'historien, il reconstruit la vérité et structure les enchaînements pour garantir la cohérence et l'intelligibilité. Néanmoins, démêler l'observation de l'interprétation est une tâche ardue, voire illusoire, ce qui n'est pas sans incidence sur son objectivité. Pour ces raisons, Cornu préfère désigner la volonté des journalistes à se conformer à la vérité par « l'intention d'objectivité<sup>1</sup> » concept qu'il emprunte à Paul Ricoeur.

### 2.3.5.2. Le journaliste - interprète

L'objectivité du journaliste en matière d'interprétation est mesurable par le biais des commentaires, des explications et des jugements qu'il émet à propos des faits qu'il relate. Il est tenu à être impartial. Or, selon Cornu, « *L'impartialité n'est pas la simple neutralité, qui consisterait à exposer des points de vues opposés, sans jamais trancher - se contenter de donner, comme l'on dit, « les deux sons de cloches ». L'impartialité ne commande pas non plus de ne jamais prendre parti. Elle commande de juger sans parti pris<sup>2</sup>* ». Le journaliste interprète doit se montrer juste, et non indifférent. C'est ainsi que l'intention de l'impartialité se traduit par l'approche menée, il est en effet dans l'obligation de donner voix aux deux partis dans les situations conflictuelles ou controversées, de ne pas s'autoriser d'être juge dans des affaires où il est personnellement impliqué et finalement réduire au maximum la part de l'arbitraire. Toutefois, il est légitime que le journaliste affiche son point de vue lorsqu'il adopte une position par rapport à une cause, par souci de transparence, afin que le lectorat détermine sa position. Enfin, loin d'être subjectif, il contribue au pluralisme de l'information.

[1] *Ibid.* p. 17.

[2] *Ibid.* p. 20.

### 2.3.5.3. Le journaliste - narrateur

Raconter des faits est synonyme à engager sa sensibilité, porter son regard et interpréter. La narration ouvre la voie à l'expérience de vie. Écrire devient une quête de soi, où l'enjeu de l'authenticité est prépondérant. Cette identité est le lieu privilégié de la subjectivité qui risque de virer au narcissisme. Pour faire face à « l'hypertrophie » du « je », le journaliste se sert, d'une part, de l'image de témoin et, d'autre part, cherche à se démarquer par la créativité, l'originalité et la remise en question des ordres établis.

Par la présentation de ces trois profils, nous avons tenté d'explicitier le rapport indissociable entre objectivité et subjectivité dans le monde de la presse. La perception, que nous venons de présenter sur le déploiement de la subjectivité à tous les niveaux de la conception de l'article, s'accroît si nous considérons la subjectivité comme trait inhérent au langage<sup>1</sup>.

En termes rhétoriques, la subjectivité correspond au « pathos » défini globalement comme la capacité à faire ressentir une émotion imaginaire à l'auditoire afin de le convaincre. Il renvoie aux émotions que provoque l'orateur chez l'auditoire : pitié, haine, colère, indignation, crainte... « Parler de pathos peut vouloir dire que l'auditoire n'existe qu'en tant qu'il a des passions<sup>2</sup> ». La réaction de l'auditoire est une réponse aux questions soulevées, elle se manifeste par des attitudes variées : adhésion, rejet, achèvement, modification, indifférence, approbation, désapprobation ou désintérêt.

La subjectivité de l'expression journalistique se traduit généralement par l'emploi des « figures-symptômes »<sup>3</sup> liées au pathos telles que les ellipses, les hyperboles, les personnifications, les antithèses, etc. L'état pathémique se crée chez le locuteur mais contamine aussi le récepteur, nous citons à titre d'exemple, les effets passionnels engendrés par l'hypotypose qui consiste à créer l'illusion d'assister à une scène décrite au moindre détail.

[1] Le langage, selon Benveniste, est la « possibilité de la subjectivité » qui en constitue « une propriété fondamentale ». (Émile BENVENISTE, 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Éd. 2006. Paris : Gallimard. Collection TEL, 7. p. 263). Dans la même lignée, Kerbrat-Orecchioni, postule qu'« aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité ». (Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1980. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. [éd. 1997]. Paris : Colin. p. 117)

[2] Michel MEYER, 2004a. *La rhétorique*. 2011 | 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Que sais-je ?, 2133. p. 22.

[3] Marc BONHOMME, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 20. p. 171.

Bacry définit cette figure de l'organisation du discours ainsi : « *Description précise et riche qui est sensée mettre sous les yeux du lecteur, de l'auditeur, la scène ou l'objet décrit<sup>1</sup>* ». Un jeu de miroir s'installe entre l'émotivité du journaliste et la réaction du lecteur. Dans l'article « *Place Tahrir, quatre mois plus tard* » d'Alain Gresh, 178 commentaires - réactions ont été enregistrés sur le blog *Nouvelles d'Orient*. L'article en effet est truffé d'hypotyposes :

*« Vendredi 27 mai. Il est midi, Le Caire s'éveille. Les appels à la prière s'élèvent dans chaque rue, dans chaque mosquée, rassemblant les fidèles. Les rues sont presque vides, mais des jeunes avec des drapeaux convergent par petits groupes vers la place Al-Tahrir. Un service d'ordre jeune examine les pièces d'identité, fouille les personnes qui entrent dans le périmètre de manifestation. Depuis 24 heures, les rumeurs les plus folles courent dans la ville : que les baltagias, ces milices de l'ancien pouvoir, s'apprentent à attaquer ; que les banques ont reçu des ordres de vider les distributeurs de billets ; que des troubles vont éclater... Le conseil supérieur militaire a fait savoir qu'il ne tirerait pas sur la foule, mais qu'il ne pouvait assurer la sécurité ! Trois jeunes artistes qui, hier, affichaient pour la manifestation ont été arrêtés.*

*Assurer la sécurité n'est pas une mince affaire sur cette immense place délimitée par de nombreux bâtiments plus ou moins prestigieux : l'immense Mougama', haut lieu de la bureaucratie et de l'administration du Caire ; le siège de la Ligue arabe ; l'hôtel Nile Ritz Carlton en pleine réfection ; le siège du Parti national démocratique (PND), l'ancien parti officiel dissous, qui porte encore les traces de l'incendie qui l'a ravagé durant la révolution ; et, au fond, le musée du Caire, bien protégé pour que les pillages du mois de janvier ne puissent se reproduire. Sans parler des immeubles d'habitations dont les propriétaires observent avec intérêt, affichant parfois des banderoles de soutien aux manifestants. Nombre de journalistes ont retrouvé l'appartement de Pierre, que la révolution a rendu célèbre, puisqu'il a permis d'assister, du neuvième étage, à ce qui se passait « en bas ».*

*La prière n'est pas encore terminée et plusieurs milliers de manifestants l'effectuent sur la place, sous la conduite du cheikh Mazhar Chahin. A côté d'eux, nombre d'autres ne la font pas mais respectent les pratiquants. Ici, malgré la chaleur accablante, tout le monde se côtoie dans la bonne humeur, hommes et femmes, jeunes et vieux. Des filles cheveux au vent forment des groupes avec des filles voilées. On aperçoit même quelques femmes avec le niqab qui manifestent pour la démocratie. Nombre de jeunes se font peindre les joues aux couleurs du drapeau égyptien, à la manière des supporters de football.*

*C'est après la fin de la prière que le nombre de manifestants grandit, plusieurs dizaines de milliers de personnes. Dans une atmosphère détendue, se déroule le rassemblement dont les promoteurs souhaitent qu'il soit le début d'une « deuxième révolution ». Les marchands de jus d'orange ou de mangue alternent avec ceux qui proposent les mille et un symboles de la révolution, des casquettes aux couleurs du pays, des drapeaux, des images des martyrs. Un vieil homme propose une brochure sur la torture, tel autre un journal socialiste révolutionnaire. Des familles se promènent avec leurs enfants, brandissant le drapeau égyptien. « Je suis égyptien » s'affiche sur les tee-shirts comme sur les badges, signe d'une fierté retrouvée. La chaleur cède petit à petit alors que s'accumulent les nuages et que quelques gouttes de pluie rafraichissent l'atmosphère.*

(...)

*Des groupes défilent sous un grand drapeau égyptien qui les couvre, en criant que rien n'a changé : la répression est toujours là, les martyrs doivent être vengés. Deux groupes*

[1] Patrick BACRY, 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin. Sujets. p. 352.

*représentent les supporteurs des deux grands clubs de football, Ahly et Zamalek, parfois très jeunes. Ils ont joué un rôle actif durant les manifestations qui précéderent la chute de Moubarak, faisant bénéficier les manifestants de leur longue expérience d'affrontement avec la police - la jeunesse des Frères musulmans a joué un rôle équivalent.*

*Les mots d'ordre qui affirment l'unité des chrétiens et des musulmans sont nombreux : « La religion est à Dieu et la patrie est à tout le monde », proclame une banderole, reprenant le grand mot d'ordre de 1919, quand les Égyptiens unis contre l'occupation britannique luttèrent pour leur indépendance. « Nous sommes tous égyptiens », affirment aussi les jeunes.*

*La participation est très mélangée socialement, les étudiants côtoyant des jeunes pauvres (et d'ailleurs, beaucoup d'étudiants sont aussi pauvres), des employés comme des ouvriers. Chacun vient avec ses revendications, les étudiants demandant à se débarrasser des anciennes autorités universitaires, les employés exigent la transparence, les ouvriers le salaire minimum, les journalistes plus de libertés. « Réponds-nous, maréchal [Tantawi, le dirigeant du conseil militaire], où est le changement ? La torture est toujours là ; la corruption aussi ; les journaux n'ont pas changé », scande un groupe particulièrement dynamique.<sup>1</sup> (...) »*

A travers cet extrait, nous pouvons examiner le profilage de la subjectivité du journaliste sur les trois niveaux. D'abord, en tant qu'observateur, son intention d'objectivité est explicite par l'effacement du « je », il se limite au récit des événements et à la description de la scène. Cependant, il a choisi de consacrer son article mensuel à la révolution en Égypte. Ce journaliste bilingue est fort interpellé par les affaires du Moyen orient en général, et celles de l'Égypte en particulier, puisqu'il est journaliste français né en Égypte<sup>2</sup>. Ensuite, en tant qu'interprète, il procède par énumération des comportements de toutes les composantes de la société, tranches, âges, confessions et idéologies confondues, insistant sur les femmes portant le niquab (la burqa) *qui manifestent pour la démocratie*. Le journaliste n'omet pas de souligner la lourde responsabilité de la partie adverse, à savoir les forces de l'ordre pour lesquels « *assurer la sécurité n'est pas une mince affaire* ». Enfin, pour l'interprète émérite qu'il est, il n'est pas tombé dans le piège du narcissisme, mais il s'est servi de l'hypotypose pour traduire l'étonnement d'un témoin exceptionnel qui a le privilège d'assister à une scène hors du commun, où toutes les frictions entre groupes sociaux se dissipent pour céder le terrain à l'unité et à la lutte pour la démocratie. Un de ces moments historiques qui fait échos à l'indépendance de l'Égypte en 1919, L'hypotypose rend l'événement hebdomadaire<sup>3</sup> un acte de libération historique. La description par l'énumération des détails reflète l'émotivité du journaliste.

[1] Alain GRESH, « Place Tahrir, Quatre mois plus tard », in : *Le Monde Diplomatique*, 27 mai 2011, Cf. l'article en intégralité en annexe, p. 81.

[2] Cf. biographie de Alain GRESH, [Consulté le 26 avril 2016]. Disponible à l'adresse : [https://mondediplo.com/\\_Alain-Gresh](https://mondediplo.com/_Alain-Gresh).

[3] Les égyptiens manifestaient chaque vendredi durant la révolution de 2011.

Par ailleurs, parmi les commentaires publiés suite à la publication de l'article, notre attention s'est portée sur ceux qui démontrent que l'hypotypose a donné naissance à une émotivité du lecteur, ce qui est explicité dans le passage suivant extrait des réactions sur l'article sus-cité:

*« Laurent Szyster : 30 mai 2011 à 23h03 :*

*Quel démocrate ne soutiendrait pas les revendications de ces manifestants ? Une nouvelle constitution pour un vrai état de droit, un gouvernement civil, le « casernement » de l'armée, toutes mesures qui feront certainement progresser l'Égypte.*

*Le hic est que derrières ces revendication il n'y a pour l'instant qu'une petite minorité désarmée.*

*Ce qui est indéniable, par contre, c'est qu'une révolution a eu lieu dans les consciences de la classe moyenne égyptienne et au-delà. Une autre société est possible, moins oppressive.*

*C'est heureux car, une fois déçus par les islamo-nationalistes, les Égyptiens vont avoir rapidement besoin de solutions intelligentes pour que leur société ne fonce droit dans le mur de la misère et de la famine. »*

Nous pouvons affirmer que le blogueur affiche un éthos engagé par l'emploi de l'interrogation rhétorique, l'usage de jugements de valeur : « *il est indéniable* », une prise de position publique : « *il est heureux* »... Ce qui démontre que l'hypotypose a créé un effet affectif immédiat au niveau de la réception et, par là, a assuré le transfert émotif entre le journaliste et le lecteur.

Nous nous limitons à l'illustration de la subjectivité par une seule figure dans cette section, vu que nous aurons l'occasion de développer cet aspect dans le traitement des figures les plus récurrentes de notre corpus.

### **2.3.6. Une expression conditionnée**

Parmi les traits distinctifs de l'expression journalistique, nous exposerons dans ce qui suit une des particularités les plus dominantes dans les métadiscours menés par les professionnels dans ce domaine. Le discours de presse présente un paradoxe remarquable : il a beau défendre la liberté d'expression et des hommes, il subit et s'ajuste à des contraintes de plusieurs natures et à différents niveaux, ce qui affecte le processus de la construction du sens.

Dans cette section, il est question de mettre en lumière les contraintes de l'image, les enjeux financiers, législatifs, et sécuritaires. Nous aurons aussi l'occasion de développer les conditions de production, de réception et les défis de l'interprétation.



### 2.3.6.1. Image du journal : entre le sérieux et le trivial

Le discours de la presse n'a pas la prétention de passer pour un discours savant, néanmoins il traite de sujets souvent complexes et dotés d'un enjeu public de grande importance : les défis économiques, environnementaux, politiques... Pour ce faire, il est amené à s'intégrer dans des domaines de spécialité scientifiques ou techniques et traduire leurs discours en une langue d'information commune et compréhensible du grand public. L'écriture est donc assujettie à des contraintes de clarté et d'explication. Le journaliste assume ainsi « une mission pédagogique » où il doit « faire savoir » et former le lecteur dans la vie civique<sup>1</sup>. Au niveau de l'expression figurale, le journaliste fait souvent appel à des appositions dont le rôle principal est purement didactique, comme dans l'exemple suivant :

*« Le ministre de l'équipement et des transports, Abdelaziz Rabbah, a été l'un des premiers à faire parler de lui en dévoilant la liste, jusque-là non publique, des bénéficiaires des autorisations de transport de voyageurs, les « grimates » ».*<sup>2</sup>

Ainsi, à chaque nom de personnalité ou acteur de la vie politique ou sociale, le journaliste, fournit systématiquement, une apposition précisant son rôle ou sa fonction. De même, pour les mots empruntés à la langue arabe, la traduction en français s'avère incontournable, dans le souci de se faire comprendre par la communauté francophone ne parlant pas la langue sémitique.

De ce fait, son discours gagne en sérieux et en autorité ; ce dernier construit sa légitimité sur celle du discours-source dont l'autorité est préalablement reconnue et attestée. « *L'acceptation d'un point de vue ou d'une information est fondée sur l'autorité si elle est admise non pas sur l'examen de la conformité de l'énoncé aux choses elles-mêmes mais en fonction de la source et du canal par lequel l'information a été reçue*<sup>3</sup> », ce qui est le cas du lecteur qui ne vérifie pas l'information étant donné qu'il se fie à « l'éthos préalable<sup>4</sup> » du journaliste, construit sur l'histoire textuelle entretenue entre les deux instances. L'éthos préalable, selon Amossy, comprend la représentation sociale du locuteur, sa réputation individuelle, son

[1] Cf. Erik NEVEU, 2009. *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte.

[2] Soulayman BENCHEIK, « Benkirane n'amuse plus le roi », in : *L'Express*, 2 août 2012, Cf. Annexe, p. 66.

[3] Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU et Jean-Michel ADAM, 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil. p. 85.

[4] Ruth AMOSSY, 2010. *La présentation de soi : éthos et identité verbale*. Paris : Presses universitaires de France. Interrogation philosophique. pp. 13-40.

statut institutionnel et social. L'éthos préalable<sup>1</sup> régule et oriente la réception du produit et assure la pérennité du « contrat référentiel<sup>2</sup> », contrat qui souscrit implicitement l'émetteur et le récepteur à la reconnaissance des conditions de réalisation du type d'échange dans lequel ils se sont engagés.

Toutefois, sa réputation de discours réfléchi, pesant et sérieux est antinomique au traitement des sujets relevant plutôt de la vie privée voire du scandale public. A titre d'exemple, les déconvenues des couples présidentielles faisant les unes des presses internationales ne se limitent pas à la presse à sensation mais font les unes de publications de grande renommée, ce qui remet en question le sérieux de quelques supports. C'est ainsi que le caractère sérieux de la presse peut être géré d'une part, par la relation entretenue entre le journal et ses sources - discours légitimés, et la distance observée quant au traitement des faits triviaux. Le journal dispose donc d'une liberté dans le choix du sujet, seulement cette liberté est conditionnée par l'effet qu'elle susciterait. On peut qualifier cette liberté de « liberté conditionnée » car régulée par la fonction phatique du journal dont l'enjeu principal est d'éviter le décrochage du lectorat.

### 2.3.6.2. Enjeux financiers, législatifs et sécuritaires

Par ailleurs, étant un indice de grande importance mis en œuvre dans l'évaluation du respect des droits de l'Homme et des libertés dans les pays démocratiques (ou aspirant à devenir démocratiques), la liberté d'expression est garantie par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789. Cependant, plusieurs lois encadrent l'exercice professionnel de la presse en contrôlant les contenus et les statuts des professionnels. Toutefois, Bensmain note que la liberté de presse est à « géométrie variable »<sup>3</sup> semblable à autres libertés octroyées à travers les continents. De plus, les aides financières ou subventions attribuées aux organismes selon leur implication dans « l'intérêt général » influencent les aspects économiques, fiscaux et le fonctionnement de ces entreprises d'édition. Les lois, les restrictions et la dépendance

[1] Dans l'héritage aristotélicien, l'éthos renvoie aux moyens de persuasion émanant de la personnalité de l'orateur. « C'est l'image de soi, le caractère, la personnalité, les traits de comportement, le choix de vie et des fins (d'où le mot éthique) ». (Michel MEYER, 2004a. *La rhétorique*. 2011 | 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Que sais-je ?, 2133. p. 20). L'orateur donne une image, une posture qui le rend exemplaire et lui confère une autorité. Aristote distingue la réputation de l'homme, i.e. l'éthos préalable - si on se conforme à l'appellation de Amossy, de l'éthos qui se déploie dans le discours et qui englobe l'ensemble des moyens mis en œuvre pour le persuader.

[2] Cf. CHARAUDEAU, Patrick, 1997. *Op. cit.*

[3] Abdallah BENSMAÏN, 2015. *Alors l'information ? les journalsites parlent du journalisme... et d'eux-mêmes : un livre de révélations sur la presse*. Casablanca : Afrique Orient. p. 237.

économique des organismes de presse font de l'expression journalistique un discours encadré. Jean Paul Marthoz révèle qu'au-delà de la censure, le risque peut peser sur la sécurité du journaliste. De la censure et l'amende, à l'emprisonnement ou à la prise d'otage voire au crime, les journalistes font face à des risques réels. « *L'assassinat est une forme ultime de la censure et cette technique n'est plus réservée aux pays soumis à la dictature ou au chaos<sup>1</sup>* ». Le risque s'accroît pour les journalistes se trouvant à l'intersection des affaires de la politique et du crime. Selon le même chercheur, le retour du fondamentalisme religieux ou politique accentue la menace sur la sécurité et l'intégrité morale et physique des journalistes, notamment pour « les localiers » qui travaillent dans des régions isolées au profit de publications peu connues. Ces derniers ne disposent pas de protections médiatiques ou de grandes organisations<sup>2</sup> telles que « Reporters sans frontières », ou « Committee to protect journalists ». Comme l'expression dans le domaine médiatique présente des enjeux de sécurité conséquents, il est évident que le journaliste devrait se munir de moyens langagiers qui lui éviteraient des menaces<sup>3</sup> ou des restrictions de subventions économiques ou de privilèges.

### 2.3.6.3. Conditions de la production

Entre la liberté et le cadrage imposé à l'expression, la machine médiatique, en général, subit des contraintes que Chareaudau<sup>4</sup> classe selon qu'elle affecte la production ou la réception. Il en émane un lien entre le sens et les liens d'intentionnalité entre l'acte de production et de réception.

Pour ce qui est des conditions externes de la production, elles sont de nature socio-économiques, étant donné que le journal est une entreprise gérée par des usages institutionnalisés, où les employés possèdent des statuts hiérarchisés. Afin de justifier leurs positionnements, ces instances produisent des discours où ils partagent ces préoccupations directement avec les lecteurs. Un exemple de cette pression d'ordre économique a vu le jour lors du début de notre dépouillement du corpus, Le magazine *Telquel* a été en effet acheté par deux hommes

[1] Jean Paul MARTHOZ, 2008. *Op. cit.* p. 140.

[2] Pour une liste exhaustive des organismes et associations œuvrant pour la protection des droits des journalistes, se conférer à Jean Paul MARTHOZ, 2008. *Op. cit.* pp. 144-145.

[3] Nous renvoyons à titre d'illustration à l'affaire du journaliste algérien Kamel Daoud appelé au meurtre par le salafiste Abdelfatah Hamadache par le biais du réseau social Facebook, Cf. <http://www.france24.com/fr/20141217-menace-mort-ecrivain-kamel-daoud-porte-plainte-dirigeant-salafiste-algerie-islamisme>.

[4] Jean Paul MARTHOZ, 2008. *Op. cit.* p. 17.

d'affaire<sup>1</sup>, à savoir Karim Tazi, patron de Richbond, et l'USFPéiste Khalid El Hariry en avril 2013. Neuf mois plus tard, Fahd Iraqi, directeur de publication annonce un changement au niveau de la ligne éditoriale :

« Une nouvelle page s'ouvre dans la vie de notre magazine. Après 12 ans d'existence, *Telquel* se devait de se réinventer pour suivre les mutations de son environnement, tout en restant en phase avec vos attentes. Plus qu'un simple changement de maquette, nous nous sommes livrés à une véritable introspection pour interroger notre positionnement, évaluer nos atouts et nos faiblesses avant de nous appuyer sur vos recommandations (une enquête a été menée auprès des lecteurs) et de nous entourer de spécialistes confirmés pour élaborer une nouvelle formule<sup>2</sup> ».

A travers cet exemple de condition externe<sup>3</sup> à l'acte d'écriture, i.e., le rachat par une nouvelle entité pour des contraintes économiques, nous venons de présenter un discours de justification destiné au lectorat dont l'objet est l'annonce d'un changement sur le traitement de l'information et les intentions « notre positionnement ».

Pour ce qui est des contraintes commerciales poussant le journaliste à « séduire » et à maintenir le lectorat et, par conséquent, bâtir son article sur une force illocutoire hiérarchisée, elles justifient le travail sur la titraille et la concentration des figures dans des positions stratégiques. L'enjeu de captation fait appel à des figures de référencement, i.e., métonymie, métaphore et périphrase, dont l'objectif est de créer le suspens, l'usage des formules déroutantes, les mises en apposition, les personnifications et les allusions culturelles. Ces dernières, explicitent le rapport de connivence entre le producteur et son client, et « resserrent les liens sociaux de ceux qui partagent le même système de valeurs et qui se voient confortés dans leurs croyances<sup>4</sup> ». L'allusion, figure de l'ironie se définit comme un renvoi implicite, mais repérable à un élément qui ne fait pas partie de la thématique d'un énoncé : c'est « une référence implicite et oblique à un élément extérieur à l'univers de l'énoncé<sup>5</sup> ». L'élément

[1] Cf. <http://www.bladi.net/tel-quel-vente.html>, [Consulté le 10 avril 2016].

[2] Cf. Fahd IRAQUI, « Plus telquel que jamais », in : *Telquel*, 11 novembre, 2013. [http://telquel.ma/2013/11/30/plus-telquel-que-jamais\\_9774](http://telquel.ma/2013/11/30/plus-telquel-que-jamais_9774), [Consulté le 10 avril 2016].

[3] Dans Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Op. cit.* p. 17, l'auteur regroupe dans le cadre des contraintes externes les éléments suivants : les prix, la diffusion, les circuits de distribution, les opérations de regroupements financiers, les modes d'organisation de la profession et le nombre de spécialistes de rédaction.

[4] Florence MERCIER-LECA, 2003. *L'ironie*. Paris : Hachette supérieur. p. 72.

[5] FROMILHAGUE, Catherine, 1995. *Les figures de style*. [Éd. 2010]. Paris : Armand Colin. Cité dans Florence MERCIER-LECA, 2003. *L'ironie*. Paris : Hachette supérieur. p. 58.

extérieur est selon Bacry<sup>1</sup> une œuvre antérieure, un élément culturel ou une scène préalable notoires, comme le démontre l'allusion sous-citée relevée dans notre corpus :

« *Ce n'est pas au Caire, à Djerba ou à Marrakech que la police risque de vous sortir d'un avion en partance pour Paris !<sup>2</sup>* »

Le chroniqueur de l'Express, dénonce les crimes de pédophilie pratiqués dans les pays du P.A. au vu et au su des autorités responsables de la lutte contre le tourisme sexuel. La passivité et/ou complicité des autorités est mise en évidence par le contraste frappant avec l'affaire de DSK, Dominique Strauss-Khan, ex-patron du Fond Monétaire International qui a subi le scandale de se faire arrêter par la police newyorkaise suite à une plainte d'agression sexuelle déposée par une femme de chambre travaillant à l'hôtel où il séjournait. L'évocation de cette affaire au lieu de la désignation simple par le mot « arrestation », crée une connivence entre le journaliste et le lecteur, par l'exclusion de tout récepteur dépourvu de compétence heuristique pour décoder cette énigme. « *La communauté de ceux qui savent en sort soudée par un sentiment de supériorité<sup>3</sup>* ». Le lecteur s'auto-flatte par son pouvoir à résoudre l'énigme, et développe un désir de relever d'autres défis proposés à chaque fois par le journaliste. D'où son attachement aux écrits d'un journaliste, et par là, l'essor commercial du support.

Outre ce type de conditions « externes » aux répercussions internes<sup>4</sup>, il existe un autre espace où la parole des journalistes est sujette à des ajustements d'ordre sémiologique qui président la réalisation du produit final : le genre d'article, la mise en page, les attentes du lectorat... Le journaliste est dans l'obligation de déterminer sa cible pour gérer l'information : C'est ainsi qu'une cible avisée porte un regard critique quant à la fiabilité de l'information, à la pertinence et à l'objectivité des commentaires qui l'entourent alors qu'un grand public est à l'affût de la dramatisation et des stéréotypes<sup>5</sup>. Dans ce contexte, certains journalistes ont tendance à se justifier par le biais de discours de représentation sur leur façon de faire et leurs intentions vis à vis d'une cible idéale qui comprendrait leurs visées. Nous citons, à titre d'illustration un passage d'un article signé par Najib Refaïf :

[1] Patrick BACRY, 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin. Sujets. p. 359.

[2] Pierre VERMEREN, « Révolutions arabe et tourisme sexuel », in : *L'Express*, 9 juin 2011, Cf. annexe, p. 55.

[3] Florence MERCIER-LECA, 2003. *L'ironie*. Paris : Hachette supérieur. p. 58.

[4] Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Op. cit.* p. 15.

[5] *Ibid.* p. 17.

« Il est parfois utile, sinon sage, d'opérer une halte dans la rédaction continue d'une chronique afin de s'interroger sur cet exercice étrange et subjectif qui consiste à s'adresser à l'autre. N'étant ni un éditorialiste convaincu exposant des opinions, ni un homme d'opinion invoquant des convictions, le chroniqueur d'humeur et du temps qui passe est condamné aux divagations, à travers les mots, sur l'écume des jours. C'est ainsi qu'il développe une écriture journalière, pour ne pas dire journalistique, par évocation, associations, croisement de regards et de lectures. Il entretient le paradoxe et le cultive pour circonvenir le réel et l'interroger en toute amitié. Cette manière d'écrire ne participe pas d'une méthode, ni ne puise dans la pratique professionnelle. Voilà pourquoi la présence d'une chronique dans l'architecture d'une publication est souvent singulière autant que décalée. C'est à la fois sa légitimité - si tant qu'elle puisse en exciper - et sa faiblesse parce qu'elle court le risque de dénoter dans le tas d'informations générales et particulières. Voilà, c'était là un bref moment de nombrilisme journalistique en réponse à l'interrogation d'un ami lecteur ; moment dont l'auteur de la chronique s'empresse de se repentir *illico presto*<sup>1</sup> ».

Dans son article qui critique l'approche occidentale quant au traitement du dossier P.A., le journaliste de la *La Vie Éco* conçoit et partage une réflexion sur les règles d'écriture relatives à la chronique, avisant son lectorat que ce genre n'est pas le lieu propice pour le partage des opinions comme c'est le cas pour l'éditorial. Le chroniqueur pourrait se permettre des errances et une absence de structure. Cette réflexion sur le genre anticipe sur la réaction du public et justifie les modalités d'écriture sous la contrainte du genre.

De plus, le contenu est tributaire d'un découpage arbitraire mené par la direction de rédaction qui régule « la surface rédactionnelle<sup>2</sup> » à la base des critères souvent non-explicites. Ce découpage concerne à la fois le volume et l'emplacement de l'article : un même texte qui se prédestinait à la « une » risque d'être relégué à une position secondaire sous la pression de l'actualité du jour. Se plier à cette exigence a une influence directe sur le traitement de l'information. Le journaliste est dans l'obligation de produire un texte « ajustable » aux développements ou rétrécissements éventuels requis par l'actualité, et fait constamment appel aux outils stylistiques requis pour ces opérations.

Exprimer ces contraintes au sein même du produit, à savoir le texte journalistique, témoigne, à notre avis, de l'importance de la pression exercée par ces conditions de travail et les liens d'influence réciproques entretenus entre les instances internes et externes de la production. En ce qui suit nous exposerons les conditions liées à la réception.

[1] Najib REFAÏF, « La rondelle et le printemps » in : *La Vie Éco*, 30 novembre 2011. Voir l'article en annexe, p. 307.

[2] Bourguiba BEN REJEB, 2000. *Op. cit.* p. 43.

### 2.3.6.4. Conditions de la réception

L'espace de la réception offre la possibilité de la coexistence de deux types de lecteurs : la cible, i.e. le destinataire idéal, imaginé, susceptible de comprendre et se conformer à la visée escomptée par le producteur et le récepteur réel qui, contrairement au premier, dispose de ses propres conditions d'interprétation pour analyser les messages, et peut, en conséquence, se décaler des voies de l'interprétation tracées par le journaliste.

Anticiper sur l'interprétation / réaction du récepteur fait appel à des connaissances sociologiques et psychosociologiques. Le journaliste doit cerner, d'une part, les faits de consommation et attitudes appréciatives, par le truchement d'études quantitatives et de sondages. D'autre part, les processus de perception tels que la mémorisation, la rétention, la compréhension et l'évaluation constituent des conditions psycho - socio - cognitif incontournables pour appréhender les comportements éventuels de la cible.

C'est ainsi que le journaliste exploite la technique du sondage, un outil de grande notoriété dans les recherches en sciences sociales. Il s'agit d'une enquête commanditée par son soin. Par son truchement, le journal est en mesure de déterminer le profil socio-économique du lectorat, ses pratiques de lecture, son degré de satisfaction, les représentations qu'il a sur le produit et ses attentes. En revanche, fidèle à ses discours de justifications, le journal est amené à partager les résultats de son investigation avec ses lecteurs qu'il peut éventuellement dénier. Charaudeau illustre cet état de chose par la métaphore du miroir : les médias cherchent un miroir qu'elles exhibent dans un premier moment avant de le briser aux yeux des lecteurs, soulignant par la même image « *la circularité de la machine médiatique condamnée à fabriquer de l'information jusque sur elle-même*<sup>1</sup> ».

A titre d'exemple nous renvoyons aux résultats d'une enquête menée par Paris Tech Review<sup>2</sup> où la dénégation des résultats est exprimée sous ses termes : « *En janvier dernier nous avons fait une enquête auprès des abonnés à notre newsletter. 727 personnes ont répondu,*

[1] Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Op. cit.* p. 18.

[2] Revue de ParisTech - réseau d'excellence des grandes écoles d'ingénieurs de Paris et sa région - publiée uniquement en ligne. Lancée en 2010 sous le titre de ParisTech Review, elle a changé de nom début 2017 pour devenir : Paris Innovation Review. Elle "publie, sur des sujets d'intérêt mondial, des articles reflétant une pensée rigoureuse, libre et pénétrée par le sens de l'intérêt collectif. La revue vise à être un véritable laboratoire où se construit, sur les sujets majeurs de notre époque et autour des innovations de toute nature (technologique, sociale, artistique), un débat honnête et rigoureux, dénué de toute référence idéologique ou politicienne." Disponible à l'adresse : <http://parisinnovationreview.com>

*succès inespéré qui témoigne de l'attachement de nos lecteurs à leur revue... Même si leurs réponses ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble de notre lectorat (tous supports confondus la revue compte près de 90000 abonnés et followers), elles constituent une précieuse source d'information<sup>1</sup> ». Le magazine profite de ce sondage pour rehausser son image de marque qualifiant la taille de son échantillon de « succès inespéré » et remet en question la représentativité du panel pour laisser entendre que les résultats ne feraient pas forcément l'unanimité.*

Nous proposons dans ce qui suit une liste non exhaustive des questions contenues dans ce sondage afin mettre en évidence les préoccupations des journalistes quant à la réception de leurs articles.

- « Le support correspond-t-il à une revue généraliste ou spécialisée ? »
- « Que représente pour vous ParisTech Review ? (Une source d'informations qui peuvent vous être utiles dans votre vie professionnelle, une revue de référence qui vous permet de vous faire une opinion sur des sujets complexes traités de manière objective, une revue simple que vous consultez quand vous avez le temps ou une façon de rester en contact avec les grandes écoles de Paris ? »
- « Le style vous semble agréable, journalistique, pas assez vivant ? »
- « Comment améliorer l'illustration : plus de graphique ? de photos ? de dessins ?... »
- « La revue parvient-elle à être neutre ? »
- « Devrait-elle laisser la place à la controverse ? »
- « Quels sujets souhaiteriez-vous voir plus souvent abordés : finance, technologie, environnement, ... ? »
- « Vous décidez de lire en fonction du titre, ou du texte introductif ou l'auteur ? »

La publication des orientations globales de l'échantillon est certes une mise au point, une sorte d'évaluation que s'inflige publiquement l'organisme de presse. Néanmoins, elle présente l'occasion de justifier des changements prévus et de tenir un discours de légitimation des pratiques ultérieures. Le journal exprime ainsi explicitement les conditions de réception à son public réel, et les exploite pour réduire l'écart entre le public cible et le public réel.

[1] Cf. <http://www.paristechreview.com/2013/04/22/enquete-lectorat-resultats/>. [Consulté le 11 avril 2016].



### 2.3.6.5. Défis de l'interprétation

Outre les contraintes liées à la production et celles relatives à la réception, la construction du sens d'un article constitue un défi herméneutique majeur à ne relever que par le déploiement conjoint des efforts d'« intentionnalité » réciproques du journaliste et du lecteur.

Le sens, d'après Charaudeau<sup>1</sup>, est le fruit d'un double processus de transformation et de transaction. D'une part, la transformation du « monde à signifier » en « monde signifié » passe par la structuration en plusieurs catégories ou formes : d'abord, faut-il *nommer* pour identifier les êtres du monde, ensuite, leur assigner des qualités en les *qualifiant*, décrire les actions, i.e. narrer. La catégorie de *l'argumentation*, pour sa part, motive ou légitime leurs actions alors que la *modalisation* s'occupe du jugement qu'on porte à leurs agissements. D'autre part, le processus de la transaction opère par l'attribution, par le locuteur, d'une signification ou un enjeu psychosocial à son acte de langage. Ceci repose sur trois présupposés : l'identité du récepteur (sa position sociale, son savoir, ses aptitudes, ses intérêts...), l'effet qu'il veut produire et la nature de la relation à instaurer avec lui. Or, c'est le processus de transaction qui oriente celui de la transformation et non l'inverse. « *Ainsi, tout discours, avant de témoigner du monde, témoigne d'une relation, ou, plus exactement, témoigne du monde en témoignant d'une relation*<sup>2</sup> » Nommer, narrer, décrire, commenter ne sont que des outils déployés pour construire une relation avec l'autre. Il en résulte que l'acte de l'information ne peut pas traduire fidèlement les faits stipulés par la source de l'information car il est tributaire de l'acte de transaction qu'elle a subi.

De l'effet visé à l'effet produit, en passant par l'effet possible et supposé, l'activité herméneutique se caractérise par le risque constant de la déperdition voire de la déformation du sens. Le journaliste, de par l'image qu'il conçoit de son lecteur idéal, vise un effet, qui ne se conformerait pas forcément au sens attribué par le lecteur réel, sens qui émane de l'expérience personnelle de ce dernier. La production devient donc un lieu de confrontation de deux types de discours de représentations. Or, contrairement à l'expression littéraire qui s'apprécie pour son ouverture sur un champ d'interprétation illimité, la production journalistique doit se garder de l'errance interprétative vu qu'elle se veut être le reflet « fidèle » de la réalité étant donné que le discours journalistique est primordialement un

[1] Patrick CHARAUDEAU, 1995. Une analyse sémiolinguistique du discours. In : *Langages*. Vol. 29, n° 117, pp. 96-111.

[2] Patrick CHARAUDEAU, 2011. *Op. cit.* p. 31.

discours de l'information. Ce qui implique nécessairement une approche qui tient compte de l'environnement socio-discursifs des deux instances de production et de réception.

## 2.4. Conclusion

Nous pensons que le recours aux figures traduit l'intention explicite du journaliste à produire un effet de sens. Par conséquent, analyser le discours de presse à la lumière des aspects socio-discursifs pour rendre compte de la multi-dimensionalité du langage en général et la multiplication des réseaux de signification en particulier présente l'avantage de mieux cerner le processus figural, notamment pour les articles signés, i.e. des productions personnelles, que nous avons choisies pour constituer notre corpus. Cette approche se conforme au cadre théorique que nous avons choisi pour l'étude des figures exposé dans la première partie. Cette conception pragmatico-énonciative des figures se distingue par l'incorporation de l'aspect extra-linguistique aussi bien au niveau infra-discursif qu'au niveau discursif.

La présentation des caractéristiques et des contraintes du discours de presse sert de toile de fond pour expliciter l'influence des variables de la communication relatives à la presse sur l'usage des figures. Dans ce chapitre, nous avons évoqué brièvement ces incidences de manière globale avant d'interroger notre corpus et de dégager des données plus spécifiques au thème du printemps arabe et aux questions de notre recherche.





**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_ **3**

*Résultats*

A decorative footer consisting of a thick, solid black horizontal bar at the bottom of the page.



### 3.0. Introduction

L'examen de notre corpus par le truchement du logiciel « File maker »<sup>1</sup> nous a permis de dégager des recensements et des statistiques par familles de figures et par occurrences de chaque figure tout en tenant compte de l'origine de la presse : marocaine ou française. Comme nous l'avons précisé précédemment, la plate-forme utilisée peut dégager des résultats à partir de critères uniques ou par croisement de deux ou plusieurs critères. Sur les 120 articles traités 4816 figures ont été repérées.

L'objectif de la présentation des données est de légitimer l'analyse de certaines figures que nous désignerons par la suite de « Master-Figures ». Nous étions en mesure de dévoiler les résultats de notre recherche dès le premier chapitre de cette deuxième partie<sup>2</sup>. L'objet de ce chapitre est de dégager des orientations générales du déploiement figural dans le texte journalistique afin de le caractériser.

Nous allons, dans un premier moment présenter les résultats de nos recherches selon les classements des ouvrages de références portant sur les figures avant de nous conformer à la présentation des mêmes résultats selon le cadre théorique que nous avons choisi pour notre étude.

#### 3.1. Résultats selon les taxinomies classiques

Nous entendons par les taxinomies classiques, les regroupements des figures par familles qu'on retrouve dans des configurations voisines dans des ouvrages de référence tels que Dumarsais (1730), Fontannier (1821), Morier (1961), Reboul (1991), Bacry (1992) et

[1] Cf. la description de la base de données File Maker, chapitre 1, section 1.6.2.1.

[2] Les résultats sont fournis dans la section 1.6.2.2.1. du chapitre 1 de cette deuxième partie.

Robrieux (2010). Les saillances discursives se subdivisent en quatre familles : les figures de sens, les figures de mots, les figures de pensée et les figures de construction.

### 3.1.1. Figures de sens

Ce sont essentiellement les tropes, i.e. des figures de transfert sémantique. Un sens figuré se substitue dans ce cadre à un sens littéral par le biais d'un détour. On les appelle aussi des figures de substitution. Les deux tropes fondamentaux dans cette catégorie sont la métaphore et la métonymie. La première est fondée sur l'analogie alors que la deuxième se base sur des rapports de contiguïté faisant appel aux connaissances du monde. On y énumère aussi d'autres figures comme la synecdoque, la métalepse, la comparaison, la métaphore filée, l'allégorie, l'antonomase, la périphrase et la pronomination. Les figures de sens opèrent, non seulement, des transferts sémantiques, mais apportent des plus-values sémantiques aux énoncés que le contexte attribue.

Dans notre corpus, 1652 figures de sens ont été repérées, soit plus de 34% de l'ensemble des saillances discursives. Nous pensons que ce pourcentage est significatif pour la caractérisation de l'écriture journalistique qui prend pour point de départ un texte commun à savoir la dépêche mais se veut être unique, d'où le recours aux tropes.

### 3.1.2. Figures de mots

Contrairement aux tropes, elles se consacrent à la forme de l'énoncé sans affecter l'aspect sémantique. Elles produisent des saillances aux niveaux lexical et sonore. On y énumère les néologismes, les mots valises, les archaïsmes, les étymologismes, les antanaclases, les syllepses et les dérivations d'une part dans la sous-catégorie des « jeux de mots », et d'autre part, les assonances, les allitérations, les homéothéleutes, les homophonies, les onomatopées, les paranomases, les apocopes, les aphèreses, les syncopes, les prothèses et les épenthèses dans la sous-catégorie des jeux sur les sonorités.

446 figures de mots se trouvent dans notre relevé, soit 9% de l'ensemble confus des figures. Ceci démontre que ce type de figures n'est pas largement sollicité dans la presse, contrairement au genre de la poésie où foisonnent les jeux de mots et de sonorités.

### 3.1.3. Figures de pensée

A la différence des figures de mots, ce troisième type n'est pas repérable linguistiquement par des procédés clairement définis. De plus, contrairement aux tropes, la compréhension, de l'énoncé n'est pas altérée si les figures de pensée ne sont pas repérées. Un euphémisme, une litote ou un procédé de l'ironie non-décodés ne constituent pas des obstacles dans l'opération herméneutique. Cette famille offre une palette large de figures classées en trois groupes : les figures de l'ironie et du paradoxe, les figures d'intensité et les figures d'énonciation et de dialectique.

Pour ce qui est des procédés de l'ironie, ils opèrent par superposition, à des degrés variables, de voix dans le même discours. « *Un énoncé ironique est un énoncé par lequel on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit*<sup>1</sup> ». Outre le ton, d'autres marqueurs révèlent la distanciation polyphonique de l'ironie à savoir les guillemets et la disposition en italique. Les figures de l'ironie subsument des procédés antiphrastiques comme l'antiphrase, le chleuasme et l'antilogie.

Quant aux figures de l'intensité, elles se rapportent aux effets d'exagération ou de diminution. Selon le besoin, on peut amplifier une idée par l'usage de l'hyperbole ou de la litote ou plutôt la diminuer par l'exténuation ou l'euphémisme.

Les figures de pensée englobent aussi des procédés d'énonciation et de dialectique qui se déploient pour présenter le message avec des intentions manipulatrices comme l'invocation, l'hésitation ou la digression. Les figures de l'énonciation mettent en scène un seul locuteur à savoir l'énonciateur alors que les figures de dialectique font appel à plusieurs interlocuteurs à la fois. Ces figures peuvent avoir des effets de vivification, c'est le cas des apostrophes, des prosopopées, des sermocinations, des personnifications et des hypotyposes. D'autres assument un rôle plutôt concessionnel comme la prolepse. Par ailleurs, la prétérition, l'aposiopèse, la dubitation expriment de l'hésitation. Si l'énonciateur est amené à s'écarter du sujet initial, il dispose de parenthèses, de parembolés et d'épiphrases. Enfin, la subjection, l'interrogation rhétorique et le dialogisme constituent des procédés de manipulation à la disposition du locuteur.

[1] Philippe LEJEUNE, 1980. *Je est un autre : l'autobiographie de la littérature aux médias*. Paris : Seuil. Collection Poétique. p. 24.



Le corpus que nous avons exploré comporte 1597 figures de pensée. Autrement dit, à peu près 33% de l'ensemble de l'expression figurale, ce qui de prime abord semble curieux vu que le genre journalistique se veut être primordialement informatif et par conséquent on s'attend à moins de constructions déroutantes comme les figures de sens.

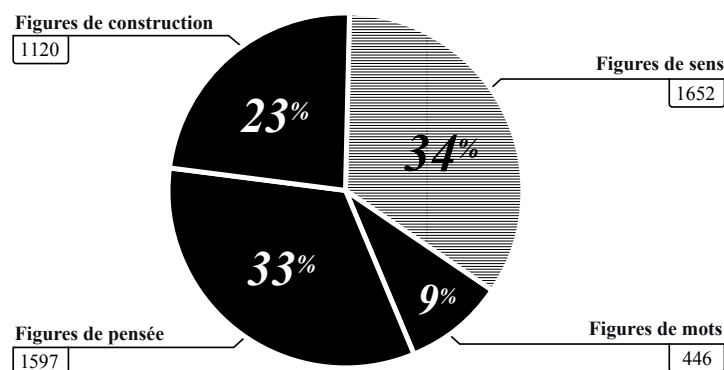
### 3.1.4. Figures de construction

Notre corpus compte 1120 figures de construction, ce qui constitue plus de 18% de l'ensemble des figures. Ce sont des constructions qui touchent à la syntaxe, elles peuvent affecter l'organisation générale de l'énoncé ou la place d'un seul mot dans une phrase. On en distingue deux types : celles basées sur des assemblages symétriques ou désarticulés et celles fondées sur des procédés de répétition ou d'accumulation.

Les figures basées sur la symétrie sont multiples, on en note le chiasme, l'épanadiplose, la réversio, l'antithèse, l'antérisagoge, alors que les figures opérant une désarticulation sont l'asyndète, l'ellipse, la brachylogie et l'anacoluthie, le zeugme, l'attelage, la prolepse, l'hyperbate, la tmèse, l'énallage, l'hypallage et l'amphibologie.

Par ailleurs, les figures de répétition consistent en des techniques de reprise via l'épanode, l'anaphore, l'épiphore, l'antépiphore, l'anadiplose ou en accumulation par le moyen de figures comme le pléonasme, la périsologie, la battologie, la gradation ou le bathos.

A l'issue de cette brève présentation de la classification traditionnelle et des résultats de notre recherche selon cette taxinomie, on peut représenter les grandes tendances de l'expression figurale dans les articles explorés grâce à la figure (1). On en conclut que les figures de sens viennent en premier lieu, suivies des figures de pensée et de construction alors que les figures de mots apportent peu de caractérisation à l'expression journalistique explorée.



(1) Répartition des figures recensées par familles traditionnelles.

### 3.2. Résultats par types d'émergence

Une des caractéristiques du cadre théorique choisi pour notre recherche consiste à concevoir les figures comme des entités hybrides ancrées sur deux principaux modules à savoir l'énonciation et l'énoncé et régies par les sous modules du contexte, de l'illocution, de la morphologie, de la sémantique et de la syntaxe. Les figures sont obtenues grâce à la combinaison de plusieurs modules, ce sont des réalisations multidimensionnelles<sup>1</sup>. Avant d'énoncer les résultats de nos recherches selon ce classement, nous allons classer les figures de notre corpus selon les critères d'émergence mis en place dans *Pragmatique des figures du discours*<sup>2</sup>.

<b>Figures par émergence singulière</b>	Par contraste contextuel	<i>Effacement</i> Ellipse Sigle Apocope	<i>Inversion</i> Anagramme Déplacement <i>Hypebate</i>	<i>Décrochage</i> Syllepse <i>Énallage</i>	<i>Collision</i> Mot-valise <i>Mot-phrase</i> <i>Parembol</i> <i>Apposition</i>
	Par contraste contextuel	Euphémisme, Exténuation, Métalepse, Imitation, Onomatopée,	Archaïsme, Circonlocution, Emprunt, L'épithète, Antiphrase,	Néologie, Traduction, Subjection, Interrogation, Hyperbole,	Litote, Pérégrinisme
	Par contraste conceptuel		Comparaison Similé Paradox Oxymore Périphrase	Antonomase Symbole Personnification métonymie Métaphore	
<b>Figures par coémergence régulière</b>	Phonétique		Homéotéleute Rime Contrepet	Homophone Assonance Paronomase	
	Syntaxique				
	Textuelle				

Constante		Variable		
Antépiphore	Épiphore	Répétition	<i>Antanaclase</i>	<i>Épanadiplose</i>
Épanode	<i>Annomination</i>	Anaphore	<i>Périsologie</i>	<i>Épanalepse</i>
Battologie	<i>Tautologie</i>	Anadiplose	<i>Atelage</i>	<i>Anticlimax</i>
Parallélisme	<i>Palilogie</i>		<i>Correction</i>	<i>Inversion</i>
			<i>Accumulation</i>	<i>Lapalissade</i>
			<i>Pléonasme</i>	<i>Dérivation</i>
			<i>Énumération</i>	<i>Préérection</i>
				<i>Réversion</i>
				<i>Gradation</i>
				<i>Chiasme</i>
				<i>Antithèse</i>
				<i>Redondance</i>
				<i>Analogie</i>
				<i>Épanorthose</i>
				<i>Antéragog</i>
				<i>Polyptote</i>

(2) *Figures recensées classées selon les modes d'émergence proposées par Bonhomme (2005)*

[1] Voir le deuxième chapitre de la première partie, section 2.2.1.

[2] Marc BONHOMME, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 20.

Ce tableau (2) regroupe toutes les figures que nous avons répertoriées dans notre corpus. Les saillances en italique relèvent de notre propre classement selon les définitions générales fournies par Bonhomme (2005). Pour des raisons de praticité, nous ne sommes pas en mesure de développer un argumentaire propre à ce classement, d'autant plus, que la finalité de ce travail est plutôt pragmatique alors que ce classement s'intéresse aux configurations générales des schèmes figuraux. Nous avons, toutefois, repris en caractère ordinaire les figures classées par Bonhomme.

### **3.2.1. Résultats du dépouillement des figures par émergence singulière**

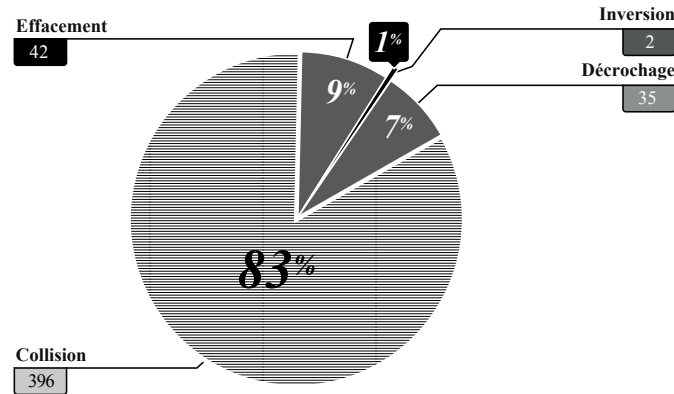
Opérant par un surgissement ponctuel, ces saillances se manifestent selon trois différentes modalités : cotextuelles, contextuelles et conceptuelles, créant chaque fois des familles de figures nouvelles.

#### **3.2.1.1. Émergence singulière par contraste cotextuel**

Comme expliqué dans le chapitre 2, de la première partie, section 2.2.2.1.2., l'émergence singulière par contraste cotextuel exerce une rupture d'un segment avec son cotexte. Elle peut moyenniser l'effacement, l'inversion ou le décrochage.

Entre les ellipses, les apocopes et les sigles, notre corpus décompte 42 occurrences de figures d'émergence singulière par effacement. Quant au procédé de l'inversion, seules deux occurrences de notre corpus correspondent à ce mode d'émergence réparties en anagramme et déplacement. Entre les syllepses et les énallages, 35 saillances par décrochage ont été recensées et finalement, 396 figures ont été obtenues par le procédé de la collision.

Nous comptons 475 occurrences de figures d'émergence singulière par contraste cotextuel, i.e. presque 10% du relevé global de notre corpus. La représentation graphique suivante schématise les résultats obtenus dans cette section.

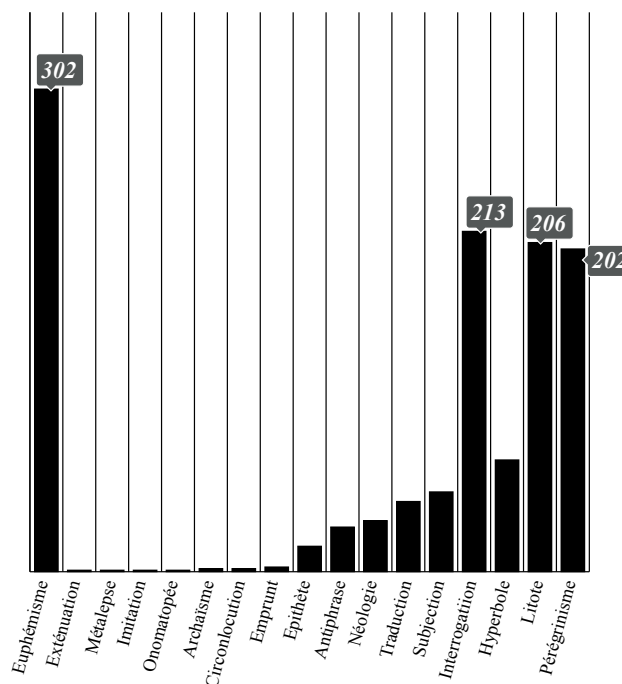


(3) Répartition des émergences singulières par contraste cotextuel

### 3.2.1.2. Émergence singulière par contraste contextuel

Ce type de figures creuse un écart entre le module « énoncé » et celui de « l'énonciation ». Le contexte référentiel et / ou locutoire ne se conforme pas au contenu de l'énoncé. Cette famille regroupe plusieurs entités : euphémismes, exténuations, métalepses, imitations, onomatopées, archaïsmes, circonlocutions, emprunts, épithètes, antiphrases, néologies, traductions, subjections, interrogations, hyperboles, litotes et pérégrinismes.

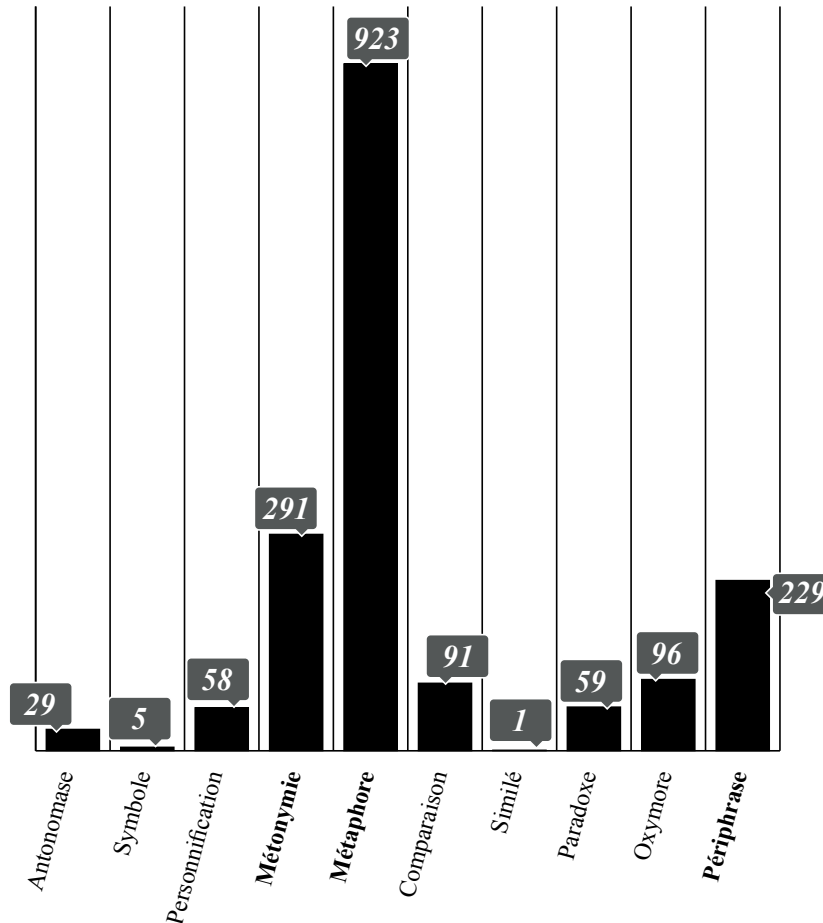
Ces saillances au nombre de 1471 constituent 30% de l'ensemble des figures, elles sont réparties de manière inégale, l'euphémisme a la part du lion suivi de l'interrogation rhétorique, la litote et le pérégrinisme.



(4) Figures en émergence singulière par contraste contextuel

### 3.2.1.3. Émergence singulière par contraste conceptuel

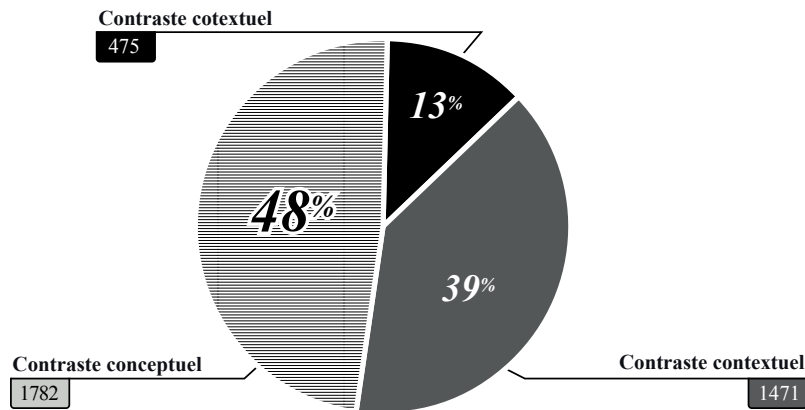
Il s'agit d'une discordance émergeant entre un item et la mémoire discursive. Antonomase, symbole, personnification, métonymie, métaphore, comparaison, similé, paradoxe, oxymore, périphrase constituent un total de 1782 saillances réparties comme suit :



(5) Figures en émergence singulière par contraste conceptuel

Selon ces résultats, la figure de la métaphore est dominante, elle constitue plus que la moitié des figures par contraste conceptuel et à peu près 20% de l'ensemble des figures, ce qui lui concède et confirme son statut de reine des figures. La métonymie, puis la personnification en second et troisième lieux assument des parts importantes dans cette famille.

En somme, les émergences singulières recensées dans notre corpus s'élèvent à 3728 figures, soit 77,4% du relevé, réparties à des taux inégaux. Le contraste conceptuel étant le plus sollicité, suivi du contraste contextuel alors que la saillance relevant du cotexte vient en dernier lieu. Nous proposons de reprendre cette tendance grâce au graphe (6).



(6) Répartition des figures par émergence singulière

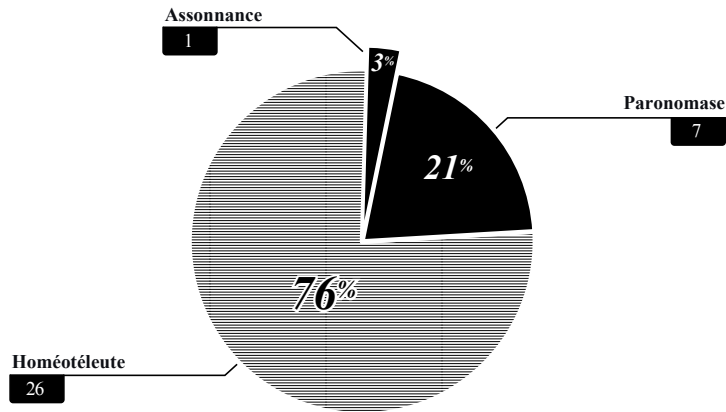
Il devient évident grâce cette répartition, que le texte journalistique que nous avons abordé est axé sur le contraste conceptuel, suivi du contraste contextuel, ce qui l'inscrit pleinement dans une perspective argumentative et rhétorique. Ces résultats, avant de les explorer profondément, inscrivent l'expression journalistique dans un monde « déviant » du réel, or elle est plutôt sensée le refléter, le reproduire fidèlement.

### 3.2.2. Occurrences des figures par coémergence régulière

Contrairement à l'émergence singulière qui se développe sur l'axe paradigmatique, dans ce deuxième type d'émergence, la saillance se déploie sur le plan syntagmatique : elle n'est pas de nature unipolaire. La figure est constituée par l'émergence conjointe de plusieurs saillances. Comme nous l'avons expliqué au chapitre 3 de la partie précédente, ces coémergences peuvent être de natures phonétique, syntaxique ou textuelle.

#### 3.2.2.1. Figures par coémergence régulière phonétique

Ces saillances sont traditionnellement désignées par les figures de diction. Elles sont à pivot morphologique. Elles consistent en la répétition d'une même sonorité ou en une répétition doublée d'une permutation. Notre corpus en comprend 34 occurrences composées selon le graphe (7) de 26 homéotéleutes, de 7 paronomases et d'une seule assonance. Le tout constitue 0,7% des figures recensées.

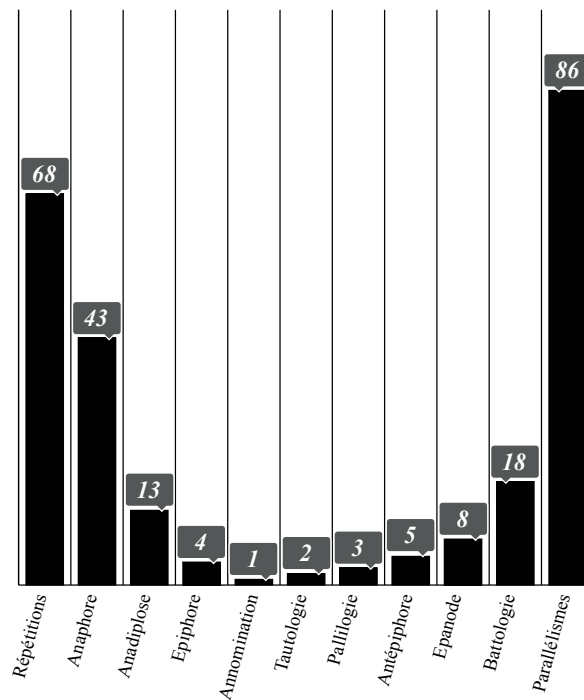


(7) Répartition des figures en coémergence régulière phonétique

### 3.2.2.2. Figures par coémergence syntaxique

Ce type de saillance repose sur la reprise de plusieurs fragments du discours. Rappelons que ces figures sont de deux types : figures par coémergence syntaxique constante et figures par co-émergence régulière syntaxique de nature variable.

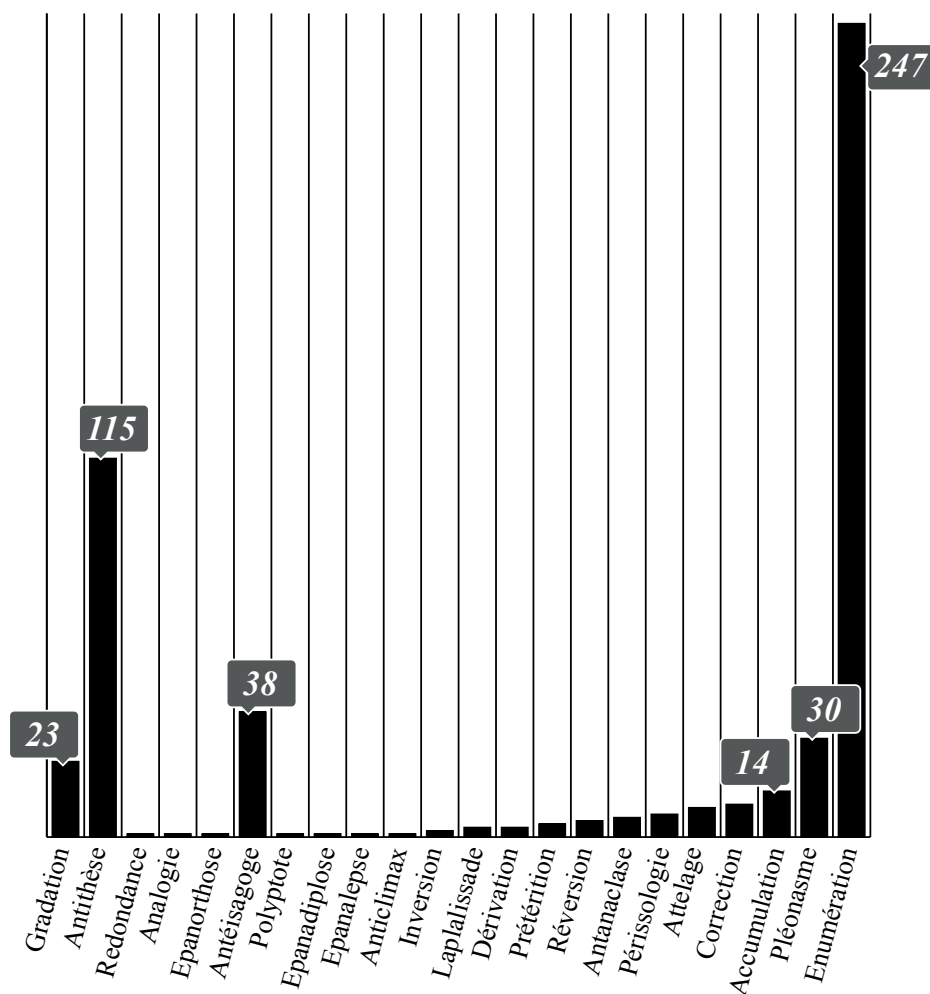
Pour le premier type, nous avons dépouillé 251 saillances entre les répétitions, les anaphores, les anadiploses, les épiphores, les annominations, les tautologies, les palilogies, les antépiphores, les épanodes, les battologies et les parallélismes contenues dans notre corpus. Les résultats se représentent ainsi :



(8) Résultats des figures obtenues par co-émergence régulière syntaxique constante

Ce type d'émergence constitue 5,18% de l'ensemble du corpus. Des différents types de reprises syntaxiques, nous nous rendons compte que le parallélisme vient en premier lieu, suivi des répétitions et des anaphores.

Pour ce qui est du second type à savoir les coémergences régulières syntaxiques variables, on en dénombre les figures suivantes : gradation, chiasme, antithèse, redondance, analogie, épanorthose, antéïsaïoge, polyptote, épanadiplose, épanalepse, anticlimax, inversion, lapalissade, dérivation, prétérition, réversion, antanaclase, périssologie, attelage, correction, accumulation, pléonasme et énumération. La représentation (9) reprend graphiquement les résultats de la recherche.



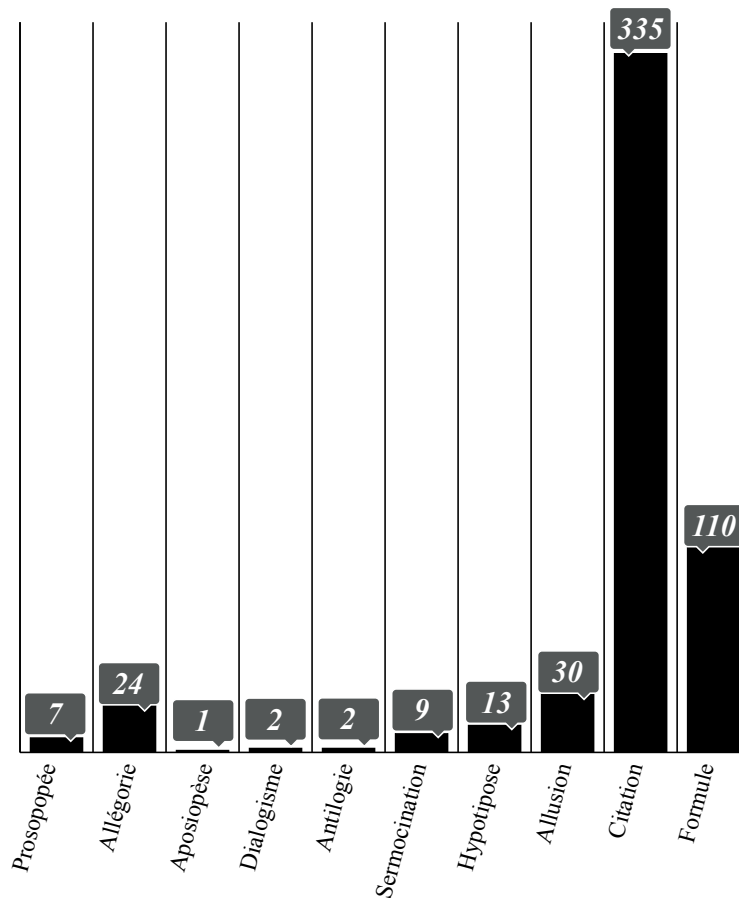
(9) Les figures par coémergence régulière syntaxique variable

Selon notre investigation, cette famille de figures compte 523 items, autrement dit presque 11% de l'ensemble des figures relevées. Cette subdivision comprend majoritairement des énumérations et des antithèses.



### 3.2.2.3. Figures par comémergence textuelle

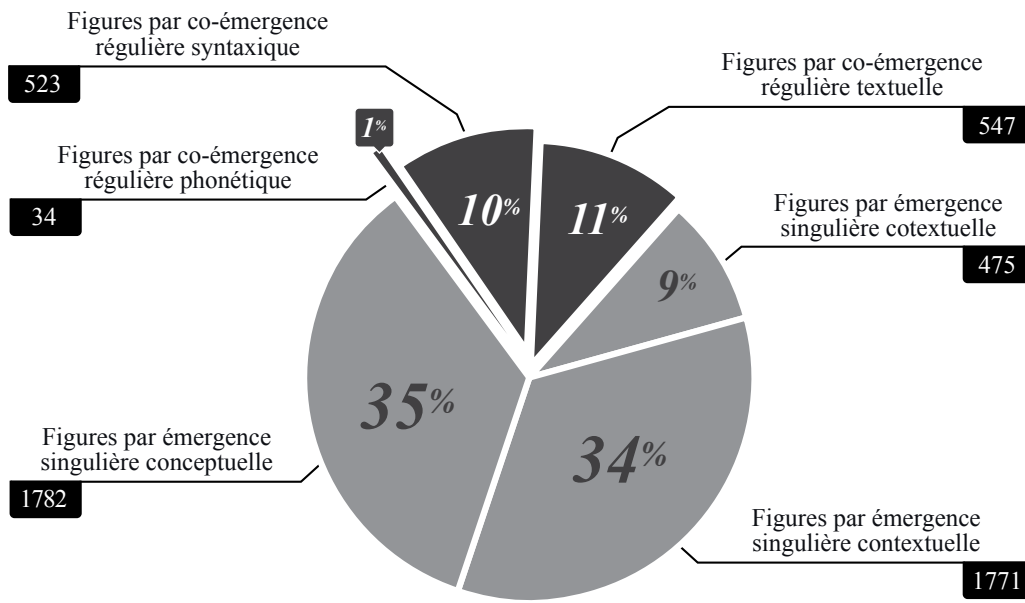
Ce dernier type de saillance, de nature aussi combinatoire, se greffe à la trame narrative ou descriptive du texte. La saillance surgit par le regroupement de microsaiillances éparpillées dans le texte mais qui demeurent régulées par l'organisation structurelle du genre auquel le texte appartient. Les figures de la prosopopée, l'allégorie, l'aposiopèse, le dialogisme, l'antilogie, la sermocination, l'hypotypose, l'allusion, la citation et la formule se répartissent ainsi :



(10) Répartition des figures par comémergence textuelle

Nous étions en mesure de relever 547 figures dans cette catégorie, soit 11% du recensement global. Il convient de noter que la citation arrive en premier lieu suivie de la formule et de l'allusion. Notons toutefois que ces items ne sont pas classés dans les ouvrages de rhétorique comme des figures attestées. Comme nous pensons qu'elles sont dotées d'une dimension rhétorique, nous les avons répertoriées et comptons justifier ce statut de « figure » dans nos recherches ultérieures.

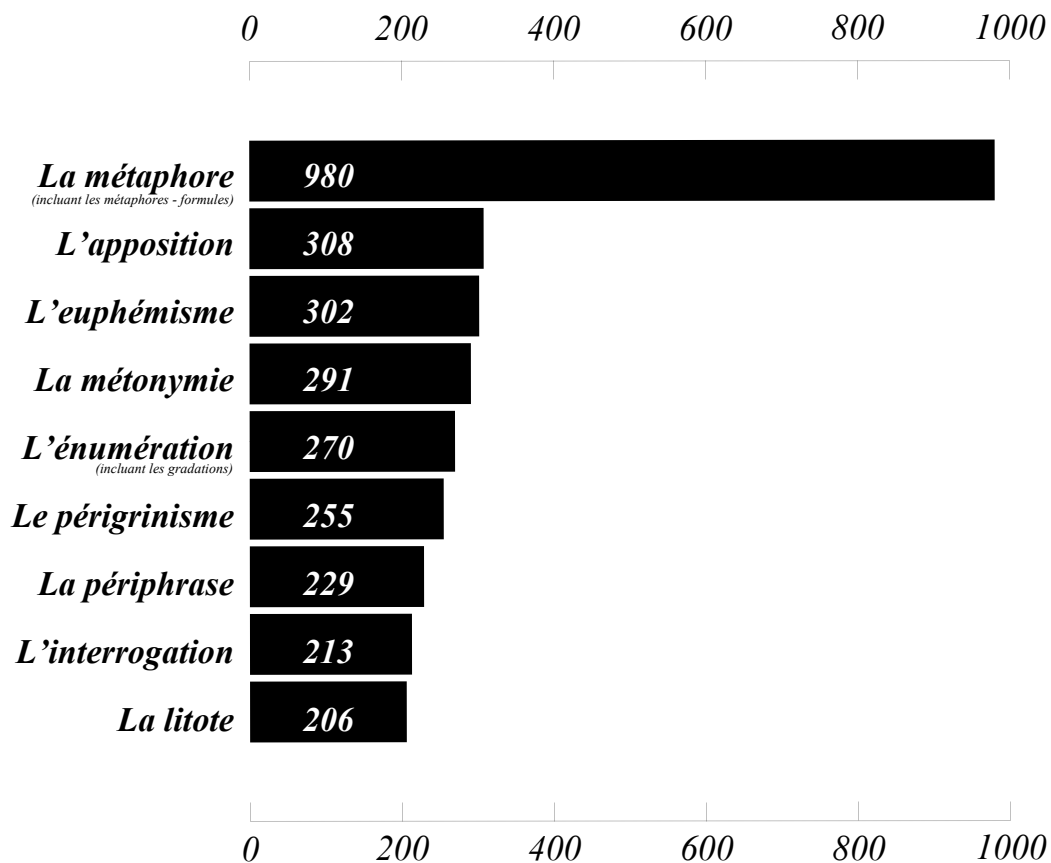
En somme les figures obtenues par comémergence régulière qu'elles soient phonétiques, syntaxiques ou textuelles constituent un ensemble de 1109 items, soit 27% du corpus général. Contrairement aux figures par émergence singulière qui dépassent le taux de 74% et sont de ce fait dominants. Ci-dessous, nous reprenons dans le graphe (11), les orientations générales des figures par type d'émergence.



(11) Répartition du corpus selon le type d'émergence.

### 3.3. Les « Master - figures » de l'expression journalistique

Le relevé des figures que nous avons mené dans cette recherche a pour objectif de légitimer l'analyse de certaines figures au détriment des autres. Ainsi, explorer la portée de la métaphore, de l'euphémisme, ou de la métonymie dans la sélection de textes étudiés n'est pas arbitraire, le choix des figures analysées dans la troisième partie de notre travail n'est pas motivé par la disponibilité des ressources traitant de ces figures ou d'une sélection aléatoire, il est plutôt légitimé par des données chiffrées attestant l'hégémonie de ces figures dans le genre étudié. Autrement dit, des figures comme l'archaïsme ou l'ellipse bien que présentes dans notre corpus, ne feront pas l'objet de notre étude vu qu'elles ne caractérisent pas le genre. Selon les résultats de notre enquête les figures qui caractérisent l'expression journalistique et qui de ce fait mériteraient d'être explorées sont par ordre de fréquence les suivantes :



Le reste des figures constituent des données importantes qui ont illustré certaines parties de notre travail, notamment dans la présentation du genre exploré et les types d'arguments. Nous ne comptons pas les limiter à ces rôles, bien au contraire, elles nous serviront d'exemples et d'arguments dans d'autres sections de ce travail de recherche, et éventuellement dans nos recherches ultérieures.

### 3.4. Conclusion

Il ressort de cette recherche que le texte journalistique exploré, à savoir la presse d'opinion, privilégie le recours aux figures par émergence singulière au détriment de la comémergence régulière, les saillances sont de ce fait majoritairement unipolaires. De plus, le recours au contraste contextuel et conceptuel est plus marquant. Ces résultats évoquent des interrogations concernant les corrélations entre l'écriture journalistique et les figures déployées.

Les émergences par contraste contextuel et par contraste conceptuel seraient-elle compatibles avec un texte qui se veut certes « d’opinion » mais qui constitue une réflexion sur la réalité ? Peut-on parler d’une recomposition de la réalité à travers les figures ? Quel rôle assument les figures dans les multiples et contradictoires fonctions journalistiques : informer, construire, déconstruire et reconstruire la réalité ? Comment ce type de figures peut-il être à la fois le support d’une « information brute » et l’outil de l’hyperpersonnalisation qui véhicule un point de vue. La partie subséquente tentera d’apporter des éléments de réponse à ces questionnements.

## CONCLUSION

A l'issue de cette deuxième partie, nous sommes parvenue à dégager la liste des figures les plus récurrentes dans l'expression journalistique. Pour ce faire, nous sommes passée par plusieurs étapes constituant les trois chapitres de cette partie.

A travers le premier chapitre, notre corpus s'avère correspondre à un groupement raisonné de textes de presse intégraux, satisfaisant les critères de pertinence, d'acceptabilité, d'exploitabilité et d'hétérogénéité. S'étalant sur 120 articles traitant en unanimité du P.A., nous nous sommes arrêtée sur le contexte historique de cet événement et ses déclinaisons à travers les pays touchés pour comprendre ultérieurement le fonctionnement des figures dans leurs contextes. Ce chapitre a aussi le mérite de renseigner sur la méthodologie adoptée : nous avons décrit par son biais le *modus operandi* du relevé des données et leur exploitation par l'outil de gestion File Maker. Par conséquent, nous sommes en mesure de croiser plusieurs critères pour interroger le rapport de la figuralité avec les différentes questions essentielles de notre recherche dans la partie subséquente.

La nature de l'expression journalistique présentée au deuxième chapitre est loin d'être simple. Elle dispose de certaines propriétés qui façonnent aussi bien l'approche que les fonctions. En effet, elle recourt à une langue à la fois commune et de spécialité, revendiquant l'interdiscursivité comme caractéristique intrinsèque et opérant une hiérarchisation de la force illocutoire. Ce genre médiatique qui se veut être objectif est dans l'impossibilité d'anéantir la subjectivité et les contraintes d'écriture, se soumettant à des conditions multiples de production et de réception. Cette nature complexe de l'expression que revêt le texte de presse justifie le foisonnement des figures qui assument pleinement un fonctionnement propre à l'expression journalistique.

Finally, it was a question of determining the figures that have more presence in the journalistic environment. Thus, our research has the merit of not dedicating itself haphazardly to one figure at the expense of the other, it has swept the corpus to create trends much more global allowing to characterize finally this « writing » and legitimizing the analysis of some figures at the expense of others.

It is necessary to recognize that figures are far from constituting simple stylistic artifices. It has indeed proved that it is the figures that emerge by conceptual contrast that assume the largest part of what we have noted, which is not very compatible with the conception of the journalistic text as a faithful reflection of reality. We will look more closely at the specific analyses of some figures and their functions for the reconstruction of reality, the argumentation, the negotiation of values, and the vehicle of verbal identities.





*TROISIÈME PARTIE*

***Figures  
et expression  
journalistique***





## INTRODUCTION

Les items relevés dans notre corpus révèlent une grande variété des figures investies dans l'expression journalistique. Cette exubérance et cette diversité légitiment l'étude de ce corpus à partir du prisme de la figuralité et nous incite à apporter un éclairage sur le fonctionnement des figures dans le texte journalistique. Si la première partie de ce travail a été consacrée à l'évolution du concept des figures à travers l'histoire et a tenté de les situer d'un point de vue pragmatique, et si la deuxième partie, a pris en charge la présentation du corpus étudié à savoir le texte journalistique et de la méthodologie adoptée lors du recensement, la présente section a pour objectif d'apporter des réponses aux questions présentées dans l'introduction de ce travail en étudiant de près le fonctionnement figural dans l'expression journalistique. Autrement dit, à travers cette partie, nous allons croiser les spécificités des saillances discursives avec les caractéristiques et les contraintes du genre journalistique. Il s'agit d'une entreprise qui ne peut se confiner dans un seul travail de recherche délimité par le temps, ainsi, il a fallu déterminer des figures emblématiques représentant l'expression figurale dans ce genre d'expression et présentant aussi un trait distinctif dans notre contexte de recherche. Ainsi nous avons limité notre choix à deux figures avant de nous prononcer de manière générale sur l'expression figurale dans la presse.

Le troisième chapitre de la deuxième partie a été pour nous l'occasion de découvrir la figure la plus fréquente dans notre objet d'étude. Il s'agit de la métaphore. Force est de reconnaître que la présence massive de cette figure d'analogie dans l'espace médiatique n'était pas envisagée, nous pensions que puisqu'elle interpelle l'irréel, sa présence serait moins manifeste qu'une figure comme la périphrase ou l'antithèse qui brossent la réalité politique et / ou sociale avec plus de « réalisme » et moins d'« imaginaire ». De ce fait, nous consacrerons une partie du présent chapitre à l'étude exclusive de la métaphore pour cerner justement son positionnement entre l'ontologique, l'extralinguistique et le linguistique. Nous

tenterons d'explorer le processus interprétatif de la métaphore afin de déterminer si l'univers imaginaire de la métaphore rend service à l'expression journalistique, lui attribuerait-il plus d'intelligibilité ou présente-t-il plus de défis de compréhension. De plus, il est question dans ce présent chapitre de sonder la dimension organisationnelle de la métaphore dans le texte étant donné le déploiement massif de cette figure dans les différents paliers textuels et le caractère diffus de cette figure tout au long du texte.

Par ailleurs la prépondérance de la métaphore dans le texte de presse laisse présager un rôle argumentatif prégnant, nous comptons en effet, explorer les différentes fonctions de la métaphore en identifiant l'ensemble des thématiques investies par les métaphores de notre corpus afin de dégager des tendances. Cette répartition onomasiologique sera abordée dans une approche purement comparative étant donné que l'une des questions cruciales du premier chapitre est de savoir comment les deux presses marocaine et française explorent et puisent leurs images de champs onomasiologiques différents ou de manières inégales. L'identité des thèmes investis ou leur différence constitue un repère important pour l'étude de la culturalité de l'expression métaphorique.

Mais au-delà de la répartition thématique et de la culturalité de la métaphore, serait-elle aussi un véhicule d'arguments et de valeurs ? Serait-elle consubstantielle à l'écriture journalistique ? Comment sert-elle de moyen aux journalistes pour véhiculer les valeurs propres au journalisme, comment peut-elle à la fois informer, convaincre sans manipuler et marquer l'esprit du lecteur par la concision, l'esthétique ? Sert-elle de trame au texte journalistique ou se suffit-elle à se greffer tel un ornement purement esthétique ?

Le second chapitre s'intéressera à une seconde figure fournissant un trait distinctif au sous corpus marocain qui est relativement plus marqué par l'usage de mots étrangers. La presse marocaine d'expression française évoluant dans un contexte linguistique plurilingue se démarque en effet par un nombre d'occurrences élevé de pérégrinismes. L'approche de cette figure requiert un traitement différent de celui de la métaphore mais sans se détacher de l'étude de la portée pragmatique de cette figure. Ainsi, notre deuxième figure objet d'étude sollicite une mise au point en matière de terminologie étant donné que contrairement à la métaphore, les ouvrages de rhéoriques ne semblent pas lui apporter des définitions voisines, ni la concevoir en unanimité en tant que saillance discursive. D'où l'intérêt de vérifier si ces occurrences relevées constituent des saillances discursives au même titres que des figures

emblématiques comme la métaphore ou l'euphémisme. La définition de cette figure se fera ainsi par opposition à certains phénomènes linguistiques adjacents.

De plus, contrairement à la métaphore dont les variétés au niveau de la forme n'ont pas été explorées vu que les recherches contemporaines sur la métaphore sont abondantes et abordent majoritairement les différentes formes métaphoriques, nous envisageons énumérer l'ensemble des formes et des types que revêt la figure du pérégrinisme qui demeure une figure ne mobilisant pas autant de recherches dans le champ rhétorique ou stylistique. Par ailleurs, à l'instar de la figure d'analogie, nous pensons que cette figure apporte à l'expression médiatique des outils qui confortent les contraintes de rédaction et accordent aux journalistes des identités verbales tributaires aux langues d'origine. C'est ainsi que nous envisageons présenter les paysages linguistiques marocain et français afin d'établir des corrélations entre les statuts des langues et les perceptions dont elles disposent dans chaque société et les postures que le journaliste cherche à exhiber. Ces corrélations prendront appui des champs onomasiologiques auxquels appartiennent les pérégrinismes.

Comme notre recherche s'intéresse à l'apport des figures dans l'expression journalistique, nous comptons dans cette partie examiner le rôle qu'assume cette saillance dans la création de la connivence entre le journaliste et le lectorat et nous verrons que ceci se décline de manière logique selon la nature du sous-genre étudié. Nous n'omettrons pas enfin d'interroger le rapport figure et positionnement dans le texte dans le but de mesurer l'impact du pérégrinisme dans la hiérarchisation de la force illocutoire.

Enfin, cette dernière partie de notre thèse a aussi pour objectif de dégager quelques caractéristiques communes à l'expression figurale. Le dernier chapitre est par conséquent, une occasion pour dégager les aspects communs à l'étude de la métaphore et du pérégrinisme et d'autres figures dont la présence dans un corpus journalistique s'avère surprenante. Serait-il possible qu'en dépit de leurs variétés, ces figures, se rejoignent dans la caractérisation du texte de presse ; sont-elles des supports argumentatifs à part entière ou se limitent-elles à constituer des artifices purement esthétiques ? Apporteraient-elles des solutions aux contraintes d'expression ? Jouent-elles pleinement leurs rôles rhétoriques ? Auront-elles des caractéristiques communes ?





**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**1**

*Métaphore et reconstruction du réel*



## 1.0. Introduction

Nous avons choisi de consacrer le premier chapitre de cette troisième partie à la figure de la métaphore. Ce choix est motivé par le nombre élevé des occurrences métaphoriques dans notre relevé. En effet, dans les 120 articles explorés, nous avons dénombré 980 métaphores incluant les métaphores formules reprises par les différents supports, ce qui correspond à plus de 20% de notre corpus de saillances relevées dont le nombre global s'élève à 4816 figures. Ainsi, la figure de la métaphore s'avère une « master trope »<sup>1</sup>, figure confirmée dans l'expression journalistique à l'instar des écritures de fiction.

Le recours abondant à la métaphore est motivé par plusieurs raisons que nous tenterons d'explorer dans ce chapitre. Certains usages relèvent de la pure invention alors que d'autres sont orientées axiologiquement. Cependant, il semblerait que l'expression métaphorique n'est pas toujours optionnelle vu que la métaphorisation est un processus relevant d'abord de la pensée, avant qu'elle ne soit traduite par le langage.

Dans un premier volet, nous discuterons du concept de la métaphore et des confusions qui lui sont liées. Il sera question aussi d'interroger le rôle de la métaphore dans la catégorisation du monde. Nous exposerons son parcours interprétatif dans une seconde étape en relation avec la cohérence textuelle et la disposition générale de l'article de presse.

Ce parcours interprétatif mené par le lecteur nous mènera à examiner les fonctions de la métaphore dans le discours journalistique dont la thématique est politique. Par le biais de la fonction argumentative, nous serons en mesure de mettre en exergue le pouvoir de cette

[1] Dans l'étude réalisée par Kenneth BURKE, 1945. *A grammar of motives*. Ed. 2009. Berkeley, Calif. : Univ. of California Press., l'auteur présente les résultats de sa recherche à propos des figures dans des œuvres de littérature où il s'est avéré que quatre figures dominent : la métaphore, la métonymie, la synecdoque et l'ironie. Ces saillances sont désignées par « Master tropes ».



figure en matière de conceptualisation et d'altération axiologique d'une part, et, d'autre part, d'étudier le rapport métaphore - doxa et culture étant donné que notre corpus est composé de deux sources géographiquement et culturellement différentes. Explorer la doxa lors de ce chapitre est légitimée aussi par la répétition de certaines désignations métaphoriques qui s'élèvent ainsi au statut de « formule ».

Nous serons, à la fin de ce chapitre en mesure de comprendre pourquoi les journalistes ont fréquemment recours à la métaphore et comment celle-ci opère pour conforter le journaliste dans un genre aussi contraignant que l'expression journalistique. Par ailleurs, nous serons en mesure de voir comment l'usage de la métaphore est exploité pour créer une nouvelle réalité sociale ou politique.

### **1.1. Panorama terminologique et statistique autour de la métaphore**

La figure de la métaphore a fait couler beaucoup d'encre. Dans une définition simpliste, il s'agit d'une figure reposant sur un lien de similitude, à l'instar de la comparaison, mais qui s'en démarque par l'absence d'un outil comparatif<sup>1</sup>. Elle désigne une réalité par une autre qui lui ressemble ou avec laquelle elle partage un lien évident. Par son truchement, des transferts sémantiques sont assurés entre différents domaines notionnels, ce qui motive le confixe « méta » qui signifie « déplacement ». Ainsi, elle s'élève au statut de trope. Notre figure assure de ce fait un lien entre le linguistique et l'extra-linguistique. La définition de la métaphore nécessite aussi d'éviter quelques confusions pour cerner la notion.

#### **1.1.1. Métaphore entre l'ontologique et l'extralinguistique.**

Selon Joëlle Gardes-Tamine<sup>2</sup>, quelques confusions autour de la métaphore émergent de son étroite relation avec l'extra-linguistique et l'ontologie ou les sciences de l'être :

- Il n'existe aucune relation de « méronymie », i.e. une relation codée dans le lexique entre les deux éléments reliés par la métaphore, contrairement à la synecdoque et à la métonymie qui opèrent grâce à une relation extra-

[1] Voir plus amplement les différences entre la comparaison et la métaphore dans Patrick BACRY, 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin. Sujets.

[2] Joëlle GARDES-TAMINE, 2011a. *Au cœur du langage : la métaphore*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 35. p. 47.

linguistique. Seul l'énoncé assure le lien entre le thème et le phore, et rend possible son interprétation.

- Au niveau linguistique, les mécanismes responsables de la création de la figure de la métaphore ne sont pas définissables dans le système de langue, comme c'est le cas par exemple de la transformation passive.
- Le terme de métaphore est ambigu puisqu'il désigne à la fois l'opération et le résultat. C'est ainsi qu'elle propose le terme « *translatio* » pour référer à l'opération de désigner une réalité par un mot nouveau entretenant un lien de ressemblance et « *Translatum* » le résultat de l'opération de comparaison, i.e. le mot obtenu.
- Là où la métaphore lexicalisée qu'on désigne par catachrèse est fondée sur du préconstruit, la métaphore n'appartient pas à la doxa puisque le locuteur l'admet tout en s'interrogeant sur son bien-fondé.

### 1.1.2. Définitions de la métaphore

Les ouvrages et dictionnaires rhétoriques fournissent souvent des définitions « négatives » de la métaphore en la distinguant de la comparaison, de la métonymie et de la synecdoque. Comme nous nous inscrivons dans une perspective pragmatique de l'étude de la métaphore dans notre corpus, nous avons choisi de ne pas exposer ces différences ni les différentes formes et types de métaphores<sup>1</sup>. Nous nous limiterons à la définition qui se conforme au cadre théorique que nous avons choisi et tel qu'il est présenté dans la partie précédente. Marc Bonhomme définit la métaphore comme « *une figure allotopique ouverte sur plusieurs univers sémantiques*<sup>2</sup> » assurant des analogies entre des termes leur appartenant. Cette définition unanime à tous les ouvrages de référence se caractérise dans le même cadre par les précisions suivantes :

- Bien que l'expression métaphorique soit reliée à un mot ou à un groupe de mots, son interprétation mobilise tout l'énoncé.
- L'analogie entre les deux univers sémantiques se construit dans le discours.

[1] Cf. Pierre FONTANIER, 1821 - 1830. *Les figures du discours*. Éd. 2009. Paris : Flammarion., Henri MORIER, 1961. *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. (5<sup>ème</sup> éd. revue et augmentée | 1998). Paris : Presses universitaires de France., Joëlle GARDES-TAMINE, 2011b. *Op. cit.*, Jean-Jacques ROBRIEUX, 2010. *Rhétorique et argumentation*. Paris : Armand Colin. Coursus.

[2] Marc BONHOMME, 1998. *Les figures clés du discours*. Paris : Seuil. p. 60.

- A sa réception, l'allocutaire ne la réduit jamais à sa paraphrase, le sens littéral demeure toujours à l'arrière-plan de l'énoncé pour garantir l'effet de la métaphore.

### 1.1.3. Une figure omniprésente

Selon Marc Bonhomme, il s'agit de la figure « *la plus puissante de toutes*<sup>1</sup> », elle opère des altérations voire des recatégorisations du monde par le langage. Plus explicitement, elle opère des transferts sémantiques entre plusieurs domaines notionnels, ce qui a été vérifié dans notre corpus.

- Concrétisation de l'abstrait :

(1) « *Pire, pour ces culturalistes, « les Arabes semblent être un peuple qui favorise la violence comme moyen de résoudre les conflits, s'abreuve au puits de l'extrémisme, dont la capacité à rejeter le fardeau du despotisme oriental et l'aptitude à la démocratie est toujours mise en doute*<sup>2</sup> ».

- Abstraction du concret :

(2) « *Avec le recul, et même si l'émancipation se fracasse in fine sur le mur de la répression, cette remise en marche de l'imaginaire social c'est à dire de l'Histoire marquera à tout jamais le moment que nous vivons*<sup>3</sup> ».

- Animalisation de l'humain :

(3) « *Depuis que l'Égypte, le 25 janvier, s'est révoltée contre Pharaon, il en est la mémoire, refuge d'une faune d'activistes, de journalistes, de curieux qui se pressent sur ses longs balcons*<sup>4</sup> ».

- Naturalisation de l'humain :

(4) « *Il pronostique un raz de marée islamiste aux législatives. Au diapason de l'armée, avec laquelle ils dansent un parfait pas de deux depuis six mois, les Frères, bien que rongés par leurs divisions internes, semblent être ceux qui ont su le mieux capitaliser sur les gains politiques du soulèvement*<sup>5</sup> ».

[1] *Ibid.* p. 63.

[2] Catherine GOUËSET, « La Syrie, terre de mission des conspirationnistes » in : *L'Express*, 06/09/2013, Cf. annexe, p. 73.

[3] Jean-Claude GUILLEBAUD, « Les peuples ont du talent », in : *Le Nouvel Observateur*, 24/11/2011, Cf. annexe, p. 10.

[4] Claude GUIBAL, « Égypte, La révolution en suspens » in : *Le Nouvel Observateur*, 07/07/2011, Cf. annexe, p. 13.

[5] *Loc. cit.*

D'autres catégorisations s'opèrent par le processus métaphorique comme l'animalisation de l'objet, la personnification de la nature ou de l'animal, la naturalisation de l'objet, et la réification de l'humain ou de la nature.

La prépondérance de la métaphore émane aussi du fait qu'elle est présente dans notre quotidien et souvent de manière non délibérée. Les catégorisations que nous venons de lister mettent plutôt en évidence des systèmes de pensée humaine. La métaphore, comme le prouvent Lakoff et Johnson<sup>1</sup>, est conceptuelle avant d'être langagière, elle est de ce fait tributaire de la culture. Dans cette approche, la métaphore conceptuelle présente quatre caractéristiques :

- Elle est consubstantielle aux usages ordinaires de la langue.
- Elle est hautement stéréotypique et parvient à transcender les cultures.
- Elle recouvre des zones plus profondes que le langage : elle structure notre pensée.
- Elle dépend de nos expériences de vie individuelle ou collective.

Nous serons en mesure d'explicitier ce postulat aussi bien dans le cadre de l'interprétation que celui de la dimension culturelle de la métaphore et sa portée argumentative.

## 1.2. Interprétation métaphorique

Aussi bien Gardes-Tamine (2011) que Bonhomme (2005) s'accordent sur le processus de la perception métaphorique : elle est rendue possible grâce à l'opacité engendrée par l'association de deux domaines différents aboutissant à un conflit. La constatation d'une énigme est le premier élément du parcours interprétatif. En deuxième lieu, il est question d'interroger le genre de texte qui détermine si l'opacité obtenue est digne de portée métaphorique ou au contraire s'inscrit dans la dénotation<sup>2</sup>.

### 1.2.1. Interprétation et structure syntaxique

Selon Gardes-Tamine, le parcours interprétatif d'une métaphore est fort lié à la structure syntaxique. Les métaphores *in presentia* sont plus contraignantes car elles regroupent aussi

[1] Cf. George LAKOFF, et Mark JOHNSON, 1980. *Les Métaphores dans la vie quotidienne*. Éd. 1986. Paris : éd. de Minuit. Propositions. pp. 13-16.

[2] Cf. Joëlle GARDES-TAMINE, 2011a. *Au cœur du langage : la métaphore*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 35.

bien le phore que le thème au sein de l'énoncé alors que les métaphores in absentia se limitent à la suggestion. Soient les énoncés (5) et (6) :

- (5) « Comment y voir clair dans ce pandémonium en reconfiguration permanente, si l'on se contente de chausser les lunettes déformantes de la « lutte contre le terrorisme global » ?<sup>1</sup> »
- (6) « Ne voilà-t-il pas une revendication légitime, puisqu'on est nombreux à phosphorer afin de sortir de nouvelles constitutions ou d'en réformer l'ancienne, comme c'est le cas au Maroc?<sup>2</sup> »

Dans l'énoncé (5), la figure de la métaphore oblige à associer le phore « des lunettes déformantes » à l'argument de la lutte contre le terrorisme usité à chaque intervention des pays développés dans les affaires des pays du tiers monde notamment dans les zones arabes. Cette interprétation orientée axiologiquement vers la manipulation est contraignante car elle n'accorde pas de liberté d'interprétation au lecteur, le lien d'identité est explicite coupant cours à l'imaginaire de l'interprétant contrairement au parcours herméneutique de la métaphore du verbe « phosphorer » dans l'énoncé (6) qui pourrait correspondre à un travail de réflexion ou de construction sans que l'énoncé renseigne sur la présence ou à l'absence d'une portée ironique du verbe « phosphorer ». L'interprétation relève ainsi de l'individuel et demeure sujette aux orientations que lui attribuerait le lecteur.

Résoudre le conflit apparent, qui accroche et déclenche les calculs interprétatifs, consiste à mettre en évidence les traits de chaque terme. Selon Gardes-Tamine, il serait inconcevable de déterminer de manière figée les traits définitoires de chaque terme, chaque locuteur se construit, en effet, des prototypes particuliers selon son appartenance linguistique et culturelle. La métaphore ne dispose pas de définition statique, « elle est porteuse de signification virtuelle<sup>3</sup> » orientée par les réseaux sémantiques suggérées par le texte. Le locuteur est de ce fait libre de mener ses propres cheminements interprétatifs. Le postulat de Tamine est conforté par la position de Bonhomme qui confirme que les métaphores in absentia sont plus difficile à cerner vu que le repère i.e. le phore n'est pas fourni.

[1] Olivier ZAJEC, « Au Mali, l'inusable refrain de la guerre au terrorisme », in : *Le Monde Diplomatique*, 28/02/2013, Cf. annexe, p. 270.

[2] Najib REFAIF, « Le droit au bonheur », in : *La Vie Éco*, 18/04/2011, Cf. annexe, p. 301.

[3] Joëlle GARDES-TAMINE, 1995. A nouveau sur la métaphore : le pouvoir du langage. In : *Archives de psychologie*. Vol. 63, n° 244, pp. 43-63.

### 1.2.2. Mécanismes de l'interprétation métaphorique

Dans une perspective purement pragmatique, la métaphore est un acte de langage indirect, dans lequel en disant « S est P », le locuteur veut faire entendre « S est R »<sup>1</sup>. Le passage de P à R requiert selon Bonhomme dans *Les figures clefs du discours*<sup>2</sup>, une rupture sémantique due à des fusions imprévues par la langue d'isotopies ou de domaines notionnels différents. Le processus de la métaphorisation nécessite deux opérations :

- La neutralisation d'un trait sémantique, à savoir le sens littéral par le contexte.
- L'activation d'une analogie commune entre le thème et le phore fournie par le contexte et la structure de l'énoncé.

Nous verrons par le biais de l'extrait (7) comment ce transfert opère explicitement :

(7) « L'Égypte, « Oum eddounya » (la mère du monde) comme on la surnomme, est en pleine douleur d'un nouvel enfantement. Va-t-elle accoucher d'un nouveau monstre autoritaire, d'une jeune démocratie ou d'un genre institutionnel hybride ?<sup>3</sup> »

Nous notons de prime abord une rupture sémantique entre les mots soulignés et leur cotexte due à la fusion de deux isotopies différentes : le domaine des systèmes politiques et de gouvernance et le domaine de la reproduction. Cette fusion qui n'est certes pas prévue par la langue met ouvre la neutralisation des sens littéraux des mots « enfantement » et « accoucher ». Le sens de « mettre au monde » est occulté par un contexte politique. Dans un second lieu, l'analogie s'active pour trouver des propriétés communes entre le phore et le thème, en l'occurrence, entre l'accouchement et le système politique. Comme la métaphore de la venue au monde est stéréotypée, le récepteur reconnaîtrait sans peine la propriété commune à savoir le renouveau et la transition à un nouveau mode de gouvernance.

Ce type de métaphore est lexicalisé, son interprétation est conventionnelle et, de ce fait, figée. En revanche lorsque la métaphore est inédite, le choix entre les propriétés communes est plus vaste car la métaphore est plutôt inventive, comme c'est le cas de l'exemple (8).

(8) « De cette ploutocratie gloutonne, atténuée par une patine sociale, ont surgi sous la matraque et les pots-de-vin des années de croissance, un tissu économique

[1] John R SEARLE, 1982. *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*. [Traduit de l'anglais (États-Unis) et préfacé par Joëlle PROUST]. Paris : Éditions de Minuit. Le sens commun. pp 121-161.

[2] Marc BONHOMME, 1998. *Les figures clés du discours*. Paris : Seuil.

[3] Larabi JAIDI, « Le sabre et le char égyptiens », in : *La Vie Éco*, 16/07/2013, Cf. annexe p. 315.

*significatif, un effort éducatif notable, un tourisme lénifiant ; cocktail détonnant qui a sans doute grisé nos dirigeants. En quelques heures, la clique réputée invincible a volé en éclats face à la colère d'un peuple indigné, mûr, déterminé et responsable.<sup>1</sup> »*

Dans cet énoncé qui regorge de métaphores, nous nous intéressons particulièrement à la métaphore véhiculée par le terme « patine » introduisant l'isotopie du « métal » incompatibles avec celle des problèmes sociaux. Après la désactivation de ces sèmes qui relèvent du sens littéral du mot, la recherche de similitude entre la patine et le social est activé. Il est possible de trouver plusieurs propriétés communes telles que : ancien, délébile, apparent, camouflant... L'ouverture sémantique que procure ce terme illustre le caractère flou de la métaphore inventive sujette à la délibération du récepteur qui tranchera sur sa nouvelle orientation.

### 1.2.3. Métaphore et disposition textuelle

Comme notre travail tente de sonder les figures aussi bien dans le cotexte que dans le contexte, nous avons jugé judicieux de vérifier si le contexte, dans un premier lieu, est incontournable dans le processus d'interprétation. C'est ainsi que nous comptons dans cette section étudier la diffusion des isotopies métaphoriques dans le cadre de la métaphore filée. Ensuite, nous verrons comment des isotopies moins perceptibles peuvent structurer un article avant de vérifier s'il existe éventuellement une corrélation entre les composantes du texte journalistique et le recours aux métaphores.

#### 1.2.3.1. Métaphore filée et cohérence textuelle

La métaphore filée est un ensemble de métaphores appartenant à un seul domaine sémantique regroupées au sein d'un seul texte. Dans ce cas particulier, les opérations de neutralisation et d'activations de nouveaux sèmes se mobilisent à maintes reprises. Développée par le réseau qui exploite le domaine conceptuel d'une métaphore-matrice<sup>2</sup>, la métaphore filée se décline sous forme de dérivations métaphoriques qui forment l'ossature d'un texte. En effet, les images sont liées par le sens mais également par la syntaxe : elles appartiennent à la même phrase ou à la même unité narrative. Cette métaphore particulière se présente souvent dans les séquences descriptives d'un texte. Soit l'énoncé (9) :

[1] Christian MAKARIAN, « Après la Tunisie : un printemps arabe ? », in : *L'Express*, 18/01/2011, Cf. annexe, p. 51.

[2] Cf. Marc BONHOMME, 1998. *Op. cit.* p. 63.

- (9) « *Sous les moulures d'un salon du Caire, un diplomate use d'une métaphore, et la file. L'Égypte est un avion. Dans le cockpit, pilote et copilote, pas nécessairement d'accord sur les commandes à actionner pour maintenir le cap. Dans la carlingue, 80 millions de passagers épuisés par les turbulences. Des stewards débordés. A l'arrière, des pirates de l'air en embuscade. Dans les soutes, une fuite de kérosène. Le carburant pourrait manquer. « L'avion va-t-il s'écraser ? Pas nécessairement. Mais quand, où et comment va-t-il atterrir ? Toutes les options sont ouvertes...<sup>1</sup> » »*

Dans cet énoncé la métaphore est perceptible grâce à un indice intentionnel métadiscursif consistant en la désignation de la figure « métaphore » et de son type par le prédicat « file ». Le conflit conceptuel est créé par l'assimilation de la notion de / aviation / à / gouvernance /. Les images de la métaphore « mère » se poursuivent grâce à une seule force projective du concept initial servant de toile de fond aux autres foyers métaphoriques qui se manifestent sous plusieurs formes : noms et verbes, tels que : « cockpit », « pilote », « copilote », « commande », « actionner », « cap », « carlingue », « passagers », « turbulences », « stewards », « pirates », « soutes », « kérosènes », « carburant », et « atterrir ».

Ces micro-saillances développent la structure de ce paragraphe dont la fonction est d'expliquer et de justifier la métaphore de base. Nous verrons par la suite que le déploiement de ce réseau est de nature argumentative : la concaténation de ces termes crée un climax contribuant à l'adhésion de l'allocutaire, assumant ainsi un rôle pathémique. Dans cet énoncé, le sort de l'avion est incertain et laisse entendre une chute probable, de même l'avenir de l'Égypte risquerait un chamboulement après ce grand mouvement.

Pour interpréter cette métaphore filée, chaque micro-saillance doit subir les principes de la neutralisation sémantique du sens littéral par le contexte et l'activation d'une analogie commune entre le thème et le phore. Nous présenterons ces réorientations sémantiques à travers le tableau (1) qui illustre une série de correspondances développée entre deux domaines : le domaine aéronautique d'une part et celui de la politique d'autre part.

[1] Claude GUIBAL, « Égypte, La révolution en suspens » in : *Le Nouvel Observateur*, 07/07/2011, Cf. annexe, p. 13.



Micro-saillances métaphoriques	Sens littéral désactivé relevant du domaine de l'aviation	Sens activé correspondant à la sphère politique
« cockpit »	Espace réservé au poste de pilotage.	Les hautes instances du pouvoir du pays.
« pilote »	Personne qui dirige un véhicule.	Président ou personnalité dirigeant le pays en situation de crise, en l'occurrence le chef suprême de l'armée.
« copilote »	Assistant du pilote.	Hauts responsables.
« commande »	Organe capable de déclencher, d'arrêter ou de régler des mécanismes.	Mesures et décisions à prendre.
« actionner »	Faire fonctionner.	Appliquer.
« maintenir le cap »	Maintenir la bonne direction.	Ne pas changer de stratégie.
« carlingue »	Partie du fuselage où se trouve le poste de pilotage.	A un niveau assumant moins de responsabilité mais constituant une grande charge.
« passagers »	Personnes transportées au bord d'un véhicule.	Peuple.
« turbulences »	Agitation désordonnée due à une formation de tourbillons dans un fluide.	Période de trouble et de difficultés.
« stewards »	Membre de cabine d'un avion chargé du service des passagers.	Entités assumant la protection ou l'orientation du peuple : forces de l'ordre, oulémas, médias...
« pirates »	Individu armé qui prend en otage l'équipage et les passagers.	Tout organisme qui veut s'accaparer de force du pouvoir : pays étrangers, partis politiques, ...
« soutes »	Magasin situé dans la cale où on transporte les bagages.	Les banques, les richesses d'un pays.
« kérosènes »	Pétrole	Les devises, les ressources et les richesses.
« carburant »	Combustible à utiliser pour faire fonctionner un moteur.	Ce qui fournit de l'énergie.
« atterrir »	Prendre contact avec le sol.	Aboutir à un état de stabilité et de sécurité.

(1) Exemple de correspondances entre sens littéral et sens activé dans le cadre d'une métaphore filée.

Les dérivations métaphoriques regroupées dans la représentation précédente forment l'ossature de ce passage, voire du texte, puisqu'elles se prolongent dans le reste de l'article comme le démontre ce deuxième extrait :

(10) « Au casting de la révolution, le rôle du pilote a échu à un homme au teint bistre, au poitrail barré d'une ribambelle de rubans colorés. A 76 ans, le moushir (maréchal) Hussein Tantaoui, ancien ministre de la Défense d'Hosni Moubarak, préside le CSFA, ce collectif de militaires occulte jusqu'à la révolution. Moyenne d'âge du cabinet : 65 ans. Pas de la première fraîcheur révolutionnaire, mais prêt à en utiliser les codes : après l'envoi de SMS signés « Armed forces » à la population, le CSFA réserve souvent la primeur de ses annonces à sa page Facebook. »

Ces dérivations métaphoriques dynamisent la métaphore-mère initiale tout en la motivant et en l'expliquant progressivement. Mais nous verrons par la suite qu'elles sont aussi d'une grande portée argumentative. La peur et la panique d'un avion en turbulence ou en perte de carburant est une hantise de tous les passagers, et de ce fait, par l'emploi de cette métaphore, le journaliste apporte une description des plus incertaines de l'avenir du peuple égyptien.

### 1.2.3.2. Métaphore et cohérence textuelle

Hormis les analyses portant sur les métaphores filées, les recherches sur les métaphores se limitent souvent au niveau de l'énoncé explorant souvent le rapport du linguistique à l'extralinguistique engendré par cette figure et étudiant la portée axiologique de ladite saillance<sup>1</sup>. Bien que notre travail s'inscrive dans cette optique, nous aimerions aussi examiner de près le rôle que jouerait la métaphore dans la structure du texte journalistique.

Nous partons du postulat selon lequel les deux procédés d'interprétation métaphorique que nous avons explicités dans la section 1.2. de ce chapitre ne peuvent à eux seuls aboutir à une interprétation optimale de la saillance métaphorique notamment dans le cadre de l'expression journalistique. L'activité herméneutique se fait en deux phases en effet :

La première consiste à mener le processus de désactivation et d'activation de traits sémantiques selon le cotexte phrastique ou à une échelle plus étendue celui du paragraphe. Le résultat de ce processus demeure incertain et a besoin d'une confirmation fournie par d'autres isotopies du texte.

La seconde est la confrontation du résultat de ce parcours avec l'ensemble du texte surtout lorsque la métaphore est située dans un emplacement stratégique tel que le titre dans un article de presse.

Ce postulat se conforme aux caractéristiques de l'écriture journalistique où chaque élément assume un rôle bien déterminé et où le rapport avec la réalité et la force illocutoire sont dans une logique proportionnée.

À l'instar d'El Khattab<sup>2</sup>, de Monte<sup>3</sup> et de Rastier<sup>4</sup> dont les travaux portent sur l'entrelacement des isotopies et les connections métaphoriques dans le texte poétique, nous proposons

[1] Nous renvoyons toutefois à la thèse de doctorat de Adham Mouad, à travers laquelle il a démontré que la métaphore contribue à la mise en place de l'ossature même du texte. Cf. Mouad ADHAM, 2016. *Les figures d'analogie dans À la recherche du temps perdu de Marcel Proust*. Thèse de Doctorat en littérature. Université Hassan II, Faculté des lettres et des sciences humaines, Mohammédia. pp. 84-93.

[2] EL-KHATTAB, Driss et ZELLOU, Ilias, (coordination) 2012. Problématique du sens dans la sémantique des textes. In: *Cahiers de la recherche scientifique*. N° 8. Faculté des lettres, Mohammedia.

[3] Michèle MONTE, 2013. Métaphore et cohérence textuelle dans les textes poétiques. In : Geneviève SALVAN, *Figures et contexte(s)*. Bruxelles : É.M.E., Éd. Modulaires Européennes. pp. 75-88.

[4] Cf. François RASTIER, 1989. *Sens et textualité*. Paris : Hachette. Langue, linguistique, communication.

d'étudier l'intégralité d'un article de presse pour confirmer l'importance de la prise en compte des données textuelles dans le processus de production et de réception des métaphores. Soit l'énoncé (11) :

(11) « 20 Février : *happy hour* »

*Parti à l'origine d'un idéal noble, celui d'un Maroc meilleur, le mouvement du 20 Février n'a pas seulement mis en avant de simples revendications sociales, il a proposé des changements de nature à affecter l'architecture institutionnelle du pays.*

*Les temps changent. Les dealers de résine de cannabis du douar Harbili - quartier Bernoussi - à Casablanca, affiliés au mouvement du 20 Février, ont décidé d'organiser une marche ce dimanche 15 mai pour réclamer la constitutionnalisation du Maroc en tant que pays producteur de cannabis, intégrer le plan Rawaj pour que les prix de leurs produits ne soient pas gonflés par les intermédiaires et bénéficier d'une assurance-risque. Ils se joignent à la confédération des vendeurs d'artichauts effeuillés & pois chiches ramollis à l'eau de Rédal véritable, du quartier Akkari à Rabat, elle aussi, membre du mouvement du 20 Février. La confédération revendique un meilleur traitement de la part de la justice dans ses affaires de vente ambulante et une séparation claire des pouvoirs entre le caïd et le moqaddem. Elle exige, aussi, une subvention pour l'achat de crème Fair & Lovely, afin que ses membres blanchissent leurs doigts noircis par le travail de l'artichaut.*

*Dignité, droit au travail, justice équitable, protection contre les abus, gouvernance..., depuis près de trois mois, on n'entend que cela. Le mérite de cette prise de conscience, de l'expression de revendications souvent légitimes, revient, en toute honnêteté intellectuelle, au mouvement du 20 Février. Mais près de trois mois après ce 20 février, le réveil de la parole aussi collectif qu'hétéroclite est devenu un grand bazar. Il est certes improbable que les dealers de drogues aient des revendications, mais en ces temps d'agitation sociale, tous ceux qui ont un mot à dire, tous les mécontents et tous ceux qui veulent des droits indus ou rester en dehors de la loi s'habillent du manteau du 20 Février pour aller manifester, revendiquer, parfois en dehors du cadre légal. Lundi 8 mai, des jeunes du mouvement du 20 Février ont envahi le siège du Conseil de la ville de Salé pour protester contre « la mauvaise gouvernance et la corruption ». En avaient-ils le droit ? Non, leur droit se limite à une manifestation dans la rue. Sont-ils réellement du 20 Février ? Là est la question.*

*Parti à l'origine d'un idéal noble, celui d'un Maroc meilleur, le mouvement du 20 Février n'a pas seulement mis en avant de simples revendications sociales, il a proposé des changements de nature à affecter l'architecture institutionnelle du pays. Dans cette optique, qu'on le veuille ou pas, on devient un acteur politique et, en tant que tel, on doit clarifier ses revendications, les décliner en idées tout comme on doit se structurer, décider de qui fait partie du mouvement ou pas. Que propose le mouvement du 20 Février pour la réforme de la Constitution et la démocratie ? Jusqu'à présent on ne l'a pas entendu ! Quels hommes et femmes font-ils partie du mouvement du 20 Février ? Aujourd'hui, tout le monde peut l'être y compris le plus extrémiste. Grisé par l'ivresse des rangs qui grossissent, le 20 Février devrait peut-être méditer cette phrase de Napoléon Bonaparte : « La foule qui me contemple avec admiration me verrait de la même manière monter à l'échafaud »<sup>1</sup> »*

L'expression « Happy Hour » située au niveau du titre est associée au mouvement contestataire marocain du 20 Février. L'association de ces deux éléments crée l'impasse sémantique source de la saillance. En effet, l'anglicisme « Happy hour » signifiant littéralement « heure

[1] Fadel AGOUMI, « 20 février, Happy Hour » in : *La Vie Éco*, 2011/05/16, annexe, p. 303.

heureuse » correspond à une période de la journée où les boissons sont proposées à des tarifs promotionnels pour doper les ventes.

A partir du titre nous retenons les traits sémiqes / temporalité / , / ensemble hétéroclite / , / marketing / , / public / et / ivresse / qui se trouvent confrontés au champ sémantique de la « révolte », le lecteur est amené à désactiver quelques traits initiaux de l'expression « Happy hour » pour assurer l'analogie avec le mouvement contestataire. Par conséquent, il pourrait comprendre que le mouvement du 20 Février toucherait peut-être à sa fin par l'annonce de nouvelles mesures ou lois réconfortant les troupes révoltées. Cette interprétation qui demeure plausible mais non « fermée » invite le lectorat à lire l'article pour résoudre l'énigme proposée. La métaphore, en conséquence, assure une fonction perlocutoire car l'énigme en question devrait avoir pour toile de fond des faits réels et logiques.

La lecture de l'article dévoile une autre fonction de la métaphore : elle est la synthèse de plusieurs aspects développés à travers cet éditorial :

- Le chapeau, bien qu'il n'apporte aucun élément de signification à la métaphore de base, inscrit l'article dans le réel, ce qui ne fait qu'attiser davantage la curiosité du lecteur.
- L'attaque, axée souvent sur la dramatisation, procède généralement par une description minutieuse de la scène-objet de l'article, apporte des chiffres, établit de énumérations pour plonger le lecteur dans l'univers où se déroule l'événement relaté. Le « lead » décompose cette foule hétéroclite de manifestants : dealers de drogues et vendeurs ambulants de légumes réclamant la légalité de leurs commerces et la mise en place d'un système d'assurance et de fiscalité qui protégeraient leurs droits en tant que commerçants. La métaphore de la Happy Hour devient davantage intelligible : des personnes exerçant des commerces illégaux sortent pour manifester publiquement et exprimant des revendications absurdes comme l'assurance pour le commerce de drogue et la condamnation de la surenchère, ou même des demandes d'ordre esthétique. Ces revendications proviendraient d'individus dépourvus de lucidité et de bon sens, comme le seraient des « souldards » pauvres qui profitent de l'heure de promotion pour s'abreuver d'alcool et changer le monde. Dans cet élan de revendications qui frappe l'ensemble des pays arabes, les commerçants illégaux en profitent pour clamer haut et fort leurs « droits ». De plus, les

personnes ivres ont tendance à faire des aveux publiquement : dans les bars populaires, souvent les ivrognes dévoilent leurs soucis et leurs émois. Nous retenons que les traits sémantiques « hétéroclite » et « public » sont mis en valeur dans l'attaque.

- Comme tout développement d'article de presse, le troisième paragraphe épouse la forme d'un schéma narratif ordinaire. Une situation initiale qui rappelle l'ancrage du mouvement de contestation dans la légitimité et dans le temps « *Dignité, droit au travail, justice équitable, protection contre les abus, gouvernance..., depuis près de trois mois, on n'entend que cela. Le mérite de cette prise de conscience, de l'expression de revendications souvent légitimes, revient, en toute honnêteté intellectuelle, au mouvement du 20 Février* ». L'élément perturbateur correspond à l'intrusion de nouveaux groupes avec des réclamations insolites : « *Mais près de trois mois après ce 20 Février, le réveil de la parole aussi collectif qu'hétéroclite est devenu un grand bazar. Il est certes improbable que les dealers de drogues aient des revendications, mais en ces temps d'agitation sociale, tous ceux qui ont un mot à dire, tous les mécontents et tous ceux qui veulent des droits indus ou rester en dehors de la loi s'habillent du manteau du 20 Février pour aller manifester, revendiquer, parfois en dehors du cadre légal* ». Les dérives de ces nouveaux partisans du mouvement du 20 Février en constituent les péripéties. La résolution du conflit n'est pas usitée car les répercussions de cette situation n'étaient pas encore sues au moment de l'énonciation. La métaphore « Happy hour » sert de toile de fond aussi à cette partie centrale du texte qui met en exergue la frasque entre deux mouvements au sein du 20 Février : « la prise de conscience » par opposition au « Bazar », l'écart est tellement grand qu'il représente un passage d'un état conscient à un état d'ivresse. Comme les consommateurs occasionnels de l'alcool profitent de la promotion, les nouveaux manifestants profitent de la vague du P.A. pour s'exprimer, il ne leur a jamais été possible de réclamer ces revendications, et probablement ils ne seraient plus en mesure de la faire après cette vague de protestation. Il fallait saisir ce moment opportun pour s'exprimer. Deux nouveaux traits sémantiques sont identifiés, à savoir l'/ ivresse / et la / temporalité /.

- La chute qui constitue une réflexion personnelle du journaliste sur les événements rapportés reprend les isotopies du « Happy hour » : « *Grisé par l'ivresse des rangs qui grossissent* ».

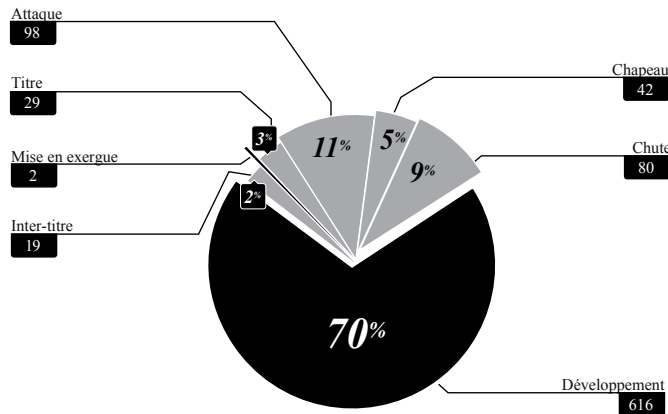
Ainsi, il devient clair que l'interprétation de la métaphore n'est confirmée qu'après la confrontation du titre avec l'ensemble des composantes de l'article puisque chaque partie du texte renoue avec le conflit conceptuel initial. De plus, les constituants de ce discours livrent des éléments d'interprétation métaphorique qui résolvent le mystère du titre. Cette conclusion nous permet de nous situer dans un débat fort prisé par la communauté des chercheurs en rhétorique et constitue une autre preuve de l'ouverture d'une figure comme la métaphore sur l'ensemble des parties du système rhétorique : il serait contradictoire en effet de postuler que cette figure peut être confinée à la partie de l'élocution, elle relèverait aussi d'après l'exemple analysé de la disposition.

### 1.2.3.3. Métaphore et disposition du texte de presse

L'exemple de la métaphore filée analysée dans la section 1.2.3.1. et celui du titre-sommaire constituant l'illustration de la section 1.2.3.2. prouvent que la métaphore constitue plutôt une saillance par co-mérgence régulière voire textuelle, et de ce fait, elle assume un rôle d'organisateur du discours par le truchement de la continuité isotopique, ce qui lui confère la dimension oratoire requise dans ce discours médiatique car le texte se dote d'un potentiel mnémotechnique.

La question qui se pose à présent est de savoir si cette saillance analogique dispose d'un emplacement stratégique dans ce texte. Autrement dit, serait-elle caractéristique d'une partie spécifique de l'article de presse ou a-t-on recours à la métaphore indépendamment de ce critère ?

Les statistiques élaborées grâce au logiciel de traitement de données Files Maker grâce auquel nous avons croisé les deux critères « localisation » et « métaphore » nous fournissent la représentation suivante qui englobe aussi bien la presse marocaine d'expression française que la presse française.



(13) Répartition des métaphores selon l'emplacement dans l'article.

Nous serions tentée de considérer ces résultats comme un argument en faveur de la concentration de la métaphore au niveau du développement. Or, cela faussera notre analyse étant donné qu'un autre élément devrait être pris en compte à savoir le nombre de mots contenus dans chaque partie. Plus long, le développement est la partie qui livre le plus de détails et de descriptions. Par conséquent, le pourcentage de 70% alloué aux métaphores dans cet emplacement devient dépourvu de pertinence. Il en ressort que la répartition des métaphores que nous avons obtenues est proportionnelle au nombre de mots dans chaque partie. En d'autres mots, la métaphore bien qu'elle développe occasionnellement un réseau isotopique sur l'ensemble du texte, son emplacement dans le texte journalistique n'est pas pré-déterminable et n'apporte pas de traits spécifiques à la disposition du texte journalistique.

L'intérêt que nous avons apporté au parcours interprétatif de la métaphore émane de notre volonté de mesurer l'impact du discours métaphorique dans le texte journalistique. Dans les sections qui suivent, nous nous focaliserons sur la fonction de la métaphore en général et celle déployée précisément dans notre corpus pour être en mesure de cerner la variation axiologique qu'elle entraînerait.

### 1.3. Fonctions de la métaphore

La littérature scientifique se rapportant aux fonctions de la métaphore s'avère prolifique. Les chercheurs s'accordent sur la multiplicité des fonctions selon le contexte et sur le potentiel argumentatif fort prononcé des métaphores étant donné qu'elles assument un grand rôle dans la catégorisation des concepts.

### 1.3.1. Fonctions basiques de la métaphore

Dans les recherches de Bonhomme<sup>1</sup>, la métaphore assume quatre grandes fonctions.

- La fonction poétique assumée par la métaphore « inventive » qui sert l’imaginaire poétique et réoriente la vision du monde.
- La fonction expressive qui émerge pour contrecarrer l’usure rapide de certaines expressions. Elle vivifie et ranime la langue familière et constitue une source pour le registre argotique oral ou littéraire. Aussi bien les injures que les termes affectueux puisent leur créativité du transfert métaphorique.
- La fonction cognitive : Le caractère analogique de la métaphore stéréotypée permet de faire comprendre des notions complexes ou abstraites. Il devient facile de faire comprendre un domaine nouveau si on procède par le recours à un domaine connu et maîtrisé. Ce procédé de vulgarisation sert le discours scientifique. L’exemple le plus courant pour illustrer cette fonction est l’ensemble des métaphores utilisées dans le domaine informatique : souris, corbeille, dossier...
- La fonction argumentative : pour imposer une opinion sans la démontrer, les hommes politiques et les publicitaires déploient des métaphores pour faire adhérer une opinion sans la démontrer. Le terme métaphorique se trouve associé à une valeur décisive transposée sur l’idée à imposer par analogie. Le locuteur puise de la métaphore une forte valeur évidente et unanimement admise et la calque sur une autre situation. Le lecteur adhère à la conclusion sous-entendue.

Nous pensons que cette dernière fonction ne se limite pas au discours polémique ou politique mais qu’elle se manifeste de manière quotidienne et souvent inconsciente dans tout type d’échange verbal. Ainsi, même dans le cadre de la métaphore poétique ou inventive, le locuteur tente de persuader le récepteur sur un état d’âme ou une perception donnée. Nous rejoignons dans cette réflexion la position de Gardes Tamine présentée dans la section subséquente.

[1] Marc BONHOMME, 1998. *Op. cit.* pp. 63-65.



### 1.3.2. Fonctions indissociables de la métaphore

Gardes-Tamine<sup>1</sup> rappelle que l'ensemble des procédés rhétoriques assurent généralement des fonctions d'enseignement, d'émotion et de séduction « *docerer, movere, placere* ». La métaphore se trouve au carrefour de ces trois fonctions, il serait impossible de la confiner à une seule orientation. Le permettre, c'est opérer par une séparation entre le cognitif et l'émotif, distinction rejetée aussi par Ricoeur et Molino et d'autres chercheurs contemporains<sup>2</sup>. L'affectivité serait indispensable au raisonnement intellectuel : argumenter suppose un choix de valeurs qui n'est pas purement rationnel. Cette position place la métaphore au cœur d'un débat que les théories de l'énonciation mènent pour réconcilier le rationnel et l'émotif en cernant la subjectivité. Kerbrat-Orecchioni<sup>3</sup> distingue à cet effet trois types de subjectivité :

- La subjectivité déictique qui établit une relation entre la situation de l'énonciation et l'énoncé.
- La subjectivité modale-aspectuelle qui cerne l'appréciation du locuteur des événements qu'il relate.
- La subjectivité rhétorico-textuelle qui consiste à choisir un genre, une attitude pragmatique et un ton.

Dans ce cadre, le recours à la métaphore serait dicté par l'émotif qui devient raisonné par le choix de moyens d'expression. La métaphore allie ainsi une fonction ornementale esthétique à une force d'abstraction pour emporter l'adhésion, elle crée une sorte d'émotion rationnelle.

Il en ressort de cette conception qu'« *Aucune métaphore n'est neutre, ni dans le lexique des termes qu'elle associe, ni dans sa construction syntaxique. Elle comporte une inévitable orientation, qui participe à un impact sur le lecteur et l'auditoire. (...) Toute métaphore est porteuse de subjectivité. En ce sens, elle impose une modification des conceptions de l'auditoire qui l'entraînera, le cas échéant, à modifier également ses conduites. Cette orientation est liée à la subjectivité de celui qui construit la figure et utilise des termes chargés d'appréciations, valorisantes ou dévalorisantes. (...) Cette orientation vers une valorisation ou au contraire vers une dépréciation peut s'accompagner d'une orientation proprement discursive. La métaphore se relie à la partie de l'invention, c'est à dire à la*

[1] Joëlle GARDES-TAMINE, 2011a. *Op cit.* p. 231

[2] *Ibid.* p. 227.

[3] Cf. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1980. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. [Éd. 1997]. Paris : Colin.

*technique de trouver les idées et des arguments et de les enchaîner dans le cadre d'un raisonnement suivi<sup>1</sup> ».*

Nous reviendrons sur l'orientation discursive des métaphores dans les sections subséquentes et nous proposons dans ce qui suit de voir de près les fonctions de la métaphore dans l'expression journalistique à caractère politique.

### 1.3.3. Fonctions de la métaphore dans la presse à caractère politique

Souvent associée à la création littéraire, notamment poétique, la figure de la métaphore assume des fonctions différentes selon le genre où elle se déploie. Nous pensons que l'usage de la métaphore dans la production journalistique se distingue par sa fonctionnalité et contribue à la caractérisation de cette expression.

La présence des métaphores dans l'expression journalistique s'avère importante, contrairement à l'idée de son usage quasi exclusif dans le texte littéraire. Nous rappelons que c'est la figure-reine de notre corpus. Ceci s'explique par plusieurs raisons :

- En premier lieu, la métaphore « est au cœur même du langage », « *notre système conceptuel ordinaire, qui nous sert à penser et à agir, est de nature fondamentalement métaphorique<sup>2</sup> ».*
- En second lieu, certaines métaphores deviennent conventionnelles et en conséquence, elles structurent les systèmes conceptuels de notre culture qui se traduisent directement dans notre langage.
- Finalement, l'écriture journalistique est pratiquée aussi par des écrivains et des hommes de lettres. Il se trouve aussi que les journalistes sont animés par le désir de briller et de faire reconnaître leurs prouesses scripturales par le truchement de leurs articles.

Contrairement à la métaphore inventive en tant que création personnelle, plus prisée dans la création littéraire, la métaphore journalistique se présente souvent en « formule<sup>3</sup> » reprise par une collectivité. Cette dernière bride la créativité du narrateur, le limitant par les cloisons

[1] Joëlle GARDES-TAMINE, 2011a. *Au cœur du langage : la métaphore*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 35. p. 231.

[2] George LAKOFF, et Mark JOHNSON, 1980. *Les Métaphores dans la vie quotidienne*. Éd. 1986. Paris : éd. de Minuit. Propositions. p. 13.

[3] Nous développerons la notion de formule dans la section 1.6.2.

des conventions langagières. Il convient de souligner que le recours à la métaphore figée demeure un choix stratégique : le journaliste tire bénéfice de lieux d'usage réduisant ainsi la distance avec le lecteur, forgeant ainsi l'idée de la transparence.

Pour ce qui est du contexte politique, la métaphore opère une substitution des images sur la réalité politique aux faits eux mêmes. Elles créent ainsi de « nouvelles réalités politiques ». Comme elles sont des figures d'analogies, elles assurent un transfert de sens impliquant un univers de signification et de croyances familiers. Le sens se trouve façonné par des images plus fortes accordant des allures poétiques à des réalités crues visant la persuasion. Par l'emploi de la métaphore, le journaliste facilite la communication et le contact avec le lectorat. D'après Aurélie Haismann<sup>1</sup>, l'une des principales caractéristiques de l'écriture journalistique, consiste à assurer le maximum de lisibilité et d'intelligibilité vu que le lecteur ne devrait pas s'investir profondément dans l'interprétation du texte informatif. La compréhension instantanée et immédiate implique un emploi des figures métaphoriques facilement discernables et assurant la cohésion et la communion du lecteur avec sa communauté.

Le public, s'il a des goûts prononcés pour un domaine, il aura déjà développé des schèmes conceptuels que le journaliste doit explorer pour créer une atmosphère de convivialité nécessaire initiant ainsi le lecteur dans l'univers politique réputé complexe et inintelligible. Il en résulte que le fait politique n'est pas perçu sans « résidu langagier » car il est impossible de le dissocier du moule discursif qui le forge et lui donne forme. Les métaphores colorent, et introduisent des connotations et des cadres interprétatifs. Soit à titre d'exemple l'énoncé (12) :

(12) « *Ennahda ou les Frères musulmans égyptiens n'ont joué qu'un rôle secondaire dans la chute des dictatures, souligne JeanPierre Filiu, professeur à SciencesPo. Ils n'avaient rien vu venir et quand les soulèvements ont éclaté, ils étaient hors-jeu après des années de répression. En Egypte, ils n'ont eu de leur propre aveu que 50 martyrs sur près de 900 morts et, en Tunisie, ils ne comptent qu'un ou deux tués.* »

Les Frères Musulmans dans l'énoncé (12) sont comparés à des joueurs en « hors-jeu ». Selon le journaliste, les partis islamistes ne sont pas derrière les vagues de contestation. Certes,

[1] Aurélie HAISMANN, 2013. Le contexte identitaire dans la figure : la métaphore en situation dans la presse écrite luxembourgeoise francophone. In : Geneviève SALVAN, (Dir.), 2013. *Figures et contexte(s)*. Bruxelles : É.M.E., Éd. Modulaires Européennes. Le discours et la langue. Tome 4.2. pp. : 139-148

[2] Christophe BOLTANSKI, « La galaxie islamiste », in : *Le Nouvel Observateur*, 08/12/2011, Cf. annexe p. 30.

ils étaient présents sur l'échiquier politique mais ne détenaient aucun pouvoir puisqu'ils ont subi préalablement une oppression manifeste. Leur présence se limitait à quelques sièges parlementaires au sein de l'opposition. Aucun rôle de responsabilité ne leur a été accordé. L'analogie établie entre les mondes politique et sportif à travers cette métaphore rapproche davantage le lectorat du fait politique. Le sport étant un domaine dont les règles sont préalablement établis et connus de tous, la compréhension du fait relaté devient moins ardue, et mieux encore, la scène politique devient un spectacle passionnant. Néanmoins, la métaphore mène subtilement les lecteurs à adhérer aux opinions des journalistes. Dans cet énoncé, puisque le parti islamiste est en hors-jeu, il est en quelque sorte « sifflé » par le journaliste qui ne le voit pas digne du pouvoir. Nous serons en mesure d'étudier les mécanismes mis en œuvre dans le cadre de l'analogie argumentative et la négociation des valeurs dans la section 1.6 du présent chapitre.

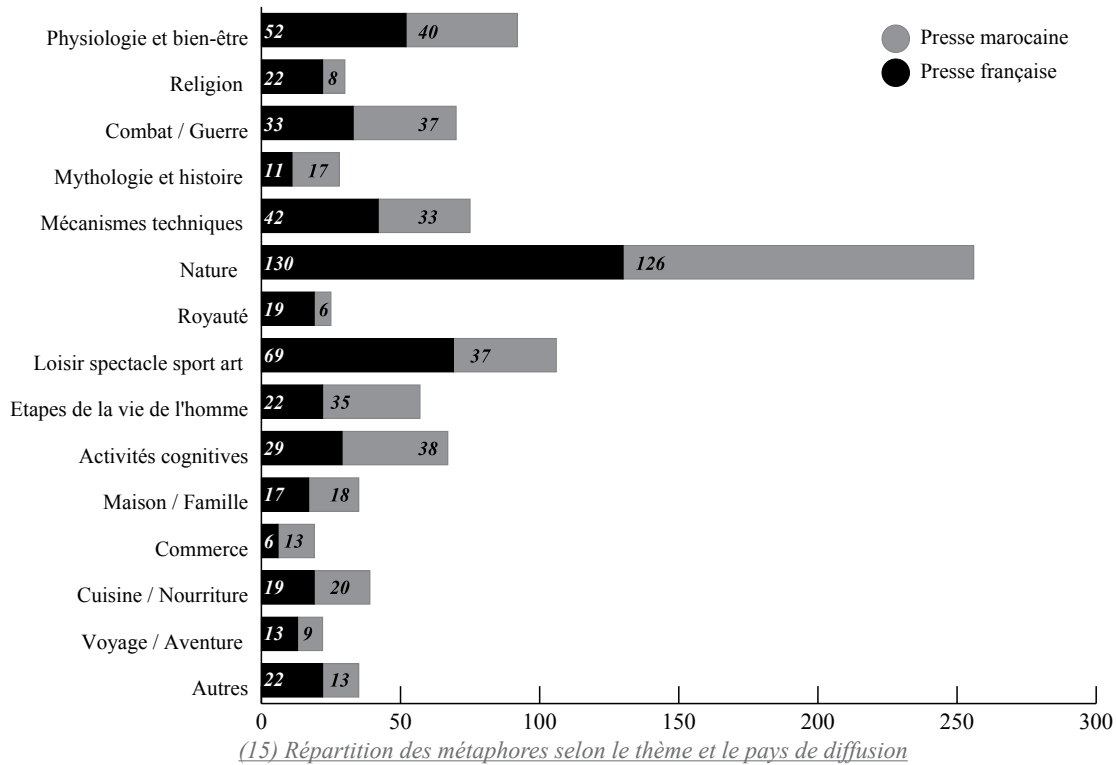
Par ailleurs Anne-Marie Gingras<sup>1</sup> accorde à la métaphore un rôle plus proéminent. Selon la spécialiste, tous les chercheurs sont d'avis que la métaphore n'ajoute pas de sens à l'énoncé mais le remplace. Les métaphores seraient des étiquettes qui supposent qu'un jugement est déjà établi à propos d'une personne ou d'un événement. Or, cette déformation du sens est contraire à la logique de l'information, on assiste plutôt à une désinformation vu que le parcours interprétatif mené par le lecteur ne permet pas un aller-retour entre la métaphore et le fait politologique. Ainsi, il est d'usage de recourir à des métaphores fréquentes dans la presse à caractère politique. Ce genre de métaphores, selon Gingras, est unanime à tous les genres journalistiques, on les trouve aussi dans les analyses. Selon la même recherche, la figure de l'analogie se limite plutôt à la fonction phatique, ne contribuant guère à la compréhension du message, ni à la formation des opinions. Il s'agit plutôt de raccourci pour convaincre sans pour cela maîtriser le noyau du fait politique car bon nombre de journalistes n'ont pas de formation ou d'expertise dans les sciences politiques.

#### **1.4. Orientations thématiques des métaphores de la presse du P.A.**

Afin de comprendre le fonctionnement des métaphores dans la presse à caractère politique, il a fallu s'intéresser aux thématiques couvertes par le corpus. Nous avons été surpris par le recours des journalistes à des domaines bien déterminés pour l'expression métaphorique.

[1] Anne-Marie GINGRAS, 1996. Les métaphores dans le langage politique. In : *Politique et Sociétés*. N° 30, pp. 159-171.

Les métaphores déployées pour relater du printemps arabe dans la presse marocaine d'expression française et la presse française explorent des domaines communs et familiers. La représentation suivante fournit un aspect global des tendances thématiques de notre corpus.



D'après cette représentation, les métaphores explorent des domaines bien ciblés : la nature, les étapes de la vie, la religion, le combat, la médecine, l'art... Sur les 980 métaphores perçues, seules 30 métaphores relèvent de catégories disparates, classées sous le titre « autres ». Le recours à la thématique de la nature constitue la source première de l'imagerie métaphorique dans les deux presses dépouillées. Ceci met l'accent sur le caractère spontané de ces révolutions. Nous avons rassemblé sous ces étiquettes plusieurs domaines voisins. Dans ce qui suit nous exposerons les motivations qui sous-tendent ces choix relativement à la nature de l'événement relaté.

#### 1.4.1. Thème de la nature

Avec plus de 256 métaphores relevant de la nature, ce thème constitue la source de 26 % de l'ensemble des métaphores de notre corpus. Soulignons aussi qu'il est à l'origine même de la désignation de l'événement dans la presse de manière générale qui a choisi l'expression de « Printemps arabe » pour rendre compte de ce mouvement de contestations. Ainsi, la presse

marocaine autant que la presse française empruntent leurs images de ce domaine et à peu près à la même échelle : 126 métaphores repérées dans la presse marocaine contre 130 dans la presse française. Au sein de ce domaine vaste qu'est la nature, nous avons pu classer les saillances analogiques dans un nombre de champs diversifiés.

- Les phénomènes météorologiques : le déploiement de ce type de métaphores accorde aux événements relatés une dimension anodine et prédictible, l'événement constituerait une étape nécessaire pour assurer un certain équilibre dans le cours de la vie comme le seraient des phénomènes de la pluie, du vent, du mauvais temps, etc. Soient (13) et (14) à titre d'exemples.

(13) « *La révolution a soufflé sur notre monde un puissant vent, celui de la liberté !<sup>1</sup>* ».

(14) « *Au sein du Hamas, responsable du déclenchement des hostilités et de la pluie de roquettes visant les populations civiles du sud d'Israël, il s'est produit depuis plusieurs mois, concomitamment à l'aggravation constante de la crise syrienne, des changements tactiques décisifs qui découlent du Printemps arabe et, plus précisément, de la guerre civile qui ravage la Syrie<sup>2</sup>* ».

- Les catastrophes naturelles : Plutôt imprédictibles, ces événements désignés par ces métaphores seraient d'une grande incidence sur les acquis et les réalisations. La connotation négative des catastrophes prédit un lendemain problématique. De plus comme la catastrophe commence toujours par un « épïcêtre » ou un point d'éruption, l'information communiquée présente un point de tension et une zone de propagation. Ce champ véhicule aussi l'idée de la perte de contrôle des forces de l'ordre comme l'illustrent les énoncés (15) et (16).

(15) « *Que pensent-ils de la démocratie, de la liberté, des élections, de l'islam politique et de tout le tremblement ?<sup>3</sup>* »

(16) « *On ne peut pas dire que l'assassinat à Benghazi de l'ambassadeur des Etats-Unis, Christopher Stevens, ait provoqué l'émotion à laquelle on aurait pu s'attendre, alors que ce meurtre a eu lieu en Libye, dans cette capitale de la Cyrénaïque dont la population a été protégée par l'Occident des foudres dont la menaçait le dictateur assassiné<sup>4</sup>* ».

- L'astronomie et les saisons : ce thème fait appel à la disparité des éléments composant l'univers ainsi qu'à leur diversité. Il apporte une logique au séquençement des phases de crises et de progrès et aux mécanismes qui sous-tendent le changement. Autrement

[1] Mostapha BOUAZIZ, « J'ai rêvé de révolution » in : *Zamane*, 31/03/2011, Cf. annexe, p. 366.

[2] Christian MAKARIAN, « Gaza : de l'influence du printemps arabe sur le Hamas » in : *L'Express*, 20/11/2012, Cf. annexe, p. 69.

[3] Najib REFAIF, « Le silence de la pensée », in : *La Vie Éco*, 12/04/2011, Cf. annexe, p. 299.

[4] Jean DANIEL, « Les poisons de l'indifférence » in : *Le Nouvel Observateur*, 26/09/2012, Cf. annexe, p. 39.

dit, l'évolution politique ou sociale constituerait une étape nécessaire pour assurer la pérennité de l'existence. Les énoncés (17) à (20) en constituent des exemples.

(17) « *Après le printemps venait l'automne arabe, la contre-révolution était en marche, et, pour certains, la révolution n'avait même pas eu lieu<sup>1</sup>.* »

(18) « *Après le « printemps arabe », « l'hiver islamiste » et « l'automne salafiste », le retour de l'armée semble marquer l'avènement de l'« été militaire »<sup>2</sup>.* »

(19) « *Dès qu'il s'agit de rire, la galaxie Web fait preuve d'une grande créativité. Au milieu de cette marmite humoristique, trois agitateurs se distinguent<sup>3</sup>.* »

(20) « *La galaxie islamiste<sup>4</sup>* »

- La faune : Par l'assimilation des humains à des animaux, les journalistes dépeignent des comportements inhumains de certains leaders politiques ou du peuple qui se détachent significativement des valeurs et des moralités humaines. Les individus dont il est question ont perdu leur bon sens et conscience. Il convient de noter que ce champ est beaucoup plus exploré dans la presse marocaine que dans la presse française, parmi les 30 métaphores relevées, 22 figurent dans des supports marocains contre 8 dans les journaux français. (21) et (22) illustrent cette thématique.

(21) « *Il faut achever le taureau. Affaibli par la bronca de la rue et par les copieux "dégage!" scandés par les "20 févrieristes" qui l'associent systématiquement à l'hégémonie du Palais sur les affaires politiques, le PAM et son fondateur sont donc devenus une cible facile. Une cible à abattre, à mettre illico presto sur le tapis... On ne cherche plus à gagner des points, on veut le KO : quand le taureau est à terre, il faut l'achever<sup>5</sup>.* »

(22) « *De religion et mode de vie, l'islam est devenu une culture de la ruminaton, une philosophie de la résistance et un programme politique apocalyptique<sup>6</sup>.* »

- La flore : Cette catégorie confirme le caractère naturel des faits médiatisés. De plus, elle assigne des valeurs positives de croissance et d'abondance, comme démontré à travers les exemples :

(23) « *Dans la rue, on le compare, dès les premiers bourgeons du printemps arabe, au RCD tunisien de l'ex-président Zine El Abidine Ben Ali<sup>7</sup>.* »

[1] Alain GRESH, « Révolution égyptienne, acte 2 », in : *Le Monde Diplomatique*, 23/11/2011, Cf. annexe, p. 191.

[2] Larabi JAIDI, « Le sabre et le char égyptiens » in : *La Vie Éco*, 16/07/2013, Cf. annexe, p. 315.

[3] Nina KOZLOWSKI, « Caricatures. Quand on n'a que le rire... », in : *Telquel*, Cf. annexe, p. 339.

[4] Christophe BOLTANSKI, « La galaxie islamiste », in : *Le Nouvel Observateur*, 08/12/2011, Cf. annexe, p. 30.

[5] Mehdi MICHBAL, « Tous contre El Himma », in : *Telquel*, 23/07/2011, Cf. annexe, p. 328.

[6] Boualem SANSAL, « Le père de tous les printemps » in : *Le Nouvel Observateur*, 18/07/2013, Cf. annexe, p. 46.

[7] Mehdi MICHBAL, « Tous contre El Himma », in : *Telquel*, 23/07/2011, Cf. annexe, p. 328.

(24) « *« Jasmin », vous vous souvenez ? « La Révolution du Jasmin. » Premières fleurs du « Printemps arabe »<sup>1</sup> »*

- Les ressources naturelles : les figures relevant de ce champ inspirent l'idée de l'abondance et de la richesse aussi, de la facilité et de la dépensivité en matière de consommation, exemples :

(25) « *Amplifié par les réseaux sociaux et les médias traditionnels, le mouvement tire une part de son carburant du concept d'unité panarabe, mais rejette toute coloration idéologique pour mieux fédérer les frustrations contre le despotisme et revendiquer avec une force assourdissante le droit à la citoyenneté<sup>2</sup> ».*

(26) « *Ce qui se passe depuis plus de deux ans en Syrie prouve que les Nations Unies est un « machin » qui ne sert à rien, pas même capable de hausser le ton, pas même capable d'arrêter un criminel dont le cœur en bronze ne se brisera jamais<sup>3</sup> ».*

### 1.4.2. Thème du spectacle

Outre le thème de la nature qui n'a révélé aucune distinction entre les deux presses, l'information sur le printemps arabe a puisé ses métaphores du domaine du spectacle. Le nombre des saillances s'élevant à 106 est non négligeable puisqu'il constitue plus que le dixième du corpus de la métaphore. Il convient toutefois de souligner la disparité de l'usage entre les deux presses : en effet, dans la presse française le recours à ce domaine est plus manifeste, autrement dit 65% de métaphores du spectacle ont été repérées dans *Le Nouvel Observateur*, *L'Express* et *Le Monde Diplomatique* contrairement à *Telquel*, *Zamane* et *La Vie Éco* qui n'en ont fourni que 37, soit 35%. Cet écart s'explique par la différence qui s'établit entre les deux scènes artistiques marocaine et française : la production artistique (théâtre, musique, expositions...) est beaucoup plus dominante en France. Certes la scène artistique marocaine est de moins en moins pauvre, en revanche, elle demeure non accessible à toutes les tranches sociales. Nous avons regroupé sous cette étiquette un ensemble de performances artistiques et sportives détaillées dans ce qui suit :

- Les loisirs : A travers l'usage de ce groupe de métaphores, il semble que l'activité politique perd de son sérieux, de sa finalité et de son dévouement à la chose publique. L'exercice démocratique devient un amusement où les enjeux ne sont pas de taille et les acteurs se désengagent de leurs responsabilités. De ce domaine, les journalistes

[1] Delfeil DE TON, « Le poète est en geôle », in : *Le Nouvel Observateur*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 49.

[2] Hicham ALAOUI, « Monarchies arabes, la prochaine cible ? », in : *Le Monde Diplomatique*, 31/01/2013, Cf. annexe, p. 264.

[3] Tahar BENJELLOUN, « Syrie, non assistance à un peuple en danger » in : *La Repubblica*, 29/08/2013, Cf. annexe, p. 402.



de la presse française sont mieux inspirés que leurs homologues marocains, la presse française a fourni 22 métaphores de ce type alors que celle du Maroc s'est limitée au nombre de 9.

(27) « *Ne nous indignons pas : cela fait partie du jeu démocratique qui consiste à tenter de séduire une clientèle électorale donnée en flattant au besoin les préjugés de ce que chacun appelle le peuple<sup>1</sup>* ».

(28) « *En effet, l'inflation d'expressions d'usage, des mots pour dire la violence des conflits dans le monde, de discours répétitifs et le manège des analystes sur les plateaux des chaînes satellitaires ou dans les journaux sont de nature à pousser soit à l'indifférence, soit au sarcasme<sup>2</sup>* ».

- Les sports : Par l'analogie avec l'univers sportif, le monde politique s'octroie des règles du jeu, les rivaux perdent en agressivité et sont sensés accepter la perte et les choix de leurs concitoyens. Le sport mobilise aussi les spectateurs, ce qui renseigne sur le regain d'intérêt apporté à l'événement politique. La presse française a plus recours à ces métaphores avec un nombre de 13 occurrences contre 6 déployées dans les journaux marocains.

(29) « *Dans un premier temps, la monarchie est restée sur la réserve, tout en engageant discrètement une véritable course aux nominations<sup>3</sup>* ».

(30) « *Le roi est monté au filet et sa position est celle du volleyeur. Risque maximum et peut-être, dès l'été, la possibilité de marquer le points<sup>4</sup>* ».

- Les spectacles : Grâce à la métaphore du théâtre et de l'arène, des rôles de personnages principaux ou secondaires sont affectés aux partis ou personnalités politiques, de même pour les rôles des victimes ou des bourreaux. Dans certains énoncés, la passivité citoyenne s'exprime par le biais du champ lexical de la tragédie. La politique, en effet, n'est pas dépourvue de théâtralité. Ce qui se conforme avec l'origine même de toute activité citoyenne dans les forums : la joute verbale est à la source du succès de la carrière politique. Le fossé entre les deux presses se creuse davantage, puisque la presse française utilise deux fois plus de métaphores du spectacle que dans la presse marocaine, soit 28 items relevés contre 9.

[1] Jean DANIEL, « Ils n'ont pas pris les armes » in : *Le Nouvel Observateur*, 24/02/2011, Cf. annexe, p. 11.

[2] Najib REFAIF, « Le droit au bonheur » in : *La Vie Éco*, 18/04/2011, Cf. annexe, p. 301.

[3] Souleiman BENCHEIKH, « Maroc, Benkirane n'amuse plus le roi » in : *L'Express*, 02/08/2012, Cf. annexe, p. 66.

[4] Youssef AIT KDIM, « Décryptage, où va le Maroc ? », in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

(31) « *Ce n'est pas de la téléréalité : le colonel en charge d'une unité, d'une opération, n'a pas forcément envie d'avoir le micro sous le nez pendant qu'il agit...* », fait valoir M. Fouquereau<sup>1</sup> ».

(32) « *C'est également à cette période que le cabinet royal prend les commandes sur plusieurs dossiers sensibles, reléguant le gouvernement à un rôle de figurant<sup>2</sup>* ».

- Les arts : Que ce soit l'art oratoire ou l'art de fédérer les troupes et de gérer le domaine public, il s'agit de métaphores qui valorisent et / ou amplifient l'ampleur de la manipulation des hommes politiques et les prouesses des journalistes.

(33) « *Pour clore ce tableau, mentionnons le ralliement révélateur du député de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) Frédéric Lefebvre au prurit d'ingérence français (3), qui établit un pont entre l'aventurisme libyen de M. Nicolas Sarkozy et l'imprudence syrienne de M. Hollande, au nom d'une géographie de l'inadmissible qui sélectionne ses indignations : la Palestine et une quinzaine d'autres scandales internationaux ne figurent pas dans la liste de ses « Munich » putatifs<sup>3</sup>* ».

(34) « *C'est quasiment un référendum à l'échelle du monde arabe et à la gloire de la vision idéologique et géostratégique d'un centre de recherches, de son chef d'orchestre et de ses commanditaires<sup>4</sup>* ».

### 1.4.3. Thème du bien-être et de la physiologie

Avec 92 métaphores, les saillances analogiques relevant de ce domaine constituent à peu près le dixième de l'ensemble des métaphores recensées. La presse française en compte 40 alors que son homologue marocaine 52. Ce domaine regroupe plusieurs aspects tels que le jargon de la médecine, des maladies, du corps, de l'esthétique corporelle et de l'habillement.

- La médecine : Par le recours au domaine médical, le journaliste s'accorde une posture de fin connaisseur de la société, de son fonctionnement, de ses maux et de ses remèdes. Recourir à ces métaphores, c'est aussi inscrire le monde politique dans le cadre des sciences exactes où chaque phénomène est appréhendé, cerné, potentiellement prévisible et soigné. Ces métaphores peuvent être péjoratives (cancer) ou méliorative (cure), en voici deux exemples contextualisés.

(35) « *C'est oublier la cure de laïcité imposée jadis à son peuple par Kemal Ataturk, ce vaccin longue durée<sup>5</sup>* ».

[1] Philippe LEYMARIE, « Images propres, guerres sales » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 237.

[2] Driss BENNANI, « Décryptage, Haro sur le PJD ! » in : *Telquel*, 03/06/2013, Cf. annexe, p. 359.

[3] Olivier ZAJEC, « Cinglante débâcle de la diplomatie française » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 278.

[4] Larabi JAIDI, « Exercice de Démocratie » in : *La Vie Éco*, 17/07/2013, Cf. annexe, p. 317.

[5] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste ? », in : *L'Express*, 25/10/2011, Cf. annexe, p. 58.

(36) « *La démocratie n'est pas un gadget, une pilule qu'on dissout dans le café du matin<sup>1</sup> ».*

- Les maladies : Comme la maladie affaiblit le corps et la pensée, la rattacher aux faits relatés, c'est communiquer une situation de dégradation à travers le temps, sur une conséquence d'une mauvaise gestion, qui nécessite une intervention, un remède pour « sauver » l'entité en question.

(37) « *Il est évident qu'aujourd'hui, si les convulsions égyptiennes conduisaient à fermer le canal de Suez, nous serions en présence d'un séisme mondial<sup>2</sup> ».*

(38) « *L'éruption de fièvre dans une Tunisie réputée très policée, sinon docile, l'éjection brutale du régime Ben Ali soulèvent bien de questions<sup>3</sup> ».*

- Le corps : Recourir au corps est une stratégie purement didactique qui associe un fait politique difficilement cernable aux items les mieux appréhendés et maîtrisés par l'humain. Depuis le plus jeune des âges, l'homme s'intéresse à son corps et l'appréhende par les différents moyens sensoriels. Bien qu'il n'en maîtrise pas le fonctionnement physiologique, il a une idée précise sur sa morphologie, ainsi, le recours aux différents membres du corps aide à comprendre les formes et les natures des relations entre les hommes ou les instances politiques. En somme, la métaphore du corps est principalement descriptive.

(39) « *Berlin, froid et pondéré, représentera parfaitement l'Europe lorsqu'il s'agira, dans quelques mois, de réunir autour d'une table les Caïn et Abel syriens, sous la présidence sourcilleuse des Etats-Unis et de la Russie, et avec la présence probable de l'Iran, ce qui pourrait contribuer à débloquer en partie la situation<sup>4</sup> ».*

(40) « *En même temps, le vide démocratique ainsi créé a favorisé le développement d'un « activisme protestataire » (mouvements extrémistes, activisme, agitations urbaines) dans les pores de la société<sup>5</sup> ».*

- L'esthétique corporelle : L'esthétique étant l'ensemble des traits qui composent le beau : la forme, la couleur et la fonctionnalité. Étant donné que les gestes esthétiques reconfigurent ces éléments pour créer « le beau » selon des critères qui évoluent à travers les temps et les sociétés, introduire le champ lexical de l'esthétique corporelle, c'est souligner l'effort de plaire, de s'adapter et celui du renoncement à ce qui est naturel

[1] Tahar BENJELLOUN, « L'exception marocaine », in : *Lavanrguardia*, 19/06/2011, Cf. annexe, p. 393.

[2] Jean DANIEL, « L'ambition démocratique », in : *Le Nouvel Observateur*, 03/02/2011, Cf. annexe, p. 5.

[3] Larabi JAIDI, « Les quatre péchés de Ben Ali » in : *La Vie Éco*, 25/01/2011, Cf. annexe, p. 283.

[4] Olivier ZAJEC, Cinglante débâcle de la diplomatie française, in : *Le Monde Diplomatique*, Cf. annexe, p. 278.

[5] Larabi JAIDI, « le renouveau de l'intermédiation arabe », in : *La Vie Éco*, Cf. annexe, p. 285.

et originel. Dans des versions plus prononcées, c'est user d'artifices mensongers qui déroutent l'opinion publique.

(41) « *Maintenant que l'information circule quasiment en temps réel et que nous autres gens de l'hémisphère sud sommes tenus gratuitement au courant, via les satellites et les chaînes étrangères, du moindre frémissement de la pensée qui se manifeste au nord, on voit défiler des penseurs grimés et relookés à tout bout de champ... de la pensée du vite et souvent du vite<sup>1</sup> ».*

(42) « *Pour gagner du temps, Damas a feint d'avaliser le plan élaboré par la Ligue arabe avant d'ergoter sur le mandat des 500 observateurs annoncés. De même, les concessions cosmétiques, telle la libération de près de 1200 détenus politiques, n'ont guère fait illusion<sup>2</sup> ».*

- L'habillement : Comme l'esthétique corporelle, l'apparat dénature et oriente la catégorisation à travers le style. Opter pour un vêtement ou un style au lieu d'un autre, c'est s'inscrire dans un mode de vie et des convictions. La communication par le vêtement est avérée. De même, dans le monde journalistique, recourir à ce lexique pour la conception des métaphores dénonce les efforts de réorientation du citoyen vers des perceptions choisies.

(43) « *Comment y voir clair dans ce pandémonium en reconfiguration permanente, si l'on se contente de chausser les lunettes déformantes de la « lutte contre le terrorisme glob<sup>3</sup> » ?*

(44) « *Il est certes improbable que les dealers de drogues aient des revendications, mais en ces temps d'agitation sociale, tous ceux qui ont un mot à dire, tous les mécontents et tous ceux qui veulent des droits indus ou rester en dehors de la loi s'habillent du manteau du 20 Février pour aller manifester, revendiquer, parfois en dehors du cadre légal<sup>4</sup> ».*

#### 1.4.4. Thème des mécanismes techniques

Parmi les métaphores recensées dans notre corpus, nous avons identifié 75 figures établissant des analogies entre le contenu politique et l'univers des mécanismes techniques de construction ou de déconstruction programmés ou accidentels. Certaines appartiennent au monde industriel, d'autres à l'action agricole ou domestique comme développé dans les points suivants :

[1] Najib REFAIF, « Le silence de la pensée », in : *La Vie Éco*, 12/04/2011, Cf. annexe, p. 299.

[2] Vincent HUGUEUX, « Syrie : Assad seul contre tous », in : *L'Express*, 23/11/2011, Cf. annexe, p. 56.

[3] Olivier ZAJEC, « Au Mali, l'inusable refrain de la guerre au terrorisme » in : *Le Monde Diplomatique*, 28/02/2013, Cf. annexe, p. 270.

[4] Fadel AGOUMI, « happy hour », in : *La Vie Éco*, 16/05/2011, Cf. annexe, p. 303.

- La construction : ce domaine implique la connotation du labeur et du travail, les acteurs politiques déploreraient des efforts drastiques mobilisant aussi un savoir-faire et s'inscrivant dans une vision et une logique planifiée préalablement. Par l'emploi de ce champ, le journaliste valorise le travail politique.

(45) « *L'accouchement de la nouvelle Constitution n'aura pas été facile. Lancé sous la pression populaire, le chantier des réformes a ensuite été récupéré par les partis politiques, les syndicats et l'entourage royal. Retour sur un printemps marocain mouvementé<sup>1</sup>.* »

(46) « *Et cela parce qu'il y avait en Iran une force inconnue ailleurs, celle d'un clergé puissant, structuré et cimenté par une foi incontournable<sup>2</sup>.* »

- La déconstruction volontaire : contrairement à la construction, par le déploiement de ce champs métaphorique, le journaliste dénonce les mauvaises intentions et les actions de boycott ou de répression des forces armées contre les insurgés.

(47) « *La poursuite des manifestations en Egypte, en Syrie, au Yémen, à Bahreïn et dans d'autres pays arabes confirme que les soulèvements qui ont embrasé la région il y a un an sont loin d'être terminés<sup>3</sup>.* »

(48) « *Pendant ce temps, Hamid Chabat avance ses pions. Il sonde le terrain et augmente graduellement la virulence de ses attaques contre le gouvernement. "Il s'attendait peut-être à ce qu'on le rappelle à l'ordre en haut lieu. Vu que cela ne s'est pas produit, il a dû comprendre qu'il avait le feu vert pour dynamiter l'Exécutif", analyse un politologue<sup>4</sup>.* »

- La déconstruction spontanée : ces métaphores ont pour fonction de dépeindre une réaction sociale inévitable et dramatique face à la dégradation de la situation socio-économique et au cumul de plusieurs facteurs. La société fait face à une tragédie à laquelle aucune solution instantanée ne peut y remédier.

(49) « *Il n'en va pas de même en Libye, où l'ordre politique né de l'effondrement du régime de Mouammar Kadhafi est fragilisé par le pouvoir des groupes armés<sup>5</sup>.* »

(50) « *Notre stabilité est un mythe qui peut s'effondrer. Nos rues peuvent s'embraser à la moindre étincelle : il n'y a qu'à voir l'impuissance des forces de l'ordre à contenir une foule de supporters de foot<sup>6</sup>.* »

[1] Driss BENNANI, « Chronique d'un plébiscite (royal) annoncé » in : *Telquel*, Cf. annexe, p. 324.

[2] Jean DANIEL, « Un nouveau moyen orient » in : *Le Nouvel Observateur*, 10/02/2011, Cf. annexe, p. 8.

[3] Alain GRESH, « Séisme géopolitique au proche orient » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/12/2011, Cf. annexe, p. 207.

[4] Driss BENNANI, « Décryptage, Haro sur le PJD ! » in : *Telquel*, 03/06/2013, Cf. annexe, p. 359.

[5] Hicham ALAOUI, « Monarchies arabes, la prochaine cible ? », in : *Le Monde Diplomatique*, 31/01/2013, Cf. annexe, p. 264.

[6] Rédaction de *Telquel*, « Décryptage, au royaume des illusions », in : *Telquel*, 29/04/2013, Cf. annexe, p. 356.

- L'industrie : Processus relevant de la construction, son usage introduit l'idée de la technicité et de l'ingénierie. De plus, comme le modèle industriel fournit une série de produits sur un prototype, les hommes politiques ou les instances médiatiques œuvrant pour leurs intérêts procèdent de manière itérative par certaines stratégies courantes et efficaces pour des résultats préalablement définis.

(51) « *Le commentaire frappé au coin de l'humilité, comme l'analyse prudente et mesurée, sont inaudibles et rédhitoires pour une machine médiatique qui fonctionne au bruit et à la fureur<sup>1</sup>* ».

(52) « *Les organisations des droits de l'homme tout en reconnaissant que l'étau de la répression se desserre continuent à dénoncer les traitements subis par les détenus<sup>2</sup>* ».

- L'agriculture : Par l'usage de ce type de métaphores, les journalistes ont tendance à introduire le facteur temporel et l'idée de la récolte différée des fruits d'une action. L'homme politique passant pour un agriculteur ferait preuve de grande patience et d'un intérêt prononcé pour son projet.

(53) « *Si Bachar el-Assad s'est bien exprimé, comme prévu, devant le Parlement syrien, c'est au contraire pour dénoncer une conspiration contre la Syrie, accusant une « minorité » de semer le chaos<sup>3</sup>* ».

(54) « *Et lorsque l'idée de lancer un mouvement de contestation a commencé à germer et que nous avons eu besoin d'un local pour nous retrouver et lui donner corps, l'AMDH nous a ouvert ses portes à Rabat<sup>4</sup>* ».

#### 1.4.5. Thème du combat et de la de guerre

Bien que la presse à caractère politique relate principalement des conflits d'intérêts qui débouchent potentiellement sur des conflits armés ou interventions militaires, nous nous sommes rendue compte, dans le cadre de cette recherche, que le P.A. a certes eu recours à ce champ métaphorique mais à moindre mesure que les champs précédents. En effet, sur les 120 articles étudiés, 70 métaphores de guerre et de combat ont été relevées, réparties en 37 saillances analogiques relevant de la presse marocaine contre 33 de la presse française. Ce champ regroupe les domaines suivants :

[1] Najib REFAIF, « Le droit au bonheur » in : *La Vie Éco*, 18/04/2011, Cf. annexe, p. 301.

[2] Daniel, SARA, « Mohammed 6, l'intouchable ? » in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16.

[3] Dominique LAGARDE, « Printemps arabe, Syrie : Pourquoi Bachar el Assad n'a pas levé l'état d'urgence » in : *L'Express*, 30/03/2011, Cf. annexe, p. 53.

[4] ABOU EL FARAH, « Manifestations : A chacun ses slogans ... et ses arrières pensées » in : *La vie Éco*, 28/03/2011, Cf. annexe, p. 292.

- La guerre : la guerre implique le décès, requiert une mobilisation de l'ensemble de la communauté. C'est une situation exceptionnelle qui n'est pas sans causer des incidences redoutables. Grâce à ce type de métaphores, le journaliste accorde du poids à des conflits latents et souligne leurs impacts et conséquences négatives étant donné que dans une guerre, même si on gagne, on perd beaucoup de ressources. De plus, comme la guerre implique une stratégie, les conflits relatés seraient pourvus d'objectifs et toute action aurait été minutieusement étudiée.

(55) « *La guerre des zaïms*<sup>1</sup> ».

(56) « *Voir le slogan simpliste de la « guerre contre le terrorisme » connaître une surprenante épiphanie malienne s'avère d'autant plus troublant que les Américains, promoteurs de la formule, l'ont abandonnée en 2009*<sup>2</sup> ».

- Le combat : Moins stratégique que le concept de la guerre, ce champ affère l'idée du conflit et de l'impact destructeur.

(57) « *La victoire électorale de Mohamed Morsi en Égypte, premier islamiste à parvenir à la tête du plus grand pays arabe, relance les inquiétudes et augure d'un bras de fer avec le pouvoir militaire qui comportera inmanquablement plusieurs épisodes*<sup>3</sup> ».

(58) « *Revenir sur cette décision serait porter un coup à la démocratie, au premier vote à peu près transparent tenu en Égypte depuis plus d'un demi-siècle*<sup>4</sup> ».

- Les armes : Chaque fois qu'un journaliste a l'intention d'exprimer l'idée de l'instrumentalisation et veut lui donner de la force et de l'efficacité destructrice, il recourt au concept de l'arme.

(59) « *Fer de lance du mouvement pour l'Indépendance et, plus tard, de l'opposition à Hassan II, la jeunesse marocaine n'a pas attendu le 20 février 2011 pour s'imposer dans le débat politique et en devenir; parfois, un acteur essentiel*<sup>5</sup> ».

(60) « *Partout les idées de Voltaire font réfléchir et enflamment les esprits. « J'écris pour agir », disait-il, et ses livres étaient de vraies bombes*<sup>6</sup> ».

[1] Driss BENNANI, « Haro sur le PJD ! » in : *Telquel*, 03/06/2013, Cf. annexe, p. 359.

[2] Olivier ZAJEC, « Au Mali, l'inusable refrain de la guerre au terrorisme » in : *Le Monde Diplomatique*, 28/02/2013, Cf. annexe, p. 270.

[3] Christian MAKARIAN, « Égypte : un islamiste et des militaires pour forger un nouveau « prototype », in : *L'Express*, 26/06/2012, Cf. annexe, p. 63.

[4] Alain GRESH, « Place Tahrir, quatre mois plus tard », in : *Le Monde Diplomatique*, 27/05/2011, Cf. annexe, p. 81.

[5] Mostafa BOUAZIZ, « Ces jeunes qui font l'histoire », in : *Zamane*, 31/05/2011, Cf. annexe, p. 367.

[6] Sansal BOUALEM, « Place Tahrir ou place voltaire, Le père de tous les printemps », in : *Le Nouvel observateur*, 8/07/2013 Cf. annexe, p. 46.

- Le domaine militaire : De par sa structuration et sa stratégie, ce domaine renseigne sur la technicité et l'efficacité des actions menées, y recourir dans le cadre de la métaphore, c'est apporter l'idée de la préparation, de l'harmonisation et de l'efficacité.

(61) « Cet accord informel entre « grands » - l'adjectif dénotant en l'occurrence une maturité diplomatique plus qu'un niveau de puissance - s'est établi sans que la France, qui espérait visiblement un statut de premier lieutenant après la défection britannique (2), ne soit même consultée<sup>1</sup> ».

(62) « Le temps de la riposte était clairement venu. La première salve de la nouvelle cellule communication a été tirée au cours de l'été dernier via un communiqué du Palais<sup>2</sup> ».

#### 1.4.6. Thème des activités cognitives

Avec 67 métaphores relevées dans les domaines scolaire, littéraire et intellectuel, le thème des activités cognitives occupe la sixième place dans le répertoire des métaphores du printemps arabe. Notons qu'il n'existe pas une grande différence entre les deux presses se rapportant à ce thème : les 67 saillances analogiques se répartissent en 38 métaphores dans les organes français et 29 dans les publications marocaines. Dans ce qui suit, nous fournirons des exemples pour chaque sous thème ainsi que les pistes d'interprétations qu'ils livrent.

- L'apprentissage scolaire : Étant donné qu'apprendre va de pair avec la réussite, l'échec et l'acquisition de la connaissance via l'expérience, le champ politique devient un domaine d'apprentissage où seule l'expérience vécue peut former les leaders. Par l'usage de ces métaphores, l'homme politique a droit à l'apprentissage par expérience, requiert plus d'indulgence d'une part, mais d'autre part, il est dans l'obligation de s'appuyer sur les expériences sociales et politiques de ses prédécesseurs. La politique s'inscrit momentanément dans l'histoire qui se répète, et il serait imprudent voire irresponsable de la part des responsables ou des personnalités politiques de ne pas en tirer bénéfice.

(63) « C'était aussi compter sans la leçon irakienne, mélange d'attentats terroristes et de terreur intercommunautaire, qui fonctionne comme un repoussoir dans tout le Moyen-Orient<sup>3</sup> ».

[1] Olivier ZAJEC, « Cinglante débâcle de la diplomatie française » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 278.

[2] Mohammad BOUDARHAM, « Vous avez dit roi de la Com' ? », in : *Telquel*, Hebdomadaire, 15/11/2012, Cf. annexe, p. 341.

[3] Christian MAKARIAN, « En Syrie, la solution n'est pas la trêve » in : *L'Express*, 03/04/2012, Cf. annexe. p. 61.



(64) « *Fin septembre. Test électoral<sup>1</sup> ».*

(65) « *Le printemps se conjugue déjà au passé<sup>2</sup> ».*

- La littérature et la rhétorique : ces deux domaines font appel réciproquement à la création et à l'improvisation. A l'instar d'un auteur qui choisit tous les détails de son œuvre : les personnages, le cadre, l'intrigue, etc., l'homme politique est représenté comme une entité omnisciente qui manipule la scène politique et sociale à sa guise. Cependant, comme le lecteur qui découvre le dénouement heureux ou tragique de l'histoire, le citoyen ignore l'issue des politiques menées et les subit sans pouvoir contribuer à l'orientation de son avenir. Quant à la rhétorique, réputée comme outil de manipulation des masses, lorsqu'elle nourrit l'imaginaire analogique des journalistes, l'enjeu est de souligner les manœuvres exercées dans la sphère politique.

(66) « *N'obéissant à aucun modèle préétabli, il rédige lui-même, et à mesure, le scénario de l'histoire en train de se faire<sup>3</sup> ».*

(67) « *Face au joyeux bordel du Mouvement du 20 février - auberge espagnole pour les enthousiastes, mayonnaise ratée pour les sceptiques -, la réplique royale a été une métonymie de sa puissance politique et symbolique<sup>4</sup> ».*

- La production intellectuelle ou la recherche scientifique : à travers ce domaine, le journaliste exprime de relations de cause à effet (ex, l'activité de traduction) ou d'interprétation personnelle et/ ou d'un spécialiste (ex. lecture). Quant à la recherche scientifique, elle constitue un champ qui inspire la tentative, l'expérience voire l'improvisation.

(68) « *Pour prendre une comparaison qui n'est évidemment pas totalement pertinente, les objectifs de la Révolution française de 1789 ont mis un siècle avant de se traduire par une République stable et démocratique (et encore avec beaucoup d'insuffisances)<sup>5</sup>.*

(69) « *Je me rappelle, ici, d'un mot resté fameux et à vrai dire blessant pour nos voisins de l'est quand Hassan II, un peu machiavélique et très sarcastique, avait pronostiqué que l'Algérie servirait toujours de "laboratoire" pour le Maroc<sup>6</sup> ».*

[1] Equipe de rédaction Telquel, « Décryptage, où va le Maroc ? » in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

[2] Karim BOUKHARI, « Un été indien » in : *Telquel*, 29/06/2012, Cf. annexe, p. 336.

[3] Jean-Claude GUILLEBAUD, « Les peuples ont du talent », in : *Le Nouvel Observateur*, 24/02/2011, Cf. annexe, p. 10.

[4] Equipe de rédaction Telquel, « Décryptage, où va le Maroc ? » in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

[5] Alain GRESH, « La révolution en Égypte est-elle finie ? » in : *Le Monde Diplomatique*, 10/09/2012, Cf. annexe, p. 218.

[6] Karim BOUKHARI, « Un été indien » in : *Telquel*, 29/06/2012, Cf. annexe, p. 336.

### 1.4.7. Thème des cycles de la vie

57 métaphores relevant de ce domaine ont été utilisées dans la cadre de l'expression journalistique du P.A., réparties inégalement entre les deux presses. La presse marocaine lui consacre beaucoup plus d'occurrences notamment pour le thème de la naissance. Cet onglet regroupe la gestation, la mise au monde, le mariage et le décès comme illustré dans les points suivants :

- La gestation : La grossesse ou la gestation est une promesse d'un devenir. Les métaphores se basant sur cette notion impliquent l'idée d'une création d'un parti, d'une situation, ou d'un mouvement. A l'instar de la grossesse, le processus dont il est question doit observer une durée de maturité et le résultat n'en est pas certain.

(70) « *Des millions d'Égyptiens se sont soulevés contre cette dictature religieuse en gestation, formant les plus grandes manifestations jamais vues dans l'histoire du pays<sup>1</sup> ».*

(71) « *Une génération politique est en gestation, formée à l'épreuve du terrain<sup>2</sup> ».*

- La naissance : L'aboutissement d'une gestation ou d'une grossesse est le fruit d'une union de plusieurs facteurs ou d'une coalition de plusieurs groupes. De ce fait, quelques journalistes en désignent le résultat par des métaphores liées à la naissance inspirant ainsi tantôt la jouvence, tantôt l'inexpérience.

(72) « *Il n'en va pas de même en Libye, où l'ordre politique né de l'effondrement du régime de Mouammar Kadhafti est fragilisé par le pouvoir des groupes armés (2)<sup>3</sup> ».*

(73) « *Car l'homme n'a jamais vraiment quitté les hautes sphères du pouvoir; ni le PAM d'ailleurs. S'il a démissionné de ses fonctions de président des commissions des élections et de suivi, l'ami du roi reste membre effectif du bureau et du conseil national, les deux plus hautes autorités du parti. Et il suit de très près l'évolution de son "bébé tracteur"<sup>4</sup> ».*

L'usage de cette métaphore traduit l'ampleur du thème de la naissance dans la culture marocaine, ce qui n'est pas le cas dans son homologue française où, de plus en plus, les

[1] Laurent JOFFRIN, « Islamisme : la résistible ascension », in : *Le Nouvel Observateur*, 11/07/2013, Cf. annexe, p. 47.

[2] Soulaïman BENCHEIKH, « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait », in : *Zamane*, 03/05/2011, Cf. annexe, p. 368.

[3] Hicham ALAOUÏ, « Monarchies arabes, la prochaine cible ? » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/01/2013, Cf. annexe, p. 264.

[4] Mehdi MICHBAL, « Analyse. Tous contre El Himma », in : *Telquel*, 23/07/2011, Cf. annexe, p. 328.

couples choisissent délibérément de ne pas avoir beaucoup d'enfants voire de ne pas en avoir du tout.

- Le mariage ou le divorce, ces métaphores désignent réciproquement l'association et la rupture.

(74) « *Fin de la lune de miel<sup>1</sup>* ».

(75) « *La rubrique information est fermée à clé. Le divorce du public avec ces médias est à ce niveau, et pas ailleurs<sup>2</sup>* ».

- Le décès : Figure emblématique de l'échec, la métaphore du décès désigne la fin et l'échec de stratégies politiques mal menées et mal planifiées.

(76) « *Et pourtant, depuis plus de six décennies, malgré l'avortement du plan de partage, la communauté internationale reste fidèle - en paroles - à son principe : résoudre le conflit par la coexistence de deux Etats<sup>3</sup>* ».

(77) « *Dans un pays composé essentiellement de populations rurales et conservatrices, ce discours est une aberration, un suicide politique programmé. Hassan II le comprend vite et s'attèle alors à donner un vernis religieux à son règne<sup>4</sup>* ».

#### 1.4.8. Thème de la cuisine et la nourriture

Environ une quarantaine de saillances ont été relevées des deux presses réparties en pourcentages égaux.

- Le domaine de la cuisine : il s'agit d'un art accessible à toute la société et les individus dont le résultat n'est pas forcément apprécié et est strictement évalué au prorata des préférences gustatives du consommateur. Cet art « démocratisé » est vieux et ne nécessite pas forcément un savoir ou une spécialisation avérée, il est souvent imprimé par des colorations locales et culturelles, certaines recettes sont devenues mondialement partagées. Recourir à ce domaine pour caractériser la gestion du fait communal, social et politique, c'est dénoncer un mode de fonctionnement peu connaisseur, peu spécialisé, aventurier et dont les *modus operandi* se réalisent de manière instinctive et non stratégique.

[1] Soulayman BENCHEIKH, « Maroc, Benkirane n'amuse plus le roi », in : *L'Express*, 02/08/2012, Cf. annexe, p. 66.

[2] Karim BOUKHARI, « Un mort et des dégâts » in : *Telquel*, 24/11/2012, Cf. annexe, p. 345.

[3] Dominique VIDAL, « Un Etat palestinien, mais lequel ? », in : *Le Monde Diplomatique*, 13/09/2011, Cf. annexe, p. 135.

[4] Abdellah TOURABI, « Institution. Commandeur des croyants » in : *Telquel*, 04/06/2011, Cf. annexe, p. 335.

(78) « Les révolutions ont des lendemains grisâtres, et il faut dresser le premier ses barricades pour que l'enthousiasme l'emporte sur le scepticisme et que les guerriers triomphent des munichois. Dans *Le Serment de Tobrouk*, BHL ne s'en cache pas : une hypothèque islamiste plane sur la nouvelle Libye. Le désenchantement tunisien et la glaciation égyptienne confirment l'inquiétude : le jus est bien amer des fruits du printemps arabe, et le peuple syrien devrait peut-être demeurer dans sa bogue plutôt que de germer en terreau islamiste...<sup>1</sup> ».

(79) « Cette recette intrinsèquement duelle est de plus en plus appliquée par les systèmes politiques duplices, à la grande frayeur des authentiques démocraties arabes et occidentales, qui voient surgir dans leur giron de véritables « démocraties »<sup>2</sup> ».

- La nourriture : A l'instar de la métaphore du corps, la métaphore de la nourriture fait appel à l'expérience gustative du journaliste et du lecteur. Le recours y est purement didactique, évoquer des aliments a pour finalité de susciter des sensations ou des souvenirs de sensations agréables ou désagréables provoquant respectivement l'appréciation, l'adhérence du lecteur ou la répulsion et la distance du lecteur.

(80) « Elles n'ont à la bouche que l'exemple de la Turquie, où islamisme et démocratie barbotent en harmonie dans le bain de miel de la prospérité économique<sup>3</sup> ».

(81) « C'est pour cela qu'il faut rappeler qu'il n'existe pas de racisme light et décaféiné<sup>4</sup> ».

#### 1.4.9. Thème domestique et des relations familiales

La presse du P.A. a exploité ce domaine avec 35 métaphores touchant à l'espace et aux activités domestiques ainsi qu'aux relations familiales. Aucune pertinence n'a été repérée quant à l'origine de la presse vu que les deux presses, française et marocaine y recourent avec quasiment le même nombre d'occurrences.

- L'espace domestique : Référent à cet espace limite le contour géographique du fait relaté, qui peut couvrir dans la réalité un continent, à celui d'une maison. Par ce transfert, les faits socio-politiques s'introduisent dans le quotidien et le vécu du lecteur, et de ce fait, ceux-ci deviennent plus compréhensibles.

(82) « On croyait les idéologies remisées au placard, on pensait le monde mu par le seul appétit du ventre<sup>5</sup> ».

[1] Christophe BARBIER, « La Syrie n'est pas la Lybie », in : *L'Express*, 02/06/2012, Cf. annexe, p. 62.

[2] Najib REFAIF, « Démocraties », in : *La Vie Éco*, 15/10/2012, Cf. annexe, p. 314.

[3] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste ? », in : *L'Express*, 25/10/2011, Cf. annexe, p. 58.

[4] Tahar BENJELLOUN, « Le racisme est le propre de l'homme », in : *Le Monde*, 21/11/2013, Cf. annexe, p. 404.

[5] Soulaïman BENCHEIKH, « Maghreb, une exigence de justice et de liberté », in : *Zamane*, 28/02/2011, Cf. annexe, p. 364.

(83) « *Là s'arrêtent les ressemblances. Car les politiciens turcs ont reçu un appui constant de l'Union européenne, soucieuse de faire reculer les casques et les bottes à ses portes<sup>1</sup>* ».

- Le travail domestique : Relégué de nos jours aux agents d'entretien, le ménage est perçue comme une activité dégradante puisqu'elle ne requiert pas une formation de pointe, contrairement à la vie politique plutôt restreinte aux hommes politiques chevronnés. Vu que le ménage est une activité d'entretien visant à rendre plus ordonné, plus propre et plus beau un espace, la connotation utilisée par l'emploi de ce domaine est résolument péjorative dénigrant le travail politique et caractérisant le champ politique d'espace « sale » à prendre en charge pour qu'il devienne opérationnel.

(84) « *Quand on sait que le parti islamiste a justement bâti une bonne partie de sa crédibilité sur la lutte anticorruption, le message envoyé par le roi prend la forme d'une feuille de route fixée au nouveau gouvernement, sommé de balayer devant sa propre porte<sup>2</sup>* ».

(85) « *En tant que "Représentant de Dieu sur terre", le roi se place désormais au-dessus de toutes les institutions politiques, balaie la séparation des pouvoirs et trône en roi absolu<sup>3</sup>* ».

- Les relations familiales : Les membres d'une famille affichent souvent des similitudes physiques et morales, des qualités et des tares. Comme ils évoluent, généralement, dans les mêmes environnements, ils développent souvent des comportements et des attitudes semblables vis à vis de la vie en communauté. Par l'établissement de liens métaphoriques de ce répertoire entre des sociétés ou des événements, les auteurs renforcent ces ressemblances et expliquent par là le fondement de certaines réactions, ils peuvent même anticiper sur les effets.

(86) « *On soupçonnait la Grande Muette d'avoir mitonné une communication semi-hermétique qui, contre les « djihadistes », attribuait à la France le beau rôle : celui de « mère la victoire », aux moyens abondants et rodés, à la tactique parfaite, à qui rien ne résiste<sup>4</sup>* ».

(87) « *Raison et éducation, voilà les fins mots, ou la mère de toutes les batailles<sup>5</sup>* ».

[1] Christian MAKARIAN, « Égypte : un islamiste et des militaires pour forger un nouveau « prototype », in : *L'Express*, 26/06/2012, Cf. annexe, p. 63.

[2] Souleiman BENCHEIKH, « Le roi et les islamistes... à fleuret mouchetés » in : *L'Express*, 06/01/2012, Cf. annexe, p. 59.

[3] Abdellah TOURABI, « Institution. Commandeur des croyants » in : *Telquel*, 04/06/2011, Cf. annexe, p. 331.

[4] Philippe LEYMARIE, « Images propres, guerres sales » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 273.

[5] Hassan AOURID, « Le syndrome de l'inachevé », in : *Zamane*, 31/03/2013, Cf. annexe, p. 378.

#### 1.4.10. Thème de la religion

Avec un usage limité à 30 métaphores dans le contexte du P.A., le domaine religieux apporte un trait distinctif à la comparaison entre les deux presses. Contrairement à nos attentes, la presse française, provenant d'un pays institutionnellement laïque use de 22 métaphores alors que les journaux marocains couverts par notre recherche, provenant pourtant d'un pays où la religion est reconnue comme ressource et fondement de plusieurs lois, et où le roi est « commandeur des croyants », n'en use que de 8. Est-ce la sacralité de ce domaine qui empêche les plumes marocaines, est-ce le rapport distancié des occidentaux avec les faits religieux qui les encouragent à déployer plus ce registre étant désacralisé ?

(88) « *Il faut empêcher ces cénacles opaques qui gravitent autour du Palais de nuire, ces bureaucraties administratives sécuritaires, religieuses, ces réseaux économiques, partis et syndicats aux ordres, ces intellectuels et artistes inféodés, bref ce qu'on appelle au Maroc le Makhzen, qui n'aspire qu'à l'immobilisme et au partage de la rente<sup>1</sup> ».*

(89) « *En démocratie, le tout-sécuritaire est une hérésie<sup>2</sup> ».*

#### 1.4.11. Thème de l'histoire et de la mythologie

28 métaphores appartiennent à ce domaine, mais contrairement au domaine religieux, la presse marocaine y recourt beaucoup plus relativement à la presse française. Nous avons regroupé dans cet onglet aussi bien des personnalités historiques que des héros mythiques.

- Personnages historiques : établir une analogie entre les acteurs politiques contemporains et les grandes figures de l'histoire permet un transfert des attributions, qualités ou défauts et de ce fait contribuent à la stigmatisation ou à la glorification, à la distanciation ou à l'adhésion aux idéaux de la personnalité en question. Il s'agit d'une tradition ancrée dans la pensée arabe de manière globale, le discours panégyrique et le pamphlet demeurent omniprésents dans le domaine politique et littéraire.

(90) « *Depuis que l'Égypte, le 25 janvier, s'est révoltée contre Pharaon, il en est la mémoire, refuge d'une faune d'activistes<sup>3</sup> ».*

[1] Sara DANIEL, et Hicham ALAOUI, « Maroc : sur le fond, rien n'a changé », in : *Le Nouvel Observateur*, 01/12/2011, Cf. annexe, p. 28.

[2] Mostapha BOUAZIZ, « Entre Oumma et Nation, il y a ... le peuple », in : *Zamane*, 30/06/2011, Cf. annexe, p. 372.

[3] Claude GUIBAL, « Égypte, La révolution en suspens » in : *Le Nouvel Observateur*, Cf. annexe, p. 13.

(91) « *Le PAM, hier convoité, se retrouve seul au monde, hué par la rue, attaqué de toute part, coupé de tout soutien... à moins que Zorro ne revienne !<sup>1</sup> »*

- Mythes : le recours aux mythes assure à peu près le même rôle que la référenciation aux personnages historiques, les figures mythologiques véhiculent des perceptions positives ou négatives culturellement partagées.

(92) « *Entre le Scylla alaouite - bien éloigné des idéaux de Michel Aflak (7) - et le Charybde des exécutions au sabre (8), de la charia intégrale et de l'oppression des minorités, quel espoir pour la Syrie de Maaloula, de Lattaquié et des confins kurdes ?<sup>2</sup> »*

(93) « *Un ton d'oracle pour un temps d'orage et nous voilà bien embrouillés<sup>3</sup> ».*

#### 1.4.12. Thème de la royauté

Les métaphores relevant de ce domaine s'élèvent à 25 occurrences réparties différemment entre les deux presses. En effet, à peu près les trois quarts des métaphores royales se déploient dans la presse française, alors que les journaux marocains n'en usent que du quart, probablement parce que le système politique en vigueur est la royauté, et par conséquent, les journalistes évitent le recours à ces métaphores.

(94) « *Et si rebelles et révoltés avaient œuvré, à leur insu, pour préparer le règne des imams ?<sup>4</sup> »*

(95) « *« C'est la démocratie que l'on assassine ! », crient-ils afin de passer pour les parangons de la chose publique et les preux chevaliers sans peur et sans reproches de la souveraineté populaire<sup>5</sup> ».*

#### 1.4.13. Thème du voyage et de l'aventure

Ces deux domaines inspirant la quête du nouveau ont été déployés à raison de 24 métaphores réparties en 9 saillances analogiques dans la presse marocaines contre 13 dans son homologue française. Ce champ notionnel regroupe les métaphores du chemin, du voyage, de l'aventure et des moyens de transport.

[1] Michbal MEHDI, « Analyse. Tous contre El Himma », in : *Telquel*, 23/07/2011, Cf. annexe, p. 328.

[2] Olivier ZAJEC, « Cinglante débâcle de la diplomatie française » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 278.

[3] Najib REFAIF, « Le droit au bonheur », in : *La Vie Éco*, 18/04/2011, Cf. annexe, p. 301.

[4] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste », in : *L'Express*, 25/10/2011, Cf. annexe, p. 58.

[5] Larabi JAIDI, « Exercice de Démocratie », in : *La Vie Éco*, 17/07/2013, Cf. annexe, p. 317.

• Le chemin : « hasardeux », « incertain », « semé d’embûches », « long » ou « royal », autant d’adjectifs qui caractérisent les tracés des peuples vers la liberté, ou la démocratie. Par l’usage du concept du chemin, le lecteur nourrit l’espoir d’une évolution, dont l’aboutissement n’est certes pas immédiat, mais il se forge l’idée du changement, du passage progressif à un stade meilleur.

(96) « *Et les élections tunisiennes seront à marquer d’une pierre blanche sur la longue voie des peuples arabes vers la démocratie<sup>1</sup> ».*

(97) « *A chaque saison, un rapport concocté par quelques «experts» internationaux pour faire un diagnostic accablant et tracer «la voie royale» pour le développement économique et humain...Vous connaissez la chanson<sup>2</sup> ».*

• Le voyage et l’aventure : il s’agit d’une métaphore qui sied parfaitement au domaine de la presse, le journal informe sur l’actualité du monde et donne par là l’impression d’avoir offert un voyage au lecteur qui voit ce que voit le journaliste .

(98) « *C’est aussi un voyage orientaliste comme celui des écrivains voltairiens...<sup>3</sup> ».*

(99) « *On a ainsi fait le tour du monde de la douleur, de la fureur et de la violence dans une ambiance de bistro et avec des propos de comptoir<sup>4</sup> ».*

Le transport : tantôt, ce champ reprend l’idée du chemin et du progrès, tantôt il attribue aux concepts d’égalité, de démocratie ou de citoyenneté des rôles capitaux dans la grande marche des peuples vers les libertés.

(100) « *La caravane de la citoyenneté marche vers la science, la démocratie, et la modernité. Les chiens du terrorisme aboient... et quels que soient leurs coups de crocs blessant ou tuant quelques-uns d’entre nous, ils resteront des chiens enragés amenés à disparaître<sup>5</sup> ».*

(101) « *Un recul ou un coup d’arrêt qui laisserait penser que les pilotes de l’avion Maroc ne sont pas totalement d’accord sur la direction à prendre “à l’intérieur même du pouvoir, les avis divergent. Et en fonction des cas, une aile peut prendre le dessus sur l’autre”, analyse Khalid El Hariry<sup>6</sup> ».*

[1] Alain GRESH, « Tunisie, Les éditocrates repartent en guerre » in : *Le Monde Diplomatique*, 27/10/2011, Cf. annexe, p. 165.

[2] Hassan AOURID, « Que prépare février », in : *La Vie Éco*, 28/02/2012, Cf. annexe, p. 309.

[3] Sara DANIEL et Gilles KEPEL, « La grande arnaque des salafistes » in : *Le Nouvel Observateur*, 28/03/2013, Cf. annexe, p. 44.

[4] Najib REFAIF, « Ainsi va le monde », in : *La Vie Éco*, 06/08/2011, Cf. annexe, p. 297.

[5] Aït Idder BENSÂÏD, « La citoyenneté vaincra le terrorisme », in : *Zamane*, 31/05/2011, Cf. annexe, p. 369.

[6] AÏT AKDIM, IRAQI et MRABET, « Décryptage, où va le Maroc ? » in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.



#### 1.4.14. Thème de l'économie et du commerce

Les métaphores provenant de ce domaine se situent à la fin de la liste des thématiques de notre corpus. Elles s'élèvent au nombre de 19 réparties inégalement dans les deux presses : 13 repérées dans la presse marocaine contre six dans les journaux français se référant au secteur bancaire, économique ou commercial. A titre d'exemples, nous citons les énoncés (102) à (105). Le recours à ces métaphores démoralise la vie et les enjeux politiques, qui à l'origine relevaient du domaine philosophique et moral, se réfèrent, de nos jours, par les journalistes, au domaine des transactions commerciales et subissent les lois du marché.

(102) « *Ne nous indignons pas : cela fait partie du jeu démocratique qui consiste à tenter de séduire une clientèle électorale donnée en flattant au besoin les préjugés de ce que chacun appelle le peuple<sup>1</sup>* ».

(103) « *On a juste retouché, réajusté le packaging sans révolutionner la recette. C'est la règle quand on a un poursuit notre homme de médias. L'ingrédient de base de cette recette reste la vieille corde d'Amir Al Mouminine. Mais, désormais, elle est distillée avec une touche humaine, un halo d'humilité<sup>2</sup>* ».

(104) « *En effet, l'inflation d'expressions d'usage, des mots pour dire la violence des conflits dans le monde, de discours répétitifs et le manège des analystes sur les plateaux des chaînes satellitaires ou dans les journaux sont de nature à pousser soit à l'indifférence, soit au sarcasme<sup>3</sup>* ».

(105) « *Les seconds, tout à leur suffisance d'analystes patentés, prédisent, vaticinent et prévoient l'imprévisible<sup>4</sup>* ».

#### 1.4.15. Autres thèmes

Outre les 14 domaines développés dans ce qui précède, le P.A. a fait appel à d'autres registres, néanmoins d'une manière moins fréquente ou récurrente. 35 métaphores ont été classées dans la catégorie « autres » qui regroupe des sous thèmes comme la sexualité, ou des objets de la vie quotidienne qui n'ont pas été suffisamment exploités pour constituer à eux seuls des thématiques marquant l'expression métaphoriques du P.A. Ce qui renforce la thèse selon laquelle la métaphore est avant tout un processus de recatégorisation, et que son usage dans la presse politique a des fonctions bien déterminées.

[1] Jean DANIEL, « Ils n'ont pas pris les armes », in : *Le Nouvel Observateur*, 24/02/2011, Cf. annexe, p. 11.

[2] Mohammad BOUDARHAM, « Vous avez dit roi de la Com' ? » in : *Telquel*, 15/11/2012, Cf. annexe, p. 341.

[3] Najib REFAIF, « Le droit au bonheur », in : *La Vie Éco*, 18/04/2011, Cf. annexe, p. 301.

[4] *Ibidem*.

Dans cette section, nous avons expliqué le déploiement massif des métaphores dans la presse par le caractère conventionnel des unités qui structurent nos systèmes conceptuels et nos cultures, de plus, nous avons précisé que contrairement à l'expression littéraire, beaucoup plus inventive, le discours journalistique est truffé de formules. Le résultat de notre catégorisation des métaphores par thème le prouve : il est étonnant de voir que les 980 métaphores utilisées gravitent autour de 14 thèmes.

Comme nous l'avons précisé à maintes reprises, notre approche tente d'explorer l'aspect pragmatique de l'usage de la métaphore. C'est ainsi que la description des thématiques déployées se justifie par la volonté de déterminer les arguments véhiculés à travers les métaphores journalistiques du P.A. Dans la section subséquente, nous nous focaliserons sur le rapport thèmes - doxa et nous vérifierons les valeurs discutées à travers ces mêmes métaphores.

## **1.5. Métaphore et variation idéologique**

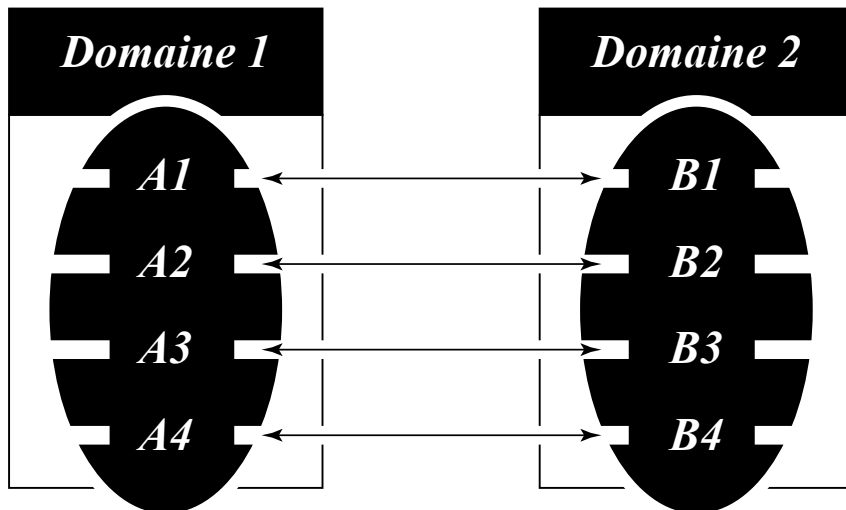
Au sein du discours journalistique, les métaphores assument des fonctions multiples et cherchent à ré-orienter le lectorat vers une nouvelle perception puisqu'elles procèdent par re-catégorisation de la réalité politique pour en créer une nouvelle réalité accompagnée d'un jugement. Dans cette section, nous nous focaliserons sur le processus de ré-orientation en étudiant le fonctionnement de l'analogie structurelle puis nous intéresserons à la notion de valeur afin de cerner l'évolution axiologique par le biais du déploiement de divers types d'arguments via les métaphores et nous vérifierons enfin le rôle assumé par les métaphores dans l'expression des valeurs permanentes du journalisme.

### **1.5.1. Fonctionnement de l'analogie structurelle**

Comme nous venons de le démontrer, par les désignations métaphoriques d'un événement politique, les journalistes s'inscrivent dans des stratégies argumentatives subtiles. Ceci relève des caractères inhérents à l'expression métaphorique. A cet effet, nous avons démontré comment la métaphore fonctionne comme argument par analogie. Selon Plantin<sup>1</sup>, outre

[1] PLANTIN, Christian, 2011. Analogie et métaphore argumentatives. In : *À contrario*. 23 juin 2011. N° 16, pp. 110-130.

l'analogie catégorielle<sup>1</sup> et l'analogie de proportion<sup>2</sup>, la métaphore constitue un troisième type qui regroupe les spécificités des deux premiers types d'argumentation. La métaphore implique, en effet, une analogie structurelle entre deux domaines complexes où des relations de similitude des éléments des deux systèmes sont entretenues. C'est pour cette raison que Plantin désigne la métaphore par l'expression « analogie structurelle ». Elle articule des relations variées entre un nombre indéfini d'individus ou d'items. On peut représenter schématiquement l'analogie structurelle ainsi :



Ainsi, l'usage de la métaphore « Printemps arabe » invite à réfléchir si les soulèvements en Europe ont des caractéristiques communes avec ceux vécus à l'autre rive de la Méditerranée en vue de tirer des conclusions sur les tenants et les aboutissants de ce grand événement fort médiatisé sur le plan politique, constitutionnel, social et économique. Tous les domaines sont ainsi explorés. C'est ainsi qu'un domaine « cible » en l'occurrence le P.A. « se sert d'un autre domaine « ressource », ici le printemps des peuples en Europe, sur lequel on s'appuie pour construire son argumentation. Il en résulte une exploitation du domaine ressource en tant qu'argument pour tirer une conclusion relative au domaine-cible. En effet le domaine ressource jouit de plusieurs caractéristiques qui font de lui un argument :

- Sur le plan épistémique, le domaine - ressource est mieux connu.

[1] Cette forme d'argumentation stipule que si deux éléments appartiennent à la même catégorie, ils devraient bénéficier du même traitement, ex. Les jeunes Français ont un système de vacances qui respectent les rythmes d'apprentissage, or les enfants marocains sont des élèves, et de ce fait ils ont un droit à un système de vacances similaire. Dans les deux cas, les enfants appartiennent à la catégorie « élèves ».

[2] L'analogie de la proportion ou de relation associe quatre éléments : « la jeunesse, le printemps de la vie », la jeunesse est à la vie ce que le printemps est à l'année. Les quatre éléments sont liés par le même type de relation.

- Il est reconnu légitime.
- En termes psychologiques, le domaine ressources véhicule des valeurs.
- Il dispose d'un langage stable et partagé de la communauté linguistique.

La métaphore, comme moyen d'analogie argumentative, se limite à inviter l'autre à penser, elle n'est pas en mesure de prouver telle ou telle caractéristique ou conclusion. Elle est, de ce fait, suggestive. L'opération argumentative consiste à suggérer des conclusions à la base d'une relation de cause à effet calquée sur un autre domaine ou une autre expérience. De ce fait, les soulèvements des peuples arabes seraient générateurs de progrès et de développement comme ce qui a été déjà expérimenté en Europe. Certes, cette conséquence s'inscrit dans le virtuel ou le potentiel, néanmoins, le recours à la métaphore est l'outil argumentatif impliquant à la fois la promesse d'un avenir meilleur et l'idée du possible. La métaphore introduit un modèle à suivre. L'exemple du P.A., nous a permis de confirmer le rôle de la métaphore dans la gestion interculturelle. L'analogie structurelle présente les avantages d'un court-circuitage en dissipant les liens de passage entre les arguments et les conclusions. Nous rejoignons dans cet aspect la position de Vicari<sup>1</sup> qui en exploitant la notion du pré-discours et des essais métaphoriques<sup>2</sup> explique comment les métaphores contribuent à la construction d'un fonds commun de connaissances par leur présence sur tout l'espace énonciatif :

- Sur le plan psychique : elles font appel à des schèmes partagés.
- Sur le plan cognitif : elles organisent les connaissances et les croyances.
- Au niveau du discours : elles mettent en œuvre des cultures et des communautés et en varient à cet effet.

### 1.5.2. Métaphore et pragmatique axiologique

L'acte de persuasion dans le contexte journalistique consiste éventuellement en la négociation des valeurs politiques. Dans cette partie de la recherche, nous serons amenée à vérifier si la métaphore constitue un véhicule d'évolution des valeurs. Pour ce faire, nous allons dans

[1] Stefano VICARI, 2015. Le rôle des essais métaphoriques dans la construction d'un discours métalinguistique ordinaire partagé. In : *Les avatars de la métaphore* [en ligne]. 15 octobre 2015. N° 23. [Consulté le 14 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : [http://publiforum.farum.it/ezone\\_articles.php?id=306](http://publiforum.farum.it/ezone_articles.php?id=306)

[2] Notion expliquant comment un réseau de métaphores est généré à partir d'un seul concept générateur, Cf. Michele PRANDI, et Marina MATTERA, 2011. Métaphores verbales, projection, essais métaphoriques : le monde comme être vivant dans les romans de Bosco. In : *Au commencement était le verbe : syntaxe, sémantique et cognition : mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François*. Berne : Peter Lang, pp. 403-425. Sciences pour la communication, vol. 97.

un premier moment délimiter le contour de la notion de valeur dans le contexte politico-journalistique avant de nous focaliser sur la variation axiologique par le truchement de cette figure d'analogie.

### **1.5.2.1. La notion de valeur**

Qualités plus ou moins idéalisées attribuées aux objets du discours par ses co-énonciateurs, les valeurs manifestent les prises de positions et les préférences des énonciateurs à propos des réalités auxquelles ils se sont confrontés. La valeur est personnelle quand elle se rapporte aux choix d'un individu, comme elle peut être collective, imposant des normes et des rapports sociaux. Dans ce second cas, elle relève de l'idéologie. De plus, la valeur rentre dans des relations de hiérarchisation avec d'autres valeurs qui appartiennent au même système ou à des systèmes opposés étant donné que la valeur est sémiologiquement complexe. Cette complexité est le résultat de l'association de données pathémiques, relationnelles et actanciennes, i.e. les rapports structurels qui existent entre les individus et vis-à-vis de la réalité.

### **1.5.2.2. Métaphores journalistiques et valeurs**

Comme nous l'avons démontré, la métaphore jouit d'un potentiel fort imaginaire et subjectif, elle accorde une grande liberté aux locuteurs pour explorer le sens des énoncés. Par le recours à la métaphore, le locuteur non seulement active les propriétés analogiques mais oriente le discours sur le plan qualitatif vers telle ou telle valeur. Autrement dit, la recatégorisation sémantique véhiculée par le processus métaphorique va de pair avec des opérations de valorisation entre les univers du thème et du phore. Il en résulte que l'univers thème se trouve agrémenté par de nouvelles représentations axiologiques. Seulement, ces représentations ne sont point arbitraires, elles demeurent conditionnées par la nature de la figure, la distance entre le thème et le phore et finalement le relief du thème-phore.

Le journaliste est souvent imprégné d'idées et de croyances, il s'inscrit dans une orientation idéologique de laquelle il ne peut se débarrasser lors de son exercice professionnel. Il s'en suit que son discours est truffé de valeurs et ce, des fois, en dépit de sa volonté de peindre la réalité telle qu'elle est. En effet l'examen des thèmes explorés nous a permis de cerner le déploiement d'arguments de natures variées introduisant le lecteur dans de nouveaux

univers doxiques. Ces arguments sont de natures esthétiques, authentiques, pragmatiques, ou éthiques.

#### **1.5.2.2.1. La doxa hédonique et esthétique**

De manière globale, les arguments dans cette sphère stipulent qu'il « faut préférer l'agréable au désagréable, le beau au laid<sup>1</sup> ». L'argumentation par le plaisir est liée à des thématiques comme la cuisine, la décoration, l'esthétique et l'art en général. Ces thématiques ont été couvertes par notre corpus à travers les métaphores du spectacle et des arts (section 1.4.2), l'esthétique corporelle (section 1.4.3) et la cuisine (section 1.4.8).

Cette doxa passe pour une entité attaquable pour la simple raison qu'elle relève de la sensualité, et, de ce fait, est subjective. Néanmoins, le locuteur - journaliste est dans la légitimité de préférer un élément au détriment d'un autre sur le plan esthétique, de même pour le lecteur - allocataire. Il en résulte une impasse dans le processus de négociation vu que le monde des goûts est complètement libre et toutes les considérations logiques ou morales y sont abolies. Argumenter en faveur du goût n'est possible que si un commun accord s'établit sur le critère de comparaison car le beau est relatif et polyvalent incluant maintes échelles de valeurs. Le beau peut être l'authentique, le juste, le pratique, le solidaire, etc., ce qui rend le domaine du beau perméable à d'autres considérations morales ou logiques.

#### **1.5.2.2.2. La doxa authentique**

« Préférer le vrai du faux » constitue le fondement de la doxa authentique<sup>2</sup>. Le rhéteur qui s'inscrit dans la voie de la recherche de la vérité fait usage de descriptions détaillées et brutes de la réalité pour en tirer les bonnes conclusions. La peinture fidèle de la réalité permet de présenter, d'expliquer, d'affirmer ou d'apprécier la nature des choses. Le recours aux domaines de la science, aux institutions de recherches est d'usage pour désigner des situations de crises ou des tensions politiques. Notre corpus, dans le cadre de cette argumentation, comprend des métaphores médicales (section 1.4.3.), de l'activité cognitive, notamment l'apprentissage scolaire et la recherche scientifique (section 1.4.6.) et celles des mécanismes

[1] Cf. Stéphane MURAS, 2013. *Manuel de polémique : Cours et exercices de rhétorique*. Paris : Editions du Relief. p. 149.

[2] *Ibidem*. p. 154.

techniques de la construction ou de la déconstruction pour attribuer aux faits socio-politiques relatés de l'incontestabilité.

### 1.5.2.2.3. La doxa pragmatique

« Préférer ce qui réussit à ce qui échoue » est un principe qui se décline sous plusieurs formes dont l'essence demeure unique : la réalisation d'un fait mène à la réussite, à un idéal de la richesse, de l'attrance, de l'oisiveté ou de la jouissance mais à moindre frais. L'argument pragmatique se présente dans la presse du P.A. à travers :

- Le recours à l'idée du modèle ou de l'anti-modèle. Ainsi, l'usage même de la métaphore du « printemps » en est l'exemple le plus manifeste. Évoquer l'expérience des révolutions en Europe constitue un modèle à suivre puisque les mêmes causes ou circonstances produisent les mêmes effets. De même, pour le recours aux personnalités historiques ou personnages mythiques (section 1.4.11). Si le récit journalistique se permet d'établir des liens d'analogie entre les personnalités politiques acteurs de changements, dans le cadre du P.A., il a pour objectif de susciter une émotion positive ou un rapport de distanciation vis-à-vis des faits relatés. Comme le « storytelling » précède l'enseignement même de la rhétorique, et serait incompatible à l'esprit de l'expression médiatique, plutôt réaliste, objective et concise, les métaphores présentent l'avantage d'insérer subtilement des légendes, des mythes sans s'opposer aux caractéristiques du texte de presse. Elles résument et condensent des arguments pragmatiques puissants.
- Les doxas de rationalité ont été véhiculées à travers l'usage de la thématique des activités cognitives qui impliquent l'idée de la rationalité (section 1.4.6). Suivre les lois de la logique bannit le recours à la violence et au combat destructeur et stigmatisé par l'usage des métaphores du combat et de la guerre présentées dans la section 1.4.5. Il en est ainsi dans le séquençement ou l'enchaînement naturel de faits politiques ou sociaux qui suivent des mécanismes ou automatismes programmés soulignés par l'usage de métaphores relevant des mécanismes techniques de construction, de déconstruction ou des métaphores industrielles. La variation des métaphores du P.A. selon le contexte socio-culturel se conforme aux lois de

la compatibilité, principe important des doxas pragmatiques de prudence. Le caractère rationnel des métaphores du P.A. a été souligné aussi par l'emploi des métaphores relevant du cycle de la nature. (section 1.4.1.). L'expérience de la révolution est amenée de ce fait à suivre une courbe qui représente les aléas et les avantages du changement. Nous verrons dans la section suivante que certains journalistes, par exemple, ont refusé de qualifier les révolutions par le terme « printemps » vu l'incompatibilité de ce terme avec le contexte arabe.

- L'argument de fantaisie qui consiste en l'affranchissement des lois de la logique a été déployé dans la presse du P.A. De manière globale, les doxas pragmatiques du risque poussent l'individu à prendre des risques et à se distinguer de la masse en se montrant singulier. Les arguments de fantaisie se rencontrent souvent quand le thème des métaphores se lie aux domaines du spectacle et de l'art, comme exemplifié dans la section 1.4.2. En effet, la création artistique ou littéraire et le spectacle s'apprécient dans la différence par rapport à la norme et leur défiance à la logique. De même, le thème du voyage et de l'aventure traité dans la section 1.4.3. véhicule à travers ses métaphores, l'idée de la prise du risque et de la découverte de nouveaux univers.

#### 1.5.2.2.4. La doxa éthique

Contrairement à la doxa pragmatique, la doxa éthique stipule que tout individu est amené à se soucier de sa réputation au sein de la communauté<sup>1</sup>. La vie en communauté requiert des valeurs telles que la solidarité, la responsabilité, l'honnêteté et la justice.

Dans notre corpus, l'expression journalistique a une portée internationale, la collectivité peut à la fois renvoyer à la nation, comme elle peut s'étendre pour couvrir l'ensemble de la communauté internationale. Ainsi des métaphores relevant du lexique de la famille ou de l'espace domestique et du voisinage (section 1.4.9) ont été utilisées dans les deux presses afin d'explicitier des relations de solidarité entre les peuples et éventuellement justifier des décisions d'interventions militaires. Par la figure de la métaphore, le journaliste crée une communauté de référence, tente de colmater les brèches et les fissures engendrées par

[1] *Ibidem.* p. 241.



les intérêts économiques et par la course au pouvoir, se conformant au concept italien de *buonismo* qui stipule que « *malgré nos différences, nous devons collaborer pour le bien de tous, au fond nous sommes tous de la même famille* »<sup>1</sup>.

La doxa de la responsabilité exige des leaders et des hauts responsables politiques d'assumer pleinement la responsabilité qui leur incombe. Deux familles de métaphores ont été utilisées pour véhiculer cette doxa : les métaphores de la faune (section 1.4.1.) qui dénoncent l'hébétement des peuples face aux discours démagogiques ou celui des leaders aveuglés par le pouvoir d'une part et d'autre part par les métaphores relevant de la mythologie et de l'histoire dont l'objectif est de glorifier les héros des temps modernes, que ce soient des insurgés ou des hommes de l'état.

Quant à la doxa de l'honnêteté, elle a été évoquée à travers les tournures analogiques puisées du domaine de la littérature et de la rhétorique (section 4.6.). Les journalistes dénoncent souvent l'usage manipulateurs de procédés verbaux dont l'enjeu consiste à désorienter le peuple.

La doxa étique s'est traduite aussi par le truchement de l'argument de l'effort et du sacrifice qui s'est manifesté par la glorification des jeunes martyrs qui se sont sacrifiés pour la nation et par leur assimilation à de grandes figures de la littérature ou de l'histoire comme exemplifié dans la section 4.11 du présent chapitre.

En somme, notre corpus atteste le déploiement des quatre familles d'arguments esthétiques, authentiques, pragmatiques et éthiques à travers les métaphores. Cette investigation ne fait que confirmer le caractère argumentatif de la figure en question. Dans ce qui suit, nous tenterons de vérifier si les métaphores de notre corpus sont le véhicule des valeurs permanentes de l'expression médiatique.

### 1.5.3. Métaphores du P.A. et valeurs médiatiques permanentes

Selon Neveu<sup>2</sup>, six valeurs permanentes caractérisent la production de l'industrie de l'information. Nous aurons l'occasion de vérifier dans ce qui suit si les métaphores ont servi de véhicule à ces valeurs.

[1] Cf. Stéphane MURAS, 2013. *Op. cit.* p. 253.

[2] Erik NEVEU, 2009. *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte. p. 68.

• **L'éthnocentrisme** : l'expression journalistique met en valeur tout ce qui se rapporte à la communauté nationale. Les affaires des pays étrangers sont traitées au prorata des relations du « pays locuteur » avec le pays concerné par l'information. L'exemple des désignations par l'expression du P.A. et ses variantes (notamment l'expression « hiver islamiste ») prouvent justement cet ethnocentrisme. Selon l'intérêt du pays et l'idéologie du journal, la métaphore s'inscrit dans le spectre de la variation. A cet effet, nous citons la formule qui a émergé, entre janvier 2011 et janvier 2014, dans les médias marocains et français pour dissuader les mouvements de l'opposition au Maroc et contrecarrer l'incitation à la révolte qu'encouragerait l'expression du P.A., soient à titre d'exemple les énoncés (106) et (107) :

(106) « Dans les circuits de la diplomatie française, dans les milieux d'affaires, et jusqu'aux couloirs de Matignon et de l'Élysée, une formule revient en boucle : "L'exception marocaine". »

(107) « Alors le Maroc ? Fera-t-il exception dans ce printemps arabe qui est devenu une tragédie annoncée aussi bien en Égypte, qu'en Libye et surtout en ce moment en Syrie ? Restera-t-il à l'écart du chaos qui s'installe plus ou moins dans une partie du monde arabe ?<sup>2</sup> »

Les gouvernements marocains et français entretiennent en effet des relations bilatérales excellentes, ce qui n'est pas le cas pour d'autres pays qui ont connu les soulèvements des peuples dans cette période. La qualité des rapports est jugée sur le classement de la France dans les échanges économiques, le nombre des visites officielles de haut niveau, les échanges culturels et le nombre d'établissements d'enseignement français<sup>3</sup>.

• **La démocratie altruiste** : l'exercice de la politique est perçu comme un dévouement au bien et au service de la communauté. Le modèle démocratique est mis en exergue et l'homme politique est proche de ses concitoyens, il est méritant et modeste. La frugalité des hommes politiques expliciterait l'autonomie du monde politique à l'égard des enjeux économiques.

Ne pas répondre à ce standard sert de toile de fond au rejet de la presse du Président syrien Assad comme l'illustre l'exemple suivant :

[1] Karim BOUKHARI, « Vu de l'extérieur », in : *Telquel*, 30/11/2012, Cf. annexe, p. 344.

[2] Tahar BENJELLOUN, « Le Maroc, un pays islamiste light ? » in : *l'Express*, 06/03/2012, Cf. annexe, p. 395.

[3] Cf. Les dossiers « France diplomaties » des rapports bilatéraux France - Maroc publiés sur <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/>, [Consulté le 13 octobre 2017].

(108) « *L'autisme dont font preuve les autorités de Damas va creuser un peu plus encore l'écart entre le régime et l'opposition<sup>1</sup>* ».

- **Le capitalisme responsable** : Selon la presse, les entrepreneurs sont amenés à développer le secteur économique, et pour ce faire, ils se doivent honnêtes et performants. L'état est sensé combattre les profiteurs et réduire les écarts sociaux. Dans l'énoncé (109), la métaphore oxymorique de la « servitude volontaire » dénonce la mainmise du cercle du président démissionnaire Ben Ali sur le secteur économique :

(109) « *L'intime proximité du Parti et de l'Administration permet au pouvoir politique d'utiliser les multiples mécanismes des finances, de la politique sociale, des privatisations pour créer, in fine, une servitude volontaire, rendant la sollicitation de l'Etat obligatoire, pour toute ambition d'ascension sociale, de richesse et de sécurité et afin d'éviter le risque de la mise à l'écart fatale<sup>2</sup>* ».

- **La chaleur de la petite ville** : L'esprit des grandes villes est antinomique à la chaleur et au calme des petites, elles sont déshumanisées, impersonnelles. L'immensité et la modernité des grandes villes nuisent à la sécurité de ses habitants, contrairement aux petites villes qui conservent leurs charmes et leurs convivialités. Dans notre corpus, cette notion est comprise dans le phénomène de l'exode forcé suite aux bombardements et l'état d'insécurité qui cause le départ massif d'habitants de petites villes qui se trouvent concentrés dans des camps de réfugiés dépourvus de la chaleur de la ville ou du village, comme le démontre le passage ci-dessous :

(110) « *Comme la plupart des 1500 réfugiés de Syrie arrivés au petit matin dans cette immense ville de tentes qui s'étend à perte de vue dans le désert jordanien, Ahmed et sa famille viennent de Tsil, un village de la région de Deraa<sup>3</sup>* ».

- **L'individualisme** : L'état et les institutions sont les garants du maintien du dynamisme individuel et l'esprit de la conquête qui constituent les bases de toute vie sociale saine, comme l'illustre l'exemple suivant :

(111) « *Écourter un débat qui vient juste de commencer, ne pas donner le temps au temps pour que l'ambiguïté enfante un nouveau Maroc, montre encore une fois que la modernité marocaine est toujours un projet d'avenir qui nécessite que les mentalités, de bonne ou de mauvaise foi, enchaînées aux conservatismes de droite et de gauche, s'affranchissent...<sup>4</sup>* ».

[1] Dominique LAGARDE, « Printemps arabe, Syrie : Pourquoi Bachar el Assad n'a pas levé l'état d'urgence » in : *L'Express*, 30/03/2011, Cf. annexe, p. 53.

[2] Larabi JAIDI, « Les quatre péchés de Ben Ali », in : *La Vie Éco*, 25/01/2011, Cf. annexe, p. 283.

[3] Sara DANIEL, « Ces salafistes qui noyautent la résistance », in : *Le Nouvel Observateur*, 03/01/2013, Cf. annexe, p. 41.

[4] Mostapha BOUAZIZ, « Ambiguïtés », in : *Zamane*, 31/07/2011, Cf. annexe, p. 374.

• **La modération** : Le respect des lois, les opinions politiques et les orientations religieuses modérées sont de rigueur. Toute forme d'excès ou d'extrémisme est condamnable. Soient les énoncés (112), (113), (114) à titre d'illustrations :

(112) « *Pire, pour ces culturalistes, « les Arabes semblent être un peuple qui favorise la violence comme moyen de résoudre les conflits, s'abreuve au puits de l'extrémisme, dont la capacité à rejeter le fardeau du despotisme oriental et l'aptitude à la démocratie est toujours mise en doute. Vue sous cet angle, la violence qui accompagne la révolution n'est pas exceptionnelle et n'appelle donc pas une action urgente »*, avance le politologue libanais Ziad Majed<sup>1</sup> ».

(113) « *Il pronostique un raz de marée islamiste aux législatives. Au diapason de l'armée, avec laquelle ils dansent un parfait pas de deux depuis six mois, les Frères, bien que rongés par leurs divisions internes, semblent être ceux qui ont su le mieux capitaliser sur les gains politiques du soulèvement<sup>2</sup> »*.

(114) « *Seule l'Algérie a échappé au "printemps", préférant replonger dans le long hiver du FLN, le vieux parti éternellement vissé au pouvoir<sup>3</sup> »*.

La recatégorisation des partis islamistes (FLN, Frères musulmans) en cavité inférieure souterraine (puits), en catastrophe naturelle (tsunami) ou en saison austère de l'hiver, est un biais par lequel exprime le journaliste son rejet de l'extrémisme, postulat confirmé par l'émergence de la formule de l'« Islam modéré » dans la presse et les médias.

De surcroît, l'étude de quelques énoncés métaphoriques nous a renseigné sur les valeurs véhiculées ou défendues informant amplement sur l'orientation idéologique du journaliste. Il en est ainsi pour les énoncés suivants :

(115) « *Le roi est le secret le mieux gardé du royaume. Le sujet tabou par excellence, l'une des dernières lignes blanches avec la question du Sahara occidental que la presse ne doit franchir sous aucun prétexte (...) L'ombre d'Hassan II est toujours là<sup>4</sup> »*.

Sara Daniel, journaliste au Nouvel Observateur, tente à travers le portrait de Mohammed 6, Roi du Maroc, auquel elle accorde un article entier, de le présenter comme meneur exclusif du jeu politique, ce qui inscrit le Maroc dans la sphère de système de gouvernance par

[1] Catherine GOUËSET, « La Syrie, terre de mission des conspirationnistes », in : *L'Express*, 06/09/2013, Cf. annexe, p. 73.

[2] Claude GUIBAL, « Egypte, La révolution en suspens », in : *Le Nouvel Observateur*, 7/7/2011, Cf. annexe, p. 13.

[3] Karim BOUKHARI, « Un été indien » in : *Telquel*, 29/06/2012, Cf. annexe, p. 336.

[4] Sara DANIEL, « Mohammed 6, l'intouchable ? » in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16.

« autoritarisme<sup>1</sup> ». Par l'assimilation du roi au « secret le mieux gardé », elle l'entoure de mystère et creuse dans l'imaginaire du lectorat un fossé entre le peuple et son leader. D'autres métaphores contenues dans le même article confirment cette conception comme « tourner la page noire du régime chérifien », « l'étau de la répression »...

(116) « *Ce qui frappe décidément le plus dans ces intifadas aux mains nues que livrent les insurgés du « printemps arabe », c'est qu'ils ne prennent pas les armes et, en Libye surtout, offrent leur poitrine<sup>2</sup> ».*

Le danger vital que court le manifestant est la preuve sans conteste de son dévouement et de son adhésion à l'idéal de la démocratie altruiste dont le leader doit faire preuve. Cette glorification du héros s'inscrit dans le cadre global de l'idéologie du socialisme, dont l'enjeu majeur est le développement de la société, courant en rupture avec la logique du marché et du capitalisme.

Les exemples que nous venons de citer démontrent que la métaphore joue un rôle prééminent dans l'expression journalistique puisqu'elle véhicule les valeurs mêmes de la presse, ce qui justifie son déploiement massif en comparaison avec les autres figures. La métaphore, de par l'écart qu'elle crée entre le fait relaté et l'expression, permet au journaliste de véhiculer des valeurs ou de doxas avec subtilité. En effet, et selon le même corpus, il arrive que par le biais de la métaphore, le journaliste peut dénoncer les débordements de ses confrères qui useraient de formules et de tournures pour orienter le lectorat vers des prises de positions, comme c'est le cas du « vacarme » causé par la réclamation des droits, l'officine électorale qui « marmotterait » les sondages, ou carrément le « marécage » idéologique.

(117) « *Jamais cette crainte n'a abandonné les esprits occidentaux, même si le vacarme de la fête droits-de-l'homme l'a reléguée depuis janvier dans l'arrière-boutique de la foire-fouille sondagière*<sup>3</sup> ».

(118) « *Elle ressort aujourd'hui parce que nous sommes dans un marécage idéologique, un entre-deux politique où les potentats sont déçus, mais les démocraties, pas encore installées*<sup>4</sup> ».

[1] Forme de pouvoir institutionnalisée antinomique à la démocratie. Elle regroupe trois grandes variétés : les régimes militaires, les monarchies fondamentalistes et les régimes ultranationalistes. Ces trois courants ont pour point commun l'abus d'autorité. Ledit abus provient de l'idée selon laquelle seule l'élite peut gouverner vu que le citoyen ordinaire n'est pas en mesure de raisonner ou de prendre une décision sans l'aide d'une autorité supérieure, Cf. David ALCAUD, et AL., 2010. *Dictionnaire de sciences politiques*. Dalloz.

[2] Jean DANIEL, « Ils n'ont pas pris les armes » in : *Le Nouvel Observateur*, 24/02/2011, Cf. annexe, p. 11.

[3] Christophe BARBIER, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste » in : *L'Express*, 25/10/2011, Cf. annexe, p. 58.

[4] *Ibidem*.

Au terme de cette section, nous pouvons affirmer que la métaphore est un véhicule de la variation idéologique. Elle condense des arguments et des doxas qui recréent une nouvelle réalité au lieu de représenter le fait social ou politique. Dans notre approche qui se veut aussi être comparative, peut-on déceler quelques propriétés caractérisant la métaphore sur le plan culturel ? Autrement dit, les métaphores sont-elles empreintes de coloration culturelle ?

### 1.6. Métaphore et interculturalité

Lors de notre relevé des thématiques desquels le P.A. a puisé ses métaphores, nous avons, à chaque fois, précisé le nombre d'occurrences par thème et vérifié si l'usage est équilibré entre les deux presses ou si le recours est caractéristique à l'une d'entre elles.

Ainsi, aussi bien la presse marocaine que la presse française ont eu recours, et presque avec la même fréquence aux champs thématiques de la nature, du combat, de l'alimentation et de l'espace domestique. En revanche, les deux presses se distinguent d'une manière plus accrue dans d'autres domaines tels que les loisirs, la physiologie, les étapes de la vie de l'homme, la religion, la royauté et les personnalités historiques. Nous avons tenu à illustrer toutes les thématiques aussi bien par un extrait de la presse française que par un énoncé de la presse marocaine, néanmoins, le recours n'est pas toujours à des pourcentages égaux. Ce qui confirme le caractère culturel de la métaphore comme démontré aussi bien dans le travail de Hainsman que dans les recherches de Rollo. D'après Aurélie Haismann (2012), pour que l'interprétation de la métaphore soit réussie, l'effort de conceptualisation doit être partagé, et de ce fait, il mobilise une « organisation mémorielle homologue<sup>1</sup> » chez les interactants, i.e un système de lieux communs associés. La recherche du sens, comme elle passe par le cotexte et le contexte, ne peut être abordée sans tenir compte des enjeux identitaires sous-jacents au sentiment d'appartenance collective. La mémoire entretient des relations d'interdépendance avec les liens sociaux. Pour sa part, Rollo, s'inscrivant dans le cadre des recherches sur la linguistique et la sémantique cognitive, défend la thèse selon laquelle « *Les formes linguistiques et culturelles expriment des modèles culturels et sont à leur tour interprétées sur la base de ceux-ci ; les modèles culturels, quant à eux, sont des structures de la connaissance reflétant la sagesse et l'expérience collective d'une communauté, acquises et emmagasinées*

[1] Aurélie HAISMANN, 2013. Le contexte identitaire dans la figure : la métaphore en situation dans la presse écrite luxembourgeoise francophone. In : Geneviève SALVAN, (Dir.), 2013. *Figures et contexte(s)*. Bruxelles : É.M.E., Éd. Modulaires Européennes. Le discours et la langue. Tome 4.2. p. 141.

*dans les esprits individuels des membres de ladite communauté<sup>1</sup> ». C'est justement cette dimension individuelle qui justifie qu'au sein du même domaine communément exploité par les deux presses, l'imaginaire des deux communautés journalistiques s'orientent vers des polarités extrêmement opposées. Une preuve supplémentaire que le langage ne peut représenter fidèlement, c'est à dire « littéralement » le monde mais la conceptualisation, l'interprétation humaine du monde. Avant de développer l'aspect culturel de la métaphore de notre corpus, il convient de préciser la notion de l'altérité culturelle.*

### **1.6.1. Approche interculturelle en analyse du discours journalistique**

La communication interculturelle ou l'interculturalité a pour dessein le respect des différences. Pour ce faire, elle tient compte aussi bien de l'altérité des cultures que des attitudes ou réactions suscitées par la disparité des codes culturels. Néanmoins, la recherche des similitudes, d'universaux communs à l'Homme est incontournable dans la prise en compte de l'altérité. Appliquée à l'analyse du discours, l'approche interculturelle consiste « à mettre en évidence la relativité culturelle des comportements communicatifs observables<sup>2</sup> ». Afin de déceler les contours de l'altérité culturelle, l'examen opère selon trois critères : le temps, l'espace et la société<sup>3</sup>.

Par ailleurs, les médias constituent un des outils garantissant le dialogue international et le respect de la diversité requis pour la promotion des droits de l'homme<sup>4</sup>. Ce qui oblige le journaliste à s'intéresser particulièrement au « comment » de l'information. Outre la guerre des chiffres et celle des images, les mots se font aussi la guerre. La tyrannie de la rhétorique prend les lecteurs pour cible et tente de les faire basculer vers telle ou telle opinion ou orientation. Ce projet de médiation culturelle entre deux mondes aux destins croisés requiert une prudence et une efficacité dans le maniement du verbe, d'où le recours aux figures de style, de manière générale, dont la fonction principale consiste en « *la négociation*

[1] Alessandra ROLLO, 2013. *Les métaphores dans le lexique économique : modèles culturels en œuvre* [en ligne]. Università del Salento-Lecce. [Consulté le 27 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.dlls.univr.it/documenti/Avviso/all/all252956.doc>

[2] Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU et Jean-Michel ADAM, 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil. p. 322.

[3] Cf. Jean-Marie KLINKENBERG, 1996. *Précis de sémiotique générale*. 2000. Paris : Ed. Seuil. Collection Points essais Sciences humaines, 411. p. 35

[4] Cf. Résolution 62/155 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la diversité culturelle et les droits de l'homme et les mesures prises par l'UNESCO. [Consulté le 20 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001597/159780e.pdf>

de la distance entre individus à propos d'un problème<sup>1</sup> ». La métaphore assume un rôle proéminent comme nous l'avons démontré aussi bien statistiquement (placée à la tête des figures relevées dans notre corpus) que par sa dimension de recatégorisation argumentative.

### 1.6.2. Formules métaphoriques et aspects culturels

Comme nous l'avons exposé dans la section 2.1.3 de la première partie, explicitant le lien étroit entre la figuralité et l'espace énonciatif, la composante culturelle, subdivision de la compétence encyclopédique, constitue un prérequis important pour la formation de la figure, sa perception et son interprétation. Vu que notre corpus s'avère généreux en matière d'occurrences, nous nous limiterons aux désignations du P.A. pour mettre en évidence la dimension culturelle dans la production et la perception métaphorique. La question centrale de cet onglet est : les métaphores, sont-elles universelles ou plutôt relatives ? Autrement dit, une étude sur deux presses culturellement différentes révélera-t-elle que les deux pays optent pour les mêmes métaphores afin de présenter l'information de crise ou montrera-t-elle que les deux pays appliquent des réseaux métaphoriques différents selon leurs propres contextes ?

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle les dénominations des soulèvements des peuples arabes ont été sujettes à une grande variation axiologique tributaire à l'univers culturel, à l'expérience personnelle vécue du journaliste et aussi à l'évolution de l'événement à travers le temps. Dans cet ensemble de désignations, nous avons noté beaucoup de métaphores qui se répètent ou se reprennent. Par la répétition d'une métaphore, le locuteur constitue une base minimum d'accord, une valeur commune, qui se relie à une doxa particulière. Ce qui est commun devient incontestable et sert de cadre pour présenter une proposition neuve.

Selon Maria Brilliant, « *Il arrive que dans la sphère publique, un terme, une expression soient lancés, et qu'au lieu de se déposer doucement sur les sédiments innombrables des discours précédents, ils rebondissent, sont repris au vol par les médias, et accaparent l'attention de l'auditoire varié qui les rencontre<sup>2</sup>* ». La formule est identifiable typographiquement

[1] Meyer, Michel cité dans Anna JAUBERT, 2010. Le processus énonciatif de l'acte figural. In : *Polyphonie et système figural* [en ligne]. Tunis : PUPS. pp. 31-38. [Consulté le 15 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-01366087>

[2] Maria BRILLIANT, 2011. L'émergence de la polémique autour de la formule « immigration choisie » dans la presse française (janvier-juillet 2005). In : *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*. [en ligne]. 19 avril 2011. N° 31, pp. 113-128. [Consulté le 24 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/9105>



souvent par l'emploi des guillemets, et discursivement par un dynamisme axiologique : constamment remise en question, elle offre des possibilités de débats, de remises en question, elle suscite des polémiques dans l'espace médiatique. L'interprétation n'exige pas forcément une connaissance fine de ses origines, cependant elle fait appel à un exercice de mobilisation, de rappels et d'inférences conceptuels avec d'autres métaphores basées sur le même concept tirées de notre mémoire prédiscursive collective. L'expression du P.A. correspond parfaitement aux caractéristiques de la formule, telles que nous venons de les exposer. Nous verrons dans ce qui suit comment l'altérité culturelle affecte le processus de désignation métaphorique du P.A. et de ce fait comment la métaphore constitue un espace de négociation culturelle.

### 1.6.2.1. Désignations métaphoriques du « P.A » dans la presse marocaine d'expression française

L'examen des supports marocains dépouillés révèle les désignations suivantes du P.A. :

- (119) « *L'éruption de fièvre dans une Tunisie réputée très policée, sinon docile, l'éjection brutale du régime Ben Ali soulèvent bien de questions<sup>1</sup>* ».
- (120) « *Dans l'entrelacement des causes de ce séisme politique, c'est le mode de gestion économique d'un régime autoritaire, bien plus que la répression, qui éclaire le mieux le maintien dans la durée et la chute inattendue d'un système, toléré par ses partenaires et porté - jusqu'à une certaine limite par l'obéissance volontaire qu'il produit<sup>2</sup>* ».
- (121) « *Quels types de régimes sont les plus à même de changer ? Les mouvements sociaux qui se déploient se réduiront-ils à une convulsion passagère ? Seront-ils détournés en « révolutions passives » - selon la formule Gramsci -, manipulés par de nouveaux candidats au pouvoir autoritaire ? Sans doute, si ces poussées ne suscitent pas de convergences entre les différentes composantes des forces de contestation et si elles ne trouvent pas d'expression intellectuelle et politique. Quelles forces pourraient assurer ces dynamismes<sup>3</sup>* ».
- (122) « *Question à « alef rials » (mille balles) : mais qu'en est-il chez nous ? ben oui, quoi ! où sont nos philosophes et que pensent-ils de ce que les autres appellent « le printemps arabe » ? que pensent-ils de la démocratie, de la liberté, des élections, de l'islam politique et de tout le tremblement ? silence, on pense ! le bruit que fait ce silence est tel qu'on l'entend jusqu'aux hautes hauteurs de l'atlas<sup>4</sup>* ».

[1] Laarbi JAIDI, « Les quatre péchés de Ben Ali », in : *La vie Éco*, 25 janvier 2011, Cf. annexe, p. 283.

[2] *Ibidem*.

[3] Laarbi JAIDI, « L'épreuve de vérité arabe », in : *La vie Éco*, 2 mars 2011, Cf. annexe, p. 287.

[4] Najib REFAIF, « Le silence de la pensée », in : *La Vie Éco*, 12 avril 2011, Cf. annexe, p. 299.

- (123) « Surtout que ce sentiment de doute est alimenté, depuis le premier souffle du printemps marocain, par un discours ambivalent, une approche hésitante et des mesures parfois contradictoires<sup>1</sup> ».
- (124) « Printemps 2011, les choses ont changé. Un vent de révolte souffle sur le monde arabe et l'effet Bouazizi atteint le royaume chérifien<sup>2</sup> ».
- (125) « Car si le monde arabe est pluriel, il est tout aussi singulier au sens d'étrange. Cet excès d'altérité ou de compassion date de ce fameux « printemps arabe » qui n'en finit pas de fleurir dans la tête des uns, pendant qu'il pèse tel un lourd fardeau sur d'autres<sup>3</sup> ».
- (126) « Il y a un malentendu culturel et médiatique entre le Nord et le Sud et, plus généralement, entre ceux qui croient qu'une hirondelle fait le printemps et ceux qui prennent une rondelle pour argent comptant<sup>4</sup> ».
- (127) « Entre la clameur faussement printanière qui nous est venue de contrées arabes lointaines et son vague écho local, la pensée et son esprit libre se sont retrouvés prises en tenailles. On égrène désormais tel un chapelet (objet en vogue désormais) les faits et les méfaits de la tradition, les interprétations les plus contradictoires de la religion, les commentaires sur les sit-in impromptus et insolites qui essaient entre le café Balima et le Parlement<sup>5</sup> ».
- (128) « La leçon d'humilité vous prend de la tête aux pieds et se poursuit quand, abordant un confrère non marocain, non arabe, non musulman, vous lui demandez "Que pensez-vous du Printemps arabe ?", et qu'il vous réponde le plus naturellement du monde "Mais quel printemps, nous sommes en été mon ami !" Le printemps se conjugue déjà au passé. La prometteuse Tunisie est dominée par les islamistes, politiquement bien sûr mais aussi socialement. L'Égypte aussi. La Libye n'est pas loin. Seule l'Algérie a échappé au "printemps", préférant replonger dans le long hiver du FLN, le vieux parti éternellement vissé au pouvoir<sup>6</sup> ».
- (129) « Ledit Printemps arabe avait en effet surpris par l'entrain des jeunes, des femmes, des minorités religieuses et ethniques criant à l'unisson pour des valeurs de dignité, de justice et de liberté<sup>7</sup> ».
- (130) « Souvenez-vous ! Il y a deux ans, la tension sociale est à son paroxysme, portée par le vent du Printemps arabe qui fait vaciller, voire chuter, les régimes du monde arabe<sup>8</sup> ».

[1] Youssef AIT AKDIM, Fahd IRAQI et Ayla MRABET, « Décryptage, où va le Maroc ? » in : *Telquel*, 14 mai 2011, Cf. annexe p. 320.

[2] Abdellah TOURABI, « Institution. Commandeur des croyants », in : *Telquel*, 04 Juin 2011, Cf. annexe, p. 331.

[3] Najib REFAÏF, « La rondelle et le printemps », in : *La Vie Éco*, 30 novembre 2011, Cf. annexe, p. 307.

[4] *Ibidem*.

[5] Najib REFAÏF, « Spleen au Maroc », in : *La Vie Éco*, 3 avril 2012, Cf. annexe, p. 310.

[6] Karim BOUKHARI, « Un été indien », in : *Telquel*, 29 juin 2012, Cf. annexe, p. 336.

[7] Hassan AOURID, « Le syndrome de l'inachevé », in : *Zamane*, mars 2013, Cf. annexe, p. 378.

[8] Dossier *Telquel*, « Décryptage, au royaume des illusions » in : *Telquel*, 29 avril 2013, Cf. annexe, p. 356.

- (131) « *Petit retour en arrière. Porté par la brise du Printemps arabe, Abdelilah Benkirane entame son mandat dans l'enthousiasme<sup>1</sup>* ».
- (132) « *Et comme pour les monarchies du Golfe, la rente pétrolière algérienne a facilité des mesures sociales qui ont permis d'amortir la première secousse du « Printemps ». Néanmoins, le Golfe a connu aussi le réflexe de solidarité militaire qui a permis d'étouffer « l'alerte » précoce du Bahreïn<sup>2</sup>* ».
- (133) « *Contrairement à la configuration maghrébine, faite d'évolutions relativement autonomes, le « Printemps » du Machrek a été vite marqué par l'empreinte de la géopolitique. Une zone de fragilité étatique (avec comme noyau l'ensemble Syrie-Irak) où l'on voit le pluralisme ethnico-confessionnel refaire surface, et une ceinture de puissances régionales en continuelle recomposition : des pays non arabes comme Israël, la Turquie et l'Iran, et un Golfe bipolaire (Arabie Saoudite, Qatar), avec des pouvoirs protégés par une structure démographique « confortable »<sup>3</sup>* ».

De ces désignations (éléments soulignés dans le relevé), nous pouvons dégager trois grandes orientations :

- Désignations neutres voire euphémisantes : Elles ne renseignent pas sur la portée positive ou négative de ces évolutions : « vent », « souffle », « brise », « révolutions passives », « un vent de révolte souffle », « souffle du printemps marocain » « poussées ». Le vent évoque l'air, élément doté d'une charge symbolique traduisant un mystère : l'air est invisible, se dérobe à toute description, est indispensable à la vie mais peut selon les conditions devenir liquide ou solide, c'est l'élément capable de pénétrer partout. Ainsi ces métaphores mettent en évidence la possibilité de la propagation des vagues de protestations qui peuvent ne pas être contenues, leurs issues demeurent imprévisibles néanmoins elles seraient, à l'instar de l'air, vitales pour l'évolution de la nation. La métaphore dans ces occurrences correspond à un argument d'analogie.
- Désignations par métaphores dépréciatives : « Fièvre », « convulsion », « secousse », « séisme », « alerte », « tremblement ». La métaphore de la maladie inspire la souffrance, le trouble, le malaise, le risque de la contamination et donc une méfiance par rapport aux événements produits ailleurs. Le vocable « convulsion » accentue l'idée du risque. Quant à la rhétorique de la catastrophe naturelle, elle inspire la compassion, la désolation et la peur. Comme toute catastrophe naturelle, le P.A. se

[1] Driss BENNANI, « Décryptage, Haro sur le PJD ! » in : *Telquel*, 3 juin 2013, Cf. annexe, p. 359.

[2] Abdelahadi SEBTI, « Logiques du « printemps arabe » », in : *Zamane*, décembre 2013, Cf. annexe, p. 382.

[3] *ibidem*.

déclencherait sans crier gare et aurait des conséquences incommensurables. Cette métaphore réduit le lecteur au statut du spectateur qui se féliciterait que la nature l'ait épargné ce sort. Par cette analogie, l'enjeu de la figure est purement argumentatif.

- Rejet, remise en question de la formule du P.A. : les journalistes prennent leur distance relativement à cette appellation qu'ils remettent en question : « le dit printemps arabe », « faussement printanière », ils précisent son inadéquation au contexte politique du Maroc « de ce que les autres appellent « le printemps arabe ». Certaines plumes soulignent l'écart culturel entre l'occident et le monde arabe dans leurs perceptions et dénominations de la même réalité. « *Car si le monde arabe est pluriel, il est tout aussi singulier au sens d'étrange. Cet excès d'altérité ou de compassion date de ce fameux « printemps arabe » qui n'en finit pas de fleurir dans la tête des uns, pendant qu'il pèse tel un lourd fardeau sur d'autres* », « Il y a un malentendu culturel et médiatique entre le Nord et le Sud et, plus généralement, entre ceux qui croient qu'une hirondelle fait le printemps et ceux qui prennent une rondelle pour argent comptant. ». Ces exemples qui constituent des énoncés méta-discursifs qualifiant le discours de l'autre soulignent le caractère polémique de la formule. La formule du P.A. n'a pas été assimilée, elle est mise en cause.

Dans ce même corpus, un journaliste de la revue *Zamane* prescrit plus tard, en 2013, l'usage de cette formule, il la circonscrit à la zone du Machrek : « Contrairement à la configuration maghrébine, faite d'évolutions relativement autonomes, le « Printemps » du Machrek a été vite marqué par l'empreinte de la géo-politique ». On note ainsi une légère évolution de la désignation, l'appellation « printemps » est acceptable mais n'englobe pas le Maghreb. Cette fois l'altérité culturelle a pour variable le facteur temporel.

#### 1.6.2.2. Désignations du « P.A » dans la presse française

Dans ce qui suit, nous listons les dénominations du P.A. figurant dans *Le Monde Diplomatique*, *l'Express* et *Le Nouvel Observateur* :

- (134) « *Nul ne sait si le parfum de la révolution du Jasmin gagnera les plateaux algériens, le désert de Libye, voire le Moyen-Orient. Mais, s'il se confirme que la Tunisie élabore une sorte de modèle démocratique appliqué au Sud, comment imaginer que*

*son exemple reste isolé ? « Indignez-vous ! aurait dit Stéphane Hessel. Le peuple tunisien a fait mieux ; il a pris son destin en main<sup>1</sup> ».*

(135) *« Ce qui frappe décidément le plus dans ces intifadas aux mains nues que livrent les insurgés du « printemps arabe », c'est qu'ils ne prennent pas les armes et, en Libye surtout, offrent leur poitrine<sup>2</sup> ».*

(136) *« Imprévisible, inventif, déroutant : ce nouveau printemps des peuples qui soulève le monde arabe défie jour après jour les commentateurs<sup>3</sup> ».*

(137) *« Et si nous nous contentions de prévoir aujourd'hui que ces révolutions du jasmin ou du narguilé finiront dans le pire, nous passerions à côté de l'essentiel<sup>4</sup> ».*

(138) *« Le souffle du jasmin tunisien sur le tison égyptien aurait fait le reste : et l'armée a surfé sur la vague, canalisant la colère, évitant que le pays ne bascule<sup>5</sup> ».*

(139) *« Nuages sur le « printemps arabe<sup>6</sup> » ».*

(140) *« Les prévisions les plus pessimistes étaient devenues monnaie courante. Après le printemps venait l'automne arabe, la contre-révolution était en marche, et, pour certains, la révolution n'avait même pas eu lieu. Ce sentiment était sans doute d'autant plus prégnant que le renversement des régimes tunisien et égyptien s'était opéré avec une apparente facilité, créant l'illusion que les transformations seraient simples. Dès que le processus sembla ralenti, les augures annoncèrent que la révolution avait perdu<sup>7</sup> ».*

(141) *« Pourquoi le « printemps arabe » a-t-il débouché sur un automne islamiste ?<sup>8</sup> »*

(142) *« Séisme géopolitique au Proche-Orient<sup>9</sup> ».*

(143) *« Notre cher « printemps arabe » n'est plus seulement menacé par un islamisme dont rien d'ailleurs ne prouve qu'il soit en déclin, ni qu'en Égypte il soit moins radical<sup>10</sup> ».*

[1] Christian MAKARIAN, « Après la Tunisie : un printemps arabe ? », in : *L'Express*, 18 janvier 2011, Cf. annexe, p. 51.

[2] Jean DANIEL, « Ils n'ont pas pris les armes », in : *Le Nouvel Observateur*, 24 février 2011, Cf. annexe, p. 11.

[3] Jean-Claude GUILLEBAUD, « Les peuples ont du talent », in : *Le Nouvel Observateur*, 24 février 2011, Cf. annexe, p. 10.

[4] Jean, DANIEL, « L'ambition démocratique », in : *Le Nouvel Observateur*, 3 février 2011, Cf. annexe, p. 5.

[5] Claude GUIBAL, « Égypte, La révolution en suspens », in : *Le Nouvel Observateur*, 7 juillet 2011, Cf. annexe, p. 13.

[6] Jean, DANIEL, « Nuages sur le printemps arabe », in : *Le Nouvel Observateur*, 20 octobre 2011, Cf. annexe, p. 26.

[7] Alain GRESH, « Révolution égyptienne, acte 2 », in : *Le Monde Diplomatique*, 23 Novembre 2011, Cf. annexe, p. 191.

[8] Christophe BOLTANSKI, « La galaxie islamiste », in : *Le Nouvel Observateur*, 8 décembre 2011. Cf. annexe, p. 30.

[9] Alain GRESH, « Séisme géopolitique au proche orient », in : *Le Monde Diplomatique*, décembre 2011, Cf. annexe, p. 207.

[10] Jean DANIEL, « Moyen Orient : la mèche brûle », in : *Le Nouvel Observateur*, mars 2012, Cf. annexe, p. 35.

(144) « Trop fertile en ronces et en incertitudes, le printemps syrien est aussi trop tardif<sup>1</sup> ».

(145) « Dans *Le Serment de Tobrouk*, BHL ne s'en cache pas : une hypothèque islamiste plane sur la nouvelle Libye. Le désenchantement tunisien et la glaciation égyptienne confirment l'inquiétude : le jus est bien amer des fruits du printemps arabe, et le peuple syrien devrait peut-être demeurer dans sa bogue plutôt que de germer en terreau islamiste...<sup>2</sup> »

(146) « Sur les braises du « printemps arabe<sup>3</sup> ».

(147) « Les naïfs et les candides de la démocratie devaient se faire une raison : au « printemps arabe » succéderait inéluctablement l'hiver islamiste<sup>4</sup> ».

A travers le relevé de la section précédente, nous pouvons distinguer quatre attitudes de désignation différentes tributaires aux vécus personnels des journalistes ou à leurs expériences sociales.

- Dénominations métaphoriques mélioratives : « Le parfum de la révolution du Jasmin », « intifada », « printemps arabe », « Imprévisible, inventif, déroutant : ce nouveau printemps des peuples », « Le souffle du jasmin tunisien », « Nuages sur le 'printemps arabe' », « Notre cher 'printemps arabe' ». La métaphore du printemps traduit une euphorie, un renouveau, un espoir. Il s'agit d'une formule prisée par les médias. Selon Mdaghri Alaoui<sup>5</sup>, elle « renvoie à des soulèvements en Europe qui ont été marqués par des changements fondamentaux sur le plan socio-politique : printemps de la révolution de 1948 en France pour l'exigence d'un régime démocratique, « Printemps de Prague » en 1968 contre la « domination russe » ou « printemps des œillets » au Portugal en 1974 ». Par cette métaphore, les journalistes recourent à un argument d'autorité, précisément celui de l'expérience.
- Le recours aux vocables « parfum », « jasmin » ou « narguilé » explicite l'effort du journaliste à adapter le concept de printemps à son contexte culturel d'émergence : le jasmin étant la fleur emblématique mise en avant dans la promotion des produits touristiques tunisiens. Par ces métaphores, les journalistes chantent la spécificité de

[1] Christophe BARBIER, « La Syrie n'est pas la Lybie », in : *L'Express*, 2 juin 2012, Cf. annexe, p. 62.

[2] *Ibidem*.

[3] Alain GRESH, « Sur les braises du printemps arabe : les islamistes à l'épreuve du pouvoir » in : *le Monde Diplomatique*, novembre 2012, Cf. annexe, p. 256.

[4] Laurent JOFFRIN, « Islamisme : la résistible ascension », in : *Le Nouvel Observateur*, 11 juillet 2013, Cf. annexe, p. 47.

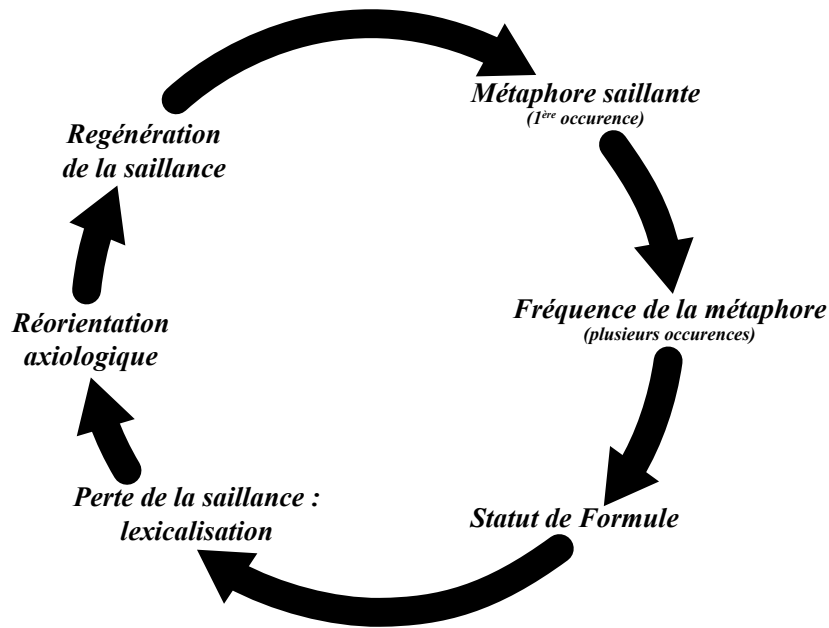
[5] Abdallah MDARHRI-ALAOUI, et AL., 2013. *Littérature Maghrébine et Comparée, Le printemps arabe en question*. Rabat : Rabat Net Maroc. 7. p. 58.

ces pays ou leurs caractères uniques qui les ont menés vers le P.A., il s'agit d'un argument alliant l'analogie aux lieux de la qualité.

Par ailleurs, Jean Daniel du Nouvel observateur ira jusqu'à déterrer un emprunt de la langue arabe, « intifada », formule en vogue aux années 80, désignant les vagues de protestations menées en Palestine contre l'occupation israélienne. L'auteur établit ainsi une analogie entre les manifestations en Lybie et en Palestine dont les points communs seraient la jeunesse, le désarmement, la spontanéité et la bravoure. Cette analogie se combine une seconde fois avec l'argument d'autorité de l'expérience.

- Délimitation ou spécification de la portée géoculturelle de la métaphore : « Ces révolutions du jasmin ou du narguilé », « le printemps syrien ». Dans ces cas, la métaphore du « printemps » sert d'arrière-plan, mais elle est dépourvue de l'épithète « arabe » remplacée par des caractérisations plus spécifiques : « du narguilé » (Syrie), « du jasmin » (Tunisie), témoignant de l'effort de l'adaptation culturelle qui demeure confiné au stade de la découverte touristique. Le journaliste exploite le référentiel culturel du lectorat dans la formation de la métaphore dans une optique purement phatique.
- Désignation évolutive et corrective : Au fil du temps, les journalistes ont remis en question leurs dénominations tout en légitimant l'usage du printemps arabe pour évoquer les premiers balbutiements de ces mouvements avant la montée des Islamistes : « le jus est bien amer des fruits du printemps arabe », « Après le printemps venait l'automne arabe », « Pourquoi le « printemps arabe » a-t-il débouché sur un automne islamiste ? », « au « printemps arabe » succéderait inéluctablement l'hiver islamiste ». La montée des islamistes, peu appréciée par les médias français a remplacé le vocable « printemps » par « automne » ou « hiver ». Notons que cette évolution reposant sur le paradigme du temps ne s'écarte pas de la métaphore initiale, le champ lexical des saisons est déployé pour créer de nouvelles métaphores qui font échos à la figure du P.A.

A travers cet exemple, nous expérimentons une « régénération » de la métaphore, étant donné que l'usage en formule lui a fait perdre de sa saillance, les journalistes ont eu recours à des métaphores dérivées avec une nouvelle orientation axiologique opposée (printemps vs automne) suivant le schéma suivant :



La régénération de la métaphore entre dans le cadre global de la dichotomie métaphore morte / métaphore vive, deux concepts situés sur les deux extrêmes opposés de l'échelle de la métaphorisation de Landheer<sup>1</sup>. La métaphore vive relève d'une innovation sémantique tandis que la seconde, de par sa récurrence, devient catachrétique. La métaphore perd de sa vivacité au fur et à mesure que le sens figuré, dit aussi dérivé, se détache du sens propre, elle devient ainsi morte. Il convient de mentionner toutefois, que le détachement qui s'opère entre le sens propre et le sens dérivé n'est pas unanime : pour l'ensemble de la communauté linguistique, ladite séparation ou occultation du sens propre peut se produire à des moments différents. Ce décalage est dû à l'inégalité et à la différence des compétences linguistiques des usages : une métaphore considérée morte pour un locuteur peut toujours garder des germes de vivacité chez un autre. De plus, le sens métaphorique, même attesté lexicographiquement, peut être réactivé à tout moment selon le contexte discursif.

- Désignation dépréciative : « Séisme », « « Sur les braises du « printemps arabe » ».
- Nous retrouvons le thème de la catastrophe naturelle : le tremblement de terre et le feu. L'élément du feu, à la fois transformateur et destructeur, demeure insaisissable et alarmant. Le nombre des occurrences de cette thématique étant réduit nous a invité à nous poser la question sur l'origine de cette prise de position, il s'avère, en effet, que l'auteur, Alain Gresh, de parents russes communistes a été adopté par un copte égyptien

[1] C. f. Ronald LANDHEER, 2002. La métaphore, une question de vie ou de mort ? In : *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* [en ligne]. 10 novembre 2002. N° 15. [Consulté le 21 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/2368>. pp. : 25-40.



après l'assassinat de son père. Il est l'un des spécialistes les plus prolifiques du Moyen-Orient<sup>1</sup>, le journaliste, qui a baigné dans la culture arabe, a rejoint ses homologues marocains dans la désignation dépréciative. Encore une fois, la métaphore est exploitée dans ce cas comme argument d'autorité par l'expérience.

Dans ce second cadre d'expression distancié, à savoir le territoire français, les métaphores du P.A. constituent un outil de gestion interculturelle, les figures d'analogie assurent une fonction phatique introduisant le lectorat dans une réalité qui lui est complètement étrangère par le truchement d'éléments de sa propre culture touristique.

### 1.6.3. Cas de la métaphore proverbiale

L'étude de la métaphore formule a témoigné de l'ancrage de la métaphore dans les paradigmes de la variation culturelle. Mais, dans un degré plus profond de la stéréotypie de la métaphore, il s'avère judicieux d'explorer l'usage de la métaphore proverbiale dans le texte de presse étant donné que lorsqu'elle sert de toile de fond à un proverbe, elle n'est plus envisagée comme une figure de l'imaginaire individuel mais elle relève plutôt du sociolectal et de l'interdiscursif touchant toute une communauté. Selon Bonhomme<sup>2</sup>, le recours à la métaphore dans les proverbes ne porte pas préjudice à leurs vivacités, au contraire, la stéréotypie attribuée de la force et de la prégnance sur le plan argumentatif.

La métaphore proverbiale gagne à être traitée sous l'angle de l'approche conceptuelle du courant cognitiviste mené entre autres par Lakoff et Johnson<sup>3</sup> (1985). Cette approche stipule que les métaphores ne relèvent pas de l'expression ou de l'élocution, elles sont présentes dans nos systèmes cognitifs étant donné qu'elles structurent nos concepts : le langage ne fait que reproduire le système de pensée.

Nous pouvons caractériser les proverbes métaphoriques par les propriétés suivantes :

[1] Cf. son blog « les nouvelles d'orient », publiées à la version numérique du *Monde Diplomatique*, [Consulté le 23 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://blog.mondediplo.net/-nouvelles-d-orient->

[2] Marc BONHOMME, 2016. Stéréotypie et argumentation dans les proverbes métaphoriques. In : *Figures en discours*. Louvain-la-Neuve : Academia-l'Harmattan. pp. 235-254. Au cœur des textes, n° 31.

[3] George LAKOFF, et Mark JOHNSON, 1980. *Les Métaphores dans la vie quotidienne*. Éd. 1986. Paris : éd. de Minuit. Propositions.

- Sur le plan syntagmatique : ils sont figés, aucune permutation n'est permise, ce qui leur accorde une prégnance notamment dans le discours journalistique truffé de stéréotypes.
- Au niveau discursif : les marquages énonciatifs sont quasiment absents, cette caractéristique permet au journaliste un effacement énonciatif compatible à un nombre important de genres journalistiques.
- Sur le plan communicationnel : ils constituent des systèmes conventionnels prévisibles.
- Ils mettent en jeu la corrélation canonique de la métaphore : traiter une notion (le thème) à travers une autre (le phore) qui lui est allotopique par biais de l'analogie. Seulement, l'interprétation des métaphores dans les structures proverbiales n'est pas ouverte sur le plan conceptuel, elle est plutôt canalisée et clôturée. Ce trait confirme la portée argumentative de la métaphore dans le contexte journalistique.
- Les proverbes métaphoriques présentent des configurations où la palette du phore est diversifiée (domaines humain, animal, manufacture, ...) alors que celle du thème se trouve limitée, elle évoque essentiellement l'expérience et le comportement humain, comme le confirment les extraits suivants :

(148) « La décision de « livrer des armes », légitimée par le fait que « les Russes [le font] régulièrement, jette de l'huile sur le feu et pourrait prolonger la folie de la boucherie syrienne, permettant à M. Al-Assad de dénoncer encore plus commodément l'ingérence étrangère<sup>1</sup> ».

(149) « Le show diffusé à la mi-mars 2013 sera la goutte d'eau qui fera déborder le vase<sup>2</sup> ».

Les proverbes métaphoriques contenus dans ces deux énoncés évoquent des thèmes du milieu domestique (l'huile, le feu, l'eau et le vase) alors que le phore est diversifiée (décision, show). A l'instar de la métaphore ordinaire, la métaphore-formule, la métaphore proverbiale procède par une recatégorisation et de ce fait agit sur le système de valeurs par l'axiologie dissimulée dans les stéréotypes lexicaux.

[1] Olivier ZAJEC, « Cinglante débâcle de la diplomatie française » in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 278.

[2] Fadwa ISLAH, « Rire et châtement » in : *Telquel*, 22/04/2013, Cf. annexe, p. 354.

#### 1.6.4. La gestion de l'interculturel à travers la métaphore

A travers l'analyse des deux corpus de la section 1.6.2, nous pouvons affirmer que les perceptions de la même réalité ont donné naissance à des imageries et figures différentes. Les métaphores mettent en évidence des imaginaires socio-discursifs variés. En effet, Charaudeau avance que « *pour jouer pleinement leur rôle de miroir identitaire, ces imaginaires fragmentés instables et essentialisés ont besoin d'être matérialisés. (...) Les groupes sociaux produisent des discours diversement configurés qui donnent un sens à ces matérialisations<sup>1</sup>* ».

Dans le corpus français étudié, la désignation appréciative est dominante, ceci pourrait s'expliquer par l'expérience vécue en Europe en matière de soulèvements populaires. Cependant, la désignation méliorative a cédé la place aux vocables exprimant la réticence et la dépréciation suite à la montée des islamistes, « l'automne » et « l'hiver » se substituent au « printemps ». Selon certains journalistes de l'hexagone, les partis islamiques seraient incompatibles avec la mise en place d'une démocratie, d'où le recours à d'autres formules pléonastiques comme « L'Islam modéré » (L'islam se décrit comme une religion qui bannit tout extrémisme), « l'exception marocaine » (chaque pays représente une configuration unique), aux oxymores comme « s'accaparer démocratiquement du pouvoir », ou aux néologies « démocratues ».

Quant aux relevés de la presse marocaine, l'absence de métaphore valorisante du « P.A », aurait diverses interprétations : la lucidité politique, la connaissance approfondie du terrain ou les expériences douloureuses dans le domaine de la contestation individuelle ou collective. A titre d'exemple, nous citons les émeutes noyées dans le sang suite aux élections du FIS en Algérie, les années de Plomb au Maroc, les manifestations de Casablanca en 1981 et les confrontations récurrentes des étudiants avec les forces de l'ordre notamment à Fès. La presse marocaine a réagi aux désignations du « P.A », offrant des discours méta-discursifs sur les figures déployées. Ce qui constitue des nœuds de communication interculturelle. La figure est perçue, acceptée et utilisée, ou rejetée et remplacée par une autre désignation.

[1] Patrick CHARAUDEAU, 2005. *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert. p. 160.

L'examen de près des désignations du P.A. confirme la thèse de Serge Proulx<sup>1</sup> : chaque fois qu'une métaphore émerge pour décrire une réalité sociale, elle suscite une controverse sociale et politique. Ces débats peuvent concerner les significations des termes employées dans le cadre de la métaphore. Les locuteurs s'inscrivent dans négociations herméneutiques autour des définitions et des classements. « *Ce que l'on appelle des luttes de classes sont en fait des luttes de classement*<sup>2</sup> ». Les conflits autour des définitions sont les indices de divergence d'intérêts et d'imaginaires sociaux, ils illustrent des différences de projets de sociétés hétérogènes. Par-là, la métaphore relie le langage au processus de la conception de la réalité par les sujets parlants. Opter pour telle ou telle métaphore, consiste en une opération d'organisation des catégories mises en œuvre dans toute activité de réflexion. Elles procèdent par une structuration, un recadrage des expériences subjectives.

Dans les deux presses, les journalistes affirment un « éthos de compétence » qui exige selon Charaudeau<sup>3</sup> « *une connaissance approfondie du domaine dans lequel il exerce* ». En effet, le journaliste à travers l'article procède à la légitimation de l'emploi de ces figures constituant en eux-mêmes des arguments. La métaphore présente ainsi un espace polyphonique où plusieurs cultures et idéologies interagissent. Ana Jaubert, à cet effet et en conformité avec le cadre théorique dans lequel nous avons inscrit notre travail, nous invite à ré-explore la notion de l'écart : les figures disent exactement ce que nous voulons dire, elles s'ajustent à un projet communicationnel : « *Les figures ne sont pas un écart, mais elles en révèlent un : celui qui justement dessine une posture énonciative*<sup>4</sup> ».

L'argumentation par la métaphore ne procède pas par des preuves extrinsèques au discours, elle est construite par le discours, à travers la désignation du fait et par là « *elle constitue la preuve elle-même*<sup>5</sup>, *elle donne comme assuré ce qui devrait être établi* ». Les métaphores deviennent ainsi des ponts-levis assurant l'introduction dans des univers culturels et idéologiques différents, tantôt ils s'ouvrent, tantôt ils se ferment, assurant ou non le passage au-dessus du fossé de l'incompréhension ou le choc civilisationnel.

[1] Serge PROULX, 2007. Interroger la métaphore d'une société de l'information : horizon et limites d'une utopie. In : *Communication et langages*. N° 152, pp. 107-124.

[2] Pierre, BOURDIEU, 2000. *Propos sur le champ politique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

[3] Patrick CHARAUDEAU, 2005. *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert. p. 160. p. 96.

[4] Anna JAUBERT, 2010. Le processus énonciatif de l'acte figural. In : *Polyphonie et système figural* [en ligne]. Tunis : PUPS. pp. 31-38. [Consulté le 15 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-01366087> p. 38.

[5] Joëlle GARDES-TAMINE, 2011a. *Op. cit.* p. 236.

## 1.7. Conclusion

La définition de la métaphore que nous avons présentée au début de ce chapitre gagne à être enrichie par quatre traits qui nous semblent inhérents au processus de la métaphorisation : la discursivité, la variation axiologique, la polyphonie et l'ancrage idéologique et culturel.

Pour ce qui est de la discursivité, nous avons pu explorer le parcours interprétatif de la métaphore grâce auquel nous avons ciblé les deux mécanismes de l'interprétation métaphorique qui sondent la diffusion des isotopies au niveau textuel impliquant ainsi inéluctablement le contexte aussi bien lors de la neutralisation du sens premier que lors de l'activation de la recherche du sens figuré.

Quant à la variation axiologique, il a été démontré que l'opération de recatégorisation basée sur l'analogie structurelle affère à l'élément comparé des caractéristiques du comparant impliquant nécessairement une variation au niveau des valeurs, ce qui confirme le caractère argumentatif de cette saillance. La métaphore assure une négociation des représentations sur le fait relaté sans approfondir les connaissances sur cette réalité.

L'unicité du thème de notre recherche à savoir le P.A., nous a accordé l'opportunité de mesurer l'apport de la dimension culturelle dans l'étude de la métaphore. Le résultat en est que la recatégorisation par la métaphore est déterminée par des facteurs relevant de l'expérience de vie du journaliste et de sa volonté à se positionner relativement à des lieux communs du contexte socioculturel duquel il émerge. Nous confirmons par ce résultat la conclusion de Détrie : « *Elle (la métaphore) est la solution linguistique d'un locuteur qui tente de faire partager à autrui sa propre expérience corporalisée du Monde<sup>1</sup>* ». De ce fait, la figure de la métaphore véhicule ainsi non seulement la voix du journaliste mais elle garde aussi les traces de voix externes notamment dans le cadre d'une négociation de formules métaphoriques. On en conclut qu'il existe un lien étroit entre la métaphore et la culture.

Il s'est avéré aussi que la métaphore est une saillance qui se manifeste par co-émergence plutôt régulière : elle sert de canevas à l'ensemble de l'article assurant sa cohérence textuelle par le truchement de la continuité isotopique, se libérant ainsi de l'emprise du pôle « élocution » du système rhétorique pour intégrer aussi la partie de la « disposition »,

[1] Catherine DÉTRIE, 2000. Présentation. In : *Cahiers de praxématique*. 2 janvier 2000. N° 35, pp. 3-10.

notamment dans l'écriture journalistique où les composantes du texte assument des rôles préalablement définis, l'usage de la métaphore devient stratégique et se met au service de la force illocutoire hiérarchisée, néanmoins sans caractériser exclusivement une composante déterminée de l'article de presse.

Ce chapitre a été aussi l'occasion d'énumérer l'ensemble des domaines puisés par la métaphore dans le contexte du P.A.. Loin d'être inventive ou fruit d'un imaginaire infini, la métaphore journalistique se limite à des domaines bien déterminés, ce qui se conforme au caractère « commun » de l'écriture dans le genre étudié ainsi que la nature conventionnelle des unités qui structurent nos systèmes conceptuels et nos cultures. L'ensemble de notre corpus se répartit en quatorze domaines exploités tantôt à des échelles similaires, tantôt différentes, créant des écarts et distinguant culturellement les deux presses. L'exploration des thèmes traités dans le cadre du P.A. dans une approche comparative a révélé des résultats dignes d'intérêt. Il est fort surprenant en effet qu'un événement politique comme la révolution d'une région du monde mobilise moins l'image du combat ou de la guerre et opte plutôt et massivement pour des unités relevant de la sphère de la nature, du spectacle et des loisirs. De plus, l'examen du corpus a révélé des orientations motivées par l'origine de la presse. Autrement dit, l'expérience de vie du journaliste et son univers socio-culturel dictent l'univers thématique choisi. Ainsi, les journalistes français évoluant dans des contextes laïques ont démystifié le vocabulaire de la religion qu'ils intègrent dans leurs créations métaphoriques alors que les journalistes marocains réfèrent à ce champ avec moins d'occurrences et puisent plutôt leurs images de thématiques à fort potentiel dans l'héritage culturel arabe comme la naissance et la fécondité. Ce constat est valable aussi pour le thème de la royauté qui demeure peu investi dans les supports marocains, contrairement à la presse française qui y recourt plus manifestement.

De plus, les thèmes investis dans le traitement du P.A. ont servi d'arguments implicites pour véhiculer les doxas universelles. Ainsi, nous avons établi des corrélations entre les univers onomasiologiques intégrés à travers les métaphores et les doxas esthétiques, authentiques, pragmatiques, et éthiques. De même, ce chapitre a constitué une occasion pour étudier comment la métaphore véhicule des valeurs médiatiques permanentes comme l'ethnocentrisme, la démocratie altruiste, le capitalisme responsable, la chaleur de la petite ville, l'individualisme ou la modération.

A l'issue de cette analyse, il s'avère que la figure de la métaphore est un moyen qui vient en aide au journaliste pour le libérer de maintes contraintes que présente l'écriture journalistique. Ce qui justifie son déploiement massif, elle serait en effet consubstantielle à ce type d'expression vu les vertus qu'elle procure aux journalistes :

- Elle permet de mener sa stratégie argumentative en toute discrétion puisque le genre journalistique se veut être plutôt informatif. En s'exprimant par le truchement de la métaphore, le journaliste se limite à inspirer une conclusion sans jamais l'exprimer verbalement. Il établit une analogie structurelle entre deux éléments et laisse le soin au lecteur de tirer les conclusions lui-même. Par ce procédé le journaliste assure une certaine « objectivité » et préserve de ce fait un éthos se caractérisant par le dévouement et le report strict de l'information.
- Elle condense son argumentation par court circuitage de la conclusion, ceci lui assure l'économie langagière exigée par le genre.
- Le journaliste, n'étant pas politicien, ne peut appréhender le fait politique avec précision, la métaphore lui permet de relater certaines affaires dont il ne maîtrise pas forcément le mécanisme global sans porter préjudice à son éthos de connaisseur.
- De même, le lectorat n'est pas toujours en mesure de comprendre quelques rouages politiques, la métaphore crée chez le lecteur l'illusion d'avoir élucidé une affaire alors qu'elle peut demeurer inintelligible, le lecteur comprend plutôt les mécanismes de la métaphore et non les éléments du dossier en question.
- Elle réduit des écarts conceptuels et permet une recatégorisation du monde, elle recrée le réel au lieu de le représenter.



**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**2**

*Pérégrinisme : outil de marquage identitaire  
et professionnel*





## 2.0. Introduction

L'étude de notre corpus a révélé 255 pérégrinismes, soit 5,27% de l'ensemble des saillances repérées. Ces chiffres placent ce phénomène linguistique parmi les figures les plus récurrentes dans le texte journalistique, néanmoins d'autres figures avec des scores supérieurs auraient suscité davantage notre curiosité tels que l'euphémisme, la métonymie, l'apposition ou l'énumération qui ont enregistré un nombre d'occurrences légèrement plus élevé. Cependant, il convient de noter que parmi les master-figures de notre recherche, le pérégrinisme constitue une exception. Ainsi, le sous corpus marocain, fournissant à chaque fois moins d'occurrences que le sous corpus français, compte plutôt pour le pérégrinisme un nombre d'unités supérieur à celui du corpus français : contre les 99 pérégrinismes de la presse française, nous avons relevé 156 items dans les publications marocaines. Ce constat a soulevé maints questionnements et hypothèses que nous listerons dans les points suivants :

- Le recours aux mots étrangers dans la presse internationale se limite-t-il à de simples besoins de dénomination ?
- A l'encontre de quelques ouvrages de rhétorique qui ne listent pas le pérégrinisme en tant que figure, peut-on le considérer en tant que tel ? Autrement dit, remplit-il les conditions de figuralité ?
- Quelle définition faut-il lui attribuer en tant que figure ?
- Si la presse marocaine déploie plus de pérégrinismes relativement à la presse française, existe-t-il une relation entre l'usage des pérégrinismes et le plurilinguisme ?
- Si la presse française utilise moins de pérégrinismes, sommes-nous en mesure de voir dans cet usage le déploiement d'éthos journalistiques particuliers ?

- Jusqu'à quelle mesure le pérégrinisme sert-il les contraintes et les propriétés de l'expression journalistique ? Serait-il plus compatible à certains sous-genres au détriment des autres types d'articles ?
- Quelles seraient les univers sémantiques explorés par cette figure ? Véhicule-t-il une dimension argumentative ? Quels types d'arguments introduirait-il ?

Afin de répondre à l'ensemble de ces questions, nous tenterons à chaque fois de confronter les données statistiques à l'analyse des données de notre corpus. Dans une première section de ce chapitre, nous nous arrêterons sur quelques considérations d'ordre terminologique autour du concept du transfert lexical. Ce sera l'occasion pour nous de distinguer les différents types de transferts, leurs définitions et leurs statuts variant en fonction de la complexité du contexte sociolinguistique. Par la suite, nous examinerons de près ce transfert à travers le cadre théorique que nous avons choisi, à savoir la pragmatique des figures initiée par Bonhomme (2005) pour trancher sur son aspect figural, et sa définition. La section subséquente s'intéressera au déploiement du pérégrinisme selon le sous-genre et la disposition textuelle, et l'apport général du pérégrinisme à l'expression journalistique. Finalement la dernière section de ce chapitre sera pour nous l'occasion d'explorer les champs thématiques couverts par la saillance étudiée, d'y explorer le rapport avec le plurilinguisme, l'argumentation et les identités verbales.

## 2.1. Définitions et statuts

L'analyse de la portée pragmatique et argumentative de la figure du pérégrinisme requiert une définition claire de cette saillance dans le cadre théorique que nous avons choisi pour notre approche. Nous avons jugé pertinent, que de délimiter, de prime abord, le concept d'un point de vue linguistique en l'opposant à d'autres concepts voisins tels que l'emprunt et le xénisme et en le situant dans son contexte d'usage. De surcroît, comme la figure choisie soulève des questionnements à propos de son statut figural, nous avons jugé utile de l'aborder selon les critères de figuralité afin de mettre en évidence les aspects de son exemplarité, de sa fonctionnalisation et de paradigmatization, conditions nécessaires et suffisantes à son caractère figural.

Du nom latin « perigrinus » dont la traduction française est « pèlerin », duquel dérive le verbe latin « peregrinare », qui signifie « voyager à l'étranger, y séjourner »<sup>1</sup>, le pérégrinisme désigne en linguistique une variété d'emprunt. Pour ce qui est du domaine rhétorique, les ouvrages de référence répertoriant les figures ne sont pas unanimes quant à la désignation du transfert d'une unité lexicale d'une langue à une autre, ni à propos de son statut figural.

Bonhomme<sup>2</sup>, à titre d'exemple, ne le cite point dans son répertoire de saillances discursives alors que d'autres linguistes le considèrent en tant que tel mais sous d'autres désignations. Ainsi, Fontanier<sup>3</sup> l'intègre dans le cadre de « l'imitation » qui se subdivise en deux types : l'imitation d'une langue étrangère ou l'imitation d'une langue désuète. L'imitation, dans ce cadre, concerne le tour et la construction. En revanche, dans *Le gradus des procédés littéraires*, Dupriez consacre à ce transfert une entrée dans son dictionnaire. Il le désigne par « pérégrinisme » et le définit ainsi : « *Utilisation de certains éléments linguistiques empruntés à une langue étrangère, au point de vue des sonorités, graphies, mélodies de phrase aussi bien que des formes grammaticales, lexicales ou syntaxiques, voire même des significations ou des connotations*<sup>4</sup> ». Se déclinant en anglicismes, italianismes, ou en d'autres variétés, comme les latinismes, les régionalismes et les provincialismes, la définition de Dupriez fait échos à la dichotomie énoncée par Fontanier. De même, Bacry<sup>5</sup>, dans une recherche plus récente, reprend la catégorisation et la désignation de Fontanier en maintenant le pérégrinisme sous l'étiquette de « l'imitation » et en précisant qu'il fait partie des figures de construction : il consiste à faire référence à une langue étrangère : « *figure par laquelle on transfère dans la langue écrite ou parlée certaines spécificités syntaxiques d'une langue différente. (...) L'emprunt lexical peut être assimilé à une véritable imitation quand il procède d'une volonté purement stylistique* ». L'emprunt, terme souvent associé au pérégrinisme et au xénisme dans les recherches linguistiques contemporaines réfère plutôt dans l'ouvrage de Bacry au transfert d'un thème, d'une idée ou des formes d'auteurs antiques dans des écritures contemporaines.

[1] « Pérégrinisme », Alain REY, (Dir.), 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.

[2] Marc BONHOMME, 1998. *Les figures clés du discours*. Paris : Seuil.

[3] Cf. Pierre FONTANIER, 1821 - 1830. *Les figures du discours*. Éd. 2009. Paris : Flammarion. p. 288.

[4] Bernard DUPRIEZ, 1980. *Gradus : les procédés littéraires (Dictionnaire)*. Éd. 1997. Paris : Union Générale d'Éd. 10,18, 1370.

[5] Patrick BACRY, 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin. Sujets. p. 137.

Enfin, dans le dictionnaire des figures de style de Ricalens<sup>1</sup>, l'auteur cite le pérégrinisme comme figure mais le distingue de l'emprunt. Alors que l'emprunt est attesté et complètement adopté dans la langue d'accueil sur le plan phonétique et/ou morphologique, le pérégrinisme est « senti » étranger. Il peut être considéré comme une erreur, ou comme une marque de snobisme lorsqu'on préfère le mot étranger à son corollaire dans la langue d'expression. Dans d'autres contextes, il peut représenter une forme de paresse ou de négligence de la part du locuteur quand ce dernier, par disponibilité lexicale du mot étranger ou provenant de la langue maternelle, le préfère. Par ailleurs, dans le domaine de la presse, il est fréquent que de recourir à des termes étrangers lorsque la réalité à dépeindre ne dispose pas de désignation en français, la littérature scientifique désigne cette catégorie par « emprunts de nécessité ». Il convient de noter toutefois que le pérégrinisme ne s'élève au statut de procédé stylistique que lorsqu'il est expressif, autrement dit, que lorsqu'il est doté d'une saillance discursive, ce qui exclut les emprunts de nécessité. Myers-Scotton<sup>2</sup>, désigne ainsi le « pérégrinisme - figure », qui nous intéresse, par « l'emprunt de noyau dur » car il possède éventuellement un équivalent dans la langue d'accueil, et fait figure d'« emprunt de statut » apportant un statut plus élevé à la réalité.

### 2.1.1. Du xénisme à l'emprunt

Les ouvrages de linguistique s'intéressant au pérégrinisme et à l'emprunt, associent ces deux concepts à celui du « xénisme ». A ce stade, il devient nécessaire d'apporter une précision d'ordre terminologique à ces trois entités. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage<sup>3</sup>, le xénisme est un mot étranger désignant une réalité propre à la culture d'une communauté linguistique différente. C'est le premier stade de l'emprunt avant son intégration définitive dans la langue d'accueil marquée par sa capacité à servir de base pour la dérivation ou la composition ou par un changement de signification. Le xénisme,

[1] Nicole RICALENS-POURCHOT, 2011. *Dictionnaire des figures de style*. 2<sup>ème</sup> éd. rev. et augm. Paris : Colin.

[2] Carol MYERS-SCOTTON, 2006. *Multiple voices : an introduction to bilingualism*. Malden, MA : Blackwell Pub., cité dans Đurđica HRUŠKAR, et Karl GADELII, 2015. Les mots d'emprunt et les transferts culturels : l'influence du français sur le suédois. In : CEDERGREN, Mickaëlle et BRIENS, Sylvain, *Médiations interculturelles entre la France et la Suède : Trajectoires et circulations de 1945 à nos jours*. [en ligne]. Stockholm University Press. pp. 262-280. Stockholm Studies in Romance Languages. [Consulté le 21 août 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.stockholmuniversitypress.se/site/chapters/10.16993/bad.t/>

[3] Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, et Louis GUESPIN, 1994. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : les notions et les termes fondamentaux, pour découvrir et comprendre, le fonctionnement et l'évolution du langage*. Éd. 2012. Paris : Larousse. Les grands dictionnaires Larousse.

qui correspond aux premières occurrences d'une unité lexicale étrangère, se démarque par son association à des commentaires métalinguistiques qui permettraient à l'allocutaire de comprendre le mot. Par contre, le pérégrinisme est jugé communément admis et compris par les interlocuteurs. Quant à l'emprunt, il se distingue par sa reconnaissance en tant que mot de langue d'accueil par une instance académique. Nous verrons, dans ce qui suit, que selon les contextes d'usage, la distinction entre ces concepts peut s'avérer fondée sur des critères linguistiques ou au contraire relative à des considérations extralinguistiques telles que le temps, la fréquence et la perception de l'extranéité.

### 2.1.2. Transfert lexical en contextes monolingues

Dans une conception traditionnelle de ce transfert, xénismes, pérégrinismes et emprunts constituent des étapes de l'évolution d'une même unité lexicale transférée dans une langue d'accueil et s'ancrent de ce fait dans un continuum dont les frontières ne sont ni nettes, ni étanches selon Deroy<sup>1</sup>. L'usage de critères de classement correspondant à des composantes linguistiques différentes seraient, selon les lexicographes, le moyen d'en faire la démarcation selon le degré d'intégration. Ces critères sont répertoriés en ce qui suit :

- Les critères phonétiques et phonologiques se situent en tête des conditions d'intégration, ils concernent l'adaptation de prononciation qui peut se manifester sous différentes formes : altération ou négligence de phonèmes, suppression de traits distinctifs non existants dans la langue d'accueil, etc. Ainsi, le mot arabe « منارة » [mana.ra] a donné naissance au mot français « minaret », l'accommodation phonétique dans ce mot a opéré sur deux niveaux : elle se manifeste par un remplacement du segment vocalique [a] par les segments [y] [e] et par la suppression de l'allongement.
- Lorsque le terme emprunté provient d'une langue dont le système graphique est différent, l'intégration graphique constitue un indice important pour son intégration, comme c'est le cas du mot « kasba » ou

[1] Louis DERROY, 1956. *L'Emprunt linguistique*. Liège : Presses universitaires de Liège, Les Belles Lettres. Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège. Cité dans Ambroise Jean Marc QUÉFFELEC, 2000. Emprunt ou xénisme : les appories d'une dichotomie introuvable ? In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Saint-Nicolas, Québec, Canada : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. Universités francophones. pp. 283-300.

la lettre « k » remplace la lettre arabe « ق », changement évidemment accompagné de l'adaptation phonétique.

- L'accommodation morphologique est mise en œuvre pour un fonctionnement « naturel » dans la langue cible. Elle peut se rapporter au genre, au nombre ou même à la personne. A titre d'exemple, le pluriel de « dirham » se conforme aux règles de formation du pluriel en français, donnant naissance à « dirhams » contrairement au pluriel en langue arabe « دراهم » « darahim » ou « drahəm ».
- La variation sémantique participe à l'intégration du mot étranger. Si le xénisme conserve la signification de la langue d'origine, l'emprunt peut acquérir un sens nouveau ou perdre la polysémie de la langue d'origine. Ainsi, le mot « caïd » s'est vu attribuer le sens de « chef de bande de malfaiteurs » alors qu'en arabe, dépourvu de connotation péjorative, ce vocable désigne un « haut fonctionnaire et administrateur de l'état, chef de police ».
- La productivité lexématique: lorsqu'il génère des unités lexicales nouvelles par dérivation ou composition, le mot emprunté est considéré comme définitivement adopté dans la langue d'accueil. Par exemple, le mot « alaouite » est obtenu par l'ajout du suffixe « -ite » au mot « alaoui ». La dérivation étant un procédé de création lexicale français ne correspondant pas aux modes de création en arabe, qui optent plutôt au croisement « racine » - « schème », constitue une preuve d'intégration suprême.

Ainsi, en satisfaisant ces conditions, un xénisme peut être promu au statut de l'emprunt. Néanmoins, certains linguistes voient que cette évolution doit être considérée autrement dans les contextes plurilingues.

### 2.1.2. Transfert lexical en contextes plurilingues

Qu'éffelec<sup>1</sup> pointe du doigt les limites de l'approche structuraliste, explicitée supra, avec laquelle le processus d'intégration est appréhendé. Cette dite approche serait valable pour des

[1] Ambroise Jean Marc QUÉFFÉLEC, 2000. Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Saint-Nicolas, Québec, Canada : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. Universités francophones. pp. 283-300.

locuteurs unilingues, et ne serait pas applicable, par conséquent, aux contextes où le français est en situation de plurilinguisme. En effet, le français dispose bien souvent du statut d'une langue seconde et la perception qu'il acquiert chez les usagers africains francophones, à titre d'exemple, est bien particulière. Ce qui est le cas justement pour les locuteurs marocains, notamment les journalistes francophones qui manient aussi bien la langue française que la langue arabe, donnant naissance à un contact de langue attesté largement dans leurs productions<sup>1</sup>. Les critères linguistiques perdent leurs pertinences lorsque l'emprunt est appréhendé dans une situation de contact de langues. Le mot d'origine étrangère ne serait considéré en tant qu'emprunt que dans la variété mésolectale. Cette variété qui se distingue identitairement de la variété acrolectale<sup>2</sup> « *est le fait d'une bonne partie de la population marocaine francophone, qui a une assez bonne maîtrise de la langue française. Il s'agit d'un français en contact linguistique, d'une langue que les locuteurs s'approprient de plus en plus pour lui donner une marque du terroir*<sup>3</sup> ». Outre l'accent phonétique particulier et l'écart lexical important, cette variété est enrichie de néologismes pour dépeindre les réalités que ses locuteurs cherchent à désigner.

C'est ainsi que les critères que nous avons cités dans la section précédente deviennent impertinents dans son approche en tenant compte du caractère bilingue des locuteurs. En ce qui suit nous en restituerons brièvement les contre arguments et nous renvoyons pour davantage d'illustrations aussi bien à notre travail de recherche pour l'obtention du diplôme

[1] Cf. Redouane SALAH-EDDINE, 1999. *Le français de / dans la presse marocaine. Essai de description*. Thèse de doctorat en Linguistique. Rabat : Université Mohammed V. | Ahed WARDEH, 2003. *Le français en usage au Maroc, l'écart lexical en question*. Mémoire de DESA en sciences du langage et sciences humaines. Université Mohammed V, Rabat. | Abdelouahed MABROUR, 2010. *Espaces plurilingues et (en)jeu de l'écriture*. In : *Repenser le Maghreb et l'Europe : hybridations, métissages, diasporisations*. Paris : L'Harmattan. Etudes transnationales, francophones et comparées. | Najet BOUTMGHARINE, 2014. *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université Paris Diderot - Paris 7. [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/tel-01107413/document>

[2] Selon Fouzia Benzakour, le français est pratiqué différemment au Maroc selon le degré de compétence des locuteurs. Elle distingue trois grandes variétés : La variété basilectale, la variété mésolectale et la variété acrolectale. Ces trois variétés sont des repères qu'on peut situer sur un continuum où les performances des usagers traduisent les modes d'apprentissage. Face à la variété basilectale pratiquée par des locuteurs ayant appris le français sur le tas ou qui utilisent presque exclusivement l'arabe, le français acrolectal est la variété de l'élite intellectuelle et socioéconomique garante d'un bel usage conforme au « français de référence ». Entre les deux variétés, se trouve la variété mésolectale qui traduit des enjeux identitaires. Cf. Fouzia BENZAKOUR, 2001b. Français de référence et français en usage au Maroc. In : *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*. Vol. 27, n° 1, pp. 75-87.

[3] Fouzia BENZAKOUR, 2007. Langue française et langues locales en terre marocaine : rapports de force et reconstructions identitaires. In : *Hérodote*. 2007. Vol. 126, n° 3, pp. 45-56.



du DESA<sup>1</sup> et à la base de données lexicographiques panfrancophones (BDLP) à laquelle nous avons contribué en tant qu'auxiliaire de recherche<sup>2</sup>.

- Sur le plan phonétique, les locuteurs disposent souvent des deux formes phonétiques de l'emprunt, l'une intégrée à la langue d'accueil, l'autre, plutôt, fidèle à la prononciation d'origine. Le recours à telle ou telle prononciation est tributaire à des considérations idéologiques et identitaires. Ce qui est le cas, à titre d'exemple, du mot « aid », i.e. fête, prononcé tantôt [ajid] tantôt [ʕid].
- Sur le plan graphique, plusieurs orthographes sont attestées à travers les œuvres littéraires et les articles de presse. Ainsi, aussi bien « oulémas » que « ulémas » sont des orthographes attestées dans différents supports.
- La variation en genre et en nombre se fait souvent selon les règles de la langue d'origine, bien que quelques exceptions, selon la langue d'accueil, existent aussi, comme c'est le cas du mot « cheikha » dont le pluriel est formé selon les règles de variation en nombre de l'arabe donnant lieu à « cheikhates ».
- Chez le locuteur bilingue, la signification d'origine persiste sur le plan diachronique, ce qui affère au locuteur bilingue un champs sémantique plus vaste, libre de connotations péjoratives acquises éventuellement par son intégration à la langue d'accueil. Ainsi, « toubib » « n'est pas forcément un « charlatan » mais renvoie souvent chez les locuteurs bilingues au « médecin ».
- L'aptitude à la dérivation demeure un critère peu tranchant puisque sont rares les emprunts qui parviennent à donner naissance à de nouvelles unités lexicales obtenues par dérivation ou composition à partir d'une base « étrangère ».

Il s'avère que xénismes, pérégrinismes et emprunts se situent sur un continuum dont les délimitations d'ordre linguistique ne sont pas opérationnelles dans un contexte plurilingue.

[1] Ahed WARDEH, 2003. *Le français en usage au Maroc, l'écart lexical en question*. Mémoire de DESA en sciences du langage et sciences humaines. Université Mohammed V, Rabat.

[2] Il s'agit d'une base de données numérique listant l'ensemble des particularités des usages de français dans les pays francophones regroupées par pays. Nous avons contribué, sous la direction de Benzakour Fouzia et de Poirier Claude, à la collecte et au traitement des entrées lexicales repérées dans les articles de presse marocaine francophone. Cf. <http://www.bdlp.org/accueil.asp?base=MA>, [Consultée le 20/12/2017].

Néanmoins, le lexicographe, amené à trancher sur l'intégration d'un mot dans la liste de ses entrées, se sert d'autres critères objectivant ses choix. Le premier concerne la fréquence des usages : plus le mot transféré manifeste un nombre élevé d'occurrences, plus il a de chances à s'élever au statut d'emprunt. En deuxième lieu, une instance académique procède par la sélection d'unités satisfaisant à des critères déterminés préalablement, ceci se manifeste généralement par son introduction dans un dictionnaire de référence<sup>1</sup>.

Comme nous étudions les pérégrinismes, entre autres, dans la presse marocaine d'expression française qui émerge dans un contexte plurilingue<sup>2</sup>, nous n'émettrons pas de distinctions entre les occurrences des mots transférés dans notre corpus. Le faire serait statuer sur la nature et l'uniformité de la variété du français utilisée dans la presse et prétendre que le français ne rentre pas en situation de contact de langue au Maroc. Or ceci serait dépourvu de légitimité vu la multiplicité des auteurs et de leurs parcours de formation (monolingues ou bilingues)<sup>3</sup>. Nous rejoindrons à cet effet la position de Derooy qui affirme que « *sa pénétration (l'emprunt) est différente selon les classes sociales et même elle varie d'un individu à l'autre, selon l'âge, le degré de culture, les traditions familiales, les opinions politiques, le sexe*<sup>4</sup> ». Nous pensons à cet effet, que les journalistes n'ont pas le même degré de conscience du statut de chaque mot étranger et que le déploiement du pérégrinisme n'émane pas systématiquement d'un besoin de désignation spontané.

Nous précisons, par la même occasion, que nous avons choisi de désigner par le terme « pérégrinisme » l'ensemble des mots étrangers ou d'origine étrangère que nous avons

[1] Pour de plus amples informations sur les critères d'éligibilité des emprunts et à titre d'exemple, notamment dans l'expérience québécoise, Cf. Christiane LOUBIER, et Office Québécois De La Langue Française, 2011. *De l'usage de l'emprunt linguistique* [en ligne]. Montréal : Office québécois de la langue française. [Consulté le 3 février 2018]. Disponible à l'adresse : [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601\\_usage\\_emprunt.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601_usage_emprunt.pdf)

[2] Nous développerons les caractéristiques de la situation sociolinguistique du Maroc dans la section 4 du même chapitre.

[3] Notons toutefois que dans nos travaux de recherches antérieures, nous avons été amenée à contribuer à la confection d'une base de données lexicographiques propre au français en usage au Maroc attestant du statut d'emprunts de maintes unités lexicales étrangères au fonds grec ou latin.

[4] Louis DEROY, 1956. Les degrés de la pénétration. In : *L'Emprunt linguistique*. Liège : Presses universitaires de Liège, Les Belles Lettres. Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège. Cité dans Ambroise Jean Marc QUÉFFELEC, 2000. Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Saint-Nicolas, Québec, Canada : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. Universités francophones.

repérés dans notre corpus, considérés comme étant des saillances discursives pour les trois raisons suivantes :

- Le mot « emprunt » implique dans le jargon linguistique un statut de « naturalisation », une reconnaissance par des instances académiques de haut niveau.
- Dans les dictionnaires de rhétorique et de figures de style, c'est plutôt le mot « pérégrinisme » qui est d'usage.
- Le mot « pérégrinisme » implique la présence d'une saillance discursive qui le favorise au détriment d'un lexème français ou d'un néologisme qui désignerait la même réalité.

## 2.2. Figuralité du pérégrinisme

Le flou qui entoure le concept du pérégrinisme, nous invite à nous interroger à propos de sa figuralité avant d'étudier ses orientations thématiques, ses formes et sa portée pragmatique et argumentative dans notre corpus. Dans la section 2.1.3. de la première partie, nous avons évoqué les conditions de la figuralité de manière globale. Nous utiliserons les mêmes critères afin d'examiner la dimension figurale de ce type de transfert. En effet, de tous les mots étrangers contextualisés dans des énoncés, seuls quelques cas sont candidats à la figuralité. Cette sélection est tributaire à trois processus : l'exemplarisation, la fonctionnalisation et la paradigmatization.

### 2.2.1. Processus d'exemplarisation

Dans une approche variationnelle, le pérégrinisme peut constituer la meilleure occurrence libre et prototypique qu'on puisse choisir. Pour ce qui est de la « liberté », lorsque le pérégrinisme est déployé, non par besoin de désignation d'une réalité inexistante dans la langue d'expression, il traduit la liberté de l'énonciateur à puiser ses mots d'un fond lexical plus riche, puisqu'il est étendu par des unités qui proviennent d'une langue étrangère. Quant à l'exemplarité, de toutes les possibilités qui s'offrent aux locuteurs, ce transfert est une variété exemplaire car il attribue à l'énoncé une dimension culturelle ou idéologique non véhiculée par les mots dont il dispose dans la langue d'expression. Le pérégrinisme évite au locuteur des précisions exprimées sous forme d'appositions, d'extensions ou de tournures qui alourdiraient l'expression et le style. De par sa culturalité concise et confinée, le

pérégrinisme devient une variation exemplaire. Par ailleurs, l'exemplarisation est tributaire de la prégnance d'autres facteurs :

- La prégnance logico-conceptuelle : est « figurable » toute variété qui organise la pensée infradiscursive. Dans ce sens, deux opérations situent le préérégrinisme dans un niveau infradiscursif : avant même de traduire l'idée en mots, le locuteur bilingue établit une corrélation, une comparaison et une évaluation, entre deux mots appartenant à deux langues différentes : la langue d'expression et la langue d'origine. Puis, la compétence rhétorique est sollicitée pour confirmer ce choix, étant donné que le locuteur choisit de maintenir l'unité lexicale étrangère pour des raisons que nous expliciterons à travers des exemples dans la section 2.5.
- La prégnance pulsionnelle : bien que le pérégrinisme soit souvent incompatible aux canevas rythmiques de la langue d'accueil, de par la présence de phonèmes particuliers à la langue de l'emprunt, le mot emprunté assure « une domestication » de l'énoncé puisqu'il permet au locuteur et au lecteur de renouer avec leur langue d'origine ou de s'exporter dans un univers lointain. Par sa sonorité différente et étrange, il crée un contraste qui lui confère de l'expressivité et un cachet particulier au niveau cotextuel.
- La prégnance statistique : le pérégrinisme est une figure largement attestée dans l'expression francophone. Toutes les entrées contenues dans la banque de données lexicographiques panfrancophones, (dorénavant BDLP), ont été justement relevées dans des corpus journalistiques ou romanesques. Ainsi la base réservée au Maroc comporte, à elle seule, plus de 854 fiches - entrées attestées jusqu'en 2005<sup>1</sup>. Il convient de noter que toutes les entrées de la base, ont été attestées au moins 3 fois pour qu'elles puissent figurer dans ce répertoire international. De plus, si nous envisageons le pérégrinisme en tant que comportement langagier universel, la prégnance statistique devient significative.

[1] a- BDLP, *op. cit.*

b- BOUTMGHARINE répertorie de nouveaux items non attestés dans la BDLP se répartissant en anglicismes et en arabismes, elle a en outre constitué un « Top cent » des emprunts les plus présents dans son corpus pour les deux catégories Cf. Najet BOUTMGHARINE, 2014. *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université Paris Diderot - Paris 7. [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/tel-01107413/document>.

- La *prégnance* *expérientielle* : le *pérégrinisme* traduit vivement l'expérience de vie du locuteur qu'il soit bilingue ou simple locuteur exposé à une réalité étrangère, puisqu'il ancre l'énoncé dans son contexte d'émergence et établit de ce fait un lien explicite entre l'écrit et la réalité dépeinte ou vécue.

La fusion de ces *prégnances* confirme le caractère exemplaire de la figure du *pérégrinisme*. Or, la *figuralité*, telle qu'elle est envisagée dans le cadre de la pragmatique des figures initiée par Bonhomme (2005), ne se limite pas au critère de l'exemplarité, elle requiert aussi la confirmation de la fonctionnalité et de la paradigmatization de la saillance.

### 2.2.2. Processus de fonctionnalisation

Par l'emploi du *pérégrinisme*, l'énoncé gagne en force et en rendement sur les plans argumentatif, informatif et affectif, ce qui le promeut au statut de figure. Le rendement fonctionnel du *pérégrinisme* est plus prononcé lorsqu'il est accompagné de sa traduction dans la langue d'accueil. Nous ne nous attarderons pas sur ce critère dans la présente section étant donné que nous consacrerons une section sur la portée pragmatique du *pérégrinisme*. Il convient de noter, à ce stade, que la fonctionnalité du *pérégrinisme* a été explorée et vérifiée aussi chez Yermèche (2012)<sup>1</sup> qui conclue que l'emprunt est un outil par lequel le poète bilingue montre son érudition, donne à son expression un cachet particulier, adopte une posture linguistique, sociale et idéologique vis-à-vis de la langue étrangère qu'il s'approprie mais non sans réserve, sans se détacher de la *prégnance* de sa langue maternelle.

### 2.2.3. Processus de paradigmatization

Les *pérégrinismes* sont intégrables dans des paradigmes se détachant ainsi de leurs contextes d'origines grâce à leurs regroupements dans des « familles ». Dans le cadre du panorama terminologique présenté dans la première section de ce chapitre, nous avons vu que le *pérégrinisme* s'apparente avec des figures comme « l'imitation » ou « l'emprunt ». La première est définie comme une figure de construction selon Bacry puisqu'elle procède par transfert de certaines spécificités syntaxiques alors que la seconde, i.e., l'« emprunt » et

[1] Ouerdia YERMECHE, 2000. L'emprunt lexical comme procédé stylistique dans la poésie de Si Mohand Ou M'hand. In : *Insaniyat* [en ligne]. 31 décembre 2000. N° 12, pp. 101-107. [Consult le 20 novembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://insaniyat.revues.org/7900>

listée parmi les figures de l'organisation du discours ; elle consiste en l'emprunt d'un thème, d'une idée, ou d'une forme d'un auteur antique<sup>1</sup>. Dans un niveau inférieur de catégorisation, la paradigmatisme s'effectue par le ralliement de plusieurs pérégrinismes dans des catégories différentes dont les composantes présentent des similarités. Ainsi, dans la section précédente, nous avons exposé les différences et les liens entre les xénismes, les emprunts et les pérégrinismes puisqu'ils correspondent - dans une perception statique de la langue - à des familles représentant des traits analogues. Mais, nous verrons aussi qu'ils se déclinent en plusieurs catégories telles que les xénismes accompagnés de gloses, les emprunts naturalisés, les emprunts de retour, les mots hybrides ou les néologismes de désignations, etc.

En somme, le recours raisonné et réfléchi à un mot emprunté à une langue maternelle ou seconde crée une saillance dans l'expression, ce qui élève le pérégrinisme au statut de figure, statut confirmé conjointement par les trois conditions de la figuralité telles qu'elles sont stipulées dans le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre recherche à savoir l'exemplarisation, la fonctionnalisation et la paradigmatisme. Nous tenterons dans ce qui suit de situer et de caractériser la figure du pérégrinisme selon le même cadre.

#### **2.2.4. Catégorisation du pérégrinisme dans l'espace figural**

La spécificité du pérégrinisme consiste à dépasser le cadre linguistique monolingue et s'inscrire dans le cadre d'échanges communicationnels plurilingues. Cette figure serait donc une saillance, régie par des modules qui s'enchevêtrent. Ainsi, le module d'énonciation garantissant le dynamisme du discours en général autorise l'ouverture sur les langues étrangères. Le sous-module locutoire permet le jeu sur les modalités énonciatives déterminant le recours à la deuxième langue native ou étrangère, recours déterminé par des prises de position idéologiques envers ces langues ou par les valeurs qu'elles véhiculent. Ce composant nourrit une étroite relation avec le sous-module de l'énonciation contextuelle qui comprend les motivations pratiques et les facteurs référentiels derrière le choix du pérégrinisme. Pour ce qui est des autres modules affectant l'énonciation, on ne peut pas figer le pérégrinisme par l'ancrage à un seul module. En effet, il peut affecter la morphologie, comme dans l'exemple

[1] Patrick BACRY, 1992. *Op. cit.* p. 136.

(1), la syntaxe comme c'est illustré par l'exemple (2) ou finalement la sémantique dont l'énoncé (3) constitue un exemple.

- (1) « Un besoin caractéristique des digital natives, ces jeunes nés au début des années 1990 et qui ont grandi avec le numérique<sup>1</sup> ».
- (2) « La hiba, ce sentiment de crainte et de déférence qui faisait courber l'échine aux sujets de Hassan II, a rejailli sur son fils parce que le makhzen, l'« Etat » marocain, y trouve son compte<sup>2</sup> ».
- (3) « Contre la siba religieuse<sup>3</sup> ».

Dans l'énoncé (1), les deux unités lexicales « Digital natives » provenant de l'anglais introduisent une règle d'accord au sein du groupe nominal incompatible au français et propre à la langue d'emprunt, en l'occurrence l'anglais (l'adjectif invariable quel que soit le genre ou le nombre du nom noyau), créant ainsi un contraste d'ordre morphologique. Dans l'énoncé (2), l'unité lexicale, « hiba » est accompagnée d'une glose, reprenant sa définition en français, ce qui constitue une reprise altérant la structure syntaxique de l'énoncé. Pour ce qui est du dernier énoncé, le mot « siba » utilisé plutôt pour désigner une violence d'ordre social a été employé pour caractériser un autre champ sémantique, celui notamment de la religion.

Ces mêmes exemples démontrent que la figure du pérégrinisme peut se manifester en émergence singulière, ce qui est le cas pour l'énoncé (3) ou par co-émergence régulière comme dans l'énoncé (2) où le pérégrinisme est accompagné de sa glose.

Au terme de ces précisions terminologiques et après avoir confirmé le statut figural du phénomène étudié, nous sommes amenée à déterminer ce que nous entendons par pérégrinisme dans le présent travail. Il s'agit d'une saillance discursive consistant en l'introduction d'une unité lexicale, d'un groupe de mots ou d'un concept provenant d'une langue ou d'une culture étrangères en créant un contraste d'ordre morphologique, syntaxique ou sémantique par co-émergence régulière ou par émergence singulière. Rarement, le pérégrinisme peut consister aussi en une néologie hybride où le transfert se limite à un morphème ou en une néologie

[1] Nina KOZLOWSKI, « Caricatures. Quand on n'a que le rire... », in : *Telquel*, 25/10/2012, Cf. annexe, p. 339.

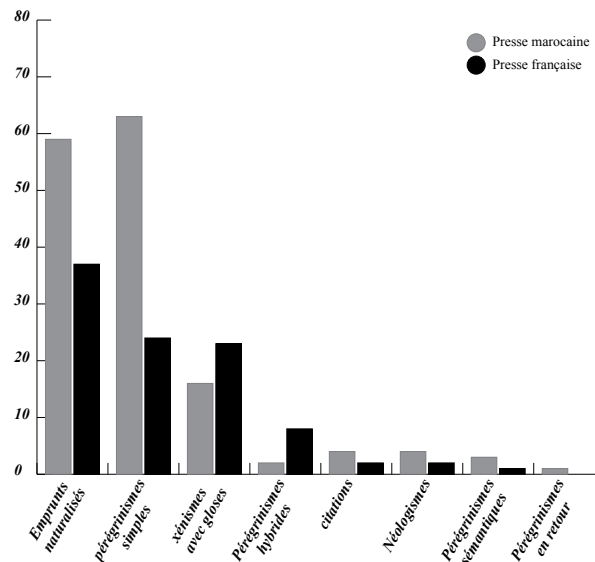
[2] Sara DANIEL, « Mohammed 6, l'intouchable ? » in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16.

[3] Abdellah TOURABI, « Institution. Commandeur des croyants » in : *Telquel*, 04/06/2011, Cf. annexe, p. 331.

basée sur le transfert d'un concept étranger. L'étude que nous mènerons dans ce chapitre sera orientée par les données collectées de notre inventaire puisé.

### 2.3. Typologie des pérégrinismes

Le pérégrinisme est un procédé hétéro-linguistique regroupant des catégories diverses allant de la simple citation à l'emprunt insoupçonné. Notre corpus présente une palette variée de types de pérégrinismes choisis selon l'origine de presse, la compétence plurilinguistique du locuteur et le domaine sémantique, culturel et / ou idéologique auquel se rattache l'unité empruntée. Afin de cerner la nature des pérégrinismes déployés dans notre corpus, nous avons conjugué trois facteurs de catégorisation<sup>1</sup> : l'opposition entre la forme et le sens, le degré d'assimilation et la voie du transfert. La dichotomie forme et sens, nous permet de distinguer les pérégrinismes sémantiques, moins perceptibles, des transferts marqués morphologiquement. Quant au degré d'assimilation, il opère dans la différenciation entre les emprunts naturalisés, les pérégrinismes simples, les xénismes accompagnés de gloses et les formations hybrides. Enfin, la voie de transfert explique le phénomène du pérégrinisme en retour. La représentation graphique suivante classe l'ensemble des catégories de pérégrinismes repérés que nous définirons dans les sections suivantes.



(1) Distribution des pérégrinismes selon leurs natures

[1] Cf, pour davantage d'informations sur les critères de catégorisation d'emprunts, Đurđica HRUŠKAR, et Karl GADELII, 2015. Les mots d'emprunt et les transferts culturels : l'influence du français sur le suédois. In : CEDERGREN, Mickaëlle et BRIENS, Sylvain, *Médiations interculturelles entre la France et la Suède : Trajectoires et circulations de 1945 à nos jours*. [en ligne]. Stockholm University Press. pp. 262-280. Stockholm Studies in Romance Languages. [Consulté le 21 août 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.stockholmuniversitypress.se/site/chapters/10.16993/bad.t/ p.267>.



Le graphique ci-dessus place en premiers lieux les emprunts naturalisés et les pérégrinismes simples suivis des xénismes, la présence des autres catégories est peu manifeste dans notre corpus. Le développement que nous ferons respectera cette hiérarchie et tentera d'apporter une illustration à chaque type.

### 2.3.1. Emprunts naturalisés

Dits aussi emprunts lexicalisés, il s'agit de mots originaires d'une langue étrangère au français jouissant toutefois d'un statut de reconnaissance émis par des lexicographes et / ou académiciens appliquant des filtres pour préserver la langue d'accueil. Le linguiste Claude Hagège, précise dans cette optique, que dans un souci de la préservation de l'intégrité d'une langue, les emprunts ne doivent pas dépasser un seuil de tolérance qu'il limite à 15%<sup>1</sup>. Pour être reconnu en tant que tel, l'emprunt naturalisé satisfait les conditions d'intégration linguistiques graphiques, phonétiques, morphologiques, sémantiques et sociolinguistiques comme la fréquence et l'acceptabilité. Ainsi, annuellement, les dictionnaires de référence publient à travers des dossiers de presse, l'ensemble des unités lexicales nouvellement attestées et intégrées dans leurs nouvelles éditions. Les événements sociaux et politiques largement médiatisés constituent la source essentielle de cet enrichissement comme le prouve l'éditorial du dictionnaire Le Robert, édition 2017 : « *Les attentats qui ont frappé Paris puis Bruxelles ne sont pas sans conséquence sur le vocabulaire. Ces événements tragiques nous ont amenés à introduire un certain nombre d'exemples nouveaux pour illustrer les définitions existantes : déchéance de nationalité, déjouer un attentat, candidats au djihad, filière djihadiste, islamisme radical, terroriste qui veut mourir en martyr, prévenir la radicalisation des jeunes, jeunes qui se sont radicalisés en prison...*<sup>2</sup> ».

Nous nous sommes référée au dictionnaire Le petit Robert, éditions 2014, pour confirmer le statut des items étrangers repérés dans nos articles sélectionnés. 98 emprunts ont été attestés, ce qui place cette catégorie à la tête des types des pérégrinismes déployés. Nous avons aussi constaté que le nombre d'emprunts naturalisés est plus manifeste dans la presse marocaine avec un nombre de 59 occurrences par opposition à la presse française qui en compte 37. Certains emprunts, mêmes attestés sont accompagnés de discours méta-discursifs (au nombre

[1] HAGÈGE, Claude, 2006. *Combat pour le français : au nom de la diversité des langues et des cultures*. Éd. 2008. Paris : Jacob. p. 42.

[2] le Robert dévoile les mots nouveaux de l'année 2017 [Consulté le 13 janvier 2018] Disponible à l'adresse : [www.lerobert.com/sites/default/files/common/docs/2017-CP-mots-nouveaux.pdf](http://www.lerobert.com/sites/default/files/common/docs/2017-CP-mots-nouveaux.pdf).

de 3). Ces chiffres placent l'emprunt naturalisé à la tête des différents types de pérégrinismes repérés. Soient, à titre d'illustration, les extraits suivants :

- (4) « *Le timing de ce pardon royal, le 14 avril, à la veille de la présentation d'un rapport délicat du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara, est également un message dirigé à l'opinion internationale<sup>1</sup> ».*
- (5) « *Confusément, on subodorait l'influence souterraine d'on ne sait quel théoricien du djihad, et voilà des manifestants poitrines offertes aux mitrailleuses. Les références ne renvoient pas à Ben Laden, mais à Gandhi, Mandela ou Martin Luther King<sup>2</sup> ».*

Les mots « timing » provenant de l'anglais et « djihad » dont la variété « jidad » a été attestée aussi, font partie des entrées du dictionnaire du Robert, édition 2014. Les journalistes disposaient d'autres variantes lexicales pour exprimer ces deux entités mais ils ont préféré les deux emprunts vu qu'ils véhiculent à eux seuls des plus-values au contexte. Le « timing » correspondant à l'exécution d'une tâche au moment opportun, de par son origine anglosaxonne, fait écho à la culture du spectacle, précisément aux films d'actions où chaque geste est compté et agencé stratégiquement. A lui seul le mot timing introduit donc les sémèmes de l'efficacité, du professionnalisme et de la précision. Il ne s'agit pas d'un emprunt de nécessité, le choix du lexème est délibéré. De même pour le mot « djihad », remplaçable par une tournure comme « terrorisme » ou « endoctrinement » affère à l'énoncé plusieurs acceptions dont l'origine religieuse « Islam ».

Bien qu'ils soient attestés et donc largement diffus, quelques emprunts ne se passent pas de leurs gloses, ce qui confirme le point de vue de Queffélec pré-cité abolissant les critères de l'intégration des mots étrangers dans les contextes bilingues. Le journaliste, ignorerait que l'unité empruntée est préalablement attestée et donc largement diffusée ou penserait que le lecteur a besoin de la glose pour comprendre. Il arrive aussi que le journaliste découvre un concept lors de la conception de son article, il le fait donc accompagner de la glose pour assurer son intelligibilité, les énoncés (6) et (7) actualisent le même emprunt naturalisé mais dans deux configurations différentes.

- (6) « *Après juste neuf mois d'existence, le parti AlNour, qui prône une lecture littérale du Coran et réclame l'application stricte de la charia, la loi islamique, obtient 24 % des voix<sup>3</sup>».*

[1] Équipe de *Telquel*, « Décryptage, où va Le Maroc » in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

[2] Jean-Claude GUILLEBAUD, « Les peuples ont du talent », in : *Le Nouvel Observateur*, 24/02/2011, Cf. annexe, p. 10.

[3] Christophe BOLTANSKI, « La galaxie islamiste » in : *Le Nouvel Observateur*, 08/12/2011, Cf. annexe, p. 30.

- (7) « *Et il a réussi, le musulman est comblé dès lors qu'il peut accomplir ses obligations religieuses selon la bonne règle de la charia. De tout le reste, il se passe plutôt bien<sup>1</sup>* ».

L'énoncé (6) comporte une glose pour le mot « charia » à savoir la « loi islamique », alors que l'énoncé (7) s'en dispense. Les énoncés sont extraits du même support journalistique à savoir Le Nouvel Observateur, la différence consiste en l'origine du journaliste, en effet, Boualem Sansal, est journaliste algérien d'expression française et de ce fait maîtrise mieux le concept et dispose du répertoire d'emprunts provenant de la langue arabe lui permettant de l'exploiter sans exprimer le besoin de le vérifier, ni même de le faire accompagner d'une tournure métalinguistique. En revanche, le journaliste Boltanski a recours à la glose traduisant ainsi son parcours personnel pour maîtriser les faits qu'il relate.

### 2.3.2. Pérégrinismes simples

Au nombre de 87, ils se manifestent plus dans les supports de la presse marocaine à raison de 63 occurrences alors que les supports français en compte 24. Contrairement aux xénismes, toujours accompagnés de gloses, les pérégrinismes simples fonctionnent sans accompagnements métadiscursifs apposés. Ils correspondent à un statut médian entre le xénisme et l'emprunt naturalisé. Se détachant de la glose, le pérégrinisme est jugé suffisamment autonome pour être intelligible par la communauté linguistique. Notre corpus en comprend plus d'occurrences dans les articles marocains que dans les articles français, ce qui est sans surprise étant donné que le journaliste marocain s'adressant à un lectorat principalement marocain peut se passer de la glose alors que son homologue français y a moins recours car son message risque de ne pas être compris si le pérégrinisme n'est pas attesté ni accompagné d'explication. Les exemples suivants illustrent ce deuxième type.

- (8) « *Lignes rouges, forever ?<sup>2</sup>* »

- (9) « *Mohammed VI utilise aussi son autorité religieuse pour mettre fin à la cacophonie des fatwas et des avis parfois farfelus et risibles, en confiant le monopole des fatwas au Conseil supérieur des ouléma, dépendant du roi<sup>3</sup>* ».

[1] Sansal BOUALEM, « Place Tahrir ou place Voltaire, Le père de tous les printemps », in : *Le Nouvel Observateur*, 18/07/2013, Cf. annexe, p. 81.

[2] Nina Kozłowski, « Caricatures. Quand on n'a que le rire... », in : *Telquel*, 25/10/2012, Cf. annexe, p. 339.

[3] Abdellah Tourabi, « Institution. Commandeur des croyants » in : *Telquel*, 04/06/2011, Cf. annexe, p. 331.

Que les pérégrinismes « forever », « fatwas » et « oulémas » ne soient pas accompagnés de gloses laisse entendre qu'ils sont parfaitement intelligibles par le lectorat. L'énoncé (8) s'adresse à un public francophone qui potentiellement dispose d'un niveau de survie en anglais alors que l'énoncé (9) s'adressant en premier lieu à des Marocains suppose que ces mots relèvent des répertoires lexicaux des allocutaires, ce qui rend ces pérégrinismes simples autonomes, et de ce fait, les gloses ne sont pas requises.

#### 2.4. Xénismes accompagnés de gloses

Dans cette catégorie, nous avons distingué 43 items, beaucoup plus présents dans le corpus français, ils s'élèvent à 23 occurrences contre 16 unités repérées dans le corpus marocain. Ne s'élevant pas au statut d'emprunt, qualifié souvent par un fait de parole et non de langue, le concept de xénisme s'applique, comme nous l'avons précisé antérieurement aux premières occurrences d'un emprunt potentiel dont l'objectif est de désigner une réalité à laquelle la langue d'accueil, en l'occurrence le français, n'attribue pas de désignation, justifiant ainsi d'un besoin de dénomination, un recours de nécessité. Les xénismes sont toujours accompagnés de gloses, une sorte d'escorte métalinguistique<sup>1</sup>, i.e. des traductions ou des tournures métalinguistiques qui les rendent intelligibles chez le récepteur ne parlant pas la langue d'origine de laquelle provient le xénisme. Ces gloses sont généralement des traductions ou des définitions, apposées, ou mises entre parenthèses, comme dans les exemples suivants :

(10) « *La hiba, ce sentiment de crainte et de déférence qui faisait courber l'échine aux sujets de Hassan II, a rejaiilli sur son fils parce que le makhzen, l'« Etat » marocain, y trouve son compte<sup>2</sup> ».*

(11) « *Ainsi, le 10 octobre 2010, quand l'information a commencé à circuler selon laquelle un campement de khaimas (tentes traditionnelles nomades) avait commencé à se former à une quinzaine de kilomètres à l'est d'El-Ayoun, à Gdeim Izik, au milieu du désert, N'habouha, Kadija, Hadia et d'autres femmes du groupe n'ont pas hésité à rejoindre le mouvement - le plus grand mené par des Sahraouis depuis la « marche verte », qui marque le début de l'annexion marocaine<sup>3</sup> »*

[1] Terme emprunté à Pascale JANOT, 2008. Les italianismes au service du discours médiatique du correspondant permanent français en Italie. In : *Synergie Italie*. N° 4, pp. 75-85.

[2] Sara DANIEL, « Mohammed 6, l'intouchable ? », in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16.

[3] Olivier QUARANTE, « Résistance obstinée des Sahraouis », in : *Le Monde Diplomatique*, février 2012, Cf. annexe, p. 213.

Les deux exemples mettent en évidence le rôle qu'assume la glose pour l'interprétation sémantique du xénisme, elle peut être apposée, c'est le cas de la glose accompagnant le mot « hiba » dans l'énoncé (10), fournie entre guillemets, de même pour le mot « makhzen » du même énoncé, ou mise entre parenthèses comme exemplifié dans l'énoncé (11). Inversement, il arrive parfois que le xénisme soit fourni entre parenthèses alors que sa traduction est fournie principalement comme explicité à travers l'exemple (12). Le mot « moudawana » en effet, est postposé à sa glose « la réforme du code de la famille » et mis entre parenthèse, ce qui le relègue à un statut secondaire.

(12) « *Ces préoccupations s'inscrivent dans la droite ligne de la réforme du code de la famille (moudawana), finalement menée à bien en 2004 sous l'impulsion du roi, et qui a attribué de nouveaux droits aux femmes<sup>1</sup>* ».

Dans cette disposition moins fréquente et inattendue, la glose n'est plus un auxiliaire pour l'interprétation, elle est fournie en équivalent « local », ce qui indique que le syntagme français, même s'il s'agit de la désignation exacte, n'est qu'une approximation qui ne suffit pas à en rendre tout le sens<sup>2</sup>. En effet, dans son acception locale, la « moudawana », n'est pas une simple réforme de code de la famille qui a régulé le statut de chaque membre, elle est socialement perçue comme un bouleversement dans l'ordre établi depuis des décennies, un grand changement social qui accorde plus de droits principalement aux femmes. Certains milieux pensent que la mouadawana est derrière l'accroissement du taux de divorce enregistré depuis sa promulgation.

#### 2.3.4. Citations en langues étrangères

Dans les classes des pérégrinismes répertoriés, nous n'omettrons pas de mentionner un quatrième type qui consiste en un choix délibéré des journalistes à insérer des slogans, des expressions, des proverbes ou des phrases-cultes d'origine littéraire ou répétées par des personnalités politiques. Nous en avons repéré 10 citations en langues étrangères dans notre corpus.

[1] Wendy KRISTIANASEN, « Un gouvernement marocain sous surveillance royale », in : *Le Monde Diplomatique*, 30/11/2012, Cf. annexe, p. 260.

[2] Pour de plus amples informations sur les types des gloses, Cf. LEROY, Sarah, 2006. Glasnost et perestroïka. Les pérégrinations de deux russismes dans la presse française. In : *Mots. Les langages du politique*. N° 82, pp. 65-78.

Dans les recherches sur le contact de langues, ce mode d'expression est considéré comme un type autonome de contact de langue, appelé souvent « alternance codique ». Nous pensons que cette forme de contact ne diverge du concept du pérégrinisme que par la forme : là où les xénismes ou les emprunts naturalisés se présentent sous formes d'items lexicaux uniques, les citations se présentent sous formes de syntagmes ou de propositions inter-phrastiques. Nous citons de notre corpus, les énoncés (13) et (14) pour expliciter cette catégorie

(13) « *Il ne faut pas aller trop loin. Même si les demandes de la révolution sont légitimes, il ne faut pas pousser l'armée dans ses retranchements, il ne faut pas se diviser ! « Eid wahda ! ».* « Eid wahda » : *une seule main. L'un des slogans de cette révolution*<sup>1</sup> ».

(14) « « Al-Islam houwa al-Hal » (« *L'islam est la solution* »), *le slogan que les islamistes adoptèrent ultérieurement, ne cessa de gagner en crédit, faute de mieux*<sup>2</sup> ».

Dans le cadre du reportage, les journalistes français ont reproduit les slogans répétés dans les places publiques et les rues lors des soulèvements du P.A. pour introduire le lecteur dans l'ambiance réelle, apporter le sens du détail à leur écrit, ce qui correspond parfaitement aux caractéristiques de ce type d'articles. « Eid wahda », a été répété en Égypte par les manifestants pour rallier l'armée au rang des opposants au régime de Housni Moubarak. Outre ce slogan véhiculé dans l'énoncé (14), un autre slogan répandu dans le même pays a été relevé dans l'énoncé (15), il a été diffusé lors de la campagne électorale menée par le parti des Frères Musulmans après l'arrestation de Hosni Moubarak et l'organisation des élections présidentielles en Égypte. Nous notons que ces deux slogans ont été accompagnés par leurs traductions, permettant au lectorat francophone et éventuellement non arabophone de saisir la portée de ce slogan. Le pérégrinisme, dans ce cas, joue un rôle important pour l'immersion du lecteur au cœur de l'événement. Cette fonction n'est pas forcément assumée dans tous les énoncés comportant des citations de la langue maternelle, comme c'est le cas de l'exemple (15)

(15) « *Le grand poète palestinien Mahmoud Darwich avait raison lorsqu'il demandait aux autres Arabes, et au nom des siens, dans un de ses beaux poèmes : « Irhamouna mine kolli hada al Ichq ! » (Épargnez-nous ce trop plein d'amour !)*<sup>3</sup> ».

Mahmoud Darwich, poète palestinien de renommée, connu pour sa poésie engagée rédigée en prose ou en vers libres est l'un des poètes les mieux connus vu que ses poésies sont

[1] Claude GUIBAL, Égypte, « La révolution en suspens », in : *Le Nouvel Observateur*, 7/7/2011, Cf. annexe, p. 13.

[2] Eric ROULEAU, « La défaite qui a tout changé », in : *Le Monde Diplomatique*, 30/11/2012, Cf. annexe, p. 262.

[3] Najib REFAIF, « *Spleen au Maroc* », in *La Vie Éco*, 03/04/2012, Cf. annexe, p. 310.

écrites dans une langue accessible mais dont l'imagerie est fort créatrice mais surtout grâce au célèbre chanteur et compositeur libanais Marcel Khalifa qui a immortalisé certains de ses poèmes, devenus paroles de ses chansons répétées lors des manifestations. L'énoncé (16) reprend les propos du poète dénonçant l'hypocrisie et l'ambivalence qui caractérise la mobilisation des peuples arabes envers le nationalisme arabe et « l'unité arabe ». Par ailleurs les propos de personnalités politiques sont aussi cités comme le démontre la citation du Feu Roi Hassan II intégrée dans l'extrait suivant :

(16) « *Le roi pourrait profiter du discours commémoratif de la révolution du roi et du peuple pour annoncer la date du référendum constitutionnel. “Lya lyakin chaâbya al aziz anak satousawitou binaâm” (je suis certain cher peuple que tu voteras oui), avait pour coutume de dire Hassan II en pareilles circonstances<sup>1</sup> ».*

Utilisée ici comme argument par expérience, type d'argument d'autorité, par la citation de la célèbre formule d'appel, « chaâbiya al Aziz » (mon cher peuple) répétée dans les discours officiels de Hassan II, le journaliste anticipe sur le discours qu'adopterait le Roi Mohammed IV six mois plus tard, où il exhorterait le peuple à voter en faveur de la nouvelle constitution comme avait procédé son père pour le référendum se rapportant au Sahara. Le journaliste, à travers la citation, introduit la modalité de la certitude à ses pronostiques. Il serait ainsi capable d'imaginer les propos « à la lettre » du Roi, ce qui lui justifie le recours à la langue officielle des discours royaux au Maroc, en l'occurrence, l'arabe classique. Le pérégrinisme est déployé en tant qu'un argument par autorité faisant appel à l'expérience de la communauté.

Par ailleurs, dans le dernier exemple de cette catégorie, nous notons le recours aux proverbes ou aux adages, soit l'énoncé (17) :

(17) « *On évoque la crainte de la « Fitna » (troubles et guerre civile). On répète presque automatiquement l'adage « Ma tbadale sahbak ghir bi ma kraf menou » (Tu ne changes ton ami que par pire que lui)<sup>2</sup> ».*

La citation du proverbe marocain constitue aussi un argument d'autorité, du type « argument de communauté », qui aurait dissuadé les manifestants du printemps arabe de peur de se retrouver avec un système de gestion politique pire que le précédent étant donné qu'on ne change d'ami (ici leader politique) que par pire profil.

[1] Youssef AÏT AKDIM, Fahd IRAQI et Ayla MRABET, « Décryptage, où va le Maroc ? » in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

[2] Mostapha BOUAZIZ, « Ces parenthèses qui se ferment », in : *Zamane*, 20/02/2014, Cf. annexe, p. 384.

### 2.3.5. Pérégrinismes hybrides

Au sein de cette catégorie, le pérégrinisme ne correspond pas à une unité lexicale intégrale mais se limite à un confixe de la langue d'emprunt associé à un confixe français, ou d'un radical de la langue emprunteuse à un affixe français, d'où le caractère hybride de l'unité obtenue résultant d'un « contact de langue ». Nous n'avons enregistré dans notre corpus que 6 occurrences dont deux occurrences dans la presse française et 4 dans les journaux marocains.

Ces néologismes peuvent s'élever au statut de l'emprunt, lorsque l'usage est fréquent, ou se limiter, par contre, au statut de xénisme. Soient les énoncés (18) à (20).

(18) « *Quant aux salafistes égyptiens, ils étaient globalement prorégime, poursuit le politologue: « Ils se répandaient à la télévision pour fustiger la « fitna », la division au sein de la communauté des croyants. Au Caire, ils ont fermé leur mosquée de peur que les manifestants y trouvent refuge. Mais ils ont eu aussi des militants torturés ou tués par les policiers.<sup>1</sup> »*

(19) « *Assalafiyya », en arabe « ancêtres » ou « prédécesseurs », renvoie aux compagnons du Prophète et aux premiers califes. Il désigne d'abord un courant de pensée développé en Egypte à la fin du XIXe siècle par Jamal alDin alAfghani et Rachid Rida. C'était, au départ, un mouvement moderniste, insiste Jean-François Legrain. Pour ses penseurs, les musulmans ne pouvaient accéder à la modernité que s'ils retrouvaient, à travers l'islam des origines, leur puissance créatrice.<sup>2</sup> ».*

(20) « *Sa recette, un mix de cooptation de notables locaux avides de pouvoir et d'absorptions parfois douloureuses de "hizbicules" en quête de légitimité, fait scandale<sup>3</sup> ».*

Au sein du même article, le journaliste utilise le mot « salafiste » issu de l'union de la base « salaf » signifiant « prédécesseurs » et le suffixe adjectival « -iste » formant l'adjectif désignant « l'adepte d'une activité ou d'une doctrine ». Le résultat de cette hybridation est un mot naturalisé défini ainsi lexicographiquement « partisan du salafisme<sup>4</sup> ». Le second énoncé a la particularité de citer le terme arabe « assalafiya », au lieu de « salafisme », qui à l'instar de « salafiste » est attesté. Le journaliste insère le mot arabe pour faire preuve d'une maîtrise du contexte général de l'immersion de ce courant et de ses principes. Quant à l'énoncé (20), il déploie un mot valise obtenu par l'union d'un confixe : « hizb » désignant

[1] Christophe BOLTANSKI, « La galaxie islamiste » in : *Le Nouvel Observateur*, 08/12/2011, Cf. annexe, p. 30.

[2] *Ibid.*

[3] Mehdi MICHBAL, « Tous contre El Himma », in : *Telquel*, 23/07/2011, Cf. annexe, p. 328.

[4] « Salafiste », Alain REY, (Dir.), 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.



« parti politique » en arabe et de « -icule » provenant du mot « ridicule » ou « particule ». Le résultat signifierait « un groupement de petits partis politiques ridicules ».

Dans le contexte médiatique, souvent les pérégrinismes hybrides correspondent à des néologies dont la racine provient d'un nom propre désignant une région (comme c'est le cas du mot « balkanisation »), un phénomène économique ou une personnalité politique. Soit l'énoncé (21).

(21) « *Bachar el-Assad se kadhafise<sup>1</sup>* ».

Ce pérégrinisme obtenu par l'ajout du suffixe « -iser » au nom propre « Kaddafi » se base sur une figure fort déployée dans l'expression journalistique, à savoir l'antonomase. En effet, cette figure de substitution est basée à son tour sur des liens métonymiques qui permettent la conservation d'un trait sémique pertinent provenant du caractère ou de la réputation du personnage évoqué et sa valorisation par la désignation d'un groupe d'individu pour établir les liens de similitude. L'ajout de l'affixe est une forme de naturalisation de mot et établit de liens de similitude avec le personnage originaire de l'antonomase. Ainsi, dans l'exemple (21), Bachar Al Assad, président syrien est en train de suivre le parcours de son homologue lybien, Maamar Kadhafi. Autrement dit, il n'arrive pas à contenir les soulèvements de son peuple, rentre dans une joute verbale ridicule qui ne fait que remonter les rebelles contre lui et se montre téméraire face à une situation où l'issue est spectaculairement en sa défaveur. L'ajout du suffixe « -iser » rend le comportement de Khaddafi un acte anodin et répétitif, décrivant l'attitude de plusieurs personnalités arabes.

### 2.3.6. Pérégrinismes néologiques

Bien qu'ils ne soient répertoriés dans aucune classification de contact de langue, nous considérons les néologismes à partir de morphèmes ou mots français désignant des réalités propres aux actualités étrangères comme pérégrinismes, étant donné qu'ils se basent sur des transferts de concept. Notre avons relevé six occurrences de notre corpus. Les deux exemples

[1] Vincent HUGUEUX, « Syrie : Assad seul contre tous », in : *L'Express*, 23/11/2011, Cf. annexe, p. 56.

suiuants expliciteront cette catégorie qui ne fait appel à aucune langue étrangère mais dont le résultat n'est pas non plus une unité lexicale française attestée. Soient (22) à (24).

(22) « *Meurtris, dispersés, désorganisés, les jeunes févrieristes semblent toucher le fond*<sup>1</sup> ».

(23) « *Cet état d'esprit de combat a forgé un néologisme : la 20 févrierisation*<sup>2</sup> ».

(24) « *Et l'élection du nouveau président issu des Frères musulmans soulève des craintes et des inquiétudes, en partie justifiées : se dirige-t-on vers une « frérisation » (ikhwaniyya) de l'Etat ?*<sup>3</sup> »

L'unité lexicale française « février » est à l'origine des mots dérivés « févrieriste » et « févrierisation ». Le premier a été créé pour désigner des marocains qui ont protesté lors du printemps arabe, en descendant dans les rues pour des marches contestataires des politiques menées ou en réclamant le départ de quelques figures clefs de la cour jugées corrompues et indignes de la confiance du Roi. Ces marches étaient organisées des dimanches, la plus médiatisée était celle du dimanche 20 février, d'où la naissance du mouvement du « 20 février ». Quant à la « févrierisation », c'est la transformation ou l'exploitation d'un problème de gestion des affaires sociales ou politiques pour qu'il devienne un alibi pour la protestation populaire. Le mouvement du 20 février était un groupement hétéroclite de leaders d'appartenances politiques et idéologiques différentes et dont les demandes étaient aussi disparates.

L'énoncé (24) présente une nouvelle unité lexicale « frérisation », mot possible en langue française mais non attesté, sa formation est calquée sur le mot arabe « *ikhwaniyya* » fourni en glose postposée au néologisme. Le mot-concept désignerait les transformations subies par les institutions de l'état égyptien suite à la succession de Morsi, président égyptien, élu par voie démocratique après la destitution de Hosni Moubarak et qui faisait partie du parti des « Frères musulmans ». Ces transformations s'imprégnaient essentiellement de l'idéologie de l'organisation transnationale islamique, Al Ikhwan al Mouslimin, qui s'oppose à la laïcité et les modèles politiques occidentaux étant donné qu'ils ne s'inspirent pas de la loi islamique, la charia.

[1] Mouhsine REDA, « M20. Le retour du bâton » in : *Telquel*, 25/09/2012, Cf. annexe, p. 337.

[2] Youssef AÏT AKDIM, Fahd IRAQI et Ayla MRABET, « Décryptage, où va le Maroc ? » in : *Telquel*, 4/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

[3] Alain GRESH, « La révolution en Égypte est-elle finie ? » in : *Le Monde Diplomatique*, 09/09/2012, Cf. annexe, p. 218.

### 2.3.7. Pérégrinismes sémantiques

Le transfert dans cette catégorie concerne exclusivement le sens d'un mot étranger qui se rajoute à une unité lexicale préexistante dans la langue d'accueil. Ce transfert contribue souvent à la polysémie du mot de la langue d'accueil, vu qu'il lui ajoute un sens nouveau. Quatre occurrences ont été repérées dans notre étude, dont un transfert dans le corpus marocain. Soit l'énoncé (25) :

(25) « *L'Iran a considéré le levant comme une base avancée pour se protéger. A travers ses alliés le Hezbollah et le Hamas qui a pris le pouvoir à Gaza à l'été 2007, il disposait de deux frontières « chaudes » avec Israël<sup>1</sup> ».*

Le dictionnaire Larousse électronique ne répertorie pas cette acception d'ordre militaire. En revanche, l'article lexicographique de l'entrée « chaud » au dictionnaire le Robert comporte l'acception « âpre, dure, sanglant pour qualifier la guerre (chaude par opposition à la guerre froide) ou pour caractériser les zones géographiques : « points chauds »<sup>2</sup>. Le dictionnaire note devant cette acception la date de l'attestation de cette signification, à savoir l'année 1967. Dans le langage médiatique traitant des guerres, souvent le mot chaud accompagne des mots comme « zones », « région », « points », ce qui nous permet d'établir le lien entre cette signification et le concept anglo-saxon « hot-spot ». Le dictionnaire électronique Dictionary.com définit « hot spot » ainsi : « *a country or region where dangerous or difficult political situations exist or may erupt, especially where a war, revolution, or a belligerent attitude toward other countries exists or may develop. In the 1960s, Vietnam became a hot spot* »<sup>3</sup>. Cette définition confirme que le transfert sémantique s'est fait de l'anglais au français.

Il en est ainsi pour le mot « Pharaon » qui symbolise la démesure à travers son adjectif « pharaonique » attesté au dictionnaire Le Robert. Dans l'énoncé (26), une autre acception émerge.

[1] Sara DANIEL, Gilles KEPPEL, « La grande arnaque des salafistes », in : *Le Nouvel Observateur*, 28/03/2013, Cf. annexe, p. 44.

[2] « Chaud », Alain REY, (Dir.), 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.

[3] a- hot-spot. (n.d.). *Dictionary.com Unabridged*. [Consulté le 24 janvier 2018] Disponible à l'adresse : <http://www.dictionary.com/browse/hot-spot>.

b- Traduction en français : un pays ou une région où des situations politiquement difficiles ou dangereuses ont lieu ou risquent de se produire, spécialement, quand une guerre, une révolution ou un conflit armé opposant deux pays sont expérimentés ou sont en cours de développement. Aux années 1960, le vietnam devint « un hot spot ».

(26) « Depuis que l'Égypte, le 25 janvier, s'est révoltée contre Pharaon, il en est la mémoire, refuge d'une faune d'activistes<sup>1</sup> ».

Loin de désigner la démesure, Pharaon, ici employé au singulier, comme nom propre, symbolise l'abus et la dictature. Il représente le président égyptien Hosni Moubark. Cette signification est spécifique à la culture arabo-musulmane où « Pharaon » réfère au roi d'Égypte qui rendit les hébreux esclaves et les tyrannisait. Ennemi de Moïse et de Dieu, il se noya en persécutant Moïse et les hébreux dans leur exode. Ainsi, la mémoire arabo-musulmane garde de « Pharaon » l'image d'un tyran puissant puni par le châtement divin. Cette acception n'est pas attestée lexicographiquement. Nous pensons que le journaliste a intégré cette acception suite à son déploiement occasionnel dans les médias arabes puis internationaux suite aux soulèvements en Égypte violemment réprimés et noyés dans le sang.

La catégorie du transfert sémantique englobe aussi le calque, une variété de transfert de sens entre les langues qui n'est pas accompagné du transfert de la forme, celle-ci est traduite littéralement dans la langue emprunteuse.

(27) « Il n'empêche : au pays du Cèdre, traumatisé par la pesante tutelle qu'exerça l'impérieux voisin baasiste, l'onde de choc attise l'affrontement entre le gouvernement, que domine le « Parti de Dieu », et l'opposition, emmenée par l'ex-Premier ministre Saad Hariri<sup>2</sup> ».

Il est commun que de désigner le parti libanais chiite par son nom propre arabe « Hizb Allah » ou par sa variante francisée « le Hezbollah », néanmoins le journaliste a préféré dans ce contexte proposer une traduction littérale de ce syntagme nominal « parti de Dieu ». Outre la signification d'un mot ou d'un syntagme, le calque peut consister en la traduction d'un proverbe ou d'un concept, c'est le cas de l'énoncé (28).

(28) « La caravane de la citoyenneté marche vers la science, la démocratie, et la modernité. Les chiens du terrorisme aboient...<sup>3</sup> »

Bien qu'aucun mot de cet énoncé n'appartienne à une langue étrangère, cette phrase comporte un pérégrinisme sémantique étant donné qu'elle est calquée sur une expression de la langue arabe : « Al quafilatou tassir wa lkilab tanba<sup>7</sup> ». Cette expression est dorénavant reconnue

[1] Claude GUIBAL, « Égypte, La révolution en suspens », in : *Le Nouvel Observateur*, 7/7/2011, Cf. annexe, p. 13.

[2] Vincent HUGUEUX, « Syrie : Assad seul contre tous », in : *L'Express*, 23/11/2011, Cf. annexe, p. 56.

[3] Aït Idder BENZAÏD, « La citoyenneté vaincra le terrorisme », in : *Zamane*, 31/05/2011, Cf. annexe, p. 369.

dans le répertoire des expressions françaises, néanmoins il y est clairement stipulé qu'elle tire son origine de la langue arabe. Comme l'auteur est marocain d'expression française, on se demanderait justement s'il a procédé directement au calque inconsciemment ou par connaissance de l'enrichissement du répertoire des expressions françaises par cette unité.

### 2.3.8. Pérégrinismes en retour

Ce sont des mots qui ont subi à deux reprises un transfert, une sorte d'aller- retour entre la langue prêteuse et la langue emprunteuse impliquant des changements au niveau de la forme et / ou du sens. Ces pérégrinismes sont exceptionnels et témoignent de l'enrichissement constant des langues, en effet, notre corpus n'en dénombre qu'une seule occurrence présentée à travers l'énoncé (29) :

(29) « *Le ministre de l'Équipement et des transports, Abdelaziz Rabbah, a été l'un des premiers à faire parler de lui en dévoilant la liste, jusque-là non publique, des bénéficiaires des autorisations de transport de voyageurs, les « grimates »<sup>1</sup> ».*

Du mot français « agrément » au pérégrinisme « grimates », ce mot a subi plusieurs altérations pendant les transferts :

- Adaptation phonétique et morphologique du mot français à la langue arabe : suppression de la première syllabe, remplacement du son [e] par le [y], et de la voyelle nasale [ã] par le son [a], donnant ainsi le mot « grima ».
- Changement sémantique qui consiste en la restriction du sens : le mot « grima » désigne une licence accordée pour l'exploitation commerciale d'un moyen de transport.
- Intégration morphologique du pérégrinisme en le soumettant aux règles de formations en langue arabe, en ajoutant le suffixe « -te », marque du féminin pluriel.
- Second transfert en langue française, avec la conservation du sens restreint et l'adoption de la règle de la formation au pluriel qui s'ajoute au morphème du pluriel arabe considéré comme faisant partie de la base du mot.

[1] Soulayman BENCHEIKH, « Maroc, Benkirane n'amuse plus le roi », in : *L'Express*, 02/08/2012, Cf. annexe, p. 66.

À l'issue de cette section, nous sommes en mesure de confirmer le caractère paradigmatique contribuant à la figuralité de l'emprunt. En effet, il devient clair que les huit types de pérégrinismes développés supra sont associables sous l'étiquette générale de l'emprunt étant donné qu'ils constituent en unanimité des transferts entre deux langues. Néanmoins, ces transferts se déclinent différemment selon qu' :

- ils concernent la forme ou le sens,
- ils soient attestés ou pas,
- ils fonctionnent en autonomie ou dépendent d'une glose,
- ils soient hybrides ou uniformes,
- qu'ils soient simples ou phraséologiques.

Les exemples traités, dans ce volet, nous ont permis aussi de mettre en évidence occasionnellement le caractère argumentatif du pérégrinisme qui est souvent déployé pour attribuer aux faits relatés des explications ou des effets subtilement glissés et faisant office d'arguments. Nous comptons explorer l'argumentativité de cette figure et son rôle dans la création de l'identité verbale dans la section 2.4 du présent chapitre. Nous aurions, à ce stade construit une idée sur son fonctionnement général au sein du texte de presse.

## 2.4. Pérégrinisme et écriture journalistique

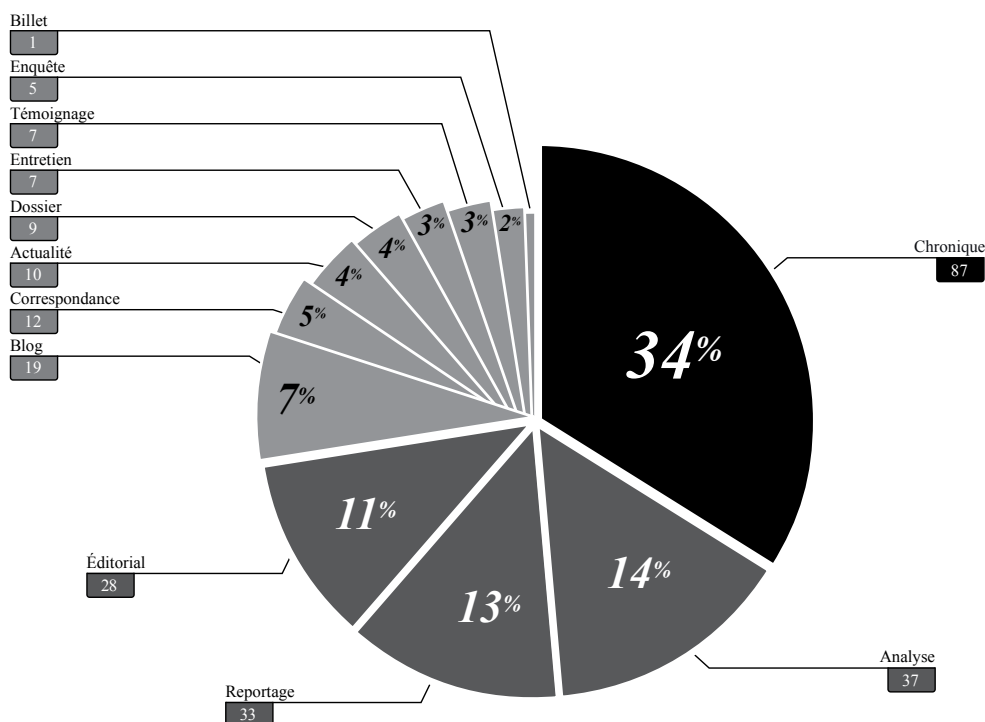
Lors de la présentation de notre corpus au premier chapitre de la deuxième partie, nous avons souligné la pertinence de l'étude des figures sous l'angle des genres textuels, étant donné qu'inscrire un article dans un sous genre se définit entre autres par des critères d'ordre stylistiques. Ainsi, durant le dépouillement et le traitement de notre corpus, nous avons à chaque fois renseigné le sous genre journalistique afin de vérifier s'il existe des corrélations entre le sous-genre journalistique et les figures utilisées. Nous nous interrogeons si quelques figures seraient plus abondantes dans tel ou tel sous-genre. Aussi, nous abordions les propriétés et les contraintes de l'écriture journalistique de manière globale dans le chapitre 2 de la deuxième partie et avançons que les figures seraient des outils puissants permettant au journaliste de satisfaire l'ensemble de ces contraintes d'emblée. Nous tenterons à travers les résultats propres au pérégrinisme de vérifier jusqu'à quelle mesure nous pouvons défendre cette thèse. Ainsi dans cette section nous tenterons de répondre spécifiquement aux deux questions suivantes :

- Est-ce que le pérégrinisme caractérise des sous-genres spécifiques ?

- Comment sert-il l'écriture journalistique ? Se rattache-t-il directement aux fonctions de l'écriture journalistique ?

### 2.4.1. Pérégrinisme et sous-genres journalistiques

Pour répondre aux questions susmentionnées, l'examen du corpus nous servira d'un premier débroussaillage avant l'analyse des exemples prévue dans la section suivante. Le croisement du critère « sous genre » et le critère « Pérégrinisme » dans le logiciel File Maker a donné naissance aux données représentées dans le graphique ci-dessous.



(2) Répartition des pérégrinismes selon les sous-genres journalistiques

La représentation restituée par ordre décroissant le déploiement de cette figure dans l'ensemble des sous-genres. Nous constatons en effet que plus que le tiers des items relevés sont concentrés au niveau des chroniques, suivis des analyses, des reportages et des éditoriaux. Il convient de souligner deux données qui nous semblent très importantes à ce stade : le premier est que le pérégrinisme se manifeste dans tous les sous-genres explorés : même le billet qui affiche un taux arrondi à 0% compte une seule occurrence. Le second est que ces pourcentages ne peuvent être, de prime abord, significatifs étant donné que le nombre d'articles par sous-genres n'est pas identique. Ce qui nous amène à recalculer ces données pour obtenir une moyenne de pérégrinisme par sous-genre. Ainsi le tableau suivant restitue

les trois données nécessaires pour calculer la moyenne des pérégrinismes par article pour chaque sous-genre :

<i>Sous-genre</i>	<i>Nombre d'occurrences dans le corpus</i>	<i>Nombre d'articles par sous genre</i>	<i>Moyenne des pérégrinismes par sous genre</i>
<b>Chronique</b>	87	57	1,52
<b>Analyse</b>	37	13	2,84
<b>Reportage</b>	33	5	6,6
<b>Éditorial</b>	28	16	1,75
<b>Blog</b>	19	8	2,37
<b>Correspondance</b>	12	3	4
<b>Actualité</b>	12	3	4
<b>Dossier</b>	9	3	3
<b>Entretien</b>	7	3	2,3
<b>Témoignage</b>	7	3	2,3
<b>Enquête</b>	5	5	1
<b>Billet</b>	1	2	0,2
<b>Totaux</b>	<b>255</b>	<b>120</b>	

(3) *Répartition et moyennes des pérégrinismes par sous-genres journalistiques.*

L'étude des moyennes par sous-genre a révélé un classement plus fiable où le reportage occupe la première place avec une moyenne de 6,6 occurrences par article suivi de la correspondance et de l'actualité alors que la chronique ne dispose que 1,52 par article. Ce qui nous invite à revisiter les caractéristiques de ces derniers sous-genres mobilisant le plus de pérégrinismes pour déduire le rôle que joue ceux-ci.

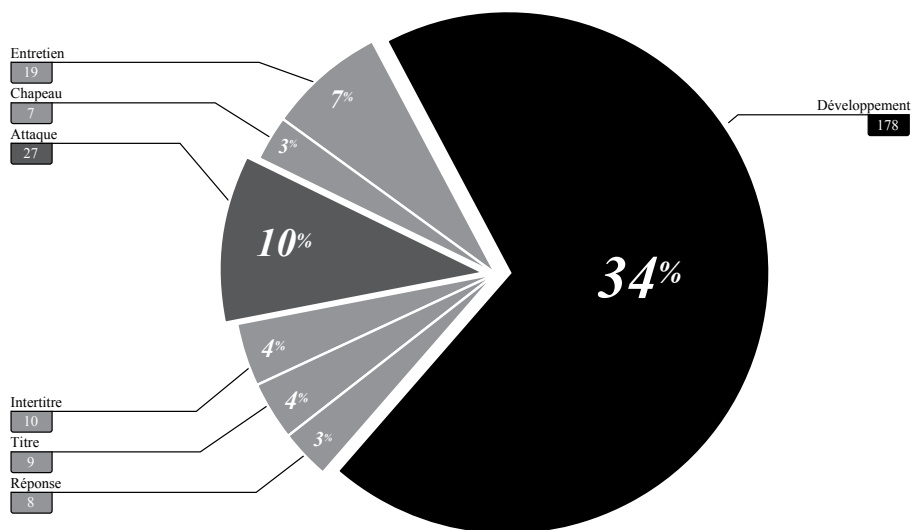
Le reportage, sous-genre présenté précédemment, transpose le lecteur au cœur de l'événement, il partage le vécu du reporter qui lui reporte son expérience sur le terrain dans le moindre détail sonore, visuel, olfactif... Ce genre est souvent marqué par la présence du « je - journaliste » relatant les faits selon sa perception, en tant que témoin réel vérifiant les récits antérieurs. Il met en œuvre plus de proximité aux faits. Cette proximité est véhiculée aussi dans le sous-genre de la correspondance. Grâce à ces traits pertinents, nous pouvons avancer dans un premier lieu que le pérégrinisme est une figure grâce à laquelle on attribue au récit une coloration locale, un aspect authentique et une dimension de proximité. Ce qui sied parfaitement au rôle de ce transfert qui constitue un des moyens les plus rapides et efficaces pour une transposition dans le contexte réel à travers les mots notamment dans le journalisme international. Or, pour le P.A., l'information est d'envergure internationale, ce qui justifie justement le recours significatif au pérégrinisme dans la thématique étudiée.



Nous verrons à travers l'analyse des exemples dans la section suivante (2.5), que le pérégrinisme peut assumer plusieurs fonctions et nous nous intéresserons particulièrement à l'identité verbale du journaliste pour mieux explorer son fonctionnement dans tous les genres, en tenant compte des univers sémantiques couverts par son truchement.

#### 2.4.2. Pérégrinisme et disposition textuelle

A travers cette partie, nous tenterons de vérifier s'il existe des emplacements privilégiés pour le pérégrinisme dans le texte de presse, et par là, est-ce qu'il contribue au déploiement hiérarchisé de la force illocutoire caractérisant l'expression journalistique. Ainsi, le recours aux données chiffrées s'avère encore une fois nécessaire. Soit la représentation (4) illustrant ce rapport.



(4) Pérégrinismes et disposition textuelle

A partir de cette représentation, il s'avère que le pérégrinisme est d'usage dans toutes les parties du texte journalistique. Que le développement enregistre 69% d'occurrences est à notre humble avis peu pertinent vu que le développement est la partie la plus longue du texte journalistique et il est de ce fait plus enclin à présenter le plus de figures. En revanche, nous ne manquerons pas de souligner que le pérégrinisme occupe des positionnements stratégiques dans l'article de presse.

Ainsi, si 4% des pérégrinismes se situent au niveau du titre, ceci signifie que 9 articles (parmi les 120 titres sélectionnés, soit 7,5% de l'ensemble des titres) ont choisi le pérégrinisme comme catalyseur incitant le lecteur à lire le texte. Le titre, comme nous l'avons expliqué

précédemment, regorge de figures et constitue la clause la plus importante du « contrat de lecture », il assure la fonction de résumé et il est minutieusement choisi pour interpeller l'attention du lecteur. Il en est ainsi du chapeau qui développe un peu plus le titre et confirme ou infirme les suppositions du lecteur.

En revanche, notre corpus démontre que 10% des pérégrinismes sont situés au niveau de l'attaque, ce qui confirme le rôle du pérégrinisme dans la création du décor général que nous avons déjà démontré à travers la corrélation figure / sous genre journalistique, inspirant ainsi l'authenticité et la proximité par rapport au fait relaté. Enfin, nous notons que 7% des pérégrinismes ont été concentrés au niveau de la chute, position qui ne correspond pas à la fin de l'événement mais propose une nouvelle perspective ou livre la vision du journaliste, cette partie sollicite le plus de subjectivité.

En conséquence, le pérégrinisme est une figure qui se déploie dans l'ensemble de l'espace textuel d'un article de presse et occupe des positions importantes, ce qui nous incite davantage à le percevoir comme une figure rhétorique.

Outre son rôle stratégique, sa contribution à la structuration de l'article de presse et son fonctionnement par rapport au sous-genre journalistique, le pérégrinisme permet d'introduire « la langue de spécialité » dans un texte qui est souvent écrit avec une langue commune, c'est le cas par exemple des emprunts provenant du lexique de spécialité (armement, communication... exprimés souvent en anglais). De plus, de par la couleur locale qu'il donne aux faits relatés, le pérégrinisme permet de personnaliser « le message commun » pour rendre l'expression du journaliste unique, facilitant au locuteur l'expression subtile de sa subjectivité, la dissimulation de ses opinions personnelles et ses prises de position.

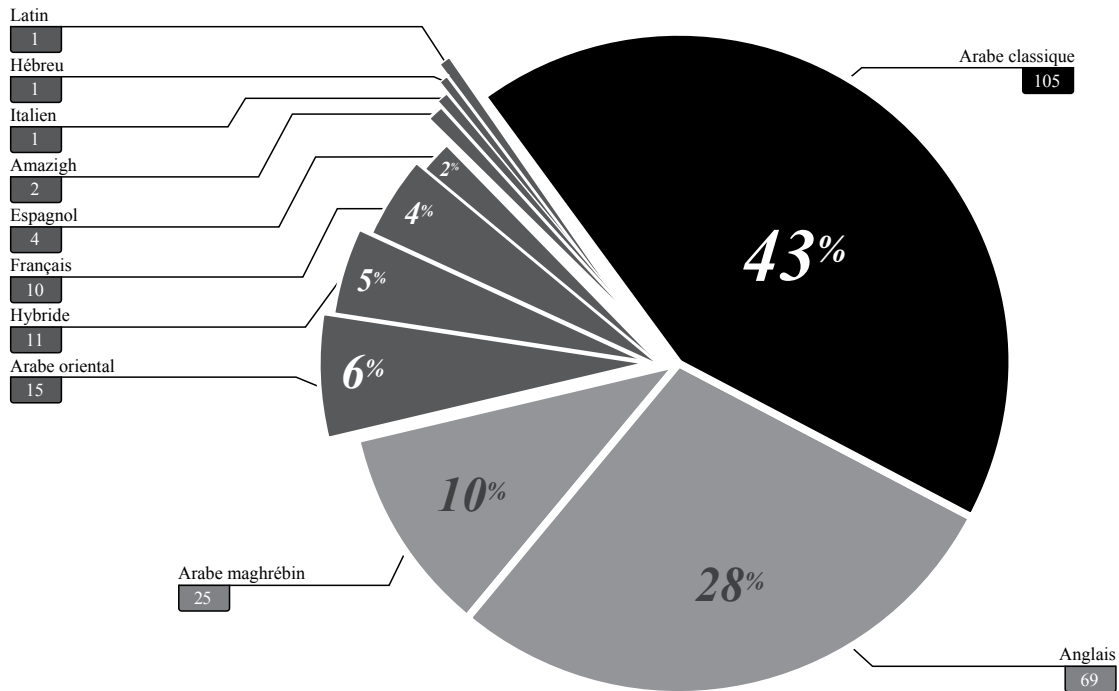
Nous ne nous sommes pas attardée sur cette dimension argumentative afin de nous'y consacrer dans la section suivante qui a pour finalité d'interroger les éthos journalistiques en rapport avec les langues d'origine et les domaines onomasiologiques investis.

## 2.5. Rhétoricité des pérégrinismes

A travers l'examen des langues « prêteuses » de notre corpus, nous ambitionnons de déceler des tendances pour comprendre le pourquoi du pérégrinisme, son fonctionnement argumentatif et sa contribution à la création de l'identité verbale du journaliste. A l'instar de la section précédente, nous présenterons les pourcentages attribués à chaque langue dans la

composition de notre corpus, puis nous verrons de près, dans une approche comparative, la composition du corpus marocain et du corpus français.

La représentation graphique suivante présente la répartition globale des langues prêteuses.



(5) Répartition des pérégrinismes selon les langues d'origine

Il ressort de cette répartition, que l'arabe avec ses trois variétés (classique, maghrébin et oriental) a la part de lion avec un pourcentage de 59%. Les mots provenant de l'arabe, notamment classique couvrent le domaine de la religion et du droit. Quant aux variétés orientales et maghrébines, elles ont été exploitées pour évoquer les slogans, les pratiques culturelles et les titres administratifs ou officiels. L'anglais assume une part non négligeable à hauteur de 28%, pour développer généralement le registre militaire, le droit international ou l'événementiel. Les autres langues se disputent un espace moins généreux, à leur tête, on trouve le français qui couvre les transferts plutôt sémantiques ou les calques.

Il est aussi pertinent de voir de près comment chaque presse a intégré des mots provenant des langues étrangères. Le tableau (6) précise le nombre d'occurrences provenant des différentes langues dans le corpus marocain en comparaison avec celui de l'hexagone.

<i>Origine des pérégrinismes</i>	<i>Presse marocaine</i>	<i>Presse française</i>
<b>Arabe classique</b>	55	50
<b>Anglais</b>	53	16
<b>Arabe maghrébin</b>	10	15
<b>Arabe oriental</b>	4	11
<b>Formations hybrides</b>	6	0
<b>Français</b>	7	3
<b>Espagnol</b>	0	4
<b>Amazigh</b>	2	0
<b>Italien</b>	0	1
<b>Hébreu</b>	0	1
<b>Latin</b>	1	0

(6) Répartition des langues d'origine des pérégrinismes entre les presses marocaine et française

Grâce à cette distribution, nous pouvons dégager deux éléments pertinents pour notre analyse. En premier lieu, nous notons que le recours à la langue anglaise est plus important dans la presse marocaine. En effet, 77% des pérégrinismes provenant de l'univers anglosaxone, est exploité dans les articles publiés sur des supports marocains, contre un pourcentage de 23% dans la presse française. En second lieu, il est curieux que de constater que la presse française utilise beaucoup plus des mots provenant des variantes dialectales de l'arabe maghrébin ou oriental en comparaison avec la presse marocaine.

Comme nous l'avons signalé au paravent, notre étude conçoit le pérégrinisme comme une saillance discursive non dictée par des besoins de dénomination résultant d'un vide lexical dans la langue d'expression, généralement identifié dans la littérature scientifique par « l'emprunt de nécessité<sup>1</sup> ». Notons toutefois, comme le souligne Derooy<sup>2</sup> qu'une langue dispose toujours en principe de moyen de se dispenser de ce type d'emprunt en procédant par traduction, périphrase, calque, etc. Bien qu'à l'issue de son répertoire de mots empruntés aux langues étrangères, Derooy précise que ces tournures manquent en exactitude et ne correspondent pas forcément aux réalités désignées, il compare l'attitude des Québécois et des Français face aux anglicismes : « Tandis qu'en France, on emploie le plus souvent des termes anglais par snobisme, par engouement ou par caprice de l'heure, au Canada l'anglicisme existe à l'état

[1] Cf. Ferdinand BRUNOT et Charles BRUNEAU, 1899. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Éd. 1937 Paris : Masson. p. 180 ;

[2] Louis DEROY, 1956. Nécessité pratique. In : *L'Emprunt linguistique*. Liège : Presses universitaires de Liège, Les Belles Lettres. Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège.

*de nécessité* ». Ce constat délégitime le recours à certains emprunts de « fausse nécessité », il trahit une aliénation ou une volonté de s'exprimer autrement que dans la langue courante. D'ailleurs, ces emprunts correspondent souvent à des signifiants qui se manifestent en co-occurrence avec les emprunts (gloses) - mais pas forcément -, créant ainsi des « doublets<sup>1</sup> », concept créé dans le cadre des recherches sur les emprunts.

Nous n'envisageons pas légitimer le recours à chacune des langues de notre corpus, nous limiterons dans la section suivante aux corrélations entre le recours aux langues et les domaines thématiques, nous tenterons par contre d'apporter des éléments d'analyse aux deux caractéristiques que nous avons dégagées de notre corpus, à savoir, le déploiement de plus de pérégrinismes anglais dans la presse marocaine et le recours plus manifeste aux pérégrinismes de l'arabe dialectal dans la presse française. Nous pensons qu'en effet, que le choix de la langue prêteuse n'est pas anodin mais véhicule subtilement un argument ou révèle une identité verbale. Ces échos et ces arguments sont consubstantiels aux statuts et aux perceptions relatifs à chaque langue. Comme ces perceptions diffèrent d'une communauté linguistique à une autre, il convient de présenter brièvement les paysages linguistiques d'où émergent chacune des deux presses avant d'établir des corrélations entre les langues prêteuses de pérégrinismes, les domaines onomasiologiques auxquels ils appartiennent et la dimension argumentative ou la posture du journaliste.

### 2.5.1. Paysage linguistique français

La situation sociolinguistique française contemporaine ne mobilise pas un grand intérêt dans les recherches universitaires marocaines, étant donné qu'elle ne présente pas un canevas ou un modèle d'analyse à son homologue marocaine. Nous verrons que contrairement au Maroc, la France n'est pas un espace où le plurilinguisme est poussé à son paroxysme. Les Français parlent leur langue officielle en unanimité, et occasionnellement recourent à des variétés qui ne rentrent pas en conflit avec la lingua franca. Les langues étrangères

[1] LAFAGE, 1985. Cité dans Fouzia BENZAKOUR, 2000. Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation. In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Québec : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. pp. 313-323. Universités francophones.

sont présentes sur le marché linguistique français mais ne peuvent prétendre à un usage concurrentiel avec le français.

### 2.5.1.1. La langue officielle

Langue de la République, le français est la seule langue officielle en France. Il constitue la langue maternelle de la majorité des français, i.e. 82% de l'ensemble de la population. L'unicité linguistique n'est pas le fruit d'un hasard qui a banni toute concurrence à cette langue, mais une conséquence des politiques linguistiques. En effet, les patois, i.e. des langues régionales, étaient les langues en usage avant que François Ier ne signe l'ordonnance de Villers de Cotterêts obligeant l'Église à utiliser le français, langue pratiquée à Paris et au sein des cercles aristocratiques. Ainsi, Le français devient au XIV<sup>ème</sup> siècle la langue de la prêche et de l'enseignement. Sous le règne de Louis XIV, le français a subi un travail de fond pour consolider sa grammaire et se débarrasser des mots jugés « bas », i.e. italianismes, régionalismes, archaïsmes et mots savants. Ce projet d'épuration a été consolidé par la création de l'Académie Française en 1635. Seulement, le français demeure la langue de l'élite, le peuple continuait à s'exprimer en patois.

Avec l'avènement de la Révolution française, plusieurs lois virent le jour pour intégrer le français dans l'enseignement, l'administration, la culture et la religion. Pour la première fois la langue est associée à la nation et la guerre contre les patois fut déclarée. Plusieurs lois et mesures se sont succédées depuis mais non sans évincer l'usage des patois notamment dans les campagnes. Les discours officiels les stigmatisaient. Pompidou, en 1972, à titre d'exemple, pensait qu' : « *Il n'y a pas de place pour les langues et cultures régionales dans une France qui doit marquer l'Europe de son sceau.* »

### 2.5.1.2. Les langues régionales

Des courants socio-politiques contemporains revendiquent le droit à la différence et la reconnaissance des langues régionales. Ainsi, une nouvelle politique linguistique vit le jour sans que le français ne perde de sa gloire<sup>1</sup>. La législation à l'égard de la question linguistique demeure ambiguë. Ainsi, l'article 1 de la constitution stipule que « *Les langues régionales font partie de l'héritage culturel de la France* » alors que « *l'article 2 maintient que le*

[1] Pour de plus amples informations se référer à : [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/france-2politik\\_francais.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/france-2politik_francais.htm). [Consulté le 31 janvier 2018].

*français est la langue de la République* »<sup>1</sup>. Bien que la charte élaborée par le conseil de l'Europe a pour but de défendre le patrimoine linguistique européen, les présidents français ne parviennent pas à la ratifier.

Ces minorités linguistiques sont véhiculées à travers la métropole, et se déclinent actuellement en variétés régionales du français. Le classement historique de ces variantes, selon Bouvier (2003) en fait trois catégories : les langues prélatines (le basque), les langues issues du latin (occitan, catalan, corse) et les langues post-latines (le flamand et l'alsacien)<sup>2</sup>. Le nombre des variétés s'élèvent à 23 et à plus de 75 si l'on admet les langues d'outremer.

### 2.5.1.3. Les langues étrangères

Les langues étrangères sont introduites, en France, exclusivement via le système éducationnel ou de la formation. L'anglais ainsi que d'autres langues sont dispensés du primaire à l'université. L'objectif est que chaque lycéen doit maîtriser au moins deux langues à l'issue du baccalauréat. De plus, la création des options internationales du baccalauréat (OIB) et la mobilité des élèves et des enseignants, ne font que consolider l'ouverture aux langues et aux cultures étrangères.

En dépit de la diversité de l'offre linguistique - les Français peuvent apprendre potentiellement l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien, le portugais et le russe -, le couple anglais - espagnol est mis en avant. Dans un entretien accordé par Claude Hagège<sup>3</sup>, après la publication des résultats d'une enquête menée par le ministère de l'éducation nationale français, afin d'expliquer les raisons pour lesquelles les élèves français ont des compétences linguistiques inférieures à leurs homologues européens, il s'avère plutôt que les Français ont de meilleurs niveaux en dépit qu'ils soient réputés hostiles vis à vis des langues étrangères. Claude Hagège explique, dans le même entretien, que l'espagnol est mieux maîtrisé que

[1] Jean-Baptiste HARGUINDÉGUY et Alistair COLE, 2009. La politique linguistique de la France à l'épreuve des revendications ethnoterritoriales. In : *Revue française de science politique*. Vol. 59, n° 5, pp. 939-966.

[2] Jérôme BOUVIER, Pierre ENCREVÉ, Jacques FUSINA, Hervé GUILLOREL, Andrew LINCOLN, Anthony LODGE, Bernard OYHARÇABAL, Jean ROUSSEAU, Jean SALLES-LOUSTAU, Claire TORREILLES et Jean-Marie WOEHLING, 2003. *Langues régionales : langues de France, langues d'Europe* [en ligne]. Éditions de la Bibliothèque publique d'information. [Consulté le 31 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/bibpompidou/1461>

[3] Cf. Claude HAGÈGE, 2012. Pourquoi les Français sont-ils meilleurs en espagnol qu'en anglais ? In : *Atlantico.fr* [en ligne]. 19 juillet 2012. [Consulté le 5 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.atlantico.fr/decryptage/pourquoi-francais-sont-meilleurs-espagnol-en-anglais-claude-hagege-424029.html>

l'anglais étant donné qu'il est phonétiquement et culturellement plus familier (langue romane) et ne comporte pas autant d'irrégularités dans la conjugaison ni tant de locutions verbales voisines. Il convient de noter toutefois que depuis des siècles, une méfiance spéciale s'est exprimée et continue à se manifester à l'égard de l'anglais et particulièrement aux emprunts de la langue anglaise : certes un emprunt à l'arabe ou à l'espagnol porte préjudice à l'authenticité de la langue, mais l'emprunt à l'anglais apparaît comme une « véritable menace pour la langue nationale<sup>1</sup> ».

On en conclut que la politique linguistique en France est en demi-teinte, traduisant une vision contradictoire, d'un côté elle se montre protectionniste envers le français contre l'hégémonie anglaise et les particularismes régionaux qui entravent la standardisation du français - langue officielle, d'un autre côté, elle prône le multilinguisme qui se veut une condition sinéquanone pour l'insertion et la réussite professionnelles.

### 2.5.2. Paysage linguistique marocain

Pour la description de ce paysage composite, nous renvoyons, entre autres, aux travaux de Boukous (1996), de Benzakour (2000), de Ibn El Farouk (2002) et de Mabrouk (2010). Il s'agit d'une situation concurrentielle voire conflictuelle difficilement cernable en toute objectivité. Ainsi, Ibn El Farouk avance qu'« *En effet, prendre, par exemple la défense de l'arabe standard en tentant de montrer son rôle passé et futur dans la construction de l'état marocain, c'est encourir le danger de passer pour un fossoyeur de la culture de la langue Amazigh, plaider pour la cause de la promotion de celle-ci en raison d'un certain nombre de facteurs dont le caractère objectif ne fait pas de doute, c'est prendre le risque qu'on vous prenne pour un athée ou un fervent de la laïcité, voire pour un sécessionniste immature, tenter de montrer l'importance de la langue française pour la marche du Maroc sur la voie du progrès et de la modernité, vous êtes sans conteste l'incarnation du suppôt aliéné de la francophonie qui œuvre pour la délinquance morale et identitaire, enfin, prétendre adopter une démarche éclairée pour tenter de présenter une recette équilibrée de la coexistence des idiomes du Maroc s'avère pour le moment une mission impossible, en raison du manque des données suffisantes et nécessaires pour pouvoir fonder des solutions un tant soit peu justes et démocratiques, c'est à dire, reflétant les véritables rapports de force des différents champs*

[1] Rey DEBOV, 1985. Cité dans Agnès STEUCKARDT, 2006. L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. De la glose d'accueil à l'occultation. Mots. Les langages du politique. 1<sup>er</sup> novembre 2006. N° 82, pp. 9-22.



*socio-politiques et ethno-linguistiques à l'œuvre dans la société marocaine*<sup>1</sup>». Le statut et la perception dont bénéficie chaque langue dans cet échiquier en détermine l'usage. Pour l'éclairer, nous exposerons dans un premier temps les statuts et les perceptions des langues officielles, puis celles des langues étrangères.

### 2.5.2.1. Les langues officielles

Dans cette catégorie, le Maroc compte deux langues *de jure*, i.e. jouissant d'un statut juridique : l'arabe et l'amazigh. Nous allons brièvement présenter leurs déclinaisons en variétés et nous intéresser à leurs usages.

#### 2.5.2.1.1. L'arabe

L'arabe, introduit au VII<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne dans le cadre de l'islamisation du Maghreb et légalement reconnu depuis des décennies après l'indépendance du Maroc, est la langue des institutions et des cérémonies officielles. Il a bénéficié d'un appui politique important qui a orienté le royaume du Maroc vers la reconquête du terrain linguistique occupé par le français et l'unification linguistique que seul l'arabe pouvait assumer au lendemain de l'indépendance. L'arabisation de l'enseignement et la marocanisation des cadres ont été les principaux vecteurs de cette politique linguistique.

L'usage de l'arabe a été conditionné par plusieurs événements historiques tels que la création du premier état, idrisside, dans la ville de Fès en l'an 808, l'introduction des tribus hilaliennes au XIII<sup>ème</sup> siècle, et l'exode massive des Andalous en 1492 suite à la chute de Grenade. La richesse des événements historiques est à la source de l'émergence de plusieurs variétés de l'arabe qui entretiennent des rapports diglossiques voire triglossiques :

- L'arabe standard ou normé (liturgique, littéraire, et administratif), langue de l'enseignement, de l'administration, des actions culturelles et des médias, cette variété jouit de prestige et de considération, de par son statut officiel et les efforts d'arabisation mais elle demeure en marge des pratiques quotidiennes des Marocains.
- L'arabe marocain (citadin, urbain, montagnard, bédouin et hassani), lingua franca du Maroc, relève du registre oral et est tributaire de l'origine

[1] Abdelhamid IBN EL FAROUK, 2002. Questions de sociolinguistique marocaine. In : *L'avenir des langues au Maroc*. N° 14, pp. 11-27.

géographique des locuteurs. Sa vitalité encourage quelques militants à revendiquer sa standardisation et son introduction dans la sphère éducative<sup>1</sup>. Les locuteurs marocains perçoivent différemment ces variétés, les parlers citadins sont taxés de snobisme et de variétés d'élites, les bédouins et l'urbain de vulgaires et de non savants, le montagnard et le hassani, ne rentrent pas en situation de conflit avec les autres variétés car ils ne sont pas marqués socialement.

- L'arabe médian, de nature hybride, puise son fond lexical de l'arabe standard et sa morpho-phonologie de l'arabe marocain. C'est une variété en usage par l'élite cultivée, et est donc valorisée.

Cette grande diversité crée de jour en jour davantage d'écart entre l'arabe maternel et le standardisé, ce qui accorde plus d'extension et de pouvoir à la langue étrangère qu'est le français<sup>2</sup>.

#### 2.5.2.1.2. L'amazigh

Historiquement, première langue attestée au Maroc et langue maternelle d'une partie de la population, elle se décline en trois grandes variétés régionales : Le Tarifit parlé au Nord-Est, le Tamazight au Moyen Atlas et le Tachelhit dans le Sud-Est. L'amazighe, qui n'existe qu'à travers ces variétés non partagées par l'ensemble de la communauté amazighophone, ni par leurs concitoyens arabophones, était plutôt une langue vernaculaire. Néanmoins, son statut a connu un tournant décisif en 2001 à l'occasion de l'annonce du Roi Mohammed VI de la création de l'Institut Royal de la Culture Amazigh dont la mission est la promotion de cet idiome.

Reconnue en tant que langue officielle à partir de 2011, après une standardisation et une promotion de son statut par la création de l'Institut Royal de la Culture Amazigh, elle a été ainsi introduite dans l'enseignement et on a procédé à la standardisation de sa transcription et au développement de la littérature et la culture amazighes. En 2011, elle s'élève au statut

[1] Cf. Abdelouahed MABROUR, 2016. Statut du Français au Maroc. In : BACHA, Jacqueline, BEN ABID-ZARROUK, Sandoss, KADI, Latifa et PAIVANDI, Saeed, *Penser les TIC dans les universités du Maghreb. [Tome 1]*. L'Harmattan. pp. 52-62.

[2] *Ibidem*. p. 56.

de langue officielle à travers l'article 5 de la constitution. Par cette mesure, l'état a répondu favorablement à plusieurs revendications de longue date.

### 2.5.2.2. Les langues étrangères

De par son positionnement géographique et son passé colonial, trois langues étrangères se disputent l'espace linguistique marocain. L'usage du français et de l'espagnol relève d'un héritage colonial qui a duré à peu près la moitié d'un siècle, alors que l'anglais est introduit par l'hégémonie économique et technologique.

#### 2.5.2.2.1. Le français

Jadis langue officielle du Maroc, véhicule de la communication administrative et éducative, il est de nos jours considéré comme langue étrangère. Il demeure pourtant langue *de facto* en usage dans plusieurs sphères importantes comme l'économie, le commerce, l'enseignement et les médias. Actuellement, langue officieuse, le français est une langue qui s'adapte aux exigences de la vie moderne. Selon Ibn El Farouk, « *La situation du français au Maroc est la plus privilégiée, non seulement en raison des représentations positives que les Marocains s'en font, de son ancrage dans la réalité socio-linguistique et économique marocaine et de sa capacité à épouser, en termes de néologie et de créations lexicales en général, les formes nouvelles de la modernité, mais aussi parce qu'elle peut, selon les nécessités conjoncturelles, se faire l'alliée de l'un ou l'autre front [arabité V.S. amazighité]. Car, quelle que soit la configuration future de la dominance linguistique au Maroc, et à s'en tenir au rôle incontournable qu'il joue dans bien des domaines, le français sera toujours considéré, comme c'est le cas actuellement, en tant que langue seconde et première à fois, pour une longue période encore, ou tout au moins, tant que l'anglais ne l'a pas évincé définitivement du paysage sociolinguistique marocain<sup>1</sup>* ».

Bien que depuis l'indépendance du Maroc, les efforts de l'arabisation se déploient pour remplacer cette langue par la langue nationale, les écoles françaises connaissent un engouement manifeste de la part de la classe moyenne et aisée. De plus, même l'école marocaine privilégie le français en le dispensant depuis l'école primaire. Socialement, les attitudes face au français sont diverses : il est rejeté par les arabisants le taxant de langue

[1] Abdelhamid IBN EL FAROUK, 2002. *Op. cit.* p. 16.

snobe et d'aliénés culturels à la France, ancien colonisateur, tandis qu'il est prôné par le public francophone.

#### **2.5.2.2.2. L'espagnol**

Introduit initialement au Maroc suite à la chute de Grenade et à l'installation des Mauresques dans les villes impériales, puis consolidé par l'occupation espagnole des zones méridionales et septentrionales du royaume à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'espagnol est la seconde langue étrangère du Maroc. Sa présence est, actuellement, en régression perpétuelle et se circonscrit aux régions du nord. Enseigné uniquement dans les branches littéraires et aux départements de langue espagnole des facultés des lettres, il est aussi pratiqué oralement par les habitants des villes frontalières du Nord.

#### **2.5.2.2.3. L'anglais**

Dépourvu d'empreinte coloniale, l'anglais est, au contraire, la langue de l'allié américain qui a débarqué sur les côtes atlantiques à l'occasion de la seconde guerre mondiale. Il est appris sur les bancs des écoles et est de ce fait, rarement utilisé oralement. Cette langue bénéficie de perceptions positives, étant donné qu'elle inspire l'idée de la modernité et du progrès scientifique. Sa présence devient de plus en plus manifeste à travers les écoles anglophones, américaines et britanniques, qui certes ne sont pas abordables mais qui deviennent de plus en plus présentes et attirent les familles aisées. L'école publique, pour sa part, consolide l'acquisition de cette langue par son imposition comme choix unique dans les filières scientifiques. Les universités aussi favorisent et exigent la maîtrise de la langue anglaise. Les perceptions relatives à l'anglais sont exclusivement positives, certains locuteurs et responsables éducatifs vont jusqu'à proposer la promotion de l'anglais en première langue étrangère détrônant ainsi le français dont l'hégémonie mondiale est de moins en moins manifeste.

La situation linguistique marocaine est, en somme, complexe et constitue une lice où entrent en compétition plusieurs langues, certes l'arabe est la lingua franca, mais aucune langue ne jouit d'un statut de langue privilégiée, contrairement au paysage linguistique français qui accorde au français une place de choix.

### 2.5.3. Pérégrinismes : des choix rhétoriques

Après avoir présenté la situation linguistique du Maroc et de la France, nous allons à présent établir des corrélations entre ces données avec les domaines thématiques couverts afin de répondre à nos questions initiales :

- Qu'apportent les pérégrinismes d'origine anglaise à l'expression journalistique internationale, et pour quelles raisons abondent-ils dans la presse marocaine ?
- Pourquoi la presse française recourt plus aux pérégrinismes de l'arabe dialectal maghrébin ou oriental en comparaison avec la presse marocaine qui lui préfère les pérégrinismes anglais..

#### 2.5.3.1. Pérégrinismes d'origine arabe

Comme nous l'avons précisé antérieurement, le recours aux variétés de l'arabe marque une différence entre les deux presses. Si, d'un côté, les deux presses recourent à l'arabe classique avec des occurrences presque égales, l'écart se creuse entre la presse marocaine et la presse française en ce qui concerne l'usage de l'arabe dialectal. Nous profiterons de ce constant pour déterminer les domaines couverts par les deux variétés dans l'optique d'en dégager des éléments d'explication qui justifieraient cet écart. Nous tenterons d'établir à chaque fois des corrélations entre les thématiques évoquées et les arguments déployés. Nous rappelons, à cet effet, la définition établie par Philippe Breton relative au concept de l'argument qui existe sur deux niveaux : l'opinion qu'on cherche à défendre et le moule argumentatif qu'on utilise. Nous verrons que le pérégrinisme oscille entre ces deux dimensions<sup>1</sup> à travers les exemples extraits de notre corpus.

##### 2.5.3.1.1. Répartition onomasiologique et argumentativité des pérégrinismes de l'arabe standard

Le recours aux pérégrinismes de la variété standard de l'arabe était remarquable avec 55 occurrences dans le corpus marocain, et 50 items dans la presse française, ce qui ne creuse aucun écart dans les deux presses qui ont le plus investi des thématiques relevant du :

[1] Voir section 4.1. « Arguments : définition et typologies », chapitre 4, partie 1 « Les figures entre la rhétorique et l'argumentation ».

• Domaine religieux, couvrant ainsi les croyances, les pratiques et les institutions religieuses, les textes sacrés, les congrégations et les mouvements religieux, les fonctions musulmanes ainsi que les lieux et les institutions islamiques. Ce domaine est fort rattaché à l'arabe classique et standard, de ce fait, le vocabulaire, même dans le registre oral de l'arabe dialectal, emprunte à l'arabe standard ses unités. Les événements du P.A. ont révélé aussi un remue-méninge, remue-ménage identitaire qui ne pouvait pas placer la religion à l'extérieur de la sphère médiatique comme le démontrent les deux exemples suivants où les journalistes auraient pu se suffire à la glose ou à une traduction des pérégrinismes :

(30) « Ils ne jurent que par la oumma, la communauté des croyants, rejettent les Etats, les élections, les partis politiques et ne cessent de vilipender la confrérie qu'ils accusent de « bid'a » d'« innovation » blâmable<sup>1</sup> ».

(31) « Hassan II incarne de plus en plus l'image de l'imam, du descendant d'une lignée prophétique, du guide religieux qui n'hésite pas à interpeller les ouléma sur une subtilité théologique ou le sens d'un hadith<sup>2</sup> ».

Dans l'énoncé (30), l'argument des valeurs communes, utilisé initialement par les manifestants, à savoir le recours à une alternative à la gouvernance propre à la communauté musulmane est contrecarré par l'emploi du pérégrinisme. Le mot « oumma » souligne le lien direct avec l'origine religieuse du mot, marquant une coupure co-textuelle avec l'énoncé d'une part et accentuant la différence idéologique que les manifestants veulent apporter d'autre part. Le choix du journaliste d'un autre code linguistique creuse un fossé entre deux univers : le modèle de gouvernance démocratique ouvert aux changements par les élections et les propositions de lois et le modèle de gestion des sociétés musulmanes d'antan réputé dans les sociétés occidentales comme étant un modèle obsolète, sclérosé, refusant toute innovation. Ce fossé est accentué dans l'énoncé par l'énumération des vertus du mode de gouvernance contemporain (élections, partis politiques) conçus comme un changement non conforme aux valeurs et à l'esprit de la religion, « bid'a », par la partie adverse. Les deux pérégrinismes soulignent le caractère « archaïque », ancrent le choix des citoyens dans la tradition salafiste, et constituent donc des contres arguments à l'argument de communauté véhiculé par les révolutionnaires. Le journaliste à travers l'article s'interroge justement sur l'avenir de la démocratie dans les pays du P.A., nous lisons dans l'attaque de cet article : « *D'une élection*

[1] Christophe BOLTANSKI, « La galaxie islamiste » in : *Le Nouvel Observateur*, 08/12/2011, Cf. annexe, p. 30

[2] Abdellah TOURABI, « Institution. Commandeur des croyants » in : *Telquel*, 04/06/2011, Cf. annexe, p. 331.

à l'autre, les partis religieux sont les grands gagnants du « printemps arabe ». Vont-ils être les fossoyeurs de liberté ? ou joueront-ils le jeu de la démocratie ? » Afin de remettre en question le fondement de l'argument de communauté, le journaliste exhibe sa connaissance relative au système des valeurs dans la tradition islamique afin d'accorder plus de force à son raisonnement.

En revanche, dans l'énoncé (31), à la place de « guide spirituel », le journaliste a préféré le mot « imam » pour rappeler dans son texte les étapes par lesquels le statut du Roi a évolué au niveau de la constitution marocaine et comment les deux monarques, Hassan II et Mohammed VI, ont exploité chacun ce rôle pour sauver, respectivement, la monarchie contre les partis politiques ou le terrorisme enrobé de religion. Étant un imam, la personne du roi gagne en légitimité et en affiliation à la personne du prophète, de ce fait, il est en mesure de tracer les orientations de la constitution.

- Domaine juridique et institutionnel imposé par la nature du fait relaté, il s'agit d'un fait politico-social où le recours à la loi en vigueur, exprimée exclusivement en arabe, est incontournable. Les exemples (32) et (33) en témoignent.

(32) « Ces préoccupations s'inscrivent dans la droite ligne de la réforme du code de la famille (*moudawana*), finalement menée à bien en 2004 sous l'impulsion du roi, et qui a attribué de nouveaux droits aux femmes<sup>1</sup> ».

(33) « A quelques centaines de mètres de la place Tahrir, dans une salle du *majliss al-choura* (le Sénat), la commission chargée de sa rédaction tient session en présence de nombreux journalistes<sup>2</sup> ».

« Moudawana » constitue à lui seul un argument de cadrage, précisément de définition. La journaliste redéfinit par ce transfert ce qu'elle entendait par le code de la famille, sachant que ce syntagme ne se suffit pas à désigner l'ensemble des mesures légales qui ont révolutionné la société marocaine. La loi a été révisée justement pour palier à l'injustice que subissaient les femmes.

- Les événements historiques, les mouvements idéologiques qui sont objets d'études et de recherches, jouissent d'un fond de documentation intéressant en arabe classique. Notre corpus déploie des pérégrinismes de cette thématique en arabe standard, à titre d'exemple, nous citons les énoncés (34) et (35) où les mots soulignés correspondent à des arguments par expérience.

[1] Wendy KRISTIANASEN, « Un gouvernement marocain sous surveillance royale », in : *Le Monde Diplomatique*, 30/11/2012, Cf. annexe, p. 260.

[2] Alain GRESH, « Egypte, De la dictature militaire à la dictature religieuse ? », in : *Le Monde Diplomatique*, 30/11/2012, Cf. annexe, p. 252.

(34) « *Le 05 juin, c'est l'anniversaire de la Naksa, la sévère défaite des armées arabes face à Israël en 1967<sup>1</sup> ».*

(35) « *Sans doute parce que nous sommes dans une nouvelle période historique qui n'est plus celle de la Nahda, des libérations nationales, et parce que le monde arabe fait face, aujourd'hui, à une épreuve de vérité : sa capacité de construire une alternative démocratique à des systèmes autoritaires<sup>2</sup> ».*

Aussi bien « *naksa* », que « *nahda* », peuvent être exprimés en français par les expressions françaises « exode forcé des Palestiniens » ou « renaissance ». Les journalistes y ont recours pour démontrer d'une connaissance fine des sujets qu'ils évoquent et d'un positionnement idéologique voire politique. En effet, le mot « *naksa* », utilisé souvent pour désigner aussi la défaite contre l'état sioniste, par exemple, ne serait pas utilisé par un journaliste francophone pro-israélien, comme le démontre le passage suivant extrait du Monde :

(36) « *Après que le gouvernement a banni l'usage du mot « Naksa » des manuels scolaires et tenté de criminaliser sa commémoration, le Parlement israélien a voté en 2011 une loi autorisant le ministère des finances à priver de subventions toute ONG qui organiserait un événement autour de cette journée<sup>3</sup> ».*

L'usage du pérégrinisme dans ce contexte affiche un positionnement idéologique franc et assumé. Désigner la défaite par la *Naksa*, c'est adhérer à la position politique du Maroc face au conflit israélo-palestinien et rappeler à la communauté des lecteurs le sentiment d'amertume suite à la colonisation israélienne des territoires du Moyen orient. Quant au mot « *Nahda* », renaissance, est déployé en tant qu'argument d'autorité par expérience, en effet, l'expérience de la renaissance serait utile pour tirer des conclusions par rapport au regain d'intérêt à la politique marqué par le P.A..

- L'art et la culture, la tradition littéraire, les proverbes arabes, les expressions cultes ou les paroles rapportées d'une personnalité, permettent aux journalistes de mettre en valeur leur bilinguisme et leur biculturalisme et ancrent les faits relatés dans leurs contextes culturels. A titre d'illustration, nous citons les extraits suivants :

(37) « *Mais il y a aussi une tradition arabe de la rihla, ou « voyage » comme celui d'Ibn Battuta, qui mêle l'objectif politique ou religieux et la curiosité<sup>4</sup> ».*

[1] Mostapha BOUAZIZ, « Ambiguïtés », in : *Zamane*, 31/07/2011, Cf. annexe, p. 374.

[2] Larabi JAIDI, « L'épreuve de vérité arabe », in : *La Vie Éco*, 02/03/2011, Cf. annexe p. 287.

[3] Cf. <http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/05/19/la-nakba-palestinienne-enjeu-politique-et-bataille-memorielle>, [Consulté le 18 février 2018].

[4] Sara DANIEL et Gilles KEPEL, « La grande arnaque des salafistes », in : *Le Nouvel Observateur*, 28/03/2013, Cf. annexe, p. 44



(38) « *Ma première réaction, je l'ai empruntée à un vieux militant qui pleurait devant les caméras pour saluer la jeunesse de son pays : « Harimna !<sup>1</sup> ».*

(39) « *Le roi pourrait profiter du discours commémoratif de la révolution du roi et du peuple pour annoncer la date du référendum constitutionnel. “Lya lyakin chaâbya al aziz anak satousawitou binaâm” (je suis certain cher peuple que tu voteras oui), avait pour coutume de dire Hassan II en pareilles circonstances<sup>2</sup> ».*

Les journalistes français évoquent le genre du carnet de voyage par le pérégrinisme provenant de l'arabe « rihla » dans l'optique de valoriser leurs connaissances sur la tradition littéraire arabe dans l'énoncé (37) utilisant ainsi l'argument de compétence. Dans l'extrait (38), le journaliste crée à travers le pérégrinisme une connivence avec le lectorat par une formule assumant le rôle d'un argument de lieu commun, à savoir « harimna », traduisible en « nous avons vieilli ». Enfin, L'équipe de rédaction de *Telquel* utilise le même type d'argument en faisant appel à une expression culte du feu Roi Hassan II « chaâbya al aziz », traduisible en « cher peuple », évoquant ainsi la mémoire collective pour accorder à leurs pronostiques un caractère vraisemblable.

- Les titres administratifs, les hautes fonctions de l'état et les titres de haute noblesse comme illustrés à travers les deux exemples suivants :

(40) « *Ces révolutions ont représenté le cauchemar des émirs qui ont craint que les masses arabes affamées traversent la mer Rouge pour s'emparer de la manne pétrolière<sup>3</sup> ».*

(41) *D'autre part, le positionnement des hauts gradés dans la tourmente politique et leur accoutumance forcée aux verdicts électoraux introduisent une nouveauté complexe : la disparition progressive des figures autocratiques, raïs ou Guide, projette directement les généraux face au peuple et à ses élus, en l'occurrence les islamistes<sup>4</sup> ».*

L'emploi de « émirs » au lieu de « prince » et de « raïs » au lieu de « président » relèvent inéluctablement de choix rhétoriques. L'auteur pour plonger le lecteur dans la réalité rapportée a utilisé les items lexicaux qui la désignent dans ce contexte et qui relèvent dans ce cas de l'arabe classique.

Nous en concluons que dans le cadre du P.A., les pérégrinismes relevant de l'arabe standard couvrent les domaines de l'érudition, du savoir, de la littérature, de la juridiction et de la

[1] Mostapha BOUAZIZ, « J'ai rêvé de révolution », in : *Zamane*, 31/03/2011, Cf. annexe, p. 366.

[2] Youssef AÏT AKDIM, Fahd IRAQI et Ayla MRABET, « Décryptage, où va le Maroc ? » in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

[3] Sara DANIEL et Gilles KEPPEL, « La grande arnaque des salafistes », in : *Le Nouvel Observateur*, 28/03/2013, Cf. annexe, p. 44.

[4] Christian MAKARIAN, « Egypte : un islamiste et des militaires pour forger un nouveau « prototype » », in : *L'Express*, 26/06/2012, Cf. annexe, p. 63.

religion. Ces domaines sont souvent restreints aux intellectuels, érudits et spécialistes. Qu'en est-il des pérégrinismes provenant de l'arabe dialectal ?

### 2.5.3.1.2. Répartition onomasiologique et argumentativité des pérégrinismes de l'arabe dialectal

Nous entendons par l'arabe dialectal aussi bien la variante maghrébine pratiquée entre autres au Maroc que la variante orientale en usage au Moyen Orient et en Égypte. Nous verrons dans cette section que l'arabe dialectal fournit des items lexicaux pour couvrir des domaines divers relevant de la vie quotidienne du locuteur et de son affect. Ce qui nous orienterait à une explication qui justifierait le recours plus manifeste à cette variante par la presse française en comparaison avec la presse marocaine. Les domaines investis par cette variante sont les suivants :

- Les titres, les postes administratifs de moindre importance, les formules d'adresse de courtoisie empruntent leurs désignations aux dialectes bien que traduisibles en français comme dans les énoncés (42) à (44).

(42) « Ainsi, dans le sillage des manifestations qui ont agité le royaume pendant les premiers mois de l'année 2011, moqadem et caïds - les agents de l'administration locale - ont parcouru bourgs et villages pour y distribuer de précieux avantages, en échange d'une allégeance renouvelée<sup>1</sup> ».

(43) « Je reviens par exemple sur les pas de Flaubert à Esnah où, le 13 mars 1850, il a passé la nuit avec l'almée Koutchouk-Hanem, le matériau de chair de Salammbô. Aujourd'hui cette ville délaissée est un haut lieu des tensions entre coptes et musulmans<sup>2</sup> ».

(44) « Dans un pays comme le Maroc, c'est phénoménal. Au plus fort des années de plomb, le "fqih" qu'il était alors s'opposa farouchement, frontalement, à Hassan II<sup>3</sup> ».

- Les sentiments, bien qu'ils soient universels et présents dans toutes les langues : les journalistes de la presse française et marocaine ont opté pour des désignations appartenant aux dialectes de l'arabe. Soient les exemples (45) et (46)

(45) « Le « printemps arabe » est une insurrection contre le mépris et l'humiliation, la fameuse hogra maghrébine<sup>4</sup> ».

[1] Soulayman BENCHEIKH, « Maroc, Benkirane n'amuse plus le roi », in : *L'Express*, 02/08/2012, Cf. annexe, p. 66.

[2] Sara DANIEL et Gilles KEPEL, *op. cit.*

[3] Karim BOUKHARI, « Un mort et des dégâts », in : *Telquel*, 4/11/2012, Cf. annexe, p. 345.

[4] Pierre VERMEREN, « Révolutions arabe et tourisme sexuel », in : *L'Express*, 09/06/2011, Cf. annexe, p. 55.

(46) « *La hiba, ce sentiment de crainte et de déférence qui faisait courber l'échine aux sujets de Hassan II, a rejailli sur son fils parce que le makhzen, l'« Etat » marocain, y trouve son compte<sup>1</sup>.* »

Ces deux énoncés provenant de locuteurs français démontrent d'une volonté explicite d'intégrer le pérégrinisme pour des effets rhétoriques, la « hogra » aurait été répétée par les manifestants et serait à l'origine des révoltes, par l'emploi du terme en arabe, les journalistes entendent dépeindre une réalité locale non expérimentée ailleurs, ils accentuent cette spécification par l'adjectif qualificatif limitatif « maghrébine ». Par l'usage du pérégrinisme, les journalistes permettent aux lecteurs de voir dans ce sentiment, bien qu'universel dans la réalité, un phénomène particulier. De même pour « hiba », qui, à la lecture de cet énoncé, passe pour un sentiment qu'on ne peut expérimenter que face à Hassan II. Ces deux pérégrinismes sont employés en tant qu'arguments de témoignages vu qu'ils exposent directement le lecteur face à ces états d'âmes propres à la situation dépeinte.

- Les objets de la vie quotidienne, la cuisine et les vêtements :

(47) « *La passion nationale pour les riads marocains et les villas tunisiennes n'est pas due qu'à l'amour du tagine et des bricks. Tout cela est discrètement su et tu. Or, avec la pédophilie, c'est de crime dont il s'agit<sup>2</sup>.* »

(48) « *Même la chéchia est blindée<sup>3</sup>.* »

De prime abord, les univers culinaires et vestimentaires font appel à des emprunts de nécessité, le « tagine » et la « chéchia » ne sauraient être désignés par des termes français. Il convient toutefois de signaler que le contexte du P.A. ou des sous thèmes qui en découlent (en l'occurrence l'indignation face au laxisme de la police envers la pédophilie) ne nécessitent pas le recours à ces mots, leur insertion visent à placer le lecteur dans le contexte marocain en faisant appel aux connaissances communes dont disposent le journaliste et les lecteurs avant de procéder par la dissociation, argument de cadrage, comme explicité à travers l'énoncé (47). Marrakech ne passionnerait pas les touristes pour ses tajines, mais pour le tourisme sexuel.

Quant à l'écrivain marocain, il insère dans sa caricature sur le feu président Lybien, Kaddafî, exprimé dans l'extrait (48) une touche d'humour qui accentuerait l'image d'un homme paranoïaque en le faisant porter une « chéchia blindée », image qui renseignerait sur la

[1] Sara DANIEL, « Mohammed VI, l'intouchable ? » in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16.

[2] Pierre VERMEREN, *op. cit.*

[3] Tahar BENJELLOUN, « Dans la tête de Kadhafî », in : *Le Monde*, 15/05/2011, Cf. annexe, p. 389.

personnalité de l'homme politique exploitant les symboles de sa culture tout en réagissant en homme de guerre. Le contraste n'émane pas d'une description réaliste de l'auteur mais d'une volonté de mettre en évidence l'opposition entre l'être d'un militaire et le paraître d'un leader fédérateur de tribus. Le pérégrinisme est, encore une fois, fruit d'une démarche argumentative et non d'un besoin de désignation.

Par ces pérégrinismes, les journalistes français procèdent à l'immersion du lecteur dans le contexte, les pérégrinismes servent à introduire une toile de fond aux couleurs rouge - vert pour faire preuve d'une fine connaissance du pays. Ce qui est aussi le cas dans l'énoncé suivant où le pérégrinisme « zebib » est fourni en option, entre parenthèses, dont la présence ne peut être justifiée que par la volonté du journaliste de glorifier son éthos en dévoilant ses connaissances sur la culture de l'autre. Le pérégrinisme relève dans ce cas d'un argument d'autorité par compétence.

(49) « *Ses photos dans la presse mettent en valeur la callosité apparue sur son front, de la forme et de la couleur d'un raisin sec (le zebib, en arabe), témoignage des fréquents contacts de son crâne avec le sol lors de ses prières quotidiennes<sup>1</sup> ».*

Dans cette même catégorie d'objets relevant de la vie quotidienne, un journaliste marocain introduit la monnaie du « rial » écarté depuis belle lurette du secteur économique qui se réfère plutôt de nos jours au Dirham, devise marocaine officielle. Soit l'énoncé ci-dessous :

(50) « *Question à « alef rials » (mille balles) : mais qu'en est-il chez nous ? ben oui, quoi ! où sont nos philosophes et que pensent-ils de ce que les autres appellent « le printemps arabe » ? que pensent-ils de la démocratie, de la liberté, des élections, de l'islam politique et de tout le tremblement ? silence, on pense ! le bruit que fait ce silence est tel qu'on l'entend jusqu'aux hautes hauteurs de l'atlas<sup>2</sup> ? »*

Le pérégrinisme en retour « rial », d'origine française (royal), est loin d'être déployé dans ce contexte par nécessité. En effet, le journaliste lance un défi, simule un pari à l'attention de ses confrères, journalistes, intellectuels, analystes, qui ne pourraient s'exprimer sur le P.A. au Maroc mais qui s'adonnent aux analyses des mouvements de contestation dans les pays arabes gagnés par les vagues du « séisme géo-politique ». Le « rial » jadis monnaie utilisée au Maroc est un vocable toujours utilisé dans les milieux des analphabètes, son usage réduit ses collaborateurs à un statut de non lettrés, d'incultes toujours sous l'emprise de l'occupation et de l'aliénation culturelle éternellement soumis à la tyrannie du Makhzen.

[1] Eric ROULEAU, « La défaite qui a tout changé », in : *Le Monde diplomatique*, 30/11/2012, Cf. annexe, p. 267.

[2] Najib REFAIF, « Le silence de la pensée », in : *La Vie Éco*, 12/04/2011, Cf. annexe, p. 299.

Ces intellectuels « bas de gamme » qu'on pourrait toujours séduire par un billet de 50 dirhams se mettraient éventuellement à écrire et à raisonner à la demande, alléchés par une somme aussi dérisoire. Le « rial » rappelle aussi une époque révolue, mais toujours présente dans la mémoire collective et qui serait responsable du silence des intellectuels découragés par l'expérience des années de plomb et les événements des années 80 où la mobilisation collective a viré au drame.

- Les groupements d'individus : pour désigner les manifestants, les opposants et les fauteurs de trouble, les casseurs, les journalistes ont préféré des unités lexicales provenant de l'arabe dialectal oriental, comme en témoignent les extraits suivants :

(51) « La police affirme être intervenue contre des *baltageya*, *nervis chargés des basses oeuvres, que l'on dit payés par l'ancien régime pour infiltrer les rassemblements, jouer les casseurs, instiller la division parmi la population*<sup>1</sup> ».

(52) « De fait, des milices alaouites - *les chabiha* - se forment face aux insurgés, et leurs familles, quittant les villages ou quartiers les plus exposés, se regroupent sur le littoral, entre Lattaquié et Tartous, site d'une base navale russe<sup>2</sup> ».

(53) « Ils avaient promis de ne pas punir les manifestants ? Il y en a eu pourtant, des arrestations, plusieurs centaines, parfois violentes, et des *chebab* envoyés devant des tribunaux militaires, alors que Moubarak, lui, attend à CharmelCheikh d'être entendu devant une cour civile<sup>3</sup> ».

Dans les deux premiers énoncés, les pérégrinismes sont accompagnés de gloses, pour rendre le discours intelligible par le lectorat. Leurs emplois accordent aux événements relatés une spécificité, une coloration locale et une dimension réaliste. On en conclut que le journaliste s'est rendu sur place pour couvrir les faits, les pérégrinismes servent d'arguments de témoignage en effet. Alors que dans l'énoncé (53), le pérégrinisme se dispense de la glose, et est compréhensible grâce au contexte, puisqu'il est substitué du mot « manifestant ». Le mot « chebab », signifiant « jeunes hommes » entre dans une structure syntaxique marquant l'opposition par sa combinaison à l'ex-président égyptien, dont l'affaire est traitée dans un tribunal civil, pourtant condamnable dans un tribunal militaire. En revanche, les manifestants dépourvus de titres militaires, n'ayant pour seul capital que leur jeunesse et leurs espoirs se verront assener des condamnations par un tribunal militaire. « Les chebab » est un pérégrinisme moins engagé que « les manifestants », « les opposants » ou même « les révolutionnaires ».

[1] Claude GUIBAL, « Egypte, La révolution en suspens », in : *Le Nouvel Observateur*, 7/7/2001, Cf. annexe, p. 13.

[2] Jean DEMETZ, « Syrie, le chaos et le sang », in : *L'Express*, 28/07/2012, Cf. annexe, p. 64.

[3] Claude GUIBAL, *op. cit.*

- Les slogans et les proverbes : Une des techniques déployées par les journalistes pour intégrer le lecteur dans l'ambiance contestataire des manifestants consistait à reproduire les slogans répétés dans les marches et les sit-in menés lors du P.A.. Ils fonctionnent en tant qu'arguments de témoignage comme l'atteste l'énoncé suivant :

(54) « *Il ne faut pas aller trop loin. Même si les demandes de la révolution sont légitimes, il ne faut pas pousser l'armée dans ses retranchements, il ne faut pas se diviser! Eid wahda !* ». « *Eid wahda* »: une seule main. L'un des slogans de cette révolution<sup>1</sup> ».

Par ailleurs, les journalistes marocains insèrent des tournures dans des positions à fort potentiel illocutoire comme les intertitres, c'est le cas de l'énoncé (55) dont la traduction du pérégrinisme « mamfakinch » qui signifie « on ne cèdera pas » assume sa fonction de « résumé » au passage subséquent qui énumère les manifestations dominicales, les causes défendues et les slogans clamés.

(55) « **Mamfakinch**  
*Au début de l'année, aucun parieur n'aurait misé sur la possibilité qu'un mouvement de contestation populaire contre l'absolutisme émerge au Maroc, sans répression ni dérapage. De Facebook à la rue, il n'y a qu'un pas que les jeunes du 20 février ont franchi. Né sur la Toile, le mouvement est clairement soufflé par les révolutions tunisienne et égyptienne, sans pour autant tomber dans le mimétisme arabe : ce n'est pas le chef de l'Etat que l'on veut déchoir, mais son gouvernement et ses institutions gangrenées. Dès le 20 février 2011, les slogans et les pancartes appellent à faire tomber, en vrac, Fouad Ali El Himma, Mounir Majidi ou encore Abbas El Fassi, à séparer le business du pouvoir, etc. (...). Au deuxième grand rendez-vous, le 20 mars, les slogans s'affinent : "Smaâ Sawt Chaâb", non à l'article 19, etc »<sup>2</sup>.*

Quant au dernier énoncé de cette série, il met en évidence l'usage de l'adage qui est reproduit intégralement dans sa langue d'origine en tant qu'argument à la fois d'autorité et de communauté. De par l'expérience et l'histoire des contestations au Maroc, les teneurs de cette thèse envisageaient un pire scénario à la conjoncture des manifestations. Cet adage représente aussi un argument de communauté étant donné qu'il apporte une réflexion « locale » et unique pour une situation unique. Les analystes et les journalistes étrangers ne sauraient comprendre la situation géo-socio-politique du Maroc, d'où la pertinence de l'apport d'un adage émis par les journalistes - citoyens qui passent pour des analystes et conseillent leurs concitoyens de se résigner à cesser les manifestations qui ne provoqueraient qu'une dégénération des conditions.

[1] Claude GUIBAL, *op. cit.*

[2] Youssef AÏT AKDIM, Fahd IRAQI et Ayla MRABET, « OÙ va le Maroc », in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

(56) On évoque la crainte de la « Fitna » (troubles et guerre civile). On répète presque automatiquement l'adage « *Ma tbadale sahbak ghir bi ma kraf menou* » (Tu ne changes ton ami que par pire que lui) »<sup>1</sup>.

En somme, l'arabe dialectal, maghrébin ou oriental a couvert des domaines relevant de l'affect, de la vie quotidienne et des traditions. Il a aussi prêté des unités lexicales pour désigner le regroupement des individus, les titres sociaux et des titres ou positions professionnelles d'importance et de pouvoir circonscrits. Il s'avère à travers les exemples que la saillance étudiée dans ce chapitre assume souvent un rôle argumentatif. Ainsi, le regroupement thématique que nous avons mené pour l'étude du pérégrinisme nous a permis de déceler plusieurs types d'arguments : autorité, cadrage, compétence, présentation, dissociation, etc. A l'instar des pérégrinismes provenant de l'arabe classique, nous n'avons répertorié que les thèmes dont les pérégrinismes disposent de plusieurs occurrences, nous avons écarté les thèmes dont les occurrences sont limitées voire uniques.

Après avoir identifié les domaines couverts par chacune des variétés de l'arabe, nous tenterons à présent de comprendre pourquoi la presse française recourt plus aux variétés dialectales que la presse marocaine.

### 2.5.3.1.3. Pérégrinismes de l'arabe dialectal et identités verbales du journaliste

De prime abord, le relevé des thèmes véhiculés à travers chacune des variantes de l'arabe démontre un écart significatif dans l'usage, écart qui conforte et confirme les résultats de maintes recherches sur les usages et les perceptions des variétés des langues en usage au Maroc<sup>2</sup>. En effet, le rapport diglossique entre ces variétés affecte des rôles différents aux deux

[1] Mostapha BOUAZIZ, « Ces parenthèses qui se ferment », in : *Zamane*, 20/02/2014, Cf. annexe, p. 384.

[2] Cf. Samia BELHAJ, 2015. *Langue française et contact de langues au Maroc. Le cas des romans de Tahar Ben Jelloun*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage. Université Ibn Tofail, Kénitra. | Fouzia BENZAKOUR, 2000. *Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation*. In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Québec : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. pp. 313-323. Universités francophones. | Ahmad BOUKOUS, 2005. *Dynamique d'une situation linguistique : le marché linguistique au Maroc*. In : *Dimensions culturelles, artistiques et spirituelles. Contributions à 50 ans de développement humain et perspectives 2025*. Rabat. pp. 71-112. | Najet BOUTMGHARINE, 2014. *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université Paris Diderot - Paris 7. [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/tel-01107413/document> | Leila MESSAOUDI, (éd.), 2013. *Dynamique langagière au Maroc / dossier dir. par Leila Messaoudi*. Paris : Maison. Langage & société, 143.

variétés « haute » et « basse » qui couvrent chacune des domaines différents comme stipulé dans la répartition émise dans le cadre des recherches sociolinguistique par Ferguson<sup>1</sup>. Pour ce qui est de notre recherche, nous résumerons dans le tableau (60) la distribution fonctionnelle des variétés de l'arabe standard, variété « haute », et dialectale, variété « basse » dans la couverture du P.A..

<i>Pérégrinismes de l'arabe standard</i>	<i>Pérégrinisme de l'arabe dialectal</i>
Religion, textes sacrés, autorités et titres religieux.	Sentiments
Domaine juridique et institutionnel	Groupements d'individus
Évènements historiques et mouvements idéologiques	Objets de la vie quotidienne, cuisine et vêtements
Art, culture, tradition littéraire, proverbes, expressions cultes ou paroles rapportées d'une personnalité	Slogans, proverbes et adages populaires
Titres administratifs, hautes fonctions de l'état et titres de haute noblesse	Titres et postes administratifs d'importances limitées, formules d'adresse et de courtoisie.

(60) *Distribution fonctionnelle des variétés de l'arabe dans la couverture du P.A..*

Vu la nature du P.A. comme information politique affectant des hautes instances de l'état (des présidents, des constitutions), émanant de courants idéologiques (salafisme, djihadisme, nahda...) et portée par des partis politiques à référentiel religieux (islamistes), les deux presses ont puisé de l'arabe standard un fond intéressant. Pour ce qui est de l'arabe dialectal, nous avons trouvé que les pérégrinismes contenus dans la presse française proviennent de cette variété à un pourcentage allant jusqu'à 66% alors que le reste est relevé dans la presse marocaine. Ce déséquilibre se justifie par la perception et les enjeux de l'éthos journalistique dans chaque presse.

### 2.5.3.1.3.1. Du point de vue du journalisme marocain

Le recours limité à l'arabe dialectal dans la presse marocaine s'explique par les perceptions que les journalistes et la communauté des lecteurs ont à propos de cette langue. En effet l'arabe dialectal dispose dans le marché linguistique marocain de moins de prestige que la

[1] Dans Charles A. FERGUSON, 1959. Diglossia. In : *WORD*. 1<sup>er</sup> janvier 1959. Vol. 15, n° 2, pp. 325-340., la variété haute est en usage dans les prêches religieuses, les correspondances, les discours politiques parlementaires, la poésie, les cours magistraux universitaires, les publications littéraires et journalistiques, les publicités alors que la variété basse est aussi en usage dans la publicité, les commandes au personnel d'espaces de consommation, les conversations familiales, amicales et professionnelles, les émissions radiophoniques, les films d'animation, les tracts politiques et la littérature populaire.



variété standard. Notons toutefois que les recherches sur les perceptions des locuteurs au Maroc ont tendance à regrouper l'arabe standard et l'arabe dialectal dans la même case. La concurrence, le conflit et les débats situent les locuteurs entre l'arabe et l'amazigh, ou l'arabe et le français. En effet, selon Bennis<sup>1</sup> l'arabe est perçu par les locuteurs tantôt en tant que langue « belle », « dure », et « prestigieuse », tantôt il souffre de stigmatisation émanant d'habitus linguistiques. En revanche, un colloque organisé par la fondation Zakoura en 2013 à propos de l'éducation, a soulevé une polémique sur le rôle qu'on pourrait attribuer à l'arabe dialectal, la darija, pour venir en aide aux jeunes écoliers dont uniquement « 6% maîtrisent l'arabe » à la fin du cycle primaire selon les actes du colloque<sup>2</sup>. Les chercheurs et les intervenants ont formulé à la suite de cette manifestation des recommandations inédites relatives à la variété de l'arabe dialectal que nous résumerons dans les deux points suivants :

- Introduire l'arabe dialectal dans le cycle élémentaire de l'enseignement pour ôter la barrière linguistique qui sépare l'élève en bas âge et « l'apprentissage de la vie ».
- Codifier l'arabe marocain et en établir des passerelles avec l'arabe classique.

Outre ces recommandations avant-gardistes de nature pédagogique, la publication d'un dictionnaire sur la darija a ressuscité un grand débat sur la légitimité de la valorisation et la standardisation de l'arabe dialectal. Cette polémique prolix, fort heureusement, nous a permis de cerner les perceptions qu'ont les intellectuels marocains face à l'arabe dialectal par opposition à l'arabe standard. Le travail de Mabrou<sup>3</sup> sur les réactions des journalistes aux actes du colloques nous servira d'appui pour mettre en évidence les perceptions des locuteurs arabophones et de la communauté des journalistes qui nous concernent directement dans cette recherche. L'auteur distingue trois postures énonciatives à travers les articles publiés suite à l'édition des actes du colloque « Le chemin de la réussite ». La première est de nature informative, reprenant et reformulant les arguments des tenants de la valorisation de la darija et ceux de la partie adverse, louant l'initiative et l'exposé de cette problématique et

[1] Saïd BENNIS, 2002. Plurinlinguisme et discours épilinguistiques au Maroc. In : *L'avenir des langues au Maroc*. Mohammédia : Faculté des lettres et des sciences humaines, Mohammédia. 2002. pp. 59-83. Série Colloques, n°14.

[2] FONDATION ZAKOURA EDUCATION (éd.), 2013. Actes du colloque International sur l'Education. In : *Le chemin de la réussite* [en ligne]. Casablanca. pp. 315-316. [Consulté le 24 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.fondationzakoura.org/assets/publications/csr.pdf>

[3] Abdelouahed MABROUR, 2015. La question des langues dans la presse écrite au Maroc. In : *Enseignement, langue et culture au Maroc*. Editions faculté des lettres et des sciences humaines El Jadida et Editions faculté des lettres et des sciences humaines Mohammédia.

finalement appelant au respect mutuel des avis des autres et aux dialogues constructifs. Selon le sociolinguiste, cette posture énonciative est limitée dans le corpus. Une deuxième posture, se voulant plus objective et plus scientifique tenue par des spécialistes, des universitaires, développe une argumentation basée sur des concepts et des connaissances en linguistique et en socio-linguistique. Pour ce deuxième cas, les locuteurs reconnaissent qu'il existe des problèmes d'apprentissage liés à l'arabe standard mais ne voient pas dans la normalisation et l'instrumentalisation de la darija une solution, bien au contraire, ces mesures porteraient préjudice au statut et à l'avenir de l'arabe standard garant de l'adhésion des locuteurs marocains à l'univers culturel arabe. Cette posture objectivante est aussi adoptée par des spécialistes qui saluent l'initiative et le courage des recommandations et proposent son expérimentation. Quant à la troisième posture, plutôt ancrée idéologiquement, elle est portée par des intervenants voyant dans la proposition de la fondation Zakoura un acte haineux, méprisant et téméraire. Cette proposition laisserait entrevoir un acte machiavélique semant la zizanie. Parmi les arguments déployés à l'encontre de cette initiative, nous retenons de cette recherche les éléments suivants :

- La normalisation / standardisation de la darija et son introduction dans la sphère éducative constitue un acte de violation de la constitution.
- L'arabe standard ne souffre d'aucun problème, il est langue éternelle, constamment renouvelé, langue d'identité, d'unité et d'unification.
- L'arabe standard est consubstantiel à la religion, il garantit la pérennité de l'Islam.
- Cette initiative menace à long terme l'intégrité territoriale et vise la décadence ou l'effondrement identitaire.

En somme l'arabe standard, selon ce troisième courant, est la seule variété de l'arabe légitime et véhiculaire de l'enseignement car il assure la transmission des valeurs patriotiques et religieuses. Il s'agit de l'unique passerelle à la culture arabe qui confirme l'appartenance du Maroc à l'univers arabo-musulman, s'en détacher, c'est tenter « une mue » identitaire inspirée par des instances étrangères visant la balkanisation du Monde arabe en vue de piler ses richesses, et d'œuvrer dans une sorte de « reconquista » préalablement planifiée et idéologiquement orchestrée.

En nous basant entre autres sur ces perceptions, nous pouvons avancer quelques explications relatives à l'usage limité des pérégrinismes provenant de l'arabe dialectal dans le sous corpus

de la presse marocaine d'expression française en relation avec l'éthos journalistique<sup>1</sup>. Il s'agit de toute évidence de pistes d'interprétations qui ne seraient pas unanimes à tous les journalistes. L'hétérogénéité du corpus et de ses auteurs ne nous permet pas d'apporter des explications identiques à tous les choix des journalistes.

- A l'instar de « l'éthos de compétence »<sup>2</sup>, construit par l'homme politique, cette composante de l'image du journaliste exige la possession de connaissances, d'un savoir et d'un savoir-faire. Comme ce dernier manie les mots qui sont son principal atout, il doit mettre en évidence les caractéristiques de son parcours académique, son héritage civilisationnel et son expérience par le truchement du verbe. La maîtrise de l'arabe standard est une preuve de culture, un signe particulier de distinction intellectuelle, ce qui se manifeste discursivement par davantage de termes provenant de l'arabe standard. Or, utiliser l'arabe dialectal associé plutôt à l'illettrisme et à l'échec scolaire, signe d'ignorance et de pauvreté est incompatible aussi bien à son éthos de compétence qu'à son « éthos de sérieux<sup>3</sup> ». Ce deuxième type d'éthos met en place des garde-fous l'empêchant d'avoir l'air de plaisanter, le choix de ses mots doit être approprié. Le journaliste, de par sa compétence intellectuelle est en mesure d'analyser des affaires d'envergure internationale, d'ancrer ces événements dans des séquences historiques, chercher des référencements idéologiques et est surtout en mesure d'orienter le lectorat vers tel ou tel parti. Il devrait de ce fait inspirer une certaine « confiance » d'ordre intellectuel. En somme, les éthos préalables de compétence et de sérieux limitent le recours aux pérégrinismes de l'arabe dialectal et l'encouragent à déployer discursivement les mots provenant de l'arabe standard. L'éthos de compétence et de sérieux adopté par les journalistes marocains est confirmé lors de deux enquêtes menées

[1] Nous avons eu l'occasion d'apporter un éclairage sur le concept de l'éthos journalistique dans le chapitre « Le discours journalistique : propriétés et contraintes », partie 2.

[2] Patrick CHARAUDEAU, 2005. *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert. p. 96.

[3] *Ibidem*. p. 92.

par Benzakour (2000)<sup>1</sup> et Wardeh (2003)<sup>2</sup>, dans le cadre des recherches sur les doublets et leur légitimité, auprès des journalistes qui choisissent les pérégrinismes au détriment des mots français. Les journalistes y voient une forme d'appropriation de la langue française, un moyen d'assouvir le désir de jouer avec la langue. De plus, selon les journalistes, le mot provenant de l'arabe a plus de « profondeur », plus de « saveur », le pérégrinisme a un sens de plus qui permet de mieux saisir l'esprit national, et donc toucher davantage le « lectorat ». Ils confirment de ce fait dans ce cas d'usage, que cette pratique discursive émane de leur éthos de compétence.

- L'usage « conscient » et motivé de l'arabe dialectal au détriment de l'arabe standard décèlerait un effet d'acculturation, une séquelle de la colonisation française voire un déni de l'appartenance identitaire du journaliste au monde et à la culture arabes. De ce fait, l'éthos de solidarité<sup>3</sup> implique l'usage de la variété standard. Par les pérégrinismes de l'arabe standard, le journaliste démontre qu'il partage les points de vue et les positions de sa famille de pensée idéologique à savoir le panarabisme arabe. Le journaliste francophone est souvent taxé par ses confrères arabophones de « traître » œuvrant dans la diffusion de la culture occidentale incompatibles aux valeurs ancestrales de son pays. En réaction, quelques journalistes éprouvent la volonté de démontrer au lectorat leur aptitude à maîtriser les deux codes linguistiques, qu'ils sont plutôt en quête d'un idéal idéologique hybride et sélectif, ne retenant des courants idéologiques occidentaux et orientaux que les valeurs universelles compatibles à l'ambivalence de leurs sociétés. L'arabe dialectal présente dans cette configuration une volonté de se détacher du panarabisme et de l'islamisme, il affiche moins de sensibilité aux affaires des pays arabes qui se trouvent dans des circonstances semblables au Maroc notamment lors du P.A..

[1] Fouzia BENZAKOUR, 2000. Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation. In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrièmes Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Québec : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. pp. 313-323. Universités francophones.

[2] Ahed WARDEH, 2003. *Le français en usage au Maroc, l'écart lexical en question*. Mémoire de DESA en sciences du langage et sciences humaines. Université Mohammed V, Rabat.

[3] *Ibidem*. p. 125.

• Évidemment cette voie n'est pas pratiquée par tous les journalistes marocains qui tentent dans le contexte du P.A. de couper ce « cordon ombilical » avec les mondes arabe ou musulman ou arabo-musulman. La formule « exception marocaine » a été repérée dans maints articles marocains qui voient dans les soulèvements au Maroc des événements détachés du P.A. comme le confirment les exemples traités dans l'expression des valeurs médiatiques permanentes par la métaphore<sup>1</sup>. De ce fait, l'éthos de solidarité secondé par l'éthos de proximité justifient aussi le déploiement dans la presse marocaine de mots provenant de l'arabe dialectal. Des journalistes marocains, peu nombreux, ont eu recours à l'arabe dialectal pour afficher leur préoccupation par rapport à ce qui se passe au Maroc. En tant que journalistes et analystes marocains, ils seraient mieux placés pour comprendre les enjeux de la situation, emploient de ce fait des termes qui leur permettent de renouer avec leur culture d'origine et inspirent par cet attachement plus de crédibilité et de responsabilité vis-à-vis des lecteurs. Il s'agit de l'information « de chez nous », et « pour nous », authentique et bienveillante. Par l'intégration de ces pérégrinismes, ils dévoilent aussi une part de leur affection, construisent des connivences avec le lecteur qu'une autre presse (internationale, française en l'occurrence) ne saurait créer. Nous verrons dans la partie subséquente que cet éthos de proximité explique aussi le déploiement manifeste des pérégrinismes de l'arabe dialectal dans la presse française.

#### 2.5.3.1.3.2. Du point de vue du journalisme français

A l'encontre du point de vue marocain, la présentation du paysage sociolinguistique français n'apporte pas un éclairage concernant l'utilisation de l'arabe dialectal dans la presse française. Un seul point retenant notre attention renseigne sur la nature de la relation des français avec les variétés régionales. Nous avons expliqué en effet dans la section 2.5.1.2 du présent chapitre que des mouvements politiques français revendiquent le droit de protection des régionalismes. Dans le même ordre d'idées, il est à mentionner que les Nations Unis œuvrent pour la promotion des langues maternelles en encourageant leurs introductions dans la sphère éducative. La promotion de la darija serait à cet effet un « bon

[1] Cf. section 1.5.3, chapitre 1, partie 3.

indice de développement humain ». Nous ne pensons nullement que ces résolutions sont derrière l'usage des pérégrinismes de l'arabe dialectal maghrébin ou oriental, mais nous croyons que grâce à cette culture de promotion des langues maternelles, les journalistes ne se sont pas opposés à leur intégration. Nous tenterons dans ce qui suit d'apporter une clarification au recours au pérégrinisme d'origine orientale ou maghrébine dans les textes de presse française. Encore une fois, les explications listées ci-dessous ne justifieraient pas systématiquement tous les usages.

- A l'instar des journalistes marocains, les Français ont choisi d'insérer ces unités lexicales pour permettre le déploiement d'un éthos de proximité. Dans un contexte médiatique où les réseaux sociaux et la télévision placent le spectateur au cœur de l'événement, où ce dernier entend et voit des scènes de la vie politique et social sur son écran, le journalisme international est tenu apporter la dimension authentique que crée les autres médias afin de survivre au foisonnement de sources médiatiques. Ainsi, ces pérégrinismes ont la fonction de créer l'atmosphère dans laquelle émerge l'information, servent d'arrière-plan aux faits relatés. Ils réitèrent les détails dont disposent déjà les mémoires visuelles et auditives des spectateurs. La lecture de l'article transporte le lecteur qui « entend » les slogans et le propos des protagonistes, revoit et revisite les images perçues à la télé avec plus de précision. Le pérégrinisme assure la fonction du maillon qui unit la problématique du vrai à l'univers discursif. « *Dire l'exact signifie qu'il y a une coïncidence entre ce qui est dit et les faits du monde extérieurs au langage. De plus, cette coïncidence doit pouvoir être vérifiée, soit par la perception humaine (...) dans l'instant même du surgissement du fait, soit par un savoir qui peut être étayé à l'aide d'expérience<sup>1</sup>* ». Nous rejoignons Charaudeau dans son étude sur les enjeux de la crédibilité dans les médias qui stipule que la création de cette « coïncidence », sans écran, passe par la désignation. Nous pensons que le pérégrinisme remplit cette fonction avec brio étant donné qu'il reproduit les propos des personnes concernées : leurs désignations dans leurs langues maternelles, leurs slogans, leurs proverbes, ... dont la fonction est d'authentifier le dire journalistique et de reconstituer les faits vraisemblablement.

[1] Patrick CHARAUDEAU, 2011 (2<sup>ème</sup> éd. revue et augmentée | 1<sup>ère</sup> éd. 2005). *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*. Rev. ed. Bruxelles: De Boeck Université..

- Par ailleurs, l'éthos de solidarité est mis en jeu, l'usage du pérégrinisme implique un effet de dramatisation qui fait gagner facilement l'intérêt du lecteur, le parler local fait ressentir des émotions chez le public. Le lecteur international est directement touché par les événements relatés et les pérégrinismes déployés : les lecteurs marocains, ou tunisiens francophones, entre autres, s'identifient à leurs concitoyens ou autres citoyens arabes. De même, les lecteurs français sont touchés par ces artifices de descriptions réalistes. La langue maternelle est la langue avec laquelle on s'indigne, on se révolte, on pleure et on crie. Nous avons noté justement que plusieurs pérégrinismes de cette variété de l'arabe relèvent du lexique des sentiments. Comme la solidarité se caractérise par la volonté d'être ensemble, le journaliste français se montre solidaire en utilisant la désignation locale, qui résulte d'abord d'une « écoute », d'un partage des idées, voire des causes. En choisissant des pérégrinismes provenant des dialectes, les journalistes inscrivent les revendications « locales » dans des paradigmes plus généraux des droits et des valeurs universels, ce qui leur accorde de la légitimité.
- L'éthos de compétence est aussi affiché grâce à ces pérégrinismes. Par leurs emplois, les journalistes français démontrent de bonnes connaissances du tissu économique, politique et social des pays touchés par le P.A.. Leur savoir et leur culture générale leur permet en effet, de s'introduire dans des univers qui leur sont complètement étrangers. Les journalistes démontrent d'une maîtrise du système de gouvernance (les titres sociaux et les occupations professionnelles), respectent les us les coutumes et les valeurs du pays, comprennent les subtilités culturelles véhiculées par les adages et les proverbes, s'initient culturellement (cuisine, vêtements...) dans le pays dont il est question. Le journaliste sert de guide au lecteur dans la découverte de ce pays étranger lui permettant d'échapper à la monotonie « médiatique » et satisfait la quête de la personnalisation de l'événement. Cette entreprise n'est pas monnaie courante et est réservée aux grandes plumes qui généralement manifestent cet éthos de compétence sans vergogne.

A travers cette analyse des éthos préalables, nous avons repéré trois types d'éthos qui se déploient dans les deux presses mais dans deux orientations opposées. Ainsi, l'éthos de

compétence explique le goût des journalistes marocains pour les pérégrinismes de la variété standard de l'arabe jugée variété élevée dans le marché linguistique marocain alors que ce même éthos encourage les journalistes français à faire usage des unités lexicales provenant de la variété dialectale. Quant à l'éthos de solidarité, il oriente tantôt les journalistes vers les mots d'origine arabe standard par adhésion au panarabisme arabe ou aux valeurs islamiques, tantôt au parler local pour créer une connivence avec leurs concitoyens, ce même éthos crée un effet d'authenticité et de dramatisation dans la presse française qui se montre solidaire avec les peuples engagés dans la quête de la démocratie. En ce qui concerne l'éthos de sérieux qui empêcherait les journalistes marocains de traiter de sujets relevant du quotidien véhiculés par l'arabe dialectal, il inspire plutôt plus de proximité aux journalistes français qui choisissent d'investir profondément la situation sociale des peuples touchés par le P.A. pour mieux comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques.

Si l'arabe, langue maternelle des journalistes marocains et pratiquée dans les pays du P.A., rend, de ce fait, légitime et compréhensible, le recours aux pérégrinismes des dialectes standard et dialectal, comment explique-t-on l'usage de l'anglais déployé davantage dans la presse marocaine.

### **2.5.3.2. Les pérégrinismes d'origine anglaise**

Outre la question sur l'usage le plus abondant de l'arabe dans les deux presses de notre corpus et la concentration des pérégrinismes de l'arabe dialectal dans le corpus français, une autre question mérite d'être étudiée. En effet 69 occurrences ont été repérées dans notre corpus réparties injustement entre 16 pérégrinismes anglais insérés dans la presse française contre 53 dans les journaux marocains traités. Avant d'avancer dans des pistes d'analyse, nous proposons d'identifier les domaines onomasiologiques investis par les deux presses et éventuellement les arguments qu'ils véhiculent.



### 2.5.3.2.1. Répartition onomasiologique et argumentativité des pérégrinismes anglais

Nous regrouperons dans ce qui suit les thématiques de ces saillances discursives contenues dans les deux presses.

- Le domaine militaire fournit des items lexicaux en anglais se rapportant aux stratégies, aux opérations furtives, à la couverture médiatique, et aux lieux comme le démontrent les énoncés (57) à (59).

(57) « Car, contrairement aux anciens directeurs de la MAP, Khalil Hachimi Idrissi monte au front le premier quand il s'agit de sniper les détracteurs de la monarchie<sup>1</sup> ».

(58) « Tout en « comprenant que les journalistes ne soient jamais contents de ce qu'on leur montre », il estime que la couverture médiatique était finalement plus facile en Afghanistan, avec un parcours très organisé, l'option embedded (littéralement : « dans le même lit », c'est-à-dire intégré aux unités militaires) étant pratiquement la seule possible<sup>2</sup> ».

(59) « Le black-out médiatique et humanitaire s'organise<sup>3</sup> ».

Double de métaphore, « sniper » a été sélectionné par le journaliste de l'énoncé (57) afin de renseigner sur la rapidité et la précision de l'acte mené par « le spécialiste » des attaques des détracteurs de l'entourage royal. L'image du sniper entretenue par le cinéma américain véhicule aussi l'idée de la discrétion et de l'acte criminel de seconde main. Quant à l'énoncé (58), il déploie le pérégrinisme anglais dans l'optique de renseigner sur le professionnalisme prononcé et le risque mené par les reporters qui adoptent le jargon et le mode de vie militaires. La liaison entre le monde militaire et communicationnel est assurée aussi dans l'énoncé (59) à travers lequel on comprend que le silence médiatique est une stratégie de « guerre ». Il devient, de ce fait clair, que les perceptions communes sur des sociétés étrangères, exprimées à travers les pérégrinismes, constituent des arguments pour déprécier les attitudes des responsables politiques.

- Le spectacle et le show business : Les occurrences repérées réfèrent aussi bien aux procédés de production qu'aux stars, comme l'attestent les relevés suivants :

[1] Mohammad BOUDARHAM et Hassan HAMDANI, « Décryptage. Vous avez dit roi de la Com' ? », in : *Telquel*, 15/11/2012, Cf. annexe, p. 341.

[2] Philippe LEYMARIE, « Images propres, guerres sales », in : *Le Monde Diplomatique*, 31/10/2013, Cf. annexe, p. 273

[3] Olivier QUARANTE, « Résistance obstinée des Sahraouis », in : *Le Monde Diplomatique*, Cf. annexe, p. 213.

(60) « *Showman* avéré, il était devenu une *star* dont on rapporte les faits et gestes, les bons mots et les déclarations fracassantes<sup>1</sup> ».

(61) « Ce *spin doctor* n'est autre que Karim Bouzida, un ancien de l'agence Klem. Présenté comme un des hommes de Fouad Ali El Himma dans le monde de la communication, il tient depuis 2008 les rênes de Mena Médias, l'agence de com' du conseiller royal<sup>2</sup> ».

(62) « Jeudi 28 avril, l'attentat terroriste au café Argana de Marrakech plonge le pays tout entier dans une sorte d'anxiété généralisée. On craint un retour aux manières fortes, un *remake* des rafles post-16 mai<sup>3</sup> ».

L'image de l'homme politique est assimilée à la star cinématographique ou à l'homme de scène, l'analogie produit un effet de grossissement du caractère superficiel du « personnage » jouant un rôle auprès de son public, i.e. les électeurs potentiels. Le journaliste met en évidence à travers l'énoncé (61) le manque de sincérité de la personnalité politique. Pour ce qui est de l'exemple subséquent, le lien analogique relie l'homme de communication à son homologue fictif de la série « spin doctors » où les spécialistes en communication dictent les moindres gestes aux candidats pour gérer leur campagne, les crises politiques ou les scandales. Enfin l'énoncé (62) utilise le répertoire cinématographique pour intensifier le degré de ressemblance concernant le déroulement de deux tragédies.

- La communication publique et de masse : les journalistes ont eu recours aux désignations du monde anglosaxon pour référer à la prise de parole en public puisque cette partie du globe est une référence dans ce domaine.

(63) « *The King's speech*<sup>4</sup> ».

(64) « Personne, cependant, ne prévoyait que le discours, d'ailleurs diaboliquement habile de Netanyahu, serait ponctué par vingt et une *standing ovations*<sup>5</sup> ».

(65) « Si le gouvernement actuel a effectué quelques *happenings* en opérant des descentes dans une poignée de restaurants bénéficiant de licences d'alcool, la politique générale est de fermer les yeux<sup>6</sup> ».

[1] Mohammad BOUDARHAM et Hassan HAMDANI, *op. cit.*

[2] Mohammad BOUDARHAM et Hassan HAMDANI, *op. cit.*

[3] Driss BENNANI et Mohammad BOUDARHAM, « Chronique d'un plébiscite (royal) annoncé », in : *Telquel*, 09/06/2011, Cf. annexe, p. 324.

[4] Équipe de *Telquel*, « Décryptage, où va Le Maroc » in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf. annexe, p. 320.

[5] Jean DANIEL, « Deux gifles pour Obama », in : *Le Nouvel Observateur*, 29/09/2011, Cf. annexe, p. 22.

[6] Équipe de *Telquel*, « Décryptage, Au royaume des Illusions » in : *Telquel*, 29/04/2013, Cf. annexe, p. 359.

Le speech est une allocution destinée au grand public, elle se démarque néanmoins du mot « discours », qui véhicule plus d'autorité. Ainsi, le terme speech utilisé aussi dans le cadre artistique atténue la solennité de l'énonciation royale dans l'intertitre représenté par l'exemple (63), quant à l'énoncé (64), il emploie le terme « standing ovation », emprunté au jargon de l'énonciation politique fort médiatisée, de même pour « happening » qui remplacerait « événements » ou « sorties médiatiques ».

- Le pouvoir : sont empruntés à la langue anglaise des unités lexicales relevant de ce champ lexical, signifiant la mise en place, l'octroi ou le maintien du pouvoir, comme exemplifié à travers les énoncés (66) à (68).

(66) « Difficile alors de savoir dans ce cas quel est leur programme réel. Mais la Tunisie nous permet de vivre "l'empowerment" islamiste par procuration<sup>1</sup> ».

(67) « Aujourd'hui, L'establishment ne s'est pas solidarisé avec les manifestants, il a seulement cessé de soutenir Morsi, comme il avait cessé de soutenir Moubarak<sup>2</sup> ».

(68) « La pratique du « containment » des libertés individuelles et publiques empêche les structures sociales de se défendre par rapport au contrôle de l'Etat<sup>3</sup> ».

L'« empowerment » signifie l'accès au pouvoir, son agrandissement et son établissement dans l'extrait (66), l'« establishment » n'est pas un processus préparant un devenir comme sa morphologie le prédit, il désigne plutôt, et par le truchement d'une métonymie, les personnes au pouvoir, alors que le « containment » est l'ensemble des procédures qui permettent de « contenir » et de « maîtriser » l'expression des libertés. Ce dernier révèle une atténuation euphémique, qui masque le modus operandi des censures et l'avortement des projets de développement social dans les pays sous-développés. Ces items constituent à notre humble avis, des accusations implicites adressées aux USA à propos du bouleversement qui affecte les pays du P.A. : l'octroi du pouvoir, son maintien, son financement émaneraient de la volonté américaine planifiant préalablement les mises en place des puissances qui serviraient leurs intérêts.

- Les modes et les tendances : quelques pratiques dépassent leur cadre culturel et deviennent globales, il en est des danses, des effets de modes vestimentaires ou culinaires. Soient (69) (70) et (71) à titre d'exemples :

[1] Jules CRÉTOIS, « Islamisme. Maroc-Tunisie : jeu de miroirs » in : *Telquel*, 28/02/2013, Cf. annexe, p. 349.

[2] Larabi JAIDI, « Le sabre et le char égyptien », in : *La Vie Éco*, 16/07/2013, Cf. annexe, p. 315.

[3] Larabi JAIDI, « Les quatre péchés de Ben Ali », in : *La Vie Éco*, 25/01/2011, Cf. annexe, p. 283.

(69) « D'où les manifestations à Port-Saïd contre le régime autocratique de Morsi, le « *Harlem Shake* », la danse d'internet virale détournée pour narguer les barbus<sup>1</sup> ».

(70) « L'un de ses représentants enrage : « Les nouveaux conseillers *blingbling* du roi ont pété les plombs<sup>2</sup> ».

(71) « C'est pour cela qu'il faut rappeler qu'il n'existe pas de racisme *light* et décaféiné<sup>3</sup> ».

Le web a permis la diffusion de styles communicationnels des jeunes tels que les danses ou les tubes de saisons et leurs adaptations locales. « Harlem Shake » repérés dans l'énoncé (69), en fait partie. Grâce à cette tendance, les jeunes dénoncent des pratiques jugées singulières dans leurs pays. Plus ancrées dans l'histoire, les tendances vestimentaires sont globalement de renommée internationale, ainsi « blingbling » désigne d'abord le fait de se permettre le port ostentatoire d'artifices et de bijoux renseignant sur la classe aisée des personnes qui les portent, mais dans l'énoncé (70), il caractérise l'entourage richissime du roi. Pour ce qui est du pérégrinisme de l'énoncé (71) emprunté au vocabulaire de l'hygiène de vie et de la nourriture, il est plutôt utilisé en tant qu'adverbe d'atténuation.

- Le monde de l'économie et des affaires : Les modes de fonctionnement professionnel, les titres et la source d'inspiration empruntent leurs mots à la langue anglaise, soient :

(72) « Lamrini n'est donc là que comme *front-office*, simple complément d'un dispositif où tout se passe en *back-office*, sous la houlette d'El Himma épaulé par Bouzida pour son expertise. Ce dernier n'a d'ailleurs pas débarqué en territoire inconnu<sup>4</sup> ».

(73) « Ses anciens collaborateurs à Maroc Hebdo et Aujourd'hui Le Maroc (quotidien qu'il a lancé) se rappellent d'un *boss* qui brandit un contrat non écrit tenant en deux lignes rouges : la monarchie et le Sahara<sup>5</sup> ».

(74) « Enthousiastes, les Marocains croyaient vivre une movida *made in Morocco* au début des années 2000. Mais, avec du recul, le bilan est plus que mitigé<sup>6</sup> ».

Dans l'énoncé (72), le travail en ombre d'une équipe professionnelle a été désignée par l'expression « back office » alors que la mise en avant est plutôt exprimée par « front

[1] Sara DANIEL Gilles KEPEL, « La grande arnaque des salafistes » in : *Le Nouvel Observateur*, 28/03/2013, Cf. annexe p. 44.

[2] Sara DANIEL, « Mohammed 6, l'intouchable ? », in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16

[3] Tahar BENJELLOUN, « Le racisme est le propre de l'homme », in : *Le Monde*, 21/11/2013, Cf. annexe, p. 404.

[4] Mohammad BOUDARHAM, « Décryptage. Vous avez dit roi de la Com' ? », in : *Telquel*, 15/11/2012, Cf. annexe, p. 341.

[5] Mohammad BOUDARHAM, « Décryptage. Vous avez dit roi de la Com' ? », *op. cit.*

[6] Équipe de Telquel, « Décryptage, au royaume des illusions », in : *Telquel*, 29/04/2013, Cf. annexe, p. 356.

office ». Le journaliste auteur de l'énoncé (73) a choisi le mot « boss » au détriment du terme « patron », et « made in Morocco » a été préféré à l'adjectif français « marocaine » rappelant la provenance d'une marchandise relevant du domaine du transit dans le dernier extrait. Ces pérégrinismes ont été intégrés pour souligner la dimension stratégique et pragmatique de la gestion de l'information relative à l'entourage royal inspirée des méthodes anglosaxones.

D'autres items ne relevant pas de thèmes récurrents ont été repérés tels que « virginity gate », néologisme émergent du domaine de la sécurité et du contrôle, « highway » signifiant « autoroute », « jackpot » appartenant au lexique des loisirs et du jeu, « cowboy », emprunt métonymique relevant de la défense ; « digital natives » désignant les générations qui ont accédé au numérique à un bas âge et « realpolitik » à la politique de proximité ou réaliste.

En somme, à l'instar des pérégrinismes provenant de l'arabe dialectal ou standard, les pérégrinismes appartiennent à des familles onomasiologiques limitées et servent à l'argumentativité du discours, ce qui nous permet de formuler des hypothèses quant à leur exploitation par le journaliste pour véhiculer une image sur soi à travers son écriture.

### **2.5.3.2.2. Pérégrinismes anglais et éthos journalistiques**

Nous avons déjà mentionné que les journalistes français ont déployé peu d'items lexicaux provenant de l'anglais en comparaison avec les journalistes marocains qui recourent plus à la langue de Shakespeare qu'à l'arabe dialectal. Ainsi, nous tenterons de nous prononcer sur la représentation préalable que se fait le journaliste sur soi selon deux points de vue : le point de vue français et le point de vue marocain.

#### **2.5.3.2.2.1. Du point de vue français**

La situation linguistique présentée dans la section 2.5.1 du présent chapitre démontre que la résistance des français aux anglicismes, qui ne cesse de prendre de l'ampleur, est dictée par une volonté de conserver la langue française, protection qui lui garantit de la conservation de quelques avantages économiques et politiques au niveau global. La France, comme nous l'avons vu, mène une politique linguistique ambiguë prônant l'ouverture sur les langues étrangères et les variétés régionales mais ne déploie pas des efforts constants pour réaliser cette mission. De par ce choix linguistique, se distinguant par l'usage parcimonieux des

périgrinismes anglais, le journaliste véhicule un éthos de solidarité puisque sa pratique langagière se conforme à la description de l'usage linguistique de sa communauté.

Les onze occurrences repérées appartiennent à des domaines divers, cependant nous soulignons que 4 occurrences appartiennent au domaine militaire. La présence de ces mots n'est pas anodine dans un texte journalistique traitant d'un fait politique. En effet, ils sont dotés d'une fonction expressive inspirée par l'imaginaire collectif, et ne sont pas insérés pour désigner une réalité étrangère. Il est singulier que de trouver des mots empruntés à langue anglaise dans ce contexte étant donné que traditionnellement l'anglais emprunte plutôt au français le vocabulaire militaire comme le confirme l'étude menée par Jean Marc Chadelat sur la fonction expressive des emprunts français dans la langue anglaise<sup>1</sup>. L'auteur qualifie cet emprunt de massif surtout pendant la guerre des cent ans en dépit de l'hostilité marquant cette période la relation entre les deux peuples anglais et français. Ces mots exprimaient selon leur période d'intégration des perceptions comme :

- une conception aristocratique de la guerre ou,
- une vision réaliste du champ de bataille ou,
- une conception grandiose de la guerre inspirée de la révolution française.
- une perception moderne des guerres coloniales usant de la dissuasion, de l'information et de l'intimidation.
- une conception qui conjugue tous les moyens de destruction : chimiques, psychologiques, armes classiques profilant ainsi une menace planétaire.

Cette étude met en évidence un rapport étroit entre la fonction expressive de l'emprunt et le contexte politico-historique où il a vu le jour. De ce fait, suivant la même logique, nous pensons que les périgrinismes provenant de l'anglais ont un rapport étroit avec la réflexion à propos de l'implication du monde anglo-saxone dans les conflits armés contemporains. Les journalistes français, se forgeant la réputation des défenseurs des droits de l'Homme œuvrant pour la paix, animés par un esprit pacifiste, recourent aux périgrinismes anglais pour se distancier par rapport aux interventions militaires dans les zones de conflit.

En effet, le XXe siècle est un siècle de gloire militaire pour les Etats Unis, après la seconde guerre mondiale, et par la création de l'ONU, du FMI et de l'OTAN, les USA deviennent « le

[1] Jean-Marc CHADELAT, 2003. Le vocabulaire militaire français en anglais : étude de la fonction expressive des emprunts français en langue anglaise. In : *Recherches et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'Apliu*. 15 octobre 2003. N° Vol. XXII N° 3, pp. 27-39.

gendarme du monde » qui agit pour la « sécurité collective » dans un nouvel ordre mondial. Il allie déploiement militaire et soutien économique pour assurer le « containment » du pouvoir communiste dans les pays de l'Europe centrale. Mais son image va s'éroder aux années soixante-dix par la guerre du Vietnam, la prise d'otage de Téhéran et par la prise de décisions unilatérales en multipliant les votes et en refusant de ratifier le protocole de Kyoto et d'adhérer à la cour pénale internationale par exemple. Ainsi, les USA deviennent « l'état voyou » notamment pendant la crise du Golfe, durant laquelle, la première puissance mondiale défend ouvertement ses intérêts économiques et intervient militairement sans mandat de l'ONU. La dégradation de l'image des USA est aussi due à son incapacité à apporter la paix au monde<sup>1</sup>. De plus, selon Jean Paul Marthoz<sup>2</sup>, « les Etats-Unis » ont aussi régulièrement manipulé des faits pour expliquer leur entrée en guerre. La propagande ou « l'histoire du mensonge » a généré de vives critiques du journalisme occidental dénonçant les dérives des médias américains.

Dans le contexte que nous venons de décrire, les journalistes français développent un éthos de responsabilité. Le recours à l'anglais pour couvrir le domaine militaire est une forme d'indignation, une prise de responsabilité face à la passivité occidentale concernant les crises qui frappent le tiers monde. Il serait donc judicieux de désigner les armes et les opérations militaires par les appellations des meneurs du jeu. Les pérégrinsimes anglais renseignent sur l'origine des actes militaires et fait assumer au monde anglosaxon la responsabilité des interventions dans les pays du P.A.. Par le pérégrinisme anglais, le journaliste fait rapprocher davantage le lecteur de la réalité et en cela, il rend un service aux droits de l'Homme. Par le truchement de la proximité linguistique, le journaliste brise le sentiment de culpabilité de masse qui peut saisir le lecteur face aux événements, le lecteur sait désormais d'où vient le mal. Le pérégrinisme joue ainsi un rôle important de contextualisation, établit des liens directs entre les événements politiques des pays touchés et les résolutions des pays puissants, notamment les USA. Le pérégrinisme apporte dans ce cas une information subsidiaire implicite sur l'origine des faits relatés sans l'explicitier. Cela qui introduit une connotation « de valeur associée » à un imaginaire collectif.

[1] Cf. BLUM, William, 2004. *Les guerres scélérates : les interventions de l'armée américaine et de la CIA depuis 1945*. Paris : Parangon.

[2] Jean Paul MARTHOZ, 2008. *Journalisme international*. Bruxelles : De Boeck, p. 166.

La notion de connotation a été explorée par Kerbrat-Orecchioni<sup>1</sup>, et exploitée par Benzakour<sup>2</sup> dans l'étude du français en usage au Maroc. Selon Benzakour, il existe trois types de connotations véhiculés à travers l'emprunt :

- Les connotés diatopiques qui fournissent des indices sur l'appartenance du discours à une sous-langue spécifique. Ils émanent d'une revendication identitaire, ce qui a été le cas des pérégrinismes provenant de l'arabe dialectal par quelques journalistes marocains.
- Les connotés énonciatifs permettant aux journalistes de se distinguer dans leurs pratiques en tant que journalistes de telle ou telle nationalité par lesquels ils peuvent préciser / corriger la connotation ou le sens originel du mot emprunté.
- Les connotations comme valeurs associées relevant de l'image attribuée par la culture d'origine.

Les pérégrinismes anglais renvoyant à l'univers de la guerre sont utilisés pour intégrer la connotation associant l'origine des conflits armés au rôle des USA dans la scène internationale. Nous verrons que les pérégrinismes employés par la presse marocaine véhiculent plutôt des connotations diatopiques et énonciatives et révèlent des éthos préalables d'autres natures.

#### 2.5.3.2.2.1. Du point de vue marocain

Dans notre relevé, nous avons trouvé plusieurs formes de pérégrinismes anglais dans le corpus marocain, certains correspondent à des emprunts attestés ou xénismes occasionnels, mais d'autres relèvent plutôt d'une pure alternance codique qui ne pourrait être justifiée que par une volonté franche de s'exprimer par la langue anglaise. Nous verrons dans ce qui suit le pourquoi de ces choix en relation avec les thématiques couvertes et les éthos journalistiques.

Comme nous l'avons précisé à travers la caractérisation onomasiologique de notre corpus, l'anglais a servi de langue d'emprunt pour se référer à la sphère de la communication et du spectacle. Par cet usage, nous pensons que le journaliste adopte un éthos de crédibilité.

[1] Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1977. *La connotation*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

[2] Fouzia BENZAKOUR, 2000. Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation. In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrièmes Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Québec : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. pp. 313-323. Universités francophones.



D'après Charaudeau<sup>1</sup>, la crédibilité résulte d'une construction opérée par le locuteur à propos de son identité discursive de manière à ce que le récepteur puisse le juger digne de crédit. Ainsi, le journaliste déploie l'ensemble des moyens linguistiques et rhétoriques pour construire cette image. Comme la crédibilité rime avec sincérité et transparence, le journaliste en désignant les actes de communication des personnalités ou des acteurs socio-économiques par le lexique du show business et des masses médias remet en doute leur crédibilité et par là passe pour l'entité la plus crédible. Contrairement au discours de l'homme politique et de la presse de l'information, le journaliste d'opinion ne se présente pas dans cette configuration où il est dans l'obligation d'inspirer confiance, vu que le journalisme d'information le précède et génère une vague d'informations préalables au journalisme d'opinion. Le lecteur est déjà sûr de l'information avant qu'il ne la découvre à travers le regard critique d'un journaliste d'opinion. Ce dernier est par contre tenu d'apporter son regard objectif et expérimenté sur l'actualité, cerner le vrai du faux, le réel du fictif, l'être et le paraître. L'usage de l'anglais affère à l'acteur politique dont l'article traite de ses agissements le rôle d'un homme politique chevronné mettant en œuvre une stratégie de communication planifiée au préalable. Il s'en suit que le lecteur établit des liens entre les versions rapportées par les personnalités politiques et le contexte. Par le recours à ce champs lexical exprimé en anglais, les journalistes suscitent la méfiance des lecteurs, vu que le monde anglosaxon est leader en matière de communication de masse et est réputé aussi pour son recours à la propagande.

Pour ce qui est des pérégrinismes référant au pouvoir, par leur déploiement, le journaliste affiche un éthos de compétence. Il est ainsi en mesure de comprendre les enjeux de la politique internationale et de la « realpolitik »<sup>2</sup>. Il se montre pragmatique et responsable étant donné que le raisonnement en « realpolitik » requiert une fine connaissance des forces et des faiblesses, des enjeux de la situation à l'échelle globale. Adopter cette vision, c'est être en mesure de céder aux impératifs de la réalité au lieu de prôner les mérites des idéaux obsolètes de la politique philosophique construite sur des valeurs. L'utilisation de l'anglais dans ce contexte rappelle l'hégémonie américaine sur la scène internationale et constitue

[1] Patrick CHARAUDEAU, 2005. *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert. p. 91.

[2] Sur les enjeux et l'évolution du concept Cf. Anil K. GAYAN, 2007. La Realpolitik, élément incontournable des relations internationales. In : *Revue internationale et stratégique*. 2007. Vol. 67, n° 3, pp. 95-104.

un moyen pour solliciter le pragmatisme du lectorat qui devrait comprendre les nouvelles données et s'y adapter pour défendre ses intérêts.

Le répertoire des pérégrinismes développe aussi la thématique de la mode et des nouvelles tendances. Nous pensons que ce choix témoigne de l'éthos de compétence. Le journaliste apporte quotidiennement des informations nouvelles, il est de ce fait le passeur culturel entre les générations. Il expose auprès du lecteur un savoir-faire et un savoir-être contemporains. Les pérégrinismes relevant de la thématique de la mode invitent insidieusement les lecteurs à prendre leurs distances par rapport aux discours émergents au parfum des tendances idéologiques ou politiques. Ces tendances exercent une pression sociale au comportement conforme, et sont à l'origine de cet instinct grégaire et rassurant qui encourage les membres d'une société à se ranger auprès de la communauté idéologique la plus nombreuse. Les mots de la mode servent ainsi de contre-arguments aux arguments de communauté et confirment l'éthos du journaliste responsable et compétent.

Dans le même ordre d'idées, les pérégrinismes relevant des mondes de l'économie et du professionnel rappellent au lecteur la capacité d'analyse du journaliste. En effet, la politique économique est responsable des agissements et des décisions qui semblent absurdes d'un point de vue historique et idéologique mais qui s'avèrent dictées par des contraintes relevant de la *realpolitik* et des relations internationales marquées de plus en plus par un pragmatisme individualiste. Le journaliste démontre encore une fois d'un éthos de compétence.

Dans les différents univers onomasiologiques rattachés à l'expression anglosaxonne, nous sommes parvenue à démontrer que le pérégrinisme joue un rôle essentiellement emphatique, la dimension véridique est accentuée par l'usage du pérégrinisme.

Par ailleurs, nous avons relevé des items utilisés par simple volonté d'expression dans la langue de Shakespeare, complètement détachés de l'univers thématique anglosaxonne, sous formes d'unités lexicales simples ou de calques phraséologiques dont l'enjeu n'est pas de référer à un univers sémantique précis, ces unités ne constituent pas des substantifs

pour les désignations connotées mais constituent « codes switches »<sup>1</sup> ou des morphèmes grammaticaux. A titre d'exemples, nous citons les extraits suivants :

(75) « *Un ciel si lourd a besoin de tempête pour s'éclaircir (So foul a sky clears not without a storm), comme disait Shakespeare.*<sup>2</sup> »

(76) « *Et c'est d'ailleurs le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane himself, qui, dans une déclaration à El País, avait prétendu qu'il n'y avait plus de manifestations au Maroc. Une manière de dire "circulez, il n'y a plus rien à voir !"*<sup>3</sup> »

(77) « *Lignes rouges, forever ?*<sup>4</sup> »

Les énoncés (75) et (76) explicitent le contact de langues phraséologique qui consiste en transfert de formations composées. Le premier s'articule sur une phrase entière, citation du dramaturge anglais alors que le second constitue une unité syntaxique intraphrastique, pronom réfléchi, fort déployé dans la presse francophone pour souligner la notoriété du personnage<sup>5</sup>. Quant à l'énoncé (77), il représente un morphème grammatical fourni dans un énoncé interphrastique, en l'occurrence, un intertitre.

La citation dans le premier cas, accompagnée d'une traduction, relève d'un procédé catachrétique : Le journaliste douterait de la traduction exacte française équivalente à « *So foul a sky clears not without a storm* » aussi bien au niveau sémantique mais aussi structurel et stylistique. Le journaliste prend ici le rôle d'un médiateur, contraint de transmettre le message originel permettant au lecteur de vérifier à son tour la traduction et l'accompagner des acceptions manquantes. L'alternance codique opère en l'absence d'une expression sémantiquement adéquate, ce qui n'est pas le cas des énoncés (76) et (77) où les pérégrinismes

[1] Nous nous référons par cette terminologie aux études de POPLACK, 1980 et ONYSKO, 2012, propres à l'étude des anglicismes. Shana POPLACK, 1980. Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español : toward a typology of code-switching. In : *Linguistics* [en ligne]. Vol. 18, n° 78. [Consulté le 25 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.degruyter.com/view/j/ling.1980.18.issue-7-8/ling.1980.18.7-8.581/ling.1980.18.7-8.581.xml> | Alexander ONYSKO, 2012. *Anglicisms in German : Borrowing, Lexical Productivity, and Written Codeswitching* [en ligne]. Berlin : De Gruyter. [Consulté le 23 août 2018]. *Linguistik - Impulse & Tendenzen* 23. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1515/9783110912173>

[2] Hassan AOURID, « Que prépare février ? » in : *La Vie Éco*, 28/02/2012, Cf. annexe, p. 309.

[3] Mouhsine REDA, « M20. Le retour du bâton », in : *Telquel*, Cf. 25/09/2012, annexe, p. 337.

[4] Nina KOZŁOWSKI, « Caricatures. Quand on n'a que le rire... », in : *Telquel*, 25/10/2012, Cf. annexe, p. 339.

[5] Cf. Najet BOUTMGHARINE, 2014. *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université Paris Diderot - Paris 7. [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/tel-01107413/document>

ne sont pas accompagnés de gloses ou de commentaires métalinguistiques, ils sont introduits pour des raisons purement stylistiques.

A cet effet, nous rappelons notre positionnement initial à propos de la dichotomie « emprunt nécessaire » et « emprunt de luxe ». Les mots anglais « himself » et « forever » ont été insérés dans ces articles pour répondre à un besoin purement affectif, par exemple, aucune autre acception sémantique attestée dans son équivalent français « lui-même » n'est recherchée. Cet emprunt qui ne peut être rationnellement justifié est un emprunt de « mode » représentant une civilisation supérieure. L'anglais est dorénavant la langue de la dominance culturelle, économique et militaire. Le journaliste, en l'adoptant acquiert une supériorité culturelle et professionnelle, ce qui représente une autre preuve affirmant le déploiement de l'éthos de compétence recherché par le journaliste. Ainsi, il est difficile que de se prononcer sur l'utilité ou l'inutilité d'un pérégrinisme dans ce contexte et nous rejoignons à cet effet Loubier (2011) qui stipule :

*« Le critère de l'inutilité de certains emprunts force malheureusement une opposition fautive, celle qu'il établit entre emprunts utiles et emprunts inutiles. Pour les locuteurs, un emprunt, même s'il fait double emploi avec un équivalent français, peut être considéré indispensable dans la mesure où il répond à un besoin, même si ce dernier n'est pas souvent de nature linguistique. Les impératifs sociaux que les usagers veulent satisfaire (souci d'originalité, de modernité, d'efficacité) relèvent surtout de l'ordre du symbolique, c'est-à-dire des croyances et des représentations qu'ils ont à l'égard de leur langue et des autres langues qu'ils connaissent ou qu'ils utilisent. En présumant que certains emprunts ne répondent pas à un véritable besoin de dénomination, le critère de l'inutilité a le défaut d'être fondé sur un jugement de valeur. Ainsi, ce critère est arbitraire, surtout s'il sert de règle absolue [...] ».*

A l'issue de ces résultats, nous pouvons confirmer que le pérégrinisme assume pleinement un rôle rhétorique dans l'expression journalistique. Au-delà de l'introduction d'un nouveau code linguistique, il véhicule un éthos professionnel varié au prorata de la langue d'origine et du domaine onomasiologique. Outre, les acceptions sémantiques que les occurrences peuvent véhiculer à travers les énoncés, l'emploi des pérégrinismes déclenche des éthos propres

[1] Christiane LOUBIER, et Office Québécois De La Langue Française, 2011. *De l'usage de l'emprunt linguistique* [en ligne]. Montréal : Office québécois de la langue française. [Consulté le 3 février 2018]. Disponible à l'adresse : [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601\\_usage\\_emprunt.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601_usage_emprunt.pdf). p. 39.

à l'écriture journalistique, il devient de ce fait consubstantiel au genre journalistique. Ces saillances discursives, choix réfléchis des journalistes constituent une réponse qu'apportent les journalistes à la concurrence présentée par les mass médias qui jadis étaient plus frappantes par l'images, et naguère par les réseaux sociaux, plus agressifs par leur accessibilité et leur l'immédiateté. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, le journaliste, même de la presse dite d'information, n'est plus la première source d'information, il est de ce fait contraint de partager son expertise et sa vigilance avec le lectorat en livrant sa propre lecture des faits. L'information est dans ce cadre conçue comme le résultat d'une construction sociale et non comme une donnée brute.

## 2.6. Conclusion

A travers l'étude de la dimension rhétorique du pérégrinisme, il s'est avéré qu'il constitue un véritable outil de négociation et de manipulation qui assume à l'instar des autres figures des fonctions diverses qui peuvent se combiner ou se manifester séparément.

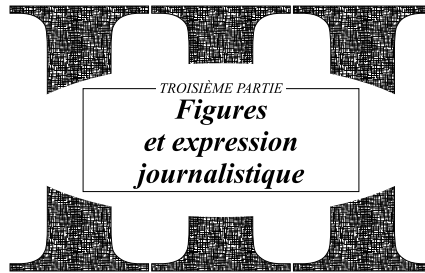
- La fonction esthétique, centrée sur le discours, opère par la création d'une distance entre l'énoncé pérégrinistique et les attentes du récepteur surpris et attiré par la présence d'un mot étranger intégré dans le discours. La distance est accentuée si le mot transféré est marqué phonétiquement par des traits distinctifs de la langue d'origine.
- De plus, lorsque le récepteur est bilingue, l'évocation de sa langue maternelle active la fonction phatique moyennant une collaboration interprétative, dynamisant le discours et renforçant la relation avec l'émetteur. Pereleman, aurait répertorié cette figure en tant que figure de communion.
- La fonction pathémique implique le récepteur qui perçoit l'émotivité du locuteur à travers l'énonciation des proverbes ou de propos célèbres faisant appel à la mémoire collective.
- La fonction cognitive déclenche la gestion du contenu informatif du pérégrinisme, saillance qui nécessite une focalisation cognitive par la recherche des acceptions entendues, étrangères, structurant ainsi conceptuellement la pensée du récepteur qui établit des corrélations entre les langues et tente de dégager le trait pertinent intégré subtilement par le pérégrinisme.

- La fonction argumentative visant la modification des points de vue, suppose une influence réciproque entre la raison et l'intuition et suscite des effets perlocutoires. Pour y parvenir, le locuteur oriente le récepteur dans le sens souhaité de son argumentation à travers le choix de la langue, ensuite, il confirme ce choix par le thème couvert par le pérégrinisme. L'introduction du mot étranger crée un relief dans l'énoncé qui accroît le rendement persuasif et développe un court-circuitage : Le mot emprunté condense un univers culturel et idéologique non-dit, y recourir, c'est imposer une perception et faire admettre un fait comme si la liaison en est évidente. Le flou qui entoure le pérégrinisme renforce le mystère et précipite l'adhésion du locuteur.

A travers ce chapitre, nous étions en mesure de démontrer que le pérégrinisme est une figure de rhétorique satisfaisant, à l'instar des autres figures, l'ensemble des critères de figuralité. Nous avons à cet effet, proposé une définition qui serait compatible au cadre théorique que nous avons choisi. Aussi, grâce à son étude à travers les prismes du genre et de la disposition, nous étions capable de déceler son apport à l'expression journalistique marquée par des contraintes stylistiques multiples. Enfin, la dernière section a eu le mérite de mettre en exergue son argumentativité par l'analyse de quelques extraits appartenant aux champs sémantiques les plus abondants, la répartition onomasiologique a en outre révélé une palette riche d'identités verbales variant selon le thème et la langue d'emprunt.

Pour conclure, le pérégrinisme constitue un outil confortant les caractéristiques de l'expression journalistique de plus en plus ouverte sur le monde qui l'entoure notamment dans le cadre du journalisme international. Journalisme qui à l'instar du monde qu'il décrit, efface les frontières entre les cultures et entre les langues, pour faire parler cette partie muette et grossir les traits des cultures locales et des cultures responsables des tractations et des changements. Par-là, il dépasse ostensiblement un simple besoin de dénomination. Outre son argumentativité, nous aurons l'occasion de cibler dans le chapitre suivant sa contribution à la création de la cohérence textuelle et sa capacité à gérer la co-présence de plusieurs voix.





**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**3**

*Disposition textuelle et hétérogénéité énonciative  
à travers l'expression figurale*



### 3.0. Introduction

Notre recherche qui se caractérise par sa portée générale, refusant de se consacrer à l'étude d'une figure unique de manière spécifique, tente en effet de trouver des caractéristiques communes aux saillances discursives qui seraient spécifiques à l'expression journalistique. Les deux chapitres précédents avaient pour objectifs de déterminer les portées pragmatiques de quelques figures - phares de notre corpus, afin de renseigner sur les identités verbales des journalistes se profilant à travers leurs usages et sur leurs fonctionnements argumentatifs finement articulés dans ces textes qui se veulent plutôt être objectifs. Chacun des deux chapitres se consacrait à l'étude d'une seule figure en développant largement ses déclinaisons et les champs sémantiques ou onomasiologiques qu'elle subsume. L'objectif étant de démontrer de manière explicite et précise le fonctionnement des figures, notamment argumentatif. Dans le présent chapitre, nous procéderons autrement, nous évoquerons brièvement d'autres figures sans leur consacrer autant de développement. En revanche, nous inscrirons plusieurs figures dans un axe d'investigation propre à l'écriture journalistique, nous sonderons comment les figures servent d'issues aux impasses de l'expression journalistique conditionnée par plusieurs contraintes de manière concomitante. Comme nous sommes limitée par le temps de notre recherche, nous ciblerons deux éléments caractérisant le genre journalistique à savoir la force illocutoire hiérarchisée et l'expression à la fois unique et commune. Nous rappelons à ce stade, que nous avons consacré le chapitre 2 de la deuxième partie à la présentation de toutes les caractéristiques de l'écriture journalistique. Ainsi, les questions essentielles de ce chapitre se résument en ce qui suit :

- Comment les figures contribuent-elles à la disposition et la structure du texte journalistique assurant sa cohérence et sa cohésion ? Doit-on les confiner à la partie de « l'élocution » du système rhétorique traditionnel ou servent-elles de piliers à la « disposition » ? Comment le journaliste en dépit de la concision de son texte peut-il apporter un éclairage à l'affaire

traitée et fédérer implicitement dans un temps record le lecteur dans sa prise de position tout en fidélisant le lectorat qui dispose d'autres sources, notamment « le live » diffusé par la télévision et les réseaux sociaux ?

- Comment les figures constituent-elles des moyens d'expressions uniques pour désigner des réalités largement diffusées et communes. Comment les figures entendent des opinions différentes et véhiculent des voix multiples implicitement ?

Ainsi, pour répondre à ces trois questions essentielles, nous adopterons la démarche suivante. Dans un premier lieu, nous verrons le rôle qu'assument les figures dans la création de la cohésion et de la cohérence textuelles, nous développerons le modèle de la figure de l'oxymore et nous verrons comment elle rejoint la métaphore et le pérégrinisme dans la création de la cohésion textuelle, la hiérarchisation de la force illocutoire et la création de l'identité verbale du journaliste. Dans un deuxième lieu, nous nous intéresserons à l'hétérogénéité énonciative ou la polyphonie dans l'expression journalistique assurée par les saillances discursives et ce, à plusieurs niveaux et arpentant plusieurs formes.

### **3.1. Figures, cohérence et cohésion textuelles**

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle les figures ne sont plus confinables à une seule partie du système rhétorique à savoir, l'élocution. Au-delà de leur esthétisme et de leur argumentativité qui les situent au niveau de l'invention, elles jouent un rôle déterminant dans la création de la cohérence et la cohésion textuelles, et se rattacheront de ce fait à la partie de la disposition du système rhétorique. Nous avons eu l'occasion de le prouver à travers la figure de la métaphore dans le chapitre 1 de la présente partie, nous entendons extrapoler ce postulat en vérifiant le déploiement textuel d'autres figures de manière globale et étudierons de près la disposition textuelle d'une saillance discursive appartenant à une famille de figures différente pour vérifier notre hypothèse de départ. Il convient, toutefois, avant d'entreprendre ces démonstrations d'apporter un éclairage conceptuel aux notions de cohérence et de cohésion textuelles.

#### **3.1.1. Autour de la cohérence et de la cohésion textuelles**

Les recherches menées dans le cadre de « la linguistique textuelle » partent du postulat qu'un texte constitue une unité linguistique spécifique et qu'il ne correspond pas à une

simple succession de phrases<sup>1</sup>. Les inter-actants à travers le texte disposent à cet effet d'une compétence leur permettant de déceler l'existence d'une « cohérence textuelle ». Cette dite cohérence n'existe pas dans le texte mais elle résulte d'un travail de co-construction par l'émetteur et le récepteur qui exploite des indices éparpillés dans l'ensemble du texte dans le cadre de son interprétation. L'ensemble des moyens linguistiques qui assurent la liaison intra et inter-phrastiques constituent « la cohésion d'un texte ». Ces éléments prennent différentes formes : anaphores lexicales ou pronominales, coréférences, connecteurs, etc. Un ensemble de phrases constitue à cet effet un « texte » lorsqu'elles présentent un équilibre entre les informations présupposées et les informations reprises d'une phrase à une autre assurant ainsi une progression thématique d'une part, et l'apport d'informations nouvelles d'autre part. A partir de ces précisions d'ordre terminologique, nous parvenons à déceler la différence entre « cohésion » et « cohérence ». En effet, la cohésion est un aspect de la « grammaticalité du texte » vérifiable par la présence d'indices repérables textuellement alors que la cohérence correspond à l'acceptabilité du texte par le récepteur, un jugement que forge le lecteur en se basant sur le contexte de la situation relatée et ses compétences lexicales et encyclopédiques. On peut ainsi avancer que les indices de cohésion sont exploités dans le processus interprétatif menant au jugement de cohérence textuelle formulant des hypothèses sur la visée du texte qui dépend étroitement de son genre.

L'interdépendance entre le jugement de l'acceptabilité de la cohérence et le genre nous interpelle directement dans cet aspect de notre recherche, étant donné que nous nous interrogeons sur le rôle de la saillance discursive dans la création de ce jugement d'acceptabilité textuelle à savoir la cohérence.

### 3.1.2. Figures, cohésion et cohérence textuelles

La richesse des effets de style dans l'expression journalistique, comme le prouve notre relevé n'est pas à contester. Au-delà de l'esthétisme à une fin commerciale, le titre de presse, entre autres, de par sa position privilégiée, crée un lieu commun entre le journaliste et son auditoire pour diminuer la distance qui les sépare. Maintes recherches se sont intéressées à l'étude des titres de presse dont l'objectif est d'en dresser le répertoire des figures et

[1] Dominique MAINGUENEAU, 2010. L'organisation du texte. In : *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Colin. p. 220. Collection U Linguistique.

des tournures déployées et d'en caractériser les règles de formation<sup>1</sup>. D'autres ont investi la portée pragmatique du titre de manière globale. Pour ce qui est de notre travail, il ne se consacre pas à l'étude de la titraille mais n'exclut pas cette position du répertoire des emplacements investigués. Nous proposons d'étudier les liens que tisse le titre véhiculant une saillance discursive avec les autres composantes de l'article pour sonder son rôle en matière de cohésion textuelle. Notre étude de corpus a révélé une présence significative des saillances discursives aux niveaux des titres et des intertitres. Entre les 120 articles étudiés, 110 comportent une figure au niveau du titre, ce qui nous permet d'avancer que le titre est une position privilégiée pour le positionnement figural, de même pour l'intertitre qui en comporte 80 saillances. Ils assume ainsi le rôle de la préparation du lecteur, l'annonce du thème et, parfois, constitue un nœud langagier opaque dont l'éclaircissement se fait à travers les isotopies du texte. Le lecteur émet, à sa lecture, des présupposés qu'il cherche à confirmer en explorant le texte. A travers cette section, nous essayerons d'explicitier ces rôles par le biais des études de cas.

### 3.1.2.1. Rappel sur le cas de la métaphore

Nous avons démontré dans le chapitre 1 de la troisième partie, que la métaphore, simple ou filée, constitue une saillance qui assure la cohérence textuelle et ce, par le déploiement des isotopies diffuses à travers le texte dans son intégralité et se déclinant au prorata de la force illocutoire. Nous avons démontré l'étroite relation qui s'instaure entre l'interprétation du texte dans sa globalité et celle de la saillance discursive qu'est la métaphore qui s'articule autour du syntagme satisfaisant une des lois importantes de la sémantique interprétative préconisée par Rastier à savoir la détermination du sens du local par celui du global. Le titre métaphorique constitue une énigme qui s'élucide au fur et à mesure de la lecture de l'article par la distribution des isotopies dans le texte en respectant la force illocutoire hiérarchisée qui caractérise l'expression journalistique. Grâce aux isotopies reprenant le thème de la métaphore, la cohésion du texte est assurée et le rattachement avec le titre devient évident. La résolution de l'énigme proposée par le titre en tant qu'accroche, d'invitation à la lecture,

[1] Cf. Jolanta DYONIZIAK, 2007. Effets stylistiques dans les titres de presse à l'exemple de la presse française et polonaise. In : *Studia Romanica Posnaniensia*. 2007. Vol. XXXIV, pp. 53-68. | Teun Adrianus van DIJK, 1985. Structures of news in the press. In : *Discourse and Communication : New Approaches to the Analysis of Mass Media Discourse and Communication* [en ligne]. Berlin : Walter de Gruyter. pp. 69-93. Research in text theory. Disponible à l'adresse : <http://discourses.org/OldArticles/Structures%20of%20news%20in%20the%20press.pdf>. | Jean-Luc MARTIN-LAGARDETTE, 1989. *Les secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre*. S.l. : Syros.

confirme les présupposés émis à la découverte du titre et crée chez le lecteur « l'impression » de la cohérence du texte. Cohérence, qui dans un contexte journalistique, devrait s'assurer avec le contexte réaliste dépeint par l'image métaphorique qui accorde au journaliste le droit à l'expression singulière à propos d'un fait largement débattu. La métaphore assume ainsi un rôle majeur dans la création de la cohésion du texte et sa disposition et satisfait une des conditions les plus exigeantes de l'expression journalistique : l'expression à la fois commune et singulière.

### 3.1.2.2. D'autres figures structurant les textes

Comme nous l'avons souligné, le rapport entre la figuralité et la disposition du texte ne se limite pas à la figure de la métaphore, il caractérise plusieurs figures comme le prouvent les énoncés suivants qui ne seront pas analysés à l'instar de la métaphore mais mettront en évidence le déploiement hiérarchique de la force illocutoire et le rôle que jouent les figures dans la disposition des textes de presse.

En premier lieu nous re-citerons un exemple déjà mentionné dans le second chapitre de la présente partie, évoqué, entre autres, pour illustrer la variété linguistique d'origine en corrélation avec le domaine onomasiologique.

(1) « ***Mamfakinch***

*Au début de l'année, aucun parieur n'aurait misé sur la possibilité qu'un mouvement de contestation populaire contre l'absolutisme émerge au Maroc, sans répression ni dérapage. De Facebook à la rue, il n'y a qu'un pas que les jeunes du 20 février ont franchi. Né sur la Toile, le mouvement est clairement soufflé par les révolutions tunisienne et égyptienne, sans pour autant tomber dans le mimétisme arabe : ce n'est pas le chef de l'Etat que l'on veut déchoir, mais son gouvernement et ses institutions gangrenées. Dès le 20 février 2011, les slogans et les pancartes appellent à faire tomber, en vrac, Fouad Ali El Himma, Mounir Majidi ou encore Abbas El Fassi, à séparer le business du pouvoir, etc. Malgré des actes isolés de vandalisme, à Tanger, Marrakech ou Al Hoceïma, cette première occupation de l'espace public est un succès pacifique et populaire (238 000 marcheurs selon les organisateurs, 37 000 selon la police). Aux côtés des jeunes militants, il y a foule : Abdelhamid Amine et Khadija Ryadi de l'AMDH, l'homme d'affaires et militant associatif Karim Tazi, des membres du PSU et même Mustapha Ramid, le ténor islamiste qui défie le boycott de la marche voulu par le secrétaire général du PJD, Abdelilah Benkirane. Le mouvement impose son tempo à tous, véritable "marche ou crève !" avec son lot de mini-révolutions au PPS et à l'USFP, aussi, étalant la division entre les pro-20 et les partisans de la retenue. Au deuxième grand rendez-vous, le 20 mars, les slogans s'affinent : "Smaâ Sawt Chaâb", non à l'article 19, etc. L'organisation est irréprochable : les manifestants forment des chaînes de sécurité devant les commerces et les édifices publics, et les forces de l'ordre sont discrètes, malgré la*

*présence en force d'Al Adl Wal Ihsane. La troisième marche nationale, dimanche 24 avril, réunit encore des dizaines de milliers de participants dans tout le royaume. »<sup>1</sup>*

Le pérégrinisme « Mamfakinch » traduisible en « nous ne céderons pas », provient de l'arabe dialectal, faisant écho à une sorte d'ahurissement typique réputé comme trait de caractère dominant chez les Marocains, notamment les populations d'origine sahraoui. Placé en position stratégique du sous-titre, le pérégrinisme en question assume la fonction de résumé pour cette partie du texte. Il dépeint une situation qui remonte au passé, perdue au moment de l'énonciation et s'inscrirait éventuellement dans le futur. Ainsi, le passage cité sert d'argumentaire à cette prédiction annoncée au sous-titre : les contestations ont passé par plusieurs étapes et vont crescendo :

- La naissance du mouvement sur les réseaux sociaux : « Né sur la Toile », sans tomber dans le mimétisme des contestations des pays du P.A., l'objectif est général, aucune personnalité visée : « ce n'est pas le chef de l'État que l'on veut déchoir, mais son gouvernement et ses institutions gangrenées »,
- Premières contestations du 20 février : « Dès le 20 février 2011 », les demandes sont diverses, mais des personnalités dans le collimateur : « faire tomber, en vrac, Fouad Ali El Himma, Mounir Majidi ou encore Abbas El Fassi, à séparer le business du pouvoir, etc », des chiffres communiqués officiellement par les autorités « (238 000 marcheurs selon les organisateurs, 37000 selon la police) », quelques débordements enregistrés « Malgré des actes isolés de vandalisme, à Tanger, Marrakech ou Al Hoceïma », des personnalités politiques et des instances économiques influentes y participent « Abdelhamid Amine et Khadija Ryadi de l'AMDH, l'homme d'affaires et militant associatif Karim Tazi, des membres du PSU et même Mustapha Ramid, le ténor islamiste ».
- Deuxième descente aux rues : « Au deuxième grand rendez-vous, le 20 mars », les demandes deviennent plus ciblées et de portée législative, on cible plutôt des lois, non des personnalités, donc moins de populisme marque cette deuxième manifestation : « les slogans s'affinent : “Smaâ Sawt Chaâb”, non à l'article 19, etc. », aucun débordement noté : « L'organisation est irréprochable ».

[1] Youssef AÏT AKDIM, Fahd IRAQI et Ayla MRABET, « Où va le Maroc », in : *Telquel*, 14/05/2011, Cf.annexe, p. 320.

- Une troisième manifestation : « La troisième marche nationale, dimanche 24 avril », un taux de participation plus élevé : « des dizaines de milliers de participants dans tout le royaume ».

Les journalistes ont choisi d'apporter des détails à chaque manifestation pour démontrer l'ampleur progressive du mouvement contestataire confirmant ainsi l'acharnement des opposants véhiculé à travers le titre. L'isotopie de l'acharnement, annoncée par le titre, a structuré l'agencement et la disposition de cette partie centrale de l'article, établissant la cohésion entre les différentes composantes et créant chez le lecteur le sentiment de cohérence.

Par ailleurs, cette cohésion est assurée aussi par le recours à un pérégrinisme de l'arabe dialectal pour dépeindre une réalité propre au Maroc : l'équipe de rédaction précise que depuis sa naissance, la contestation au Maroc rejette le mimétisme avec les autres pays étant donné que le mobil principal ne remet pas en question le système de gouvernance, ne vise pas la personne du roi, contrairement à des pays comme la Tunisie, l'Égypte ou la Lybie, où les présidents ont été accusés de trahison et sont appelés à céder leurs prérogatives. « *Le mouvement est clairement soufflé par les révolutions tunisienne et égyptienne, sans pour autant tomber dans le mimétisme arabe* ».

Les rédacteurs de cet article ont organisé le texte par l'octroi de titres qui annoncent et résument le contenu des différentes parties. Un dernier titre, en effet, provenant de l'anglais, ponctue la dernière partie de l'article : « the king's speech ». Il introduit l'idée du pouvoir et de la communication professionnelle. La dernière partie du texte loue la technicité de l'opération de communication menée par l'entourage royal qui s'est avérée efficace et efficiente œuvrant pour la résolution du conflit. Ce dernier sous-titre et le sous-titre « mamfakinch » constituent des points importants pour assurer la bonne disposition du texte et maintiennent la curiosité du lectorat. On en conclut, que le pérégrinisme contribue à l'organisation du texte, façonne sa disposition en assumant pleinement sa cohésion et permet de rattacher le fait relaté à un contexte extra-discursif. Qu'en est-il des autres figures ?

Notre corpus regorge d'exemples cités brièvement dans cette section avant de développer l'exemple de l'oxymore, jugé le moins probable dans un texte de presse et le moins cohérent de par son aspect contradictoire.

Soient les énoncés suivants :

- (2) « *Démocrature* »<sup>1</sup>
- (3) « *Le Maroc, un pays islamiste light ?* »<sup>2</sup>
- (4) « *Images propres, guerres sales* »<sup>3</sup>
- (5) « *Des habits neufs pour l'islamisme* »<sup>4</sup>
- (6) « *Le sabre et le char égyptiens* »<sup>5</sup>

Le mot valise, composé de « démocratie » et « dictature », saillance discursive constituant le premier titre de cette liste résume et annonce le contenu de l'article qui dénonce la prise de pouvoir manigancée par des élections préparées, il cite le cas de la Chine et de la Russie avant de faire allusion aux pays arabes. La propagation de cette pratique donne naissance à un nouveau régime émanant d'une culture de dictature et revêtant un aspect de démocratie électorale. Le titre annonce ainsi la thématique développée par les différentes parties du texte. Pour ce qui est de l'interrogation rhétorique de l'énoncé (3), elle annonce le thème de l'article, le ton inquisiteur est annoncé dès le premier contact avec le lecteur « préparé » pour restituer l'ensemble des arguments qui seraient favorables ou à l'encontre de cette thèse. Dans l'énoncé suivant, l'antithèse du titre creuse la frisure entre le professionnalisme médiatique quant au traitement de l'information sur la guerre et la réalité choquante de la guerre. Les isotopies de l'investigation médiatique se trouvent confrontées avec celles des opérations militaires dans l'ensemble du texte. Finalement, le dernier énoncé résume à lui seul le contenu de l'article à travers la figure de la métonymie, l'article développe en effet, la répression militaire face aux manifestations en inscrivant ces événements dans la tradition historique du peuple égyptien du temps des pharaons, réputé plutôt régime dictatorial. Les recours à ces métonymies symboliques apportent une singularité à l'expression d'une réalité contemporaine ayant fait la couverture de tous les médias internationaux.

En somme, les figures se trouvant au niveau du titre assument une force illocutoire puissante puisqu'elles satisfont à la fois deux critères importants :

- [1] Et-Tayeb HOUDAÏFA, « Démocratues », in : *La Vie Éco*, 2012-10-15, Cf. annexe, p. 216.
- [2] Tahar BENJELLOUN, « Le Maroc, un pays islamiste light ? », in : *L'Espresso*, 6 mars 2012, Cf. annexe, p. 297
- [3] Philippe LEYMARIE, « Images propres, guerres sales », in : *Le Monde Diplomatique*, octobre 2013, Cf. annexe, p. 175.
- [4] Jean DANIEL, « Des habits neufs pour l'islamisme » in : *Le Nouvel Observateur*, 03/11/2011, Cf. annexe, p. 24.
- [5] Larabi JAÏDI, « Le sabre et le char égyptiens », in : *La Vie Éco*, 2013-07-16, Cf. annexe, p. 217.



- L'attrait du lecteur et la conclusion du contrat de lecture par l'emploi d'une expression singulière et énigmatique pour annoncer un fait connu et largement diffusé.
- Le résumé et l'annonce du thème fourni pour créer des présupposés, repris par les isotopies du texte assurant ainsi cohésion et cohérence.

### 3.1.2.3. Cas de l'oxymore

Nous proposons dans cette section de ce chapitre d'explorer le fonctionnement figural dans la gestion de la cohésion textuelle et nous nous consacrerons pour l'explorer la figure de l'oxymore. Nous tenterons d'explicitier son rôle en matière de cohésion textuelle et son rendement argumentatif dans l'expression journalistique. Pour ce faire, nous allons, dans un premier moment, mener une analyse sémique d'un article de presse pour étudier le rôle de ladite figure dans la création de la cohésion textuelle. Nous verrons par la suite comment le caractère insolite de l'oxymore sert la disposition du texte en général et renforce le déploiement hiérarchisé de sa force illocutoire. Nous serons, par la suite, en mesure d'étudier son apport à la création de l'éthos journalistique. L'analyse que nous mènerons s'inscrit dans le cadre global de la pragmatique des figures initiée par Bonhomme présenté à la première partie de notre travail mais s'inspire aussi des études menées récemment pour élucider le mystère du sens, notamment l'approche de François Rastier<sup>1</sup> mise en œuvre pour l'interprétation du texte.

#### 3.1.2.3.1. Définition de l'oxymore

Les ouvrages de rhétoriques contemporains se conforment à la même définition de la figure de l'oxymore : « *combinaison en syntagme unique de deux termes antithétiques n'appartenant pas à la même catégorie syntagmatique<sup>2</sup>* », « *figure consistant à associer deux termes incompatibles<sup>3</sup>* ». Habituellement, ces ouvrages en présentent pour exemple la forme standard constituée par l'alliance d'un modificateur adjectival à un substantif dont

[1] Cf. François RASTIER, 2001. *Arts et sciences du texte*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Formes sémiotiques.

[2] Patrick BACRY, 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin. Sujets. p. 247.

[3] Olivier REBOUL, 1991. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle. p. 236.

les sèmes y sont en opposition. Bonhomme<sup>1</sup> élargit l'étendard de l'oxymore en proposant d'autres configurations telles que l'association d'un syntagme nominal à un prédicat verbal ou l'extension d'un groupe nominal par un groupe prépositionnel ou finalement l'association insolite d'un adverbe à un verbe comme dans l'exemple (7) :

- (7) « *Même si des islamistes étrangers à ces deux révolutions se sont « démocratiquement » emparé du pouvoir, cela ne veut pas dire que les peuples acceptent le nouveau régime* »<sup>2</sup>.

S'« emparer » qui signifie « prendre violemment ou indûment possession d'un bien<sup>3</sup> » est associé à l'adverbe « démocratiquement » qui souligne « la conformité de la prise de pouvoir aux intérêts et au choix du peuple<sup>4</sup> ». Cette alliance crée une contradiction de type oxymorique.

### 3.1.2.3.2. Élément du corpus

Comme nous envisageons d'explorer le rôle qu'assume l'oxymore par rapport à l'expression journalistique de manière générale et dans la création d'une cohésion textuelle en particulier, nous proposons pour objet d'étude la chronique du journaliste marocain Najib Refaïf intitulée « L'incroyable croyance », et publiée dans La Vie Éco en juin 2012, que nous reprenons intégralement.

- (8) « ***L'incroyable croyance***  
*Il y a ceux qui attendent que le printemps passe et que vienne l'automne des illusions, des feuilles mortes qui se ramassent à la pelle, l'hiver de la rigueur... ; bref, que le temps passe et que les espoirs trépassent. Pour ceux-là, l'idée même que le peuple puisse se gouverner et se prendre en charge par un corps d'intermédiation, des institutions ou des individus relève de l'hérésie sinon de la folie.*

*Qui a dit que la dérision est la mélancolie de la lucidité ? Auteur lu et oublié, comme c'est souvent le cas lorsqu'on mêle de nombreuses lectures. La culture n'est-elle pas ce qui reste lorsqu'on a tout oublié ? En tout cas, c'est un auteur lucide sur les choses de la vie. On ajoutera aussi celles de la cité car il est bon parfois de parler de cet espace qui nous réunit tous et dont nous confions, par choix, par dépit ou par hasard, la gestion à d'autres individus censés nous représenter. On*

[1] Marc BONHOMME, 1998. *Les figures clés du discours*. Paris : Seuil.

[2] a- Tahar BENJELLOUN, « Tunisie, Égypte : Révolution en marche » in : <http://www.taharbenjelloun.org>, mis en ligne en 2013, [Consulté en décembre 2013].  
 b- exemple déjà cité dans la section 3.5.1. de la première partie.

[3] « emparer (s') » Déf. 1. Paul ROBERT, Josette REY-DEBOVE et Alain REY, (éd.), 2014. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. millésime 2014. Paris : Le Robert.

[4] « démocratie » Déf. 2. *Ibid.*

*appelle cela la démocratie, laquelle passe par des élections, la formation d'un gouvernement et d'un Parlement. Après, tout dépend du temps qui passe, des opposants qui s'opposent, de la pluie qui tombe et du temps qu'il fait. Une façon de dire : Votez bien, on fera le reste ! N'y voyez, pour l'instant, aucune ironie, ni dérision dans ce propos car la démocratie ne date pas d'hier, elle n'est pas une idée neuve puisqu'elle remonte à la haute Antiquité. Comme l'idée du bonheur. Mais si ce dernier, comme dirait Vialatte, a peu servi, la démocratie, elle, a fait de l'usage à bien des peuples et dans bien des contrées. D'autres se mettent enfin à y goûter, doucement, timidement comme à un bonbon dégusté par un enfant démuné. D'autres encore l'ont arrachée à une foule en délire qui a été malmenée et écrasée par des années de despotisme et de dictature. Après l'avoir nettoyée et bichonnée comme une jeune fille extirpée à la frustration d'une foule mâle en furie, on la promet au mieux-disant et aux médisants d'une classe politique née d'un cri de révolte. Et puis il y a ceux qui attendent que le printemps passe et que vienne l'automne des illusions, des feuilles mortes qui se ramassent à la pelle, l'hiver de la rigueur... ; bref, que le temps passe et que les espoirs trépassent. Pour ceux-là, l'idée même que le peuple puisse se gouverner et se prendre en charge par un corps d'intermédiation, des institutions ou des individus relève de l'hérésie sinon de la folie. Et voilà que par ces temps furieusement démocratiques qui règnent du Golfe à l'Atlantique, il nous vient un bruit et des clameurs qui disent combien est dur l'apprentissage de la vie en commun et du vivre ensemble dans la cité des hommes. En parcourant une revue de presse des journaux et des télévisions d'Egypte, par exemple pendant la campagne aux élections présidentielles, on est surpris par la dérision opposée par certaines plumes et propos de quelques commentateurs aux comportements et aux discours des candidats et de leurs partisans. Il faut dire qu'il y avait matière tant le ton et la teneur de ces élections sont inscrits dans le domaine de l'eschatologie et du surnaturel. On ne promet pas de raser gratis (ça la ficherait mal, du reste, pour des barbus plus ou moins salafistes), mais de profiter du paradis sur terre et dans l'au-delà. Hollande et son programme de croissance porté par un gouvernement paritaire et hermaphrodite peut aller se rhabiller. Ici, point de croissance et de justice fiscale, c'est l'éternité plus le plein-emploi à ne rien faire sinon à se la couler douce en regardant couler des rivières de miel et de lait au bord desquelles des houris virevoltent et chantent. Des CDI ad vitam aeternam à ne rien fiche pour tous et partout. Tout cela n'a pas empêché un commentateur de préciser que c'est la première fois que des élections libres sont organisées en Egypte depuis...5 000 ans, soit depuis on ne sait quel Pharaon à la fibre démocratique. Ah bon ! Si ces gens-là comptaient des démocrates parmi eux, ça se saurait, non ? Aucune trace, en tout cas, dans les livres révélés des religions monothéistes. Mais qu'importe, sacrifions à l'uchronie car les Arabes aiment bien refaire l'histoire et disons que si tel était le cas, l'histoire de la région aurait eu une bien autre gueule. Car comme disait Cioran dans ses fameux Syllogismes de l'amertume : « Heureux en amour, Adam nous eût épargné l'Histoire ». Incroyable croyance et drôle de conception de la démocratie où, pour gérer les affaires de la cité, ces principaux acteurs poussent à faire disparaître l'individu dans la foule fanatisée et le magma de la communauté. D'autres pays dans cette contrée entretiennent à dessein cette prédisposition anthropologique à la servitude pour asseoir l'hypothèse islamiste comme une idée d'avenir. Mais on sait depuis que la démocratie est née qu'elle a toujours été confrontée par nature, comme l'écrivait Anatole-Prévoit Paradal, à deux dangers : le despotisme et la démagogie. D'aucuns rêvent de les réunir tous les deux ».*

### 3.1.2.3.3. Oxymore et cohésion textuelle

#### 3.1.2.3.3.1. Analyse sémique

De prime abord, le titre de cet article est dépourvu de logique, il fournit une contradiction. Le sème inhérent / qu'on peut croire / qui se trouve en langue dans le signifié 'croyance' a été virtualisé en contexte parce qu'on l'a rattaché à l'épithète « incroyable ». De ce fait, le sème afférent / qu'on ne peut croire / y est actualisé. L'incompatibilité entre les sèmes / croyable / et / incroyable / est à la source de l'oxymore obtenu. Il s'avère judicieux d'explorer le reste de l'article pour en dégager les isotopies afin de les confronter à ce contraste initial. En effet, il nous a été permis de dégager une première isotopie évidente à savoir / foi / constituée par le groupe de lexies suivant « *hérésie* », « *estachologie* », « *surnaturel* », « *éternité* », « *barbus* », « *salafiste* », « *paradis* », « *au-delà* », « *rivières de miel et de lait* », « *houris* », « *virevoltent* », « *chantent* », « *livre* », « *révélé* », « *religions* », et « *fanatisée* ».

En outre, une seconde isotopie relevant du / politique / émerge grâce aux indexations suivantes : « *cité* », « *démocratie* », « *élection* », « *gouvernement* », « *formation politique* », « *parlement* », « *peuple* », « *despotisme* », « *dictature* », « *classe politique* », « *révolte* », « *institution* », « *présidentielle* », « *discours* », « *candidats* », « *partisans* », « *programme* », « *croissance* », « *justice* », « *fiscale* », « *despotisme* », « *démagogie* ». Ces deux premières isotopies entretiennent une relation d'opposition. La première relève du religieux, du surnaturel, du monde de la droiture et de la justice, étant donné que le « paradis » est défini comme « *lieu où les âmes des justes jouissent de la béatitude éternelle*<sup>1</sup> », nous pouvons de ce fait inscrire cette isotopie dans le monde de croyance, de l'idéal et du virtuel. En revanche, la seconde isotopie, évoque la vie du monde réel, ses institutions, ses modes de gestion mais aussi ses travers.

Signalons enfin la présence d'une troisième isotopie moins apparente entretenant une relation comparative avec les deux premières sus-mentionnées et s'articulant autour de la / nature / : « *pluie* », « *temps qu'il fait* », « *printemps* », « *automne* », « *feuilles mortes* », « *hiver* », « *nature* ».

### 3.1.2.3.2. Du contraste à la cohésion textuelle

Dans l'article développant ce titre oxymorique, l'objectif du journaliste est de créer une énigme. Pour ce faire, il a associé délibérément une caractérisation incompatible à un

[1] « Paradis ». Déf. 1. Paul ROBERT, Josette REY-DEBOVE et Alain REY, (éd.), 2014. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. millésime 2014. Paris : Le Robert.

substantif donnant lieu à une discordance allotopique et antisémique. Celle-ci répond à une visée de rupture par le biais d'une autonymie opérant dans la même sphère notionnelle. Derrière la prédication contradictoire, se profile une intention de provocation assertive massive accentuée par l'emplacement au niveau du titre, l'oxymore constitue alors une forme d'« *exhibition théâtrale du choc conceptuel*<sup>1</sup> ». Ainsi, la figure en question viole à la fois le principe de la cohérence et de l'informativité du langage. Par le choix de cette figure, l'énonciateur provoque le destinataire en assumant ouvertement le conflit, il lance le défi de son interprétation au destinataire.

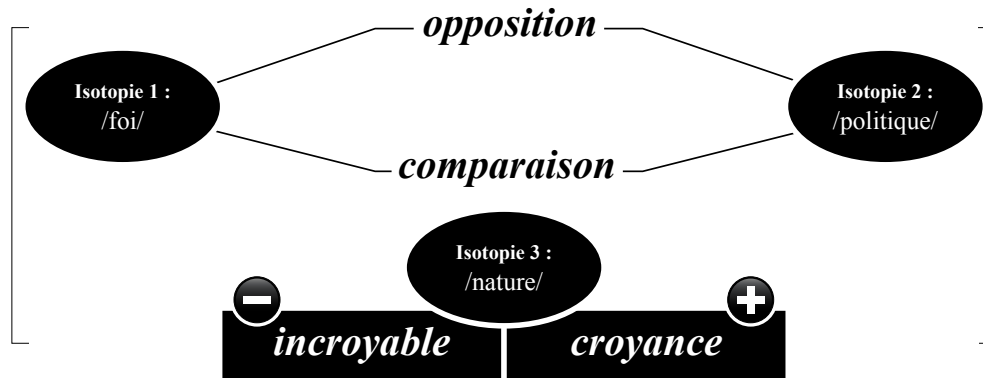
De prime abord, la figure ruine les calculs interprétatifs et défie les tentatives de compréhension. Le destinataire est amené à réduire progressivement l'incohérence au statut de simple contraste en s'appuyant sur des marqueurs explicites qui contribuent à relativiser l'absurdité apparente. L'oxymore devient plus plausible notamment lorsque l'énonciateur fait appel à ses compétences encyclopédiques.

Nous formulons l'hypothèse que les deux isotopies initiales à savoir / la foi / et / le politique / sont réunies par le déploiement de la troisième qui relève de la nature. Autrement dit, entre la foi et l'exercice politique, il existe un lien de complémentarité comparable à celui des effets naturels et météorologiques. Si dans certaines contrées, il fait « démocratie », dans d'autres, il fait plutôt « dictature ». L'orientation politique proviendrait d'un sentiment de « foi », ainsi il va sans dire qu'aucun raisonnement logique ne la fonde, les choix des peuples sont inexplicables, ils relèveraient du monde des croyances. La divergence en matière de régime politique serait comparable à la diversité religieuse, ce qui semble être objet de culte à certaines communautés ne correspond pas forcément aux croyances des autres groupes sociaux. De plus, à l'instar de la palette météorologique qu'offre la nature, il est tout à fait naturel que les hommes s'inscrivent dans des voies multiples quant à la gestion du fait collectif. Ainsi, là où la démocratie est une « croyance » indubitable, indiscutable pour les uns, nous retrouvons une prédisposition à accepter le « despotisme » et à professer « le fanatisme » chez d'autres.

Par le déploiement de la troisième isotopie de la nature, la contradiction exprimée au niveau du titre oxymorique est résolue. En effet, la nature conjugue plusieurs phénomènes contraires mais complémentaires. De ce fait, il est tout à fait naturel qu'on y trouve dans les systèmes

[1] PRANDI, 1992. Cité dans Marc BONHOMME, 2010. La rhétorique des figures : entre formalisme et énonciation. In : *Protée*. 2010. Vol. 38, n° 1, pp. 65-74.

de croyance et de gouvernance des disparités et des valeurs qui s'opposent mais coexistent. On peut à cet effet reprendre l'oxymore par la tournure suivante, moins absurde : la croyance des uns n'est pas forcément objet de croyance pour les autres. Ces éléments sémantiques sont représentés par la configuration suivante :



Le schéma ci-dessus propose une récapitulation se rapportant au déploiement des isotopies contenues dans ce texte, ce qui permet de résoudre la contradiction exprimée par le titre. Rappelons qu'une telle contradiction est maintenue par le déploiement de deux isotopies relevant de deux univers conceptuels opposés, à savoir le réel et l'idéal rêvé, néanmoins l'isotopie de la nature, qui introduit la comparaison, neutralise la contradiction en une simple condensation de faits complémentaires. La contradiction annoncée par le titre oxymorique gagne en logique et en dimension réaliste et vraisemblable à travers les isotopies investies le long du texte.

Le titre de cet article se présente au début et à la fin du parcours interprétatif, de ce fait il forme une boucle. Néanmoins, il existe un décalage entre les deux entités de la boucle, car le point d'arrivée ne rejoint pas le point de départ. La contradiction perçue au départ est dissoute par le déploiement des trois isotopies. En concentrant deux unités lexicales (l'adjectif 'incroyable' et le nom 'croyance') en unité complexe, le titre se présente comme étant un résumé rétrospectif de l'article, une énigme anticipatrice n'agissant pas isolément, mais assurant paradoxalement une cohésion textuelle.

Par cette concentration, nous obtenons le phénomène de méréomorphisme tel qu'il est défini par Rastier : « Relation entre parties d'un texte qui présentent de manière compacte et locale des formes amplifiées ailleurs de manière globale et diffuse<sup>1</sup> ». Le titre en question constitue

[1] François RASTIER, 2001. *Op. cit.* p. 300.

une unité close, indépendante et suffisante sur le plan linguistique, mais il développe une dépendance sur le plan sémantique, car il est plutôt relié aux passages qui le motivent et l'expliquent pour obtenir un sens liant ainsi le local au global, principe herméneutique de la sémantique interprétative qui stipule que le sens se précise par la prise en compte du contexte global sur le contexte local<sup>1</sup>.

A l'issue de ce cheminement herméneutique, nous nous interrogeons à présent sur le rendement d'un tel titre oxymorique aux allures poétiques dans un article de presse. Nous verrons que la connaissance de l'environnement discursif est en mesure de nous le révéler.

### 3.1.2.3.3. Oxymore et enjeux illocutoires

Nous avons eu l'occasion de présenter le concept de la force illocutoire dans le chapitre 2 de la deuxième partie, et nous avons à cet effet précisé le rôle de chaque composant d'un article de presse et son positionnement dans la hiérarchie illocutoire. Rappelons toutefois que le titre tient le rôle de catalyseur, la première clause à vérifier pour ratifier le contrat de lecture. La localité de cette concentration est très importante car la position du titre est titulaire. Souvent, il regorge de figures, c'est un foyer florissant pour les énigmes que le lecteur cherche à résoudre par la lecture de l'article. Par l'usage de l'alliance de mots, l'auteur, selon Marc Bonhomme, opère une provocation assertive. « *Erigeant l'anti-sens en règle* » (...) *la séquence oxymorique est toujours posée comme telle ou allant de soi. En effet l'oxymore se présente invariablement comme du donné contradictoire assumé ou comme une vérité antonymique assénée à laquelle le locuteur adhère fortement<sup>2</sup>* », ce qui oblige le lecteur à vérifier jusqu'à quelle mesure le propos contradictoire peut s'avérer légitime sachant qu'il relève d'un support traitant d'un fait réel. Au fur et à mesure du déploiement du texte, les variations au niveau de la force illocutoire deviennent évidentes mais elles demeurent rattachées à la figure de l'oxymore.

Ainsi, dans le chapeau qui généralement développe légèrement le titre pour confirmer le choix du lecteur, nous retrouvons des indices de référencement comme « il y a » et l'annonce d'un thème purement médiatique à savoir la gestion du bien commun « *que le peuple puisse*

[1] *Ibid.* p. 109.

[2] Marc BONHOMME, 1989. Le calcul sémantico-pragmatique en rhétorique : le cas de l'oxymore. In : RUBATTEL, Christian, *Modèles du discours : recherches actuelles en Suisse romande : actes des rencontres de linguistique française*, Crêt-Bérard. Berne ; New York : P. Lang. pp. 279-302. Sciences pour la communication, 26.

*se gouverner et se prendre en charge par un corps d'intermédiation* ». L'idée de l'opposition est introduite par la co-présence d'antonymes comme « printemps », « hiver », « venir », « passer », néanmoins quelques occurrences des isotopies sus-développées y sont présentes : « hérésie », « gouverner » sans élucider le mystère du titre oxymorique. Le chapeau se limite à inviter le lectorat sur l'existence d'un groupe d'individus qui refuse le concept de la démocratie, et ce de manière catégorique « *l'idée (...) relève de l'hérésie sinon de la folie* ».

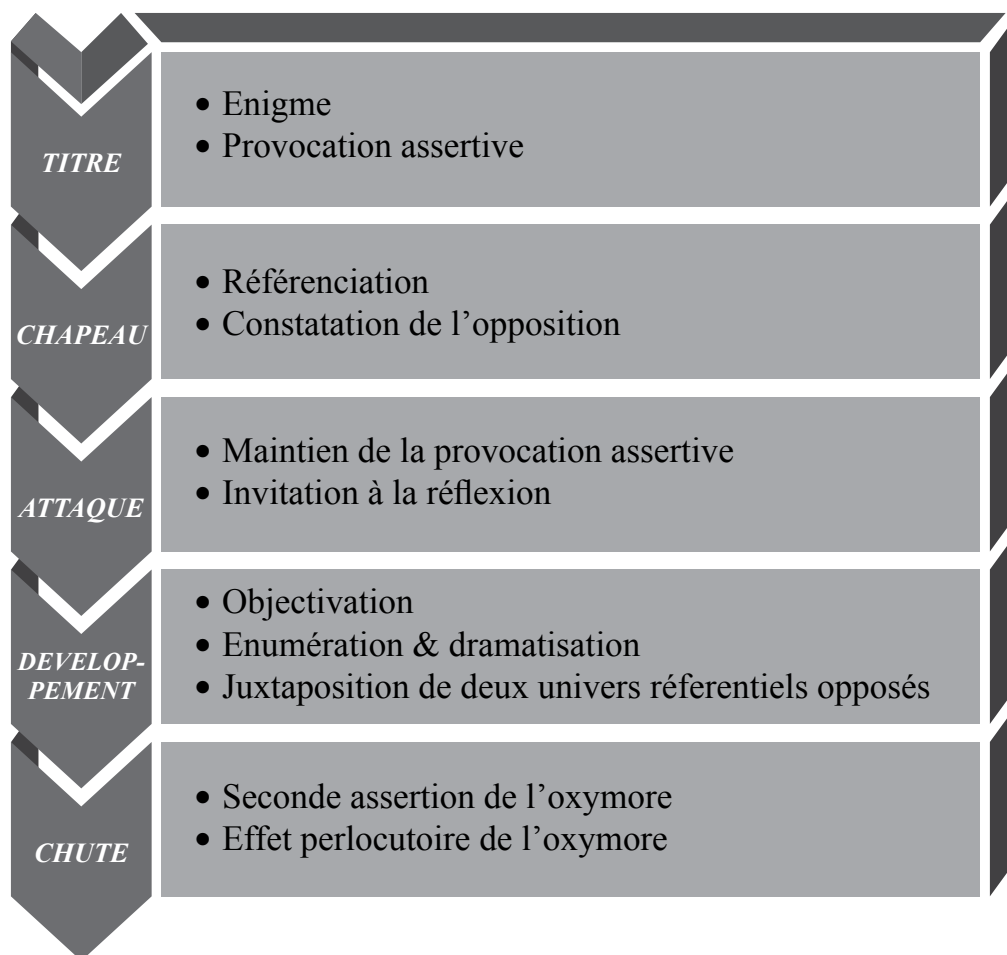
Dans cet article d'opinion, le chroniqueur entame son texte par une réflexion sur le rôle de la dérision invitant le lecteur plutôt à réfléchir que de consommer l'information et légitime par la même occasion la pertinence du discours sur les « choses de la cité ». Cette ouverture respecte la tradition journalistique qui octroie à l'attaque un effet de dramatisation. Selon l'auteur, la dérision ne serait pas fortuite, elle dérive plutôt d'un état d'âme, d'un être lucide. Bien qu'il altère la disposition de l'article par cette réflexion, le journaliste prépare le terrain pour le déploiement d'un argumentaire concernant le mode de gouvernance. Par conséquent, il maintient la tonalité énigmatique de l'oxymore, et favorise de ce fait la création d'une atmosphère d'attente, de mystère, situation qui développe *in fine* la curiosité du lecteur qui essaie de cerner l'objectif de cette allocution tout en tentant de répondre à l'énigme présentée initialement à travers le titre.

C'est plutôt dans le développement de l'article que le journaliste introduit une tonalité objectivante. Nous soulignons notamment l'usage du pronom indéfini « on », et une importante présence des déterminants indéfinis (de la troisième personne du singulier et du pluriel), comme « d'autres », « *des peuples* », « *d'aucun* ». Nous remarquons aussi la présence du verbe constatif « voyez ». De plus, le journaliste cumule l'exposition brute des faits réels hétéroclites introduits par les tournures impersonnelles « il y a », assurant ainsi une dramatisation des faits relatés. Le ton objectif est assuré aussi par l'usage dominant de phrases déclaratives. De surcroît, le journaliste renseigne explicitement sur le ton sérieux de son article « *N'y voyez, pour l'instant, aucune ironie, ni dérision dans ce propos car la démocratie ne date pas d'hier, elle n'est pas une idée neuve puisqu'elle remonte à la haute Antiquité* ». L'auteur inscrit sa production dans le monde réel en évoquant des faits d'actualité : « *Hollande et son programme de croissance* », « *les élections en Égypte* », « *le printemps arabe* » ... Le lecteur par cet effort d'objectivisation est amené à voir les deux réalités qui coexistent, les deux mondes qui adhèrent à des systèmes de valeurs complètement opposés. L'oxymore gagne en compréhension : il se résume en perception de deux mondes contraires qui coexistent.



Enfin, le journaliste termine généralement son article par une nouvelle perspective. L'interrogation rhétorique est fort déployée dans les chutes pour souligner le caractère répétitif de l'histoire ou l'effet feuilleton d'un événement. Dans notre article, l'auteur propose un voyage à travers le temps pour revisiter le concept de la démocratie à l'époque des pharaons, remettant en question les dires de certains de ses confrères. L'oxymore est repris à la fin pour souligner l'incapacité des Arabes à croire et à mettre en place un système démocratique, vu qu'il n'est point compatible au despotisme et à la démagogie. L'oxymore n'est plus une énigme et, de ce fait, le lecteur, à l'issue de sa lecture, est amené à prendre ses distances par rapport à la démagogie et à la radicalisation. La portée de l'oxymore à ce stade est plutôt perlocutoire.

Par la représentation suivante, nous mettons l'accent sur la progression de la force illocutoire dans le texte en relation avec la figure de l'oxymore.



A travers cette schématisation, nous pouvons mettre en évidence le déploiement de la figure de l'oxymore sur l'ensemble du texte, assurant ainsi sa cohésion et démontrant que son interprétation ne se limite pas à la zone circonscrite du syntagme ou de l'énoncé mais

s'appuie sur les isotopies déployées à travers le texte et respectant la hiérarchie de la force illocutoire du genre étudié, à savoir le texte journalistique.

Ainsi à l'instar des autres figures moins « contradictoires » telles que la métaphore, le pérégrinisme, la métonymie, etc, l'oxymore constitue une saillance dont la force illocutoire est fort prégnante dans la position du titre et ne rompt point avec les règles de cohésion et de cohérence observables dans un texte de presse.

Outre sa contribution à la création de la cohérence du texte, l'oxymore a une fonctionnalité argumentative propre à l'expression journalistique contemporaine, il condense en effet plusieurs points de vue permettant de ce fait au journaliste de jouir d'une identité verbale fort marquée par l'omniscience et la modération. Nous verrons à travers la deuxième section de ce travail que plusieurs figures assurent une gestion d'une pluralité de points de vue et ce à plusieurs niveaux.

Nous en concluons, à l'issue de cette analyse que les figures sont déployées pour des fins de disposition textuelle garantissant de manière inhérente la cohésion d'un article de presse. De par les études menées sur plus d'une figure, nous pouvons affirmer à ce stade que les figures constituent, par définition, des outils assurant la disposition et l'agencement des textes, et qu'elles transcendent ainsi la sphère du style et de l'élocution.

## **3.2. Figures et hétérogénéité énonciative**

Nous avons eu l'occasion dans la deuxième partie de notre travail de souligner la fonction sociale de l'expression journalistique de manière globale, nous nous pencherons à présent sur le rôle que joue les figures dans la gestion de la pluralité des opinions dans une communauté. Nous verrons ainsi comment une figure condense plusieurs points de vue ou voix.

### **3.2.1. Précisions terminologiques**

La non-unicité du sujet parlant est un concept fort discuté et déployé dans les recherches en littérature et en linguistique textuelle. La pluralité des voix initiée par Bakhtine, a été prise en charge dans les travaux de Ducrot qui a développé une conception linguistique de la polyphonie. S'inspirant de G. Genette qui discerne celui qui voit de celui qui parle,

Ducrot<sup>1</sup> propose la distinction entre sujet parlant, locuteur et énonciateur(s). Le premier est le producteur effectif de l'énoncé, le second correspond à l'être présenté comme responsable de l'énoncé alors que le troisième, être discursif, détermine le point de vue d'où les événements sont racontés. Il soutient aussi que la polyphonie est une caractéristique naturelle de la langue alors que la monophonie serait plutôt occasionnelle.

Le concept de la polyphonie est souvent remis en question<sup>2</sup>, plusieurs chercheurs soulignent en effet le flou qui entoure la polyphonie et le dialogisme, et ce, chez le même auteur<sup>3</sup>. Au fur et à mesure des avancements des recherches, de nouvelles conceptions ou formes émergent. Tantôt, la polyphonie opère dans l'analyse des formes des discours rapportés, tantôt elle relève des mécanismes internes de la langue, comme c'est le cas du traitement de la négation dans les travaux de Ducrot. Dans d'autres études, ledit concept dépasse le stade de l'énoncé ou du texte pour caractériser celui du « genre ».

L'« hétérogénéité énonciative<sup>4</sup> » est un concept selon lequel tout discours est doublement dialogique. Il en ressort deux types de relations entre les énoncés : dans un premier lieu, tout énoncé entretient un lien avec les énoncés antérieurement produits sur le même objet, il s'agit du dialogisme interdiscursif, et dans un second lieu, chaque énoncé implique une anticipation aux énoncés de compréhension ou de réponse émanant éventuellement des destinataires, ce dialogisme est qualifié d'interlocutif. Par ailleurs, les études dans ce domaine montrent que l'hétérogénéité énonciative est omniprésente, et se déploie sur plusieurs niveaux : du texte au mot.

[1] Oswald DUCROT, 2001. Quelques raisons de distinguer «locuteurs» et «énonciateurs». In : *Polyphonie - linguistique et littéraire*. N° 3. pp. 19-41.

[2] Cf. Jacques BRES et Aleksandra NOWAKOWSKA, 2007. Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... In : *Cahiers de praxématique* [en ligne]. 2007. N° 49. [Consulté le 17 juin 2014]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/praxematique/937#quotation>

[3] Cf. Marion CAREL et Oswald DUCROT, 2009. Mise au point sur la polyphonie. In : *Langue française*. Vol. 164, n° 4. pp. 33-43.

[4] Expression empruntée à Jacques BRES et Aleksandra NOWAKOWSKA, 2007. Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... In : *Cahiers de praxématique* [en ligne]. 2007. N° 49. [Consulté le 17 juin 2014]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/praxematique/937#quotation>., pour regrouper les concepts de polyphonie et de dialogisme qui souvent se recourent.

### 3.2.2. Expression figurale et pluralité des voix

Une des orientations nouvelles des recherches sur l'hétérogénéité énonciative consiste à appliquer ce concept au fait figural. « *La théorie du dialogisme appliquée à l'énoncé figural examine principalement cet énoncé sous le double angle de la production, en identifiant le point de vue choisi par l'énonciateur et de la réception, en étudiant les mécanismes de gestion de la tension figurale du sens par le récepteur* »<sup>1</sup>. La production d'une figure porte les traces d'un déjà-dit, et anticipe sur un dire ou une attitude probable. Quant à la polyphonie figurale, elle dénombre le nombre de voix, leurs répartitions, les instances qui les prennent en charge et enfin leur hiérarchisation. Ce dernier trait, insiste Anna Jaubert<sup>2</sup>, est un critère pertinent dans le fonctionnement de certaines figures. Nous pensons que la figure de l'oxymore procède par cette hiérarchisation des points de vue. Nous proposons par conséquent de vérifier ce postulat à travers l'exemple sus-cité.

L'oxymore étant une construction non marquée à valeur positive<sup>3</sup>, son rendement argumentatif consiste en une attente déçue. La figure active deux points de vue antagonistes sur les comportements des groupes sociaux. La contradiction est résolue en attribuant des points de vue différents à la même réalité : à chaque culture, sa propre doxa. La perception du fait politique fluctue selon l'emplacement géographique (occident / monde arabe) et les régimes politiques en vigueur. Ce sont donc deux points de vue qui se sont confrontés. Le contraste étudié est délibéré. Son interprétation dépend de données contextuelles, voire culturelles qui le réduisent à des proportions acceptables.

L'effort herméneutique mis en œuvre, l'énonciataire parvient à comprendre l'oxymore mais elle demeure non motivée jusqu'à ce que sa pertinence et son rendement dans le discours soient mesurés et cernés. La stratégie fonctionnelle de l'oxymore consiste à la radicalisation du discours grâce au procédé de l'hyperbole. La dite radicalisation peut être selon Bonhomme<sup>4</sup> affective, épistémique, descriptive ou polémique.

[1] Frédéric CALAS, Catherine FROMILHAGUE, Anne-Marie GARAGNON et Laurent SUSINI, 2012. *Les figures à l'épreuve du discours : Dialogisme et polyphonie*. Paris : Presses Université Paris-Sorbonne. p. 8

[2] Anna JAUBERT, 2008. *Op. cit.* pp. 105-116.

[3] Selon Gilles CORMINBOEUF, 2014. Le paradoxe comme stratégie raisonnable. In : *Pratiques* [en ligne]. 2014. N° 165-166. [Consulté le 13 février 2018]. Mis en ligne le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/pratiques/2538>. - l'oxymore en fait partie du moment qu'il ne comporte pas de connecteur adversatif comme « pourtant » qui expliciterait la valeur oppositive.

[4] Marc BONHOMME, 2010. La rhétorique des figures : entre formalisme et énonciation. In : *Protée*. Vol. 38, n° 1. pp. 65-74.

Pour ce qui est de notre exemple, la radicalisation est liée à la perception et au savoir que le journaliste a sur le monde. Il s'agit d'une radicalisation épistémique qui consiste à introduire une contradiction de points de vue. L'assertion d'un point de vue, en l'occurrence la « croyance » en l'efficacité d'un système politique, et de son contraire crée une ambivalence au sein d'un discours sensé plutôt être informatif. L'oxymore assume de ce fait une fonction phatique en suscitant l'intérêt du lecteur par une stratégie opérant en deux étapes : d'abord bloquer l'information en feignant de diffuser une contre vérité, ensuite mettre en évidence la saillance discursive, par la position du titre pour renforcer la mémorisation.

Le même énoncé peut constituer une illustration de la radicalisation descriptive. En effet, l'oxymore en question introduit l'idée de la discontinuité dans le cadre naturel : elle établit un rapport de contiguïté et d'osmose entre deux réalités ou phénomènes coprésents. Cette coprésence est légitimée par la diversité de l'espace géographique.

En somme, l'oxymore s'avère une figure traversée par les points de vue divergents qui contribuent à mettre en œuvre sa saillance et sa fonctionnalité, consistant à concevoir la référenciation paradoxale comme un fait de discours stabilisé et ordinaire. La disjonction des points de vue n'implique plus un conflit mais le passage d'un niveau à un autre. Rappelons que le texte étudié présente successivement les points de vue de deux groupes : ceux qui croient aux valeurs démocratiques et ceux qui demeurent confinés à des croyances d'acharnement du destin et de la fatalité. Nous sommes en présence de deux groupes d'énonciateurs : « il y a ceux qui croient en la démocratie », puis « il y a ceux qui n'y croient pas ». Le lecteur est tenté de s'identifier au premier groupe avant d'être exposé à une vérité plus profonde. D'où le rôle épistémique de l'oxymore qui a accordé aux figurations archaïques de la gestion du fait collectif la possibilité d'être juxtaposées au concept de la démocratie. Le journaliste donne ainsi à voir un savoir plus large sur le monde où il serait plus légitime d'accepter la coexistence des deux perceptions.

La prise en charge de deux points de vue différents démontre que le journaliste assume la complexité de l'expérience, ce qui lui confère une posture de sur-énonciation qui glorifie son éthos. Rabatel définit le concept de la sur-énonciation ainsi : « *coproduction d'un point de vue (PDV) surplombant de LI / EI qui reformule le PDV en paraissant dire la même chose tout en modifiant à son profit le domaine de pertinence du contenu ou son*

*orientation argumentative* »<sup>1</sup>. En assumant la coexistence de la démocratie et du despotisme, le journaliste y apparaît comme un démystificateur refusant de se prendre aux pièges des discours ambiants sur le concept de la démocratie, tel qu'il est perçu et vécu dans les pays du printemps arabe.

Face à un auditoire composite qu'est le lectorat d'un support journalistique, l'oxymore est un outil qui condense ses points de vue tout en permettant une même et unique présentation du locuteur - journaliste, présentation qui par définition doit être performante. La volonté de partager avec l'auditoire l'hétérogénéité des points de vue permet au journaliste de se présenter comme un expert du fait social et politique et introduit, par le truchement de l'oxymore un troisième point de vue supérieur, sensé être plus juste. L'effacement énonciatif tant décrié est un simulacre : le journaliste construit cette image d'un individu omniscient capable d'éclairer les lecteurs par un éthos à la fois multiple et unifié. Il se construit l'éthos d'un connaisseur crédible et convainquant par ses descriptions.

Grâce à cet éthos multiple, unifié et expérimenté d'une part, et les procédés relevant du répertoire de l'ironie déployés dans l'article d'autre part, le journaliste semble partager et tolérer le droit à la diversité idéologique et aux choix politiques, cependant, il invite le lecteur à remettre en question son aliénation potentielle à des conceptions religieuses obsolètes qui ne sauraient être compatibles aux principes de la démocratie. Le lecteur prendrait ses distances relativement aux pratiques et à la doxa commune qui refuse de voir en la démocratie un modèle de gestion fiable. Nous avons à travers cet exemple, vérifié que l'oxymore véhicule des points de vue divergents et introduit un point de vue supérieur, plus complexe, plus global et expérimenté, ce qui conforte et confirme le postulat de base de Ana Jaubert.

Si l'aspect contradictoire est un trait inhérent à la figure de l'oxymore et de ce fait la coprésence de points de vue différents paraît évidente, nous verrons dans ce qui suit que l'hétérogénéité énonciative peut être véhiculée dans plusieurs figures non marqués par le rapport de contradiction ou d'opposition. De plus elle se déploie tant au niveau macrotextuel qu'au niveau microtextuel de l'expression figurale. De surcroît, elle se décline sous plusieurs formes : le dialogisme interdiscursif par opposition au dialogisme interlocutif d'une part, et le dialogisme constitutif et son corolaire, le dialogisme montré. De ce fait, nous tenterons de vérifier si la polyphonie serait un trait intrinsèque à la figuralité. Cette finalité implique

[1] Alain RABATEL, Catherine DÉTRIE, Lucile GAUDIN-BORDES et Anna JAUBERT, 2008. *Figures et point de vue*. Paris : Larousse. Langue française, 160.

la vérification du caractère dialogique de l'expression figurale sur plusieurs niveaux et dans toutes ses formes.

### 3.2.2.1. Dialogisme interdiscursif et dialogisme interlocutif

Selon Anna Jaubert<sup>1</sup>, les figures traduisent un positionnement axiologique et émotionnel du locuteur, elles véhiculent son jugement ou sa posture énonciative à propos du contenu de l'énoncé. La modalisation par la figure lui permet d'exprimer sa subjectivité. Néanmoins, ce processus modalisateur demeure tributaire de la perception du destinataire de l'énoncé qui devrait déceler les « ré-indexations référentielles »<sup>2</sup>. En effet, selon Bonhomme, les figures sont « co-construites ». Une figure risque de ne pas être identifiée, ou au contraire, le récepteur peut croire en l'existence d'une figure là où il n'y en a pas. C'est ainsi que l'identification des figures devient une tâche ardue quand elles relèvent d'une même famille comme c'est le cas de l'euphémisme et de la litote.

Traditionnellement, ces deux figures sont considérées comme appartenant à la même famille, les figures de l'atténuation. Elles se présentent sous deux entrées différentes dans les dictionnaires de rhétorique. L'euphémisme est défini chez Dumarsais ainsi : « *figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées; ils leur servent comme voile, et ils en expriment en apparence de plus agréables, de moins choquantes, ou de plus honnêtes, selon le besoin*<sup>3</sup> », alors que la litote est, selon Fontannier, une : « *diminution, (...) au lieu d'affirmer positivement une chose, nie absolument la chose contraire, ou la diminue plus ou moins, dans la vue de donner plus d'énergie et de poids à l'affirmation positive qu'elle déguise*<sup>4</sup> ».

Etant donnée leur co-orientation pragmatique, Kerbrat-Orrechioni propose une hiérarchisation entre ces deux « softners », la litote serait un cas particulier ou une forme d'euphémisme. « *Proche de la litote : l'euphémisme, qui peut exploiter divers procédés sémantiques (la litote elle-même, mais aussi la périphrase, ou d'autres formes de substitution lexicale*

[1] Anna JAUBERT, 2008. Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote, To say and to say more or less. In : *Langue française*. N° 160, pp. 105-116.

[2] Marc BONHOMME, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 20. p. 111.

[3] César Chesneau DU MARSAIS, 1730. *Des tropes ou Des différents sens*. Éd. 1988. Paris : Flammarion. Critiques. p. 155.

[4] Pierre FONTANIER, 1821 - 1830. *Les figures du discours*. Éd. 2009. Paris : Flammarion. p. 133

comme l'antiphrase ou la métaphore), et dont la définition ne peut être que pragmatique, les différents types d'euphémismes ayant pour fonction commune d'adoucir ou d'embellir la représentation des réalités déplaisantes<sup>1</sup> ». Les deux figures marquent un décalage entre l'univers référentiel et le discours, elles proposent une expression sous-informative.

Néanmoins, partant du principe selon lequel la figure est une forme discursive marquée, libre et mesurable qui renforce le rendement de l'énoncé<sup>2</sup>, ces deux figures seraient contradictoires avec le principe même de la figuralité qui se définit comme une saillance discursive. Anna Jaubert, recourt à cet effet, au concept de l'hétérogénéité énonciative pour mettre en évidence leur divergence et leur clivage.

### 3.2.2.1.1. Dialogisme interdiscursif par l'euphémisme

Nous avons choisi pour objet d'analyse l'énoncé suivant :

(9) « *Les États Unis sont, comme d'ailleurs la France et la Russie, en pleine campagne électorale. Barack Obama et ses alliés pensaient que le souvenir des interventions en Irak et en Afghanistan rendait impopulaire toute espèce d'aventure hors du territoire américain<sup>3</sup>* ».

Nous considérons que « interventions » et « aventure » relèvent de l'expression euphémique. Désigner les frappes militaires perpétrées en l'Irak par « interventions » ou même par l'unité lexicale valorisante « aventure » cherche à atténuer, à aseptiser la réalité, ou à la légitimer. Bonhomme, dans ce sens, remarque que « *les euphémismes restent en effet dans le continuum de la réalité décrite, même s'ils la désignent en creux, par une saisie minimale<sup>4</sup>* ».

En effet, le traitement lexicographique de ces deux entrées se présente ainsi dans le Petit Robert 2014 :

**Intervention** : 1. DR. Acte par lequel un tiers, qui n'était pas ordinairement partie dans une contestation judiciaire, s'y présente pour y prendre part. 2. COUR. Action d'intervenir (par la parole ou par l'action), entremise, intercession, médiation, aide, appui..., 3. Recours à un traitement énergique (intervention chirurgicale, opération).

[1] Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1994. Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées. In : *Langue française*. 1994. Vol. 101, n° 1, pp. 57-71.

[2] Cf. Marc BONHOMME, 1998. *Op. cit.* p. 7.

[3] Jean Daniel, « Moyen Orient : la mèche brûle », in : *Le nouvel observateur*, mars 2012, Cf. annexe, p. 35.

[4] Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 244.



*Aventure* : 1. Vx. ce qui doit arriver à quelqu'un (destin, destinée, sort, bonne aventure) 2. Ce qui arrive d'imprévue, surprenant, ensemble d'événements qui arrivent à quelqu'un (accident, affaire, histoire, mésaventure), 3. ensemble d'activités, d'expériences qui comportent du risque, de la nouveauté, et auxquelles on accorde une valeur humaine.

Les acceptions du mot « intervention » dans le Petit Robert sont positivement orientées : on intervient pour aider, soigner ou arbitrer, etc. Ce terme ne fausse pas les faits historiques mais n'en révèle pas la vérité entière<sup>1</sup>. Cette action n'a pas été perçue positivement ou soutenue par l'ensemble de la communauté internationale, elle n'a pas démontré l'existence d'armes de destruction massive (mobile de la guerre en Irak). Actuellement, ladite région a vécu une détérioration de la situation sur le plan sécuritaire. Toutefois, l'euphémisme employé est plutôt mélioratif.

Nous avons relevé d'autres euphémismes dans l'expression journalistique traitant du printemps arabe publiée entre 2011 et 2014 dans des supports français et marocains que nous pouvons regrouper thématiquement ainsi :

- Le registre militaire ou le combat : « *action militaire* », « *coup de main* », « *complicités* », « *mesures* », « *mesures nécessaires à la sécurité de l'union* » « *dommages collatéraux* », « *mettre hors état de nuire* » et « *neutraliser* », « *sécuriser* », « *complicités* »
- Arrestation : « *faire sortir quelqu'un d'un avion en partance* », « *invitation* »,
- Destitution du pouvoir / licenciement : « *remercier* », « *la mise à l'écart* », « *mettre sur la touche* »
- Tourisme sexuel : « *parties fines* », « *lieu de quiétude* ».

L'euphémisme est fort sollicité dans les articles relatant de sujets épineux du point de vue informatif : La guerre, l'exclusion, le tourisme sexuel, le racisme, la corruption. Les exemples relevant du registre de la violence mettent en évidence l'absorption de la voix d'un interdiscours, d'une doxa qui blâmerait la guerre et la violence, qui délégitimerait tout recours aux armes et la non-conformité aux lois internationales. Le journaliste dénomme en effet des réalités négatives qu'on cherche à voiler, il opte pour une réévaluation référentielle par dépréciation, neutralisation ou valorisation axiologique<sup>2</sup>.

[1] Récemment cet euphémisme est remplacé par « invasion » suite aux déclarations d'excuses récentes de Tony Blair, cf. <http://www.atlantico.fr/pepites/tony-blair-excuse-pour-erreurs-guerre-en-irak-2406628.html>

[2] Cf. Marc BONHOMME, 2005. *Op. cit.* p. 244.

Souvent, les euphémismes se présentent en plusieurs occurrences, ce qui les élève au statut de « formule », concept présenté précédemment comme caractéristique de l'expression médiatique. Nous retenons de cette analyse que l'« euphémisme-formule » représente une conventionnalisation de l'expression qui œuvre dans l'harmonisation sociale, un « baptême » à l'image d'un consensus communautaire qui évite toute confrontation. Le journaliste, en effet, est dans l'obligation de rapporter la vérité telle qu'elle serait acceptée par sa communauté au risque de violer les valeurs communes de celle-ci. L'euphémisme relève ainsi d'un dialogisme interdiscursif, qui permet au journaliste de s'exprimer aussi dans une langue commune. Dans ce qui suit, nous explorons le concept du dialogisme interlocutif par le truchement de la figure de la litote.

### 3.2.2.1.2. Dialogisme interlocutif par la litote

L'énoncé (10) extrait d'un article de Tahar Benjelloun constituera un exemple de litote qui nous servira de base pour démontrer que la litote constitue une forme de dialogisme interlocutif.

(10) « Syrie : Non assistance à un peuple en danger. Non, l'indignation ne suffit pas et ça ne sert à rien. Aucune parole, aucune nausée ne feront oublier le massacre commis mercredi 21 août par l'armée de Bachar Al Assad. Les images sont insoutenables : des corps d'enfants, des bouts d'hommes, des restes d'organes couverts par des linceuls blancs<sup>1</sup> ».

Nous considérons que l'expression « non-assistance » est une litote : elle dit moins pour suggérer plus. Ce « plus » serait, l'indifférence ou l'abandon. La structure « non-assistance » est employée dans le discours juridique, elle fait écho en effet à l'expression « non-assistance à une personne en danger » qui implique légalement une responsabilité pénale. Benjelloun rappelle le devoir de la communauté internationale à outrepasser les stades de la compassion et de l'indignation, l'invitant à une mobilisation et à la prise de mesures urgentes et explicites contre les assaillants.

A l'instar de l'euphémisme, la litote viole la maxime de quantité<sup>2</sup>. Néanmoins, l'infraction ne réside pas au niveau référentiel, elle affecte l'assertion. La formule négative assure un

[1] Tahar BENJELLOUN, « Syrie, non assistance à un peuple en danger », In : *La Repubblica*, 29 août 2013, Cf. annexe, p. 402.

[2] Concept développé par Grize, comme un des neuf principes régulant la communication, il consiste à conseiller le locuteur de se limiter à l'information nécessaire.

minimum d'expression sans exclure une portée plus haute. Par la litote, on négocie la validité d'un autre point de vue de manière explicite. Le journaliste aurait pu en dire beaucoup plus, mais il préfère modérer ses propos, comme dans les deux exemples ci-dessous.

(11) « *Je vous le disais plus haut, les médias publics sont fermés à clé, **et la clé n'est pas dans la poche du ministre** (islamiste, pourtant !) de la Communication mais ailleurs. Devinez où ?<sup>1</sup> »*

(12) « *Et même sur les quelque 15 millions d'inscrits, **il n'est pas rare** de tomber sur des doubles inscriptions ou encore sur des personnes décédées, comme on a pu l'observer lors des dernières élections partielles de février, où l'on aurait fait voter des morts dans la circonscription de Settat<sup>2</sup> ».*

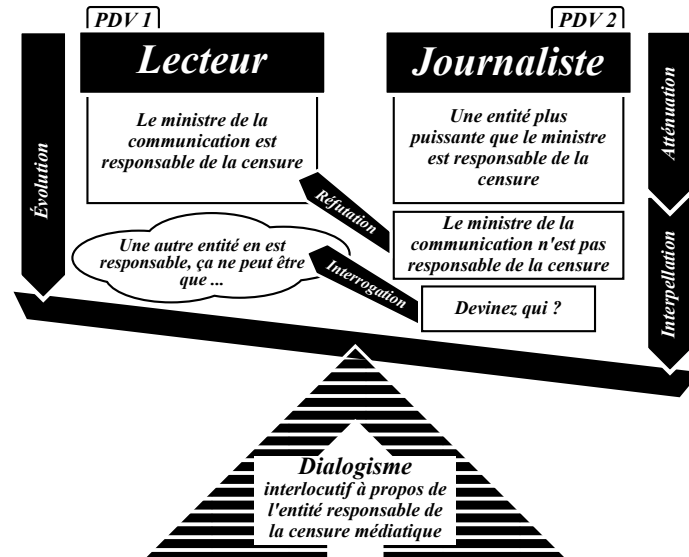
Ces exemples témoignent d'une concomitance de deux points de vue dans le même énoncé. En effet, dans l'exemple (11), le ministre de la communication serait officiellement l'unique responsable de la gestion médiatique et de la censure, toutefois, selon le journaliste, c'est une autre instance beaucoup plus puissante qui détient les rênes de la communication. L'éditorialiste invite le lectorat à deviner le vrai responsable du « zéro-médiatique » entourant le décès du Cheikh Abdessalam Yassine, fondateur de la confrérie d'Al Adl Wal Ihsane, une organisation islamiste, non autorisée à constituer un parti politique<sup>3</sup>. Par la litote, il souligne la non-implication du ministre dans la censure de l'événement et renforce son postulat par l'interrogation adressée au lecteur qui aurait l'aptitude d'identifier le censeur.

On peut représenter le cheminement argumentatif du journaliste par le schéma suivant :

[1] Karim BOUKHARI, « Un mort et des dégâts », in : *Telquel*, 24 décembre 2012, Maroc, Cf. annexe, p. 345.

[2] Dossier, « Décryptage, au royaume des illusions », in : *Telquel*, 29 avril 2013, Cf. annexe, p. 356.

[3] Cf. <http://www.bibliomonde.com/donnee/maroc-paysage-politique-53.html>, [Consulté le 2 septembre 2015].



Le même scénario se profile pour décrire le dialogisme dans l'énoncé (12) : le nombre d'irrégularités dans les listes électorales serait rare pour certains, par opposition au point de vue du journaliste qui dénonce leur multiplicité. L'énonciateur anticipe sur les réactions des lecteurs, en énumérant les formes d'irrégularités après la litote : doubles inscriptions, vote trafiqué de personnes décédées...

La litote met en scène une tension, le clivage est souligné et maintenu, contrairement à l'euphémisme. Elle relève donc d'un dialogisme interlocutif, un jeu d'anticipation sur les questions ou les réponses du récepteur réel ou virtuel. Cette polyphonie des voix à travers la litote est un outil d'expression remarquable pour l'expression journalistique : elle permet au rédacteur de déjouer subtilement les enjeux de la censure ou les risques de poursuite.

A travers l'analyse d'un corpus réduit, constitué d'exemple d'euphémismes et de litotes, nous avons mis en évidence la pertinence du concept de l'hétérogénéité énonciative pour la différenciation entre deux figures proches dont le clivage demeure implicite. Ces deux figures d'atténuation servent de grand appui au journaliste qui devrait assurer un jeu d'équilibriste talentueux oscillant entre le courage de dénonciation et de révélation des faits réels et le respect des droits de ses concitoyens contre la diffamation.

### 3.2.2.2. Dialogisme constitutif et dialogisme montré

Le dialogisme figural que nous venons de présenter supra se dissimule derrière les mots ou les constructions syntaxiques. Dans la présente section, nous nous intéresserons à une

seconde dichotomie du dialogisme. Le dialogisme est dit constitutif du moment qu'il relève d'un discours second, en revanche, il est « montré » quand il explicite le rapport qu'entretient un discours avec un autre. Moirand établit une différence entre un dialogisme montré qui fait référence à des discours antérieurs, et un dialogisme qui fait explicitement référence aux discours que l'on prête aux destinataires<sup>1</sup>. L'examen de notre corpus révèle que cette dichotomie caractérise aussi l'expression figurale.

### 3.2.2.2.1. Dialogisme montré faisant référence à des discours antérieurs

Les perceptions de la même réalité donnent souvent naissance à des imageries et des figures différentes. Les métaphores, à titre d'exemple, mettent en évidence des imaginaires socio-discursifs variés. En effet, Chareaudau avance que « *pour jouer pleinement leur rôle de miroir identitaire, ces imaginaires fragmentés instables et essentialisés ont besoin d'être matérialisés. (...) Les groupes sociaux produisent des discours diversement configurés qui donnent un sens à ces matérialisations*<sup>2</sup> ».

Le corpus présenté dans la section 6.2. du chapitre 1 de cette partie traitant de la gestion interculturelle par la métaphore, notamment les énoncés rejetant la désignation par l'expression « Printemps Arabe », nous permet d'étudier la métaphore sous le prisme de la polyphonie, notamment dans le cadre du dialogisme montré. Milcent-lawson<sup>3</sup> avance, en effet, que la figure en question peut condenser différents énonciateurs. Elle représente dans certains cas le point de vue d'un personnage exprimant son opinion subjective dans le cadre d'une focalisation interne : au « je » du locuteur journaliste se superpose le « je » sujet de conscience du personnage focalisateur objet d'information ou du lecteur potentiel.

En effet, si certains chroniqueurs se sont contentés de reprendre la formule du « printemps arabe », faisant écho au printemps des peuples de 1848<sup>4</sup> par facilité, ou par rapprochement des faits, d'autres ont conçu de nouvelles métaphores sur la base de la « métaphore-mère »

[1] Cf. Sophie MOIRAND, 1988. *Une histoire de discours... Une analyse des discours de la revue Le français dans le monde (1961-1981)*. Paris : Hachette.

[2] Patrick CHARAUDEAU, 2005. *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert. p. 160.

[3] Sophie MILCENT-LAWSON, 2012. Étagements énonciatifs et confrontation de points de vue dans le trope d'analogie : métaphores polyphoniques chez Giono. In : *Les figures à l'épreuve du discours : Dialogisme et polyphonie*. Paris : Presses Université Paris-Sorbonne. pp. 139-145.

[4] Cf. Alain Garrigou, 2011. 1848, le printemps des peuples. In : *Le Monde diplomatique* [en ligne]. Mai 2011 [Consulté le 10 décembre 2014]. (n°686), p. 27. Disponible à l'adresse : URL : <https://www.cairn.info/magazine-le-monde-diplomatique-2011-5-page-27.htm>

du « printemps arabe » qui lui font référence, la contestent ; de nouvelles reformulations correctives ont émergé comme « l'automne / l'hiver islamiste ». La métaphore traduit explicitement le positionnement axiologique du journaliste. Dans la presse marocaine d'expression française, le rejet de la formule a été expliqué par son inadéquation à la réalité politico-économique. En effet, « le malentendu culturel et médiatique » serait responsable de cet amalgame selon les journalistes. Quant à la presse française, elle a largement puisé de la métaphore du printemps : « révolution du jasmin », « du narguilé » avant de l'abandonner suite à l'arrivée des islamistes au pouvoir. La re-catégorisation, la variation axiologique et le management interculturel accordent à la métaphore des fonctionnalités diverses qui convergent néanmoins au concept de la pluralité des voix.

La métaphore fait entendre le point de vue d'un personnage en le reléguant au narrateur qui l'adopte momentanément sans que ça ne relève de la parole rapportée. Le point de vue demeure au stade prédiscursif, étant donné que rien ne prouve qu'il a été verbalisé ni conscientisé. Cette métaphore s'inscrit dans un registre proche du discours indirect. Elle consiste à exprimer des jugements et des perceptions sans les attribuer directement à un individu. De ce fait, la métaphore devient un lieu de foisonnement de points de vue. Le point de vue du personnage exprimé par la métaphore peut être en décalage avec celui du narrateur, c'est un moyen pour exposer des fois les polémiques ou les réalités brutales perçues différemment, il s'agit d'une stratégie énonciative qui consiste à adopter initialement le point de vue du personnage, ou le journaliste adverse, pour le moquer.

La multiplicité des points de vue exprimée dans quelques métaphores ne s'explique pas toujours par la multiplicité des instances avec laquelle la pensée est rapportée. Il se peut que la métaphore puisse représenter un dédoublement ou une évolution d'un point de vue chez la même instance, ceci est généralement introduit par des verbes perceptifs comme réaliser, s'apercevoir... Elle regroupe deux moments de la perception du personnage, comme dans l'énoncé précité :

(13) « Pourquoi le « *printemps arabe* » a-t-il débouché sur un *automne islamiste* ?<sup>1</sup> »

Le journaliste communique en effet à la fois que dans un passé pas trop loin, les révolutions arabes étaient positives et prometteuses et qu'au moment de l'écriture, elles ont viré au drame. L'objet de sa prise de parole à savoir la montée du pouvoir islamiste va de pair avec

[1] Christophe BOLTANSKI, « La galaxie islamiste », in : *Le Nouvel Observateur*, 8 décembre 2011. Cf. annexe, p. 30.

un rappel sur une situation antérieure jugée plutôt prometteuse. L'objet de prise de parole est qualifié de « posé » tandis que le rappel constitue un « présupposé ». Le journaliste condense ces deux points de vue dans le même énoncé.

Cette approche de la métaphore assure un certain feuillage de l'énonciation journalistique qui ne se limite pas à un seul locuteur, on retrouve en effet la voix de ses lecteurs ou de sa communauté. L'étude du dialogisme montré de la métaphore interroge le rapport entre le journaliste et la communauté de ses lecteurs qui se trouvent dans une situation de coprésence. Ce qui n'est pas sans impact sur l'identité verbale du journaliste. Le journaliste déploie un éthos de compétence en évoquant le point de vue de l'autre et en le réfutant grâce à une meilleure compréhension du contexte, ou par l'évolution de son opinion à travers le temps et au prorata de l'évolution des faits.

Il devient clair que la métaphore constitue un procédé incontournable de l'expression journalistique puisqu'elle permet au journaliste de s'exprimer sous la contrainte de « *la nécessité de communiquer une information non biaisée et l'impossibilité de le dire sans orienter*<sup>1</sup> ». Cette contrainte crée une tension qui est inhérente à l'expression journalistique offrant toutefois au journaliste une stratégie d'influence par le truchement d'une pseudo-impartialité. Cette influence justement provient d'un éthos qui s'inscrit dans le style mis au service de ses valeurs et qui permet un recadrage de la réalité. Le journaliste dans la presse d'opinion dont l'identité est souvent revendiquée par la signature de ses articles véhicule un éthos discursif à travers la métaphore.

#### **3.2.2.2. Dialogisme montré faisant référence aux discours qu'on prête aux destinataires**

Pour présenter cette forme de dialogisme, nous nous servirons d'un procédé relevant des figures de dialectique<sup>2</sup>. Le lectorat est souvent interpellé dans le discours journalistique à travers les interrogations rhétoriques et les subjections, et il arrive parfois que le journaliste

[1] Ruth AMOSSY, 2010. *La présentation de soi : éthos et identité verbale*. Paris : Presses universitaires de France. Interrogation philosophique.

[2] Robrieux, distingue en effet les figures d'énonciation qui mettent en scène exclusivement l'énonciateur, et les figures de dialectique qui exposent un ou plusieurs interlocuteurs réels ou fictifs. Cf. Jean-Jacques ROBRIEUX, 2010. *Rhétorique et argumentation*. Paris : Armand Colin. Cours. p. 108.

anticipe sur la réaction du public par le truchement d'un procédé figural, comme dans l'exemple (14).

(14) « De retour d'un bref voyage hors des frontières, j'ai retrouvé le pays avec un sentiment de plaisir qui ressemblait à de la joie : celle que l'on éprouve parfois sans comprendre qu'elle est la petite soeur du bonheur. **Sentiment exagéré, diront certains esprits chagrins**, car par ces temps d'auto-flagellation et de fronde il est devenu suspect de ressentir quoi que ce soit de positif. Non, ce fut une vraie joie, toute simple mais réelle<sup>1</sup> ».

Le journaliste anticipe sur le jugement de son auditoire en « pré-citant » son propos. Cette figure appelée « dialogisme » par Robrieux<sup>2</sup> consiste à concevoir un énoncé fictif, probable, pour traduire un débat intérieur. Ce dialogue imaginaire, s'interrompt par le journaliste lui-même qui refuse de qualifier sa joie d'excessive pour souligner le caractère raisonnable de l'énoncé, sujet à la remise en question. Ce procédé s'apparente à la prolepse oratoire où l'orateur prévient d'éventuelles objections pour les réfuter ensuite. Dans notre exemple, la réfutation est exprimée par l'adverbe de négation non, suivie d'une description de la joie qui confirme son caractère réel.

De même, dans un dossier réalisé par l'hebdomadaire marocain *Telquel* sur la polémique suscitée par la projection du film « de Tinghir à Jérusalem », un militant marocain pro-palestinien de confession juive, use de la figure du « dialogisme » pour « prédire » la réaction de ses détracteurs.

(15) « Enfin, quoi ! Cela se passe en Palestine, pas en Suède ! Un régime d'apartheid qui défie - grâce aux parapluies de l'Oncle Sam et de l'Europe - toutes les décisions internationales. Un "Etat juif" qui relègue les Palestiniens à des statuts de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rangs. Ni retour / indemnisation des réfugiés, ni retrait des territoires occupés. L'entreprise qui tente d'abolir le peuple palestinien se poursuit : mur de séparation, destruction de l'économie occupée, la simple circulation est un cauchemar humiliant au quotidien - que dire de travailler, étudier ou se soigner. Appropriation/expropriation de l'espace (terre, eau, voies de circulation). Prisonniers 'administratifs' par centaines - y compris des enfants. Blocus de Gaza et tout ce qui va avec. Judaïsation de Jérusalem. Le crime de guerre et le crime contre l'humanité non-stop. **Mais voyons ! ce n'est pas le sujet ! Il s'agit 'des amis de mon grand-père'**. Ces amis ne sont pas en Palestine, ils sont "chez eux". Ils ne prennent pas les armes (?) mais parlent de la Nakba comme "guerre de libération" ! Ils jouissent d'un statut supérieur d'occupants qui ont des droits que les Palestiniens n'ont pas. Un détail.<sup>3</sup> ».

[1] Najib REFAIF, « Ainsi va le monde », *La Vie Éco*, 06/08/2011, Cf. annexe, p. 297.

[2] Jean-Jacques ROBRIEUX, 2010. *Rhétorique et argumentation*. Paris : Armand Colin. Coursus. p. 125.

[3] Sion ASSIDON, « Tinghir, avec ou sans Jerusalem », in : *Telquel*, 1<sup>er</sup> mars 2013, Cf. annexe, p. 352.



La stratégie argumentative de l'auteur consiste à énumérer les violations des droits des palestiniens et de proposer par la suite une réponse de ses allocutaires fictifs en rupture avec la progression thématique de ses propos. Le premier point de vue est véhiculé par la figure de l'hypotypose consistant en une description détaillée de la situation des Palestiniens. Le contraste avec le second point de vue exprimé à travers le dialogisme, i.e. la réponse imaginée, est flagrant : aucune explication ou justification n'est fournie par ses interlocuteurs qui tentent maladroitement de contourner le sujet en rappelant leurs liens d'amitiés ancestraux les unissant avec les Israéliens. Contre l'argument irréfutable de la nécessité d'exprimer une solidarité humaine, Assidon feint avancer un argument plutôt irrationnel relevant de l'affect, doublé du ridicule par la reprise du mot « *amis* » : « les amis de mon grand-père », seraient les colons responsables des inégalités et violations des droits que subissent les Palestiniens.

Les deux types de dialogisme présentés supra nous a permis de voir de près le fonctionnement des figures dans l'impression de l'impartialité et l'objectivité du journaliste qui livre aussi bien son opinion que celle des parties adverses et de ce fait il advienne au lecteur de se forger sa propre opinion. D'autres figures relevant du dialogisme montré méritent d'être étudiées, car elles offrent un potentiel intéressant pour explorer la superposition des points de vue ou des voix. Il s'agit notamment de la subjection et de l'interrogation rhétorique. Néanmoins, nous nous limiterons au « dialogisme » afin de rendre compte de la notion d'hétérogénéité énonciative en rapport avec la dimension textuelle.

### 3.2.2.3. Dilalogisme microtextuel et dialogisme macrotextuel

A travers les deux sections précédentes, nous avons tenté de cerner le concept d'hétérogénéité énonciative figurale dans les niveaux microtextuels et textuels. Nous avons souligné également que l'euphémisme peut se limiter à l'emploi d'une unité lexicale, couvrant uniquement le niveau microtextuel par superposition des voix. En ce qui concerne la litote, elle se manifeste dans la négation qui ne dépasse pas le niveau de la phrase. Au niveau textuel, le dialogisme, en tant que figure dialectique, et la prolepse oratoire, procèdent par l'alternance explicite de l'énonciation du locuteur et celle du destinataire dans un texte. Il ne s'agit plus de superposition de points de vue mais plutôt d'une succession de voix.

Nous tenterons à présent d'examiner le concept d'hétérogénéité énonciative figurale au niveau macrotextuel qui affecterait le genre. C'est ainsi que nous étudierons à travers le texte

de Delfeil de Ton<sup>1</sup>, le déploiement de la figure de « l'harmonisme » dans un article de presse traitant d'une atteinte à la liberté d'expression par l'arrestation et le jugement d'un poète.

D'après Bacry, la figure de l'harmonie, désignée aussi par « l'harmonisme », peut être généralisée. Elle consiste à mettre en accord le fond et la forme d'un texte. Toutefois, dans les dictionnaires de rhétorique, le rapprochement s'établit exclusivement entre le son et le contenu sémantique. Bacry précise que « *de manière générale, et bien que le terme d'harmonie, par son étymologie, évoque la seule combinaison de son, les rhétoriciens classiques ont parfois utilisé le terme d'harmonisme pour désigner tout ce qui regarde l'adéquation de la forme et du fond, adéquation qui quelque soit le nom qu'elle lui donne, quelque soit la forme qu'elle prend, constitue la base de la création littéraire et artistique*<sup>2</sup> ». Nous proposons dans ce qui suit d'extrapoler le concept - figure de l'harmonisme pour rendre compte d'un texte qui présente une conformité entre la forme et le contenu.

(16) « **Chroniques : La chronique de Delfeil de Ton**

**Le poète est en geôle**

**Où l'on voit que la poésie mène à tout et partout**

**Rappelez-vous. On a tendance à oublier.** Il s'est passé tant de choses, sous tant de ponts. Tellement d'eau qui a coulé et même du sang. « Jasmin », vous vous souvenez ? « La Révolution du Jasmin. » Premières fleurs du « Printemps arabe ». C'était en Tunisie. Ailleurs, ils en bavaient. D'envie et des ronds de chapeau. Si le jasmin pouvait être à nous, qu'ils pensaient. Les plus audacieux le disaient. Les imprudents le chantaient. Et les poètes ? Dame, ils poétisaient. Présentons-le. Mohamed alAjmi. Alias Iben alDhib. Citoyen du Qatar. Citoyen, un grand mot. Pour une modeste condition. Sujet de l'émir. Voilà, c'est mieux. Sujet de l'émir et poète. Voie royale pour un sujet. Suffit de célébrer l'émir en vers. C'est ce que Iben alDhib était né pour faire et qu'il n'a pas fait. A gâché son don. Si les émirs avaient gâché le pétrole, croyez-vous que le Qatar serait où il en est ?

**Le poète était au Caire. Le jasmin on y rêvait.** La transe a pris le poète. Les vers lui sont venus sans qu'il ait eu besoin de les chercher. Les juges de l'émir prétendent qu'il les a publiquement déclamés. L'avocat du poète assure qu'il les a simplement récités dans son appartement. Nous étions dans la poésie et il nous faut parler d'avocat. C'est que le poète est rentré du Caire au Qatar. C'était en novembre. En novembre de 2011. Il y a donc tout juste deux ans. Le poème était arrivé sur la table de l'émir et l'émir l'avait trouvé mauvais. Par Allah que ce poème est mauvais, s'était-il écrié à la lecture qu'il s'en était fait faire par son fidèle Alassane et Alassane le Fidèle avait opiné que l'opinion de l'émir était son opinion. L'arrestation fut immédiate et si le procès n'eut lieu qu'un an plus tard il fut aussi expéditif que l'inspiration qui avait enflammé le cœur du poète et lui avait dicté les vers. Vers qui parlaient de printemps chez les monarques, or monarque est ce que les émirs sont. Les juges opinèrent que par Allah ils étaient mauvais. Il faut parfois de longues années pour que les mérites des poètes soient reconnus par chacun. Pour ces vers-ci le temps d'acquérir leur mérite ne fut pas compté, le tribunal n'en fut pas chiche et leur auteur fut condamné à la prison à perpétuité. De par le monde plusieurs s'en indignèrent. On ne vit pas cependant, en tout cas chez les Français,

[1] De son vrai nom Henri ROUSSEL

[2] Patrick BACRY, 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin. Sujets. p. 212.

*aucun client de l'émir, aucun fournisseur, aucun courtisan, aucun poète, aucun chanteur, aucun artiste habitué de la ligne Roissy - Doha annoncer que tant que Iben alDhib serait en prison, il renoncerait à se rendre au Qatar y faire risette et courbettes aux pieds de l'émir. Pas même un footballeur, ces poètes du ballon.*

**Pas un seul.** *On n'aurait plus entendu parler de l'empêcheur de rimer en rond s'il n'avait fait appel de sa condamnation. L'appel fut jugé en février 2013, la condamnation ramenée à quinze ans. N'en restait qu'un peu moins de quatorze à purger. Que c'est beaucoup, s'exclamèrent les plusieurs qui s'indignaient de par le monde. Que c'est peu, s'exclama le procureur, lequel à son tour en appela. Que me dis-tu, fidèle Alassane, demanda l'émir.*

*Excellence, le procureur a fait appel en cassation, certains parlaient déjà de la grâce que vous pourriez accorder à ce méchant rimailleur. Qui sont ces certains, demanda l'émir. Des gens de peu, Excellence. Leurs noms viendraient difficilement à ma bouche et ne doivent pas souiller vos oreilles, dois-je donner votre opinion sur cet appel aux juges de la cassation ? L'émir et Alassane s'éloignèrent à cet instant de la table sous laquelle nous étions et nous ne pûmes entendre ce qu'il lui répondit. Les juges allaient-ils acquitter ? Allaient-ils rétablir la perpétuité ? Les paris étaient ouverts. Leur arrêt vient de confirmer les quinze ans. On reparle d'une grâce de l'émir. Du jasmin pour l'émir<sup>1</sup>. »*

De prime abord, nous remarquons que la chronique du *Nouvel observateur* s'écarte des normes de l'écriture journalistique pour embrasser les tournures stylistiques de la poésie. Par définition, la chronique est un genre journalistique relevant du « commentaire », elle est souvent attribuée à un journaliste chevronné qui donne régulièrement son avis sur l'actualité<sup>2</sup>. Pour exprimer son positionnement, au-delà de la narration des événements, le chroniqueur propose un dire pertinent. En relatant les événements, l'article de presse imite le genre poétique. Le journaliste choisit de situer la morale de sa « fable » au niveau de l'attaque (au lieu de la chute), elle consiste à se souvenir de cette affaire, un conseil qui éviterait aux lecteurs le sort du poète. Le début de son article fait allusion à la première strophe du célèbre poème de Guillaume Apollinaire, « Le pont Mirabeau » :

*« Sous le pont Mirabeau coule la Seine*

*Et nos amours*

*Faut-il qu'il m'en souvienn*

*La joie venait toujours après la peine »*

*Guillaume Apollinaire, « Le pont Mirabeau », *Alcools*, 1913.*

[1] Delfeil DE TON, « Le poète est en geôle », in : *Le nouvel observateur*, 31 octobre 2013, Cf. annexe, p. 49.

[2] Cf. Yves AGNÈS, 2002. *Manuel de journalisme*. Paris : La Découverte. p. 303.

L'écho est créé par la reprise du thème du pont et par l'interpellation directe du lecteur qui doit « se rappeler », une sorte de réponse à la question du poète : « faut-il qu'il m'en souviennne ? ». Au fil du texte, le journaliste, imite le genre poétique par le recours aux procédés suivants :

- Les rejets, « *Ailleurs, ils en bavaient. D'envie et des ronds de chapeau. Si le jasmin pouvait être à nous, qu'ils pensaient.* »
- Les assonances : « *bavaient* », « *pensaient* », « *disaient* », « *chantaient* », « *poétisaient* ».
- L'apostrophe : « *Les plus audacieux le disaient. Les imprudents le chantaient. Et les poètes ? Dame, ils poétisaient* »
- L'emploi des figures : anaphores (« *aucun client de l'émir, aucun fournisseur, aucun courtisan, aucun poète, aucun chanteur, aucun artiste habitué de la ligne Roissy - Doha* »), antithèses, de périphrases insolites (« *empêcheur de rimer en ronds* », « *poètes de ballon* »), des répétitions (« *C'était en novembre. En novembre de 2011. Il y a donc tout juste deux ans. Le poème était arrivé sur la table de l'émir et l'émir l'avait trouvé mauvais. Par Allah que ce poème est mauvais, s'était-il écrié à la lecture qu'il s'en était fait faire par son fidèle Alassane et Alassane le Fidèle avait opiné que l'opinion de l'émir était son opinion.* »)
- La mise en scène de son accusation et de son jugement rappelle les thèmes et techniques de narration déployés aussi bien dans la fable que dans le conte : le sort de l'individu dépend d'une cour insensée et aveuglée par le pouvoir, la présence du discours direct et de l'indirect libre constitue aussi une caractéristique de la fable. « *Que c'est beaucoup, s'exclamèrent les plusieurs qui s'indignaient de par le monde. Que c'est peu, s'exclama le procureur, lequel à son tour en appela. Que me dis-tu, fidèle Alassane, demanda l'émir. Excellence, le procureur a fait appel en cassation, certains parlaient déjà de la grâce que vous pourriez accorder à ce méchant rimailleur. Qui sont ces certains, demanda l'émir. Des gens de peu, Excellence. Leurs noms viendraient difficilement à ma bouche et ne doivent pas souiller vos oreilles, dois-je donner votre opinion sur cet appel aux juges de la cassation ?* »

L'adéquation entre le contenu, l'emprisonnement d'un poète, et le contenant, la forme poétique que l'article de presse a adoptée, nous permet d'avancer qu'il s'agit d'un harmonisme,

figure macrostructurelle qui représente une polyphonie du genre. En fait, le chroniqueur n'a pas manqué aux règles de l'écriture journalistique ; sa chronique, mène la double mission de l'information et du commentaire. Toutes les données informationnelles rattachées au contexte de l'arrestation ont été fournies par son texte. De plus, l'article déborde de procédés d'écriture poétique qui entrent en compétition avec l'information, et qui relèvent plutôt de son opinion.

Par le truchement de la figure de l'harmonisme, le journaliste assure une polyphonie macrostructurelle. Il assume à la fois sa fonction « constatative » de journaliste - commentateur dont la responsabilité est d'informer et de communiquer son opinion en tant que spécialiste, tout en adoptant une posture « performative » d'un poète qui se détache du monde réel et de son absurdité par le biais du verbe. « *Dans une espèce de hiérarchie énonciative, le performatif précède le constatatif, même si la revendication première en est exactement l'inverse*<sup>1</sup> ». La visée informative sous-jacente au discours journalistique est dominée par un jeu de spectacularisation. Cette dimension artistique est de plus en plus sollicitée vue la concurrence que subit le genre journalistique qui ne dispose que de l'esthétique du verbe pour contrecarrer l'immédiateté de l'information fournie par les autres médias de masse instantanés et les réseaux sociaux.

#### 3.2.2.4. Dialogisme monolingue et dialogisme translinguistique

Selon Steuckardt<sup>2</sup>, si la tradition bakhtinienne envisage l'hétérogénéité énonciative dans le cadre du monolingue, le dialogisme interroge la pluralité des voix au sein de la même langue. Le fondateur de ce courant de recherche n'a pas exclu le plurilinguisme du phénomène général de la pluralité des voix, bien au contraire, il s'en est servi pour asseoir les bases de son courant. Néanmoins, il n'a pas posé les jalons explicites de cette piste de recherche. Les exemples cités précédemment dans le cadre de l'hétérogénéité énonciative relèvent du cadre du dialogisme monolingue. En effet, métaphore, oxymore, litote, euphémisme, dialogisme et harmonisme véhiculent des points de vue disparates exprimés par des unités lexicales appartenant à la même langue. Nous verrons que le pérégrinisme constitue une

[1] Bourguiba BEN REJEB, 2000. *Le discours du journal : rhétorique du discours journalistique*. Tunis : Institut supérieur des langues de Tunis. p. 54.

[2] Cf. Agnès STEUCKARDT, 2011. L'emprunt, lieu et modèle du dialogisme. In : *Cahiers de praxématique*. N° 57, pp. 101-114..

figure-support d'un dialogisme trans-linguistique permettant au journaliste de concilier deux univers linguistiques et culturels distincts.

Steuckardt part du postulat selon lequel les guerres favorisent les rencontres linguistiques. Ces échanges suscitent tantôt des rejets violents si l'on adhère à une vision puriste de la langue, tantôt des adoptions d'un répertoire lexical au cas où l'on favoriserait le brassage linguistique et culturel en réaction au chauvinisme linguistique. Nous pensons que le discours journalistique absorbe ces deux réactions face à l'usage du pérégrinisme faisant entendre une pluralité des voix. Le journaliste peut en effet révéler un positionnement idéologique face au pérégrinisme. La section relative au pérégrinisme et l'identité verbale a révélé des postures intéressantes des journalistes affichant souvent des éthos de compétence. Nous ne sommes pas attardée, en revanche sur la dimension de l'acceptabilité ou le rejet du pérégrinisme par le journaliste et son anticipation sur la réaction du lecteur. Nous proposons dans ce qui suit d'illustrer la pluralité des voix à travers la figure du pérégrinisme en tentant de déceler le degré d'acceptabilité du pérégrinisme déployé. Ainsi, nous exposerons à travers des illustrations deux postures face aux mots empruntés : un rapport distancié d'une part et une appropriation de la langue étrangère d'autre part.

#### 3.2.2.4.1. Emploi distancié du pérégrinisme

Il s'agit d'un usage presque forcé d'une unité lexicale étrangère, le journaliste déploie tout un arsenal d'outils de distanciation lexicaux ou typographiques pour dévoiler son positionnement à l'égard du fait relaté et de sa désignation. Le seul et unique enjeu du pérégrinisme se limite à la dimension vraisemblable qu'on cherche à attribuer au discours, comme en témoigne l'énoncé (17) qui constitue un ensemble d'extraits du même article repris pour mettre en évidence la position de la reporter.

(17) « **Mohammed VI, l'intouchable**

*Le 30 juillet, malgré la contestation qui a agité le pays, les dignitaires du régime feront allégeance au roi comme à chaque fête du Trône. Qui est donc ce monarque dont les sujets osent à peine prononcer le nom ? Sara Daniel explore la face cachée de cet homme plein de mystères qui prétend réformer la monarchie.*

*« Vous n'allez pas écrire que le roi aime le risotto ? », supplie le cuisinier du restaurant italien d'un grand hôtel de Marrakech, éperdu d'avoir laissé échapper ce secret défense devant une journaliste. Et cet habitué du palais qui regrette d'en avoir trop dit : dans un moment d'exaltation, il vient en effet de louer la bonté de Mohammed VI, qui fait la lecture tous les jours à un ami malade. Mais surtout, qu'on ne le cite pas : « Sa Majesté pourrait me soupçonner de flagornerie... » A l'heure où les faits et gestes de la plupart des têtes couronnées sont aussi médiatisés que ceux des stars de cinéma, il est interdit de parler du monarque marocain, même pour en dire du bien. (...)*

Mais, dans son royaume, il est l'objet d'une étrange vénération. « Faire un portrait du roi, vous n'y pensez pas. C'est impossible. Le rencontrer ? Il serait plus facile de voir Dieu... », s'exclame un diplomate proche du palais. Le roi est le secret le mieux gardé du royaume. Le sujet tabou par excellence, l'une des dernières lignes blanches avec la question du Sahara occidental que la presse ne doit franchir sous aucun prétexte. Il y a deux ans, l'hebdomadaire « Telquel » a été interdit pour avoir osé évaluer le bilan du monarque. Le sondage montrait pourtant que 91% des Marocains le jugeaient positif ou très positif ! (...)

Aujourd'hui, les plus téméraires murmurent qu'il a mauvais caractère. Une colère du roi et toute la géographie du pouvoir marocain se trouve bouleversée. Telle éminence, autrefois incontournable, devient un sous-fifre. La disgrâce peut conduire à l'exil. « Mais le pire, raconte un membre du sérail qui a fait les frais des bouderies royales, c'est quand vous n'êtes même pas congédié. Vous l'apercevez encore, mais lui ne vous voit plus. Vous faites antichambre en vous gavant de clubsandwichs au homard, vous prenez du poids, malheureux, en espérant regagner ses faveurs. Cela peut durer des mois. » Ces disgraciés, on les croise, mal peignés, presque en deuil, dans les salons de la haute bourgeoisie marocaine. Il y a même une série de noms pour désigner leur triste condition : le moharem, le roi ne le voit plus ; le penek, il ne lui parle plus... Les bannis sont privés de fêtes nomades et de voyages officiels. Les autres évaluent en permanence leur côte à un mot gentil, un regard appuyé. « Exactement comme au temps de son père, lorsqu'on chronométrait ses poignées de main », se souvient un familier d'Hassan II.

Surtout, « le roi des pauvres », qui voulait pourtant rompre avec les habitudes de son père grand amateur de bijoux et de Rolls, ne cache désormais plus ses goûts de luxe. Il a ses habitudes dans les boutiques de la rue Saint-Honoré à Paris et de Madison Avenue à New York. Son garage compte plusieurs centaines de véhicules dont les voitures de collection héritées d'Hassan II parquées dans un écrin de verre et d'acier. Sa dernière folie ? La construction du magnifique hôtel Royal Mansour à Marrakech, qu'il a supervisée lui-même jusqu'aux plus infimes détails. Les suites les plus luxueuses, vitrines des chefs d'oeuvre de l'artisanat marocain, abritent souvent la famille royale et sont facturées plusieurs dizaines de milliers d'euros la nuit.

Est-ce le désir de surpasser son père qui explique cette frénésie ? En 2008, le magazine « Forbes » a classé Mohammed VI au 7<sup>e</sup> rang des fortunes royales, loin devant la reine d'Angleterre et l'émir du Koweït, avec un patrimoine estimé à 2,5 milliards de dollars. Selon les calculs du magazine, l'entretien et la maintenance des douze palais royaux coûteraient 1 million de dollars par jour. « Hassan II se servait de son argent pour consolider son pouvoir, M6 maximise ses richesses, il est de son temps », décrypte un grand banquier marocain. Indécente richesse, dans un pays où 5 millions de personnes vivent avec moins d'un euro par jour ? Les Marocains, pourtant, accusent la cour plutôt que le roi. Et en particulier ses deux plus proches conseillers, Fouad Ali el-Himma et Mounir Majidi : les deux principales têtes de Turcs des manifestants du mouvement contestataire dit « du 20 février ». Les deux hommes sont les piliers du « système M6 ».

« Si vous voulez faire des affaires au Maroc, il vous faudra obligatoirement passer par le roi, Fouad Ali el-Himma ou Mounir Majidi, secrétaire particulier du roi et patron de la holding Siger, qui s'occupe des intérêts économiques de la famille royale », explique dans un câble récemment révélé par WikiLeaks un homme d'affaires proche du palais, non pour le déplorer mais simplement pour indiquer aux Américains la marche à suivre. « La holding royale Siger contrôle les entreprises privées, notamment en captant l'épargne marocaine et l'argent de la Caisse de Dépôt et de Gestion. Résultat : M6 est le premier banquier et le premier assureur du pays. On assiste à une véritable « monarchisation de l'économie », se désole l'ancien journaliste Aboubakr Jamaï. Aujourd'hui, pourtant, Fouad Ali el-Himma et Mounir Majidi font partie de ces parias à qui le roi n'adresse presque plus la parole. Cette captation des richesses par le palais a exaspéré le « makhzen économique », autrement dit la grande bourgeoisie marocaine. L'un de ses représentants enrage : « Les nouveaux conseillers blingbling du roi ont pété les plombs. Nous, au moins,

*nous avons l'argent discret, un peu comme la bourgeoisie lyonnaise, si vous voulez. Et ils nous ont fait honte. » A entendre cet homme d'affaires, le roi a compris le message : pour l'instant, « son peuple » lui a fait la politesse de croire que seuls ses deux conseillers étaient responsables des maux dont souffre le Maroc. Jusqu'à quand ? Et l'homme d'affaires de la vieille école de paraphraser Giuseppe Tomasi, qui décrit dans « le Guépard » une Sicile aux prises avec les tourments de la révolution : « Aujourd'hui, au Maroc, pour que rien ne change, ce que nous voulons tous, il faut que tout change. La Constitution, mais surtout la redistribution des richesses. » Pour qu'un jour le prince héritier, le jeune Moulay al-Hassan, puisse assumer, avec moins de difficultés que le roi, l'héritage de son père<sup>1</sup> ».*

Nous aurions pu relever comme illustration le contexte circonscrit du pérégrinisme « moharem » limité au stade de la phrase ou celui du paragraphe. Mais nous avons délibérément choisi de reproduire plusieurs extraits de cet article qui dévoilent « verbalement » la position de la journaliste que nous exposerons en premier avant de répertorier les marques de distanciation qui accompagnent directement l'unité lexicale empruntée à l'arabe dialectal.

Depuis le titre, la grand-reporter chez *Le Nouvel Observateur* montre un intérêt particulier à cette personnalité politique « intouchable » par le mouvement contestataire du P.A.. Par cet adjectif, exprimant l'exception, elle s'interroge sur le secret de la loyauté des marocains ou leur inaptitude à se rebeller : pourquoi le roi échapperait à un scénario similaire aux autres leaders déchus par les révolutions arabes ? Le chapeau confirme cette interrogation « malsaine » par l'emploi du verbe « prétendre » apportant un élément de réponse à la question exprimée à mots couverts à travers le titre : Le roi annonce « fallacieusement » une réforme de la monarchie pour inciter le peuple à tempérer. Quant à l'attaque, confirmant l'idée du mystère, elle brosse, de manière hyperbolique, le portrait d'un roi aimé mais tant redouté par son entourage. La journaliste s'attarde sur la description de son éducation en tant que jeune prince héritier, et évoque des moments marquant son début du règne durant lequel, il a été fort apprécié par son peuple étant donné qu'il montrait plus de solidarité face aux conditions de précarité ou d'invalidité physique.

Le paragraphe comportant le pérégrinisme marque explicitement un tournant dans la vie de Mohammed VI, annoncé par l'adverbe « maintenant », il présente une période de froid entre le peuple et le roi « *Aujourd'hui, les plus téméraires murmurent qu'il a mauvais caractère* », les passages subséquents font écho aux passages initiaux, on y découvre le devenir de tous les aspects positifs du règne juvénile évoqués antérieurement. Ainsi, « le roi du pauvre » aurait un goût prononcé pour le luxe ; il ne mènerait pas le même mode de gestion que son

[1] Sara DANIEL, « Mohammed VI, l'intouchable », in : *Le Nouvel Observateur*, 28/07/2011, Cf. annexe, p. 16.



père, et userait du pouvoir pour développer sa fortune par le truchement du monopole des secteurs gérés indirectement par ses conseillers. En somme, le contexte du pérégrinisme laisse entrevoir la posture de la journaliste qui s'oppose à ce mode de gestion et rappelle que le changement de la constitution n'est préconisé que pour jeter de la poudre aux yeux des Marocains.

Pour ce qui est du contexte immédiat du pérégrinisme, il laisse entrevoir des traces de rejet et de distanciation plus explicites et relevant de plusieurs ordres :

- L'usage des champs lexicaux de la dégradation et de l'exclusion : « le pire » « disgraciés », « bannis », « penek », « congédiés », « sous fifre », afférant au pérégrinisme une connotation péjorative.
- L'expression hyperbolique : « *vous l'apercevez encore, mais lui ne vous voit plus* », « *vous gavant en club sandwich ...* », « *presque en deuil* » ...
- Le déploiement d'un commentaire métadiscursif introduisant le pérégrinisme et le confinant à la culture et au milieu atypique du sérail : « *Il y a même une série de noms pour désigner leur triste condition* ». Ce commentaire démontre que le mot provient d'un discours rapporté qui ne correspond pas à l'expression personnelle du journaliste.
- L'accompagnement du pérégrinisme d'une désignation en français, une glose, atteste le rejet de la journaliste qui préfère les mots français « bannis » ou « disgraciés ».

L'ensemble de ces outils constituent des marques d'un fonctionnement dialogal hostile. Ils peuvent être accompagnés d'indices d'ordre typographique, tels que les guillemets, les tirets, ou la mise en italique qui isolent le pérégrinisme de l'énoncé renforçant ainsi le rapport de distanciation qui peut s'inscrire dans l'échelle de l'intensité au prorata du déploiement des outils de démarquage.

#### 3.2.2.4.2. Appropriation du pérégrinisme

A l'encontre du cas précédent, le journaliste peut s'approprier le pérégrinisme et irait jusqu'à lui accorder quelques spécificités de la langue d'accueil. Nous avons justement eu l'occasion d'évoquer les étapes d'intégration du pérégrinisme comme critères de classification des mots étrangers. L'appropriation se traduit dans le discours par des traces d'absorption typographique, morphologique voire sémantique permettant au pérégrinisme de faire fusion

avec la langue d'accueil attestant de l'appropriation du terme par son énonciateur et sa volonté de le faire accepter par son lectorat, ce qui est le cas des énoncés (18) et (19) :

(18) « *Mouillés mais pas trop, secoués mais présentables. L'exception marocaine est ce parapluie fait de bric et de broc : un chouia de démocratie et beaucoup de baraka<sup>1</sup> ».*

(19) « *Abdelhak lamrini. Berrah de Sa majesté<sup>2</sup> ».*

Le premier énoncé met en œuvre deux pérégrinismes glissés sans aucun artifice typographique à l'instar des autres unités lexicales de la phrase. De plus, une antithèse se forge par le biais du parallélisme structurel opposant « chouia » à « beaucoup » et « démocratie » à « baraka ». Cette configuration met à pied d'égalité à chaque fois le mot étranger et son corollaire « de souche » lui faisant échos dans la structure, témoignant ainsi de l'acceptabilité des pérégrinismes. L'énoncé (19), en revanche, ne met en avant des xénismes méconnus de la communauté linguistique francophone, étant donné qu'ils sont attestés et reconnus dans les dictionnaires français, il fait usage d'un véritable « xénisme » qui serait intelligible par les non-arabophones s'il est accompagné de glose, or, le journaliste a jugé impertinent de le définir, d'ailleurs, aucun indice typographique ne mobilise l'attention des lecteurs, comme si ce mot était naturalisé français.

En somme, outre l'information relatée dans le texte journalistique à travers le pérégrinisme qui renseigne sur une réalité culturelle propre au contexte ou sur identité verbale que le journaliste tient à arborer, l'attitude face au pérégrinisme qu'elle revête la forme de rejet ou d'appropriation, constitue une voix supplémentaire dont le journaliste dispose au niveau interlinguistique.

### 3.3. Conclusion

Pour conclure, l'examen de quelques figures moyennant la notion d'hétérogénéité énonciative nous a permis de vérifier le déploiement du dialogisme à plusieurs niveaux. Au stade microtextuel, l'euphémisme, représente la superposition de deux voix témoignant d'un effort de conformisation à la doxa assurant une cohésion sociale. Quant à la litote, ne dépassant pas le niveau de la phrase est un outil de négociation stratégique qui procède par anticipation sur les questions ou les réponses de l'allocutaire, c'est ainsi qu'elle relève du dialogisme

[1] Karim BOUKHARI, « Vu de l'extérieur » in : *Telquel*, 30/11/2012, Cf. annexe, p. 344.

[2] Mohammad BOUDARHAM, « Décryptage. Vous avez dit roi de la Com' ? » in : *Telquel*, 15/11/2012, Cf. annexe, p. 341.

interlocutif. En outre, la figure de l'harmonisme prouve que le concept de polyphonie est applicable au genre du moment que le contenu d'une unité textuelle peut faire échos avec son genre. Enfin, les figures peuvent s'inscrire dans une dimension d'hétérogénéité énonciative interlinguistique par le truchement du pérégrinisme.

Par ailleurs, le procédé figural épouse les différentes formes de l'hétérogénéité énonciative : dialogisme interlocutif ou inter-discursif et dialogisme constitutif ou montré. Les figures de l'atténuation illustrent la première dichotomie. Alors que la seconde a été vérifiée à travers la métaphore et la figure du dialogisme.

A travers cette investigation, il s'est avéré que l'hétérogénéité énonciative des figures touche plusieurs niveaux et adopte plusieurs formes, c'est ainsi que nous soulignons l'importance de la prise en compte de l'hétérogénéité énonciative dans la définition globale du fait figural, étant donné que la fonction principale des figures, d'après Meyer dans son approche problématologique, consiste en « *la négociation de la distance entre individus à propos d'un problème* », ce qui se conforme à l'idée de la pluralité des voix qui caractériseraient l'expression figurale. Nous serons à cet effet en faveur de l'introduction de la notion de l'hétérogénéité énonciative dans la définition du fait figural de manière générale. Cette dite hétérogénéité est le propre de l'expression journalistique, de manière globale, mais constituerait un atout puissant pour satisfaire l'ensemble des contraintes et des conditions d'expression médiatique.

Outre la pluralité des voix mise en exergue dans la deuxième section de ce chapitre, il a été question dans ce chapitre d'interroger le rôle des figures dans l'organisation du texte de manière globale. Il s'est avéré qu'outre le pérégrinisme et la métaphore, d'autres figures sont en mesure de structurer l'information et assurer l'agencement des différentes parties d'un article de presse. Ainsi, il s'est avéré qu'une figure aussi contradictoire que l'oxymore, est responsable de l'harmonie du texte de presse.

En somme, nous pouvons affirmer à présent que les figures interviennent aussi dans la disposition du texte, et en constituent à elle seules des arguments. Elles seraient donc rattachées aux différentes parties du système rhétorique : l'élocution, la disposition et l'invention.

## CONCLUSION

La dernière partie de cette recherche a conjugué l'analyse d'un corpus à des considérations d'ordre théorique. D'une part, l'étude de la métaphore, du pérégrinisme et d'autres figures nous a permis d'identifier les champs onomasiologiques investis, les valeurs véhiculées à travers les figures et les postures énonciatives adoptées par les journalistes dans chaque presse dans le cadre de la couverture du P.A.. D'autre part, tout en révélant des caractéristiques communes aux saillances discursives propres au style journalistique, cette recherche nous invite à proposer une redéfinition des figures et confirme leur intégration dans d'autres parties du système rhétorique.

Ainsi, le premier chapitre s'est consacré à la figure la plus dominante de l'éventail des figures utilisées dans le corpus journalistique. Il s'y est avéré que la métaphore constitue une solution qui conforte le journaliste dans sa couverture du fait politique conditionnée par maints critères et contraintes.

Au niveau de la définition de cette figure d'analogie, la dimension culturelle est à prendre en compte. L'imagerie évoquée par cette figure est un outil de négociation axiologique et de management interculturel, de ce fait, elle abrite plusieurs voix. La pluralité de voix à but argumentatif se réalise à travers un court-circuitage propre au processus métaphorique qui substitue à l'unité dénotative une unité connotative véhiculant une valeur, un argument, ou une propriété culturelle. De surcroît, la métaphore, argument à faible coût lexical assure la concision, fort sollicitée dans le contexte médiatique. Le rédacteur, convaincu, en usant des métaphores didactiques et familières en procédant par simple analogie, il permet au lecteur de déduire des conclusions à travers les similitudes que ce dernier dégage. Ainsi le journaliste préserve une objectivité apparente. Dans certains contextes, où le journaliste ne maîtrise pas

les contours d'un sujet de spécialité, la métaphore lui vient en aide pour préserver son éthos de connaisseur.

L'investigation menée à propos de cette figure d'analogie dans le traitement du P.A. a révélé que les champs sémantiques investis sont limités, mais explorent des univers onomasiologiques étonnants tels que la nourriture ou l'hygiène de vie. La thématique est tributaire de la fonction explicative, argumentative, phatique, etc. Les métaphores s'avèrent parfois répétitives créant ainsi des formules médiatiques, néanmoins elles parviennent à recréer le monde, au prorata de la culture d'où le journaliste émerge, au lieu de le représenter fidèlement.

En outre, la métaphore assure à travers la diffusion de foyers isotopiques une cohésion, créant ainsi le sentiment de cohérence chez le lecteur, et participe de ce fait dans l'organisation du texte et la disposition des arguments.

A l'instar de la métaphore, la figure du pérégrinisme assume plusieurs fonctions. Avant de d'explorer son fonctionnement à travers l'étude du corpus, nous avons jugé pertinent de vérifier la dimension figurale et rhétorique du pérégrinisme en vérifiant les critères de la figuralité tels qu'ils sont institués dans le cadre théorique que nous avons choisi comme référence. Nous avons saisi l'occasion, dans le deuxième chapitre de cette partie, de faire l'inventaire des différentes formes que revêt cette figure.

Selon le contexte relaté et le lectorat, le positionnement socio-linguistiques et les enjeux identitaires, le pérégrinisme assume des fonctions différentes. Les perceptions à propos d'une langue dans une société sont sous-jacents à l'usage du pérégrinisme. L'appartenance à une communauté linguistique, en effet, explique le recours aux langues étrangères et détermine la nature de l'éthos qui en résulte. Il s'est avéré qu'il existe une forte ressemblance entre les éthos des journalistes et des hommes politiques : l'omniscience, la responsabilité, la proximité, entre autres, sont des postures que les journalistes ont adopté par le truchement des transferts lexicaux. La même langue-origine de transfert peut selon le contexte et son statut social au sein d'une communauté linguistique afférer une connotation péjorative ou méliorative.

Outre le besoin de désignation comblé par le pérégrinisme, il peut assumer une fonction esthétique en créant un écart d'ordre linguistique mobilisant l'attention du lecteur, une fonction phatique par l'invitation du lecteur à une interprétation collaborative, un effet

pathémique en évoquant la mémoire collective et le background culturel du lectorat, une dimension cognitive en sollicitant la pensée du récepteur pour la recherche des corrélations entre la langue et le trait sémique recherché et finalement une visée argumentative par l'emploi d'unités lexicales qui condensent un univers idéologique et culturel non-dit.

Le troisième est dernier chapitre de cette partie reprend l'approche généraliste qui consiste à étudier la figuralité dans sa globalité pour caractériser le genre journalistique. Deux axes ont constitué le fil conducteur de notre investigation : la cohérence textuelle et l'hétérogénéité énonciative.

Pour ce qui est de la cohérence du texte, nous avons vérifié que d'autres figures seraient en mesure de diffuser leurs isotopies à travers le texte créant ainsi des pivots de cohésion et de hiérarchisation de la force illocutoire. Nous avons démontré que l'oxymore, en dépit de sa contradiction apparente, est en mesure de créer l'harmonie entre les différents constituants et arguments du texte. De plus, elle diffuse l'information en respectant la forme illocutoire hiérarchisée propre à l'expression journalistique à l'instar de la métaphore et du pérégrinisme.

Quant à l'hétérogénéité énonciative, elle a été vérifiée à plusieurs niveaux et sous plusieurs formes, en étudiant tour à tour les figures de l'euphémisme, la litote, l'harmonisme, le dialogisme, l'oxymore, la métaphore, le pérégrinisme, prouvant à chaque figure, l'existence et la superposition de plusieurs voix anticipant ou réagissant sur les réactions de la communauté des lecteurs.

En somme, l'objectif du dernier chapitre est de proposer d'agrémenter la définition globale des figures par ces deux traits qui seraient inhérents à l'expression figurale et notamment dans l'écriture journalistique. Autrement dit, toute figure est par définition polyphonique et contribue à la création de la cohérence du texte. Ce qui nous mène à confirmer la thèse selon laquelle les figures ne se limitent pas à la partie de l'élocution mais émergent conjointement de la disposition, de l'invention et de l'élocution.





***CONCLUSION  
GÉNÉRALE***





Notre projet de départ consistait à soumettre le texte de presse à l'examen afin de cerner le déploiement des figures et ses répercussions. Nous sommes partie de l'hypothèse selon laquelle les figures contribuent à la variété des versions éditées à propos d'un événement à travers les différents textes de presse. De ce fait, l'étude des figures apporterait un éclairage sur le texte de presse et inversement, l'exploration du corpus journalistique renseignerait sur le fonctionnement global des figures.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons de prime abord prouvé la pertinence de l'étude du fait figural dans le genre-objet d'étude. En effet, le déploiement a été avéré grâce à la présence manifeste des figures avec une moyenne de quarante figures par article. Plus encore, les figures de sens et de pensée qui s'efforcent à outrepasser la beauté et la forme de l'expression viennent en premier rang confirmant ainsi que l'information est modelée selon des schémas préétablis et implique une manipulation des valeurs de vérité. Grâce à l'inventaire mené par le truchement de l'interface développée pour le traitement de données de notre corpus, nous avons confirmé l'orientation rhétorique des figures. Cependant, comme nous n'étions pas en mesure de trancher sur cette orientation sans recourir à l'examen minutieux du fonctionnement des figures dans le texte de presse, il a fallu donc se focaliser sur l'étude de quelques figures, s'intéresser de plus près à la figuralité comme concept en évolution constante et maîtriser les mécanismes et les contraintes d'expression journalistique.

D'une part, nous avons présenté une conception des figures qui ne rompt pas avec la tradition aristotélicienne tout en bénéficiant des apports de la linguistique. Nous avons choisi d'aborder les figures d'un point de vue pragmatique qui les appréhende dès le stade pré-discursif et confirme leur statut à la réception. Cette conception empruntée principalement à Marc Bonhomme a aussi l'avantage de ne pas assigner les figures à des fonctions sans tenir compte du contexte. Cet avantage apporte un outil d'objectivation des données étant donné qu'il préconise que l'argumentativité des saillances discursives s'acquiert exclusivement

par le contexte et que son interprétation varie selon des parcours individuels. Comme cette conception intègre dans le processus herméneutique le niveau de l'énonciation, la présence d'un module locutoire qui prend en charge le positionnement idéologique et axiologique s'avère pertinente. Ce module qui fait appel à la mémoire discursive collective sied parfaitement à l'approche de notre étude. De plus, le type d'émergence, critère unique de classement des figures adopté par le cadre théorique choisi, nous a permis justement de sonder le déploiement figural en relation avec les spécificités du texte de presse ouvert à un lectorat diversifié et fort marqué par la variation.

Par le choix de ce cadre théorique, nous nous sommes assurée du bien-fondé du dispositif mis en œuvre pour répondre à nos questions relatives au genre étudié qui s'est avéré à fort potentiel argumentatif. En effet, nous avons confronté l'ensemble des définitions propres aux types d'arguments à cette expression et nous avons démontré qu'ils s'y manifestent selon que les journalistes cherchent à se conformer à l'ordre établi ou à susciter la remise en question et le changement de perspective. Ainsi, il arrive qu'ils mobilisent des arguments d'autorité mettant en œuvre la compétence, l'expérience et le témoignage ou se fondent plutôt sur des présupposés communs d'une communauté de pensée. Ils déploient des arguments de communauté variant entre les lieux, les valeurs communes et les idées reçues. Dans d'autres contextes, ils procèdent par arguments de cadrage pour recréer un nouvel univers de référence en mettant en œuvre des arguments comme la définition, la présentation, l'association ou la dissociation. De même, les arguments quasi-logiques ont été repérés dans notre corpus tels que l'analogie et l'exemple.

Outre son caractère argumentatif et sa subjectivité intrinsèque, le texte étudié présente maintes caractéristiques qui rendent son expression hautement conditionnée et marquée par des contraintes contradictoires. Les journalistes sont amenés à couvrir des événements politiques dont la compréhension n'est pas accessible à l'ensemble du lectorat, ceci requiert un effort de vulgarisation d'une langue de spécialité. A cet effort, s'ajoutent les contraintes du sous-genre qui répondent à des normes internationales de répartition et de rubriquage. De plus, la transparence souhaitée pour une meilleure intelligibilité se trouve contrecarrée par la présence des formules médiatiques véhiculant des stéréotypes et menant à une pensée unique. Ce qui justifie l'interdiscursivité du texte journalistique, qui interagit avec les publications des confrères de la sphère médiatique, donnant naissance à une circulation de l'information et l'émergence des commentaires d'appropriation et de rejet se rattachant à ces formules. Pour ce qui est de sa disposition, l'article de presse hiérarchise sa force illocutoire,

tout élément composant le texte assume une fonction bien déterminée et révèle une partie de l'information à des degrés d'importances différents. Enfin, le journaliste s'efforce par ses moyens langagiers à créer d'une information commune et partagée une création individuelle honorant sa signature. C'est ainsi que la complexité de l'expression dans ce genre requiert le recours à des variétés exemplaires du discours assumant chacune une mission selon l'emplacement dans le texte et dépendamment du sous-genre choisi. Dans l'optique de vérifier ce postulat, nous avons renseigné pour chaque saillance relevée de notre corpus, composé de 120 articles sélectionnés traitant du P.A. édités entre janvier 2011 et janvier 2014, plusieurs informations se rapportant au sous-genre, à l'emplacement dans le texte, à l'origine du support, etc. afin d'établir, au besoin, les corrélations qui confortent ou infirment nos hypothèses concernant chaque figure.

Force est d'admettre que l'argumentativité du texte de presse et sa variation passent pour des réalités évidentes, autrement dit, annoncer que les figures de sens ou de pensée viennent en tête de l'arsenal linguistique mis en vigueur n'est qu'une légitimation statistique de ce constat. Néanmoins, l'inventaire a constitué un moyen fiable pour légitimer l'étude du fait figural dans le texte de presse et pour caractériser le genre journalistique et répondre à une partie de nos questions initiales. C'est ainsi que nous étions en mesure de confirmer l'hégémonie de l'argumentation par analogie par le biais de la métaphore. Cette figure a représenté le cinquième de toutes les figures déployées dans notre corpus. A moindre mesure, les textes de presse font appel de manière manifeste et en ordre décroissant à l'apposition, l'euphémisme, la métonymie, l'énumération, le pérégrinisme, la périphrase, l'interrogation et finalement la litote.

La comparaison entre les sous corpus français et marocain ne nous a pas permis de distinguer les deux communautés linguistiques selon leurs préférences en matière de sélection des figures. Les deux presses recourent quasiment au même répertoire. Le dépouillement a révélé néanmoins une plus grande concentration dans le corpus figural français qui mobilise à peu près les deux tiers des relevés. En revanche les deux presses recourent souvent à toutes les figures avec quasiment le même pourcentage, hormis pour quelques-unes comme l'antanaclase ou l'anadiplose dont les occurrences sont plus nombreuses dans la presse marocaine, résultats qui demeurent à confirmer avec un corpus plus large. En revanche, le pérégrinisme, figurant parmi les saillances les plus dominantes de notre corpus caractérise davantage les textes des journalistes marocains. En nous basant sur ces données statistiques,

nous avons retenu pour l'analyse les figures de la métaphore et du pérégrinisme que nous avons confrontés avec les spécificités du genre que nous venons de rappeler.

Les deux figures ont inspiré deux modes d'analyse différents étant donné que leurs statuts dans les répertoires rhétoriques ne sont pas comparables, ni assignables à la même famille. Néanmoins, les deux analyses se recoupent dans certains onglets de la recherche. Dans les deux cas, nous avons exploré les thématiques couvertes par les deux figures pour déterminer leurs portées pragmatiques.

La présence massive des métaphores dans les textes de presse a été fort étonnante, nous pensions que les figures de référenciation comme la métonymie seraient plus abondantes étant donné qu'elles servent à la désignation alors que la métaphore propulse le récepteur dans un univers qui s'écarte de la réalité dépeinte par le discours informatif. La métaphorisation du réel a soulevé nombre d'interrogations se rapportant aux rôles qu'assumerait cette figure en matière d'argumentativité, de diffusion idéologique, axiologique et culturelle, de disposition textuelle et de connexion avec le lecteur.

A travers le premier chapitre de la troisième partie, nous avons tenté de répondre à l'ensemble de ces questions. Il s'est avéré que la métaphore est consubstantielle à l'expression journalistique étant donné qu'elle assume des fonctions indispensables à l'expression journalistique. La métaphore est une solution qui s'offre au journaliste pour s'exprimer sous les contraintes professionnelles tout en construisant son identité verbale.

Nous n'omettons pas que la métaphore est intrinsèque à la pensée humaine qui procède par catégorisation. Elle est de ce fait insérée inconsciemment dans quelques contextes mais nous soulignons que dans le texte de presse à caractère politique la métaphore contribue à la structuration de la pensée collective en opérant par des analogies avec des univers dont les schèmes conceptuels sont déjà développés chez le lecteur. Ainsi la réalité politique de nature complexe devient plus familière et plus compréhensible aussi bien pour le lecteur que pour le journaliste. Mais au-delà de cette fonction didactique, le choix de l'univers onomasiologique incite à une prise de position. C'est ainsi que nous avons opéré une répartition onomasiologique de toutes les métaphores contenues dans notre corpus pour déterminer les enjeux de la métaphorisation.

Comme mentionné supra, les métaphores recourent à des domaines relevant de la vie quotidienne et des univers familiers au lecteur. Le spectre des domaines onomasiologiques

exploités s'avère limité ; l'ensemble des occurrences relevées appartient à quatorze domaines dont les plus prolixes sont la nature, le spectacle, le bien-être et la physiologie, les mécanismes techniques, le combat et la guerre. Chaque champs subsume des thématiques qui affèrent à la réalité relatée des connotations qui se déclinent différemment selon l'expérience vécue du journaliste et les motivations qui l'animent. Les journalistes se servent de ces thèmes comme domaines - ressources pour construire leurs argumentations. Ces domaines présentent des avantages d'ordre épistémique : ils sont mieux connus et maîtrisés, source de légitimation et véhiculent souvent des valeurs. Par leur biais l'effort d'argumentation n'est point explicite, le journaliste se limite à introduire une relation de cause à effet calquée sur le thème investi et accorde au lecteur le soin de tirer ses propres conclusions. C'est dans cette optique que la métaphore est un outil de reconstruction du réel puisqu'elle le remodèle à travers l'analogie avec d'autres univers thématiques qui véhiculent assez souvent des valeurs axiologiques. Notons aussi que dans l'absence d'un effort d'argumentation explicite, la métaphore constitue un argument à « faible coût linguistique » confortant le journaliste dans son expression abrégée et conditionnée par un nombre limité de mots.

L'étude des métaphores de notre corpus a démontré que l'ensemble des doxas a été véhiculé à travers les thématiques abordées. La doxa hédonique et esthétique a été prise en charge par les thèmes de la cuisine, la décoration, l'esthétique et l'art. la doxa authentique a fait appel au domaine de la science et des activités cognitives. La doxa pragmatique a été véhiculée à travers le thème de la nature, des personnalités historiques et légendaires. Quant à la doxa étique, elle a exploité le référentiel familial et domestique pour exprimer la notion de la solidarité, entre autres. Outre ces valeurs universelles, nous avons démontré à travers notre corpus que les métaphores servent de supports pour véhiculer les valeurs permanentes du discours journalistique.

Outre l'argumentativité et l'orientation axiologique de la métaphore, l'étude de notre corpus a révélé aussi l'ancrage profond de la métaphore dans la culture. La formule du « printemps arabe » a donné naissance à une négociation entre les journalistes se basant sur l'origine du support, l'expérience personnelle du journaliste et l'évolution diachronique de l'information. La culturalité de la métaphore a été aussi prouvée par des écarts notés quant à l'exploitation des domaines onomasiologiques assurée différemment selon les presses. Les quatorze domaines répertoriés ont été investis différemment selon l'origine de la presse : si la presse marocaine puise moins des domaines religieux et monarchique, contrairement à la presse française, elle fait preuve d'un goût prononcé pour le thème de la maternité.

Par ailleurs, les analyses que nous avons menées à travers quelques extraits ou textes intégraux démontrent que la disposition du texte peut être bâtie sur des métaphores simples ou filées. En effet, la métaphore diffuse un réseau isotopique à travers le texte expliquant, rappelant ou justifiant la métaphore de base constituant ainsi des items assurant la cohésion et la cohérence textuelles. De surcroît, la diffusion des isotopies respecte l'étalement de la force illocutoire propre à l'expression journalistique. La continuité isotopique alliée à la structuration du texte confère à la métaphore un potentiel mnémotechnique et une force oratoire.

Ainsi, l'hypothèse de départ affirmant que l'étude des figures dans le texte de presse renseigne sur les spécificités de ce dernier et que le fonctionnement des figures gagnerait en compréhension s'avère confirmée. En effet, la métaphore a mis en évidence l'aspect argumentatif et l'orientation idéologique et culturelle du texte de presse d'une part et d'autre part, la définition de la métaphore gagne davantage en précision. La métaphore sera conçue dorénavant comme une figure d'analogie se déployant sur l'ensemble de l'espace discursif, orientée axiologiquement et culturellement et contribuant à la disposition du texte.

La deuxième figure retenue pour l'analyse est d'un statut différent de la première. Le pérégrinisme ne jouit pas de la même notoriété que la métaphore : les rhétoriciens ne sont pas unanimes à y voir une figure du discours. Nous avons soumis à cet effet les mots étrangers figurant dans notre corpus aux conditions de la figuralité. C'est ainsi qu'il s'est avéré une variété exemplaire, fonctionnelle, intégrable dans un paradigme puisqu'il s'apparente à d'autres figures qui assurent un transfert et impliquant plusieurs modules locutoires et énonciatifs. De plus, nous étions amenée à proposer une définition qui le distinguerait des concepts voisins tels que le xénisme et l'emprunt et dresser une typologie combinant des critères de forme et de sens, de degré d'assimilation et la voie de transfert.

Le dépouillement de notre corpus révèle que cette saillance se manifeste davantage dans le sous-genre journalistique du reportage attribuant une coloration locale à un événement de portée régionale. Cependant, l'usage d'items lexicaux provenant de langues considérées étrangères dans l'espace géographique de la réalité dépeinte, notamment l'anglais soulève des interrogations. Les statistiques ont aussi révélé une présence non négligeable des pérégrinismes dans des positions à potentiel illocutoire important telles que les titres et les sous-titres afférant à cette saillance un rôle déterminant dans la disposition textuelle et révélant des bribes de l'identité verbale.

Outre la coloration locale et l'effort de proximité, le pérégrinisme introduit un registre de spécialité dans une expression qui s'est avérée à la fois commune mais marquée par des artifices langagiers relevant de la créativité des journalistes. C'est ainsi que nous avons interprété les résultats obtenus à partir de notre recherche où contrairement à nos attentes, le texte de presse marocain recourt moins à l'arabe dialectal et lui préfère plutôt l'anglais. La confrontation des données sociolinguistiques, et des domaines onomasiologiques évoqués par ces mots étrangers nous a permis d'établir des corrélations entre la langue d'emprunt et l'identité verbale du journaliste. Là où les journalistes français n'hésitent pas à intégrer des pérégrinismes de l'arabe dialectal désignant les sentiments, les groupements d'individus, les objets de la vie courantes, les titres honorifiques ainsi que les proverbes et les adages propres au pays où se déroule l'événement relaté, les journalistes marocains l'évitent pour préserver leur éthos de compétence, et mettre en valeur celui de la solidarité. En revanche, lorsque l'arabe dialectal est d'usage, le journaliste marocain met en avant une connaissance fine et particulière des spécificités locales de son pays qui demeurent hermétiques à l'inquisition du journalisme international. Les journalistes français déploient les mêmes éthos mais différemment. Ils découvrent et font découvrir un univers culturel différent, deviennent des témoins présents sur les espaces d'affrontement, créant ainsi un effet de dramatisation. Ainsi le pérégrinisme s'adapte à l'identité verbale qu'arbore le journaliste en relation étroite avec la distance qui le sépare de l'événement en question. Pour ce qui est des pérégrinismes anglais, ils ont servi d'une part de véhicule d'éthos de crédibilité et de compétence tandis que dans la presse française, ils sont déployés pour des raisons de responsabilisation. En somme, les identités verbales révélées mettent en exergue la dimension rhétorique de l'usage des mots étrangers et ancrent cette saillance dans des considérations d'ordre social et culturel à l'instar de la métaphore. Par ailleurs, l'étude du texte journalistique a permis de confirmer la rhétoricité du pérégrinisme, ce qui conforte notre hypothèse de départ à savoir l'étude des figures au sein d'un genre apporte des éléments pertinents pour la définition de la figure et met en évidence les caractéristiques du genre.

L'étude de ces deux figures nous a permis de distinguer quelques caractéristiques communes à l'expression figurale. Le dernier chapitre de notre travail a tenté justement de vérifier si l'ensemble des figures partagent des propriétés apportant des solutions pour déjouer les contraintes de l'expression journalistiques. Nous avons élu comme traits distinctifs de l'expression journalistique à explorer le déploiement hiérarchique de la force illocutoire et l'expression à la fois individuelle et consensuelle, unique et commune.



Outre la métaphore et le pérégrinisme, d'autres figures telles que l'oxymore participent à la création de la cohérence textuelle et contribuent à l'organisation du texte de presse, prouvant, à travers une analyse de cas, que ces figures dépassent le stade de l'élocution pour se rendre au service de la disposition. L'étude de l'oxymore a d'un autre côté démontré que cette figure est véhicule d'un éthos de compétence et de conciliation de points de vue.

Quant à la deuxième contrainte à savoir l'expression à la fois unique et commune, nous avons interrogé l'apport des figures dans la gestion de la divergence des points de vue et la multiplicité des voix. Certes les recherches contemporaines sur les figures ont déjà mis en évidence la polyphonie des figures, cependant, notre recherche a exploré les différentes formes du dialogisme sur plusieurs paliers. C'est ainsi que nous avons confirmé la superposition des voix par l'euphémisme au niveau microtextuel dans le texte journalistique dans une optique de conformisation à la doxa dominante, contrairement à la litote qui tente de désarçonner l'opinion adverse par anticipation. Au niveau macrotextuel, nous avons démontré à travers la figure du dialogisme que le texte de presse peut s'apparenter avec d'autres genres comme la poésie en adoptant un mode d'expression inspiré de la thématique de l'information traitée. Finalement, l'hétérogénéité énonciative peut accéder à un palier supérieur faisant appel à la pluralité des langues par le biais d'une figure comme le pérégrinisme. Pour ce qui est de la forme, les figures peuvent véhiculer un dialogisme constitutif ou montré faisant écho aux propos antérieurs des journalistes ou anticipant sur leurs réactions. Cette forme de dialogisme figural souscrit le texte de presse dans les genres interdiscursifs. L'étude de la polyphonie des figures met en exergue leur argumentativité et confirme leur annexion à la partie « invention » du système rhétorique.

A l'issue de ce travail, nous pouvons affirmer que l'étude du fait figural dans le texte de presse présente un double avantage : d'une part, reconsidérer les définitions des figures à la lumière du genre étudié, cerner leurs effets pragmatiques, comprendre le déploiement massif de certaines figures et d'autre part déterminer les nœuds langagiers véhiculant subtilement des arguments responsables du sentiment de la variation du contenu informatif à travers les différents supports. Il s'est avéré, en effet, que les figures ne se manifestent pas dans le texte en simples enjoliveurs d'expression, elles endossent des rôles argumentatifs et organisationnels. Elles sont des supports subtils de valeurs et de doxas et sont ancrées amplement dans leur culture d'émergence.

Nous avons pu démontrer dans cette étude la pertinence de l'étude des figures à travers le genre et dégager des traits communs aux figures journalistiques, à savoir le déploiement de la force illocutoire hiérarchisée et leur gestion de la cohérence textuelle, ainsi que la superposition de plusieurs voix au sein d'une même figure. Ce résultat vérifié au niveau de la métaphore, le pérégrinisme et l'oxymore dans le texte de presse peut être exploré au niveau des autres figures afin d'extrapoler ces caractéristiques à l'expression figurale dans son usage dans le texte de presse et éventuellement de manière globale si ces traits seraient aussi confirmés dans d'autres genre d'expression. Doit-on supposer que toutes les figures sont polyphoniques et toutes se conformeraient à la force illocutoire imposée par le genre ?

Vu l'effort considérable déployé lors de la constitution et la sélection du corpus et étant donné que le relevé de l'ensemble du répertoire figural, dans sa diversité déconcertante, n'est point automatisé, nous n'étions pas en mesure, faute de temps, d'explorer d'autres pistes de recherche ni de vérifier la pertinence de ces traits dans la caractérisation globale du fait figural. En revanche, nous envisageons d'étudier ultérieurement le déploiement figural selon les orientations décrites en ce qui suit.

Comme la figuralité se manifeste aussi à la réception, il aurait été pertinent que d'étudier sa réception auprès du lectorat. De prime abord cette entreprise semble difficile voire impossible car la confirmation de la réception, l'assimilation ou le rejet de l'information n'est pas souvent attestée, et de ce fait non mesurable. Cependant, l'émergence d'un nouveau genre tel que le blog a l'avantage d'offrir au chercheur l'opportunité d'analyser quelques réactions des lecteurs et s'intéresser particulièrement à leurs attitudes face aux figures. Nous avons à peine démontré la réaction d'un lecteur suite à l'emploi d'une hypotypose à travers son commentaire mais nous pensons que nous n'avons pas accordé beaucoup de temps et d'intérêt à ce niveau. Nous envisageons à cet effet lui octroyer plus d'intérêt dans nos recherches subséquentes.

Quant aux corrélations à établir entre le sous genre journalistique et l'usage des figures, nous avons constaté un déploiement accru du pérégrinisme dans le genre du reportage mais nous n'avons pas pu établir des corrélations entre l'usage des figures et les sous genres de manière globale étant donné que cette entreprise requiert un corpus comportant des sous genres en nombre égal.

Dans une autre approche comparative, il serait aussi judicieux que d'étudier la figuralité dans les sous genres de l'information instantanée, tels que les tweets, pour voir l'évolution

diachronique des désignations et des caractérisations de quelques événements en comparaison avec des sous genres plus distancés. L'objectif est de vérifier numériquement et qualitativement le déploiement figural. Autrement dit, utilise-t-on autant les figures, avec la même distribution ou parvient-on à en déceler une différence en matière d'usage ? Pourrait-on décrire le déploiement figural dans une logique de progression temporelle ? Existe-il des figures pour la communication instantanée et d'autres pour le type différé ?

Finalement, il serait aussi pertinent de comparer le déploiement des figures dans un corpus intégrant les textes de la presse marocaine arabophone. L'objectif étant de déterminer si les répertoires des figures dominantes utilisées est-il le même afin de confirmer leurs apports argumentatifs et organisationnels ? Il serait utile d'étudier la variation axiologique entre les métaphores véhiculées dans la presse arabophone et française afin de dégager des polarités plus prononcées et vérifier si les métaphores de la presse marocaine francophone font échos à la fois aux métaphores des deux presses marocaine et française. Autrement dit, les métaphores marocaines de la presse francophone s'inscrivent-elles sur un continuum où elles siègeraient en position intermédiaire absorbant les résonances de deux univers d'expression qui cohabitent ?

Ainsi à l'issue de ce modeste travail, d'autres pistes de réflexion et de recherche émergent, faisant de nos questions antérieures une ébauche d'un projet de recherche plus global. Certaines de nos affirmations ont été rendues possibles grâce aux recherches préalables à notre travail, de même, nous souhaitons que nos résultats soient sujets à des vérifications dans des recherches ultérieures.



# ***BIBLIOGRAPHIE\****

[\*] Pour la présentation de la bibliographie scientifique, nous avons opté pour la norme ISO 690. Par un souci d'uniformité, nous avons exploité le logiciel du traitement des sources bibliographiques ZOTERO.



## OUVRAGES

### [ *Rhétorique et Linguistique* ]

- ADAM, Jean-Michel, 2011. *La linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin. Coursus.
- AMOSSY, Ruth et ROSEN, Elisheva, 1982. *Les discours du cliché*. Paris : CDU/SEDES.
- AMOSSY, Ruth, 2010. *La présentation de soi : éthos et identité verbale*. Paris : Presses universitaires de France. Interrogation philosophique.
- AMOSSY, Ruth, 2012. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- ARISTOTE, [composé probablement entre -329 et -323 av. JC] 1998. *Rhétorique*. Trad. du grec ancien par DUFOUR, Médéric et WARTELLE, André. Paris : Gallimard. Tel, 296.
- ARISTOTE, 2014. *Œuvres complètes*. Pellegrin Pierre (sous la direction de). Paris : Flammarion.
- AZZAOUI, Boubker, 2014. *Argumentation et énonciation*. Rabat : Top Press.
- BACRY, Patrick, 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*. Paris : Belin. Sujets.
- BELLAMLIH TAYA, Said et OUFRIID, Benhammou, 2005. *Le style en questions*. Mohammédia : Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines de Mohammédia. Série colloques.
- BENVENISTE, Émile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Éd. 2006. Paris : Gallimard. Collection TEL, 7.

- BENZAKOUR, Fouzia, GAADI, Driss et QUEFFÉLEC, Ambroise, 2000. *Le français au Maroc : lexique et contact de langues*. 1<sup>re</sup> éd. Bruxelles : AUPELF-UREF : Duculot. Champs linguistiques.
- BLANCHET, Philippe, 1995. *La pragmatique : d'Austin à Goffman*. Paris : Bertrand-Lacoste. Référence, 7.
- BONHOMME, Marc, 1987. *Linguistique de la métonymie*. Berne ; New York : P. Lang. Sciences pour la communication, 16.
- BONHOMME, Marc, 1998. *Les figures clés du discours*. Paris : Seuil.
- BONHOMME, Marc, 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 20.
- BRES, Jacques (éd.), 2009. *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*. Paris : Larousse. Langue française, 163.
- BRETON, Philippe, 1996. *L'argumentation dans la communication*. Paris : La Découverte. Repères, 204.
- BRUNOT, Ferdinand et BRUNEAU, Charles, 1899. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Éd.1937 Paris : Masson.
- BUFFON, Bertrand, 2002. *La parole persuasive : théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. L'interrogation philosophique.
- CALAS, Frédéric, FROMILHAGUE, Catherine, GARAGNON, Anne-Marie et SUSINI, Laurent, 2012. *Les figures à l'épreuve du discours: Dialogisme et polyphonie*. Paris : Presses Université Paris-Sorbonne.
- CARRILHO, Manuel Maria, 2012. *La rhétorique*. Paris : CNRS éditions.
- CHARAUDEAU, Patrick et MONTES, Rosa, 2004. *La voix cachée du tiers - Des non-dits du discours*. Paris : L'Harmattan. Sociolinguistique.
- DEROY, Louis, 1956. *L'Emprunt linguistique*. Liège : Presses universitaires de Liège, Les Belles Lettres. Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège.

- DOBROVOL'SKIJ, Dmitrij Olegovič et PIIRAINEN, Elisabeth, 2005. *Figurative language : cross-cultural and cross-linguistic perspectives*. 1<sup>ère</sup> éd. Amsterdam : Elsevier. Current research in the semantics/pragmatics interface, 13.
- DOURY, Marianne et MOIRAND, Sophie (éd.), 2004. *L'argumentation aujourd'hui : positions théoriques en confrontation*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- DUCROT, Oswald, 1980. *Les échelles argumentatives*. Paris : Minuit. Propositions.
- DUCROT, Oswald, 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit. Propositions.
- DUFOUR, Philippe, 2004. *La pensée romanesque du langage*. Paris : Seuil. Poétique.
- DU MARSAIS, César Chesneau, 1730. *Des tropes ou Des différents sens*. Éd. 1988. Paris : Flammarion. Critiques.
- EEMEREN, Frans H. van, 1996. *La nouvelle dialectique*. Paris : Kimé.
- FONTANIER, Pierre, 1821 - 1830. *Les figures du discours*. Éd. 2009. Paris : Flammarion.
- FROMILHAGUE, Catherine, 1995. *Les figures de style*. [Éd. 2010]. Paris : Armand Colin.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, 1996. *La rhétorique*. Paris : A. Colin. Collection Cursus. Série « Littérature ».
- GARDES-TAMINE, Joëlle, 2011a. *Au cœur du langage : la métaphore*. Paris : Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 35.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, 2011b. *Pour une nouvelle théorie des figures*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. L'interrogation philosophique.
- GRIZE, Jean-Blaise, 1990. *Logique et langage*. Gap, France : Ophrys. Collection L'Homme dans la langue.
- GROUPE MU [μ], 1970. *Rhétorique générale*. 1982 | 2<sup>ème</sup> éd. Paris : Editions du Seuil. Points ; Littérature, 146.
- HAGÈGE, Claude, 2006. *Combat pour le français : au nom de la diversité des langues et des cultures*. Éd. 2008. Paris : Jacob.
- HORAK, André et AL., 2011. *La litote : hommage à Marc Bonhomme*. Berne : Peter Lang. Sciences pour la communication, v. 96.



- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1977. *La connotation*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1980. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. [éd. 1997]. Paris : Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1986. *L'implicite*. [2ème éd. 1998]. Paris : Colin. Collection U Linguistique.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, 1996. *Précis de sémiotique générale*. 2000. Paris : Ed. Seuil. Collection Points essais Sciences humaines, 411.
- LABOV, William, 1976. *Sociolinguistique : William Labov*. Paris : Éditions de Minuit. Le Sens commun.
- LAKOFF, George et JOHNSON, Mark, 1980. *Les Métaphores dans la vie quotidienne*. Éd. 1986. Paris : éd. de Minuit. Propositions.
- LAMY, Bernard et NOILLE-CLAUZADE, Christine, 1968. *La rhétorique, ou, L'Art de parler*. Éd. 1998. Paris : H. Champion. Sources classiques, 7.
- LONGHI, Julien, 2008. *Objets discursifs et doxa : essai de sémantique discursive*. Paris : Harmattan. Sémantiques.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1990. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Bordas.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1994. *L'énonciation en linguistique française: embrayeurs, temps, discours rapporté*. 2<sup>ème</sup> éd. Paris : Hachette. Hachette université Linguistique.
- MERCIER-LECA, Florence, 2003. *L'ironie*. Paris : Hachette supérieur.
- MESSAOUDI, Leila (éd.), 2013. *Dynamique langagière au Maroc*. Paris : Maison. Langage & société, 143.
- MEUNIER, Jean-Pierre et PERAYA, Daniel, 2010. *Introduction aux théories de la communication*. Bruxelles : De Boeck.
- MEYER, Michel, 1986. *De la problématique : philosophie, science et langage*. Bruxelles : P. Mardaga. Philosophie et langage.
- MEYER, Michel, 1993. *Questions de rhétorique : langage, raison et séduction*. Paris : Librairie Générale Française. Livre de Poche Biblio essais, 4171.

- MEYER, Michel, 2008. *Principia rhetorica : théorie générale de l'argumentation*. Paris : Fayard. Ouvertures.
- MEYER, Michel, 2004a. *La rhétorique*. 2011 | 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Que sais-je ?, 2133.
- MEYER, Michel (éd.), 2004b. *Perelman : le renouveau de la rhétorique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Débats philosophiques.
- MURAS, Stéphane, 2013. *Manuel de polémique : Cours et exercices de rhétorique*. Paris : Editions du Relief.
- MYERS-SCOTTON, Carol, 2006. *Multiple voices : an introduction to bilingualism*. Malden, MA : Blackwell Pub.
- NORMAND, Claudine, 1976. *Métaphore et concept*. Éditions Complexe.
- ONYSKO, Alexander, 2012. *Anglicisms in German : Borrowing, Lexical Productivity, and Written Codeswitching*. [en ligne]. Berlin : De Gruyter. [Consulté le 23 août 2018]. *Linguistik - Impulse & Tendenzen* 23. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1515/9783110912173>
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, 1958. *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Éd. 2008. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- PERELMAN, Chaïm, 1997. *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*. Éd. 2002. Paris : J. Vrin. Bibliothèque des textes philosophiques.
- PERELMAN, Chaïm, 2012. *Rhétoriques*. Bruxelles - Paris : Éd. de l'Université de Bruxelles ; Diff. Sodus.
- PLANTIN, Christian, 2005. *L'argumentation : histoire, théories et perspectives*. Paris : Presses Univ. de France. Que sais-je ?, 2087.
- RABATEL, Alain, DÉTRIE, Catherine, GAUDIN-BORDES, Lucile et JAUBERT, Anna, 2008. *Figures et points de vue*. Paris : Larousse. Langue française, 160.
- RASTIER, François, 1989. *Sens et textualité*. Paris : Hachette. Langue, linguistique, communication.
- RASTIER, François, 2001. *Arts et sciences du texte*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Formes sémiotiques.

- REBOUL, Olivier, 1991. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Collection Premier cycle.
- REGGIANI, Christelle, 2001. *Initiation à la rhétorique*. Éd. 2015. Paris : Hachette.
- RICCEUR, Paul, 1975. *La métaphore vive*. Éd. 2007. Paris : Éd. du Seuil. Points Essais, 347.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques, 2010. *Rhétorique et argumentation*. Paris : Armand Colin. Cursus.
- SALVAN, Geneviève, (Dir.), 2013. *Figures et contexte(s)*. Bruxelles : É.M.E., Éd. Modulaires Européennes. Le discours et la langue. Tome 4.2.
- SEARLE, John R, 1982. *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*. [Traduit de l'anglais (États-Unis) et préfacé par PROUST Joëlle]. Paris : Éditions de Minuit. Le sens commun.
- TAMBA-MECZ, Irène, 1981. *Le sens figuré : vers une théorie de l'énonciation figurative*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Linguistique nouvelle.
- TOURATIER, Christian, 2010. *La sémantique*. 2<sup>ème</sup> éd. Paris : Armand Colin. Cursus Lettres.

## OUVRAGES

### [ *Journalisme et analyse du discours médiatique* ]

- AGNÈS, Yves, 2002. *Manuel de journalisme*. Paris : La Découverte.
- ALBERT, Pierre et SONNAC, Nathalie, 2014. *La presse française au défi du numérique*. 8<sup>ème</sup> édition. La Documentation française. Les Études, 5388-89.
- BEN REJEB, Bourguiba, 2000. *Le discours du journal : rhétorique du discours journalistique*. Tunis : Institut supérieur des langues de Tunis.
- BENSMAÏN, Abdallah, 2015. *Alors l'information ? les journalsites parlent du journalisme... et d'eux-mêmes : un livre de révélations sur la presse*. Casablanca : Afrique Orient.
- BOURDIEU, Pierre, 2000. *Propos sur le champ politique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- BURNIER, Michel-Antoine et RAMBAUD, Patrick, 1997. *Le journalisme sans peine*. Paris : Plon.
- CARDON, Dominique et GRANJON, Fabien, 2013. *Médiactivistes*. Paris : Sciences po, les presses.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1997. *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan | Institut national de l'audiovisuel. Collection Médias-recherches.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2005. *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

- CHARAUDEAU, Patrick, 2011 (2<sup>ème</sup> éd. revue et augmentée | 1<sup>ère</sup> éd. 2005). *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*. Rev. ed. Bruxelles : De Boeck Université.
- DUTOURD, Jean, 1989. *Ça bouge dans le prêt-à-porter : traité du journalisme*. Paris : Flammarion.
- GREVISSE, Benoît, 2016. *Déontologie du journalisme : enjeux éthiques et identités professionnelles*. De Boeck. Bruxelles. Info&Com.
- LEJEUNE, Philippe, 1980. *Je est un autre : l'autobiographie de la littérature aux médias*. Paris : Seuil. Collection Poétique.
- MARTHOZ, Jean Paul, 2008. *Journalisme international*. Bruxelles : De Boeck.
- MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc, 1989. *Les secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre*. S.l. : Syros.
- MOIRAND, Sophie, 1988. *Une histoire de discours... Une analyse des discours de la revue Le français dans le monde (1961-1981)*. Paris : Hachette.
- MOIRAND, Sophie, 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Linguistique nouvelle.
- NEVEU, Erik, 2009. *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte.
- RINGOOT, Roselyne, UTARD, Jean-Michel, Institut Universitaire De Technologie De Lannion et Centre De Recherches Sur L'action Politique En Europe, 2009. *Les genres journalistiques : savoirs et savoir-faire*. Paris : L'Harmattan. Communication et civilisation.
- RINGOOT, Roselyne, 2014. *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin. ICOM.
- SAMINADAYAR-PERRIN, Corinne, 2007. *Les discours du journal : rhétorique et médias au XIXe siècle, 1836-1885*. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne. Le XIXe siècle en représentation(s).

## OUVRAGES

### [ *Divers* ]

- BELHABIB, Assia et AL., 2014. *Quand le printemps est arabe*. Casablanca : La croisée des chemins.
- BLUM, William, 2004. *Les guerres scélérates : les interventions de l'armée américaine et de la CIA depuis 1945*. Paris : Parangon.
- BOILEAU DESPREAUX, Nicolas, 1960. *Oeuvres Complètes. Odes Et Poésies Diverses*. Paris : Les Belles Lettres.
- BRECHON, Pierre, 2011. *Les partis politiques français*. La Documentation française.
- BURKE, Kenneth, 1945. *A grammar of motives*. Ed. 2009. Berkeley, Calif. : Univ. of California Press.
- CHAOUI, Mokhtar, 2009. *I.M.R. Initiation à la méthodologie de recherche Mémoire et Thèse*. Casablanca : Afrique Orient.
- DE BALZAC, Honoré, 1837. *Illusions perdues*. Éd. 2006. Paris : Le Livre de Poche. Classiques.
- ECO, Umberto, 2000. *Cinq questions sur la morale*. Paris : Grasset.
- EL-KHATTAB, Driss, 2014. *Guide pour préparer et présenter vos projets de fin d'études : mémoires et thèses*. Afrique Orient.
- MDARHRI-ALAOUI, Abdallah et AL., 2013. *Littérature Maghrébine et Comparée, Le printemps arabe en question*. Rabat : Rabat Net Maroc. 7.

MOUHTADI, Najib, 2008. *Pouvoir et communication au Maroc : monarchie, médias et acteurs politiques (1956-1999)*. Paris : L'Harmattan. Histoire et perspectives méditerranéennes.

MUTIN, Georges et BARGE, Olivier, 2012. *Géopolitique du monde arabe*. Paris : Ellipses.

## ARTICLES ET CHAPITRES D'OUVRAGES [ *Rétorique et Linguistique* ]

- AMOSSY, Ruth et KOREN, Roselyne, 2009. Rhétorique et argumentation : approches croisées. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 1<sup>er</sup> avril 2009. N° 2. [Consulté le 10 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/561>
- AMOSSY, Ruth, 2005. Rhétorique et analyse du discours. Pour une approche socio-discursive des textes. In : *Sciences du texte et analyse de discours : enjeux d'une interdisciplinité*. Genève : Slatkine. pp. 163-179.
- BARTHES, Roland, 1964. Rhétorique de l'image. In : *Communications*. 1964. Vol. 4, n° 1, pp. 40-51.
- BARTHES, Roland, 1970. L'ancienne rhétorique [Aide-mémoire] : Aide-mémoire. In : *Communications*. 1970. Vol. 16, n° 1, pp. 172-223.
- BENNIS, Said, 2002. Plurinlinguisme et discours épilinguistiques au Maroc. In : *L'avenir des langues au Maroc*. Mohammédia : Faculté des lettres et des sciences humaines, Mohammédia. 2002. pp. 59-83. Série Colloques, n°14.
- BENZAKOUR, Fouzia, 2000. Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation. In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrièmes Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Québec : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. pp. 313-323. Universités francophones.



- BENZAKOUR, Fouzia, 2001a. Le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation : l'exemple de l'écart lexical. In : *Par monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux, Mélanges offerts à Martin Riegel*. Paris : Peeters. pp. 31-42.
- BENZAKOUR, Fouzia, 2001b. Français de référence et français en usage au Maroc. In : *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*. Vol. 27, n° 1, pp. 75-87.
- BENZAKOUR, Fouzia, 2007. Langue française et langues locales en terre marocaine : rapports de force et reconstructions identitaires. In : *Hérodote*. 2007. Vol. 126, n° 3, pp. 45-56.
- BIRKELUND, Merete, NØLKE, Henning et THERKELSEN, Rita, 2009. La polyphonie linguistique. In : *Langue Française*. 2009. N° 164, pp. 3-9.
- BLANCHET, Philippe, 2004. L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle. In : *LIMSI-CNRS et ENST*. pp. 31-36.
- BONHOMME, Marc et ROSSARI, Corinne, 2013. Introduction. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 10 avril 2013. N° 10. [Consulté le 18 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/1500>
- BONHOMME, Marc, 1989. Le calcul sémantico-pragmatique en rhétorique : le cas de l'oxymore. In : *RUBATTEL, Christian, Modèles du discours : recherches actuelles en Suisse romande : actes des rencontres de linguistique française*, Crêt-Bérard. Berne ; New York : P. Lang. pp. 279-302. Sciences pour la communication, 26.
- BONHOMME, Marc, 2009. De l'argumentativité des figures de rhétorique. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. N° 2. [Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/495>
- BONHOMME, Marc, 2010. La rhétorique des figures : entre formalisme et énonciation. In : *Protée*. 2010. Vol. 38, n° 1, pp. 65-74.
- BONHOMME, Marc, 2016. Stéréotypie et argumentation dans les proverbes métaphoriques. In : *Figures en discours*. Louvain-la-Neuve : Academia-1'Harmattan. pp. 235-254. Au cœur des textes, n° 31.
- BORDAS, Éric, 2005. Stylistique et sociocritique. In : *Littérature*. 2005. Vol. 140, n° 4, pp. 30-41.

- BOUKOUS, Ahmad, 1985. Bilinguisme, diglossie et domination symbolique. In : *Du bilinguisme*. Paris : Denoël. pp. 39-54.
- BOUKOUS, Ahmad, 1996. La francophonie au Maroc, situation sociolinguistique. In : *Le français dans l'espace francophone: description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*. Paris : Champion [u.a.]. pp. 691-703. Politique linguistique, 6.
- BOUKOUS, Ahmad, 2005. Dynamique d'une situation linguistique : le marché linguistique au Maroc. In : *Dimensions culturelles, artistiques et spirituelles. Contributions à 50 ans de développement humain et perspectives 2025*. Rabat. pp. 71-112.
- BRES, Jacques et NOWAKOWSKA, Aleksandra, 2007. Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... In : *Cahiers de praxématique* [en ligne]. 2007. N° 49. [Consulté le 17 juin 2014]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/praxematique/937#quotation>
- BUHKS, Nora, 1986. Le procédé comme message [Remarques sur la poétique de la presse soviétique]. In : *Cahiers du Monde Russe*. [en ligne]. 1986. Vol. 27, n° 3, pp. 339-357. [Consulté le 18 août 2014]. Disponible à l'adresse : [https://www.persee.fr/doc/cm\\_r\\_0008-0160\\_1986\\_num\\_27\\_3\\_2085](https://www.persee.fr/doc/cm_r_0008-0160_1986_num_27_3_2085)
- CAREL, Marion et DUCROT, Oswald, 2009. Mise au point sur la polyphonie. In : *Langue française*. Vol. 164, n° 4, pp. 33-43.
- CHADELAT, Jean-Marc, 2003. Le vocabulaire militaire français en anglais : étude de la fonction expressive des emprunts français en langue anglaise. In : *Recherches et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'Aplut*. 15 octobre 2003. N° Vol. XXII N° 3, pp. 27-39.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1995. Une analyse sémiolinguistique du discours. In : *Langages*. Vol. 29, n° 117, pp. 96-111.
- COMBE, Dominique, 2002. La stylistique des genres. In : *Langue française*. 2002. Vol. 135, n° 1, pp. 33-49.
- CORMINBOEUF, Gilles, 2014. Le paradoxe comme stratégie raisonnable. In : *Pratiques* [en ligne]. N° 165-166. [Consulté le 11 septembre 2018]. Mis en ligne le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/pratiques/2538>
- DE JONGE, Emmanuel, 2008. Pertinence de l'utilisation du modèle de Toulmin dans l'analyse de corpus. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 1<sup>er</sup> octobre

2008. N° 1. [Consulté le 21 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/251>
- DESSONS, Gérard, 2011. L'usage de la vie. In : *Extraits de la préface à Du Marsais, Des Tropes*. [en ligne]. Manucius. pp. 87. Le philologue. [Consulté le 12 mars 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.fabula.org/atelier.php?Usage\\_de\\_la\\_vie](http://www.fabula.org/atelier.php?Usage_de_la_vie)
- DÉTRIE, Catherine, 2000. Présentation. In : *Cahiers de praxématique*. 2 janvier 2000. N° 35, pp. 3-10.
- DHAOUAD, Henda, 2011. Aux sources du discours argumentaire - Aristote et la rhétorique, In : *Synergies Monde Arabe*. N° 8, pp. 43-65.
- DUCROT, Oswald, 2001. Quelques raisons de distinguer «locuteurs» et «énonciateurs». In : *Polyphonie – linguistique et littéraire*. N° 3, pp. 19-41.
- DUCROT, Oswald, 2017. Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. In : *L'argumentation aujourd'hui : Positions théoriques en confrontation* [en ligne]. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. pp. 17-34. Sciences du langage. [Consulté le 19 août 2017]. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/psn/756>
- DURAND, Jacques, 1970. Rhétorique et image publicitaire. In : *Communications*. Vol. 15, n° 1, pp. 70-95.
- DYONIZIAK, Jolanta, 2007. Effets stylistiques dans les titres de presse à l'exemple de la presse française et polonaise. In : *Studia Romanica Posnaniensia*. Vol. XXXIV, pp. 53-68.
- EL-KHATTAB, Driss et ZELLOU, Ilias, (coordination) 2012. Problématique du sens dans la sémantique des textes. In : *Cahiers de la recherche scientifique*. N° 8. Faculté des lettres, Mohammedia.
- FERGUSON, Charles A., 1959. Diglossia. In : *WORD*. 1<sup>er</sup> janvier 1959. Vol. 15, n° 2, pp. 325-340.
- FONTANILLE, Jacques, 2003. Rhétorique et manipulation des valeurs. In : *Valeurs rhétoriques*. pp. 28. Valeurs, Topicos.
- FRANCARD, Michel, 1998. La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance d'une variété « nationale » ? Le cas de la communauté française de Wallonie-Bruxelles. In : *Revue québécoise de linguistique*. 1998. Vol. 26, n° 2, pp. 13.

- GADET, Françoise, 2004. Le style comme perspective sur la dynamique des langues : Introduction. In : *Langage et société*. Vol. 109, n° 3, pp. 18.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, 1995. A nouveau sur la métaphore : le pouvoir du langage. In : *Archives de psychologie*. Vol. 63, n° 244, pp. 43-63.
- GARRIC, Nathalie et LONGHI, Julien, 2012. L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données : d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique. In : *Langages*. 2012. Vol. 187, n° 3, pp. 3-12.
- GENETTE, Gérard, 1970. La rhétorique restreinte. In : *Communications*. 1970. Vol. 16, n° 1, pp. 158-171.
- GINGRAS, Anne-Marie, 1996. Les métaphores dans le langage politique. In : *Politique et Sociétés*. N° 30, pp. 159-171.
- GUILHAUMOU, Jacques, 2004. Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive. In : *Texto !* [en ligne]. juin 2004. [Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou\\_AD.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html)
- GUYOT, Alain, 2006. Stylèmes et corpus génériques : un essai de confrontation au service de la stylistique des genres. In : *Corpus* [en ligne]. N° 5. [Consulté le 16 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/corpus/472>
- HAGÈGE, Claude, 2012. Pourquoi les Français sont-ils meilleurs en espagnol qu'en anglais ? In : *Atlantico.fr* [en ligne]. 19 juillet 2012. [Consulté le 5 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.atlantico.fr/decryptage/pourquoi-francais-sont-meilleurs-espagnol-en-anglais-claude-hagege-424029.html>
- HARGUINDÉGUY, Jean-Baptiste et COLE, Alistair, 2009. La politique linguistique de la France à l'épreuve des revendications ethnoterritoriales. In : *Revue française de science politique*. Vol. 59, n° 5, pp. 939-966.
- HEIDMANN, Ute, 2005. Comparaison et analyse de discours, la comparaison différentielle comme méthode. In : *Sciences du texte et analyse de discours, enjeux d'une interdisciplinité*. Genève : Slatkine. pp. 99-117.
- HRUŠKAR, Đurđica et GADELII, Karl, 2015. Les mots d'emprunt et les transferts culturels : l'influence du français sur le suédois. In : CEDERGREN, Mickaëlle et BRIENS, Sylvain, *Médiations interculturelles entre la France et la Suède: Trajectoires et circulations de 1945 à nos jours*. [en ligne]. Stockholm University Press. pp. 262-280.

- Stockholm Studies in Romance Languages. [Consulté le 21 août 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.stockholmuniversitypress.se/site/chapters/10.16993/bad.t/>
- HUYNE, Caroline et LITS, Marc, 1994. La métaphore est-elle soluble dans la presse écrite ? In : *Recherches en communication*. N° 2, pp. 37-58.
- IBN EL FAROUK, Abdelhamid, 2002. Questions de sociolinguistique marocaine. In : *L'avenir des langues au Maroc*. N° 14, pp. 11-27.
- JAMET, Denis et JOBERT, Manuel, 2010. Juste un petit mot sur l'euphémisme... In : *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours* [en ligne]. L'Harmattan. pp. 11-21. [Consulté le 11 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01395560>
- JAUBERT, Anna, 2008. Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote, To say and to say more or less. In : *Langue française*. N° 160, pp. 105-116.
- JAUBERT, Anna, 2010. Le processus énonciatif de l'acte figural. In : *Polyphonie et système figural* [en ligne]. Tunis : PUPS. pp. 31-38. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-01366087>
- JEANNERET, Sylvie, 2009. Métaphore et transmission de la rhétorique entre langage et culture. In : *metaphorik.de* [en ligne]. 2009. [Consulté le 14 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.metaphorik.de/en/journal/16/metaphore-et-transmission-de-la-rhetorique-entre-langage-et-culture.html>
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1994. Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées. In : *Langue française*. Vol. 101, n° 1, pp. 57-71.
- LANDHEER, Ronald, 2002. La métaphore, une question de vie ou de mort ? In : *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* [en ligne]. 10 novembre 2002. N° 15. [Consulté le 21 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/2368>
- LECLERCQ, Bruno, 2011. Néo-rhétoriques made in Belgium : figures de style et argumentation. In : *Argumentum*. Vol. 9, pp. 22-38.
- MABROUR, Abdelouahed, 2010. Espaces plurilingues et (en)jeu de l'écriture. In : *Repenser le Maghreb et l'Europe : hybridations, métissages, diasporisations*. Paris : L'Harmattan. Etudes transnationales, francophones et comparées.

- MABROUR, Abdelouahed, 2016. Statut du français au Maroc. In : BACHA, Jacqueline, BEN ABID-ZARROUK, Sandoss, KADI, Latifa et PAIVANDI, Saeed, *Penser les TIC dans les universités du Maghreb. [Tome 1]*. L'Harmattan. pp. 52-62.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1992. Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours. In : *Langages*. 1992. Vol. 26, n° 105, pp. 114-125.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2010. L'organisation du texte. In : *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Colin. pp. 220. Collection U Linguistique.
- MEYER, Michel, 2009. Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 1 avril 2009. N° 2. [Consulté le 17 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/211>
- MILCENT-LAWSON, Sophie, 2012. Étagements énonciatifs et confrontation de points de vue dans le trope d'analogie : métaphores polyphoniques chez Giono. In : *Les figures à l'épreuve du discours: Dialogisme et polyphonie*. Paris : Presses Université Paris-Sorbonne. pp. 139-145.
- MOLINIÉ, Georges, 1995. Stylistique et tradition rhétorique. In : *Hermès, La Revue*. 1995. N° 15, pp. 119-128.
- MONTE, Michèle, 2013. Métaphore et cohérence textuelle dans les textes poétiques. In : SALVAN, Geneviève, *Figures et contexte(s)*. Bruxelles : É.M.E., Éd. Modulaires Européennes. pp. 75-88.
- PINCEMIN, Bénédicte, 2012. Hétérogénéité des corpus et textométrie. In : *Langages*. 2012. Vol. 187, n° 3, pp. 13-26.
- PLANTIN, Christian, 2009. Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 1<sup>er</sup> avril 2009. N° 2. [Consulté le 15 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/215>
- PLANTIN, Christian, 2011. Analogie et métaphore argumentative. In : *À contrario*. 23 juin 2011. N° 16, pp. 110-130.
- POIRIER, Claude, 2005. La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone. In : *Revue de linguistique romane*. Vol. 69, n° 275-276, pp. 483-516.

- POPLACK, Shana, 1980. Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español : toward a typology of code-switching. In : *Linguistics* [en ligne]. Vol. 18, n° 78. [Consulté le 25 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.degruyter.com/view/j/ling.1980.18.issue-7-8/ling.1980.18.7-8.581/ling.1980.18.7-8.581.xml>
- PRANDI, Michele et MATTERA, Marina, 2011. Métaphores verbales, projections, essais métaphoriques : le monde comme être vivant dans les romans de Bosco. In : *Au commencement était le verbe: syntaxe, sémantique et cognition: mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François*. Berne : Peter Lang. pp. 403-425. Sciences pour la communication, vol. 97.
- PROULX, Serge, 2007. Interroger la métaphore d'une société de l'information : horizon et limites d'une utopie. In : *Communication et langages*. N° 152, pp. 107-124.
- QUÉFFELEC, Ambroise Jean Marc, 2000. Emprunt ou xénisme : les appories d'une dichotomie introuvable ? In : *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques : actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie »*. Saint-Nicolas, Québec, Canada : Agence Universitaire de la Francophonie : Presses de l'Université Laval. Universités francophones.
- RASTIER, François, 1994. Tropes et sémantique linguistique. In : *Langue française*. Vol. 101, n° 1, pp. 80-101.
- RASTIER, François, 2001. *Arts et sciences du texte*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France. Formes sémiotiques.
- RASTIER, François, 2004. Doxa et lexique en corpus - pour une sémantique des idéologies. In : *Texte !* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2014]. Disponible à l'adresse : [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Doxa.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Doxa.html)
- RASTIER, François, 2008. Doxa et sémantique de corpus. In : *Langages*. N° 170, pp. 54-68.
- RESCHE, Catherine, 2010. L'euphémisme dans le domaine de l'économie, de la finance et de la gestion : du terme au discours. In : *Empreintes de l'euphémisme: tours et détours ; [actes du colloque des 29, 30 et 31 mai 2008 organisé à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, Centre d'Etudes Linguistiques]*. Paris : L'Harmattan. pp. 153-179.
- SALSMANN, Margot, 2009. L'argumentation linguistique dans une rhétorique argumentative. In: *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*. N° 4, pp.97-114.

- SORLIN, Sandrine, 2010. Euphémisme et idéologie. In : *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours*. L'Harmattan. pp. 95-105.
- SOUCHIER, Emmanuël, 1998. L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale. In : *Les cahiers de médiologie*. N° 6, pp. 137-145.
- STEUCKARDT, Agnès, 2006. L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18e siècle. De la glose d'accueil à l'occultation. In : *Mots. Les langages du politique*. 1<sup>er</sup> novembre 2006. N° 82, pp. 9-22.
- STEUCKARDT, Agnès, 2011. L'emprunt, lieu et modèle du dialogisme. In : *Cahiers de praxématique*. N° 57, pp. 101-114.
- TAMBA-MECZ, Irène et VEYNE, Paul, 1979. Metaphora et Comparaison selon Aristote. In : *Revue des Études Grecques*. Vol. 92, n° 436, pp. 77-98.
- TYNE, Henry, 2004. Le style en français langue seconde : vers un regard sociolinguistique. In : *Langage et société*. Vol. 109, n° 3, pp. 31-51.
- UNGUREANU, Christina, 2007. Questions sur les emprunts. In : *Diacronia.ro* [en ligne]. [Consulté le 26 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A5601/pdf>
- VICARI, Stefano, 2015. Le rôle des essais métaphoriques dans la construction d'un discours métalinguistique ordinaire partagé. In : *Les avatars de la métaphore* [en ligne]. 15 octobre 2015. N° 23. [Consulté le 14 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : [http://publiforum.farum.it/ezone\\_articles.php?id=306](http://publiforum.farum.it/ezone_articles.php?id=306)
- Ouerdia YERMECHE, 2000. L'emprunt lexical comme procédé stylistique dans la poésie de Si Mohand Ou M'hand. In : *Insaniyat* [en ligne]. 31 décembre 2000. N° 12. [Consulté le 20 novembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://insaniyat.revues.org/7900>
- ZIAMARI, Karima et DE RUITER, Jan Jaap, 2015. Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques. In : *Le Maroc au présent* [en ligne]. Centre Jacques-Berque. pp. 441-462. [Consulté le 21 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/cjb/1068>



**ARTICLES ET CHAPITRES D'OUVRAGES**  
**[ *Journalisme et analyse du discours médiatique* ]**

AGNÈS, Yves, 2009. Pratiquer et transmettre les genres journalistiques. In : *Les genres journalistiques : savoirs et savoir-faire*. Paris : L'Harmattan. pp. 23-33. Communication et civilisation.

BOUSQUET, Franck, 2007. L'usage des blogs par les journalistes politiques : nouvelle évolution des pratiques professionnelles ? In : *Argumentum Journal of the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory and Rhetoric*. [en ligne]. N° 6, pp. 58-73. [Consulté le 23 avril 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.fssp.uaic.ro/argumentum/numarul%206/04\\_Bousquet.pdf](http://www.fssp.uaic.ro/argumentum/numarul%206/04_Bousquet.pdf)

BRILLIANT, Maria, 2011. L'émergence de la polémique autour de la formule « immigration choisie » dans la presse française (janvier-juillet 2005). In : *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*. [en ligne]. 19 avril 2011. N° 31, pp. 113-128. [Consulté le 24 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/9105>

CORNU, Daniel, 1998. Journalisme et vérité. In : *Autres Temps* [en ligne]. Vol. 58, n° 1. [Consulté le 21 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/aad/251> pp. 13-27.

DIJK, Teun Adrianus van, 1985. Structures of news in the press. In : *Discourse and Communication : New Approaches to the Analysis of Mass Media Discourse and Communication* [en ligne]. Berlin : Walter de Gruyter. pp. 69-93. Research in text theory. Disponible à l'adresse : <http://discourses.org/OldArticles/Structures%20of%20news%20in%20the%20press.pdf>

- DORNA, Alexandre, 1995. Les effets langagiers du discours politique. In : *Hermès*. 1995. N° 16, pp. 131-146.
- DUTEIL-MOUGEL, Carine, 2005. Les mécanismes persuasifs des textes politiques. Propositions théoriques pour l'analyse de corpus. In : *Corpus* [en ligne]. 1<sup>er</sup> décembre 2005. N° 4. [Consulté le 9 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/corpus/357>
- FLOREA, Ligia Stela, 2012. Nouveaux regards sur les genres de la presse écrite. Critères pour une typologie opérationnelle. In : *Dacoromania litteraria*. Vol. XVII, n° 2, pp. 131-141.
- JANOT, Pascale, 2008. Les italianismes au service du discours médiatique du correspondant permanent français en Italie. In : *Synergie Italie*. N° 4, pp. 75-85.
- LEROY, Sarah, 2006. Glasnost et perestroïka. Les pérégrinations de deux russismes dans la presse française. In : *Mots. Les langages du politique*. N° 82, pp. 65-78.
- LIPANI-VAISSADE, Marie-Christine, 2007. La parole du témoin dans les écrits journalistiques : un acte performatif. In : *Les cahiers du journalisme* [en ligne]. N° 17. [Consulté le 24 mai 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/17/03\\_Lipani-Vaissade.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/17/03_Lipani-Vaissade.pdf)
- MABROUR, Abdelouahed, 2015. La question des langues dans la presse écrite au Maroc. In : *Enseignement , langue et culture au Maroc*. Editions faculté des lettres et des sciences humaines El Jadida et Editions faculté des lettres et des sciences humaines Mohammédia.
- MAKOUAR, Nadia, 2014. Les médias du Golfe et la question des révolutions arabes focus sur les cas égyptien et bahreïni. In : *Texto !* [en ligne]. Vol. XIX, n° 2. [Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=3525>
- NEVEU, Erik, 2009. Le métier à (bien) métisser. In : RINGOOT, Roselyne et UTARD, Jean-Michel, *Les genres journalistiques : savoirs et savoir-faire*. Paris : L'Harmattan. pp. 127-136. Communication et civilisation
- PINTO, Jean-Jacques, 2010. Fantasma, Discours, Idéologie : D'une transmission qui ne serait pas propagande. In : *Topique*. Vol. 111, n° 2, pp. 31.

- RIUTORT, Philippe, 2009. L'écriture d'un éditorial ou comment codifier le talent. In : RINGOOT, Roselyne, UTARD, Jean-Michel, *Les genres journalistiques : savoirs et savoir-faire*. Paris : L'Harmattan. pp. 136-149. Communication et civilisation.
- SOUCHIER, Emmanuël, 1998. L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale. In : *Les cahiers de médiologie*. N° 6, pp. 137-145.
- TAVERNIER, Aurélie, 2006. Patrick Charaudeau, Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours. De Boeck - Ina coll. « Médias Recherches », Bruxelles. In : *Études de communication. langages, information, médiations*. 1<sup>er</sup> décembre 2006. N° 29, pp. 181-184.
- WEGRZYN, Anna, 2008. Éditorial - genre marqué axiologiquement. In : *Romanica Cracoviensia*. Vol. 8, n° 1, pp. 109-123.

## ARTICLES ET CHAPITRES D'OUVRAGES

### [ *Divers* ]

- CHADLI, El Mostafa et AL., 2002. Le discours politique au Maroc. 1<sup>ère</sup> éd. In : *Colloques et séminaires*. N° 99. Rabat : Publications de la faculté de lettres.
- GAYAN, Anil K., 2007. La Realpolitik, élément incontournable des relations internationales. In : *Revue internationale et stratégique*. 2007. Vol. 67, n° 3, pp. 95-104.
- KAHN, Jean-François, 1996. Anatomie de la « Pensée unique » [Entretien]. In : *Le débat*. février 1996. N° 88, pp. 74-90.
- MALET, Emile, 2015. Le printemps arabe, le malaise méditerranéen et la mondialisation. In : *Quelle gouvernance et quelles institutions au Maghreb face aux enjeux géostratégiques ?* Paris : L'Harmattan. pp. 175-183.
- MONTANÉ, Nina, 2011. Pourquoi parle-t-on de printemps des peuples arabes ? *Slate.fr (monde)* [en ligne]. [Consulté le 20 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.slate.fr/story/34563/printemps-peuples-revolutions-arabes>
- SARI, Camille, 2015. Réformes des constitutions et des institutions et réalités économiques et sociales : cas de l'Algérie et du MAROC. In : *Quelle gouvernance et quelles institutions au Maghreb face aux enjeux géostratégiques ?* Paris : L'Harmattan. pp. 73-80.

## THÈSES

- ADHAM, Mouad, 2016. *Les figures d'analogie dans À la recherche du temps perdu de Marcel Proust*. Thèse de Doctorat en littérature. Université Hassan II, Faculté des lettres et des sciences humaines, Mohammédia.
- AKHARBACH, Latifa, 1998. *La presse des partis politiques de gauche au Maroc de l'Indépendance à nos jours*. Thèse de doctorat en sciences de l'information. Université Paris 2 Panthéon-Assas.
- AL MOSHTOHRY, Ebtissam, 2006. *L'idéologie à travers des indices linguistiques, Analyse des discours de la presse écrite arabophone et francophone en Égypte (2000 à 2002)*. Thèse de doctorat. Université de Montréal.
- BELHAJ, Samia, 2015. *Langue française et contact de langues au Maroc. Le cas des romans de Tahar Ben Jelloun*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage. Université Ibn Tofail, Kénitra.
- BOUTMGHARINE, Najet, 2014. *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université Paris Diderot - Paris 7. [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/tel-01107413/document>
- CHEIKH MOUSSA, Ijjou, 2007. *Rhétorique des figures dans la poésie baroque (1570 - 1680) forme et signification*. Thèse de Doctorat. Université Mohammed V, Rabat.
- HARITH, Hassan, 2017. *La métaphore dans les articles consacrés aux deux conflits entre les Etats-Unis et l'Irak dans la presse hebdomadaire française : une étude stylistique et comparative*. Thèse de doctorat en linguistique. Université Paris-Sorbonne (Paris 4).

- HERMAN, Thierry, 2005. *Le fil du discours : Analyse rhétorique et textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle (1940-1945)* [en ligne]. Thèse de Doctorat en Lettres. Lausanne : Université de Lausanne - Faculté des Lettres. Disponible à l'adresse : [http://www.academia.edu/4507114/Thèse\\_le\\_fil\\_du\\_discours\\_analyses\\_rhétorique\\_et\\_textuelle\\_des\\_messages\\_de\\_guerre\\_du\\_Général\\_de\\_Gaulle\\_1940-1945\\_](http://www.academia.edu/4507114/Thèse_le_fil_du_discours_analyses_rhétorique_et_textuelle_des_messages_de_guerre_du_Général_de_Gaulle_1940-1945_)
- LECOLLE, Michelle, 2003. *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste : analyse sémantique et rhétorique* [en ligne]. Thèse de doctorat en Linguistique. Université Toulouse 2, le Mirail. [Consulté le 24 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2003TOU20077>
- MAKOUAR, Nadia, 2014. *Sémantique de corpus et didactique des langues : application à des discours journalistiques et politiques de langue arabe*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Paris : Institut National des Langues et Civilisations Orientales.
- RUCCELLA, Loredana, 2014. *L'économiquement correct. Analyse du discours euphémique sur la crise dans la presse française et italienne* [en ligne]. Thèse de doctorat en Sciences du Langage. Paris : Université Paris Ouest Nanterre-La Défense | Université de Turin. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01134095/document>
- SALAH-EDDINE, Redouane, 1999. *Le français de / dans la presse marocaine. Essai de description*. Thèse de doctorat en Linguistique. Rabat : Université Mohammed V.
- SGUENFLE, Mohammed, 2002. *La métaphore dans la littérature berbère*. Thèse de Doctorat en Linguistique. Université Mohammed V, Rabat.
- WARDEH, Ahed, 2003. *Le français en usage au Maroc, l'écart lexical en question*. Mémoire de DESA en sciences du langage et sciences humaines. Université Mohammed V, Rabat.
- ZELLOU, Ilias, 2005. *L'énoncé analogique dans le père Goriot, Illusions perdues et Splendeurs et misères des courtisanes d'Honoré de Balzac*. Thèse de Doctorat en littérature. Université Mohammed V, Rabat.
- ZOUARI, Khaled, 2005. *Publics et usages de la presse francophone en ligne au Maghreb* [en ligne]. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université Stendhal, Grenoble 3. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2005GRE39029>

## DICTIONNAIRES

- ALCAUD, David et AL., 2010. *Dictionnaire de sciences politiques*. Dalloz.
- CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique et ADAM, Jean-Michel, 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée et GUESPIN, Louis, 1994. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : les notions et les termes fondamentaux, pour découvrir et comprendre, le fonctionnement et l'évolution du langage*. Éd. 2012. Paris : Larousse. Les grands dictionnaires Larousse.
- DUPRIEZ, Bernard, 1980. *Gradus : les procédés littéraires (Dictionnaire)*. Éd. 1997. Paris : Union Générale d'Éd. 10,18, 1370.
- MOLINIÉ, Georges, 1997. *Dictionnaire de rhétorique*. Nachdr. Paris : Librairie Générale Française. Le livre de poche, n° 16007.
- MORIER, Henri, 1961. *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. (5<sup>ème</sup> éd. revue et augmentée | 1998). Paris : Presses universitaires de France.
- PLANTIN, Christian, 2016. *Dictionnaire de l'argumentation : une introduction aux études d'argumentation*. Lyon : ENS éditions. Langages.
- REY, Alain (Dir.), 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- RICALENS-POURCHOT, Nicole, 2011. *Dictionnaire des figures de style*. 2<sup>ème</sup> éd. rev. et augm. Paris : Colin.

ROBERT, Paul, REY-DEBOVE, Josette et REY, Alain (éd.), 2014. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. millésime 2014. Paris : Le Robert.



## SITOGRAPHIE

- BONHOMME, Marc, 2013. Les figures comme réalités discursives In : *La Clé des Langues* [vidéo en ligne]. [Consulté le 8 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/langue/miscellanees/les-figures-comme-realites-discursives>
- BOURKHIS, Ridha, 2012. *Éléments de rhétorique* [en ligne]. Paris : L'Harmattan. [Consulté le 18 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.harmatheque.com/ebook/9782806100641>
- BOUVIER, Jérôme, ENCREVÉ, Pierre, FUSINA, Jacques, GUILLOREL, Hervé, LINCOLN, Andrew, LODGE, Anthony, OYHARÇABAL, Bernard, ROUSSEAU, Jean, SALLES-LOUSTAU, Jean, TORREILLES, Claire et WOEHLING, Jean-Marie, 2003. *Langues régionales : langues de France, langues d'Europe* [en ligne]. Éditions de la Bibliothèque publique d'information. [Consulté le 31 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/bibpompidou/1461>
- CHARAUDEAU, Patrick, 2009. Identité linguistique, identité culturelle : une relation paradoxale. [en ligne]. [Consulté le 9 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-linguistique-identite.html>
- FONDATION ZAKOURA EDUCATION (éd.), 2013. Actes du colloque International sur l'Education. Le chemin de la réussite [en ligne]. Casablanca. pp. 315-316. [Consulté le 24 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.fondationzakoura.org/assets/publications/csr.pdf>
- LAROUSSE, Éditions, [sans date]. Encyclopédie Larousse en ligne. *larousse.fr* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.larousse.fr/encyclopedie>

- LOUBIER, Christiane et Office Québécois De La Langue Française, 2011. *De l'usage de l'emprunt linguistique* [en ligne]. Montréal : Office québécois de la langue française. [Consulté le 3 février 2018]. Disponible à l'adresse : [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601\\_usage\\_emprunt.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601_usage_emprunt.pdf)
- PADIS, Marc Olivier, 2007. *L'écriture standardisée induit-elle une pensée unique ?* [audio en ligne]. La Sorbonne, 12 décembre 2007. [Consulté le 24 mars 2016]. IXe Forum du CIEP sur l'actualité de la langue française, Le français à la une : la presse et la langue. Disponible à l'adresse : <http://www.ciep.fr/forums-lactualite-langue-francaise/francais-a-presse-langue>
- POIRIER, Claude et FRANCARD, Michel, 2014. Base de données lexicographiques panfrancophone. *bdlp.org* [en ligne]. 13 septembre 2014. [Consulté le 23 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.bdlp.org/>
- RAMBAUD, Patrick, 2007. *La langue des médias : tics et clichés* [audio en ligne]. La Sorbonne, 12 décembre 2007. [Consulté le 24 mars 2016]. IXe Forum du CIEP sur l'actualité de la langue française, Le français à la une : la presse et la langue. Disponible à l'adresse : <http://www.ciep.fr/forums-lactualite-langue-francaise/francais-a-presse-langue>
- ROLLO, Alessandra, 2013. *Les métaphores dans le lexique économique : modèles culturels en œuvre* [en ligne]. Università del Salento-Lecce. [Consulté le 27 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.dlts.univr.it/documenti/Avviso/all/all252956.doc>
- RUCCELLA, Loredana, 2012. *L'euphemisme : bonne ou mauvaise parole ?* [en ligne]. 25 juin 2012. [Consulté le 23 septembre 2015]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00717759/document>
- Britannica.com, [Encyclopaedia Britannica]. [en ligne]. [Consulté le 9 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.britannica.com/searchExplore>.
- Encyclopédie de L'Agora | Le doute, [Encyclopédie de L'Agora]. [en ligne]. [Consulté le 2 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : [http://agora.qc.ca/documents/doute--le\\_doute\\_par\\_raymond\\_robert\\_tremblay](http://agora.qc.ca/documents/doute--le_doute_par_raymond_robert_tremblay)

## CORPUS

### ARTICLES DE PRESSE\*

ABIKER, David, « Islamisme sur le web : Internet n'est qu'un outil, mais il est inflammable ».

In : *L'Express*. [17/09/2012].

ABOU EL FARAH, Tahar, « Manifestations : A chacun ses slogans... et ses arrières pensées ».

In : *La Vie Éco*. [07/03/2011].

AGOUMI, Fadel, « Exception ? Qui le sait ? ». In : *La Vie Éco*. [07/03/2011].

AGOUMI, Fadel, « Happy hour ». In : *La Vie Éco*. [16/05/2011].

AGOUMI, Fadel, « Je manifeste donc j'existe ». In : *La Vie Éco*. [01/08/2011].

AKALAY, Aïcha, « Israël. L'avenir passe par un retrait de la Cisjordanie ». In : *Telquel*.

[23/09/2013].

ALAOUI, Hicham, « Monarchies arabes, la prochaine cible ? ». In : *Le Monde Diplomatique*.

[31/01/2013].

AOURID, Hassan, « Que prépare février ? ». In : *La Vie Éco*. [28/02/2012].

AOURID, Hassan, « Au-delà de l'obsession identitaire ». In : *Zamane*. [28/02/2013].

AOURID, Hassan, « Le syndrome de l'inachevé ». In : *Zamane*. [31/03/2013].

---

[\*] Pour la rédaction de la référence bibliographique des articles constituant le corpus étudié, nous avons opté pour deux choix. Premièrement, la date d'édition ou de diffusion est placée à la fin de la référence vu qu'elle requiert aussi le mois et le jour. Deuxièmement, les titres des articles de presse sont placés entre des guillemets afin de les distinguer des articles de la bibliographie scientifique dans les notes bibliographiques.

- BACKMANN, René, « Palestine, la bataille de l'ONU ». In : *Le Nouvel Observateur*. [22/09/2011].
- BARBIER, Christophe, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste ». In : *L'Express*. [25/10/2011].
- BARBIER, Christophe, « La Syrie n'est pas la Lybie ». In : *L'Express*. [02/06/2012].
- BENCHEIKH, Soulaïman, « Maghreb, une exigence de justice et de liberté ». In : *Zamane*. [28/02/2011].
- BENCHEIKH, Soulaïman, « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ». In : *Zamane*. [03/05/2011].
- BENCHEIKH, Soulaïman, « Le roi et les islamistes... à fleuret mouchetés ». In : *L'Express*. [06/01/2012].
- BENCHEIKH, Soulaïman, « Maroc, Benkirane n'amuse plus le roi ». In : *L'Express*. [02/08/2012].
- BENJELLOUN, Tahar, « Un printemps en hiver ». In : *Le Monde*. [22/01/2011].
- BENJELLOUN, Tahar, « Dans la tête de Kadhafi ». In : *Le Monde*. [15/05/2011].
- BENJELLOUN, Tahar, « L'exception marocaine ». In : *Lavanguardia*. [19/06/2011].
- BENJELLOUN, Tahar, « Les limites du printemps ». In : *Lavanguardia*. [26/08/2011].
- BENJELLOUN, Tahar, « Le Maroc, un pays islamiste light ? ». In : *L'Espresso*. [06/03/2012].
- BENJELLOUN, Tahar, « Tunisie, Égypte : Révolution en marche ». In : *taharbenjelloun.org*. [11/02/2013].
- BENJELLOUN, Tahar, « Égypte : déclin de l'islamisme ». In : *La Repubblica* et *Lavanguardia*. [10/07/2013].
- BENJELLOUN, Tahar, « Syrie, non-assistance à un peuple en danger ». In : *La Repubblica*. [29/08/2013].
- BENJELLOUN, Tahar, « Le racisme est le propre de l'homme ». In : *Le Monde*. [21/11/2013].
- BENJELLOUN, Tahar, « L'an deux des révolutions arabes ». In : *Lavanguardia*. [27/12/2013].

- BENNANI, Driss, « Chronique d'un plébiscite (royal) annoncé ». In : *Telquel*. [09/06/2011].
- BENNANI, Driss, « Décryptage, Haro sur le PJD ! ». In : *Telquel*. [03/06/2013].
- BENSAÏD AÏT IDDER, « Mohammed, La citoyenneté vaincra le terrorisme ». In : *Zamane*. [31/05/2011].
- BOLTANSKI, Christophe, « La galaxie islamiste ». In : *Le Nouvel Observateur*. [08/12/2011].
- BOUAZIZ, Mostapha, « J'ai rêvé de révolution ». In : *Zamane*. [31/03/2011].
- BOUAZIZ, Mostapha, « Entre Oumma et Nation, il y a ... le peuple ». In : *Zamane*. [30/06/2011].
- BOUAZIZ, Mostapha, « Ambiguïtés ». In : *Zamane*. [31/07/2011].
- BOUAZIZ, Mostapha, « Douloureuses transitions ». In : *Zamane*. [30/11/2011].
- BOUAZIZ, Mostapha, « Le difficile compromis ». In : *Zamane*. [31/10/2013].
- BOUAZIZ, Mostapha, « Ces parenthèses qui se ferment ». In : *Zamane*. [20/02/2014].
- BOUAZIZ, Mostapha, « Ces jeunes qui font l'histoire ». In : *Zamane*. [31/05/2011].
- BOUDARHAM, Mohammad, « Décryptage. Vous avez dit roi de la Com' ? ». In : *Telquel*. [15/11/2012].
- BOUKHARI, Karim, « Ah les Arabes ! ». In : *Telquel*. [18/05/2012].
- BOUKHARI, Karim, « Été indien ». In : *Telquel*. [29/06/2012].
- BOUKHARI, Karim, « Un mort et des dégâts ». In : *Telquel*. [24/11/2012].
- BOUKHARI, Karim, « Vu de l'extérieur ». In : *Telquel*. [30/11/2012].
- BOUKHARI, Karim, « Ce n'est pas fini... ». In : *Telquel*. [15/02/2013].
- BOUKHARI, Karim, « Tinghir avec ou sans Jérusalem ». In : *Telquel*. [01/03/2013].
- CHIBANI, Ali, « Les populations amazighs croient en leurs printemps ». In : *Le Monde Diplomatique*. [28/07/2011].
- CRÉTOIS, Jules, « Islamisme. Maroc - Tunisie : jeu de miroirs ». In : *Telquel*. [28/02/2013].

- DANIEL, Jean, « L'ambition démocratique » In : *Le Nouvel Observateur*. [03/02/2011].
- DANIEL, Jean, « Un nouveau moyen orient ». In : *Le Nouvel Observateur*. [10/02/2011].
- DANIEL, Jean, « Ils n'ont pas pris les armes ». In : *Le Nouvel Observateur*. [24/02/2011].
- DANIEL, Jean, « Deux gifles pour Obama ». In : *Le Nouvel Observateur*. [29/09/2011].
- DANIEL, Jean, « Nuages sur le printemps arabe ». In : *Le Nouvel Observateur*. [20/10/2011].
- DANIEL, Jean, « Des habits neufs pour l'islamisme ». In : *Le Nouvel Observateur*. [03/11/2011].
- DANIEL, Jean, « Les tunisiens sous le regard du Monde ». In : *Le Nouvel Observateur*. [12/01/2012].
- DANIEL, Jean, « Moyen Orient : la mèche brûle ». In : *Le Nouvel Observateur*. [08/03/2012].
- DANIEL, Jean, « D'une guerre à l'autre ? » In : *Le Nouvel Observateur*. [30/08/2012].
- DANIEL, Jean, « Les poisons de l'indifférence ». In : *Le Nouvel Observateur*. [26/09/2012].
- DANIEL, Sara, « Mohammed 6, l'intouchable ? ». In : *Le Nouvel Observateur*. [28/07/2011].
- DANIEL, Sara, « Maroc : « sur le fond, rien n'a changé » ». In : *Le Nouvel Observateur*. [01/12/2011].
- DANIEL, Sara, « Ces salafistes qui noyautent la résistance ». In : *Le Nouvel Observateur*. [03/01/2013].
- DANIEL, Sara, « La grande arnaque des salafistes ». In : *Le Nouvel Observateur*. [28/03/2013].
- DE TON, Delfeil, « Le poète est en geôle ». In : *Le Nouvel Observateur*. [31/10/2013].
- DEMETZ, Jean-Michel, « Syrie, le chaos et le sang ». In : *L'Express*. [28/07/2012].
- GOUËSET, Catherine, « La Syrie, terre de mission des conspirationnistes ». In : *L'Express*. [06/09/2013].
- GRESH, Alain, « Place Tahrir, quatre mois plus tard ». In : *Le Monde Diplomatique*. [27/05/2011].

- GRESH, Alain, « Palestine : Le printemps arabe crée un rapport de forces favorable ». In : *L'Express*. [23/09/2011].
- GRESH, Alain, « Les éditocrates repartent en guerre ». In : *Le Monde Diplomatique*. [27/10/2011].
- GRESH, Alain, « Révolution égyptienne, acte II ». In : *Le Monde Diplomatique*. [23/11/2011].
- GRESH, Alain, « Séisme géopolitique au proche orient ». In : *Le Monde Diplomatique*. [31/12/2011].
- GRESH, Alain, « La révolution en Égypte est-elle finie ? ». In : *Le Monde Diplomatique*. [10/09/2012].
- GRESH, Alain, « De la dictature militaire à la dictature religieuse ? ». In : *Le Monde Diplomatique*. [30/11/2012].
- GRESH, Alain, « Sur les braises du printemps arabe : les islamistes à l'épreuve du pouvoir ». In : *Le Monde Diplomatique*. [30/11/2012].
- GUIBAL, Claude, « Égypte, La révolution en suspens ». In : *Le Nouvel Observateur*. [07/07/2011].
- GUILLEBAUD, Jean-Claude, « Les peuples ont du talent ». In : *Le Nouvel Observateur*. [24/02/2011].
- HUGUEUX, Vincent, « Syrie : Assad seul contre tous ». In : *L'Express*. [23/11/2011].
- ISLAH, Fadwa, « Rire et châtement ». In : *Telquel*. [22/04/2013].
- JAIDI, Larabi, « Les quatre péchés de Ben Ali ». In : *La Vie Éco*. [25/01/2011].
- JAIDI, Larabi, « Le renouveau de l'intermédiation arabe ». In : *La Vie Éco*. [22/02/2011].
- JAIDI, Larabi, « L'épreuve de vérité arabe ». In : *La Vie Éco*. [02/03/2011].
- JAIDI, Larabi, « Démocratie électronique ». In : *La Vie Éco*. [07/03/2011].
- JAIDI, Larabi, « Le sabre et le char égyptiens ». In : *La Vie Éco*. [16/07/2013].
- JAIDI, Larabi, « Exercice de Démocratie ». In : *La Vie Éco*. [17/07/2013].

- JOFFRIN, Laurent, « Islamisme : la résistant ascension ». In : *Le Nouvel Observateur*. [11/07/2013].
- KOZLOWSKI, Nina, « Caricatures. Quand on n'a que le rire... » In : *Telquel*. [25/10/2012].
- LAACHER, Smaïn, « Au Maghreb, les blogueurs sont fatigués ». In : *Le Monde Diplomatique*. [29/02/2012].
- LAGARDE, Dominique, « Printemps arabe, Syrie : Pourquoi Bachar el Assad n'a pas levé l'état d'urgence ». In : *L'Express*. [30/03/2011].
- LERER, Yaël, « Indignation (sélective) dans les rues d'Israël ». In : *Le Monde Diplomatique*. [30/09/2011].
- LEYMARIE, Philippe, « Course de vitesse en Libye ». In : *Le Monde Diplomatique*. [15/06/2011].
- LEYMARIE, Philippe, « Images propres, guerres sales ». In : *Le Monde Diplomatique*. [31/10/2013].
- MAKARIAN, Christian, « Après la Tunisie : un printemps arabe ? » In : *L'Express*. [18/01/2011].
- MAKARIAN, Christian, « Ce que le printemps arabe change aux relations israélo-palestiniennes ». In : *L'Express* ». [24/03/2011].
- MAKARIAN, Christian, « En Syrie, la solution n'est pas la trêve ». In : *L'Express*. [03/04/2012].
- MAKARIAN, Christian, « Égypte : un islamiste et des militaires pour forger un nouveau « prototype » ». In : *L'Express*. [26/06/2012].
- MAKARIAN, Christian, « Gaza : de l'influence du printemps arabe sur le Hamas ». In : *L'Express*. [20/11/2012].
- MAKARIAN, Christian, « Palestine à l'ONU : le Printemps arabe relativise la cause palestinienne ». In : *L'Express*. [13/12/2012].
- MICHBAL, Mehdi, « Analyse. Tous contre El Himma ». In : *Telquel*. [23/07/2011].
- QUARANTE, Olivier, « Résistance obstinée des Sahraouis ». In : *Le Monde Diplomatique*. [01/02/2012].



- REDA, Mouhsine, « M20. Le retour du bâton ». In : *Telquel*. [25/09/2012].
- REFAIF, Najib, « Le silence de la pensée ». In : *La Vie Éco*. [12/04/2011].
- REFAIF, Najib, « Le droit au bonheur ». In : *La Vie Éco*. [18/04/2011].
- REFAIF, Najib, « Ainsi va le monde ». In : *La Vie Éco*. [06/08/2011].
- REFAIF, Najib, « La rondelle et le printemps ». In : *La Vie Éco*. [30/11/2011].
- REFAIF, Najib, « Spleen du Maroc ». In : *La Vie Éco*. [03/04/2012].
- REFAIF, Najib, « L'incroyable croyance ». In : *La Vie Éco*. [06/06/2012].
- REFAIF, Najib, « Démocratures ». In : *La Vie Éco*. [15/10/2012].
- ROULEAU, Eric, « 1967, La défaite qui a tout changé ». In : *Le Monde Diplomatique*. [30/11/2012].
- SANSAL, Boualem, « Le père de tous les printemps ». In : *Le Nouvel Observateur*. [18/07/2013].
- SASSOON, Joseph, « Comment les tyrans prennent leur décision ? » In : *Le Monde Diplomatique*. [29/02/2012].
- SEBTI, Abdelahad, « Logiques du 'Printemps arabe' ». In : *Zamane*. [31/12/2013].
- TAARJI, Hind, « Y croire, à nouveau ». In : *La Vie Éco*. [05/05/2011].
- TAARJI, Hind, « Un temps hors du commun ». In : *La Vie Éco*. [01/06/2011].
- TOURABI, Abdellah, « Institution. Commandeur des croyants ». In : *Telquel*. [04/06/2011].
- VERMEREN, Pierre, « Révolutions arabe et tourisme sexuel ». In : *L'Express*. [09/06/2011].
- VERMEREN, Pierre, « Qatar, l'argent n'a pas d'odeur ». In : *L'Express*. [02/06/2013].
- VIDAL, Dominique, « Un État palestinien, mais lequel ? » In : *Le Monde Diplomatique*. [13/09/2011].
- WENDY, Kristianasen, « Un gouvernement marocain sous surveillance royale ». In : *Le Monde Diplomatique*. [30/11/2012].

ZAJEC, Olivier, « Au Mali, l'inusable refrain de la guerre au terrorisme ». In : *Le Monde Diplomatique*. [28/02/2013].

ZAJEC, Olivier, « Cinglante débâcle de la diplomatie française ». In : *Le Monde Diplomatique*. [31/10/2013].

*Telquel*, [Auteur anonyme], « Décryptage, où va le Maroc ? » In : *Telquel*. [14/05/2011].

*Telquel*, [Auteur anonyme], « Décryptage, au royaume des illusions ». In : *Telquel*. [29/04/2013].

# ***TABLE DES MATIÈRES***

Dédicace .....	7
Remerciements .....	8
Résumés.....	11

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>17</b>
------------------------------------	-----------

## **PREMIÈRE PARTIE** **Cadrage théorique**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>33</b>
---------------------------	-----------

<b>Chapitre 1 : De l'instabilité définitionnelle du concept « figure » .....</b>	<b>35</b>
1.0. Introduction .....	37
1.1. Un concept en évolution constante.....	38
1.2. Les approches traditionnelles .....	39
1.2.1. La conception aristotélicienne du style .....	39
1.2.2. Cicéron, premières occurrences et dichotomies du concept « figure » ...	40
1.2.3 Quintilien : Une acception contemporaine du terme « figure » .....	41
1.3. Les figures entre le didactique, le rationnel et l'émotionnel .....	43
1.3.1. Les figures de la Rhétorique technique .....	43
1.3.2. Les figures entre le Sublime et les Passions.....	45
1.3.3. L'approche grammaticale de Dumarsais .....	46
1.3.4. La théorie des tropes chez Fontanier .....	47
1.4. Les conceptions contemporaines.....	47
1.4.1. L'argumentativité des figures .....	48
1.4.2. Les figures dans l'approche tropologique .....	49
1.4.3. L'approche problématologique de Meyer.....	51
1.5. Les figures dans les approches pragmatiques.....	52
1.5.1. Figures et intentions énonciatives implicites.....	53

1.5.2. La théorie standard étendue des tropes.....	53
1.6. Conclusion.....	56
<b>Chapitre 2 : Le déploiement des variétés exemplaires du discours .....</b>	<b>59</b>
2.0. Introduction .....	61
2.1. Pour une approche positiviste et énonciative des figures.....	61
2.1.1. La figure : une variété exemplaire.....	62
2.1.2. Le fait figural soumis à la linguistique variationnelle .....	62
2.1.3. La figuralité : Un fait purement énonciatif.....	63
2.1.4. Les schèmes figuraux .....	64
2.1.5. La relativité des schèmes figuraux .....	65
2.2. Le déploiement discursif de la figuralité.....	66
2.2.1. La multidimensionalité des figures .....	67
2.2.2. Les configurations des figures.....	69
2.2.2.1. Les figures par émergence unique.....	69
2.2.2.1.1. L'émergence par contraste cotextuel .....	70
2.2.2.1.2. L'émergence par contraste contextuel .....	72
2.2.2.1.3. L'émergence par contraste conceptuel.....	73
2.2.2.2. Les figures par coémergence régulière.....	74
2.2.2.2.1. Les figures par coémergence phonétique .....	74
2.2.2.2.2. Les figures par coémergence syntaxique.....	75
2.2.2.2.3. Les figures par coémergence textuelle .....	78
2.3. Conclusion.....	80
<b>Chapitre 3 : Perceptions, réceptions et fonctions des figures.....</b>	<b>81</b>
3.0. Introduction .....	83
3.1. Figuralité et espace énonciatif.....	83
3.2. Réception des figures .....	85
3.3. Identification des figures .....	86
3.3.1. Indices métadiscursifs .....	86
3.3.2. Indices discursifs .....	87
3.4. Interprétation des figures du discours.....	88
3.4.1. Inférences énonciatives .....	89
3.4.2. Informations référentielles.....	92
3.4.2.1. Informations dénotatives relatives au relief de la référence.....	92
3.4.2.2. Informations dénotatives relatives à la connexité de la référence.....	93
3.4.3. Inférences encyclopédiques.....	94

3.4.4. Interprétation métonymique .....	95
3.4.5. Interprétation métaphorique .....	96
3.4.6. Gradualité de l'interprétation figurale .....	97
3.4.6.1. Interprétation fermée .....	97
3.4.6.2. Interprétation limitative .....	99
3.4.6.3. Interprétation ouverte .....	99
3.5. Fonctionnalité des figures du discours .....	101
3.5.1. Conditions et déploiement de la fonctionnalité des figures.....	101
3.5.2. Fonctions figurales .....	104
3.5.2.1. Fonction esthétique.....	104
3.5.2.2. Fonction phatique .....	106
3.5.2.3. Fonction pathémique .....	107
3.5.2.4. Fonction cognitive .....	108
3.5.2.5. Fonction argumentative .....	109
3.5.3. Figures : arguments ou supports d'arguments .....	110
3.6. Conclusion .....	113
<b>Chapitre 4 : Les figures entre la rhétorique et l'argumentation .....</b>	<b>115</b>
4.0. Introduction .....	117
4. 1. Arguments : définition et typologies .....	118
4.1.1. Définition de l'argument .....	118
4.1.2. Les quatre grandes familles d'arguments .....	119
4.1.2.1. Les arguments d'autorité .....	119
4.1.2.1.1. L'argument de compétence.....	120
4.1.2.1.2. L'argument d'expérience .....	120
4.1.2.1.3. L'argument du témoignage .....	121
4.1.2.2. L'arguments de communauté.....	121
4.1.2.2.1. L'argument des lieux communs.....	122
4.1.2.2.2. L'argument des valeurs communes .....	122
4.1.2.2.3. L'argument des lieux du préférable .....	124
4.1.2.3. Les arguments de cadrage.....	125
4.1.2.3.1. La définition .....	126
4.1.2.3.2. La présentation .....	127
4.1.2.3.3. L'association .....	129
4.1.2.3.4. La dissociation.....	129
4.1.2.3.5. Les arguments quasi-logiques .....	130
4.1.2.4. Les arguments d'analogie.....	131

4.1.2.4.1 La métaphore .....	131
4.1.2.4.2. L'analogie proprement dite.....	132
4.1.2.4.3. L'argument par l'exemple.....	133
4.2. Corrélations figures - arguments .....	133
4.2.1. Figures de présentation des données .....	134
4.2.2. Figures et arguments.....	135
4.3. Conclusion.....	136
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>139</b>

## DEUXIÈME PARTIE

### Corpus : présentation, caractéristiques et résultats

INTRODUCTION .....	143
<b>Chapitre 1 : Présentation du corpus et de la méthodologie adoptée .....</b>	<b>145</b>
1.0. Introduction .....	147
1.1. Démarche liée à l'élaboration du corpus .....	147
1.1.1. Définition du « corpus » .....	147
1.1.2. Conformité des données aux conditions de constitution du corpus .....	149
1.1.2.1. Un 'ensemble raisonné de textes' .....	149
1.1.2.2. Un corpus « pertinent » pour la problématique étudiée .....	149
1.1.2.3. Un groupement 'acceptable' .....	150
1.1.2.4. Un corpus exploitable .....	150
1.1.2.5. Une 'hétérogénéité maîtrisée' .....	151
1.2. Supports dépouillés .....	151
1.2.1. Supports français .....	152
1.2.2. Supports marocains d'expression française .....	152
1.3. Genres retenus .....	153
1.3.1. Pertinence du critère du genre .....	153
1.3.2. Taxinomies des genres journalistiques .....	154
1.3.3. Répartition du corpus étudié en genres .....	155
1.3.3.1. Chronique .....	156
1.3.3.2. Editorial .....	156
1.3.3.3. Analyse .....	157
1.3.3.4. Autres genres .....	158
1.4. Thématique choisie .....	162
1.4.1. Intérêt de la thématique .....	162
1.4.2. Origine et motivation de l'expression « Printemps Arabe » .....	163
1.4.3. P.A. : causes et facteurs de propagation .....	164
1.4.4. Particularités du P.A. .....	165
1.4.4.1. P.A. en Afrique du nord .....	165
1.4.4.2. P.A. dans la Péninsule Arabique .....	167
1.4.4.3. P.A. au Moyen Orient .....	168
1.4.5. Distribution du corpus selon la thématique du P.A. .....	169
1.5. Corpus étudié .....	171
1.5.1. Sous corpus Le Nouvel Observateur .....	172

1.5.2. Sous corpus L'Express.....	173
1.5.3. Sous corpus Le Monde Diplomatique .....	175
1.5.4. Sous corpus Telquel.....	177
1.5.5. Sous corpus La Vie Éco.....	178
1.5.6. Sous corpus Zamane.....	179
1.5.7. Sous corpus de chroniques de Tahar Benjelloun .....	180
1.6. Traitement du corpus .....	181
1.6.1. Pratiques de la recherche en corpus et en analyse du discours.....	181
1.6.1.1. Outils de repérage.....	181
1.6.1.2. Interprétation du chercheur.....	182
1.6.2. Traitement informatique du corpus .....	183
1.6.2.1. Description de la base de données File Maker .....	183
1.6.2.2. Exploitation de la plateforme pour les besoins de la recherche .....	184
1.6.2.2.1. Caractériser l'usage des figures dans l'expression journalistique ...	185
1.6.2.2.2. Déploiement figural et variété des langues .....	186
1.6.2.2.3. Figures, arguments et doxas .....	189
1.6.2.2.4. Figures, et sous-genres journalistiques.....	189
1.6.2.2.5. Figures et disposition.....	190
1.7. Conclusion.....	191
<b>Chapitre 2 : Le discours journalistique : propriétés et contraintes.....</b>	<b>193</b>
2.0. Introduction .....	195
2.1. Analyse du discours journalistique.....	195
2.1.1. Discours et analyse du discours.....	195
2.1.2. Paramètres de l'analyse du discours de presse.....	196
2.2. De la rhétoricité de la presse .....	197
2.2.1. Fonctions de la presse.....	198
2.2.1.1. Fonctions politiques de la presse.....	199
2.2.1.2. Fonctions sociales de la presse .....	200
2.2.2. Pouvoir de la conceptualisation.....	200
2.3. Caractéristiques de l'expression journalistique .....	201
2.3.1. Une langue à la fois commune et de spécialité.....	202
2.3.2. Une expression interdiscursive revendiquée .....	203
2.3.3. Une force illocutoire hiérarchisée .....	205
2.3.4. D'un message commun à un texte unique.....	208
2.3.5. De l'objectivité subjective du discours de presse.....	210
2.3.5.1. Le journaliste - observateur .....	211



2.3.5.2. Le journaliste - interprète .....	211
2.3.5.3. Le journaliste - narrateur .....	212
2.3.6. Une expression conditionnée.....	215
2.3.6.1. Image du journal : entre le sérieux et le trivial.....	216
2.3.6.2. Enjeux financiers, législatifs et sécuritaires .....	217
2.3.6.3. Conditions de la production.....	218
2.3.6.4. Conditions de la réception .....	222
2.3.6.5. Défis de l'interprétation.....	224
2.4. Conclusion.....	225
<b>Chapitre 3 : Résultats</b> .....	<b>227</b>
3.0. Introduction .....	229
3.1. Résultats selon les taxinomies classiques.....	229
3.1.1. Figures de sens .....	230
3.1.2. Figures de mots.....	230
3.1.3. Figures de pensée .....	231
3.1.4. Figures de construction.....	232
3.2. Résultats par types d'émergence .....	233
3.2.1. Résultats du dépouillement des figures par émergence singulière .....	234
3.2.1.1. Émergence singulière par contraste cotextuel .....	234
3.2.1.2. Émergence singulière par contraste contextuel .....	235
3.2.1.3. Émergence singulière par contraste conceptuel.....	236
3.2.2. Occurrences des figures par coémergence régulière .....	237
3.2.2.1. Figures par coémergence régulière phonétique .....	237
3.2.2.2. Figures par coémergence syntaxique.....	238
3.2.2.3. Figures par comémergence textuelle .....	240
3.3. Les « Master - figures » de l'expression journalistique .....	241
3.4. Conclusion.....	242
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>244</b>

# TROISIÈME PARTIE

## Figures et expression journalistique

INTRODUCTION .....	249
<b>Chapitre 1 : Métaphore et reconstruction du réel.....</b>	<b>253</b>
1.0. Introduction .....	255
1.1. Panorama terminologique et statistique autour de la métaphore.....	256
1.1.1. Métaphore entre l'ontologique et l'extralinguistique.....	256
1.1.2. Définitions de la métaphore.....	257
1.1.3. Une figure omniprésente .....	258
1.2. Interprétation métaphorique .....	259
1.2.1. Interprétation et structure syntaxique .....	259
1.2.2. Mécanismes de l'interprétation métaphorique .....	261
1.2.3. Métaphore et disposition textuelle.....	262
1.2.3.1. Métaphore filée et cohérence textuelle.....	262
1.2.3.2. Métaphore et cohérence textuelle .....	265
1.2.3.3. Métaphore et disposition du texte de presse.....	269
1.3. Fonctions de la métaphore.....	270
1.3.1. Fonctions basiques de la métaphore.....	271
1.3.2. Fonctions indissociables de la métaphore .....	272
1.3.3. Fonctions de la métaphore dans la presse à caractère politique .....	273
1.4. Orientations thématiques des métaphores de la presse du P.A. ....	275
1.4.1. Thème de la nature .....	276
1.4.2. Thème du spectacle .....	279
1.4.3. Thème du bien-être et de la physiologie.....	281
1.4.4. Thème des mécanismes techniques .....	283
1.4.5. Thème du combat et de la de guerre.....	285
1.4.6. Thème des activités cognitives .....	287
1.4.7. Thème des cycles de la vie .....	289
1.4.8. Thème de la cuisine et la nourriture .....	290
1.4.9. Thème domestique et des relations familiales.....	291
1.4.10. Thème de la religion .....	293
1.4.11. Thème de l'histoire et de la mythologie .....	293
1.4.12. Thème de la royauté .....	294
1.4.13. Thème du voyage et de l'aventure.....	294
1.4.14. Thème de l'économie et du commerce.....	296

1.4.15. Autres thèmes .....	296
1.5. Métaphore et variation idéologique.....	297
1.5.1. Fonctionnement de l’analogie structurelle .....	297
1.5.2. Métaphore et pragmatique axiologique.....	299
1.5.2.1. La notion de valeur.....	300
1.5.2.2. Métaphores journalistiques et valeurs .....	300
1.5.2.2.1. La doxa hédonique et esthétique .....	301
1.5.2.2.2. La doxa authentique .....	301
1.5.2.2.3. La doxa pragmatique.....	302
1.5.2.2.4. La doxa éthique .....	303
1.5.3. Métaphores du P.A. et valeurs médiatiques permanentes.....	304
1.6. Métaphore et interculturalité .....	309
1.6.1. Approche interculturelle en analyse du discours journalistique .....	310
1.6.2. Formules métaphoriques et aspects culturels .....	311
1.6.2.1. Désignations métaphoriques du « P.A » dans la presse marocaine d’expression française .....	312
1.6.2.2. Désignations du « P.A » dans la presse française .....	315
1.6.3. Cas de la métaphore proverbiale .....	320
1.6.4. La gestion de l’interculturel à travers la métaphore .....	322
1.7. Conclusion.....	324

## **Chapitre 2 : Pérégrinisme : outil de marquage identitaire et professionnel** 327

2.0. Introduction .....	329
2.1. Définitions et statuts.....	330
2.1.1. Du xénisme à l’emprunt .....	332
2.1.2. Transfert lexical en contextes monolingues .....	333
2.1.2. Transfert lexical en contextes plurilingues.....	334
2.2. Figuralité du pérégrinisme.....	338
2.2.1. Processus d’exemplarisation .....	338
2.2.2. Processus de fonctionnalisation.....	340
2.2.3. Processus de paradigmatization.....	340
2.2.4. Catégorisation du pérégrinisme dans l’espace figural.....	341
2.3. Typologie des pérégrinismes .....	343
2.3.1. Emprunts naturalisés .....	344
2.3.2. Pérégrinismes simples .....	346
2.4. Xénismes accompagnés de gloses.....	347
2.3.4. Citations en langues étrangères .....	348

2.3.5. Pérégrinismes hybrides.....	351
2.3.6. Pérégrinismes néologiques.....	352
2.3.7. Pérégrinismes sémantiques.....	354
2.3.8. Pérégrinismes en retour.....	356
2.4. Pérégrinisme et écriture journalistique.....	357
2.4.1. Pérégrinisme et sous-genres journalistiques.....	358
2.4.2. Pérégrinisme et disposition textuelle.....	360
2.5. Rhétoricité des pérégrinismes.....	361
2.5.1. Paysage linguistique français.....	364
2.5.1.1. La langue officielle.....	365
2.5.1.2. Les langues régionales.....	365
2.5.1.3. Les langues étrangères.....	366
2.5.2. Paysage linguistique marocain.....	367
2.5.2.1. Les langues officielles.....	368
2.5.2.1.1. L'arabe.....	368
2.5.2.1.2. L'amazigh.....	369
2.5.2.2. Les langues étrangères.....	370
2.5.2.2.1. Le français.....	370
2.5.2.2.2. L'espagnol.....	371
2.5.2.2.3. L'anglais.....	371
2.5.3. Pérégrinismes : des choix rhétoriques.....	372
2.5.3.1. Pérégrinismes d'origine arabe.....	372
2.5.3.1.1. Répartition onomasiologique et argumentativité des pérégrinismes de l'arabe standard.....	372
2.5.3.1.2. Répartition onomasiologique et argumentativité des pérégrinismes de l'arabe dialectal.....	377
2.5.3.1.3. Pérégrinismes de l'arabe dialectal et identités verbales du journaliste.....	382
2.5.3.1.3.1. Du point de vue du journalisme marocain.....	383
2.5.3.1.3.2. Du point de vue du journalisme français.....	388
2.5.3.2. Les pérégrinismes d'origine anglaise.....	391
2.5.3.2.1. Répartition onomasiologique et argumentativité des pérégrinismes anglais.....	392
2.5.3.2.2. Pérégrinismes anglais et éthos journalistiques.....	396
2.5.3.2.2.1. Du point de vue français.....	396
2.5.3.2.2.1. Du point de vue marocain.....	399
2.6. Conclusion.....	404

<b>Chapitre 3 : Disposition textuelle et hétérogénéité énonciative à travers l’expression figurale</b> .....	407
3.0. Introduction .....	408
3.1. Figures, cohérence et cohésion textuelles .....	409
3.1.1. Autour de la cohérence et de la cohésion textuelles .....	409
3.1.2. Figures, cohésion et cohérence textuelles .....	410
3.1.2.1. Rappel sur le cas de la métaphore .....	411
3.1.2.2. D’autres figures structurant les textes .....	412
3.1.2.3. Cas de l’oxymore.....	416
3.1.2.3.1. Définition de l’oxymore .....	416
3.1.2.3.2. Élément du corpus .....	417
3.1.2.3.3. Oxymore et cohésion textuelle .....	418
3.1.2.3.3.1. Analyse sémique.....	418
3.1.2.3.3.2. Du contraste à la cohésion textuelle .....	419
3.1.2.3.3.3. Oxymore et enjeux illocutoires .....	422
3.2. Figures et hétérogénéité énonciative .....	425
3.2.1. Précisions terminologiques.....	425
3.2.2. Expression figurale et pluralité des voix .....	427
3.2.2.1. Dialogisme interdiscursif et dialogisme interlocutif .....	430
3.2.2.1.1. Dialogisme interdiscursif par l’euphémisme.....	431
3.2.2.1.2. Dialogisme interlocutif par la litote.....	433
3.2.2.2. Dialogisme constitutif et dialogisme montré.....	435
3.2.2.2.1. Dialogisme montré faisant référence à des discours antérieurs.....	436
3.2.2.2.2. Dialogisme montré faisant référence aux discours qu’on prête aux destinataires .....	438
3.2.2.3. Dialogisme microtextuel et dialogisme macrotextuel.....	440
3.2.2.4. Dialogisme monolingvistique et dialogisme translinguistique.....	444
3.2.2.4.1. Emploi distancié du pérégrinisme .....	445
3.2.2.4.2. Appropriation du pérégrinisme.....	448
3.3. Conclusion.....	449
 <b>CONCLUSION</b> .....	 451
 <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	 455
 Bibliographie .....	 467
Annexe.....	Vol. II



